



Les hommes dans les mouvements féministes français (1870-2010). Sociologie d'un engagement improbable.

Alban Jacquemart

► To cite this version:

Alban Jacquemart. Les hommes dans les mouvements féministes français (1870-2010). Sociologie d'un engagement improbable.. Sociologie. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2011. Français. $\langle$ NNT: $\rangle$. $\langle$ tel-00608896 $\rangle$

HAL Id: tel-00608896

<https://theses.hal.science/tel-00608896v1>

Submitted on 15 Jul 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Les hommes dans les mouvements féministes
français (1870-2010)**

Sociologie d'un engagement improbable

Thèse pour l'obtention du titre de Docteur de l'EHESS

Discipline : Sociologie

Présentée publiquement par

Alban JACQUEMART

le 29 juin 2011

Sous la direction de **Rose-Marie LAGRAVE**

Jury :

Christine BARD	Professeure, université d'Angers	Rapporteure
Olivier FILLIEULE	Professeur, université de Lausanne	Rapporteur
Rose-Marie LAGRAVE	Directrice d'études, EHESS	Directrice de thèse
Catherine MARRY	Directrice de recherche, CNRS	Examinatrice
Olivier SCHWARTZ	Professeur, université Paris 5	Président

*À mes grands-mères,
Mimi et Solange,
pour leur liberté à l'égard des normes de genre*

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'aurait jamais pu aboutir si je n'avais pas bénéficié de toutes formes de soutien des personnes que j'ai croisées au cours de sa réalisation ou qui m'entourent au quotidien. Je me réjouis aujourd'hui d'arriver au terme de ce travail pour pouvoir enfin les remercier.

Mes premiers remerciements vont tout naturellement à Rose-Marie Lagrave qui non seulement a accepté de diriger ma thèse, mais surtout qui s'y est impliquée et m'a toujours soutenu. Ses conseils, ses relectures exigeantes et sa grande rigueur intellectuelle ont constitué une aide précieuse des premières formalisations de mon sujet jusqu'à la finalisation du manuscrit.

Je remercie toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions au cours de cette recherche, et particulièrement les militants qui m'ont accordé du temps pour me livrer une partie de leur vie. Je remercie spécialement ceux qui m'ont donné des archives militantes personnelles.

J'ai également bénéficié dans mon parcours de doctorant des encouragements, du soutien et des conseils d'enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s. Je tiens tout particulièrement à remercier Christine Bard, Marc Bessin, Sylvie Chaperon, Michèle Ferrand, Catherine Marry, Amy G. Mazur et Sophie Pochic qui ont accompagné, chacun-e à leur manière, mon travail.

Je remercie le Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS) et l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS) qui ont successivement représenté des lieux d'échanges intellectuels riches pour mon travail. Merci en particulier aux doctorant-e-s de l'IRIS avec qui j'ai partagé plus que des discussions scientifiques : Viviane Albenga pour les longues discussions pleines d'« informations » ; Delphine Lacombe pour son amitié ; Wassim El Golli pour son affection et son soutien ; Milena Jaksic pour sa générosité et ses aventures ; Mathieu Trachman pour son humour. Mes remerciements s'adressent aussi à Anne Marijnen, Pierre Mazet et surtout Marc Valéri qui ont permis que mes deux années

d'Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à La Rochelle se déroulent dans les meilleures conditions matérielles et humaines possibles.

Ce travail a également bénéficié de l'accueil chaleureux de Valérie Neveu, puis de France Chabot, au Centre des archives du féminisme. Je remercie Christine Bard d'avoir rendu possibles et agréables mes séjours à Angers. Je remercie aussi Anne-Marie Pavillard pour sa grande disponibilité, son enthousiasme et son accueil à la Bibliothèque de documentation et d'information contemporaines. Merci à Bibia Pavard de m'avoir transmis le plaisir des archives et pour son goût du travail partagé. J'ai des souvenirs émus de nos « découvertes » sur le planning familial ou le MLF. Enfin, je remercie Laure Bereni, Marion Charpenel, Kostis Kornetis et Amélie Le Renard pour avoir fait traverser l'Atlantique à des documents introuvables en France.

Cette thèse n'aurait jamais été possible sans l'existence de collectifs de doctorant-e-s qui ont été à la fois des lieux de solidarité, d'amitiés et de partages intellectuels. Merci aux « copines » d'EFiGiES (Association de jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, genre et sexualité) d'avoir réussi à faire tenir ensemble démarche intellectuelle, amitié et engagement féministe. Parmi elles, je remercie spécialement Peggy Bette, Soline Blanchard, Fanny Bugnon, Béatrice de Gasquet, Christelle Hamel, Anna Jarry, Emmanuelle Latour, Delphine Naudier, Geneviève Pruvost et Odile Steinauer. Issu d'EFiGiES, le séminaire « genre, féminismes et mobilisations collectives » a une place à part. Il a constitué un lieu inégalé de stimulations intellectuelles pour l'étude des mouvements féministes. Surtout, il est à l'origine d'amitiés qui ont rendu le parcours de thèse moins solitaire, particulièrement en fin de rédaction. Mes remerciements les plus chaleureux vont aux « copines » du « GRF », devenu « GFMC », Laure Bereni, Marion Charpenel, Magali Della Sudda, Liane Henneron, Camille Masclet, Bibia Pavard et Anne Revillard. Enfin, par leur humour et leur bonne humeur, les doctorant-e-s de la salle M de la BNF ont permis de rendre humaine la phase inhumaine de rédaction de la thèse. Elles et ils sont trop nombreux-euses pour être cité-e-s, mais je les remercie sincèrement de tout ce qu'elles et ils ont partagé de ce travail.

Les chapitres de cette thèse ont bénéficié des relectures attentives, exigeantes et amicales de Viviane Albenga, Laure Bereni, Coline Cardi, Elsa Dorlin, Wassim El Golli, Reguina Hatzipetrou-Andronikou, Bibia Pavard et Anne Revillard. Je les remercie sincèrement du

temps qu'elles et il y ont consacré et de leurs commentaires toujours stimulants qui m'ont permis d'avancer. Merci également à Soline Blanchard, Pascal Bonnard, Lénaïg Bredoux, Wassim El Golli, Reguina Hatzipetrou-Andronikou et Bibia Pavard de m'avoir fait l'amitié de passer un dimanche à traquer la moindre erreur.

Je remercie tout spécialement et chaleureusement Laure Bereni pour les nombreuses séances Skype. Son redoutable perfectionnisme, sa vivacité intellectuelle et son soutien m'ont aidé à débloquer bien des problèmes. Merci aussi à Anne Revillard pour sa disponibilité, ses encouragements, sa rigueur et son diplôme ès « TDLT » et à Bibia Pavard pour son incroyable enthousiasme, son aide et sa générosité intellectuelle.

Je dois beaucoup à mes ami-e-s d'avoir supporté pendant ces années mes angoisses de doctorant et de m'y avoir soustrait. Merci à Matthieu Biancucci, Claire Demonsant, Jorge Ferreira, Anne-Cécile Hascoët, Marouane Jmaguer, la famille Logothetou-Seguin – Alexandra, Christophe, Nepheli, Hadrien et Iason –, Dimitri Mambetov, Sandrine Nebout, Annabelle Raynal, Ioanna Savvidou, Alexis Schmerber-Savvidis, Nafsika Tsara, Hugo Tornero-Hascoët. Un remerciement tout spécial à celles qui ont égayé mes séjours en Grèce : Eleni Chliova-Bitzani, Ismini Chliova-Bitzani, Elena Goupou, Eleni Koutsomitrou, Dimitra Papastavrou.

Merci à toute ma famille de m'avoir toujours soutenu et d'avoir su attendre, et spécialement à Colette Lagarde pour son aide indéfectible, son sens aigu de la contextualisation et son amour ; à Camille Jacquemart pour son énergie débordante qu'elle partage ; à Guillaume Favreau pour son flegme apaisant ; à Gaspard Favreau-Jacquemart pour ses premiers sourires ; à Jean Jacquemart pour son affection faussement dissimulée ; à Solenne Froc pour son goût prononcé pour la parole ; à Claude Jacquemart pour son soutien permanent et son amour ; à Ülkü Sankaya pour son enthousiasme ; à Atlas Jacquemart-Sankaya pour sa joie de vivre ; à Pascal Lagarde enfin, pour son humour infailliblement efficace. Ευχαριστώ πολύ à ma famille grecque : Maria Andronikou pour tellement plus que son art de faire voyager les « tupperakia » ; Apostolis Ververidis pour son sens de l'écoute et son enthousiasme ; Soulitsa Kefala pour être la meilleure « elliniki nona » ; Nikos Hatzipetrou et Elsa Paploudi pour m'avoir approvisionné en « pastelakia ». Je remercie aussi Aggeliki Chliova et Lia Lazaridou de toujours me soutenir contre ma « péthera ».

Enfin, mes remerciements les plus sincères et tout mon amour vont à Reguina Hatzipetrou-Andronikou. Cette thèse n'existerait pas sans la rigueur de sa pensée, les échanges intellectuels, les discussions passionnées et passionnantes, le soutien moral et matériel et l'amour qu'elle m'a offerts durant toutes ces années. Je lui suis infiniment redevable de la résistance dont elle a fait preuve au cours des derniers mois pour me supporter, prendre en charge le quotidien et m'aider à finaliser ce manuscrit. Je me réjouis à présent qu'elle se lance à son tour dans la rédaction de sa thèse pour avoir l'opportunité de lui rendre ce qu'elle m'a donné.

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

Cette thèse prend pour objet un militantisme statistiquement minoritaire et socialement improbable : l'engagement des hommes dans les mouvements féministes en France, depuis leur émergence politique à l'aube de la Troisième République jusqu'à la période contemporaine (1870-2010). À partir d'entretiens biographiques avec des militants et de sources d'archives diversifiées, elle se propose d'analyser ces engagements à la lumière de la sociologie du genre et de la sociologie du militantisme. En mobilisant la notion de « carrière militante », ce travail montre que le militantisme féministe des hommes se saisit à partir de l'articulation de dispositions individuelles, d'expériences de socialisation, de positions dans des réseaux et de contextes organisationnels. L'analyse permet alors de distinguer deux principales modalités d'engagement des hommes dans des collectifs féministes : le registre humaniste, qui fonde les revendications au nom d'un individu universel, et le registre identitaire, mobilisé à partir d'un refus des assignations de genre. Dans l'un et l'autre cas, l'engagement des hommes n'est possible qu'au prix d'une appréhension du féminisme comme un mouvement désindexé de la seule expérience des femmes. Cette thèse contribue ainsi à la compréhension du sujet politique du féminisme, mais aussi plus largement, du sujet politique des mobilisations identitaires.

Mots-clés : féminisme, mouvements féministes, genre, hommes, mixité, carrière militante, militantisme, mobilisations collectives.

ABSTRACT AND KEYWORDS

Men in French feminist movements (1870-2010). Sociology of an unlikely activism

This dissertation examines an uncommon, socially unlikely form of activism: the involvement of men in French feminist movements, from their political emergence in the early times of the Third Republic to the present day (1870-2010). The research draws on a set of biographical interviews with male feminist activists as well as on a wide array of archives, and mobilizes both gender and social movements theories. Using the concept of « activist career », I argue that men's feminist activism should be understood by paying close attention to their individual dispositions, their socialization experiences, their integration in political networks and the organizational context they are confronted with. I then distinguish between two main forms of men's activism in feminist groups: the humanist model, which is based on the idea of a universalistic political subject, and the identity model, which rests on the refusal of gender assignations. In both models, men's participation rests on the vision that feminism can be detached from women's specific experiences. This study therefore contributes to a better understanding of the political subject of feminism as well as, more broadly, of the political subject of identity-based movements.

Keywords: feminism, feminist movements, gender, men, gender “mixture”, activist career, activism, social movements.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	1
RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS	5
ABSTRACT AND KEYWORDS	6
TABLE DES MATIÈRES	7
TABLE DES ENCADRÉS ET ILLUSTRATIONS	11
SIGLES ET ACRONYMES.....	13
INTRODUCTION : AU-DELÀ DU PARADOXE	15
Un objet sous-étudié	16
<i>Une prise en compte tardive et partielle de la mixité.....</i>	<i>17</i>
<i>Des approches normatives.....</i>	<i>24</i>
Une sociologie de militants improbables	29
<i>Des « hommes féministes » aux « militants féministes »</i>	<i>30</i>
<i>Croisement interdisciplinaire et approche par le genre.....</i>	<i>38</i>
<i>Surmonter un paradoxe</i>	<i>43</i>
Une démarche empirique.....	47
<i>Des archives atomisées et manquantes.....</i>	<i>47</i>
<i>Les pièges de l'enquête de terrain</i>	<i>48</i>
<i>Un savoir situé.....</i>	<i>53</i>
<i>Des échelles d'analyse croisées.....</i>	<i>55</i>
PREMIÈRE PARTIE : LE POIDS DES CONTEXTES.....	57
CHAPITRE 1 : ENGAGEMENTS MASCULINS POUR LES DROITS DES FEMMES (1870-1940)..	59
1. Des hommes à la tête du combat (1870-1890)	60
<i>a. Léon Richer, « le père du féminisme français »</i>	<i>60</i>
<i>b. Mobiliser des hommes éclairés.....</i>	<i>62</i>
<i>c. L'échec d'un mouvement de masse.....</i>	<i>65</i>
2. Des militantes qui s'affirment (1870-1900)	68
<i>a. Des premières tensions au début de l'autonomisation (1870-1890).....</i>	<i>68</i>
<i>b. Restructuration et féminisation (1890-1900).....</i>	<i>71</i>
<i>c. Les congrès de 1900 : un tournant pour les femmes</i>	<i>74</i>
3. Définir la place des hommes (1900-1914)	76
<i>a. Le mouvement réformiste à la recherche d'un équilibre.....</i>	<i>76</i>
<i>b. Organiser la mobilisation des militants : la Ligue d'électeurs pour le</i> <i>suffrage des femmes.....</i>	<i>80</i>
<i>c. La difficile autonomie des radicales</i>	<i>85</i>

4. Mobiliser d'abord les femmes (1918-1940).....	89
a. <i>Permanences et reconfigurations de la stratégie réformiste</i>	89
b. <i>La faible marge de manœuvre des radicales</i>	95
c. <i>Une base militante féminisée</i>	98
CHAPITRE 2 : LA MIXITÉ EN QUESTION (1945-1980)	109
1. Un lent renouveau par les femmes (1945-1970)	110
a. <i>De rares militants dans un mouvement féministe déclinant</i>	110
b. <i>La naissance de Maternité heureuse : féminisme et mixité en questions...</i>	113
c. <i>Les années 1960 : les prémices d'un renouveau avec les hommes</i>	119
2. La non mixité, principe fondateur du Mouvement de libération des femmes (1970-1973).....	124
a. <i>Construire un mouvement de femmes</i>	124
b. <i>Des hommes à l'intérieur du MLF</i>	128
c. <i>Des alliés objectifs ?</i>	134
d. <i>Créer un Mouvement de libération des hommes ?</i>	137
3. Un laboratoire de la mixité : la lutte pour la libéralisation de l'avortement (1973-1979).....	141
a. <i>Une mixité stratégique</i>	141
b. <i>Une mixité conflictuelle</i>	148
c. <i>Une mixité conjoncturelle</i>	155
CHAPITRE 3 : DES HOMMES EXCLUS AUX HOMMES (PRESQUE) ABSENTS (1980-2010)...	161
1. Des espaces d'engagement non mixtes (1979-1995)	162
a. <i>La non mixité comme symbole de la continuité</i>	162
b. <i>Inventer les modalités masculines de contestation du patriarcat</i>	167
c. <i>L'exclusion des hommes comme norme militante</i>	178
d. <i>L'émergence d'une mixité symbolique</i>	183
2. Mobiliser les hommes pour renouveler le féminisme (1996-2010)	186
a. <i>Militer avec les hommes</i>	186
b. <i>Une mixité variablement attractive pour les hommes</i>	191
c. <i>La gestion de la mixité</i>	197
d. <i>Des militantismes non mixtes</i>	200
Conclusion de la première partie.....	208
DEUXIÈME PARTIE : LES RESSORTS DE L'ENGAGEMENT	211
CHAPITRE 4 : CONVERTIR LES DISPOSITIONS EN MILITANTISME	217
1. Acquérir des dispositions : capitaux et socialisations	219
a. <i>Des positions sociales dominantes</i>	219
b. <i>La disponibilité : un atout</i>	227
c. <i>Transmission de l'engagement par les mères ou les épouses</i>	231

<i>d. Les effets de la socialisation familiale</i>	235
<i>e. Formations et expériences professionnelles</i>	242
2. Passer à l'engagement : le rôle des réseaux politiques de gauche.....	245
<i>a. La nébuleuse républicaine sous la III^e République</i>	247
<i>b. Le creuset de l'extrême gauche durant les années 1970</i>	255
<i>c. Diversification des réseaux depuis les années 1990</i>	259
3. Maintenir son engagement : le poids des rétributions	262
<i>a. Rétributions matérielles et symboliques</i>	263
<i>b. Reconversion politique ou professionnelle des capitaux militants</i>	268
<i>c. Reconnaissance d'un trouble dans le genre</i>	274
CHAPITRE 5 : CARRIÈRES MILITANTES	287
1. Faire face à la question de l'anonymat	289
2. Des trajectoires contextualisées.....	293
<i>a. Ferdinand Buisson, le « républicain éclairé »</i>	294
<i>b. Jacques, le « médecin gauchiste »</i>	301
<i>c. Christian, l'homme « dévirilisé »</i>	305
<i>d. Julien, le militant « dégenré »</i>	309
3. Les logiques du désengagement	312
<i>a. Des processus de sortie diversifiés...</i>	313
<i>b. ... éclairés par la variabilité des rétributions</i>	323
Conclusion de la deuxième partie.....	330
TROISIÈME PARTIE : LE SENS DU MILITANTISME FÉMINISTE POUR LES HOMMES	335
CHAPITRE 6 : INVENTER UNE IDENTITÉ MILITANTE	339
1. Nommer son engagement	341
<i>a. Se dire féministe...</i>	342
<i>b. ... ou ne pas se dire féministe</i>	345
2. Légitimer sa place.....	351
<i>a. Le recours à l'analogie avec d'autres luttes</i>	352
<i>b. « Le féminisme est bon pour les hommes »</i>	355
<i>c. « Les hommes sont bons pour le féminisme »</i>	360
3. Identité militante féministe et rapports de pouvoir dans les collectifs	366
<i>a. Maintenir la cohérence de son identité militante par l'évitement</i>	368
<i>b. Prise en compte des rapports de pouvoir et déstabilisation de l'identité militante</i>	372
CHAPITRE 7 : QUEL SUJET POLITIQUE DU FÉMINISME ?	385
1. Registres d'engagement.....	387
<i>a. Apports et limites des typologies existantes</i>	387
<i>b. Engagement humaniste et engagement identitaire</i>	391

2. Historiser le sujet politique du féminisme.....	398
<i>a. Le registre humaniste contesté par l'émergence du sujet « femmes »</i> <i>(1870-1940).....</i>	398
<i>b. Marginalisation du registre humaniste et émergence du registre</i> <i>identitaire dans les années 1970.....</i>	401
<i>c. Le registre identitaire comme nouveau mode d'engagement des hommes</i> <i>(1990-2010).....</i>	406
3. Retour sur la dynamique historique	414
Conclusion de la troisième partie	422
CONCLUSION : L'ACTUALISATION D'UN IMPROBABLE ENGAGEMENT.....	425
Un féminisme sans sujet femme.....	425
Une contribution à la sociologie de l'engagement féministe et du militantisme	429
Perspectives de recherche au croisement du genre et des mouvements féministes	433
SOURCES	437
BIBLIOGRAPHIE	451
ANNEXES	481

TABLE DES ENCADRÉS ET ILLUSTRATIONS

Encadrés :

ENCADRÉ 1 François-Barthélémy Arlès-Dufour	64
ENCADRÉ 2 Joseph de Gasté	74
ENCADRÉ 3 René Viviani	84
ENCADRÉ 4 Georges Lhermitte	94
ENCADRÉ 5 M. Périères et M. Persigout.....	103
ENCADRÉ 6 Charles Cassuto	123
ENCADRÉ 7 Pierre Jouannet.....	147
ENCADRÉ 8 Michel Pons	177
ENCADRÉ 9 Thomas Lancelot.....	190
ENCADRÉ 10 Matthieu Arbogast.....	196
ENCADRÉ 11 Mickaël.....	205
ENCADRÉ 12 Précisions sur la population étudiée.....	218
ENCADRÉ 13 La construction des récits fictifs	292

Tableaux :

TABEAU 1 Nombre d'enquêtés selon le lieu militant	49
TABEAU 2 Professions des militants de la première vague	221
TABEAU 3 Diplômes des militants de la première vague	222
TABEAU 4 Mobilité sociale inter-générationnelle des militants de la première vague	224
TABEAU 5 PCS des militants de la deuxième vague	226
TABEAU 6 Niveau de diplôme des militants de la deuxième vague	226
TABEAU 7 Mobilité sociale inter-générationnelle des militants de la deuxième vague	227
TABEAU 8 Âge au moment du premier engagement féministe pour l'ensemble des militants	229
TABEAU 9 Situation professionnelle, conjugale et parentale au moment du premier engagement féministe pour les militants de la seconde vague	231
TABEAU 10 Raisons du désengagement	314
TABEAU 11 Auto-appellation des militants rencontrés	342

Schémas :

SCHÉMA 1 Le processus d'engagement dans une association féministe	330
SCHÉMA 2 Les associations féministes selon la définition du sujet politique	419
SCHÉMA 3 Mobilisations féminines, pour la cause des femmes et féministes : trois espaces sécants	432

Graphique :

GRAPHIQUE 1 Part des hommes dans les groupes UFSF entre 1912 et 1939	106

SIGLES ET ACRONYMES

ACA : Assistant-e conseiller-ère animateur-trice

ADF : Association pour le droit des femmes

ADAM : Association pour la déconstruction des archétypes masculins

AG : Assemblée générale

AIF : Association internationale des femmes

AMR : Alliance marxiste révolutionnaire

ANCIC : Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception

ANEA : Association nationale pour l'étude de l'avortement

ARDECOM : Association pour la recherche et le développement de la contraception masculine

AVFT : Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail

CA : Conseil d'administration

CADAC : Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception

CCP : Collectif contre le publisexisme

CFDT : Confédération française démocratique du travail

CGT : Confédération générale du travail

CIF : Conseil international des femmes

CLEF : Coordination française pour le lobby européen des femmes

CLRA : Collectif lesbien de recherche et d'action

CNDF : Collectif national pour les droits des femmes

CNFF : Conseil national des femmes françaises

EFiGiES : Association de jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, genre et sexualités

FDNMP : Fédération nationale des maisons des potes

FFU : Fédération féministe universitaire

FGDS : Fédération de la gauche démocrate et socialiste

FHAR : Front homosexuel d'action révolutionnaire

FMA : Féminin, masculin, avenir/Féminisme, marxisme, avenir

GAMS : Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles

GIS : Groupe information santé

GIP : Groupe d'information sur les prisons

GLAC : Groupe pour la liberté de l'avortement et de la contraception

GLH : Groupe de libération homosexuelle

GRIEFS : Groupe inter-entreprises pour l'emploi des femmes

IVG : Interruption volontaire de grossesse

JCR : Jeunesse communiste révolutionnaire

LCR : Ligue communiste révolutionnaire

LDF : Ligue du droit des femmes

LDH : Ligue des droits de l'Homme et du citoyen

LESF : Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes

LFDF : Ligue française pour le droit des femmes

LIPL : Ligue internationale de la paix et de la liberté

LIPP : Ligue internationale et permanente de la paix

MDF : Mouvement démocrate féminin

MFPF : Mouvement français pour le planning familial

MIEL : Mouvement d'information et d'expression sur les lesbiennes

MLA : Mouvement pour la liberté de l'avortement

MLAC : Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception

MLF : Mouvement de libération des femmes

MLH : Mouvement de libération des hommes

MMF : Marche mondiale des femmes

NPA : Nouveau parti anticapitaliste

NPNS : Ni putes ni soumises

OLF : Osez le féminisme !

PCF : Parti communiste français

PS : Parti socialiste

PSU : Parti socialiste unifié

RNGS : *Research network on gender politics and the State*

SASF : Société pour l'amélioration du sort de la femme

SASFRD : Société pour l'amélioration du sort de la femme et de la revendication de ses droits

SCALP : Section carrément anti Le Pen

SFIO : Section française de l'internationale ouvrière

SPSR : Les sciences potiches se rebellent

UEC : Union des étudiants communistes

UFCS : Union féminine civique et sociale

UFE : Union française des électrices

UFF : Union fraternelle des femmes

UFF : Union des femmes françaises

UFSF : Union française pour le suffrage des femmes

UJC(ml) : Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes

UMP : Union pour un mouvement populaire

UNEF : Union nationale des étudiants de France

UNVF : Union nationale pour le vote des femmes

INTRODUCTION : AU-DELÀ DU PARADOXE

Dans son édition du 11 mars 1977, le quotidien *Le Monde* publie un article au sujet du procès de six militantes du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) d'Aix-en-Provence, poursuivies pour avoir pratiqué des avortements¹. Cet article mentionne que la Confédération française démocratique du travail (CFDT), impliquée depuis plusieurs années dans la lutte pour la libéralisation de l'avortement², a mandaté « Madame Claude Magistry, membre du bureau national » pour témoigner à la barre et manifester ainsi le soutien de la centrale syndicale aux inculpées. Le rédacteur en chef du journal reçoit alors un courrier de Claude Magistry qui indique qu'« il se trouve que par un de ces 'hasards' de la nature, [s]a mère ait enfanté d'un garçon qui fût prénommé CLAUDE ». Le syndicaliste tient également à préciser qu'il est un homme au rédacteur en chef du *Matin de Paris*, journal qui a couvert le procès d'Aix-en-Provence mais qui a omis de signaler la présence d'un homme parmi les témoins³.

Cette anecdote témoigne du coup de force symbolique réussi par les militantes féministes du Mouvement de libération des femmes (MLF) : faire de la lutte *pour* les droits des femmes une lutte *de* femmes, de sorte que l'engagement d'un homme pour les droits des femmes ne soit plus pensable. Coup de force, en effet, puisque les mobilisations féministes précédentes, principalement sous la III^e République⁴, réunissaient femmes et hommes et que, malgré l'existence d'associations non mixtes, le féminisme n'était pas considéré comme un lieu militant exclusivement féminin. Aussi, lorsque le MLF apparaît sur la scène politique et médiatique française à la fin de l'été 1970 en déposant une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu avec l'inscription « plus inconnu encore que le soldat : sa

¹ Au sujet du procès, voir Bibia Pavard, *Contraception et avortement dans la société française (1956-1979). Histoire d'un changement politique et culturel*, Thèse de Doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2010, p. 610-616.

² Voir par exemple Pascale Le Brouster, « Contribution à l'histoire du Planning familial : le partenariat CFDT-MFPPF au cours des années soixante-dix », *Genre & Histoire* [En ligne], 2, 2008. Mis en ligne le 13 juillet 2008, consulté le 22 octobre 2008. URL : <http://genrehistoire.revues.org/index297.html>.

³ Archives CFDT, Secteur Action sociale et cadre de vie, Dossier CFDT et MLAC (1973-1977), 8 H 1424, Lettre de Claude Magistry à Messieurs les rédacteurs en chef du *Matin de Paris* et du *Monde*, 16 mars 1977. Je remercie Bibia Pavard de m'avoir informé de l'existence de ce document.

⁴ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *L'égalité en marche : le féminisme sous la Troisième République*, Presses de la FNSP, Paris, 1989 et Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes : 1914-1940*, Fayard, Paris, 1995(a).

femme »¹, sa non mixité retient aussitôt l'attention et devient rapidement le symbole du féminisme des années 1970. Mais précisément, ce coup de force est symbolique car il transforme, dans l'imaginaire collectif, la réalité de mobilisations protéiformes et diverses, notamment du point de vue de la mixité, en une image d'Épinal d'un mouvement unifié de femmes luttant pour leur libération et leurs droits. Depuis lors, les cadres d'interprétation ont peu changé et le féminisme demeure généralement assimilé à un engagement de femmes. Pourtant, il a connu de profondes transformations ces trente dernières années, en particulier avec l'émergence, depuis le milieu des années 1990, d'associations qui mettent en avant la mixité, à l'image de Mix-cité, fondée en 1997. Toutefois, cette nouvelle réalité est bien souvent analysée au prisme du postulat d'un engagement féministe uniquement féminin et les militants féministes ne sont alors que les exceptions qui confirment la règle. De ce point de vue, la bienveillance et l'intérêt des médias envers les hommes engagés dans une association féministe² témoignent de ce statut d'exceptionnalité qui leur est accordé.

Faire une sociologie de l'engagement féministe des hommes exige au contraire de se détacher de ces points de vue pour à la fois restituer une dynamique historique qui ne se réduit pas à l'histoire d'une exclusion et pour rendre compte des logiques historiques, politiques, sociales et militantes qui permettent de comprendre de tels engagements. Une telle démarche impose alors de se confronter à un ensemble de travaux qui, selon deux approches bien distinctes, se sont intéressés aux militants féministes.

Un objet sous-étudié

La question de la participation des hommes aux luttes féministes a principalement été traitée de deux manières par les sciences sociales, en France et dans les pays anglophones, principalement aux États-Unis³. La première, surtout retenue par des travaux

¹ Françoise Picq, *Libération des femmes, les années-mouvement*, Seuil, Paris, 1993, p. 16-17.

² Voir Gabrielle Schütz, *La mixité dans les associations féministes*, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Université Paris X Nanterre, 2004, p. 79-88. De la même manière, j'ai été contacté à quatre reprises lors des deux dernières années par des journalistes qui souhaitaient aborder la question des « hommes féministes ».

³ Pour des raisons d'accès à la langue, mais aussi de domination culturelle et scientifique, cette revue de littérature se réfère uniquement à des travaux en français et en anglais. Maîtrisant l'espagnol, les quelques recherches que j'ai menées ne m'ont pas permis de trouver de travaux sur ce sujet en espagnol. Aussi, il n'est

historiques et, plus récemment, sociologiques, a consisté à restituer l'engagement d'hommes dans les différents combats politiques qui ont émaillé les histoires des féminismes occidentaux et/ou à interroger les effets de la mixité sur les collectifs militants. Ce premier ensemble de travaux est cependant faiblement développé, particulièrement en France. En effet, c'est une seconde approche, très majoritairement mise en œuvre dans les contextes anglo-saxons et dans des disciplines telles que la philosophie, la sociologie, la littérature ou l'étude des civilisations, qui a donné matière au plus grand nombre de publications sur le sujet. Ces travaux se donnent pour objectif d'interroger la possibilité ou l'impossibilité de l'appropriation de la critique féministe par les hommes et/ou de prescrire les « bonnes » modalités de participation pour les hommes.

Une prise en compte tardive et partielle de la mixité

L'histoire des féminismes, tout comme l'histoire des femmes, trouvent leurs origines dans leur liaison avec les mouvements féministes¹. Dès la fin du 19^{ème} siècle, les militantes sont soucieuses d'inscrire leur action dans la continuité de précurseurs-euses² : les penseurs de l'égalité des sexes, tels François Poullain de la Barre, le marquis de Condorcet et John Stuart Mill, sont alors particulièrement à l'honneur en même temps qu'ils servent de légitimation pour la cause défendue. Significativement, la première histoire des féminismes français, publiée en 1921, accorde à ces hommes une place importante³. Dans les années 1970, c'est l'écrivaine féministe Benoîte Groult qui à son tour leur rend hommage dans son ouvrage *Le féminisme au masculin*⁴. De même, l'*Histoire du féminisme français* de Maïté Albistur et Daniel Armogathe s'y attarde longuement pour l'époque médiévale et moderne mais fait le récit, pour le 20^{ème} siècle, d'un mouvement

pas à exclure que des recherches dans d'autres langues (allemand, italien, néerlandais...) existent, bien qu'elles ne soient pas mentionnées dans les textes étudiés.

¹ Florence Rochefort, « Réflexions à propos de l'histoire du féminisme », in Anne-Marie Sohn et Françoise Thélamon (dir.), *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Perrin, Paris, 1998, p. 195-203.

² À chaque fois qu'un terme désignera indistinctement un (des) homme(s) ou une (des) femme(s), nous le signalerons en rajoutant un tiret et la terminaison féminisée. Par ailleurs, nous féminiserons l'ensemble des noms de métiers, grade ou fonction mentionnés.

³ Léon Abensour, *Histoire générale du féminisme des origines à nos jours*, Delagrave, Paris, 1921.

⁴ Benoîte Groult, *Le féminisme au masculin*, Denoël-Gonthier, Paris, 1977.

féministe au féminin¹, tout comme l'ouvrage d'Andrée Michel, *Le féminisme*, publié en 1979². Dix ans plus tard, Élisabeth Badinter consacre un ouvrage aux révolutionnaires de 1789 qui ont pris position en faveur de l'égalité hommes/femmes³.

Ce n'est qu'à la fin des années 1980, à la faveur d'un processus d'institutionnalisation des études féministes ou sur les femmes⁴, que les premières recherches historiques centrées sur les mouvements féministes apparaissent. Le changement majeur consiste alors à se défaire d'une histoire de la pensée de l'égalité des sexes pour étudier l'apparition, le développement et la disparition de mouvements collectifs de revendication de cette égalité. À travers cette perspective, le regard est principalement porté sur l'engagement des femmes : les militants sous la III^e République, lorsqu'ils sont mentionnés, sont désignés comme des « soutiens »⁵ et les hommes sont presque absents des travaux sur la période postérieure à 1945, particulièrement sur les années 1970⁶. En effet, si certains militants ou la mixité sont relevés par les auteures, ces éléments ne font pas, ou très peu, l'objet d'analyse attentive, contrairement aux parcours des militantes. Le présupposé d'un féminisme quasi uniquement féminin se retrouve alors dans les synthèses sur l'histoire des féminismes proposées au début des années 2000⁷.

Comment comprendre cette marginalisation de la question de la participation des hommes ? D'abord, et il faut clairement le souligner, les hommes sont minoritaires, voire très largement minoritaires, comme nous le verrons par la suite. Il ne s'agit donc pas de contester l'historiographie des mouvements féministes, mais de chercher à comprendre les raisons pour lesquelles les premières recherches n'ont pas prêté attention à un fait, certes marginal, mais non moins *réel*. Il faut, nous semble-t-il, faire un détour par l'histoire de

¹ Maïté Albistur et Daniel Armogathe, *Histoire du féminisme français du moyen-âge à nos jours*, Éditions des femmes, Paris, 1977.

² Andrée Michel, *Le féminisme*, PUF, Paris, 1979.

³ Élisabeth Badinter, *Paroles d'hommes (1790-1793)*, POL éditeur, Paris, 1989.

⁴ Voir Rose-Marie Lagrave, « Recherche féministe ou recherche sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 83, 1990, p. 27-39, Claude Zaidman, « Institutionnalisation des études féministes », *Cahiers du CEDREF*, 4-5, 1995, p. 131-137 et Christine Bard, « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002) », *Nouvelles questions féministes*, 22(1), 2003, p. 14-30.

⁵ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 126, Christine Bard, *op. cit.*, 1995(a), p. 43.

⁶ Sylvie Chaperon, *Les années Beauvoir (1945-1970)*, Fayard, Paris, 2000, Naty Garcia Guadilla, *Libération des femmes. Le MLF*, PUF, Paris, 1981 et Claire Duchon, *Feminism in France from may '68 to Mitterrand*, Routledge et Kegan Paul, Londres, 1986, Françoise Picq, *op. cit.*, 1993, Sandrine Garcia, *Le féminisme, une révolution symbolique ? Étude des luttes symboliques autour de la condition féminine*, Thèse de Doctorat en sociologie, EHESS, Paris, 1993.

⁷ Michèle Riot-Sarcey, *Histoire du féminisme*, La Découverte, Paris, 2002, Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, Françoise Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Le siècle des féminismes*, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, Paris, 2004.

l'histoire des féminismes¹ pour comprendre ce désintérêt. En effet, développés en partie dans le sillage de l'histoire des femmes, les premiers travaux d'histoire des féminismes se sont inscrits dans « un projet de remémoration » dont le but était de rendre visibles des mobilisations collectives, mais aussi des femmes, que l'histoire avait oubliées². En outre, les liens des études féministes, qui se développent à partir des années 1970, avec le Mouvement de libération des femmes (MLF) forment un cadre d'appréhension du féminisme fortement modelé par l'expérience de la non mixité, d'autant plus que certaines des auteures de ces travaux ont elles-mêmes été des militantes actives durant les années 1970, à l'image de Françoise Picq ou de Naty Garcia Guadilla. Dès lors, si la mixité de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle est évoquée, elle n'est que marginalement étudiée.

En outre, ce n'est qu'à la faveur des avancées de ces premiers travaux que de nouvelles questions peuvent être adressées par les chercheurs-euses aux mouvements féministes. Parmi celles-ci, la participation des hommes peut être désormais abordée sans qu'elle paraisse une opération savante d'invisibilisation des femmes, la participation massive de ces dernières étant dorénavant un acquis. De plus, le nouveau contexte militant, qui réinterroge la mixité, et l'avènement des études genre, notamment en sociologie et en histoire³, qui insistent sur la dimension relationnelle de la construction des catégories de sexe, permettent de réinterroger la dimension genrée des mobilisations féministes. Ainsi, au début des années 2000, deux mémoires de sociologie s'intéressent aux associations mixtes contemporaines et mettent en évidence les tensions qui émergent dans ces collectifs, notamment autour de l'enjeu de la reproduction des rapports de pouvoir entre femmes et hommes⁴. Par la suite, ce sont les années 1970 qui sont réinterrogées sous

¹ Voir notamment, Geneviève Fraisse, « Singularité féministe. Historiographie critique de l'histoire du féminisme en France », in Michelle Perrot (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Rivages, Marseille et Paris, 1984, p. 190-204, Florence Rochefort, *op. cit.*, 1998 et Brigitte Studer et Françoise Thébaud, « Entre histoire et mémoire », in Éliane Gubin *et alii* (dir.), *op. cit.*, p. 28-45.

² Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes*, ENS éditions, Lyon, 1998, p. 66-68. Voir également Michelle Perrot, « Genre et histoire du féminisme en France », in Christine Bard, Christian Baudelot et Janine Mossuz-Lavau, *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Éditions de La Martinière, Paris, 2004, p. 215-229.

³ Voir ainsi Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait et Anne Revillard, *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*, De Boeck, Bruxelles, 2008. Voir également la quatrième partie, intitulée « Le temps du genre et de la reconnaissance », insérée pour la réédition du livre de Françoise Thébaud, dont le titre s'est lui aussi vu ajouter le terme genre (Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, ENS éditions, Lyon, 2007).

⁴ Liane Henneron, *Les recompositions du mouvement féministe, 1981-2002*, Mémoire de DEA en sociologie, EHESS, Paris, 2002, Gabrielle Schütz, *op. cit.*

l'angle du genre et à la faveur d'un élargissement des objets d'étude au-delà du seul MLF parisien. D'abord, Sandrine Garcia montre l'importance et l'ambiguïté du rôle des médecins dans la lutte pour la libéralisation de l'avortement¹. Plus récemment, le travail de thèse de Bibia Pavard sur les questions de contraception et d'avortement, des années 1950 à la fin des années 1970, souligne la pertinence d'une approche genrée des mobilisations féministes et met en évidence les effets variables de l'engagement d'hommes dans ces combats². Ce travail constitue également une contribution pionnière dans l'étude de la participation des hommes aux combats féministes des années 1970. L'année 2010 semble d'ailleurs marquer un tournant : outre cette thèse, un mémoire de Master 2 d'histoire a interrogé les logiques d'engagement féministe dans les années 1970 au niveau local à partir d'une approche genrée³ ; l'Institut Émilie du Châtelet a organisé un colloque consacré à « l'engagement des hommes pour l'égalité des sexes »⁴ ; l'ouvrage de Benoîte Groult sur le « féminisme au masculin » a été réédité⁵ ; enfin, un livre collectif sur l'engagement suffragiste d'hommes britanniques a été publié⁶.

Cependant, le fait que cette dernière publication concerne la Grande-Bretagne est révélateur du décalage existant entre l'analyse des mouvements français et celle des mouvements britanniques ou américains. En effet, dès 1982, Sylvia Strauss publiait un ouvrage sur la participation des hommes aux luttes pour les droits des femmes en Grande-Bretagne au 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle⁷. Depuis, plusieurs recherches ont traité de l'engagement féministe d'hommes et ont enrichi l'histoire des mobilisations féministes américaines et britanniques principalement. Parmi ces travaux, on peut citer *Against the tide : pro-feminist men in the United-States, 1776-1990*, imposant volume édité en 1992

¹ Sandrine Garcia, « Expertise scientifique et capital militant. Le rôle des médecins dans la lutte pour la légalisation de l'avortement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 158, 2005, p. 96-115.

² Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010.

³ Pauline Rameau, *S'engager pour les droits des femmes. Approches genrées du féminisme de la deuxième vague*. Dijon – Saint-Étienne, Mémoire de Master 2 recherche en histoire, Université de Bourgogne, 2010.

⁴ Organisé du 11 au 13 février 2010 au Muséum national d'histoire naturelle. Pour un compte rendu de ce colloque, voir Alban Jacquemart, « À propos du colloque *L'engagement des hommes pour l'égalité des sexes* », *Bulletin d'Archives du féminisme*, 17, 2010, p. 41-42.

⁵ Benoîte Groult, *Le féminisme au masculin*, Grasset, Paris, 2010 [1977].

⁶ Martine Monacelli et Michel Prum (dir.), *Ces hommes qui épousèrent la cause des femmes. Dix pionniers britanniques*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2010.

⁷ Sylvia Strauss, « *Traitors to the masculine cause* ». *The men's campaigns for women's rights*, Greenwood press, Westport, 1982.

par Michael S. Kimmel et Thomas E. Mosmiller qui, après une introduction étoffée¹, regroupe de nombreux textes d'hommes américains en faveur de l'égalité des sexes de la fin du 18^{ème} siècle à la fin du 20^{ème} siècle². On peut également relever la parution de *The men's share ?*, ouvrage collectif sur la place, parfois conflictuelle, des hommes dans les luttes suffragistes en Grande-Bretagne³. Plus récemment, la *Revue française d'études américaines* a consacré un numéro entier à la participation des hommes aux mouvements féministes américains du début du 20^{ème} siècle⁴. En outre, l'existence aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Canada ou en Australie de multiples groupes ou initiatives féministes réunissant uniquement des hommes (ce qui, nous le verrons, reste très marginal en France) a conduit au développement de travaux sur ces mobilisations à diverses époques et a amené des sociologues à s'intéresser au militantisme féministe des hommes⁵.

Cet essor est également en partie une conséquence de l'émergence de recherches sur les hommes et les masculinités⁶ : en travaillant sur la diversité des masculinités, plusieurs auteurs ont en effet perçu les militants féministes comme un champ d'investigation important. Dès lors, la plupart des ouvrages de synthèse ou dictionnaires sur les hommes et/ou les masculinités contient un ou plusieurs articles sur la participation des hommes aux mouvements féministes, notamment à travers des groupes non mixtes⁷. Le

¹ L'introduction est signée uniquement par Michael S. Kimmel et propose une vision historique de l'engagement des hommes dans les combats féministes. Elle reprend ainsi en partie des travaux antérieurs de l'auteur, dont Michael S. Kimmel, « Men's response to feminism at the turn of the century », *Gender and society*, 1(3), 1987, p. 261-283.

² Michael S. Kimmel et Thomas E. Mosmiller (dir.), *Against the tide : pro-feminist men in the United-States, 1776-1990*, Beacon press, Boston, 1992. Dans une démarche plus militante et moins historique, Jon Snodgrass avait également publié 15 ans plus tôt un livre avec des textes d'hommes engagés pour l'égalité des sexes (Jon Snodgrass, *A book of readings for men against sexism*, Times change press, Albion, 1977).

³ Angela V. John et Claire Eustance (dir.), *The men's share ? Masculinities, male support and women's suffrage in Britain, 1890-1920*, Routledge, Londres et New-York, 1997.

⁴ « Le féminisme américain à l'épreuve des hommes », *Revue française d'études américaines*, 114, 2007.

⁵ Outre les travaux précédemment cités, qui étudient également ces groupes, on se reportera notamment, à Harry Christian, *The making of anti-sexist men*, Routledge, Londres et New-York, 1994, Michael A. Messner, *Politics of masculinities. Men in movements*, Altamira press, Oxford, 2000, Amanda Goldrick-Jones, *Men who believe in feminism*, Praeger, Westport, 2002(b), Michael Flood, « Men's collective struggles for gender justice. The case of antiviolenace activism », in Michael S. Kimmel, Jeff Hearn et R. W. Connell (dir.), *Handbook of studies on men and masculinities*, Sage, Thousand Oaks, Londres et New Delhi, 2004, p. 458-466.

⁶ Nous reviendrons plus loin dans cette introduction sur le développement de ce champ de recherche.

⁷ Il peut s'agir d'articles inédits ou de réédition d'articles. Voir par exemple Amy Aronson et Michael S. Kimmel (dir.), *Men and masculinities. A social, cultural and historical encyclopedia*, ABC-Clio, Santa Barbara, 2004, Michael S. Kimmel, Jeff Hearn et R. W. Connell (dir.), *op. cit.*, Michael S. Kimmel, *The history of men*, State university of New-York press, New-York, 2005, Stephen M. Whitehead (dir.), *Men and masculinities. Critical concepts in sociology* (5 volumes), Routledge, Londres et New-York, 2006, Michael

travail de la sociologue Judith Taylor sur les effets de la mixité dans le cadre d'une mobilisation en faveur de l'avortement en Irlande au début des années 1990 constitue alors un des rares travaux se confrontant à la question de l'engagement des hommes dans un mouvement féministe mixte contemporain¹.

La littérature sur le militantisme féministe des hommes dans les contextes américains et britanniques est donc plus conséquente que pour le cas français², à tel point qu'en 2009 est publié un ouvrage de synthèse intitulé *Men and feminism*³. Cependant, l'ensemble de ces travaux laisse de côté de nombreuses questions concernant tant le passé que le présent de la participation des hommes aux mouvements féministes, en France ou ailleurs. En outre, ils comportent deux principales limites dans l'analyse de l'engagement féministe des hommes. En premier lieu, on constate fréquemment une difficulté pour les auteur-e-s à circonscrire clairement leur objet d'étude. En effet, l'étiquette « hommes féministes » souvent attribuée cache en réalité indistinctement des penseurs de l'égalité des sexes, des militants, des soutiens ou simplement des hommes favorables à l'égalité entre femmes et hommes⁴. Harry Christian, par exemple, propose une analyse générale sur les hommes « anti-sexistes » à partir d'une population formée d'hommes engagés dans une démarche militante et d'hommes qui cherchent à développer des comportements non sexistes dans leur vie quotidienne⁵. Pourtant, toutes ces configurations ne constituent pas la même expérience ni ne traduisent les mêmes logiques sociales : si, par exemple, l'histoire des idées féministes ne peut pas être séparée de l'histoire des féminismes, une histoire et une sociologie des acteurs et actrices imposent de ne pas confondre les personnes agissant dans l'un et/ou l'autre domaine.

Deuxièmement, certains travaux entendent inverser la perspective de l'histoire des femmes en concevant leur travail de mise au jour de l'engagement des hommes comme un nouveau « projet de remémoration ». Ainsi, Sylvia Strauss feint de s'interroger dès la

Flood, Judith Kegan Gardiner, Bob Pease et Keith Pringle (dir.), *International encyclopedia of men and masculinities*, Routledge, Londres et New-York, 2007.

¹ Judith Taylor, « Les tactiques féministes confrontées aux 'tirs amis' dans le mouvement des femmes en Irlande », *Politix*, 78, 2007 [1998], p. 65-86.

² Ce décalage s'explique largement par la reconnaissance tardive des études féministes en France par rapport aux États-Unis (Éric Fassin, *Le sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2009, p. 27-69).

³ Shira Tarrant, *Men and feminism*, Seal press, Berkeley, 2009.

⁴ C'est le cas par exemple de Sylvia Strauss, *op. cit.*, de Michael S. Kimmel et Thomas E. Mosmiller (dir.), *op. cit.* ou de Pauline Rameau, *op. cit.*

⁵ Harry Christian, *op. cit.*, p. 12.

première phrase de son livre : « Où sont les hommes dans l'histoire des femmes ? Est-ce que les historiennes perpétuent les mêmes sortes de distorsions perpétrées par ces historiens qui écrivaient l'histoire sans les femmes ? »¹. Dès lors, ces hommes tendent à être considérés comme des héros oubliés qu'il s'agirait de réhabiliter. Michael S. Kimmel évoque ainsi des « héros possibles »² quand Michel Prum et Martine Monacelli entendent rendre « hommage »³ aux militants étudiés dans l'ouvrage collectif qu'ils dirigent et affirment qu'« il est temps que les femmes reconnaissent leur dette envers ces champions et leur rendent leur part d'héritage »⁴. De telles postures nous semblent non seulement doublement aveugles mais aussi aveuglantes. D'abord, elles introduisent de la symétrie là où il y a dissymétrie en oubliant les rapports sociaux de sexe. En effet, si l'histoire des femmes a dans un premier temps cherché à rendre visibles des femmes, c'est parce que les femmes avaient jusque là été écartées du regard androcentré de la *science*, en raison d'une position de domination des hommes qui avaient, sous couvert d'universalité, institué en réalité une *science* sur les hommes⁵. Dans ce sens, le processus d'invisibilisation des femmes dans l'histoire ne peut être mis en équivalence avec le silence fait sur quelques hommes. De plus, ces points de vue ignorent, ou feignent d'ignorer, la disqualification académique, encore prégnante aujourd'hui, de l'objet « féminisme », particulièrement en France. Or, en raison de cette disqualification, l'étude des mouvements féministes a été tardive et demeure encore largement incomplète⁶. L'analyse de l'engagement féministe des hommes s'inscrit donc dans le prolongement de ces travaux pionniers, à l'écart d'une volonté de réparation d'un oubli qui serait engendré par le « fossé creusé entre les sexes par certaines militantes radicales »⁷. Enfin, en adoptant cette posture, les chercheurs-euses

¹ Sylvia Strauss, *op. cit.*, p. XV. Traduction personnelle. « Where are the men in women's history ? Are women perpetuating the same kinds of distortions perpetrated by those historians who wrote histories devoid of women ? ».

² Michael S. Kimmel, « Introduction », in Michael S. Kimmel et Thomas E. Mosmiller (dir.), *op. cit.*, p. 1-51, p. 45. Traduction personnelle. « Possible heroes ».

³ Michel Prum, « Présentation de l'ouvrage. Dix hommes en colère », in Martine Monacelli et Michel Prum (dir.), *op. cit.*, p. 13-24, p. 13.

⁴ Martine Monacelli, « Introduction. Des hommes féministes ? », in Martine Monacelli et Michel Prum (dir.), *op. cit.*, p. 25-50, p. 30.

⁵ À propos de l'histoire, Georges Duby et Michelle Perrot soulignent ainsi en préface de *l'histoire des femmes en Occident* qu'elle est « un métier d'hommes qui écrivent l'histoire des hommes, présentée comme universelle » (Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident* (5 tomes), Plon, Paris, 1991/1992).

⁶ À ce titre, le faible nombre de spécialistes des mobilisations féministes en France, notamment au regard de l'importance historique, politique et culturelle de ces mouvements, semble significatif.

⁷ Martine Monacelli, *op. cit.*, p. 25.

retirent toute possibilité d'appréhender les conflits générés par la mixité dans les collectifs militants, d'autant que l'héroïsation est majoritairement exprimée à travers le procédé biographique¹. Dès lors, en idéalisant ces hommes, de surcroît « victimes de l'oubli », ces travaux ne permettent pas de réinsérer les parcours militants dans leur contexte politique.

Des approches normatives

À côté de ces premières recherches, fondées sur des enquêtes documentées par des archives, des entretiens et/ou des observations, tout un ensemble d'écrits académiques aborde la question des hommes et des féminismes sous un angle plus théorique. Ces travaux, principalement réalisés par des chercheurs-euses anglo-saxon-ne-s, se concentrent alors davantage sur la possibilité, tant politique que pratique, de la participation d'hommes aux mouvements féministes. Ainsi, dès 1971, deux femmes, militantes et universitaires, interrogent « la place de l'homme dans la libération des femmes »². Elles postulent alors, à contre-courant de la plupart des féministes de l'époque, que les hommes sont « moralement obligés »³, à titre réparateur, de participer au changement des rapports sociaux de sexe et proposent aux hommes cinq façons d'agir pour participer, à leur façon, au changement. Ce n'est cependant que dans les années 1980 que le sujet va être à nouveau abordé. En 1984, la féministe afro-américaine bell hooks⁴ affirme ainsi que les hommes sont « des camarades de lutte » (*comrades in struggle*) qu'il faut inclure dans le mouvement féministe, en particulier parce que l'exclusion des hommes participe à éloigner du mouvement de nombreuses femmes, notamment les plus défavorisées et les femmes de couleur⁵. En revanche, au mois de décembre de la même année, la question des hommes et du féminisme est débattue lors de deux sessions, intitulées « Men in feminism », du congrès de la *Modern language association*, et publiées sous forme d'un livre collectif en

¹ Le colloque de l'Institut Émilie du Châtelet précédemment mentionné a ainsi donné lieu à plusieurs communications visant à retracer une biographie, souvent héroïsée, d'un penseur ou d'un militant.

² Traduction personnelle. Elsie Adams et Mary Louise Briscoe, « Man's role in women's liberation », in Elsie Adams et Mary Louise Briscoe (dir.), *Up against the wall, mother... On women's liberation*, Glencoe press, Beverly Hills, 1974 [1971], p. 375-383.

³ *Ibid.*, p. 380. Traduction personnelle. « Morally obligated ».

⁴ Universitaire et militante féministe, bell hooks refuse d'utiliser les majuscules pour son nom et son prénom pour minimiser l'importance de son nom par rapport au contenu de ses écrits.

⁵ « *Comrades in struggle* » est le titre d'une sous-partie dans bell hooks, *Feminist theory : from margin to center*, South end press, Cambridge MA, 2000 [1984], p. 68-83.

1987¹. La première phrase du premier article révèle alors la manière dont est appréhendé le sujet : « la relation des hommes au féminisme est une relation impossible »². L'ouvrage se compose donc d'une série d'articles qui interrogent, par le biais de la philosophie, de la linguistique, de la psychanalyse ou de la littérature, ce postulat, et formulent différentes propositions pour rendre possible cette « relation impossible ». Si des points de vue parfois opposés sont présentés, l'ensemble des contributions s'appuie cependant sur deux postulats : la participation des hommes est problématique, et cette tension inhérente ne peut être résolue que par une reconfiguration/redéfinition de l'identité masculine. Cet ouvrage pionnier préfigure alors l'émergence de toute une série de travaux qui s'efforceront d'interroger la possibilité pour les hommes de participer à la critique féministe. Ainsi, pour les spécialistes en littérature Joseph Allen Boone et Toril Moi, qui répondent à ce premier ouvrage à travers deux textes publiés en 1989³, si le féminisme des hommes peut poser des questions, rien ne s'oppose pour autant à ce qu'ils soient féministes. En revanche, un colloque organisé à Cambridge en 1990⁴ est proche de la perspective critique des sessions « Men in feminism », certains auteurs ayant d'ailleurs participé aux deux et étant présents à Cambridge pour répondre aux critiques formulées à propos de leur première intervention. Dans ce sens, le titre du colloque, « Men and feminism », est transformé en *Between men and feminism* pour la publication des actes. Ce changement vise à souligner la distance qui existe entre les hommes et le féminisme en même temps qu'il désigne l'espace de connexion entre ces deux pôles que représente l'ouvrage⁵.

À partir des années 1990, le développement des études sur les hommes et les masculinités s'accompagne en outre d'un intérêt grandissant sur la relation entre hommes et féminismes. Ainsi, lorsque le sociologue anglais David H. J. Morgan publie un livre sur l'étude des hommes en tant qu'individus genrés, il consacre son premier chapitre, intitulé « Men and feminism », à la manière dont certains universitaires hommes ont pu s'approprier ou être influencés par la critique féministe pour étudier la construction sociale

¹ Alice Jardine et Paul Smith (dir.), *Men in feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1987.

² Stephen Heath, « Male feminism », in Alice Jardine et Paul Smith (dir.), *op. cit.*, p. 1-32, p. 1. Traduction personnelle. « Men's relation to feminism is an impossible one ».

³ Joseph Allen Boone, « Of me(n) and feminism : who(se) is the sex that writes ? », in Linda Kauffman (dir.), *Gender and theory. Dialogues on feminist criticism*, Basil Blackwell, Oxford et New-York, 1989, p. 158-180, Toril Moi, « Men against patriarchy », in Linda Kauffman (dir.), *op. cit.*, p. 181-188.

⁴ Il fait l'objet d'une publication deux ans plus tard : David Porter (dir.), *Between men and feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1992.

⁵ David Porter, « Introduction », in David Porter (dir.), *op. cit.*, p. 1-10, p. 4-5.

de la masculinité¹. De plus, un chapitre est également consacré à l'engagement suffragiste d'hommes aux États-Unis et en Grande-Bretagne². C'est également à partir de travaux sur les masculinités que la sociologue R. W. Connell interroge la possibilité de participation des hommes au féminisme³. Mais c'est à partir de la fin des années 1990, et particulièrement dans les années 2000, que les publications se multiplient. Toutes défendent alors la possibilité, voire la nécessité, de la participation des hommes aux mouvements féministes, mais soulignent aussi dans leur majorité les difficultés qui s'en suivent et proposent des solutions. Les sociologues Doris W. Ewing et Steven P. Schacht mettent ainsi particulièrement en avant cette perspective. En 1997, il et elle dirigent un numéro spécial de l'*International journal of sociology and social policy* où différentes contributions soulignent la nécessité d'un engagement des hommes, notamment par le biais d'une réflexion sur la masculinité⁴. L'année suivante, les deux auteur-e-s dirigent un ouvrage qui poursuit ces idées et appellent les mouvements féministes à cesser de se montrer suspects vis-à-vis des hommes, qui doivent pouvoir militer au même titre que les femmes pour assurer des victoires au féminisme⁵. Leur ouvrage de 2004, enfin, développe les mêmes thématiques et avance que le reflux du mouvement féministe américain est en partie dû à l'exclusion des hommes⁶. Cependant, il et elle relèvent les obstacles à la participation des hommes et proposent, pour les dépasser, six règles que ceux-ci doivent respecter⁷.

L'attention particulière aux modalités d'engagement des hommes constitue alors l'une des caractéristiques majeures de cette littérature. Le livre collectif dirigé par le philosophe américain Tom Digby, en 1998⁸, regroupe ainsi plusieurs propositions : par exemple, Michael S. Kimmel propose aux hommes de se constituer en « Amicale

¹ David H. J. Morgan, *Discovering men*, Routledge, Londres et New-York, 1992, p. 6-23.

² *Ibid.*, p. 141-159.

³ R. W. Connell, « Men and women's movement », *Social policy*, 23(4), 1993, p. 72-78. Chercheuse transgenre, les premiers travaux de l'auteure sont signés Robert W. Connell. Par la suite, elle utilisera uniquement ses initiales R. W. ou Raewyn.

⁴ Doris W. Ewing et Steven P. Schacht (dir.), « Feminism and men : towards a relational understanding of patriarchy and cooperative social change », *International journal of sociology and social policy*, 17(1-2), 1997.

⁵ Doris W. Ewing et Steven P. Schacht (dir.), *Feminism and men : reconstructing gender relations*, New-York university press, New-York, 1998. Le livre contient à la fois des textes déjà publiés et des textes inédits.

⁶ Doris W. Ewing et Steven P. Schacht, *Feminism with men. Bridging the gender gap*, Rowman and Littlefield, Lanham, 2004.

⁷ *Ibid.*, p. 161.

⁸ Tom Digby (dir.), *Men doing feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1998.

masculine du féminisme »¹, quand le philosophe Larry May défend un « modèle d'un point de vue masculin progressiste » en quatre dimensions². Dès lors, les publications sur hommes et féminismes n'interrogent plus le bienfondé de la participation des hommes, désormais acquis, mais les modalités de l'engagement. Mettant en avant la nécessité du développement d'une « masculinité féministe » (*feminist masculinity*)³, plusieurs auteur-e-s insistent notamment sur l'importance d'un jugement des militantes féministes sur les initiatives des hommes⁴.

Les études pionnières, on le voit, sont largement anglo-saxonnes. Dans le contexte français en effet, il semble que le célèbre texte de Christine Delphy en 1977 sur les « amis » du féminisme⁵, dans lequel la sociologue montre l'inévitable anti-féminisme d'une prise en charge par les hommes de la libération des femmes, ait eu pour effet de clore le débat. La philosophe italo-australienne Rosi Braidotti, qui connaît bien la France, peut alors affirmer au milieu des années 1980 qu'elle « ne peut pas imaginer un texte féministe français à propos des hommes dans le féminisme »⁶. Dans ce contexte, ce n'est que dans les années 2000 que deux auteurs francophones abordent la question. Au Québec, le politiste Francis Dupuis-Déri souligne l'importance d'une mobilisation des hommes en faveur du féminisme⁷ mais aussi la nécessité pour les féministes de « se donner des mesures pour se prémunir contre leur [des hommes] influence néfaste »⁸. De même, en France, le sociologue Léo Thiers-Vidal a cherché à mettre au jour les « pré-conditions »

¹ Michael S. Kimmel, « Who's afraid of men doing feminism ? », in Tom Digby (dir.), *op. cit.*, p. 57-68, p. 67. Traduction personnelle. « Gentleman's auxiliary of feminism ».

² Larry May, « A progressive male standpoint », in Tom Digby (dir.), *op. cit.*, p. 337-353. Traduction personnelle. « Model of a progressive male standpoint »

³ bell hooks, *Feminism is for everybody*, South end press, Cambridge MA, 2000, p. 67-71.

⁴ Ian Law, « Adopting the principle of pro-feminism », in Maurianne Adams, Warren J. Blumenfeld, Rosie Catañeda, Heather W. Hackman, Madeline L. Peters et Ximena Zúñiga (dir.), *Readings for diversity and social justice*, Routledge, Londres et New-York, 2000, p. 254-255, Amanda Goldrick-Jones, *op. cit.*, 2002(b).

⁵ Christine Delphy, « Nos amis et nous. Fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes », in Christine Delphy, *L'ennemi principal, 1. Économie politique du patriarcat*, Syllepse, Paris, 1998, p. 167-215. Texte publié sous le titre « Nos amis et nous, des fondements réels de quelques discours pseudo-féministes » dans le n°1 de *Questions féministes*, 1977.

⁶ Rosi Braidotti, « Envy : or with your brains and my looks », in Alice Jardine and Paul Smith (dir.), *op. cit.*, p. 233-241, p. 238. Traduction personnelle. « Cannot think of a French feminist text about men in pheminism ». L'auteure, qui pense incompatibles hommes et féminisme, entend ironiquement designer le féminisme des hommes par *pheninism*, compris comme un « sous-entendu phallique » (*phallic subtexts*).

⁷ Francis Dupuis-Déri, « Le féminisme au masculin », *Conjonctures*, 29, 1999, p. 59-65.

⁸ Francis Dupuis-Déri, « Les hommes proféministes : compagnons de route ou faux amis ? », *Recherches féministes*, 21(1), 2008, p. 149-169, p. 162.

nécessaires à l'engagement féministe des hommes¹.

Si l'ensemble de ces travaux permet de réévaluer l'appréhension de la relation entre hommes et féminismes, en soulevant les nombreux problèmes posés, ils se révèlent cependant insatisfaisants à plusieurs égards. D'abord, ces recherches ne s'appuient que très rarement sur un terrain, qu'il s'agisse de dépouillement d'archives, d'entretiens ou d'observations, ni même sur des travaux historiques et/ou sociologiques existants. Ils développent alors bien souvent une analyse a-historique et a-sociologique qui ne se fonde, au mieux, que sur l'expérience des auteur-e-s. Ceci conduit d'ailleurs les auteur-e-s, comme dans les travaux précédemment mentionnés, à ne jamais définir précisément ce qu'ils désignent sous le terme d'« hommes féministes ». Plus précisément, en raison du nombre important d'hommes universitaires qui se sont appropriés la critique féministe, notamment avec le développement des études sur les hommes et les masculinités, la plupart des auteur-e-s introduisent une confusion qui assimile « homme féministe » et « homme universitaire féministe »².

De plus, cette perspective désincarnée conduit à produire un discours doublement homogénéisant. En effet, en interrogeant les liens entre « les hommes » et « le féminisme », ces écrits postulent l'existence de deux entités homogènes qu'il s'agit de confronter : le groupe des hommes serait alors irrémédiablement dans une relation conflictuelle avec le féminisme. Or, l'existence d'une structure de domination des hommes sur les femmes n'implique ni l'uniformité du groupe des hommes ni une seule définition de la lutte contre cette domination. En conséquence, les relations entre féminisme et hommes ne peuvent être postulées, mais doivent être identifiées à travers des configurations spécifiques dans lesquelles les termes féminisme et homme prennent des significations particulières. Ces approches tendent donc à réifier le féminisme dans une définition unique et à passer sous silence la diversité du groupe des hommes. De surcroît, cette posture essentialise également les femmes en posant comme évidente, si ce n'est *naturelle*, la relation entre femmes et féminisme.

¹ LéoThiers-Vidal, « De la masculinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive », *Nouvelles questions féministes*, 21(3), 2002, p. 71-83. On peut également noter la critique adressée à certains travaux sur hommes et féminismes dans Huguette Dagenais et Anne-Marie Devreux, « Les hommes, les rapports sociaux de sexe et le féminisme : des avancées sous le signe de l'ambiguïté », *Nouvelles questions féministes*, 19(2-3-4) et *Recherches féministes*, 11(2), 1998, p. 1-22, p. 13-16.

² Cette focalisation sur les seuls universitaires est alors interprétée par Toril Moi comme la traduction de rivalités professionnelles entre hommes dans le monde académique bien plus que de débats intellectuels et politiques sur le féminisme (*op. cit.*, p. 186-188).

Enfin, la plupart de ces travaux développent une visée fortement normative de l'engagement féministe des hommes. Les textes cherchent en effet à définir ce que *doivent* ou *devraient* faire les hommes pour être *réellement* féministes et se révèlent prescripteurs de « bonnes conduites ». Ainsi, Steven P. Schacht et Doris W. Ewing considèrent que les hommes doivent appliquer six principes : abandonner leurs privilèges ; être prêts à appliquer les principes féministes à leurs vies ; affirmer que la fin de l'oppression des femmes est une priorité ; s'impliquer dans la promotion de l'égalité ; apprendre des formes de communication non hiérarchiques ; démontrer du respect envers les femmes¹. Cet exemple souligne à lui seul les multiples limites d'une telle démarche. D'abord, chaque point peut potentiellement susciter d'innombrables débats, tout autant que la question de l'évaluation de ces hommes au regard de ces critères se révélerait probablement controversée. Mais plus largement, on voit bien qu'une telle démarche est nécessairement située, dans la mesure où les critères retenus induisent une certaine définition du féminisme, et même une certaine conception de la domination masculine. Enfin, et surtout, ces perspectives interrogent, à notre sens, la relation entre hommes et féminisme dans le mauvais sens : en posant une définition *a priori* des « hommes féministes », elles s'interdisent d'explorer la complexité des différentes configurations sociales et historiques où des hommes se sont investis dans les mobilisations féministes. Or, c'est justement ce qu'il nous semble important d'analyser pour saisir les logiques sociales du militantisme féministe des hommes. Dans ce sens, la prétention normative nous paraît constituer une limite majeure de cette littérature.

Une sociologie de militants improbables

Une lecture critique, qui situe les apports et les limites des travaux sur hommes et féminismes, conduit à mettre alors la focale sur les raisons et les logiques de l'engagement d'hommes dans des luttes féministes à travers une sociologie des militants féministes. En outre, la perspective historique retenue (de 1870, moment où les mouvements féministes émergent, à 2010), permet de mettre au jour les permanences, les ruptures et les reconfigurations de ces engagements. Toutefois, cette perspective en sociohistoire suppose

¹ Steven P. Schacht et Doris W. Ewing, *op. cit.*, 2004, p. 161.

à la fois de préciser certains termes et de spécifier la démarche théorique qui guide cette recherche en relation avec les apports des recherches sur l'engagement militant.

Des « hommes féministes » aux « militants féministes »

Proposer d'étudier les militants féministes impose de clarifier ce que l'on entend par « militants » et « féministes » dans la mesure où ces deux termes soulèvent de nombreuses difficultés pour la recherche. D'abord, la figure du militant ouvrier, et singulièrement du militant communiste, a longtemps constitué la référence de l'engagement, dans l'univers militant comme dans la recherche en sciences sociales¹. Le militantisme était alors conçu sur le mode de la vocation et renvoyait à un investissement total, à la limite du sacrifice. Cette posture a cependant été critiquée pour son effet homogénéisant et donc réducteur d'engagements pourtant divers, pour sa vision enchantée d'un engagement totalement désintéressé, et pour la centralité donnée à la figure du militant communiste, censée synthétiser tous ces traits. À partir des années 1980, la prise en compte dans l'étude des mobilisations des militants des « nouveaux mouvements sociaux » a permis d'opérer un premier tournant. Ainsi, à la fin des années 1990, Jacques Ion oppose un « engagement militant », en voie de disparition sous l'effet de l'individualisation, à un « engagement distancié », forme nouvelle du militantisme caractérisée par une plus forte séparation entre sphère privée et sphère militante, un engagement sur une durée et des objectifs plus limités, et un désengagement plus aisé². Bien que cette conception idéalise un avant et un après et reconduit une vision étroite du militantisme³, elle invite cependant à être attentif à la diversité des formes d'engagement. Ainsi, la centralité de l'étude des trajectoires militantes dans la sociologie de l'engagement, particulièrement depuis les années 2000, a conduit à redéployer la notion de militant, au

¹ Sur l'évolution de la définition du militantisme dans les sciences sociales, voir Olivier Fillieule et Bernard Pudal, « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », in Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2010, p. 163-184.

² Jacques Ion, *La fin des militants ?*, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, Paris, 1997. Cette distinction a été par la suite reformulée en termes de « militant affilié » et de « militant affranchi » (Spyros Franguiadakis, Jacques Ion et Pascal Viot, *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 2005, p. 71-86).

³ Pour une synthèse des critiques de l'ouvrage de Jacques Ion, voir Alexandre Lambelet, « Engagement distancié », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences po, Paris, 2009, p. 206-212.

point qu'« il n'est guère d'activité sociale qui n'ait ses militants dès lors qu'elle tend à devenir une cause pour celui qui l'exerce »¹. De la même manière, les débats autour de la définition des mouvements sociaux² invitent à saisir le militantisme en dehors du seul cadre organisationnel « classique ». Les recherches sur les mouvements féministes, par exemple, incitent à considérer comme militantisme l'action de femmes, et parfois d'hommes, dans des institutions étatiques ou dans des sphères sociales traditionnellement exclues du cadre des mouvements sociaux³. On peut donc conclure, avec Olivier Fillieule, que pour définir qui est militant et qui ne l'est pas, il faut « [faire] parler les objets ! »⁴.

Comment dès lors faire parler les mouvements féministes ? La perspective historique rend inopérante une définition du militantisme féministe par le répertoire d'actions mobilisé ou par les caractéristiques des groupes ou des personnes qui portent les revendications. Apparues à la fin du 19^{ème} siècle, les formes collectives de revendications des droits des femmes, autour d'associations, privilégient la contestation par le biais d'une presse militante et de réunions publiques jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Les mouvements féministes sont alors constitués de membres d'associations, mais également de femmes et d'hommes qui défendent les revendications féministes dans l'espace public, à travers la littérature, des professions supérieures ou la politique, sans appartenir pour autant à un collectif. Les mouvements féministes des années 1970 sont, pour leur part, très hétérogènes : le répertoire varie de manifestations publiques visant à marquer l'opinion aux groupes de paroles restreints et fermés, tandis que les formes militantes vont des plus formelles (association loi 1901, parfois financées par l'État ou groupe femmes dans un parti) au plus informelles (groupe non officiel, sans structure, ni hiérarchie ou adhésion). Enfin, depuis les années 1990, les mouvements féministes

¹ Olivier Fillieule et Bernard Pudal, *op. cit.*, p. 163-164.

² Pour une synthèse critique récente des reformulations successives de la définition des mouvements sociaux, voir Olivier Fillieule, « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et sociétés*, 28(1), 2009(a), p. 15-36.

³ Dans le cadre français, on peut ainsi penser au travail de Sylvie Chaperon sur le renouveau du féminisme dans les années 1950 via la réception du *Deuxième sexe* ou le mouvement protestant Jeunes femmes (Sylvie Chaperon, *op. cit.*, 2000), à l'étude de Bibia Pavard sur le rôle de la presse dans la lutte pour la libéralisation de la contraception puis de l'avortement (Bibia Pavard, « Contraception et avortement dans *Marie Claire* (1955-1975). De la méthode des températures à la méthode Karman », *Le temps des médias*, 12, 2009(a), p. 100-113), aux recherches d'Anne Revillard sur le féminisme d'État (Anne Revillard, *La cause des femmes dans l'État : une comparaison France-Québec (1965-2007)*, Thèse de Doctorat en sociologie, ENS Cachan, 2007), ou à l'analyse par Laure Bereni des multiples actrices du mouvement pour la parité dans les années 1990 (Laure Bereni, *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, Thèse de Doctorat en sociologie, Université Paris 1, 2007(a)).

⁴ Olivier Fillieule, *op. cit.*, 2009(a), p. 36.

renvoient aussi bien à des instances étatiques chargées des droits des femmes qu'à des micro-groupes éphémères, en passant par une nébuleuse d'associations, aussi diverses qu'il existe de répertoires d'actions, de degrés d'institutionnalisation ou d'objectifs de lutte, et par des commissions femmes dans les partis politiques, syndicats ou associations généralistes. Dans ce contexte, se donner pour objectif l'étude des militants féministes depuis 1870 conduit potentiellement à étudier un nombre et une variété considérables d'acteurs. Aussi avons-nous opté pour une définition stricte : nous entendons ici par militants féministes l'ensemble des hommes qui appartiennent à un groupe, formel ou informel, participant de fait, à un titre ou à un autre, aux mouvements féministes.

Cette acceptation du terme de « militant » appelle plusieurs remarques. D'abord, nous entendons par « appartenir à un groupe », au-delà de l'adhésion, la participation à une ou différentes activités du groupe. En effet, l'adhésion n'existe pas pour les groupes informels, la simple adhésion n'est pas nécessairement synonyme de participation, et la participation à la vie d'un groupe ne s'accompagne pas automatiquement d'une adhésion. Précisons en outre que, si nous réservons le terme de militant pour des hommes qui ont participé plusieurs fois et/ou régulièrement aux activités d'un groupe, nous n'avons pas introduit le critère de durée dans notre définition car il nous a semblé impossible de délimiter un avant et un après qui permette d'établir une distinction significative pour les multiples configurations de l'engagement. De plus, cette définition restrictive offre, selon nous, trois avantages. D'abord, elle permet la comparaison entre les différentes périodes étudiées : depuis les années 1870, il y a toujours eu des hommes qui ont participé à des groupes féministes. En outre, la particularité de ces hommes est d'avoir été ou d'être en relation avec des militantes féministes, ce qui n'est pas nécessairement le cas d'un écrivain ou d'un homme politique en faveur de telle revendication ou de telle autre. Or, il nous a semblé que l'un des enjeux de l'analyse du militantisme féministe masculin était de saisir le cadre relationnel dans lequel celui-ci pouvait s'exercer. Enfin, définir les militants à partir de leurs relations avec les groupes féministes offre une perspective dynamique, impliquant souvent un début et une fin de la participation, plutôt que d'imposer une vision statique¹. Nous avons donc privilégié les démarches collectives aux démarches individuelles. S'il ne s'agit pas de nier la possibilité d'un militantisme féministe individuel,

¹ Précisons que, pour des raisons stylistiques, nous utiliserons par la suite de manière interchangeable militantisme, participation et engagement.

à travers par exemple l'exercice d'une profession, se focaliser sur les groupes permet d'atténuer la dimension toujours normative de la « labellisation », d'autant que le mot « féminisme » est particulièrement l'objet de controverses et de luttes de définition dans l'espace militant comme scientifique¹. En effet, alors que l'appartenance ou non d'un groupe aux mouvements féministes peut être déterminée à partir des revendications politiques formulées par le collectif, classer des individus en dehors de toute participation à des collectifs organisés suppose d'évaluer et de labelliser des pratiques, réduisant ainsi la complexité et la dynamique des engagements individuels et des rapports au féminisme. C'est dans ce sens que notre travail se propose d'étudier des *militants féministes* et non des *hommes féministes*.

L'approche par l'appartenance à un collectif permet en outre d'écarter deux écueils dans la tentative de délimiter le féminisme. Elle pose, d'abord, des limites claires à l'objet étudié, tandis que la dimension individuelle empêche d'établir des frontières nettes. On pense ici particulièrement à toutes les pratiques individuelles de subversion des normes de genre, qu'il apparaît difficile de classer, *a priori*, comme féministes ou non féministes. La pratique du port de la jupe par les hommes peut fournir un bon exemple : alors que cette pratique peut être considérée par l'observateur-trice comme féministe en ce qu'elle défie les normes de genre, les discours des acteurs peuvent varier de la subversion des identités sexuées et sexuelles à la virilisation et l'hétérosexualisation de la jupe². D'autre part, cette démarche offre l'avantage de minimiser l'écueil normatif repéré précédemment : il ne s'agit pas d'évaluer, à partir d'une définition du féminisme préalablement posée – et nécessairement normative –, les pratiques d'hommes pour leur attribuer ou non le « label » féministe³. Il est donc probable que les lectrices et lecteurs, comme moi-même, et à partir de leur propre définition du féminisme, jugeront non féministes, voire anti-féministes, certaines citations des hommes rencontrés. Ce qui fait l'unité de notre objet d'étude n'est donc pas une idéologie, des croyances ou le recours à des pratiques singulières, mais

¹ Sylvie Chaperon rappelle ainsi que « définir le féminisme est un acte politique » puisqu'« il s'agit souvent de désigner le 'vrai' ou le 'bon' féminisme », y compris dans la recherche (Sylvie Chaperon, « 1945-1970, reprendre l'histoire du féminisme », in Anne-Marie Sohn et Françoise Thélamon (dir.), *op. cit.*, p. 205-215, p. 210). Nous verrons en outre dans la suite de la thèse que les enjeux sont particulièrement importants au sujet des hommes.

² Voir Christine Bard, *Ce que soulève la jupe*, Autrement, Paris, 2010, p. 119-162.

³ Nous nous différencions donc de Michael S. Kimmel et Thomas E. Mosmiller qui ont écarté de leur recueil de textes d'hommes engagés pour le féminisme les hommes pour lesquels ils ont eu connaissance de pratiques incompatibles avec le féminisme, comme des violences envers des femmes (Michael S. Kimmel et Thomas E. Mosmiller (dir.), *op. cit.*, p. XX-XI).

l'appartenance attestée, à un moment donné, à un collectif féministe, c'est-à-dire la position de militant.

Reste toutefois à spécifier ce que nous entendons par mouvements féministes. La question de la définition des mouvements féministes a été posée de manière récurrente par les historien-ne-s et les sociologues qui les ont étudiés, chacun-e proposant alors sa propre définition¹. La longue histoire des mobilisations féministes et la diversité des groupes en présence interdisent en effet de poser des frontières et invitent à penser les féminismes au pluriel². Ainsi, les auteures du *Siècle des féminismes* précisent en introduction que le féminisme est une « nébuleuse dont on ne saisit pas toujours les limites »³. Pour sa part, Sylvie Chaperon souligne que « le féminisme est une notion évolutive, historiquement changeante, dont le dynamisme et le caractère protéiforme ne se laissent pas enfermer dans une définition »⁴. Il importe néanmoins, si ce n'est de définir, d'explicitier la démarche qui a été la nôtre et les frontières que nous avons établies. Il ne s'agit donc pas de proposer une nouvelle définition des mouvements féministes mais bien d'éclairer la manière dont nous avons inclus et exclus différents groupes, en confrontant les travaux existants à nos matériaux d'enquête, dans ce que nous appelons pour cette recherche « mouvements féministes ».

Précisons pour commencer que l'auto-appellation ne constitue pas un critère satisfaisant : le terme féministe peut être utilisé par des groupes anti-féministes⁵ quand il existe des « féminismes silencieux, non revendiqués comme tels »⁶. Dès lors, je serai amené à qualifier de féministes des groupes ou des individus qui ne s'approprient pas ce terme. Il ne s'agit pas d'ignorer le discours des acteurs, et nous nous attarderons d'ailleurs

¹ Voir par exemple le débat à la fin des années 1980 aux États-Unis entre Karen Offen et Nancy Cott (Karen Offen, « Defining feminism : a comparative historical approach », *Signs*, 14(1), 1988, p. 119-157, Nancy Cott, « Comment on Karen Offen's 'Defining feminism : a comparative historical approach' », *Signs*, 15(1), 1989, p. 203-205, Karen Offen, « Reply to Cott », *Signs*, 15(1), 1989, p. 206-209). Se reporter à également Brigitte Studer et Françoise Thébaud, *op. cit.*, p. 34-38.

² Dans ce sens, l'usage du pluriel (les féminismes plutôt que le féminisme) s'impose pour signifier cette grande diversité.

³ Éliane Gubin *et alii* (dir.), *op. cit.*, p. 13.

⁴ Sylvie Chaperon, *op. cit.*, 1998, p. 209.

⁵ On voit ainsi dans les débats récents autour du foulard musulman les usages que des partis politiques peuvent faire du terme féministe, y compris des formations anti-féministes comme le Front national. De même, une ancienne députée européenne Union pour un mouvement populaire (UMP) a décidé en 2007 de créer un groupe défendant les valeurs de la famille traditionnelle, s'opposant en particulier à l'avortement, sous le nom d'Alliance pour un nouveau féminisme européen.

⁶ Rose-Marie Lagrave, « Introduction », in Rose-Marie Lagrave (dir.), *Celles de la terre. Agricultrice, l'invention politique d'un métier*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1987, p. 11-29, p. 12.

sur les enjeux liés au terme choisi, mais de rendre compte des positions sinon semblables, du moins proches, que ces hommes occupent. Sur quels critères alors déterminer si des collectifs appartiennent ou non aux mouvements féministes ? Une des difficultés majeures tient à la période historique retenue. Il faut en effet, au-delà des contextes historiques, trouver une manière homogène de tracer une ligne de démarcation. Pour se faire, il faut se tourner vers les cadres analytiques disponibles pour les spécialistes des mouvements féministes. Ce sont particulièrement les recherches comparatives qui ont tenté de proposer des définitions opérationnelles pour la recherche. Ainsi, au terme d'une recherche de quinze ans dans seize pays occidentaux, l'équipe internationale du RNGS (*Research network on gender politics and the State*)¹ a formalisé une différence analytique entre mouvements des femmes et mouvements féministes. Pour ces chercheuses, ces deux mouvements se rejoignent parce qu'ils s'appuient sur l'idée que les femmes forment un groupe, utilisent un langage genré et s'expriment au nom des femmes et pour les femmes. Cependant, « les mouvements féministes sont une sous-catégorie des mouvements des femmes »² car ils revendiquent un changement du statut des femmes et des hiérarchies de genre. Cette distinction constitue un point commun à de nombreuses définitions³. Néanmoins, si cela permet de ne pas assimiler un regroupement de femmes à un collectif féministe, et de repérer un certain nombre de caractéristiques spécifiques aux mouvements féministes, l'affirmation selon laquelle les groupes féministes s'expriment *au nom* des femmes (c'est-à-dire qu'ils visent à défendre les femmes perçues comme un groupe social construit et mu par des intérêts communs) et *pour* les femmes (c'est-à-dire prioritairement en faveur d'une amélioration du statut des femmes), s'avère problématique. En effet, cette acception paraît fortement marquée par la conception majoritaire des mouvements féministes des années 1970, incarnée par la quête de « sororité » (équivalent féminin de la fraternité), et empêche d'intégrer des formes de mobilisations féministes qui s'appuient sur

¹ Voir le site Internet qui présente le projet : <http://libarts.wsu.edu/polisci/rngs/> (consulté le 5 février 2011). Voir également l'ouvrage de synthèse Dorothy E. McBride et Amy G. Mazur (dir.), *The politics of State feminism : innovation in comparative research*, Temple university press, Philadelphie, 2010.

² *Ibid.*, p. 33. Traduction personnelle. « Feminist movements are subcategories of women's movements ».

³ Se reporter par exemple à Karen Beckwith, « Beyond compare ? Women's movements in comparative perspective », *European journal of political research*, 37(4), 2000, p. 431-468, Myra M. Ferree et Carol M. Mueller, « Feminism and the women's movement : a global perspective », in David A. Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi (dir.), *The Blackwell companion to social movements*, Blackwell publishing, Malden, Oxford et Victoria, 2004, p. 576-607, Laure Bereni, *op. cit.*, 2007(a), p. 25-26.

un autre « sujet principal de l'action collective »¹. Une telle conception exclut alors, entre autres, des groupes de la fin du 19^{ème} siècle qui revendiquent les droits des femmes pour la démocratie et au nom de l'humanité, des groupes exclusivement composés d'hommes qui ne prétendent pas représenter les femmes, ou un collectif tel Les Panthères roses qui, s'appuyant sur les reformulations politiques et théoriques élaborées à partir de la notion de genre, refusent les dénominations « hommes » et « femmes »². Dès lors, les mouvements féministes ne sont seulement une sous-catégorie des mouvements des femmes, mais ils sont constitués de groupes à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des mouvements des femmes.

Nous désignons donc par mouvements féministes l'ensemble des groupes qui luttent pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre, compris comme la structure sociale de construction de différences, matérielles et symboliques, hiérarchisées entre femmes et hommes³. S'il nous semble nécessaire de ne pas instaurer les répertoires d'action comme critère d'exclusion/inclusion, cette première acception se doit cependant d'être affinée, le nombre de groupes qui peuvent, conjoncturellement ou structurellement, afficher ces objectifs étant potentiellement important. En effet, avec le concept d'« espace de la cause des femmes », Laure Bereni, à partir de sa recherche sur les mobilisations en faveur de la parité politique en France, forge un cadre analytique qui rend compte des multiples composantes des mobilisations paritaires et de leurs relations⁴. L'auteure distingue ainsi plusieurs pôles à l'intérieur de cet espace, parmi lesquels celui du « mouvement autonome des femmes »⁵ détient une position centrale. C'est à l'intérieur de ce pôle que Laure Bereni situe les associations féministes, tandis que les autres pôles rassemblent les collectifs de femmes et/ou féministes à l'intérieur des partis politiques (pôle partisan), les institutions du féminisme d'État (pôle institutionnel) et les collectifs militants au sein des études genre (pôle intellectuel)⁶. Particulièrement heuristique pour l'étude de mobilisations autour d'une cause, ce concept est cependant partiellement non opérationnel pour notre travail. En effet, dans la mesure où l'espace de la cause des femmes connaît une configuration spécifique pour chaque lutte qu'il porte, la perspective

¹ *Ibid.*, p. 25.

² Cette question sera largement développée dans le chapitre 7.

³ Nous reviendrons plus loin dans cette introduction sur le concept de genre.

⁴ Laure Bereni, *op. cit.*, 2007(a), p. 23-37.

⁵ *Ibid.*, p. 30.

⁶ *Ibid.*, p. 31-32.

historique adoptée impliquerait de cartographier cet espace pour des dizaines de mobilisations, ce qui paraît difficilement réalisable. On pourrait alors se limiter à l'étude du pôle central, dans la mesure où « il joue le plus souvent un rôle d'impulsion des luttes qui se déploient dans l'espace de la cause des femmes »¹. Néanmoins, comme nous l'avons souligné précédemment, on entend ne pas se limiter aux associations qui agissent « au nom des femmes et pour les femmes », ce qui constitue pourtant une des caractéristiques de l'espace de la cause des femmes. Pour autant, cet outil d'analyse met en évidence la multiplicité des groupes qui agissent pour la cause des femmes et invite alors à resserrer le périmètre des groupes retenus. Ainsi, nous entendons par mouvements féministes les seuls groupes dotés d'une autonomie structurelle et organisationnelle par rapport à des partis politiques, des syndicats, des associations ou des structures étatiques. Invoquer l'autonomie n'induit pas qu'une commission femmes ou qu'une mission pour les droits des femmes ne fasse pas potentiellement partie des mouvements féministes, pas plus que cela ne signifie qu'aucun lien n'existe entre groupes féministes, partis politiques, syndicats, associations ou structures étatiques. Cependant, il nous a semblé que l'engagement féministe d'un homme au sein d'un parti ou d'une administration était largement contraint par ce cadre organisationnel spécifique et qu'il était donc difficilement comparable avec l'engagement d'un homme dans une association autonome. Toutefois, nous le verrons par la suite, nous avons accordé une attention particulière aux relations que les groupes féministes ont pu entretenir ou entretiennent avec d'autres collectifs.

Les mouvements féministes, dans cette recherche, renvoient donc à des groupes autonomes qui luttent pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre. Cependant, nous devons encore préciser qu'il nous semble fondamental que cette lutte soit le but affiché et (quasi)exclusif des collectifs. Là encore, c'est le parti pris d'une approche par les trajectoires militantes qui guide ce choix. En effet, la démarche d'engagement d'un homme dans un groupe explicitement dédié à la lutte pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre est difficilement comparable avec l'engagement d'un homme au sein d'un collectif qui peut, occasionnellement et/ou involontairement, participer à améliorer les droits des femmes et/ou fragiliser le système de genre. En conséquence, l'expression *militants féministes* renverra donc dans la suite de la thèse aux *hommes qui appartiennent à un groupe autonome, formel ou informel, qui lutte*

¹ *Ibid.*, p. 31.

(quasi)exclusivement et explicitement pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre. Dans ce sens, les hommes qui ont pu formuler des théories sur l'égalité des sexes, prendre position pour une revendication féministe, participer à l'élaboration de lois favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes, soutenir des combats féministes à l'intérieur de leur parti, syndicat ou association ou mettre en pratique l'égalité hommes/femmes dans leur profession ou vie personnelle ne font pas partie du périmètre de cette étude. De même, nous considérerons comme militants féministes les membres des mouvements gays uniquement si leur collectif lutte (quasi)exclusivement et explicitement contre les hiérarchies entre hommes et femmes. Autrement dit, un groupe qui combat les hiérarchies entre les sexualités ne sera pas automatiquement considéré comme appartenant aux mouvements féministes. Encore une fois, il ne s'agit pas de trancher le débat pour savoir si ces hommes ou ces groupes peuvent ou non être considérés comme féministes, mais d'élaborer une définition opérationnelle dans le cadre d'une étude qui a choisi une perspective historique et une démarche centrée sur les trajectoires individuelles.

Croisement interdisciplinaire et approche par le genre

Cette thèse s'inscrit résolument dans une démarche interdisciplinaire. L'approche sociologique, au cœur de ce travail, est en effet largement enrichie par le recours à d'autres perspectives disciplinaires, particulièrement l'histoire et la science politique¹. Nous avons opté, d'abord, pour une large perspective historique, puisque la période étudiée débute en 1870, au moment où le féminisme se constitue en mouvement. Il s'agit alors de situer un phénomène souvent présenté comme récent dans une perspective historique plus large, de restituer sa sociogenèse et de saisir les continuités et ruptures de la participation des militants aux différentes luttes féministes. Cette approche a donc conduit à utiliser les outils propres à la démarche historique, et à mobiliser des travaux issus de cette discipline, particulièrement les recherches en histoire des femmes et en histoire des féminismes. De même, en privilégiant l'étude des trajectoires militantes, les recherches en sciences politiques sur l'engagement ont constitué un précieux recours. En effet, c'est dans le

¹ Sur le recours à l'histoire dans l'étude des mobilisations, voir Michel Offerlé, « Histoires de protestations », in Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 265-281.

champ disciplinaire de la science politique que se sont développées en France les études portant une attention spécifique aux militant-e-s, notamment à travers la notion de « carrière militante »¹. Si la perspective adoptée par ces travaux est proche de la sociologie, elle est néanmoins enrichie de concepts et de questionnements propres à la science politique.

En outre, notre démarche mobilise le concept de genre². Initialement pensé comme une construction sociale s'appuyant sur la division biologique des sexes³, les développements théoriques ultérieurement opérés permettent de comprendre le genre comme la construction de la différence sexuelle⁴. Le genre renvoie alors au système social qui crée la différence entre hommes et femmes et qui hiérarchise en termes de pouvoir cette différence au profit des hommes. Cette différenciation hiérarchisée attribue des rôles spécifiques aux hommes et aux femmes, impose aux individus de se plier aux normes de genre, mais aussi à l'hétérosexualité⁵, et contient une dimension symbolique, attachant certaines valeurs et représentations à l'un et l'autre sexe. Le genre est donc un trait structurel qui instaure un rapport de pouvoir entre les hommes, en position de dominants, et les femmes, en position de dominées, autrement dit, « une façon première de signifier les

¹ Généralement désignée sous les termes de « sociologie de l'engagement » ou « sociologie du militantisme », l'étude de la participation à des collectifs militants s'est principalement développée dans l'espace académique de la science politique, bien qu'elle mobilise à la fois la science politique, la sociologie et l'histoire. Voir Frédéric Sawicki et Johanna Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51, 2009, p. 97-125. Nous reviendrons plus largement en introduction de la deuxième partie de cette thèse sur la genèse et les apports de la notion de carrière militante.

² Pour une présentation synthétique des travaux sur le genre, principalement en France, voir Laure Bereni *et alii*, *op. cit.*

³ À la suite de la perspective déconstructionniste de Simone de Beauvoir, résumée dans la célèbre phrase « on ne naît pas femme, on le devient » (Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Gallimard, Paris, 1949), c'est la britannique Ann Oakley qui donne une dimension sociologique au terme *gender*, jusque là utilisé par la psychanalyse (Ann Oakley, *Sex, gender and society*, Temple Smith, Londres, 1972). Le terme sera approprié et traduit par genre en France dans les années 1990. Pour une présentation des évolutions théoriques de la notion et de ses appropriations dans la recherche française, voir Dominique Fougereyrollas-Schwebel, Christine Planté, Michèle Riot-Sarcey et Claude Zaidman (dir.), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, L'Harmattan, Paris, 2003, En ce qui concerne l'histoire du concept de genre dans la discipline historique, en France, Françoise Thébaud, « Genre et histoire », in Christine Bard, Christian Baudelot et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Éditions de La Martinière, Paris, 2004, p. 44-63 et Éric Fassin, *op. cit.*, 2009.

⁴ Dans ce sens, « le genre précède le sexe », comme l'affirme Christine Delphy, puisque c'est la pensée de la différence qui instaure la distinction « biologique » entre « hommes » et « femmes » (Christine Delphy, « Penser le genre : quels problèmes ? », in Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, CNRS éditions, Paris, 2002 [1991], p. 89-101, p. 94).

⁵ Sur le poids normatif du système de genre, qui impose aux individus d'adopter les comportements et les valeurs liés à l'un des deux sexes, voir notamment Judith Butler, *Trouble dans le genre*, La Découverte, Paris, 2005 [1990].

rapports de pouvoir »¹. Plusieurs auteur-e-s ont ainsi théorisé l'existence de cette structure sociale, en insistant davantage sur sa dimension matérielle, à l'aide des concepts de « patriarcat »² ou de « sexage »³, ou sur sa dimension symbolique, que les notions de « valence différentielle des sexes »⁴ ou de « domination masculine »⁵ entendent signifier. Au-delà des oppositions entre ces perspectives d'analyse⁶, il importe de considérer le genre comme un principe hiérarchisant tant les dimensions matérielles que symboliques de la vie sociale. Cette conception ne présuppose pas un état figé et intemporel de la domination masculine, mais souligne la permanence d'un « incessant travail pour reproduire [la suprématie masculine], non en l'état, mais en sa logique et sa structure »⁷. Enfin, les développements théoriques du concept de genre amènent à saisir les différents rapports de pouvoir non pas dans une logique cumulative, mais dans une perspective intersectionnelle, mettant en évidence que toutes les positions sociales sont des configurations spécifiques des multiples rapports de pouvoir que sont le genre, la classe, la race, la sexualité ou l'âge par exemple⁸.

En outre, le recours au concept de genre a logiquement conduit à l'étude des hommes en tant qu'individus sexués, c'est-à-dire occupant une place spécifique dans les rapports sociaux de sexe⁹. Généralement appelées études sur les masculinités, ces recherches se sont principalement développées dans le monde anglo-saxon, comme

¹ Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du GRIF*, 37/38, 1988 [1986], p. 125-154, p. 141.

² Christine Delphy, *op. cit.*, 1998 et *L'ennemi principal*, 2. *Penser le genre*, Syllepse, Paris, 2001.

³ Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Côté-femmes éditions, Paris, 1992.

⁴ Françoise Héritier, *Masculin-féminin. La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris, 1996 et *Masculin-féminin*, 2. *Dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, Paris, 2002.

⁵ Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Seuil, Paris, 1998.

⁶ Ce sont particulièrement les ouvrages de Pierre Bourdieu et de Françoise Héritier qui ont fait l'objet de critiques. Voir par exemple les contributions à « Autour du livre de Pierre Bourdieu *La domination masculine* », *Travail, genre et sociétés*, 1, 1999, p. 201-234 et à « Autour du livre de Françoise Héritier, *Masculin-féminin*, 2. *Dissoudre la hiérarchie* », *Travail, genre et sociétés*, 10, 2003, p. 173-217.

⁷ Rose-Marie Lagrave, « Dialogue du deuxième type sur la domination sociale du principe masculin », in Jean-Luc Jamard, Emmanuel Terray et Margarita Xanthakou (dir.), *En substances. Textes pour Françoise Héritier*, Fayard, Paris, 2000, p. 457-469, p. 460.

⁸ Voir Candace West et Sarah Fenstermaker, « 'Faire' la différence », *Terrains et travaux*, 10, 2006 [1995], p. 103-136 et Elsa Dorlin, « Vers une épistémologie des résistances », in Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, PUF, Paris, 2009.

⁹ Le genre désignant la construction du rapport de pouvoir entre les femmes et les hommes, nous utiliserons l'expression « rapports sociaux de sexe » plutôt que « rapports de genre ». De la même manière, nous ne parlerons pas « des genres » mais « des sexes », et d'« homme(s) » et « femmes » pour désigner les catégories construites par le genre.

l'atteste le nombre important d'ouvrages de synthèse¹. En France, malgré quelques travaux pionniers², dont l'ouvrage de l'anthropologue Maurice Godelier³, *La production des Grands Hommes*, c'est principalement à partir des années 2000 que l'histoire⁴ et la sociologie⁵ se sont intéressées aux hommes en tant qu'individus sexués. Cependant, si les études de genre sont issues des recherches sur les femmes, il importe de ne pas concevoir les recherches qui prennent les hommes pour objet en dehors des études de genre : au contraire, parce que le concept de genre renvoie à la co-construction des hommes et des femmes, du masculin et du féminin, mais aussi aux rapports de pouvoir qui les articulent, c'est à partir des apports des recherches sur le genre qu'on se doit d'étudier les hommes. Selon les termes de R. W. Connell, ce sont en effet « les *relations de genre* qui constituent un objet de connaissance cohérent pour la science » et non les hommes⁶. Dans cette perspective, il s'agit de dénaturaliser les hommes et de les envisager comme des construits sociaux. De surcroît, mobiliser le genre permet d'éviter l'écueil, présents dans certains travaux sur les hommes, d'appréhender les hommes en eux-mêmes, déconnectés des femmes, et particulièrement de leur position de dominants. En effet, en étudiant les hommes, certain-e-s auteur-e-s focalisent leur attention sur l'identité masculine, ou la-les

¹ Voir les ouvrages cités en note de bas de page p. 7. On peut également souligner la seconde édition du livre de R. W. Connell, qui fait office de référence dans le monde anglophone : R. W. Connell, *Masculinities*, Polity press, Cambridge, 2005 [1995].

² On peut penser à Georges Falconnet et Nadine Lefaucheur, *La fabrication des mâles*, Seuil, Paris, 1975 et Emmanuel Reynaud, *La sainte virilité*, Syros, Paris, 1981.

³ Maurice Godelier, *La production des Grands Hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Fayard, Paris, 1982.

⁴ Se reporter à George L. Mosse, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Éditions Abbeville, Paris, 1997, André Rauch, *Crise de l'identité masculine. 1789-1914*, Hachette littérature, Paris, 2000, Odile Roynette, « La construction du masculin de la fin du 19^{ème} aux années 1930 », *Vingtième siècle*, 75, 2002, p. 85-96, Luc Capdevila, « L'identité masculine et les fatigues de la guerre (1914-1945) », *Vingtième siècle*, 75, 2002, p. 97-108, Régis Revenin (dir.), *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Autrement, Paris, 2007, Anne-Marie Sohn, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au 19^{ème} siècle*, Seuil, Paris, 2009.

⁵ Voir Huguette Dagenais et Anne-Marie Devreux (dir.), « Ils changent, disent-ils », *Nouvelles questions féministes*, 19(2-3-4) et *Recherches féministes*, 11(2), 1998, Daniel Welzer-Lang (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, Françoise Rault (dir.), « L'identité masculine. Permanences et mutations », *Problèmes politiques et sociaux*, 894, 2003, Marc Bessin, Hélène Bretin, Jean-Paul Gaudillière, Irène Jami, Numa Murard, Patrick Simon et Sylvia Zappi (dir.), « Les hommes en crise ? Le masculin en questions », *Mouvements*, 31, 2004, Daniel Welzer-Lang, *Les hommes aussi changent*, Payot, Paris, 2004, Christine Castelain-Meunier, *Les métamorphoses du masculin*, PUF, Paris, 2005, Léo Thiers-Vidal, *De « L'ennemi principal » aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et conscience masculines de domination*, L'Harmattan, Paris, 2010.

⁶ R. W. Connell, *op. cit.*, 2005 [1995], p. 44. Traduction personnelle. « *Gender relations that constitute a coherent object of knowledge for science* ».

masculinité-s¹, et/ou sur les changements et « crises »² en dehors du système de domination masculine : c'est ainsi la conclusion des auteur-e-s d'un travail collectif sur le rapport que des hommes entretiennent aux modèles dominants, et qui proposent dès lors « d'inventer les outils pour penser le masculin hors de la relation de domination à partir du moment où on ne considère pas celle-ci comme une fatalité »³. Au contraire, on tient que les apports des études de genre sont une ressource pour appréhender la position spécifique que ceux-ci occupent dans les rapports sociaux de sexe, mais aussi dans les différents rapports de pouvoir. Dès lors, il est possible de contourner un second écueil qui consiste à recourir à l'articulation entre genre, classe et race pour hiérarchiser les « masculinités »⁴. En effet, par la prise en compte de l'intersectionnalité, le genre permet de saisir les hommes, au même titre que les femmes, non comme un groupe homogène, mais comme un groupe traversé par une diversité d'expériences et de rapports de pouvoir. En ce sens, ce n'est pas tant le caractère plus ou moins « oppressant » des différentes « masculinités » qui est en cause⁵, mais bien la capacité à imposer, par une position dominante dans les rapports de classe, de race ou de sexualité, une hiérarchie sociale des « masculinités »⁶.

Enfin, ce travail est également guidé par la conviction que l'analyse d'une minorité de militants peut se révéler féconde pour comprendre les ensembles militants. À la suite de Christian Baudelot qui, dans la préface du livre de Michèle Ferrand, Françoise Imbert et Catherine Marry sur les normalien-ne-s, souligne que « les minorités statistiques les plus

¹ Nous verrons ultérieurement les questions soulevées par la notion d'« identité masculine » ou de « masculinité-s ».

² La notion de « crise de la masculinité » renvoie à toute une littérature, académique ou non, qui pointe les difficultés des hommes à faire face aux changements présents ou passés des rapports sociaux de sexe. Le travail d'Élisabeth Badinter en 1992 est ainsi symptomatique de ces perspectives, en affirmant qu'il existe pour les hommes « un vide définitionnel » qui les positionne face à « deux écueils : ne pas être assez mâles ou l'être trop » (Élisabeth Badinter, *XY. De l'identité masculine*, Odile Jacob, Paris, 1992, p. 18).

³ Martine Corbière, Yannick Le Quentrec, Anastasia Meidani et Daniel Welzer-Lang, *Les hommes entre résistances et changements*, Aléas éditeur, Lyon, 2005, p. 353.

⁴ Comme l'affirme par exemple le sociologue Pascal Duret (*Les jeunes et l'identité masculine*, PUF, Paris, 1999) dans une étude sur les jeunes garçons en évoquant une « domination masculine écrasante » (p. 159), « particulièrement perceptible chez les jeunes d'origines populaires, en particulier quand ils sont de culture méditerranéenne (*a fortiori* maghrébine) » (p. 158). La même approche est développée par André Rauch, « Menaces viriles sur les banlieues françaises, 1989-2005 », in Régis Revenin (dir.), *op. cit.*, p. 267-289. Pour une critique des ces perspectives, voir Nacira Guénif-Souilamas et Éric Macé, *Les féministes et le garçon arabe*, Éditions de l'aube, 2004.

⁵ Et qui reste à démontrer. On pense ainsi aux enquêtes qui montrent que les violences conjugales existent dans tous les milieux sociaux et dans des proportions similaires (Maryse Jaspard, Elizabeth Brown, Stéphanie Condon, Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Annik Houel, Brigitte Lhomond, Florence Maillochon, Marie-Josèphe Saurel-Cubizolles et Marie-Ange Schiltz, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, La documentation française, Paris, 2003, p. 69-77).

⁶ R. W. Connell, *op. cit.*, 2005 [1995], p. 76-81.

improbables [...] recèlent sous une forme concentrée des trésors de propriétés sociales qui informent davantage sur la structure du système, la logique de son fonctionnement, les lois de ses transformations et les possibilités de les contourner que la hiérarchie bien ordonnée des variables qui définissent la population des normaux. L'insignifiant statistique est sociologiquement significatif »¹, on tient, en effet, que la minorité féministe que constituent les militants ouvre de nouvelles perspectives pour l'appréhension des mobilisations féministes². Dans ce sens, l'étude des militants féministes, numériquement minoritaires, permet de mettre au jour à la fois les logiques d'engagement des militantes féministes et les caractéristiques des mobilisations féministes. S'il ne s'agit pas d'oublier l'asymétrie qui caractérise les positions des hommes et des femmes, l'analyse des militants semble en effet pouvoir éclairer certains éléments des carrières militantes féminines souvent sous-étudiés ou ignorés. De même, par leur position spécifique dans les organisations militantes, la focale sur ces hommes engagés offre l'opportunité d'appréhender les relations entre les collectifs et les militant-e-s.

Surmonter un paradoxe

Cette thèse se propose donc d'étudier, à partir d'une approche interdisciplinaire et des recherches sur le genre, des hommes³ qui, depuis 1870, ont appartenu ou appartiennent à un groupe autonome, formel ou informel, qui lutte (quasi)exclusivement et explicitement pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre. Il s'agit alors d'interroger les logiques sociales qui amènent ces hommes à s'engager au sein d'un collectif féministe. Autrement dit, comment des hommes peuvent-ils devenir des militants participant à des mobilisations féministes ? De cette question centrale, de nombreuses autres questions découlent : quels contextes historiques, sociaux et politiques permettent de tels engagements ? Quelles configurations sociales expliquent ces choix militants ? Quelles

¹ Christian Baudelot, « Préface. L'improbable est toujours possible », in Michèle Ferrand, Françoise Imbert et Catherine Marry, *L'excellence scolaire : une affaire de famille ?*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 7-10, p. 7-8.

² Sur l'intérêt de l'analyse des cas minoritaires pour mettre au jour des mécanismes sociaux, on peut également se reporter à Yvonne Guichard-Claudic, Danièle Kergoat et Alain Vilbrod (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008.

³ Conformément à l'approche par le genre adoptée, le terme « homme » n'est pas entendu ici comme une catégorie « naturelle », mais comme une catégorie politiquement et socialement construite.

trajectoires sociales favorisent l'engagement féministe ? Par quelles modalités le militantisme féministe masculin peut-il s'exprimer ?

Pour répondre à ces multiples interrogations, notre attention se portera particulièrement sur les parcours biographiques des militants. Cependant, il n'est pas possible de restituer les logiques militantes uniquement à travers le niveau individuel et microsocial. En effet, s'il s'agit de rendre compte des différentes dispositions et positions qui rendent possible l'engagement féministe, il importera également d'éclairer les modalités historiques et organisationnelles spécifiques qui permettent le passage à un engagement effectif. Ainsi, l'analyse des contextes historiques et des configurations des mouvements féministes s'avèrera essentielle pour restituer les processus d'engagement de ces militants. Dès lors, nous entendons comprendre l'engagement féministe de ces hommes au croisement de plusieurs niveaux d'appréhension en proposant une sociologie des militants féministes à partir de l'étude de carrières militantes ajustées aux contextes historiques et organisationnels¹.

Il importe néanmoins de spécifier que notre étude porte sur des militants particuliers puisque leur engagement vise la défense d'intérêts d'une catégorie à laquelle ils n'appartiennent pas et qu'ils ne sont donc pas les bénéficiaires des résultats des mobilisations auxquelles ils participent. En effet, ils ne tirent aucun profit, tout du moins direct, de l'accès des femmes au droit de vote ou à la contraception et à l'avortement ou de la mise en place de la parité. Dans ce sens, ils se rapprochent de ceux et celles que la sociologie du militantisme a désigné comme « militant-e-s par conscience »², « militant-e-s de solidarité »³, « militant-e-s moraux-ales »⁴ ou « militant-e-s altruistes »⁵. Mais ils s'en distinguent également dans la mesure où, plus que de lutter pour les intérêts d'autrui, ces hommes militent *a priori* contre leurs propres intérêts. En effet, au regard de la prise en compte des rapports sociaux de sexe, qui donnent aux hommes une position de dominants, leur participation à des combats politiques contre la domination masculine peut apparaître

¹ Olivier Fillieule et Bernard Pudal, *op. cit.*, p. 173-174.

² John D. McCarthy et Mayer N. Zald, « Ressource mobilization and social movements : a partial theory », *American journal of sociology*, 82(6), 1977, p. 1212-1241.

³ Johanna Siméant, *La cause des sans-papiers*, Presses de Sciences po, Paris, 1998 et Éric Agrikoliansky, *La Ligue française des droits de l'Homme et du citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement civique*, L'Harmattan, Paris, 2002.

⁴ Emmanuèle Reynaud, « Le militantisme moral », in Henri Mendras (dir.), *La sagesse et le désordre*, Gallimard, Paris, 1980, p. 271-286.

⁵ Florence Passy, *L'action altruiste. Contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Librairie Droz S.A., Genève, 1998.

paradoxe. Ainsi, ces hommes se sont engagés ou s'engagent contre un système d'organisation de la vie sociale qui leur est largement favorable. En militant pour le travail des femmes, pour une répartition égalitaire des tâches domestiques ou pour la parité en politique, c'est en réalité contre une partie de leur pouvoir sur les femmes qu'ils luttent. Autrement dit, « l'égalité suppose que les hommes perdent leurs privilèges, leur position de dominant et les possibilités d'exploiter des femmes individuellement et collectivement. C'est certainement pour cela qu'il y a si peu d'hommes proféministes, même parmi ceux qui se disent 'progressistes' »¹. Le militantisme féministe des hommes est alors non seulement paradoxal, mais aussi socialement improbable² puisque les hommes, étant ceux qui ont à perdre dans la réussite des luttes féministes, seraient davantage attendus dans les mobilisations anti-féministes³.

Pour autant, à contre-pied d'une démarche qui se focaliserait sur ce paradoxe, c'est-à-dire qui mobiliserait divers outils conceptuels et/ou sources empiriques pour interroger le bien-fondé de ce postulat⁴, nous proposons de prendre acte de cette situation, y compris dans sa dimension paradoxale, pour étudier les mécanismes sociaux qui la produisent. Il s'agit donc de *surmonter* ce paradoxe dans la mesure où nous cherchons davantage à saisir les configurations sociales qui permettent à des hommes de devenir des militants féministes qu'à interroger la nature, paradoxale ou non, de ces engagements. Ce travail s'appuie alors sur une hypothèse initiale qui à la fois va orienter le raisonnement et qui demande à être validée. On voudrait en effet avancer que l'engagement féministe des hommes ne peut se déployer que si le féminisme est désindexé de la position sociale de femmes. Plus précisément, si les collectifs féministes entendent représenter les femmes, en se mobilisant *au nom* et *pour* les femmes, on peut penser que l'engagement des hommes se

¹ Francis Dupuis-Déri, *op. cit.*, 2008, p. 164.

² Le terme « improbable » est ainsi emprunté à divers travaux de sociologie des mobilisations qui ont étudié des formes d'actions collectives de groupes sociaux qui ne détiennent pas les ressources généralement considérées comme nécessaires à l'émergence d'une contestation. Se reporter notamment à Lilian Mathieu, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de sociologie*, 40(3), 1999, p. 475-499, Stéphane Cadiou, Stéphanie Dechezelles et Antoine Roger (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, L'Harmattan, Paris, 2007 et Annie Collovald et Lilian Mathieu, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, 86, 2009, p. 119-143. Cependant, nous nous en distinguons en interrogeant le processus d'engagement individuel et non les mécanismes d'émergence d'une mobilisation.

³ Voir par exemple les multiples formes de l'antiféminisme (Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, Paris, 1999) ou les mouvements masculinistes (Mélicha Blais et Francis Dupuis-Déri (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*, Les éditions du remue-ménage, Montréal, 2008).

⁴ Comme une partie des travaux pré-cités.

heurte à deux obstacles majeurs. Une telle conception du féminisme suppose d'abord que des hommes s'expriment *au nom* et *pour* les femmes. Or, les militantes sont peu enclines à accepter que des hommes prétendent incarner les intérêts des femmes. Ainsi, par exemple, lorsque des hommes trouvent « intéressant le MLF » mais estiment qu'« il a besoin de se radicaliser, de mûrir », une militante répond que « les filles se moquent de leur avis [des hommes], qu'elles ne les attendent pas pour le jour où ils les jugeront assez mûres »¹. En outre, les hommes peuvent difficilement s'identifier à la lutte féministe si elle est définie comme la politisation des expériences des femmes. À l'inverse, le militantisme des hommes semble se développer davantage dans des contextes où les mobilisations féministes s'appuient sur une conception politique du féminisme qui transcende les seuls intérêts catégoriels des femmes. C'est dans ce sens, par exemple, que la CFDT a mandaté Claude Magistry au procès d'Aix-en-Provence : « c'est un choix politique délibéré qui a conduit la CFDT à mandater un responsable national homme à ce procès de femmes. Nous voulons témoigner ainsi que, pour nous CFDT, la lutte pour la liberté de l'avortement et de la contraception n'est pas un combat concernant uniquement les femmes. Il s'agit d'un élément d'une lutte d'ensemble, lutte qui doit contribuer à rendre hommes et femmes libres et responsables dans un combat commun »². On peut également souligner, à partir des années 1990, le travail militant de l'association Mix-cité qui tente de séparer femmes et féminisme au point d'envisager un nouveau vocable pour désigner son combat puisque « le terme 'féminisme' [...], en comprenant le mot 'femme' dans sa racine, semble ne prendre en compte que la dimension féminine de l'oppression et non les effets sur les deux sexes. C'est pourquoi nous avons songé à créer un néologisme : le 'mixisme' »³. En d'autres termes, l'engagement féministe des hommes ne serait donc possible que si le militantisme féministe n'est pas uniquement défini par les groupes militants comme une politisation de l'expérience sociale des femmes.

L'ensemble de ces approches et de ces propositions se doit cependant d'être testé empiriquement en croisant plusieurs sources et plusieurs données.

¹ *Actuel Nova-press*, n°21, juin 1972.

² *Nouvelles CFDT*, n°11/77, 25 mars 1977.

³ Clémentine Autain et Thomas Lancelot, « De la mixité dans les luttes féministes », *Alternative rouge et verte*, 1997.

Une démarche empirique

Des archives atomisées et manquantes

L'analyse de fonds d'archives¹ avait pour but d'une part de reconstituer des trajectoires pour les militants de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle, et d'autre part d'apporter des éléments concernant le contexte organisationnel. Le dépouillement des revues militantes ont en outre complété ces sources². De plus, dans la perspective de restituer des trajectoires, nous avons également eu recours aux Archives biographiques françaises, fusion de très nombreux ouvrages biographiques français publiés entre le 17^{ème} siècle et le 20^{ème} siècle. Des fonds d'archives du Centre des archives du féminisme (CAF) à Angers, de la Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP), des Archives de la préfecture de police (APP) de Paris et de la Bibliothèque Marguerite Durand (BMD) ont alors fourni de riches informations sur la période 1870-1940. Au total, ces sources ont permis de reconstituer quatre-vingt-deux trajectoires militantes pour cette période³. De plus, les archives conservées par le CAF, la BMD, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) à Nanterre, le Mouvement français pour le planning familial (MFPF), la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et la Bibliothèque nationale de France (BNF) ont largement permis d'éclairer les années 1970. Enfin, pour la période plus récente, ce sont principalement les revues militantes, mais aussi des archives personnelles communiquées par des militant-e-s, qui ont été consultées.

Si toutes ces informations ont été d'une importance capitale, et que j'ai à mon tour découvert le « goût de l'archive »⁴, la démarche historique s'est confrontée à des difficultés. Ainsi, malgré l'existence dorénavant d'un très utile *Guide des sources de l'histoire du féminisme*⁵, la localisation des archives n'est pas toujours aisée, d'autant que j'ai pu constater ce que les historiennes du féminisme savent déjà : en dehors des lieux dédiés aux archives féministes ou investis par des conservatrices sensibilisées aux

¹ Le détail des dossiers d'archives consultés se trouve dans la présentation des sources en fin de thèse.

² Voir la liste des revues militantes consultées dans la présentation des sources en fin de thèse.

³ Voir la liste en annexe 3.

⁴ Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Seuil, Paris, 1989. Je remercie particulièrement Bibia Pavard pour avoir largement participé à cette découverte.

⁵ Christine Bard, Annie Metz et Valérie Neveu (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006.

féminismes, les archives féministes sont souvent mal connues, peu classées et/ou mal conservées. En outre, les classements des fonds n'ont généralement pas d'entrée « hommes ». Si cela n'a rien d'étonnant, cette lacune impose de faire des choix plus ou moins arbitraires devant la masse de documents. Nous avons donc privilégié les documents qui renseignaient sur le fonctionnement des associations et sur les activités militantes. De plus, si le traitement des archives a fait apparaître de nombreux noms de militants pour la période 1870-1940, le manque d'information pour des militants en province ou dans les colonies constitue un biais concernant la population retenue pour l'analyse¹. Enfin, nous avons dû faire face à un manque d'archives évident pour les collectifs les plus récents, que les associations n'en aient simplement pas ou qu'elles refusent de les ouvrir au public. Il a par exemple été impossible, malgré de multiples demandes, d'avoir accès à la simple composition du collège de direction de l'association de Ni putes ni soumises depuis sa création. Les archives personnelles transmises par certain-e-s militant-e-s des Sciences potiches se rebellent ou des rencontres anti-patriarcales ont ainsi été d'une grande utilité.

Les pièges de l'enquête de terrain

Les entretiens se sont révélés l'outil privilégié pour reconstituer des trajectoires militantes, mais aussi familiales, professionnelles et amoureuses². Nous avons donc réalisé trente-six entretiens biographiques avec des militants dans les mouvements féministes depuis les années 1960³. Pour garantir l'anonymat, les prénoms ont été changés. De même, la faible taille et la grande interconnaissance du milieu féministe m'ont conduit à préférer les classer selon les tranches d'âge ou des appartenances sociales plutôt que de mentionner l'année de naissance exacte ou le métier. Seuls des encadrés (dans la partie 1) visant à

¹ Retrouver des informations sur des hommes qui ne figurent pas dans les dictionnaires biographiques par exemple imposerait de faire des études localisées. Nous reviendrons sur le biais d'enquête qui en découle en début de chapitre 4.

² Précisons également que c'est ce parti pris qui nous a conduit à ne pas nous diriger, initialement, vers une démarche d'observation ethnographique d'un ou plusieurs groupe-s militant-s. Si, au cours de l'enquête, nous avons réajusté notre démarche en accordant une place plus grande aux contextes militants, le fait que la réalité militante de groupes mixtes était en partie documentée par deux mémoires récents (Gabrielle Schütz, *op. cit.* et Liane Henneron, *op. cit.*, 2002) nous a dirigé vers des initiatives non mixtes hommes. Cependant, une telle observation n'a finalement pu être réalisée puisque la seule opportunité de terrain s'étant présentée à moi s'est révélée infructueuse, la rencontre n'ayant pas eu lieu.

³ Voir la grille d'entretien en annexe 1 et une présentation plus détaillée des enquêtés en annexe 2.

restituer des trajectoires militantes sont nominatifs : ils ont été validés, et parfois légèrement modifiés ou complétés, par les enquêtés eux-mêmes. Enfin, un enquêté, Pierre Jouannet, est nommément cité dans la mesure où il en a formulé la demande explicite.

Si nous n'avons pas cherché à constituer un échantillon représentatif de la diversité des lieux d'engagement féministes, la répartition des enquêtés selon leur groupe militant témoigne assez largement de la variation de la part masculine dans les collectifs. En effet, c'est dans les lieux militants les plus investis par les hommes, comme nous le verrons par la suite, que se trouve le plus grand nombre de nos interviewés. Ainsi, nous avons fait des entretiens avec douze militants des années 1970, vingt-et-un militants depuis les années 1990 et trois hommes qui se sont engagés dans les années 1970 puis dans les années 1990 et/ou 2000. Le tableau ci-dessous rend compte de la répartition des enquêtés selon leur groupe militant, le total dépassant trente-six en raison de la multi-appartenance de certains militants.

TABLEAU 1 Nombre d'enquêtés selon le lieu militant

Groupes d'hommes	7
Mix-Cité	6
Initiatives anti-patriarcales	6
MLAC	5
MFPP	5
ARDECOM	4
Chiennes de garde	4
NPNS	4
CNDF	2
SPSR	2
Mouvement pour la parité	2
FMA	2
Panthères roses	1
Ruptures	1
Collectif contre le publisexisme	1
MLA	1
Choisir	1
Insoumis-es	1

Ces entretiens, semi-directifs, ont duré au minimum une heure et jusqu'à près de trois heures. Selon les possibilités matérielles et le souhait des enquêtés, ils se sont déroulés à mon domicile, chez l'enquêté ou dans un lieu public, principalement des cafés. Peu favorable au départ pour faire les entretiens dans un lieu public, mes craintes se sont finalement avérées infondées : les militants rencontrés dans des bars ou cafés n'ont pas moins évoqué des éléments intimes et personnels que les autres. De même, pour des raisons matérielles, je me suis finalement résigné à faire quelques entretiens téléphoniques avec des militants n'habitant pas en région parisienne. Là encore, initialement hésitant face à cette méthode peu académique, les entretiens téléphoniques se sont finalement révélés aussi fructueux que les autres. Parfois même, il m'a semblé que mes interlocuteurs avaient d'autant plus de facilités à aborder des questions très personnelles qu'ils n'étaient pas dans la situation classique du face à face.

Le fait d'être perçu comme un « homme »¹ ou comme un « homme féministe » a également libéré en partie la parole des enquêtés. D'un côté, certains militants rencontrés ont clairement joué sur la « naturelle » et « spontanée » complicité masculine, notamment au sujet de la sexualité hétérosexuelle. Ainsi, l'évocation d'un rapport de séduction hétérosexuelle dans certains lieux militants ne serait peut-être pas apparue dans un entretien avec une enquêtrice. D'un autre côté, plus fréquemment, le fait d'avoir été plus ou moins clairement identifié comme un homme partageant au moins une partie de leurs opinions féministes (parce qu'ils connaissaient mon engagement dans l'association féministe EFiGiES, Association de jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, genre et sexualités, ou parce que parfois j'avais été mis en contact avec l'enquêté par l'intermédiaire d'une militante féministe ou simplement en raison de mon inscription dans les études genre) a probablement facilité l'expression de certains sentiments ou le récit de certains événements intimes. En effet, dans la relation enquêteur-enquêté, le fait d'être perçu comme partageant des caractéristiques proches (également, souvent, en termes d'appartenance de classe, de race ou d'âge) a sans aucun doute agi positivement : ainsi, on peut imaginer qu'il leur a été plus facile d'évoquer les contradictions qu'ils pouvaient vivre

¹ Sur les effets du genre dans le cadre d'un entretien avec un homme enquêteur et un homme enquêté, voir Christine L. Williams et E. Joel Heikes, « The importance of researcher's gender in the in-depth interview : evidence from two case studies of male nurses », *Gender and society*, 7(2), 1993, p. 280-291. Plus largement, sur les effets de la « complicité masculine » en situation d'enquête, voir Neil McKeganey et Michael Bloor, « Spotting the invisible man : the influence of male gender on fieldwork relations », *British journal of sociology*, 42(2), 1991, p. 195-210.

ou des expériences intimes qui les avaient marquées¹.

Cependant, l'enquête a également rencontré des obstacles. La première difficulté a été de trouver des militants. En effet, à l'exception des endroits les plus visiblement mixtes, comme l'association Mix-cité, il n'était pas toujours évident de savoir où des hommes étaient engagés. Cette difficulté était particulièrement aigue pour les militants des années 1970 : la culture militante de l'époque (caractérisée par le faible nombre de traces écrites des réunions et par la valorisation de l'anonymat et/ou du pseudonyme), la mémoire défaillante des actrices rencontrées² et le manque de travaux sur la période ont ainsi été autant d'obstacles. L'exemple de « Charlie » est particulièrement parlant. Mentionné par Anne Zelensky comme un militant très actif de Féminisme, marxisme, avenir (FMA), petit groupe créé à la fin des années 1960, seul ce prénom (un pseudonyme ?) apparaissait. Lorsque j'ai dépouillé les cartons d'archives de FMA à la bibliothèque Marguerite Durand, plusieurs noms et prénoms d'hommes apparaissaient, mais les recherches par l'intermédiaire d'un moteur de recherches s'avéraient infructueuses, tandis que plusieurs militantes rencontrées n'avaient qu'un souvenir vague de ce Charlie. Ma curiosité était pourtant vive, FMA représentant l'avant MLF, je souhaitais rencontrer au moins un homme engagé avant la décision de la non mixité. Finalement, en consultant à nouveau plusieurs années plus tard mes notes prises à partir des archives de FMA, c'est sur un site professionnel que j'ai pu retrouver Charlie. Si j'ai finalement fait un entretien avec lui, cet exemple montre qu'il a fallu multiplier les démarches pour trouver des militants, contemporains ou passés : contact auprès des associations, présence à des rassemblements militants, mails sur des listes de diffusion, recours à des réseaux amicaux, professionnels et/ou politiques ou encore recherches Internet. Si ces différentes techniques ont permis de constituer le corpus, elles ont également révélé leurs limites. Le recours à des réseaux s'est avéré par exemple peu efficace. En effet, si j'ai pu obtenir des entretiens grâce aux contacts de certains de mes interviewés, par un effet « boule de neige », peu de militants ont pu être rencontrés à partir de réseaux amicaux et/ou professionnels. Les interprétations personnelles de mes interlocuteurs-trices au sujet des termes « militant » et « féministe »,

¹ Sur les effets des catégories d'appartenance, et particulièrement le genre, des chercheurs-euses dans la relation d'enquête, on peut se référer à Terry Arendell, « Reflections on the researcher-researched relationship : a woman interviewing men », *Qualitative sociology*, 20(3), 1997, p. 341-368 et Anna Jarry, Élisabeth Marteu, Delphine Lacombe, Myriem Naji, Mona Farhan et Carol Mann, « Quelques réflexions de jeunes chercheuses féministes à leur terrain », *Terrains et travaux*, 10, 2006, p. 177-193.

² Si j'ai fait quelques entretiens formels avec des militantes des années 1970, je fais surtout référence à des discussions informelles lors d'événements universitaires et/ou militants.

parfois malgré les explicitations de ma part, ont conduit ces personnes à me diriger vers des hommes qui n'avaient aucun engagement militant, ni passé ni présent. Le fait qu'à trois reprises un homme ait accepté de m'accorder un entretien, sans avoir pour autant de passé militant, atteste cependant de la confusion entre être militant et avoir des idées sur le féminisme. De la même manière, le cas d'un homme qui s'est présenté à moi lors d'un colloque pour proposer qu'il soit interviewé alors qu'il n'avait jamais été militant, m'a également paru intéressante pour l'analyse. En effet, nous verrons que les trajectoires de ces hommes, qui se disent féministes mais n'ont jamais milité, ont pu offrir un point de comparaison avec les militants.

Ce dernier élément souligne une seconde difficulté, celle de la prise de contact. Plus exactement, c'est la manière de présenter le sujet de recherche qui s'est avérée délicate. En effet, certains militants refusent le terme féministe quand d'autres le revendiquent, de même que d'autres encore ne se reconnaissent pas dans la catégorie « hommes ». Dès lors, c'est en adaptant l'intitulé de la thèse – l'engagement des hommes « dans les mouvements féministes », « pour les droits des femmes », « pour l'égalité entre hommes et femmes » ou « dans les luttes anti-patriarcales » – que les entretiens ont pu avoir lieu. Par ces reformulations, qui se sont affinées au fil de la recherche, j'ai ainsi pu limiter les refus, puisque seuls deux militants du MFPF ont refusé de répondre positivement à ma demande. En revanche, le recours au terme « homme » dans l'intitulé de ma recherche a en partie été à l'origine de la fermeture du terrain aux Panthères roses. Cette association féministe constituée de « gouines, trans et pédés » refuse en effet les catégories « hommes » et « femmes » et opte pour une stratégie de retournement du stigmatisme en s'appropriant les insultes sexistes et homophobes. En m'adressant à l'association, le recours au terme « hommes », y compris en explicitant le sens non essentialiste que j'y mettais, a constitué alors un obstacle important. Cependant, plus encore, c'est mon positionnement politique et scientifique – ou plus exactement celui qui m'était attribué – qui m'a fermé les portes de l'association. En effet, quelques mois avant de prendre contact avec les Panthères roses, par l'intermédiaire d'une militante de l'association que je connaissais, j'avais été invité par l'association Mix-cité à exposer une partie de mes travaux. Rapidement, une personne dans la salle m'a interrompu en me demandant « pourquoi tu ne parles pas des pédés ? ». Expliquant que mon travail portait sur des militants féministes et que la question de la sexualité n'était qu'une dimension de ma recherche mais pas le centre, la personne a

manifesté son mécontentement face à ma réponse et a quitté la salle. C'est plus tard que j'appris qu'il s'agissait d'une « tantouse féministe », selon ses propres mots, des Panthères roses. Au moment où je sollicite l'association, cette personne informe donc les militant-e-s que mon travail est « hétérocentré et hétérosexiste ». Une telle accusation, dans une association plutôt méfiante vis-à-vis des chercheurs-euses¹, empêchera ma demande de trouver un écho (un entretien cependant a pu être réalisé), malgré une rencontre avec les militant-e-s où j'ai tenté d'explicitier ma démarche.

De plus, les bouleversements dans la vie personnelle que certains engagements ont engendrés ont empêché d'obtenir certains entretiens. Ainsi, les expériences des groupes d'hommes dans les années 1970 et 1980 ont pu parfois impliquer de profondes remises en causes sur lesquelles ces hommes ne souhaitent pas revenir trente ans plus tard. C'est par exemple le cas d'un homme rencontré, qui m'a reçu pendant plus d'une heure trente pour m'expliquer qu'il refusait de m'accorder un entretien car il s'agissait pour lui d'une « période refoulée », qui n'avait pas été « facile pour [lui] sentimentalement ».

Enfin, pour des raisons matérielles, il m'a été difficile de rencontrer des enquêtés en dehors de la région parisienne. En effet, si le coût financier de déplacement a pu être évité par le biais des entretiens téléphoniques, le repérage de l'univers militant impose souvent d'être présent. En conséquence, seulement neuf des enquêtés ont milité ou militent en dehors de la région parisienne. Si la région parisienne concentre une part importante des effectifs militants, notamment parce que les réseaux nationaux sont souvent situés à Paris, la vivacité militante bien réelle de nombreuses villes de province est sans nul doute sous-estimée.

Un savoir situé

Si le processus d'enquête lui-même implique déjà plusieurs biais, le savoir ne peut pas plus prétendre à l'objectivité² et il faut le situer pour pouvoir objectiver les éventuels biais produits par le sociologue. En ce sens, les propriétés de l'enquêteur-trice n'ont pas des effets uniquement dans la relation d'enquête, mais aussi dans la restitution et le

¹ Cette méfiance est largement due au fondement politique de l'association, qui lutte contre tous les discours politiques, médicaux et scientifiques qui pathologisent notamment les trans.

² Voir à ce sujet Éric Fassin, *op. cit.*, 2009, p. 305-313.

traitement des données collectées. En effet, comme l'ont notamment souligné les chercheuses féministes à travers la *standpoint theory*, la production du savoir n'est pas déconnectée de l'expérience, forcément spécifique, de celui ou celle qui le produit¹. Dès lors, il importe de préciser aux lectrices et lecteurs *d'où j'écris*, pour reprendre à mon compte un des principes féministes. Je suis un homme, hétérosexuel, blanc, intellectuel, qui a des convictions de gauche et féministes². Je peux également préciser que les conditions matérielles d'existence durant la thèse sont loin d'avoir été optimales³. Donner ces informations ne vise pas à se plier au jeu d'un politiquement correct où je ferais semblant de m'excuser d'être un dominant qui s'aventure à parler de la domination. Elles visent seulement à fournir quelques clés aux lectrices et aux lecteurs pour saisir de quelles manières ce travail est situé. Autrement dit, je prends ici le parti d'indiquer à partir de quelles positions je m'exprime plutôt que de laisser croire à l'illusion d'une science neutre et objective. Je précise enfin que si je n'analyse pas moi-même les effets de ces positions et de ces conditions de réalisation de ce travail, c'est parce qu'il me semble, de manière générale, qu'il faut un temps de réflexivité après le travail de thèse, et des lectures externes, pour être capable de déceler soi-même les implications non contrôlées de son propre parcours et des schèmes de pensée incorporés. Attentif à débusquer ce qui des propriétés personnelles et de la pensée androcentrée pouvait imprimer leurs marques à la recherche, j'ai conscience que ce travail de veille n'est jamais fini une fois pour toutes⁴, et qu'il requiert un débat collectif. Toutefois, en tant qu'homme acquis au féminisme, il m'a fallu contrôler les effets de mon propre parcours sur la réception des trajectoires militantes. Plus encore, la thèse elle-même a participé à faire retour sur ma trajectoire, et à déstabiliser

¹ Développée aux États-Unis depuis les années 1980, la « théorie du point de vue » a dénoncé la fausse objectivité de la science mais a également revendiqué une épistémologie féministe selon laquelle la posture féministe permet de produire des savoirs jusque là invisibilisés. Pour une synthèse des recherches anglophones, voir Sandra Harding (dir.), *The feminist standpoint theory reader. Intellectual and political controversies*, Routledge, Londres et New-York, 2004. En français, voir María Puig de la Bellacasa, « Scientificité et politique aujourd'hui : un regard féministe », *Nouvelles questions féministes*, 22(1), 2003, p. 48-60, Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, PUF, Paris, 2008, p. 15-24.

² Ces catégories ne rendent pas nécessairement compte de ma réalité subjective mais de mon appartenance objective à des groupes socialement constitués.

³ Sans financement institutionnel, mes ressources ont été diverses tout au long de mon parcours : travail d'assistant d'éducation à temps partiel, ATER, allocations chômage, soutien financier de ma mère, et parfois de ma compagne, ainsi que quatre mois de vacances de recherche.

⁴ D'autant plus que ce travail a été réalisé dans le cadre d'un univers académique caractérisé par la « dénégaration » des rapports sociaux de sexe qui le traversent. Voir Coline Cardi, Delphine Naudier et Geneviève Pruvost, « Les rapports sociaux de sexe à l'université : au cœur d'une triple dénégaration », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 49-71.

ce que peut vouloir dire être féministe pour un homme.

En revanche, il est possible de souligner que ma participation à l'association EFiGiES et mon insertion dans des réseaux universitaires et/ou militants féministes m'ont permis d'acquérir un « savoir profane » sur l'univers féministe militant qui a été, consciemment ou inconsciemment, mobilisé au cours de cette recherche. En effet, ce savoir profane renseigne sur les mouvements féministes, leur histoire, leurs conflits, leurs représentations et leurs actrices-teurs, de sorte qu'il a permis d'orienter la recherche dans telle ou telle direction. Sans jamais considérer que ces connaissances que je développais au fur et à mesure du temps constituaient des sources en soi, elles permettaient cependant de porter l'attention sur des éléments ignorés jusque là et de les interroger avec les outils de la sociologie. De même, je rapporterai parfois des événements que j'ai vécus dans la mesure où ils me sont apparus comme des éléments importants pour l'analyse.

Des échelles d'analyse croisées

Pour donner toute leur épaisseur aux diverses dimensions permettant de comprendre l'engagement de militants dans des collectifs féministes, nous avons organisé notre propos en trois parties. La première, socio-historique, entend restituer la variabilité des contextes organisationnels et de ses effets sur le militantisme masculin. Ainsi, nous verrons comment l'engagement des hommes est contraint par l'ouverture ou la fermeture des mouvements féministes, plus ou moins enclins selon les périodes et les lieux à encourager la mixité ou à s'en défier. Le chapitre 1 revient sur la période 1870-1939 et montre comment la progressive affirmation des femmes à la tête du combat féministe décourage l'engagement des hommes. Dans le deuxième chapitre, nous verrons que les années 1970 sont caractérisées par une relation conflictuelle entre militantes et militants féministes et que l'engagement masculin n'est effectif qu'à la faveur de contextes spécifiques. Enfin, le chapitre 3 interrogera la période 1979-2010 et proposera d'analyser la mise en avant de la mixité à partir de la fin des années 1990.

Les trajectoires individuelles, pensées en relation avec les contextes précédemment analysés, feront l'objet de la deuxième partie. Le chapitre 4 mettra d'abord en évidence les différents facteurs qu'il est possible d'isoler dans les biographies des militants pour

comprendre leur engagement. Ainsi, nous verrons que leurs positions et expériences dans les sphères familiales, professionnelles et militantes favorisent le militantisme féministe. Dans le chapitre 5, nous nous appuyerons sur la notion de carrière militante pour montrer la manière dont l'entrée et le maintien du militantisme, mais aussi le désengagement, sont articulés aux différentes sphères sociales d'inscription des militants et aux contextes historiques et militants.

Enfin, la troisième partie examinera les modalités pratiques et politiques de l'engagement féministe pour les hommes. Le chapitre 6 mettra ainsi au jour, à partir des discours militants, ajustés aux contextes, le processus de construction d'une identité militante féministe pour les hommes et la manière dont ils affrontent certaines contradictions. Enfin, nous analyserons, dans le septième et dernier chapitre, le sujet politique mobilisé par les hommes pour devenir des militants féministes. Il s'agira alors de saisir, à travers deux registres d'engagement inscrits dans une dynamique historique spécifique, le sens donné au militantisme féministe.

PREMIÈRE PARTIE : LE POIDS DES CONTEXTES

Cette première partie se propose d'historiciser la participation des hommes aux mouvements féministes en France afin de saisir comment les contextes historiques et sociaux et les évolutions des mouvements féministes constituent un premier élément d'explication de l'engagement des hommes. En effet, il s'agira non seulement de cartographier les lieux et les époques de ces engagements, sans prétendre pour autant à l'exhaustivité, en se focalisant parfois sur des exemples précis, mais également de comprendre la dynamique historique à l'œuvre et d'en dégager les différentes phases.

Quelle temporalité alors adopter ? Autrement dit, est-il pertinent d'utiliser les découpages historiques traditionnellement retenus pour l'histoire des féminismes ou se doit-on d'en proposer de nouveaux ? Recourir à une périodisation spécifique pour les hommes militant dans des organisations féministes présente l'avantage d'offrir une temporalité propre à notre objet d'étude, et donc de ne le soumettre à aucune autre temporalité construite *a priori*. Pour autant, elle conduirait à l'illusion d'une histoire autonome et indépendante de celle des mouvements féministes. Or il apparaît évident, comme le souligne Michael S. Kimmel, que l'étude de la mobilisation d'hommes pour les combats féministes est à mettre en parallèle avec l'histoire des féminismes¹. En effet, ce n'est qu'en les insérant dans l'histoire des mouvements féministes que les continuités, les transformations, les réajustements et les ruptures de la participation des hommes peuvent être saisis. Il serait alors pour le moins paradoxal qu'une histoire et une sociologie de militants d'un mouvement se fassent *en dehors* de l'histoire et de la sociologie du mouvement dans la mesure où les deux sont inextricablement liés. Dans ce sens, nous retiendrons la périodisation qui prévaut dans la plupart des travaux sur les mouvements féministes, en reprenant l'idée de « vagues » successives de mobilisations². Le féminisme de la « première vague », de la fin du 19^{ème} siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale, la « deuxième vague » féministe des années 1960 et 1970 et la situation

¹ Michael S. Kimmel, *op. cit.*, 1992, p. 16.

² Le terme de vagues est contesté par Karen Offen qui lui préfère une métaphore volcanique pour désigner l'enchaînement d'éruptions, à la suite de phases de fissures et de flots du magma (Karen Offen, « 'Flux et éruptions' : réflexions sur l'écriture d'une histoire comparée des féminismes européens, 1700-1950 », in Anne Cova (dir.), *Histoire comparée des femmes. Nouvelles approches*, ENS éditions, Lyon, 2009, p. 45-65). Il nous semble cependant que l'image de la vague, qui se nourrit des vagues précédentes, rend compte des processus permettant une succession de pics de mobilisations.

contemporaine, parfois appelée « troisième vague »¹, constitueront les trois chapitres de cette partie. Cette périodisation révèle les moments de fortes mobilisations dotées d'une grande visibilité, mais ne signifie pas qu'il y ait rupture entre chaque vague. Au contraire, nous devons considérer les mouvements féministes dans une continuité historique où chaque nouvelle vague trouve ses racines dans la période de reflux précédente². Enfin, ce découpage historique ne doit pas conduire, dans l'étude des militants comme dans celle des mouvements, à envisager une évolution linéaire de la participation des hommes. Si, pour l'analyse, nous dégagerons des périodes différenciées, elles ne sont cependant pas marquées par une date ou un évènement précis, délimitant clairement un avant et un après.

En outre, cette première partie entend étudier les organisations comme un des facteurs rendant possible l'engagement. En effet, nous considérons que « les modalités par lesquelles les organisations militantes retiennent (volontairement ou non) certains profils sociaux et à l'inverse en découragent d'autres »³ constituent une variable importante pour saisir les logiques d'engagement militant⁴, notamment au prisme du genre⁵. Ceci paraît d'autant plus vrai pour le cas des hommes au sein des mouvements féministes que ces derniers ont très rapidement formulé, plus ou moins explicitement, des règles et des conditions de participation des hommes. Il s'agit donc de faire une socio-histoire genrée des mouvements féministes en restituant les contraintes que les dynamiques de genre ont fait peser sur la participation des hommes. Ces contraintes, qui diffèrent dans l'espace et dans le temps, représentent alors un premier élément pour rendre compte de l'engagement des hommes.

¹ Marc Bessin et Elsa Dorlin, « Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique ? », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 11-25, p. 12.

² Voir notamment Suzanne Staggenborg, « The survival of the women's movement : turnover and continuity in Bloomington, Indiana », *Mobilization*, 1(2), 1996, p. 143-158 ; Nancy Whittier, « Political generations, micro-cohorts, and the transformation of social movements », *American sociological review*, 62(5), 1997, p. 760-778 ; Verta Taylor, « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes », in Olivier Fillieule (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Paris, 2005, p. 229-250 ; Laure Bereni, « Du MLF au mouvement pour la parité », *Politix*, 78, 2007(a), p. 107-132.

³ Frédéric Sawicki et Johanna Siméant, *op. cit.*, p. 115.

⁴ Voir Frédéric Sawicki, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Belin, Paris, 2003, p. 123-146 et Sandrine Nicourd (dir.), *Le travail militant*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2009.

⁵ C'est ainsi que l'on peut comprendre l'exclusion ou la marginalisation des femmes de nombreux lieux militants. Voir Olivier Fillieule, « Travail militant, action collective et rapports de genre », in Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences po, Paris, 2009(b), p. 23-72, p. 60-63. De même, l'attention aux organisations permet de comprendre pourquoi certains lieux sont investis par les femmes Voir par exemple Béatrice de Gasquet, « Devenir militant(e) à la synagogue », in Sandrine Nicourd (dir.), *op. cit.*, p. 83-92.

CHAPITRE 1 : ENGAGEMENTS MASCULINS POUR LES DROITS DES FEMMES (1870-1940)

Le 19^{ème} siècle voit apparaître les premières tentatives de structurations d'un mouvement féministe (même si l'usage du terme est anachronique¹) et les quelques expériences d'associations ou de journaux sont bien souvent mixtes². Pour autant, l'instabilité des régimes et la répression auront raison de ces premières tentatives et un mouvement féministe, structuré autour d'associations et de journaux notamment, n'émergera qu'à partir de la fin du 19^{ème} siècle en même temps que s'impose la République. Cependant, à la fin du Second Empire et à l'aube de la III^e République, les droits des femmes sont largement restreints, le Code napoléonien les maintenant sous l'autorité du père ou du mari et les différents régimes leur ayant successivement refusé leurs droits politiques. De plus, interdites d'accès aux fonctions et métiers les plus reconnus dans la hiérarchie sociale, l'accès à la parole publique leur est quasi impossible³ et relève « d'un acte de courage indéniable »⁴.

Au moment où émergent à nouveau des contestations féministes à la fin des années 1860, l'engagement d'hommes apparaît donc comme une condition incontournable. Ainsi, le groupe féministe initié en 1868 par André Léo, la Ligue pour les droits des femmes, qui réapparaît en 1869 comme Société de revendication des droits de la femme, mobilise des

¹ Terme au départ médical désignant la présence de caractéristiques féminines chez un homme, Alexandre Dumas fils utilise l'adjectif en 1872 pour désigner des hommes qui prennent le parti des femmes. Enfin, le sens de féminisme comme revendication de l'émancipation des femmes est dû à Hubertine Auclert, première militante à se l'attribuer en 1882. Son usage se généralise à partir des années 1890 (Karen Offen, « Sur l'origine des mots 'féminisme' et 'féministe' », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 34(3), 1987, p. 492-496 ; Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 22-23 ; Christine Bard, *op. cit.*, 1995(a), p. 21-22).

² C'est notamment le cas des mouvements saint-simoniens des années 1830 (Philippe Régner, « Les femmes saint-simoniennes : de l'égalité octroyée à l'égalité forcée, puis revendiquée », in Alain Corbin, Jacqueline Lalouette et Michèle Riot-Sarcey (dir.), *Femmes dans la cité, 1815-1871*, Éditions Créaphis, Grâne, 1997, p. 495-513 ; Christine Planté, « Les féministes saint-simoniennes. Possibilités et limites d'un mouvement féministe en France au lendemain de 1830 », in Jean-René Derré (dir.), *Regards sur le saint-simonisme et les saint-simoniens*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1986, p. 73-102) ou des revendications de 1848 (Geneviève Fraisse, « Les femmes libres de 1848 », in Geneviève Fraisse, *Les femmes et leur histoire*, Gallimard, Paris, 1998, p. 333-380).

³ La parole politique leur était particulièrement restreinte (pour les années avant la III^e République, voir Alice Primi, « Être fille de son siècle ». *L'engagement politique des femmes dans l'espace public en France et en Allemagne de 1848 à 1870*, Thèse de Doctorat en histoire, Université Paris 8, 2006, particulièrement p. 409-416).

⁴ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 33.

femmes et des hommes¹. Mais rapidement, l'initiative est concurrencée² et le mouvement féministe naissant se constitue dans un premier temps autour d'un homme, Léon Richer.

1. Des hommes à la tête du combat (1870-1890)

a. Léon Richer, « le père du féminisme français »

Né en 1824 dans l'Orne, Léon Richer est clerc de notaire avant de débiter dans le journalisme en 1849³. Franc-maçon à partir de 1850, il se fait remarquer des milieux républicains par la publication d'une chronique hebdomadaire fortement anticléricale, « Lettres d'un libre penseur à un curé de village », dans *L'opinion nationale* à partir de 1865⁴. Il y présente déjà ses positions en faveur de l'émancipation des femmes : « la femme est, au point de vue intellectuel, notre égale ; elle l'a prouvé toutes les fois où elle a été mise dans les conditions de le faire. Si elle est restée aussi longtemps notre inférieure, si, de nos jours encore, elle marche bien loin derrière nous, cela tient uniquement à ce qu'elle a été constamment tenue à l'écart de tout ce qui pouvait élargir son esprit »⁵. De même, il commence à partir de 1866 à donner des conférences au Grand-Orient de France sur le thème de l'émancipation féminine. Mais désireux de mettre la question de « l'émancipation morale, intellectuelle et civile de la femme »⁶ au centre de la scène publique, il publie le 10 avril 1869 le premier numéro d'un journal entièrement consacré à cette question, *Le Droit des femmes*. Dans cette entreprise, il s'entoure de 23 collaborateurs, 16 hommes et 7 femmes, et s'appuie sur la parution du journal pour organiser un « banquet du droit des femmes » le 11 juillet 1869. Réunissant une

¹ Les statuts de la société déposés en septembre 1869 sont signés par 7 femmes et 7 hommes (BNF, Recueil La revendication des droits de la femme, 8-WZ-5861, Statuts de la Société de revendication des droits de la femme, 1869). Pour l'histoire du groupe, voir Alice Primi, *op. cit.*, p. 536-545.

² La société se consacre alors à la création d'écoles pour jeunes filles.

³ Voir son portrait en annexe 6.

⁴ Ces chroniques donneront lieu à une publication : Léon Richer, *Lettres d'un libre-penseur à un curé de village*, Armand Le Chevalier, Paris, 1868.

⁵ Léon Richer, « Lettre quatorzième : Ce qui se passe dans la famille, 26 mai 1867 », in Léon Richer, *op. cit.*, 1868, p. 219-236, p. 226.

⁶ Léon Richer, « Lettre seizième : Les grands problèmes, 4 août 1867 », in Léon Richer, *op. cit.*, 1868, p. 252-267, p. 263.

soixantaine de personnes, dont des journalistes républicains tels Adolphe Guérault¹ et Charles Fauvety², Léon Richer se félicite de ce succès : « c'est la première fois qu'en France, le droit de la femme est solennellement et publiquement affirmé ; c'est la première fois que des hommes et des femmes, appartenant aux diverses classes de la société, se sont groupés et entendus pour proclamer d'un commun accord, sans fausse honte, sans défaillance, à la face même du préjugé qui rit et qui raille, la nécessité d'arracher promptement la femme à toutes les servitudes qui pèsent sur elle – servitude du corps et servitude de l'intelligence ! »³. Fort de cet élan, il veut définitivement mettre en marche la conquête pour les droits des femmes et fonde un an plus tard, le 16 avril 1870, l'Association pour le droit des femmes (ADF). En septembre 1870, l'association compte déjà 104 membres. L'ADF a 103 membres un an plus tard⁴ et voit ses adhésions passer à près de 150 en 1872⁵.

Cependant, la guerre de 1870 puis les débuts instables de la République vont fragiliser la tentative de Léon Richer de structurer le mouvement féministe. Le journal cesse de paraître en août 1870 et doit changer de titre quand il reparaît en septembre 1871, devenant *L'avenir des femmes*⁶. L'association est également contrainte de changer de nom, et devient en juin 1874 la Société pour l'amélioration du sort de la femme (SASF)⁷, avant d'être dissoute par le ministre de l'Intérieur en janvier 1876⁸. Pour autant, Léon Richer continue son engagement : il reste le rédacteur en chef du journal, redevenu *Le Droit des femmes* en 1879⁹, il est le principal organisateur du congrès international du droit des femmes en juillet 1878 et fonde une nouvelle association en 1882, la Ligue française pour le droit des femmes (LFDF)¹⁰, de sorte qu'il peut être considéré comme « le représentant pour ainsi dire officiel de l'émancipation civile des femmes »¹¹. Il est à nouveau à l'origine

¹ Ancien saint-simonien, il est rédacteur en chef de l'*Opinion nationale*.

² Proche des saint-simoniens et des fouriéristes dans les années 1830, il est rédacteur en chef de *La solidarité*.

³ *Le droit des femmes*, n°15, 17 juillet 1869.

⁴ *L'avenir des femmes*, n°69, 24 septembre 1871.

⁵ *L'avenir des femmes*, n°92, 6 octobre 1872.

⁶ Mais la numérotation du journal continue malgré le changement de titre.

⁷ *L'avenir des femmes*, n°115, 7 juin 1874.

⁸ *L'avenir des femmes*, n°134, 2 janvier 1876.

⁹ *Le droit des femmes*, n°170, 5 janvier 1879.

¹⁰ *Le droit des femmes*, n°216, 5 novembre 1882. Léon Richer a laissé en 1878 la direction de la SASF, autorisée par un décret du 3 août 1878, à Maria Deraismes.

¹¹ Léon Richer, *Le livre des femmes*, Bibliothèque démocratique, 1872, présentation de l'auteur par Victor Poupin, directeur de la collection.

du congrès international du droit des femmes lors de l'exposition internationale de 1889 mais, affaibli par la maladie, l'intensité de son engagement diminue, jusqu'à ce qu'il quitte la Ligue et le journal à la fin de l'année 1891. Il meurt en juin 1911.

Cette rapide présentation du parcours de Léon Richer souligne ainsi la place centrale qu'il a occupée dans les premiers moments de la structuration du mouvement féministe. D'ailleurs, les nombreux articles retraçant sa vie ne manquent pas de souligner cette place de précurseur. « Des Américains parlant ces jours-ci de Léon Richer l'appelaient : 'le père du féminisme français' ; c'est en effet ce nom que portera dans l'histoire celui qui mit les femmes en marche pour l'affranchissement et qui força la main aux législateurs », écrit par exemple Hubertine Auclert¹. *La Française* souligne en 1906 qu'« on peut, du reste, dire que ce qui, jusqu'à ce jour a été obtenu pour la femme vient de lui »² et, à sa mort, les féministes saluent son œuvre militante³. Près de 40 ans plus tard, Simone de Beauvoir en fait « le véritable fondateur du féminisme »⁴.

b. Mobiliser des hommes éclairés

Instigateur du mouvement féministe, Léon Richer a également été celui qui a défini, tout du moins dans un premier temps, les orientations stratégiques du mouvement. Fervent républicain, il espère imposer rapidement des changements législatifs en activant ses réseaux politiques et intellectuels : « nous avons à la Chambre des députés, particulièrement au sein de la gauche, quelques amis qui défendront vaillamment les réformes proposées par nous », notamment parce que « nous agissons réellement en réformateurs sérieux »⁵. Dès lors, si la participation des femmes à l'association et au journal est importante, particulièrement en vue de créer un mouvement de masse, l'engagement d'hommes influents devient un enjeu crucial pour Léon Richer. Rejetant l'affrontement, il préfère adopter une stratégie de réseaux pour voir aboutir ses revendications. Ainsi, à la suite d'un nouveau banquet qu'il organise en 1872, et auquel

¹ Hubertine Auclert, « L'homme des femmes », *Radical*, 13 novembre 1899.

² *La Française*, n°11, 30 décembre 1906.

³ Amélie Hammer publie un texte dans *Les droits de l'Homme* (14 juillet 1911), tout comme *La Française* (n°206, 25 juin 1911) et *Le droit des femmes* (juillet-octobre 1911), pour lui rendre hommage.

⁴ Simone de Beauvoir, *op. cit.*, p. 205.

⁵ *Le droit des femmes*, n°21, 28 août 1869.

participent de nombreux hommes, dont trois députés, Léon Richer explicite sa stratégie : « rien ne vaut, aux yeux du public, sans la consécration de grands noms ; cette consécration nous est enfin donnée »¹. Par l'intermédiaire du journal, il ne manque d'ailleurs pas de souligner régulièrement les adhésions de conseillers municipaux de Paris ou de députés.

Dans un contexte où les femmes demeurent des mineures juridiques et sont privées du droit de vote, les hommes, détenant des capitaux indispensables au combat politique et dont sont privées les femmes, se révèlent des participants incontournables aux luttes pour les droits des femmes. D'une part, la publication d'un journal politique ne peut se faire que sous la direction d'un homme, car un décret de mai 1868 interdit cette fonction à tous ceux (et surtout toutes celles) privés de leurs droits civils et politiques². En outre, les hommes apportent de la respectabilité et du crédit aux revendications féministes, à l'image du prestigieux parrainage de Victor Hugo qui soutient par l'intermédiaire d'une lettre publique les revendications de l'Association pour le droit des femmes dès 1872³, avant d'accepter la présidence d'honneur de la LFDF en 1883⁴. De plus, leurs réseaux offrent une plus large diffusion des revendications, notamment à travers la presse généraliste, et une visibilité sur la scène politique⁵. Enfin, les hommes peuvent apporter les fonds financiers nécessaires au fonctionnement d'une association et surtout d'un journal. Ainsi, Hubertine Auclert, qui lance son journal, *La citoyenne*, en 1881, bénéficie d'un soutien financier très important de la part du député Joseph de Gasté, véritable « bailleur de fonds » et « mécène féministe »⁶, tout comme *Le droit des femmes* bénéficie du soutien financier mais aussi du prestige d'Arlès-Dufour (voir Encadré 1) qui entre au capital de la société du journal en 1869.

Cette volonté de mobiliser les hommes semble dans un premier temps porter ses fruits. La mixité de l'Association pour le droit des femmes, inscrite dans ses statuts⁷, est

¹ *Le droit des femmes*, n°89, 7 juillet 1872.

² Alice Primi, *op. cit.*, p. 381.

³ *L'avenir des femmes*, n°84, 4 février 1872.

⁴ *Le droit des femmes*, n°219, 6 février 1883.

⁵ Par exemple, dès avril 1870, Léon Richer convainc des amis députés de déposer à la Chambre un projet de réforme du Code civil (*Le droit des femmes*, n°51, 17 avril 1870).

⁶ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 76. En effet, le journal publie régulièrement les dons qu'il a reçus pour son fonctionnement et, de juin 1882 à avril 1889, Joseph de Gasté effectue un tiers des plus de 300 dons reçus, mais dont le montant représente une très large partie de la somme totale.

⁷ L'article 9 des statuts prévoit que « sont admis à faire partie de l'association les hommes et les femmes » (*Le droit des femmes*, n°52, 24 avril 1870).

réelle (le premier bureau comporte autant d'hommes que de femmes¹, le groupe nantais de l'association est créé en 1872 par une majorité d'hommes²) et le comité d'organisation du congrès international de 1878 compte 8 femmes et 7 hommes³ tandis qu'il mobilise presque autant d'hommes que de femmes⁴. De même, des députés ou des journalistes républicains deviennent des militants (plus ou moins impliqués) au sein du journal ou de l'association de Léon Richer et participent aux banquets ou au congrès international. En outre, les premières associations ou journaux qui se créent sans l'aide de Léon Richer ne peuvent faire l'économie de la participation des hommes : les deux associations que fonde Hubertine Auclert, *Le Droit des femmes* en 1877, puis *Le suffrage des femmes* en 1883, sont ouvertes aux hommes⁵, tout comme la SASF après le départ de Léon Richer et sous la présidence de Maria Deraismes, où les hommes représentent une part non négligeable des militants⁶.

La mobilisation des hommes constitue donc en ce début de construction du mouvement féministe un enjeu de premier ordre, ceux-ci bénéficiant de dispositions sociales et d'atouts matériels dont les femmes sont généralement dépourvues. Cette orientation stratégique, définie en partie par un contexte social et historique spécifique, va d'ailleurs marquer la grande majorité des mouvements féministes de la première vague.

ENCADRÉ 1

François-Barthélémy Arlès-Dufour (3 juin 1797, Cette, Hérault - 21 janvier 1872, Golfe-Juan, Alpes-Maritimes)

Fils d'un officier de l'armée d'Italie, Arlès-Dufour est négociant à Lyon. Saint-simonien à partir de la fin des années 1820, il devient en 1830 adjoint au maire de Lyon. S'il conserve des fonctions politiques (conseiller municipal de 1839 à 1843, puis de 1855 à 1867), il est également largement investi dans sa carrière professionnelle, notamment dans le milieu des banques, et connaît de grands succès. Il

¹ *Le droit des femmes*, n°64, 17 juillet 1870.

² 16 hommes et 11 femmes en sont à l'origine (*L'avenir des femmes*, n°90, 4 août 1872).

³ *Le droit des femmes*, n°164, 7 juillet 1878.

⁴ Sur 220 membres, il y a 113 femmes et 107 hommes (*Le droit des femmes*, n°165, 4 août 1878).

⁵ BNF, Recueil Société le droit des femmes, 8-R-673, Statuts de la Société *Le droit des femmes*, non datés ; *La citoyenne*, n°72, 7 mai au 3 juin 1883.

⁶ Ils représentaient plus d'un tiers (15) des 41 adhérents pour 1879 et presque la moitié (29) des 62 adhérents de 1880 (BNF, Recueil Société pour l'amélioration du sort des femmes, 8-WZ-4257, Compte rendu de l'assemblée générale du 22 janvier 1881).

est ainsi l'un des fondateurs du Crédit lyonnais en 1863.

Il renoue avec des engagements militants à la fin des années 1860, d'abord en participant à la création de la Ligue internationale et permanente de la paix en 1867 puis en s'engageant dans le combat féministe. Déjà, en 1861, il avait largement soutenu Julie Daubié et avait permis qu'elle devienne la première femme à obtenir le droit de se présenter au Baccalauréat. Lorsque Léon Richer fonde son journal, *Arlès-Dufour* soutient l'initiative. Dès novembre 1869, il s'abonne au journal, en devient actionnaire et fait publier une lettre de soutien. Pour Léon Richer, qui le présente comme « l'exécuteur testamentaire du Père Enfantin », leader saint-simonien, cette adhésion « exercera certainement sur l'esprit public une influence considérable »¹. Un mois plus tard, *Arlès-Dufour* entre au conseil d'administration de la société *Le droit des femmes*. À la fin de l'année 1871, il s'engage pleinement en fondant à Paris, avec Julie Daubié, l'Association pour l'émancipation progressive de la femme. Si Léon Richer la considère comme une association « sœur de la nôtre », son programme s'en distingue cependant nettement en ce qu'il attire « en premier lieu l'attention sur le suffrage des femmes, surtout sur celui des veuves et des filles majeures »². Il meurt peu de temps après, en janvier 1872, à l'âge de 74 ans. « La cause des femmes perd en cet homme de bien un de ses plus zélés défenseurs, et le journal que nous dirigeons son plus solide appui », souligne Léon Richer à son décès³.

Sources : Le droit des femmes, n°30, 34 ; *L'avenir des femmes*, n°79, 84 ; Laurence Klejman et Florence Rochefort, *L'égalité en marche, histoire du mouvement féministe en France, 1868-1914*, thèse d'histoire, Université Paris 7, 1987, p. 1022 ; Lucien Jeanmichel, *Arlès-Dufour, un saint-simonien à Lyon*, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, Lyon, 1993 ; Jacques Canton-Débat, *Un homme d'affaires lyonnais : Arlès-Dufour (1797-1872)*, Thèse de Doctorat en histoire, Université Lyon 2, 2000.

c. L'échec d'un mouvement de masse

Pour autant, si Léon Richer et les féministes réussissent à attirer quelques hommes, parfois prestigieux, au sein de leurs associations, les effectifs demeurent modestes. En effet, les adhésions dépassent rarement la centaine, ce chiffre étant d'autant plus faible que des militant-e-s adhèrent parfois à plusieurs associations. Joseph de Gasté par exemple, donateur généreux à *La citoyenne* et militant auprès d'Hubertine Auclert, milite également

¹ *Le droit des femmes*, n°30, 20 novembre 1869.

² *L'avenir des femmes*, n°79, 3 décembre 1871.

³ *L'avenir des femmes*, n°84, 4 février 1872.

à la SASF (voir Encadré 2). Ainsi, seul-e-s quelques dizaines de militant-e-s s'engagent dans le combat pour les droits des femmes dans les années 1870-1880. Dans ce contexte, les hommes constituent des militants visiblement plus volatiles que les femmes. Très rapidement en effet, ils s'éloignent de la rédaction du journal¹, de même qu'au sein du bureau de l'Association pour les droits des femmes, où les hommes représentent la moitié des membres en 1870, un tiers en 1873² et à peine un cinquième en 1875, après être devenue SASF³.

Les succès que constituent les ralliements prestigieux ne viennent pas compenser cette faible mobilisation, d'autant que Léon Richer espérait créer autour de la question de l'émancipation féminine un véritable mouvement de masse, à l'exemple de son ami républicain Jean Macé, fondateur de la Ligue de l'enseignement, qui, elle, connaît un rapide développement. Il encourage alors les militant-e-s à s'en rapprocher et à s'inspirer de ses moyens d'actions – d'autant plus que la Ligue, en ouvrant des écoles de filles, empiète sur le terrain des droits des femmes – pour obtenir de nouveaux concours : « la plupart de ceux qui, jusqu'à présent, faute de bien nous connaître, se sont tenus à l'écart de notre action [...] se joindront à nous. Ils se diront que l'œuvre est la même des deux parts, et ils nous soutiendront comme nous les aurons soutenus »⁴. De nouvelles adhésions seraient d'autant plus les bienvenues que les soutiens politiques obtenus par Léon Richer sont fragiles, les propositions de loi qu'il leur soumet étant rarement discutées à la Chambre⁵.

Mais la stratégie ne portera pas ses fruits et les effectifs stagnent. Certes la création de la LFDF est un succès, et semble un nouveau départ, grâce au travail important de Léon Richer qui active une nouvelle fois ses réseaux, mais les effectifs sont divisés par deux en dix ans, et la part des hommes y est décroissante⁶. De plus, certains militants mettent en péril la légitimité et la respectabilité de la cause féministe, à l'image du secrétaire général,

¹ Léon Richer semble en réalité le seul homme actif au sein de la rédaction (Alice Primi, *op. cit.*, p. 642).

² *L'avenir des femmes*, n°96, 2 février 1873.

³ *L'avenir des femmes*, n°123, 7 février 1875.

⁴ *L'avenir des femmes*, n°137, 2 avril 1876.

⁵ Une première proposition de loi de révision du Code civil est transmise aux députés proches de Léon Richer en février 1870, mais elle ne sera jamais inscrite à l'ordre du jour de la Chambre. L'histoire se répètera à la fin des années 1880.

⁶ En septembre 1883, un peu moins d'un an après sa création (novembre 1882), la LFDF compte 191 membres, pour moitié des hommes (*Le droit des femmes*, novembre 1882-septembre 1883). En mai 1892, il n'y a plus que 85 militants, dont seulement un tiers d'hommes (BMD, Dossier LFDF, DOS 396 LIG, Compte rendu de l'assemblée générale du 22 mai 1892). Voir annexe 4.

Paul Bonnetain, membre fondateur de la LFDF en compagnie de sa femme, exclu de la Ligue suite à la publication de *Charlot s'amuse*, étude sur la masturbation « en contradiction flagrante avec certaines parties essentielles de notre programme »¹. Devant l'évidence de la faible mobilisation des hommes, Léon Richer, peu avant le terme de sa carrière militante, finit par en appeler aux femmes, usant d'un ton accusateur et parfois agressif : « dans le dernier numéro de cette revue [*Le droit des femmes*], j'ai publié un article intitulé : 'Femme mariée, femme serve'. Quelqu'un s'en est-il ému ? Non. Pas une femme n'a protesté. Pas une n'a manifesté l'indignation que toutes eussent dû ressentir devant les honteuses servitudes que leur impose la loi. Cela est triste. Quoi ! pas un cri ?... Je devrais être, depuis longtemps, habitué à cette indifférence. Les femmes – j'ai plus que personne le droit et le devoir de le dire, depuis vingt ans que je lutte pour les défendre – perpétuent elles-mêmes, par leur insouciance coupable, l'état d'asservissement dans lequel elles croupissent. Si elles sont humiliées, si elles souffrent, – qu'y puis-je ? Est-ce ma faute ? N'ai-je pas tout fait pour éveiller leur attention ? »², se lamente-t-il par exemple en 1887. Face à la faiblesse numérique des adhésions, Léon Richer impute aux femmes la responsabilité de cet échec et multiplie les appels à la mobilisation sous forme d'accusations publiques jusqu'à la fin de la revue, en 1891.

Mais ces appels de Léon Richer semblent bien tardifs. Ayant privilégié une stratégie de recrutement auprès des hommes, il ne peut faire qu'un constat d'échec à la fin des années 1880. La baisse des effectifs est telle que le journal ne repose presque que sur lui³, de sorte que son retrait s'accompagne d'une suspension de la parution du journal : « le mauvais état de ma santé m'impose l'obligation de suspendre momentanément la publication du *Droit des femmes* »⁴. D'autre part, les quelques hommes qui restent autour de la LFDF sont vieillissants, ce qui signifie notamment que beaucoup de ceux qui détenaient un mandat de député le perdent et que les décès sont nombreux. Enfin, l'émergence de nouvelles figures féministes sur la scène publique contribue également à éloigner Léon Richer du centre du mouvement féministe.

¹ *Le droit des femmes*, n°223, 3 juin 1883.

² *Le droit des femmes*, n°295, 3 avril 1887.

³ Il reconnaît ainsi « écrire sous divers noms les trois quarts de chaque numéro » (*Le droit des femmes*, n°352, 18 août 1889).

⁴ *Le droit des femmes*, n°408, 20 décembre 1891. En réalité, le journal ne paraîtra plus.

2. Des militantes qui s'affirment (1870-1900)

a. Des premières tensions au début de l'autonomisation (1870-1890)

Si Léon Richer occupe une place centrale dans la constitution du mouvement féministe et dans la définition de ses objectifs et de sa stratégie, il doit rapidement faire face à des dissensions parmi les militantes. Sa volonté d'occuper le premier rôle conduit la militante André Léo à quitter *Le droit des femmes* dès août 1869¹. De plus, un premier débat, dès 1871, va concerner la question du droit de vote des femmes². Julie Daubié, première bachelière, dont les droits ont été reconnus notamment grâce au concours de Léon Richer, réclame le droit de vote à l'automne 1871. Léon Richer, qui se déclare favorable au principe de l'égalité politique entre les femmes et les hommes, lui oppose une démarche stratégique visant à faire obtenir en priorité les droits civils. Une fois les femmes émancipées de la tutelle maritale et paternelle, le temps sera venu de réclamer le droit de vote et d'éligibilité. Léon Richer compte ainsi garder le contrôle des orientations stratégiques et s'impose en usant de son rôle d'initiateur du mouvement (« je crois être homme de bon conseil en recommandant prudence »³) et d'autant plus aisément que le débat se déroule dans le journal qu'il dirige.

Sa place de leader dans le journal et l'association devient précisément l'objet de premières critiques et ses collaboratrices « ne supportent pas sa volonté de prendre la tête du combat »⁴. Ainsi l'évoquent-elles à demi-mot lors d'un banquet en juin 1872 en posant publiquement la question de la place des hommes. Alors que le banquet réunit près de 150 personnes, dont des députés, et obtient le soutien, par l'intermédiaire d'une lettre, de Victor Hugo, les deux femmes qui prennent la parole esquissent une critique sur la place des hommes dans le mouvement de revendication des droits des femmes. Maria Deraismes souligne que la stratégie des petits pas développée par les hommes vient du fait qu'« ils ne

¹ En désaccord politique, elle étant socialiste, lui libre-penseur, concurrents sur le thème de l'émancipation féminine, ils s'opposent sur l'idée du banquet de juillet 1869. L'interprétation de première manifestation publique en faveur des femmes par Léon Richer conduit André Léo, qui revendique l'antériorité de son action, à quitter la rédaction du journal (Alice Primi, *op. cit.*, p. 643-644).

² *L'avenir des femmes*, n°72, 15 octobre 1871 ; n°77, 19 novembre 1871.

³ *L'avenir des femmes*, n°72, 15 octobre 1871.

⁴ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 47.

sont point sollicités par des intérêts aussi immédiats, aussi directs que les nôtres ». Elle ajoute, à l'intention de ceux qui réclament de la patience et l'attente du bon moment politique : « je ne répondrai que par un mot : 'il y a plus de 6.000 ans que nous attendons' ». Ensuite, Angélique Arnaud, membre de la rédaction de *L'avenir des femmes*, manie la flatterie pour mieux assigner aux hommes un rôle de soutien, donc de second plan : « dans le monde, les hommes sont souvent nos adversaires, nos antagonistes : ici nous ne voyons en eux que de généreux auxiliaires prêts à soutenir nos revendications de toute la puissance de leur autorité intellectuelle et morale »¹. Le compte rendu ne fait pas mention de réactions, mais ces discours constituent indéniablement le signe d'un début de critique de la place dominante des hommes dans le mouvement.

Dans ce contexte, certaines femmes autour de Léon Richer prennent leurs distances et créent leur propre association, à l'image d'Hubertine Auclert, qui a découvert le féminisme auprès de celui-ci. Cette dernière, par l'intermédiaire de son association fondée en 1877, *Le droit des femmes*, déplace les frontières du mouvement que Léon Richer s'est efforcé de construire en opposant à la prudence et au travail en réseau une radicalité des revendications, en réclamant le droit de vote², et des modes d'actions, en appelant les femmes à une grève des impôts tant qu'elles ne votent pas³. De même, Maria Deraismes, qui milite au côté de Léon Richer depuis le début, prend la direction de la SASF en 1878, au moment où celui-ci quitte l'association.

Certes, les associations demeurent « amies » et il n'y a pas de réelles ruptures entre les militantes et le « père du féminisme ». Pour autant, leur autonomisation marque un début de prise de conscience de la nécessaire prise en charge des revendications par les femmes. Il ne s'agit pas pour l'heure d'exclure les hommes et de créer un mouvement politique féminin⁴, chose qui paraît presque impossible étant donnée la conjoncture du

¹ Le banquet fait l'objet d'un long compte rendu dans *L'avenir des femmes*, n°89, 7 juillet 1872.

² Sur l'évolution de la question du vote des femmes dans le mouvement féministe français depuis Hubertine Auclert jusqu'en 1914, voir James F. McMillan, « In search of citizenship. Feminists and women's suffrage », in James F. McMillan, *France and women 1789-1914*, Routledge, Londres et New-York, 2000, p. 188-216.

³ *Le droit des femmes*, n°186, 2 mai 1880.

⁴ On peut cependant noter la brève et marginale expérience d'un journal entièrement féminin fondé par Louise Koppe, *La femme de France*, qui développe un féminisme différentialiste soulignant la supériorité naturelle de la femme, notamment du fait de sa capacité procréatrice.

point de vue des rapports sociaux de sexe¹, mais bien d'affirmer que le combat pour l'émancipation des femmes se doit d'être mené avant tout par des femmes. Les implications de cette position sont très importantes, dans la mesure où elle conduit à revendiquer que les objectifs et la stratégie du mouvement doivent prioritairement (si ce n'est exclusivement) être définis par des femmes. En ce sens, la SASF révisé ses statuts en 1881 et définit clairement la place des femmes et des hommes. Si l'adhésion est ouverte à toute personne indépendamment de son sexe, « le comité choisira dans son sein : une présidente, deux vice-présidentes, une secrétaire, une trésorière et l'archiviste », ce dernier pouvant être un homme ou une femme, tandis que le comité reste ouvert aux hommes². Pour la première fois donc, une association féministe inscrit dans ses statuts que les postes de direction sont réservés aux femmes.

Le congrès français et international du droit des femmes qui se tient à Paris en 1889 est également symptomatique de cette évolution en cours. Certes, comme dix ans auparavant, les hommes y sont nombreux, y compris parmi les orateurs, et c'est Léon Richer qui prend en charge l'organisation du congrès. Mais, dans le même temps, Maria Deraismes et son association (la SASF, devenue Société pour l'amélioration du sort de la femme et de la revendication de ses droits – SASFRD) ne laissent pas Léon Richer organiser seul l'évènement, et font planer la menace de deux congrès concurrents³ pour imposer une co-organisation entre la LFDF et la SASFRD. Cette situation se révèle finalement largement au désavantage de Léon Richer qui, ne parvenant pas à mobiliser suffisamment de membres de son association aux réunions préparatoires, se voit imposer des résolutions auxquelles il est opposé, doit céder la présidence du congrès à Maria Deraismes (il est tout de même président d'honneur) et ne peut empêcher que le comité d'organisation comporte plus de membres de la SASFRD que de la LFDF (5 contre 3)⁴. Maria Martin, militante proche d'Hubertine Auclert, résume la situation ainsi : « nous ne pouvons être accusées de mépriser le concours des hommes. Nous éprouvons au contraire la plus vive reconnaissance pour les hommes d'élite qui ont bien voulu combattre et lutter

¹ Le journal et l'association d'Hubertine Auclert sont mixtes (les juristes Antonin Lévrier et Léon Giraud y sont particulièrement actifs), tout comme la SASF, notamment portée par l'action de l'ancien communal Jules Allix.

² BNF, Recueil Société pour l'amélioration du sort des femmes, 8-WZ-4257, Compte rendu de l'assemblée générale du 22 janvier 1881.

³ *Le droit des femmes*, n°334, 18 novembre 1888.

⁴ *Le droit des femmes*, n°339, 3 février 1889.

avec nous, qui n'ont craint ni le ridicule, ni les animosités quand il s'agissait de proclamer la justice et le droit. Mais, dans ce congrès, nous trouvons que l'élément féminin doit inspirer et guider l'organisation et les délibérations »¹. D'ailleurs, le comité d'organisation du congrès sera finalement composé de 8 femmes et de 3 hommes, Léon Richer, René Viviani (voir Encadré 3) et Léon Giraud étant secrétaires adjoints².

b. Restructuration et féminisation (1890-1900)

À la suite du congrès, le mouvement féministe entre dans une phase de mutation, caractérisée par une grande effervescence et une atomisation des initiatives. Ce renouveau en marche, sans rompre avec une stratégie de recrutement de militants parmi les hommes des milieux politiques et intellectuels, s'accompagne d'une nette féminisation des effectifs militants.

La LFDF retrouve un nouveau souffle après le départ de Léon Richer en 1891, pour raisons médicales. Par l'intermédiaire de sa nouvelle présidente, Maria Pognon, le groupe se radicalise et s'impose comme une association centrale du mouvement. Ce nouvel élan marque également une large féminisation de l'association. Ainsi, sans modifier les statuts, les hommes sont de plus en plus minoritaires parmi les membres du bureau³. De plus, les membres de la LFDF entretiennent un rapport ambigu vis-à-vis du fondateur de leur groupe. Lorsque lecture est faite en réunion d'une lettre de Léon Richer officialisant sa démission de la LFDF en 1893, l'assemblée vote des remerciements chaleureux en même temps que deux militantes (Mme Lévy et Mme Vincent) soulignent « qu'il n'a pas été le fondateur du mouvement féminin en France. Ce mouvement a été commencé bien avant et par des femmes » et que par conséquent c'est « à Maria Deraismes surtout [qu'] appartient le titre de fondateur du mouvement féminin »⁴. À la SASFRD, la disparition de Maria Deraismes en 1894 entraîne un retrait de l'association sur la scène féministe, incapable de renouveler son discours et son action. Dans ce contexte, ses effectifs stagnent autour d'une

¹ *La citoyenne*, n°139, décembre 1888.

² *Le droit des femmes*, n°341, 3 mars 1889.

³ Voir annexe 4.

⁴ *Le journal des femmes*, n°24 bis, novembre 1893. On remarque également que l'usage de « mouvement féminin », et non « féministe » ou « pour les droits des femmes », souligne implicitement la place centrale des femmes.

centaine d'adhésions annuelles et la part des hommes diminue régulièrement¹. Pour autant, l'une et l'autre des associations conservent des concours masculins, toujours perçus comme indispensables. René Viviani, militant à la LFDF depuis 1880, quitte son poste de vice-président, qu'il occupait depuis 3 ans, en 1892, moment où il débute sa carrière politique (élu député, il sera plusieurs fois réélu et nommé ministre), mais reste un militant très actif. De même, Jules Allix, qui militait déjà avec Hubertine Auclert, poursuit son engagement à la SASFRD, où ce « remarquable pionnier de l'émancipation féministe » sera le « dévoué secrétaire »² jusqu'à sa mort en 1903.

Des féministes plus radicales (notamment en ce qu'elles font du droit de vote un objectif prioritaire), héritières en partie d'Hubertine Auclert (qui a quitté la France en 1888), tentent également de s'imposer sur la scène féministe. Elles font généralement le choix d'une association ou d'un journal mixte, mais tiennent cependant à souligner la place centrale des femmes. Astié de Valsayre, ancienne militante auprès d'Hubertine Auclert, par exemple, accepte la présence d'hommes lorsqu'elle crée la Ligue de l'affranchissement des femmes à la fin de l'année 1890, mais leur impose un traitement différencié. Ainsi, les hommes ne peuvent devenir adhérents que s'ils sont présentés par un membre de l'association (les femmes n'ayant pas besoin de parrainage ou marrainage) et leur cotisation est plus élevée que celle des femmes. Enfin, le bureau prévoit de réserver deux postes sur trois à une femme, l'homme étant l'administrateur de la Ligue³. Pour autant, la Ligue est créée sous le « patronage » de cinq hommes, dont Joseph de Gasté. Eugénie Potonié-Pierre fait aussi le choix d'une démarche similaire. L'association qu'elle crée, La solidarité des femmes, est mixte, mais les statuts prévoient qu'il y ait une secrétaire et une trésorière (il n'y a pas de président-e de l'association) et qu'une femme préside les séances⁴.

Face à l'éclatement des forces féministes, les militantes s'efforcent toutefois de rendre possible une union. Initiée en 1891 par Eugénie Potonié-Pierre, la Fédération

¹ En 1880, les hommes sont presque la moitié des adhérent-e-s (29 sur 62), ils sont moins d'un tiers en 1894 (37 sur 118), puis moins d'un cinquième en 1904 (19 sur 101) (BNF, Recueil Société pour l'amélioration du sort des femmes, 8-WZ-4257, Compte rendu de l'assemblée générale du 22 janvier 1881 ; *Bulletin trimestriel de la société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits*).

² *Bulletin trimestriel de la société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits*, n°15, mars-juin 1904.

³ Articles 1, 2 et 3 des statuts présentés dans *La citoyenne*, n°164, novembre 1890.

⁴ BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Caroline Kauffmann, boîte n°1, Statuts de La solidarité des femmes.

française des sociétés féministes, qui doit réunir les associations féministes et féminines (syndicats de femmes et associations philanthropiques incluses), se matérialise en mai 1892 par la tenue d'un congrès général des sociétés féministes. Là encore, les statuts prévoient de confier les postes de direction à des femmes, mais la Fédération est mixte. Pour autant, le comité d'organisation du congrès qui se constitue est largement féminisé, et les hommes présents tiennent un rôle de second plan¹. Maria Martin souhaite d'ailleurs faire de ce congrès un moment de prise de conscience de la centralité des femmes dans le mouvement : « il faut d'abord l'union des femmes de toutes les nuances et de toutes les opinions, *l'union des femmes pour revendiquer, pour les femmes*, l'existence civile et politique »², souligne-t-elle pour inviter ses collaboratrices à se méfier des tentatives de récupération par les partis politiques. Pour autant, ce projet ambitieux de fédération ne survit pas aux dissensions.

Enfin, les années 1890 constituent également le moment d'apparition d'un féminisme exclusivement féminin. L'émergence d'un mouvement modéré, qui se rapproche des associations féminines philanthropiques et qui se constitue sur la base des qualités féminines, marque ainsi un tournant important³. De même, à l'opposé du mouvement, Marguerite Durand fonde à la fin de la décennie (en décembre 1897) un journal pour la première fois entièrement réalisé par des femmes, *La Fronde*.

Le retrait de Léon Richer et la mort de Maria Deraismes constituent donc un réel infléchissement. Malgré l'éclatement des initiatives, la décennie 1890 constitue une première étape de l'autonomisation des femmes. En effet, si les militantes n'en sont pas à revendiquer la non mixité des luttes, elles entendent se prémunir de tout contrôle masculin sur le mouvement, bien qu'elles s'organisent pour conserver le concours d'hommes influents. Ainsi, à l'aube du 20^{ème} siècle, les féministes réussissent à imposer la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le débat public, grâce notamment aux prestigieux soutiens masculins, qui deviennent parfois militants, de la classe politique, des milieux scientifiques et juridiques, et du journalisme⁴.

¹ *Le journal des femmes*, n°2, janvier 1892. En effet, Léon Richer, très malade, ne peut guère peser de tout son poids, quand les deux autres hommes représentent des organisations non spécialisées sur la question des femmes (la Fédération de la libre-pensée et la Ligue du bien public), donc moins légitimes au sein de la Fédération.

² *Le journal des femmes*, n°8, juillet 1892.

³ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 103-109.

⁴ Voir notamment *ibid.*, p. 117-126.

ENCADRÉ 2

Joseph de Gasté (30 août 1811, Alençon, Orne – 2 septembre 1893, Paris)

Ingénieur de Marine à Brest, il débute sa carrière politique en 1852. Élu plusieurs fois conseiller municipal et général, il est député du Finistère entre 1876 et 1881 et de 1889 et 1893. Il est également un militant féministe actif à partir des années 1880. Adhérent à la Société pour l'amélioration du sort de la femme en 1881, il se rapproche par la suite d'Hubertine Auclert. Il devient le principal financeur de *La citoyenne*, versant presque 10.000 francs au titre de souscription pour le journal entre juin 1882 et avril 1889. Il est également membre du comité d'initiative de la Société du suffrage des femmes en 1883. L'année suivante, il préside une conférence de *La citoyenne* sur le suffrage des femmes. Lors de sa deuxième élection à la Chambre des députés, il dépose une proposition de révision constitutionnelle visant à supprimer le cumul des mandats des députés et sénateurs. À cette occasion, il propose de « nommer 600 députés et sénateurs au lieu de 300, si la Constitution devait admettre qu'on nommât dans chacune des deux chambres un nombre égal d'hommes et de femmes »¹. En 1890, il appartient au comité de patronage de la Ligue de l'affranchissement des femmes. À sa mort, *Le journal des femmes* lui rend hommage : « le droit intégral des femmes a toujours trouvé en lui un défenseur convaincu »².

Sources : BNF, Recueil Société pour l'amélioration du sort des femmes, 8-WZ-4257, Compte rendu de l'AG du 22 janvier 1881 de la SASF ; *La citoyenne*, n°62, 65, 70, 72, 84, 100, 149, 150, 152, 159, 164 ; *Le journal des femmes*, n°21 ; Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1987, p. 1028 ; Archives biographiques françaises

c. Les congrès de 1900 : un tournant pour les femmes

Les deux congrès qui se tiennent en 1900 à Paris marquent une nouvelle étape importante dans la structuration du mouvement féministe et dans la prise de contrôle du mouvement par les femmes. Le deuxième congrès international des œuvres et institutions féminines (du 18 au 23 juin), dont les multiples comités d'organisation sont exclusivement féminins, valide l'émergence d'un féminisme féminin. En effet, non seulement ce congrès inscrit durablement les associations féminines philanthropiques dans le mouvement

¹ *La citoyenne*, 159, juin 1890.

² *Le journal des femmes*, n°21, août 1893.

féministe, notamment en ce qu'elles se prononcent pour l'égalité civile entre les femmes et les hommes, mais surtout parce qu'elles revendiquent la non mixité comme pratique féministe d'émancipation des femmes. Les actes du congrès précisent ainsi que « s'inspirant de la pure doctrine féministe, qui affirme la complète égalité d'intelligence de l'homme et de la femme, le congrès a voulu prouver encore que les femmes jouissaient aussi des mêmes facultés organisatrices. Il n'y a eu que des femmes dans le comité d'initiative, que des femmes dans le comité d'organisation et dans le bureau du congrès, et nous pouvons dire que seul, parmi les 127 congrès officiels de 1900, celui des œuvres et institutions féminines a fait du féminisme intégral »¹.

Au congrès international de la condition et des droits des femmes (du 5 au 8 septembre 1900), qui réunit plus de 800 personnes, la mixité reste la règle², même si le processus amorcé dans la décennie précédente se poursuit. Ainsi, les hommes sont largement minoritaires parmi les membres du comité d'organisation du congrès, les présidences de sessions sont assurées par des femmes et un seul homme, le militant confirmé René Viviani, est nommé rapporteur de session³. D'autres signes attestent de la prise en main du mouvement par les femmes. D'abord, alors que plusieurs associations décident d'installer des panneaux de présentation, la LFDF n'évoque pas dans son historique Léon Richer pourtant toujours en vie⁴. En outre, pour la première fois, un homme se justifie lorsqu'il prend la parole lors d'une session : « si je me suis permis de demander la parole dans un congrès qui est spécialement réservé aux questions qui intéressent les femmes, c'est que précisément je crois que la question actuellement en discussion intéresse particulièrement les hommes »⁵. Cette intervention laisse clairement paraître la transformation en cours : le mouvement féministe se construit de plus en plus sur une identité féminine, ou du moins sur la base d'une expérience féminine, et les hommes ont une place dans la mesure où les questions débattues les « intéressent particulièrement ». De même, le professeur Gabriel, commissaire du gouvernement,

¹ *Congrès international des œuvres et institutions féminines, tenu du 18 au 23 juin 1900*, Imprimerie typographique Charles Blot, Paris, 1902, p. 9.

² L'article 3 du règlement du congrès précise que « seront membres du congrès les personnes des deux sexes qui auront adressé leur cotisation ».

³ Le comité compte 13 hommes pour 34 femmes et son bureau 5 hommes pour 14 femmes (CAF, Fonds CNFF, 2 AF 2, Document de présentation du congrès international de la condition et des droits des femmes du 5 au 9 septembre 1900).

⁴ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 140.

⁵ *Congrès international de la condition et des droits des femmes, tenu les 5, 6, 7 et 8 septembre 1900*, Imprimerie des Arts et Manufactures, Paris, 1901, p. 84.

commence ainsi son discours lors du banquet de clôture : « Mesdames, je ne dirai pas ‘et Messieurs’, parce que je considère que, dans un banquet à la suite d’un congrès comme celui qui vient d’avoir lieu, les hommes sont quantité négligeable »¹.

Certes, les hommes participent activement aux débats lors de ces deux congrès, comme le laissent transparaître les comptes rendus². Mais les femmes, majoritaires, ont tout le loisir, et ne s’en privent généralement pas, de ne pas adopter les vœux que les hommes présents dans la salle proposent au moment des débats. En ce sens, les deux congrès de 1900 marquent un tournant majeur amorcé lors du congrès de 1889 et par l’émergence d’un féminisme féminin dans les années 1890. Ils entérinent la reconfiguration à l’œuvre depuis une décennie en affirmant une répartition du travail militant entre des femmes dirigeantes et des hommes comme « généreux auxiliaires », pour reprendre l’expression utilisée par Angélique Arnaud presque trente ans plus tôt³.

3. Définir la place des hommes (1900-1914)

a. Le mouvement réformiste à la recherche d’un équilibre

Les deux congrès concurrents de 1900 ont mis au jour les dissensions qui traversent le mouvement (au sein de chaque congrès et entre les organisatrices des deux congrès), mais ont également souligné le souhait de nombreuses militantes de structurer le mouvement autour d’une organisation⁴. Cette proposition se concrétise lorsque le Conseil international des femmes (CIF) encourage une nouvelle fois les féministes françaises à créer une branche française du CIF. Cette tentative aboutira à la création du Conseil national des femmes françaises (CNFF) en 1901. Mais contrairement à l’essai de fédération dix ans plus tôt, ce lieu de coordination des associations féministes sera

¹ *Ibid.*, p. 308.

² *Congrès international des œuvres...* (la liste des orateurs fait apparaître 29 hommes et 96 femmes) et *Congrès international de la condition...*

³ *L’avenir des femmes*, n°89, 7 juillet 1872.

⁴ Cette union est facilitée par le fait que de nombreuses militantes participent aux deux congrès et militent souvent conjointement (Françoise Battagliola, « Rencontres entre philanthropie et féminisme à la fin du 19^{ème} siècle en France », *Chronique féministe*, 77/79, 2002, p. 22-25).

entièrement féminin¹. En effet, « conformément aux options du CIF, l'ambition du CNFF est de fonder un parti de femmes »² pour défendre les intérêts féminins sur la scène politique.

Le CNFF réunit donc toutes les tendances du féminisme, de la branche philanthropique et modérée à la plus radicale, mais apparaît dominé par la première. Ainsi, le CNFF s'impose petit à petit, par ses choix politiques (attachement à la République) et stratégiques (légalité et modération), comme le leader du féminisme réformiste, devenant au cours de la première décennie du 20^{ème} siècle un interlocuteur privilégié de l'État. Mais l'union (relative) au sein du CNFF n'empêche pas la multiplication d'initiatives isolées à Paris comme, fait nouveau, en province. Dans le contexte d'affirmation de l'autonomie des femmes, plusieurs groupes n'acceptent pas les hommes, telle l'Union fraternelle des femmes (UFF), fondée en 1901 et où « la non mixité semble être un acquis sur lequel il n'est pas utile de revenir »³. D'autres, comme le Groupe français d'études féministes qui existe depuis 1898, sont officiellement ouverts aux hommes, tout en réservant les fonctions dirigeantes aux femmes, mais dans les faits sont presque uniquement féminins.

Par conséquent, les hommes demeurent souvent des soutiens à l'engagement largement variable, et, de fait, restreint par la non mixité de plusieurs groupes, constituant ainsi une minorité parmi les militant-e-s. Si certains continuent à agir pour le mouvement féministe en participant régulièrement à des meetings (comme les députés Charles Beauquier, Marcel Sembat, René Viviani, Ferdinand Buisson ou Louis Marin), les discours restant l'outil de propagande privilégié des féministes, le mouvement réformiste en cours de structuration reste dans un premier temps largement féminin. Pour autant, il poursuit la stratégie mise en place par Léon Richer, en ménageant des concours masculins, utiles tant par les réseaux mobilisés que pour la respectabilité qu'ils apportent. Jane Misme, rédactrice en chef de *La Française*⁴ qui se félicite des concours masculins au journal⁵, n'hésite pas par exemple à défendre plusieurs actionnaires masculins de son journal. En effet, suite au refus de la Société des gens de lettres, dont ces hommes sont membres, de

¹ Les statuts mentionnent que les associations affiliées doivent nommer une déléguée (article 5) et que les adhésions individuelles ne sont possibles que pour « des femmes qui auront rendu des services notoires à la cause féministe » (article 7) (CAF, Fonds CNFF, 2 AF 4, Statuts du CNFF).

² Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 151.

³ *Ibid.*, p. 168.

⁴ Fondée en 1906 par Jane Misme, *La Française* est proche du mouvement réformiste.

⁵ « Nous ne serons jamais trop de gré aux hommes éminents qui acceptent de prendre place dans l'administration de *La Française* », écrit-elle dans le premier numéro (21 octobre 1906).

faire entrer une femme dans leur comité, Jean d'Albignac, journaliste, remet en cause « la sincérité du féminisme » de ces hommes et tourne en dérision la naïveté des femmes qui croient à ces ralliements¹. Jane Misme publie alors un long texte, intitulé « Les hommes féministes », à la une de son journal et réaffirme la sincérité de l'engagement de ces hommes, avant de justifier leur attitude : « Oui ils sont féministes, oui ils ont écarté la femme. Oui d'autres féministes ne jouent peut-être pas suffisamment des coudes, quand vient le moment de faire aux femmes leur place parmi eux, à titre professionnel. J'ai déjà essayé de débrouiller ici cet état d'esprit. On est féministe, et sincèrement féministe, mais on a des habitudes. On a l'habitude d'être entre soi. Et les mauvaises habitudes se perdent difficilement. On *sait* qu'on a tort ; mais on fait encore sa bêtise, encore une fois, plusieurs peut-être, jusqu'à ce que la volonté du bien ait enfin vaincu le 'geste héréditaire du mal' »². La volonté et le besoin de ménager des soutiens importants – d'autant plus dans ce cas qu'ils assurent en partie la pérennité financière du journal – n'empêchent cependant pas de laisser transparaître le sentiment de nombreuses féministes réformistes : les hommes sont porteurs du « geste héréditaire du mal » et c'est donc aux femmes qu'il appartient de prendre en charge les revendications féministes.

D'ailleurs, même la LFDF, encore fortement imprégnée de l'héritage de Léon Richer, est traversée par la question de la place des hommes. Ainsi, un compte rendu d'une réunion de 1902 mentionne de « très longs débats » sur l'admission des hommes dans le bureau³. Si finalement les statuts ne sont pas modifiés, le bureau se féminise⁴ et les hommes occupent une place de moins en moins centrale, même si quelques-uns demeurent actifs parmi le premier cercle militant, tels les avocats Nattan-Larrier et Tarbouriech ou le député René Viviani. Quant à la SASFRD, elle est de plus en plus marginalisée sur la scène féministe et rares sont les hommes qui continuent à y participer. En outre, la création de l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) en 1909⁵ ne semble pas dans un premier temps transformer cette conception. En effet, le bureau de l'association est réservé

¹ Jean d'Albignac, « Les déceptions d'une féministe », *L'actualité française, étrangère, artistique et littéraire illustrée*, n°430, 13 avril 1908, p. 227.

² *La Française*, n°85, 21 juin 1908.

³ *Le journal des femmes*, n°123, juillet 1902.

⁴ Les hommes représentent 13% à 20% des membres du bureau entre 1905 et 1913 (Source : *Le journal des femmes ; Le droit des femmes*).

⁵ Les réformistes, dans un premier temps hostiles à toute revendication suffragiste, s'ouvrent progressivement à la question du droit de vote des femmes et le CNFF créé en 1906, sous la pression du CIF, une section « suffrage » (voir Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 272).

aux femmes, même si le comité central et l'adhésion sont ouverts aux hommes¹. De même, lors de la deuxième assemblée générale, « avec beaucoup d'humour, Mme Blanche Schweig montre ensuite aux femmes qu'elles ne doivent compter que sur elles-mêmes pour obtenir ce qu'elles désirent »², affirmant ainsi la place centrale des femmes dans le mouvement féministe.

Pour autant les féministes réformistes ne sont pas hostiles aux hommes. Ainsi, la participation des hommes est à nouveau discutée lors de l'assemblée générale de l'UFSF en 1912 et la décision du comité témoigne de la volonté des militantes de concilier participation des hommes et autonomie des femmes : « Mme Compain, rapporteur du comité, soutient ensuite l'opinion qu'il est préférable que des femmes seules fassent partie du comité. Elle fait observer que les femmes auront ainsi l'occasion de faire la preuve de leur faculté d'organisation et feront plus facilement leur éducation politique. La question est très vivement discutée et il est voté que les hommes et les femmes pourront faire partie du comité mais que le bureau sera exclusivement féminin »³. Dans les faits cependant, seuls quelques hommes sont élus au comité qui demeure très féminisé⁴. En outre, cherchant à prouver la modération de leurs revendications, elles réitèrent leur souhait de préserver la paix entre les sexes. Les militantes ne peuvent donc se passer totalement des hommes mais doivent définir leur place, les hommes influents ne se contentant généralement pas d'être de simples militants. Les comités d'honneur constituent alors une première façon de s'attacher le nom d'hommes prestigieux sans leur confier de pouvoir sur le mouvement⁵. Ces comités, affiliés à une association ou à un événement, se multiplient et sont très majoritairement, si ce n'est exclusivement, composés d'hommes. Universitaires,

¹ CAF, Fonds Cécile Brunshvicg, 1 AF 1, Statuts de l'UFSF.

² CAF, Fonds Cécile Brunshvicg, 1 AF 2, Compte rendu de l'assemblée générale de l'UFSF du 13 mars 1910.

³ CAF, Fonds Cécile Brunshvicg, 1 AF 2, Compte rendu de l'assemblée générale de l'UFSF du 2 novembre 1912.

⁴ L'UFSF ne bénéficiant pas d'un bulletin régulier, nous ne connaissons pas la composition du comité année par année entre 1909 et 1939. Pour les premières années, il semble cependant que le comité ait été entièrement féminin (la composition du comité est mentionnée dans *L'union française et l'alliance internationale pour le suffrage des femmes*, Publication du groupe de propagande de l'UFSF, 1910 et *Le suffrage des femmes en France*, brochure de propagande de l'UFSF, 3^{ème} édition, Librairie des sciences politiques et sociales, Paris, 1912). En 1913, trois hommes sont élus au comité : Jean Du Breuil de Saint-Germain, Jacques Busquet et Anatole Georgin (*Bulletin trimestriel de l'UFSF*, n°2 et 3, juillet-octobre 1913). En 1917 et en 1919, Jacques Busquet siège toujours au comité, accompagné de Raoul Rebour (*Bulletin 1917 de l'UFSF* ; *Bulletin 1918-1919 de l'UFSF*).

⁵ Depuis longtemps, la LFDF use de cette stratégie en confiant une présidence d'honneur, successivement à Victor Hugo, Victor Schoelcher et René Viviani.

journalistes, avocats ou hommes politiques prêtent ainsi leurs noms à ces comités, participant ainsi à donner de la crédibilité au mouvement¹. Il s'agit enfin pour l'UFSF de militer en faveur du droit de vote des femmes en se distinguant de la radicalité des suffragettes britanniques et en poursuivant la stratégie réformiste auprès des parlementaires. Les militantes soulignent ainsi que « nos efforts seront sans doute moins bruyants et moins provocants que ceux des suffragettes anglaises, mais nous avons la conviction que, dans notre pays, ce serait un désastre que de les imiter ; nous pensons que, selon le proverbe : 'Il vaut mieux prendre les parlementaires avec du miel qu'avec du vinaigre' »². De la même manière, le Groupe français d'études féministes transforme ses statuts en 1909 pour permettre au comité, jusqu'alors exclusivement féminin et qui a « donné assez de preuves de capacité », de s'ouvrir aux hommes « sans être soupçonné de se laisser dominer par des influences masculines »³. Cet exemple souligne une nouvelle fois que la recherche d'un équilibre entre contrôle du mouvement par les femmes et maintien de la participation des hommes constitue une préoccupation centrale qui traverse l'aile réformiste du féminisme en ce début de 20^{ème} siècle.

b. Organiser la mobilisation des militants : la Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes

La marge de manœuvre est étroite pour définir les modalités de participation des hommes. D'un côté, le mouvement se constitue de plus en plus autour de l'idée de l'autonomie des femmes tandis que, de l'autre côté, la participation des hommes est toujours perçue comme nécessaire. En d'autres termes, l'enjeu principal est de conserver l'appui et la participation des hommes tout en les écartant de la direction du mouvement.

L'UFSF, qui mène le combat suffragiste, propose aux hommes qui soutiennent la campagne pour le vote des femmes une manière originale de militer : se réunir dans une

¹ Le congrès national des droits et du suffrage des femmes qui se tient à Paris du 26 au 28 juin 1908 est soutenu par un comité d'honneur d'une cinquantaine de membres, tous des hommes (BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Ferdinand Buisson, boîte n°1, Congrès national des droits et du suffrage des femmes, 26-28 juin 1908). De même, en 1911, l'UFSF constitue un comité consultatif composé de 5 femmes et 6 hommes, dont les députés, fervents militants, Louis Marin et Ferdinand Buisson, ou D'Estournelles de Constant (*La Française*, n°195, 2 avril 1911).

² *Bulletin trimestriel de l'UFSF*, n°1, avril 1913.

³ *Le journal des femmes*, n°196, juin 1909.

association exclusivement masculine. Même si les féministes se plaisent à dire qu'« un certain nombre de suffragistes éminents ont tenu à donner l'exemple d'une initiative prise par des hommes mêmes »¹, c'est bien sous l'impulsion de l'UFSF, et particulièrement de Cécile Brunschvicg, et des instances suffragistes internationales auxquelles elle est rattachée² que la Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes (LESF) est créée au début de l'année 1911. D'ailleurs, son programme est une copie de celui de l'UFSF, visant l'obtention « par étapes successives, [des] droits politiques » par le biais d'une propagande faisant preuve d'« un grand esprit de sagesse et de mesure »³.

La Ligue regroupe ainsi la plupart des militants et soutiens des associations suffragistes. Son bureau est présidé par le député radical de Paris, Ferdinand Buisson, « apôtre dévoué au suffrage féminin »⁴ qui a déposé en 1909 un rapport à la Chambre des députés en faveur du vote et de l'éligibilité des femmes aux élections municipales⁵. Ses vice-présidents sont le député Républicain Louis Marin, qui a découvert le féminisme peu avant 1900 et qui « depuis quelques années est sur la brèche dans toutes les manifestations féministes »⁶, le philosophe Léon Brunschvicg et le juriste Albert Chenévier. Le bureau enfin est complété par Jean Du Breuil de Saint-Germain, secrétaire général, et Raoul Rebour, rédacteur du bulletin, tous deux militants connus pour leurs engagements en faveur des droits des femmes. De plus, le premier comité d'honneur réunit 27 membres, parmi lesquels des militants actifs des droits des femmes, tels les députés Justin Godard, Marcel Sembat ou René Viviani, qui côtoient des hommes qui soutiennent, parfois même timidement, les revendications féministes, comme Jean Jaurès. Mais qu'il comprenne des militants engagés ou des soutiens distants, ce comité a de quoi impressionner – et c'est bien là le but – par sa composition et s'impose comme une source indiscutable de

¹ *La Française*, n°197, 23 avril 1911.

² L'Association internationale pour le suffrage des femmes souhaite développer la Ligue d'électeurs fondée en Angleterre en 1907, et créera en 1911 l'Alliance internationale des hommes pour le suffrage des femmes (Angela V. John et Claire Eustance, « Shared histories – differing identities », in Angela V. John et Claire Eustance (dir.), *op. cit.*, p. 1-37). Représentant la France, Jean Du Breuil de Saint-Germain sera vice-président de l'Alliance internationale (*Bulletin trimestriel de la Ligue*, n°2-3, juillet-octobre 1911).

³ *Bulletin trimestriel de la Ligue*, n°1, avril 1911.

⁴ BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Camille Belilon, dossier n°7, Texte « Le suffrage des femmes » de Germaine Malaterre-Sellier, non daté (après 1922).

⁵ En outre, Ferdinand Buisson est connu pour sa participation à de nombreux meetings et réunions féministes, et ses archives laissent voir qu'il était en contact permanent avec les féministes (BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Ferdinand Buisson, boîte n°1, Nombreux courriers avec des associations féministes, 1908-1913).

⁶ *La Française*, n°157, 17 avril 1910.

légitimité et de respectabilité pour les féministes. Outre neuf hommes politiques de premier plan (députés et sénateurs, René Viviani pouvant même faire apparaître la mention « ancien ministre »), il compte en effet des hommes de lettres, des juristes, des professeurs d'université et même un pasteur, Wilfred Monod.

Le but premier de la LESF est de mener « une action de propagande »¹ en faveur du droit de vote des femmes. En ce sens, elle édite un bulletin visant à diffuser les idées suffragistes, et même plus largement les revendications féministes : « le suffrage et les réformes féministes sont solidaires et c'est le premier qui est la condition des autres », souligne ainsi le premier numéro². De même, la Ligue organise des meetings³, publie des brochures⁴ ou diffuse des affiches reprenant le slogan « La femme doit voter »⁵. Pour les féministes, dans un contexte où les femmes sont toujours exclues de la sphère politique, cette propagande masculine en faveur des droits des femmes constitue un engagement de poids dans leur lutte : *La Française* appelle ainsi « tous les hommes qui lisent *La Française* » à s'engager au sein de la Ligue et rajoute que « les femmes doivent aider à la propagande et au recrutement de la Ligue d'électeurs. Actuellement, qu'elle que soit la réforme qui leur paraît souhaitable, elles doivent la demander aux hommes qui sont maîtres de la refuser. Il est donc de bon augure que des hommes se groupent pour défendre les droits des femmes »⁶. D'ailleurs, la LESF, tout comme les militantes, a bien conscience de la valeur socialement supérieure de la parole des hommes⁷, d'autant plus qu'ils sont dotés de forts capitaux culturels, sociaux et politiques, et n'hésite pas à l'utiliser pour sa propagande. On peut ainsi lire sur une affiche : « Électeurs, écoutez des électeurs qui vous disent : Au nom de la justice, au nom de l'intérêt National bien compris, la femme DOIT VOTER »⁸.

Cependant, malgré ses prestigieux membres, la Ligue rencontre des difficultés pour

¹ *La Française*, n°293, 8 novembre 1913.

² *Bulletin trimestriel de la Ligue*, n°1, avril 1911.

³ Les assemblées générales annuelles, qui font l'objet de meetings publics, et les réunions publiques sont annoncées dans *La Française*.

⁴ Jean Du Breuil de Saint-Germain publie ainsi, au nom de la Ligue d'électeurs et de l'UFSF, une brochure intitulée *De l'intérêt qu'ont les hommes au suffrage des femmes*.

⁵ CAF, Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 181, Affiche « La femme doit voter », signée Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes, non datée.

⁶ *La Française*, n°207, 2 juillet 1911.

⁷ Jane Misme souligne ainsi, en reprenant les propos « d'un homme d'esprit », que la parole d'un homme « équivalait à celles de 500 femmes » (*La Française*, n°212, 22 octobre 1911).

⁸ CAF, Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 181, Affiche « La femme doit voter », signée Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes, non datée.

mobiliser des militants. Le bulletin du mois d'octobre 1911 annonce bien de nombreuses adhésions¹, mais il ne fournit aucun chiffre. En réalité, la LESF est dans l'incapacité de maintenir la publication du bulletin (qui s'arrête après deux numéros) et les militants ne semblent pas au rendez-vous : lors de l'assemblée générale de 1912, soit un an après sa création, les 250 à 300 personnes qui constituent le public sont très majoritairement des femmes, pour la plupart militantes à l'UFSF². Dans ces conditions, la guerre provoque la disparition de la Ligue d'électeurs, déjà affaiblie³, et la tentative de l'UFSF pour la reconstituer en 1926 échouera⁴.

Mais la disparition de la Ligue n'est certainement pas uniquement imputable à la guerre. D'abord, la faiblesse des effectifs militants la rendait probablement précaire, l'association ne survivant que grâce à l'implication de quelques-uns, tels Ferdinand Buisson, Jean Du Breuil de Saint-Germain ou Louis Marin. En outre, il semble que la formule d'une association réservée aux hommes n'ait pas présenté que des avantages pour les féministes. En effet, si l'association est affiliée à l'UFSF, elle n'en reste pas moins autonome, son bulletin par exemple, bien qu'éphémère, étant entièrement conçu par des hommes de la LESF. Ce choix implique donc une sorte de mise à l'écart des hommes des associations féministes mais, en contre partie, il offre un espace de parole et d'engagement pour ces hommes qui échappe au regard des féministes. Ainsi, face aux critiques de certaines militantes qui se méfient de l'instauration d'un lieu réservé aux hommes, les militants de la Ligue font remarquer que « s'il est vrai que les femmes sont exclues du suffrage en tant que femme, il ne s'ensuit pas du tout qu'elles aient à le réclamer en tant que femmes », mais en tant que citoyennes de la République comme les autres⁵. Pourtant, l'UFSF réclame bien le suffrage des femmes en tant que femmes, développant notamment un discours sur la nécessité de participation des femmes à la vie politique du fait de leurs spécificités et de leurs compétences particulières⁶. Un espace d'engagement comme la Ligue, malgré ses effets positifs en termes de légitimité, comporte donc l'inconvénient de remettre en cause, au moins partiellement, l'autonomie des femmes à définir elles-mêmes

¹ *Bulletin trimestriel de la Ligue*, n°2-3, juillet-octobre 1911.

² *La Française*, n°229, 25 février 1912.

³ Les ligues anglaises et américaines connaissent un succès bien plus important, créant des antennes locales, mais ne survivent pas non plus à la Première Guerre mondiale (Angela V. John et Claire Eustance, *op. cit.* ; Michael S. Kimmel, *op. cit.*, 1992, p. 27-28).

⁴ *La Française*, n°745, 6 février 1926.

⁵ *Bulletin trimestriel de la Ligue*, n°2-3, juillet-octobre 1911.

⁶ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 277.

les orientations stratégiques et politiques du mouvement. D'ailleurs, le bulletin de la Ligue accueille comme un succès l'entrée des hommes au comité central de l'UFSF, désapprouvant ainsi implicitement la non mixité des instances dirigeantes de l'Union : « les hommes étant désormais éligibles [au comité central de l'UFSF] – succès masculiniste auquel notre Ligue ne peut qu'applaudir –, trois sont élus »¹. L'expression « masculiniste », qui constitue un néologisme que l'on ne retrouve dans aucun autre document, semble de plus signifier « défense des droits des hommes », comme l'indiquent le parallélisme de construction avec « féministe » et le sens de la phrase. L'usage de ce terme laisse ainsi penser que les hommes de la Ligue considèrent comme une discrimination envers les hommes la non mixité féminine des associations féministes, au même titre par exemple que l'interdiction de certains partis politiques aux femmes. Autrement dit, cette expression constitue une manière implicite de nier la valeur politique de la non mixité féminine. Dans ce contexte, il semble donc probable que les militantes féministes n'aient pas jugé concluante l'expérience de la Ligue d'électeurs qui ne sera pas reconduite au lendemain de la Guerre.

ENCADRÉ 3

René Viviani (8 novembre 1863, Sidi-Bel-Abbès, Algérie - 6 septembre 1925, Plessis-Piquet, Seine)

Fils d'un avocat conseiller général d'Oran, il effectue sa scolarité en Algérie avant d'aller à Paris en 1887 pour y poursuivre des études de droit. Politisé, il devient rédacteur en chef de la *Petite République*, journal socialiste. Parallèlement à ses engagements dans les milieux socialistes, il se rapproche du mouvement féministe, dont il connaît l'existence par sa mère.

Fréquentant l'association de Léon Richer à partir de 1888, il est élu la même année vice-président de la Ligue française pour les droits des femmes. Secrétaire adjoint du congrès français et international du droit des femmes en 1889, il est un militant actif de la LFDF, publiant des articles dans *Le droit des femmes*, rédigeant les comptes rendus de réunions et prononçant des discours pour défendre les droits des femmes.

Élu député en 1893, il démissionne de son poste de vice-président de la LFDF. Sa longue et brillante carrière politique (député entre 1893 et 1902, puis 1906 et 1922, sénateur de 1922 à 1925, il sera plusieurs fois ministre entre 1906 et 1917 et même

¹ *Bulletin trimestriel de la Ligue*, n°8, juin 1913.

président du Conseil entre juin 1914 et octobre 1915) ne l'empêche cependant pas de toujours soutenir activement les revendications féministes. Vice-président du congrès international de la condition et des droits des femmes en 1900, il est également rapporteur de la section législation. Il accorde son soutien aux féministes en acceptant de figurer dans le comité d'honneur d'associations, comme à l'Union fraternelle des femmes, ou d'évènements, tel le congrès national des droits et du suffrage des femmes de 1908. Il accepte même en 1910 de présider une réunion du Groupe français d'études féministes alors qu'il est membre du gouvernement. Fort logiquement, il appartient au comité de la Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes à partir de 1911. Enfin, il est nommé président d'honneur de la LFDF en 1919 et préside une réunion de l'association en 1920.

Ses convictions féministes se traduisent également dans son action politique puisqu'il permet le vote d'une loi autorisant les femmes à plaider, comme ses opposants le rappellent pour mieux le discréditer : « sa première intervention à la Chambre fut pour obtenir la loi autorisant les femmes à exercer la profession d'avocat. Viviani a toujours aimé les femmes, ce dont nous ne saurions le blâmer »¹. À l'inverse, les militantes féministes le considèrent comme l'un de leurs plus importants soutiens. À sa mort, la LFDF, par l'intermédiaire de Maria Vérone, déclare que « le féminisme est en deuil »², tandis que *La Française* pleure « un des plus fervents et des plus fermes féministes de la première heure »³.

Sources : *Le droit des femmes*, n°319, 321, 334, 339, 342, 343, 351, juin 1919, septembre 1925 ; *Le journal des femmes*, n°70, 75, 97, 204 ; *La Française*, n°86, 727 ; APP, Dossier Mouvements féministes, BA 2272, Rapport de police du 22 juin 1904 ; Jean Jolly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires, 1889-1940*, PUF, Paris, 1962 ; Béatrice et Michel Wattel, *Qui était qui. Dictionnaire biographique des Français disparus ayant marqué le 20^{ème} siècle*, Éditions Jacques Laffitte, Levallois-Perret, 2004 [2001].

c. La difficile autonomie des radicales

Hubertine Auclert, de retour en France, reconstitue son groupe, Le Suffrage des femmes, au cours de l'année 1900 et se positionne toujours dans le camp des radicales avec

¹ *Les hommes du jour*, 31 octobre 1908, n°41, René Viviani. Le texte constitue une violente attaque contre l'homme politique : « René Viviani, de Sidi-Bel-Abbès est la personnification, le symbole vivant du 'sale type' ». Le texte contient un caractère clairement raciste par la référence à son lieu de naissance, plusieurs fois mentionné, ainsi qu'à son nom qui « dénonce des origines italiennes ».

² *Le droit des femmes*, septembre 1925.

³ *La Française*, n°727, 11 septembre 1925.

la revendication de droit de vote intégral pour les femmes. Mais cette radicalité ne l'empêche pas de militer aux côtés d'hommes. Son association est mixte et parmi la quinzaine de militant-e-s qui participe régulièrement aux réunions se trouvent deux hommes, d'autres venant plus épisodiquement¹, et un quart des militant-e-s en 1904 sont des hommes, parmi lesquels les députés Henry Maret et Clovis Hugues et l'ancien ministre Yves Guyot². En revanche, lorsque Hubertine Auclert, Caroline Kauffmann ou Madeleine Pelletier s'inspirent des méthodes spectaculaires des suffragettes anglaises, les hommes semblent absents³.

Cependant, ces méthodes sont rapidement abandonnées et Hubertine Auclert, par exemple, continue le combat suffragiste dans le sillon des « respectables » réformistes. La méthode des réunions publiques, en présence d'hommes prestigieux, devient alors le moyen de propagande privilégié de toutes les militantes suffragistes⁴. Seule une poignée de militantes tente de nouveau de radicaliser le combat suffragiste en 1914 en créant la Ligue nationale pour le vote des femmes, où quelques hommes militent également, mais la guerre freine fortement son développement⁵.

Dans ce contexte, le clivage entre réformistes et radicales se déplace à la fin des années 1900⁶ et les féministes radicales se trouvent de plus en plus marginalisées, tant numériquement qu'en termes d'influence sur le mouvement. Ces rares militantes (expérimentées ou nouvelles dans le combat féministe) se distinguent également du mouvement réformiste, qui fonde ses revendications sur un discours prônant l'harmonie entre les sexes, en développant parfois des discours nettement plus agressifs et hostiles

¹ BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Hubertine Auclert, boîte n°4, Comptes rendus de quatre réunions entre 1900 et 1901.

² Le groupe « compte 125 membres actifs, dont 30 hommes » (APP, Dossier Vote des femmes, BA 1651, Rapport de police du 22 juillet 1904).

³ Il faut préciser que ces actions ne rassemblent qu'une poignée de militantes et qu'aucun élément n'indique une volonté de non mixité.

⁴ Un grand meeting « Pour le suffrage des femmes » est ainsi co-organisé par Le suffrage des femmes, la LFDF, la SASFRD, le Groupe français d'études féministes et l'UFSF le 11 mars 1910. La séance est présidée par Marcel Sembat et dix hommes montent à la tribune, pour quatre femmes, dont le sénateur D'Estournelles de Constant, les députés Charles Beauquier, Ferdinand Buisson et Louis Marin, Frédéric de Pressensé, président de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) ou Léopold Lacour (BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Hubertine Auclert, boîte n°10, Affiche « Grand meeting », 11 mars 1910).

⁵ Une réunion en mars 1914 regroupe 600 personnes dont une centaine d'hommes alors qu'il n'y a plus que 90 personnes, dont 10 hommes, en octobre 1914 (APP, Dossier Vote des femmes, BA 1651, Rapports de police du 17 mars 1914 et du 5 octobre 1914).

⁶ La fracture politique se fonde désormais essentiellement sur les questions de sexualité (les radicales revendiquant liberté sexuelle et contraception, les réformistes s'engageant dans « un combat nataliste et moraliste »), le clivage sur les modes d'actions se maintenant (Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 340-341).

envers les hommes. Arria Ly par exemple transforme une carte postale représentant une semeuse en ajoutant, à l'endroit indiqué par le bras, une tête d'homme sur un corps de femme, et écrit : « Infernal propagateur du vice ! Va t'en, va t'en, être vicieux ! Âme pourrie, vil garçon ! Race de satyre ennemi de la femme parce qu'elle t'est supérieure en tout ! »¹. De même, Caroline Kauffmann² et Madeleine Pelletier³, successivement dirigeantes de La solidarité des femmes, s'en prennent parfois directement aux hommes et, sous leur direction, l'association se féminise largement.

Pour autant, ces féministes radicales ne font généralement pas le choix de la non mixité. Sans doute ne peuvent-elles pas plus que les réformistes se passer de la légitimité comme du soutien financier d'hommes. De plus, l'étroitesse de leurs effectifs militants ne leur offre probablement pas la possibilité de se priver des rares militants qui se présentent à elles. Arria Ly qui crée un journal en 1913, *Le combat féministe*, et Caroline Kauffmann, qui en devient la rédactrice en chef, collaborent ainsi avec plusieurs hommes. D'ailleurs, Arria Ly précise sa position à l'égard des hommes dès le premier numéro : « les hommes féministes sont nos frères d'armes, et dans la grande arène, nous combattons ensemble la main dans la main, eux par réparation et nous par dignité. Nous n'ignorons pas que dans l'un comme dans l'autre sexe nous comptons des amis et des ennemis déterminés. Nous confondons les premiers dans un même large sentiment de soeur⁴ sympathie et nous combattons instinctivement les autres sans parti pris, mais sans faiblesse »⁵. De plus, elle n'hésite pas à exprimer sa déception à la une de son journal lorsque Charles Beauquier,

¹ BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Arria Ly, boîte n°1, Carte postale d'une semeuse avec rajouts manuscrits et collages. Il faut dire qu'Arria Ly peut s'inspirer de sa mère qui en 1906 rédige un texte, non publié, intitulé *Qu'est-ce que l'Homme ?* et qui se termine ainsi : « figurez-vous un abominable monstre, bestial et inachevé, jaloux et vindicatif, fort et méchant, qui soulève le dégoût et choque la raison, qui fait pitié et qui rebute, qui est mal bâti au dehors et corrompu au-dedans, qui est impudique au physique comme au moral, qui a la maladie du vice et veut en vivre, qui rumine toujours des noirceurs. Mettez ensemble la tête d'un serpent, l'odeur du chacal, l'adresse de l'ours, l'inégalité de la lune, les tâches du soleil, la jalousie et l'inconstance, la cruauté et le vice, la ruse et la perfidie ; enveloppez tout cela dans une peau de crapaud rugueuse et jaunâtre, ajoutez-y des bras, des jambes, un poil hirsute et dur dégradant encore la partie inférieure d'un immonde masque, et vous aurez un homme complet » (BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Arria Ly, boîte n°8, *Qu'est-ce que l'Homme ?*, texte de Fanny Gondou, 18 mai 1906).

² Laurence Klejman et Florence Rochefort notent qu'elle a « un dégoût violent pour le sexe masculin » (Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 164).

³ Christine Bard cite notamment une lettre dans laquelle elle dénonce le manque de sincérité de l'engagement des hommes : « le féminisme n'a comme concours masculins que les très jeunes gens dont on ne veut pas encore ailleurs ou les vieux qui, à tort ou à raison, ont été repoussés des autres partis. Ni les jeunes ni les vieux ne sont sincères, ils veulent seulement se faire connaître pour nous lâcher à leur première réussite ailleurs » (Christine Bard, *op. cit.*, 1995(a), p. 44).

⁴ Néologisme créé pour l'occasion, il ne s'est jamais réellement développé.

⁵ *Le combat féministe*, n°1, janvier 1913.

« féministe » dont le mouvement a « l'honneur de le compter parmi ses plus anciens et loyaux partisans », n'est pas réélu à la Chambre des députés¹. De même, lorsque Madeleine Pelletier fonde elle aussi un journal, *La suffragiste, revue féministe mensuelle*, les hommes sont présents et la liste des collaborateurs indique 16 femmes et 3 hommes, dont l'ex-sénateur Alfred Naquet.

Plus généralement, les féministes radicales, isolées parmi les féministes, recrutent des militantes et militants dans les courants politiques dont elles se rapprochent : les enseignantes féministes socialistes par exemple, qui fondent en 1907 la Fédération féministe universitaire (FFU), militent aux côtés de leurs collègues hommes socialistes du monde enseignant². Mais cette stratégie comporte le risque de voir le féminisme soumis à un autre agenda politique : c'est notamment le cas des mouvements néo-malthusiens³, où militent Madeleine Pelletier ou Nelly Roussel, qui ne font pas des revendications féministes une priorité militante, ne considérant l'infériorisation des femmes que sous l'angle de la sexualité⁴.

La fracture réformistes/radicales est alors faiblement pertinente au regard de la place que les militantes accordent aux hommes. En effet, tout comme les réformistes, l'engagement d'hommes constitue un enjeu de poids pour les féministes radicales, d'autant plus qu'elles sont largement dominées, tant numériquement que symboliquement, dans le champ féministe. Les discours parfois virulents envers les hommes témoignent ainsi davantage d'un positionnement radical, ou d'un « féminisme intégral » pour reprendre l'expression de Madeleine Pelletier, qui se donne pour objectif de déstabiliser l'ordre

¹ *Le combat féministe*, n°3, juillet 1914. Plus largement, il semble qu'Arria Ly fut proche de Charles Beauquier, avec qui elle eut une correspondance régulière (BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Arria Ly, boîte n°1, Courriers de Charles Beauquier à Arria Ly, 1913-1918). De même Arria Ly entretient une correspondance avec Anatole Géorgin, qu'elle forme au journalisme et au féminisme (BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Arria Ly, boîte n°1, Correspondance entre Arria Ly et Anatole Géorgin, 1910-1912).

² Précisons qu'avant 1914 la FFU se situe à la frontière entre féminisme réformiste et féminisme radical : clairement socialiste, elle accepte cependant la neutralité politique pour collaborer avec l'UFSF.

³ Né en Angleterre au cours du 19^{ème} siècle, le néo-malthusianisme, qui prône le contrôle des naissances dans la classe ouvrière pour supprimer « l'armée de réserve » qui fait pression sur les salaires, se développe en France à la fin du 19^{ème} siècle, principalement par l'intermédiaire de Paul Robin qui fonde en 1896 la Ligue de la régénération humaine. Sur l'histoire du néo-malthusianisme en France, voir Francis Ronsin, *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France. 19^{ème}-20^{ème} siècles*, Éditions Aubier Montaigne, Paris, 1980.

⁴ Sur les rapports entre les féministes et les néo-malthusiens voir Anne Cova, « De la libre maternité à la désagrégation de la famille », in Christine Bard (dir.), *Madeleine Pelletier (1874-1939), logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes éditions, Paris, 1992, p. 73-89 ; Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti, *Histoire de l'avortement. 19^{ème}-20^{ème} siècles*, Seuil, Paris, 2003 (particulièrement le chapitre 2, p. 37-77) ; Francis Ronsin, *op cit*.

patriarcal, que d'une véritable haine envers les hommes et d'un refus de collaboration. Les critiques des hommes engagés auprès des réformistes traduisent de même un clivage politique, et non un clivage mixité/non mixité, les radicales reprochant bien plus la foi aveugle des réformistes dans la République, les amenant à militer auprès de républicains, que leur collaboration avec des hommes. Madeleine Pelletier souligne ainsi qu'« il y a des députés féministes à la Chambre, mais leur féminisme ne prend pas le mors aux dents »¹. Finalement, c'est la façon d'organiser la participation des hommes qui distingue les réformistes des radicales. Les réformistes affirment l'autonomie des femmes dans le combat féministe et mettent en place des mécanismes favorisant le contrôle politique du mouvement par les femmes. Ayant réussi à mobiliser les femmes en nombre suffisant pour les constituer en force politique non négligeable², elles sont en capacité de garder le contrôle du mouvement. Au contraire, les radicales, isolées et marginalisées, ne limitent jamais officiellement la place des hommes, pas plus qu'elles ne créent de groupes uniquement féminins. Dans des associations à effectifs restreints, c'est alors par leur charisme et leur esprit d'indépendance que les leaders radicales peuvent garantir l'autonomie des femmes au sein des groupuscules radicaux, cette autonomie étant largement mise à mal dès qu'elles sortent du champ strictement féministe.

4. Mobiliser d'abord les femmes (1918-1940)

a. Permanences et reconfigurations de la stratégie réformatrice

La Grande Guerre marque un moment de mise en veille partiel des revendications féministes, les militantes réformatrices donnant priorité à l'effort de guerre, notamment à travers des œuvres d'aide aux victimes³. Par leur dévouement, les féministes réformatrices espèrent que la République les récompensera et leur attribuera enfin le droit de vote, revendication qui devient centrale dans l'entre-deux-guerres et qui est portée par

¹ *La suffragiste*, n°25, février 1912.

² L'UFSF par exemple déclare 9.000 membres et 48 groupes locaux en mars 1913 (*Bulletin trimestriel de l'UFSF*, n°1, avril 1913).

³ Voir Christine Bard, *op. cit.*, 1995(a), chapitre 2, p. 47-87.

l'ensemble du mouvement réformiste¹. Mais si la guerre a permis une transformation conjoncturelle des rôles féminins et masculins, notamment par le fait que les femmes ont dû compenser l'absence des hommes, la période qui suit l'armistice est caractérisée par une « critique violente de la femme émancipée et du féminisme »². Certes, le travail féminin, pourtant largement contesté, représente toujours plus du tiers de la population active³ et les filles sont de plus en plus nombreuses à être scolarisées, constituant la moitié des effectifs du primaire et le quart de ceux du secondaire⁴, tandis que, malgré de fortes résistances, de plus en plus de métiers s'ouvrent à elles⁵. Mais le Code civil reste toujours en vigueur : si une loi de 1907 autorise les femmes à disposer librement de leurs salaires, elles sont toujours soumises à l'autorisation du mari ou du père pour ouvrir un compte, étudier ou travailler⁶. Le maintien de ces dispositions, comme l'absence de droit de vote, dénote l'infériorisation dont sont toujours l'objet les femmes au lendemain de la guerre.

Dans ce contexte, les féministes réformistes reprennent leur stratégie d'avant-guerre consistant à trouver des appuis de poids dans les milieux républicains, particulièrement parmi les députés, permettant notamment d'apporter une crédibilité qui fait encore défaut aux femmes sur la scène publique. Malgré les résistances, les échecs et les faibles avancées que la République concède aux femmes⁷, les réformistes ne dévient pas de leur stratégie

¹ De plus, toutes les militantes sont désormais ralliées à la revendication d'un droit de vote intégral (à toutes les élections), même si pour des raisons stratégiques elles peuvent soutenir des propositions de loi accordant aux femmes uniquement le droit de vote municipal.

² Françoise Thébaud, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », in Françoise Thébaud, Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 5, Le 20^{ème} siècle*, Plon, Paris, 1992, p. 31-74, p. 69.

³ Voir notamment Françoise Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, La Découverte, Paris, 2008 ; Anne-Marie Sohn, « Les rôles féminins en France et en Angleterre », in Françoise Thébaud, Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *op. cit.*, p. 91-113 ; Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, Odile Jacob, Paris, 2002.

⁴ Voir Rose-Marie Lagrave, « Une émancipation sous tutelle. Éducation et travail des femmes au 20^{ème} siècle », in Françoise Thébaud, Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *op. cit.*, p. 431-463. Les femmes demeurent cependant très rares dans l'enseignement supérieur, qui s'est lentement ouvert à elles à partir des années 1880-1890 (Sylvie Schweitzer, *op. cit.*, p. 244-246).

⁵ Pour les professions supérieures, elles sont autorisées à être médecin de l'Assistance publique en 1890 ou à devenir avocate en 1900 (Maria Vérone sera la première à plaider en cours d'assises en 1908), mais demeurent par exemple privées d'accès à la magistrature (Voir Juliette Rennes, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige, 1880-1940*, Fayard, Paris, 2007, p. 556-557).

⁶ On peut cependant noter qu'à partir de 1920 elles obtiennent le droit d'adhérer à un syndicat sans l'autorisation du mari.

⁷ Seule avancée notable, la révision du Code civil en 1938 est critiquée par les féministes en ce qu'il laisse le statut de chef de famille au mari, seul détenteur de l'autorité parentale, et maintient l'autorisation du mari pour le travail des femmes. Voir Florence Rochefort, « Laïcisation des mœurs et équilibre de genre. Le débat sur la capacité civile de la femme mariée (1918-1938) », *Vingtième siècle*, 87, 2005, p. 129-141.

durant les années 1920 et 1930.

Le CNFF, l'UFSF et la LFDF qui sont sans conteste les trois associations à la tête du mouvement réformiste¹ restent ainsi largement féminisées, particulièrement dans leur direction², mais continuent à rechercher des adhésions ou des soutiens masculins. À la LFDF par exemple, dirigée par Maria Vérone depuis 1919, des hommes comme Georges Lhermitte (voir Encadré 4), Henri Lenoble ou Lucien Descaves, tous trois membres du comité de direction, se distinguent par leur engagement intense au sein du groupe³. Héritière de Léon Richer, la LFDF élira même Georges Lhermitte à la présidence de l'association après la mort de Maria Vérone en 1938, devenant la première association féministe mixte à être dirigée par un homme depuis le retrait de Léon Richer⁴. En outre, certains hommes politiques multiplient les meetings et les réunions pour défendre le suffrage des femmes et sont des militants investis dans le mouvement. Justin Godart⁵, député puis sénateur radical de Lyon, Louis Marin⁶, député de la droite républicaine, ou le sénateur radical Louis Martin⁷ sont des militants de premier plan durant l'entre-deux-guerres. Enfin, le principe des comités d'honneur perdure, avec des listes de plus en plus longues de prestigieux noms d'hommes. La LFDF constitue pour ses 50 ans un « comité d'honneur composé des personnalités les plus éminentes favorables au féminisme », majoritairement des hommes, se félicitant que « de tels noms prouvent que le féminisme a

¹ La SASFRD et l'UFF sont largement en déclin et sont marginales au cours des années 1920 et 1930.

² Les statuts de ces associations ne changent pas pendant cette période : le CNFF est exclusivement féminin, l'UFSF a son bureau fermé aux hommes et la LFDF est entièrement mixte.

³ Les comptes rendus de réunions qui paraissent dans *Le droit des femmes*, de nouveau publié à partir de 1906, laissent en effet paraître une participation régulière à la vie de l'association, tout comme la durée de leur présence au bureau (respectivement 30 ans, 20 ans et 26 ans).

⁴ *Le droit des femmes*, décembre 1938.

⁵ Député (1906-1926) puis sénateur (1926-1940) du Rhône, il est un orateur régulier des conférences féministes et est engagé depuis la fin des années 1900, et est notamment un des membres fondateurs de la Ligue d'électeurs (Jean Jolly (dir.), *op. cit.*).

⁶ Avocat, il devient député de Meurthe-et-Moselle en 1905 (jusqu'en 1940, puis de 1946 à 1951). Vice-président de la Ligue d'électeurs en 1911, il est régulièrement présent aux réunions et meetings du CNFF, de l'UFSF ou de la LFDF (Jean Jolly (dir.), *op. cit.* ; Béatrice et Michel Wattel, *op. cit.*). Il est nommé membre du comité d'honneur de la LFDF lors de son assemblée générale le 3 décembre 1922 (*Le droit des femmes*, décembre 1922).

⁷ Député (1900-1909), puis sénateur (1909-1936) du Var, il effectue des dizaines de discours lors de meetings, préside régulièrement des réunions de la LFDF, dont il sera président d'honneur, ou de l'UFSF, et publie des articles dans les revues féministes. Les féministes rappellent régulièrement les différentes propositions de loi qu'il dépose à la Chambre puis au Sénat, notamment en faveur du droit de vote des femmes et des réformes du Code civil (BMD, Dossier Louis Martin, DOS MAR H ; Jean Jolly (dir.), *op. cit.*). Marcelle Kraemer-Bach souligne que « parmi les défenseurs des droits des femmes, il n'en est pas de plus ardent que M. Louis Martin, sénateur. Sa vie politique, animée toute entière par l'amour de la justice et du progrès, se confond avec sa carrière d'apôtre du féminisme » (*La Française*, n°679, 2 août 1924).

toujours de fervents adeptes et de sérieux appuis »¹, tandis que les États généraux du féminisme, qui ont lieu pour la première fois en février 1929, et qui seront renouvelés les deux années suivantes, organisés par un comité exclusivement féminin, s'appuient sur un comité d'honneur au contraire largement masculin : parmi les 61 membres, 50 sont des hommes, dont des hommes politiques², des universitaires ou des juristes. Notons également que l'aile modérée et catholique du mouvement qui émerge notamment à travers l'Union nationale pour le vote des femmes (UNVF), fondée en 1920, adopte une stratégie identique. Si elle est exclusivement féminine, elle se dote d'un comité de patronage masculin³ et ne manque pas de terminer ses tracts pour appeler aux réunions en précisant que « les messieurs seront les bienvenus »⁴.

Les années 1920 et 1930 s'inscrivent donc dans la continuité de la stratégie que les réformistes ont construite avant-guerre. Si les femmes dirigent le mouvement, la participation des hommes reste perçue comme indispensable, permettant de mettre à distance les attaques anti-féministes les accusant de guerre des sexes⁵, garantissant à la fois respectabilité et modération du mouvement, et enracinant définitivement les féministes réformistes dans la République. Ainsi, Maria Vérone explique pourquoi, après mûre réflexion, les féministes n'ont pas pris l'abeille comme emblème du féminisme : outre une référence trop évidente à l'Empire, elle fait remarquer que « les abeilles [...] ne sont pas tendres envers les mâles paresseux, vivant du travail des ouvrières ! Ne nous accuserait-on pas alors d'être les ennemies acharnées des hommes ? »⁶. À côté des noms d'hommes influents, il semble que des hommes plus *anonymes* assistent également aux réunions et meetings, bien qu'il soit peu aisé de définir clairement une répartition sexuée des militant-e-s⁷. En revanche, les hommes paraissent plus réticents à descendre dans la rue pour

¹ *Le droit des femmes*, janvier 1921. Précisons que la LFDF n'a alors que 39 ans (puisqu'elle a été fondée en 1882) mais qu'elle se réclame de la première association de Léon Richer, L'association pour le droit des femmes, fondée en 1870.

² Raymond Poincaré, président du Conseil, et Fernand Bouisson, président de la Chambre des députés, constituent les deux figures majeures de ce comité.

³ Nous pouvons remarquer que certains noms, comme Barthélémy, doyen de la faculté de droit, ou le député Louis Marin sont aussi des soutiens des associations réformistes.

⁴ BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Groupes et associations, boîte n°2, Tract UNVF pour un meeting, 26 juin 1933.

⁵ Voir Christine Bard (dir.), *op. cit.*

⁶ *Le droit des femmes*, janvier 1924. La rubrique « revue de presse » reproduit un article de Maria Vérone paru dans le numéro spécial entièrement rédigé par des femmes de décembre 1923 de la *Gazette apicole*.

⁷ Les quelques rapports de police laissant apparaître des écarts allant de 50% d'hommes (600 personnes dont 300 hommes assistent à une réunion sur le suffrage des femmes le 1^{er} mars 1924, – APP, Dossier Vote des

revendiquer les droits des femmes. Plusieurs rapports de police entre 1928 et 1929 mentionnent des manifestations de suffragettes à Paris, regroupant entre 3 et 40 personnes, toujours uniquement composées de femmes¹.

Si le combat suffragiste ou pour la réforme du Code civil demeure largement contrôlé par les féministes, la lutte contre la prostitution, et particulièrement contre le réglementarisme pratiqué par l'État français, dépasse largement le milieu féministe. Certes, les réformistes sont fortement investies², mais la Société pour la répression de la traite des blanches et la Fédération abolitionniste (branche française de la Fédération internationale abolitionniste, fondée par l'Anglaise Joséphine Butler) qui occupent le terrain au sortir de la guerre ne sont pas issues directement des mouvements féministes. Ainsi, lorsque Marcelle Legrand-Falco, militante active au CNFF, fonde en 1926 l'Union temporaire contre la prostitution réglementée³, appuyée par le CNFF, l'UFSF, la LFDF et la SASFRD, elle en fait un lieu où se rencontre l'ensemble des opposants à la réglementation de la prostitution, quelles que soient leurs positions politiques, religieuses ou féministes⁴. Dans ce contexte, l'adhésion comme les postes de direction sont ouverts aux hommes⁵ et l'Union réunit des militantes féministes, comme Cécile Brunschvicg ou Maria Vérone, des militants connus des cercles féministes, tels Paul Gemaehling, président de l'Union⁶, le Dr Justin Sicard de Plauzoles, président d'honneur⁷, ou le député Louis Marin et les sénateurs Justin Godart et Louis Martin, mais aussi des femmes et des hommes éloignés de toutes préoccupations féministes.

femmes, BA 1651, Rapport de police du 1^{er} mars 1924) à très peu d'hommes (seulement 10 hommes, pour 250 femmes, lors d'une réunion des « associations féministes » – APP, Dossier Vote des femmes, BA 1651, Rapport de police du 21 mai 1938).

¹ APP, Dossier Vote des femmes, BA 1651, Rapports de police.

² Dès 1916, face à la recrudescence des maisons closes pendant la guerre, le CNFF crée une section consacrée à ce sujet.

³ Même si les statuts ne sont officiellement déposés que le 19 mai 1930 (*Bulletin annuel de l'Union temporaire contre la prostitution réglementée*, n°1, juin 1931).

⁴ L'Union regroupe ainsi des associations féministes, des associations républicaines comme la Ligue des droits de l'Homme, des associations catholiques, juives ou protestantes et des mouvements de relèvement moral.

⁵ BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Marcelle Legrand-Falco, boîte n°5, Statuts de l'Union temporaire contre la prostitution réglementée.

⁶ Il a été membre du comité directeur de la Ligue d'électeurs, vice-président du groupe UFSF de Paris, responsable du groupe UFSF en Algérie et est engagé depuis longtemps dans la lutte contre la prostitution, notamment en tant que président de la Ligue pour le relèvement de la moralité publique.

⁷ Membre de la Ligue des droits de l'Homme (il en est vice-président dans les années 1930, puis président au lendemain de la Seconde Guerre mondiale), il est proche des néo-malthusiens et milite régulièrement aux côtés des féministes sur des questions telles que la lutte anti-alcoolique ou la lutte contre la prostitution.

La lutte contre la prostitution réglementée constitue donc un lieu de mobilisation où l'autonomie des femmes n'est pas posée comme principe fondateur par les féministes réformistes. Au contraire, se fixant comme objectif l'éradication de la prostitution, elles font le choix pour cette lutte spécifique de se fondre dans une organisation qui rassemble différents mouvements ayant le même but. La question de la prostitution est alors posée en termes moraux et sanitaires bien plus qu'en termes féministes, de telle sorte que les militant-e-s de cette organisation ne peuvent être considéré-e-s strictement comme des militant-e-s féministes. Le cas des hommes engagés au sein de l'Union constitue ainsi une limite entre engagement féministe, entendu comme participation à des luttes en faveur de l'égalité entre femmes et hommes et/ou contre l'ordre de genre, et engagement avec des féministes, sur des thématiques qui ne sont pas portées par une rhétorique féministe.

ENCADRÉ 4

Georges Lhermitte (- 14 décembre 1943)

Nous n'avons que peu d'éléments biographiques à propos de Georges Lhermitte, pas même sa date de naissance. Pourtant, il fait figure de militant actif sur la scène féministe du début du 20^{ème} siècle. Avocat, il s'engage en politique dans le camp des dreyfusards à la fin du 19^{ème} siècle. Socialiste, il se fait cependant connaître par son anti-militarisme en publiant en 1900 un pamphlet contre la justice d'exception des militaires¹. Agissant dans des milieux politiques fréquentés par certaines militantes féministes, c'est probablement par ces engagements qu'il est sensibilisé au féminisme, ce qui l'incite à commander 200 timbres féministes de propagande en 1901². En décembre 1904, il fait campagne pour la séparation des Églises et de l'État aux côtés de Maria Vérone. En 1906, tous les deux publient conjointement une étude de la loi votée un an plus tôt³.

En janvier 1906, il apparaît pour la première fois à une réunion de la LFDF. Il est également présent à l'assemblée générale de l'association en 1908, année où il épouse Maria Vérone (tous les deux gardent cependant leur nom). L'année suivante, il est élu au bureau de l'association, avant d'occuper le poste de vice-président à partir de 1911.

¹ Georges Lhermitte, *Le code rouge. Le sabre et la loi*, Stock, Paris, 1900.

² BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Hubertine Auclert, boîte n°2, Lettre de Georges Lhermitte à Hubertine Auclert, 10 janvier 1901.

³ Georges Lhermitte et Maria Vérone, *La séparation et ses conséquences*, Éditions de La clairière, Paris, 1906.

Dès lors, il devient un des principaux acteurs de l'association jusqu'à la fin des années 1930 : participant à toutes les manifestations, il publie également de très nombreux textes dans la revue *Le droit des femmes*.

À la fin des années 1920, il semble s'engager plus spécifiquement dans le combat suffragiste. Toujours vice-président de la LFDF, il participe à une réunion de la Ligue pour le vote des femmes en 1929, et en préside une autre en 1930. En 1932, il publie plusieurs numéros d'un journal satirique, *Le martinet*, pour dénoncer les propos du sénateur Duplantier, vigoureusement opposé au vote des femmes. Le numéro 3 du mois de juin contient ainsi une double page « Le jeu des oies du Luxembourg » dont la règle est « qu'on ne peut jamais s'arrêter sur les gloires féminines françaises (elles ne comptent pas) et qu'il faut, avant tout, 'assurer la défense républicaine' contre 'la poule', celle-ci étant 'inféodée à l'église' et 'hystérique de naissance', ne devant par conséquent jamais 'chanter devant le coq' »¹. En ce même mois de juin 1932, il accompagne Andrée Lehmann, militante à la LFDF, lorsqu'elle monte à bord de l'avion avec lequel elle va lancer des tracts suffragistes sur le palais du Luxembourg.

À la mort de Maria Vérone en 1938, les militantes lui demandent d'assurer la présidence de la Ligue. Il sera élu à ce poste lors de l'assemblée générale du mois d'octobre. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les militantes de la LFDF annoncent le décès de Georges Lhermitte, « féministe depuis l'enfance », lorsqu'elles font reparaître leur bulletin et louent ses qualités militantes : « incomparable rédacteur d'un tract ou d'une affiche, il fut un rédacteur irremplaçable de notre revue »².

Sources : *Le droit des femmes* ; *La raison, journal de libres penseurs*, n°205, 207, 210 ; APP, Dossier Vote des femmes, BA 1651, Rapport de police du 30 avril 1929 ; *Le martinet*, n°2 et 3.

b. La faible marge de manœuvre des radicales

La création par Jeanne Mélin du Comité d'action suffragiste en 1917³ constitue un premier signe de renouveau du courant radical dans le combat pour le droit de vote en renouant avec l'usage de registres d'actions délaissés par les réformistes et en rompant avec la neutralité politique, le groupe étant ouvertement socialiste et pacifiste. L'association, non déclarée, recrute donc parmi les militantes et militants de la Section

¹ *Le martinet*, n°3, juin 1932.

² *Le droit des femmes*, janvier-février 1946.

³ Voir Isabelle Vahé, *Jeanne Mélin (1877-1964), un parcours singulier dans la mouvance féministe et pacifiste en France au 20^{ème} siècle*, Thèse de Doctorat en histoire, Université Paris 8, 2004, p. 281-302.

française de l'internationale ouvrière (SFIO) notamment, les hommes représentant dans un premier temps une part non négligeable des effectifs. Mais rapidement, le groupe se féminise très fortement et M. Lallement¹ demeure le seul homme réellement investi dans la vie du groupe².

La lutte pour le droit de vote constitue d'ailleurs la seule mobilisation qui permette réellement aux féministes radicales de s'organiser de manière autonome en proposant des modes d'actions plus spectaculaires que les « timides » réformistes. Si le Comité de propagande féministe ouvre la voie au début des années 1920, c'est la Ligue d'action féminine pour le suffrage des femmes, à partir de la deuxième moitié des années 1920, sous l'impulsion de sa présidente, Marthe Bray, qui donne une visibilité médiatique à l'aile radicale du mouvement, en lançant en 1926 une « croisade féministe », véritable tour de France de propagande suffragiste. En revanche, les deux associations ne se différencient pas des réformistes quant à la place des hommes : elles en appellent à la mobilisation féminine (la Ligue parle ainsi « d'action féminine » dans son nom) mais recherchent l'engagement d'hommes. Ainsi, des hommes participent aux réunions du Comité³, les albums photos de la « croisade féministe » laissent entrevoir des militants aux côtés des militantes⁴, et le Comité comme la Ligue se constituent des réseaux parlementaires⁵, le député Bracke, un des rares socialistes suffragistes, convaincu depuis les années 1900,

¹ Notons que les rapports de police mentionnent « M. Lallemand ». Pour autant, l'orthographe des noms de famille est souvent aléatoire dans les documents d'archives, aussi bien dans les documents de la police que ceux des mouvements féministes. Tout porte donc à croire qu'il s'agit du même homme qui fonde l'Union cantonale de Signy-le-Petit pour le suffrage des femmes en 1929, Édouard Lallement. En effet, outre le fait que l'on retrouve Jeanne Mélin à l'Union cantonale, Édouard Lallement retrace brièvement sa carrière militante dans une lettre et évoque son militantisme avec Jeanne Mélin en 1917 à Paris (CAF, Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 49, Lettre d'Édouard Lallement à « Madame la directrice de *La Française* », 22 janvier 1930).

² La police rédige 8 rapports sur le comité entre le 26 décembre 1917 et le 16 mars 1918. Dans chacun des rapports, le nombre d'hommes est spécifié : presque la moitié des présents à la réunion du 26 décembre 1917 (70 hommes sur 150 personnes), ils ne sont plus qu'un tiers aux deux réunions suivantes (le 2 janvier et 3 février 1918) et en sont quasi-absents aux 5 suivantes (APP, Dossier Vote des femmes, BA 1651, Rapports de police).

³ On peut cependant supposer que les militantes sont majoritaires. Ainsi, une réunion du 18 avril 1926 rassemble 150 femmes et une dizaine d'hommes. APP, Dossier Vote des femmes, BA 1651, Rapport de police du 18 avril 1926.

⁴ BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Marthe Bray, boîte n°1, Deux albums photos « Une croisade féministe en 1926 ». Le chauffeur qui est un homme ne peut pas vraiment être considéré comme militant, dans la mesure où nous ne savons rien de sa démarche. En revanche, les clichés permettent de voir clairement des hommes agir aux côtés des femmes.

⁵ Marthe Bray envoie au nom de la Ligue de très nombreux courriers aux députés et sénateurs à la fin des années 1920 et au début des années 1930 pour leur demander leur position ou les raisons de leur vote (BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Marthe Bray, boîte n°3, Courriers de la Ligue d'action féminine à des députés et sénateurs, fin des années 1920-début des années 1930).

représentant leur plus fervent allié¹. En revanche, on peut noter l'exception de Louise Weiss dans les années 1930 qui s'appuie sur un petit groupe de militantes pour faire des « coups d'éclats » relayés par la presse. Son action suffragiste semble se faire en comités exclusivement féminins, son association, La femme nouvelle, s'appuyant d'ailleurs sur un intitulé supposant une mobilisation féminine².

En dehors du combat suffragiste, les féministes radicales ne parviennent pas à constituer des lieux autonomes. Se rapprochant des militant-e-s pacifistes, communistes, néo-malthusien-ne-s ou anti-fascistes, elles restent largement marginalisées dans le mouvement féministe et rencontrent de grandes difficultés à imposer le féminisme comme un enjeu principal au sein de ces mouvements. Ainsi, certaines féministes, pacifistes et socialistes, publient à partir d'octobre 1917 *La voix des femmes*, où collaborent femmes et hommes, féministes ou non. D'ailleurs, le programme spécifie que « désirant vivre en une étroite communion avec l'Homme, le journal n'exclura pas sa collaboration »³. Dans ce contexte, bien qu'il constitue une tribune pour des militantes radicales comme Madeleine Pelletier ou Nelly Roussel, le journal, qui inscrit en une à partir de 1919 « féministe, pacifiste, socialiste, internationaliste », ne traite la question féministe qu'à travers le prisme du socialisme et/ou du pacifisme, d'autant que les femmes du journal adhèrent au Parti communiste après le congrès de Tours en 1921⁴. De même, la Fédération féministe universitaire, qui rallie le pacifisme au cours de la guerre, périclité au cours des années 1920, déchirée par des controverses politiques sans rapport avec le féminisme, tout comme les Groupes féministes de l'enseignement laïque⁵. Comme pour ceux de l'Union temporaire contre la prostitution réglementée, les hommes de ces associations ne peuvent

¹ Le député échange des courriers avec Marthe Bray en 1929 pour décider de la tactique à adopter à la Chambre et fait une proposition d'amendement à la loi de Finances visant à exonérer les femmes de l'impôt, puisqu'elles ne sont pas citoyennes. Marthe Bray s'empresse d'écrire aux associations féministes, UFSF et LFDJ en tête, pour souligner que cette proposition est « à [son] instigation » (BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Marthe Bray, boîte n°3, Courriers de Marthe Bray avec le député Brack, 1929 et Lettre de Marthe Bray aux associations féministes, 5 novembre 1929).

² Les clichés de la manifestation du groupe à la Bastille en mai 1935 laissent ainsi voir un groupe uniquement composé de femmes (BNF, Collections numérisées, IFN-2700074, Manifestations pour le vote des femmes à Paris, 1935-1936, Louise Weiss à la Bastille en mai 1935).

³ *La voix des femmes*, n°1, 31 octobre 1917. D'ailleurs, bien que dirigé par Colette Reynaud, l'hebdomadaire mentionne une liste de collaborateurs de 10 femmes et 11 hommes.

⁴ Même si le journal s'éloigne du PCF dès 1922, il demeure fortement marqué par les opinions socialistes et pacifistes de ses membres et ne constitue qu'une tribune de faible écho pour les féministes radicales.

⁵ Sur l'histoire de la FFU et des Groupes féministes de l'enseignement laïque, et notamment sur les problèmes liés à leur indépendance vis-à-vis de la Fédération de l'enseignement, voir Anne-Marie Sohn, *Féminisme et syndicalisme. Les institutrices de la Fédération unitaire de l'enseignement de 1919 à 1935*, Thèse de Doctorat en histoire, Paris X Nanterre, 1973, particulièrement le chapitre 1, p. 37-45.

donc pas être considérés strictement comme des militants féministes puisque leur engagement ne se fonde pas sur les droits des femmes.

Les années 1920 et 1930 consolident donc la domination des associations réformistes dans l'espace militant féministe. En effet, marginalisées par les puissantes associations réformistes qui revendiquent la neutralité politique, les féministes radicales se tournent vers d'autres univers militants pour tenter de mobiliser mais sont finalement fragilisées par un éclatement de leurs engagements. Toujours contraintes par une base militante restreinte, elles collaborent avec des hommes au sein de leurs associations, mais souvent s'engagent dans des groupes politiques où elles échouent à imposer le féminisme comme une lutte centrale.

c. Une base militante féminisée

Amorcé avant la guerre, le développement des associations féministes, surtout réformistes, en dehors de Paris s'étend au cours des années 1920 et 1930. L'UFSF par exemple voit de nombreuses antennes locales se créer et déclare 100.000 adhésions¹ durant la période. Mais ces groupes locaux, dont l'action reste souvent bien plus dans l'ombre que les groupes parisiens, sont-ils eux aussi investis par les hommes ou représentent-ils au contraire des groupes exclusivement féminins ? Comment se déroule la collaboration entre hommes et femmes ? S'il est difficile de répondre avec précision pour l'ensemble du mouvement féministe au niveau local, quelques données et certains exemples permettent de rendre compte, bien que partiellement, de la situation.

Tout d'abord, il semble que les groupes locaux d'associations nationales reprennent les statuts de l'association à laquelle ils se rattachent. Ainsi, les groupes de l'UFSF sont ouverts aux hommes en même temps que les postes du bureau sont réservés aux femmes², tandis que les groupes de la LFDF sont entièrement mixtes, y compris concernant le bureau du comité.

Dans la pratique, les groupes locaux des associations adoptent également les mêmes

¹ Le CNFF en déclare entre 150.000 et 300.000 dans les années 1920 et 1930, la LFDF 25.000 (Christine Bard, *op. cit.*, 1995(a), p. 235-237).

² Deux exceptions ont été relevées : le groupe de Toulouse, présidé par un homme en 1924 (*Revue féministe du Sud-Ouest*, juillet-août-septembre 1924) et le groupe de Boulogne, dont un homme est vice-président dans les années 1930 (*Bulletin mensuel du groupe de Boulogne*, n°8, janvier 1933).

stratégies que les associations auxquelles ils se rattachent. Les groupes UFSF, tout en appelant aux concours masculins, entendent privilégier la prise de conscience, et donc la participation, des femmes. Les hommes sont certes des adhérents appréciés, que les militantes se plaisent à mettre en avant : le bureau du groupe d'Aix-les-Bains souligne par exemple qu'il « a la bonne fortune d'avoir trouvé une aide masculine très active, dont nous voudrions trouver partout l'équivalent »¹. Mais souvent les textes des groupes locaux évoquent « les adhérentes » ou les « militantes », comme si seules des femmes participaient au groupe. Cette pratique reflète également l'étroitesse des effectifs militants au niveau local, la vie des groupes ne reposant souvent que sur l'activité d'une ou deux militantes². Ainsi, la vie militante des groupes UFSF semble largement s'appuyer sur l'action des femmes, même si quelques hommes sont impliqués dans la vie de différents groupes³, comme dans les Ardennes où l'Union cantonale de Signy-le-Petit pour le suffrage des femmes, fondée le 5 janvier 1929 et affiliée à l'UFSF, s'appuie sur un bureau exclusivement féminin, mais est créée par un homme, Édouard Lallement, « conférencier », et militant suffragiste actif depuis de nombreuses années puisqu'il est membre du Comité d'action suffragiste dès sa création en 1917⁴. Au-delà des noyaux militants des groupes locaux, le dépouillement des listes d'adhérent-e-s aux groupes UFSF, c'est-à-dire de celles et ceux qui ont acquitté une cotisation, révèle également une très forte féminisation. En effet, parmi 14.816 adhérent-e-s recensé-e-s entre 1912 et 1939, seuls 1.864 hommes ont été comptabilisés, soit 12,6% des effectifs⁵. Si la moyenne cache des disparités, le taux de masculinisation des effectifs adhérents variant de 0% à près de 40%⁶,

¹ *Groupes de Savoie de l'UFSF, bulletin annuel*, n°1, 1932.

² C'est par exemple le cas du groupe angevin qui est mis en sommeil lorsque sa présidente et sa trésorière sont malades (*Groupe angevin de l'UFSF, bulletin trimestriel*, n°8, octobre 1933). De même, les rares bulletins des groupes locaux sont entièrement rédigés par très peu de femmes.

³ C'est le cas par exemple du groupe de Reims où 3 hommes sont membres du comité aux côtés de 12 femmes (*Bulletin du groupe champenois de l'UFSF*, n°1, octobre-novembre 1933).

⁴ BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Jeanne Mélin, boîte n°2, Livret « Union cantonale de Signy-le-Petit pour le suffrage des femmes ». Notons qu'Édouard Lallement et Jeanne Mélin, la fondatrice du Comité d'action suffragiste, tous deux originaires des Ardennes, sont restés des militants complices puisqu'ils sont les deux présidents d'honneur de l'Union cantonale de Signy-le-Petit pour le suffrage des femmes.

⁵ Le décompte a été réalisé à partir du dépouillement de 108 listes (ou carnet d'adhésion) d'adhérent-e-s des groupes locaux retrouvées au CAF mentionnant le sexe des militant-e-s par la présence de « M. », « Mme » ou « Mlle » ou du prénom (CAF, Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 45 à 1 AF 133). Certain-e-s ont pu être compté-e-s plusieurs fois, des listes du même groupe pour différentes années ayant parfois été retrouvées. Voir le détail de la composition sexuée des listes en annexe 5.

⁶ Aucune des 33 adhésions du groupe d'Istres en 1918 n'est le fait d'hommes (CAF, Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 54, Liste des adhérentes du groupe UFSF d'Istres, 1918), tandis qu'ils représentent 39,1%

et si la simple adhésion ne rend pas compte de la réalité des engagements, ce résultat permet cependant de mettre en lumière la très faible participation des hommes au niveau local.

À la LFDF, les quelques groupes locaux créés dans l'entre-deux-guerres laissent eux aussi apparaître une large féminisation, sans pour autant que les hommes en soient absents. Ainsi, les comités des groupes locaux mentionnés par le bulletin de l'association, *Le droit des femmes*, sont diversement féminisés : uniquement féminins¹, ils peuvent également compter jusqu'à un tiers d'hommes², ou être dirigés par un homme³, les groupes locaux comme l'organisation centrale ne restreignant pas l'accès des hommes aux comités. Plus généralement, les comptes rendus des assemblées générales, également publiés dans le bulletin, font apparaître un effectif militant largement féminisé, certains hommes étant cependant régulièrement présents pour représenter les groupes d'Orléans (M. Buzelin, qui siégera d'ailleurs au bureau national dans les années 1930) ou d'Angers (M. Flandrin). De même, la LFDF organise au printemps 1931 une action de « propagande en auto » dans un village des Deux-Sèvres où réside un sénateur hostile au vote des femmes. Le groupe mobilisé est constitué de cinq femmes, toutes de Paris, et de trois hommes, visiblement plutôt issus de la région⁴. Enfin, lorsque la Ligue fait un appel à souscription entre octobre 1923 et novembre 1924, 261 personnes y répondent, dont un quart d'hommes⁵.

En outre, des groupes féministes universitaires et des groupes suffragistes fondent, sur le modèle des Fédérations du Sud-Est, de l'Est et du Midi initiées par l'UFSF, la Fédération féministe du Sud-Ouest⁶. Cette dernière est constituée à partir de 1914, organisant ainsi la mobilisation des institutrices et instituteurs au niveau régional, et se dote d'un conseil fédéral mixte et d'un bureau statutairement composé de six femmes et un

des adhérent-e-s du Gers en 1914 (CAF, Fonds Cécile Brunshvicg, 1 AF 73, Liste des adhérent-e-s du groupe UFSF du Gers, 1914).

¹ C'est le cas pour le groupe d'Angers, de Hyères ou d'Eaubonne (mai 1931, avril 1930).

² C'est vrai pour le groupe de Marseille (juin 1919), d'Orléans (mai 1933) ou d'Oran (août-septembre 1933).

³ M. Jacques est ainsi président du comité de Nîmes et entre au comité national en 1937 (*Le droit des femmes*, septembre-octobre 1937).

⁴ *Le droit des femmes*, mai 1931.

⁵ Parmi les noms publiés, 193 femmes et 68 hommes ont pu être identifiés (*Le droit des femmes*, entre octobre 1923 et novembre 1924). Précisons que si le soutien financier accordé à une association ne signifie pas l'appartenance au noyau militant le plus impliqué, il peut cependant être un indicateur de l'appartenance à un cercle militant plus élargi.

⁶ Cette dernière reste autonome mais est proche de l'UFSF jusqu'en 1926, date à laquelle un conflit éclate, l'UFSF reprochant à la Fédération de ne pas respecter la neutralité politique (*Revue féministe du Sud-Ouest*, mai 1926).

homme, vice-président, et d'un ou une archiviste¹. Dans les faits, le comité ne compte en 1917 que trois hommes pour vingt femmes, tandis que deux hommes siègent au bureau. Là encore, la mobilisation semble largement féminine, et le bureau de la Fédération insiste auprès de ses membres sur la place centrale des femmes en même temps qu'elle appelle à la mixité : « Nous comptons sur votre ardeur féministe [...] pour encourager toutes les femmes à l'action en constituant des groupements féministes indépendants des groupements féministes universitaires, acceptant parmi les adhérents tous les hommes et toutes les femmes partisans de l'égalité des sexes »². Incitant ainsi les femmes à constituer des groupes, la Fédération reste cependant attachée à la présence d'hommes. Le bulletin souligne régulièrement l'engagement des deux hommes dans les premières années du bureau, rappelant par exemple que M. Persigout fut « un des plus actifs propagandistes de l'idée fédérale et [...] le premier ouvrier de la Fédération »³. Les divers groupes locaux de la Fédération⁴, dont l'activité est régulièrement mentionnée dans le bulletin puis la revue, semblent eux aussi très féminisés, mais également particulièrement sensibles à l'engagement d'hommes dont on ne manque jamais de souligner le dévouement. Monsieur Carrère par exemple, adjoint à la mairie de Toulouse, président du groupe UFSF de Toulouse, a droit, privilège dont il a l'exclusivité, à un portrait élogieux dans le bulletin lorsqu'il est élu vice-président de la Fédération au congrès du mois d'août 1923⁵.

À partir de 1926-27, la Fédération du Sud-Ouest se radicalise en refusant la neutralité politique⁶ et s'inscrit clairement dans le camp des socialistes. Les groupes constituent ainsi des lieux de militantisme pour la gauche où les hommes semblent plus présents qu'auparavant⁷, mais la Fédération s'éloigne dans le même temps du mouvement

¹ *Le droit humain, bulletin officiel de la Fédération féministe du Sud-Ouest*, n°1, août 1917.

² *Le droit humain, bulletin officiel de la Fédération féministe du Sud-Ouest*, n°7, octobre 1921 – février 1922.

³ *Le droit humain, bulletin officiel de la Fédération féministe du Sud-Ouest*, n°8, avril 1922. M. Persigout semble également actif au sein de la Fédération féministe universitaire au niveau national avant la guerre (*L'action féministe, organe des groupes féministes universitaires*). L'autre homme membre fondateur de la Fédération du Sud-Ouest est M. Périères. Voir encadré 5.

⁴ La Fédération regroupe jusqu'à 22 groupes locaux (*Revue féministe du Sud-Ouest*, avril 1926).

⁵ *Revue féministe du Sud-Ouest*, juillet-août-septembre 1923. Le texte précise notamment : « Peut faire beaucoup de bien étant donnée sa situation administrative et sociale et veut faire beaucoup de bien. Saluons avec respect ce nouvel apôtre du féminisme ». M. Carrère est également membre du comité de rédaction de la revue et milite activement jusqu'en 1925, date à laquelle il devient président d'honneur du groupe toulousain.

⁶ Contrairement à la Fédération féministe universitaire, qui s'était radicalisée dès les années 1914-1915, les groupes féministes universitaires au sein de la Fédération du Sud-Ouest ont continué à militer aux côtés des groupes UFSF et sans parti pris politique jusqu'en 1926.

⁷ Le groupe féministe du Gers devient ainsi le Groupe féministe républicain et laïque du Gers et est dirigé par un comité de 20 femmes et 12 hommes (*Revue féministe du Sud-Ouest*, novembre 1926).

féministe, comme la FFU au niveau national, et disparaît. En outre, les rares témoignages de groupes féministes radicaux au niveau local laissent filtrer les mêmes difficultés que les radicales au niveau national : marginalisées par les féministes réformistes, elles investissent d'autres lieux de militantisme où le féminisme est souvent relégué en préoccupation secondaire. Le groupe féministe du Loiret, obligé de partager son bulletin avec un « groupe des jeunes », affirme ainsi que « nous savons que l'émancipation de la femme ne se fera pas à coups de bulletins de vote, mais par la suppression du régime capitaliste lui-même »¹. De même, si l'éphémère Ligue féministe de la région Nord, créée en octobre 1931, semble très féminisée², son orientation socialiste et pacifiste prend le pas sur son positionnement féministe.

Ces différents exemples indiquent que les démarches des groupes locaux sont généralement peu éloignées de celles des associations nationales ou parisiennes. De même, lorsque des associations locales émergent indépendamment d'une structure nationale, la forte féminisation semble identique. Ainsi, la Ligue des suffragettes françaises par exemple, fondée à Alger en 1931, est implicitement uniquement féminine³. Le combat féministe, et notamment suffragiste, est donc envisagé par les associations réformistes locales comme une action prioritairement féminine pour laquelle les concours masculins sont recherchés en raison du crédit, de la respectabilité et, parfois, des réseaux qu'ils apportent. Dans ce sens, tout porte à penser que l'engagement à l'échelon local est largement féminin, les hommes constituant une minorité. Ainsi, l'usage quasi-généralisé du féminin pluriel souligne à la fois la volonté de mobiliser prioritairement les femmes et la grande féminisation des effectifs militants. De même, les militantes soulignent elles-mêmes la rareté des militants : « ils sont assez peu les collègues hommes de l'enseignement public qui sont véritablement féministes ou, du moins, font profession de l'être », notent par exemple les militantes de la Fédération féministe du Sud-Ouest⁴. Cette phrase révèle en outre l'ambiguïté des réformistes quant à la participation des hommes : en

¹ *Bulletin commun au groupe des jeunes et au groupe féministe du Loiret*, n°33, juin 1932. Dans les faits, le bulletin n'accorde que peu de place au groupe féministe.

² Le premier comité est constitué de 14 femmes et 1 homme, et le but avéré semble de regrouper les femmes de gauche : « Liguez-vous, femmes de gauche » peut-on ainsi lire dans le n°1 de *Le Nord féministe*, octobre 1931.

³ D'après le bulletin du groupe, le comité commence à se réunir en 1930 (*Revue féminine*, n°2, 1^{er} mars 1931). Les statuts, déposés le 11 avril 1931, utilise le féminin pluriel, les « ligueuses » (*Revue féminine*, n°4, 15 avril 1931).

⁴ *Le droit humain, bulletin officiel de la Fédération féministe du Sud-Ouest*, n°8, avril 1922.

même temps qu'elles l'encouragent, ici en regrettant leur faible nombre, elles laissent entendre l'impossibilité pour un homme d'être féministe. D'ailleurs, le féminisme, défini comme « éveil de la conscience féminine »¹, est bien souvent considéré comme relevant d'abord de la mobilisation des femmes.

Du côté des radicales, les militantes sont donc confrontées à l'échelle locale aux mêmes difficultés qu'au niveau national. Ne pouvant pas assurer leur autonomie, faute de militant-e-s et de moyens, elles s'engagent avec des hommes sur d'autres terrains politiques où le féminisme est souvent relégué à un plan secondaire.

ENCADRÉ 5

M. Périères et M. Persigout

Nous ne connaissons ni le prénom, ni les dates de naissance et de mort de ces deux militants. Pourtant, tous deux ont joué un rôle majeur dans la constitution de la Fédération féministe du Sud-Ouest. L'engagement de M. Périères, toujours entrepris conjointement avec son épouse, débute en 1914 : à cette date, ils sont tous les deux délégués du groupe UFSF des Landes. À ce titre, ils participent à la création de la Fédération en avril 1914. En juillet de la même année, lors du deuxième congrès de la Fédération, M. Périères prononce un discours sur « la femme contre l'alcool ». Cependant, mobilisé au front, il est blessé au combat et reste stationné à Salonique durant toute la durée du conflit mondial. En juin 1918, il milite de nouveau et assure le secrétariat général de la Fédération, toujours avec Mme Périères. Cependant, ils quittent tous deux la Fédération en 1922, visiblement pour cause de déménagement. C'est l'occasion pour les militantes de rendre un hommage à M. Périères : « un nom d'administrateur est aussi à retenir parmi les fondateurs de la Fédération. C'est celui de M. Périères »².

M. Persigout (on connaît la première lettre de son prénom, G.) quant à lui est présenté par Cécile Brunschvicg, en 1926, comme le fondateur de la Fédération. En 1905-1906, il publie *Positivisme et féminisme chez Auguste Comte* dans la revue de la féministe Lydie Martial. Il écrit également *Féminisme et pédologie*, en 1913³. Instituteur, il est impliqué au niveau national dans la Fédération féministe universitaire (FFU), où sa

¹ *Revue féministe du Sud-Ouest*, février 1924.

² *Le droit humain, bulletin officiel de la Fédération féministe du Sud-Ouest*, n°8, avril 1922.

³ La pédologie est l'étude physiologique et psychologique des enfants. Cette publication est signalée dans une publication de G. Persigout de 1946 mais n'a pu être consultée.

femme est membre de la commission permanente. Tous deux organisent en 1913 le congrès de la FFU, à Bordeaux. Il participe fort logiquement à la création de la Fédération féministe du Sud-Ouest en 1914 et s'y engage pleinement. Élu secrétaire-archiviste du bureau de la Fédération, il participe activement à la rédaction des premiers bulletins. En 1918, occupant toujours la même fonction au bureau, il est présenté par le bulletin de l'association comme représentant du groupe suffragiste girondin. En 1921, dans une lettre qu'il adresse à Marie-Louise Bouglé, il se présente comme « secrétaire général et co-fondateur de la Fédération féministe du Sud-Ouest »¹. Cependant, pour une raison inconnue, il quitte le groupe en 1922. Franc-maçon, on ne retrouve des traces de G. Persigout qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : il publie entre 1946 et 1950 trois livres de réflexions philosophiques, dont deux tomes sur la *Reconstruction spirituelle de l'univers humain*². Dans l'ouvrage de 1946³, il est encore présenté comme co-fondateur de la Fédération régionale des groupes féministes du Sud-Ouest.

Sources : *Le droit humain*, bulletin officiel de la Fédération féministe du Sud-Ouest ; *Revue féministe du Sud-Ouest*, novembre 1926 ; *Le nouvel éducateur*, n°1 et 2 ; *L'action féministe*, organe des groupes féministes universitaires.

Les hommes sont donc loin d'être absents des mouvements féministes qui s'imposent dans l'espace public à la fin du 19^{ème} siècle et dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Bien qu'il soit difficile de rendre compte avec précision de la proportion qu'ils représentent, les associations produisant rarement des listes de leurs adhérent-e-s⁴, il semble cependant que la présence des hommes ait diminué au cours du mouvement de la première vague. Il est ainsi possible de distinguer deux périodes : les années entre 1870 et

¹ BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Marie-Louise Bouglé, boîte n°2, Lettre de G. Persigout à Marie-Louise Bouglé du 10 décembre 1921.

² G. Persigout, *Reconstruction spirituelle de l'univers humain. Premier mémoire : l'actualité du ternaire sur le plan de la spiritualité*, Chez l'auteur, Mansle, 1948 et *Reconstruction spirituelle de l'univers humain. Second mémoire : des principes historiques, juridiques et spirituels d'une confédération européenne*, Chez l'auteur, Mansle, 1950.

³ G. Persigout, *Le cabinet de réflexion. Considérations historiques et philosophiques sur le contenu et la portée ésotériques de l'Épreuve de la Terre*, R. Méré, Paris, 1946.

⁴ Tout du moins, ces listes sont très rarement publiées dans les bulletins des associations (Léon Richer par exemple souligne que presque les trois quarts des adhérent-e-s à la LFDF « ne veulent pas que leur nom soit connu », *Le droit des femmes*, n°397, 5 juillet 1891) et sont rares dans les fonds d'archives. Seules les listes des sections locales de l'UFSF, principalement dans les années 1920 et 1930, offrent une évaluation chiffrée.

1905, marquées par une importante mobilisation des hommes, puis la période 1905-1940, qui a connu une diminution sensible de la présence des hommes¹.

Ainsi, les quelques listes trouvées pour la LFDF et la SASF² relèvent 598³ militant-e-s dont 226 hommes, soit presque 38% d'hommes entre 1870 et 1904. Les bureaux de l'Association du droit des femmes (1870-1875) puis de la LFDF (1882-1905)⁴ comptent eux en moyenne 40% d'hommes. Ces deux chiffres doivent cependant être pondérés. D'une part, le premier chiffre demeure partiel dans la mesure où il ne concerne que deux associations, même si celles-ci représentent probablement une part non négligeable des militant-e-s à la fin du 19^{ème} siècle. D'autre part, les deux groupes ont été fondés par Léon Richer, dont on a vu l'attachement à la participation des hommes, or il est probable que les quelques autres associations à la même époque aient des effectifs plus fortement féminisés. De même, la part des hommes élus aux bureaux des associations ne reflète que la composition sexuée du noyau militant et non de l'ensemble des effectifs. Ainsi, ces premiers chiffres se doivent d'être corrigés du fait de leur probable surestimation et on peut considérer que les hommes représentent entre un quart et un tiers des militant-e-s des associations mixtes entre 1870 et 1905. Cette forte proportion s'explique à la fois par la ferme volonté de Léon Richer de mobiliser les hommes et par la faiblesse des effectifs militants, hommes et femmes confondus.

Au contraire, la période qui s'ouvre à partir des années 1900 voit disparaître le volontarisme de Léon Richer, même si les hommes continuent d'être des militants particulièrement appréciés, en même temps que se constitue une large base militante. Ainsi, la part des hommes au sein des associations mixtes diminue largement entre 1905 et 1940. Les bureaux se féminisent, soit par la force des statuts, soit par la rareté des engagements masculins. Ainsi celui de la LFDF est composé d'à peine plus de 20% d'hommes en moyenne sur la période 1908-1937⁵. Or la LFDF est l'association qui recherche le plus l'engagement d'hommes et ceux-ci sont généralement surreprésentés dans les bureaux. De plus, la LFDF rassemble une faible part des effectifs militants des

¹ Le bornage précis à 1905 est quelque peu arbitraire puisqu'il correspond à la date pour laquelle nous avons des listes. Cependant, nous avons vu que la décennie 1900 constitue un moment charnière.

² Soit les 6 listes d'adhérent-e-s évoquées dans le chapitre.

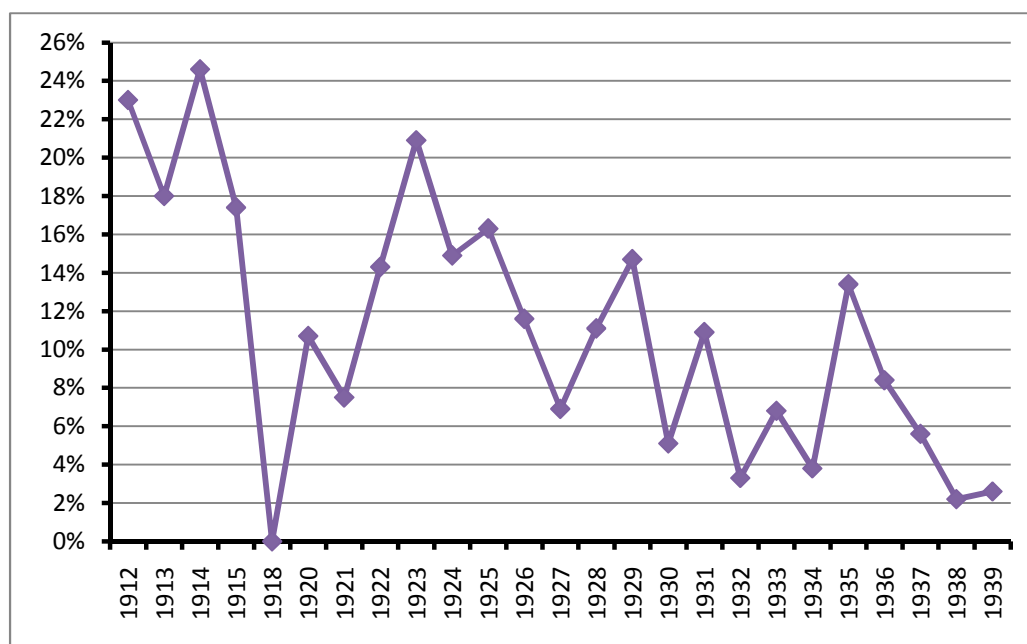
³ Certain-e-s militant-e-s ont pu être compté-e-s plusieurs fois.

⁴ Il manque cependant la composition du bureau entre 1893 et 1904.

⁵ Exactement 21,3%.

associations mixtes, majoritairement regroupés à l'UFSF¹. Or l'UFSF s'appuie sur de nombreuses sections locales qui sont, nous l'avons vu, largement féminisées. Le graphique ci-dessous, qui reprend année par année, en fonction des listes retrouvées, la proportion d'hommes dans les listes d'adhérent-e-s, rend clairement compte de la baisse constante de la part des hommes dans les effectifs totaux.

GRAPHIQUE 1 Part des hommes dans les groupes UFSF entre 1912 et 1939



Source : CAF, Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 45 à 1 AF 133, Listes d'adhérent-e-s, 1912-1939.

Si nous regroupons ces chiffres par décennie, la diminution de la part des hommes est encore plus nette. Ainsi, jusqu'en 1918, la proportion d'hommes est en moyenne de 22,5%². En revanche, elle n'est plus que de 13,8%³ dans les années 1920 et atteint 6,6% dans les années 1930⁴. L'UFSF rassemblant une très grande majorité des effectifs militants des associations féministes mixtes, ces chiffres permettent donc d'estimer qu'entre 1905 et 1940 la part des hommes dans les groupes mixtes se situe très probablement entre 10% et 15%.

La présence d'hommes, bien que largement minoritaires, au sein du mouvement

¹ Christine Bard, *op. cit.*, 1995(a), p. 235-237.

² Sur 2.168 adhésions dans 9 listes différentes.

³ Sur 5.872 adhésions dans 48 listes différentes.

⁴ Sur 5.517 adhésions dans 44 listes différentes. 7 listes, correspondant à 8,5% du total des adhésions, n'ont pu être datées.

féministe de la première vague demeure cependant paradoxale, voire contradictoire, pour un mouvement qui fait de l'identité féminine un enjeu de plus en plus central des luttes à partir des années 1890¹. Autrement dit, alors que le mouvement se construit autour de l'expérience des femmes, pour quelles raisons accepte-t-il les hommes parmi ses militantes ?

D'une part, la mixité militante peut se saisir comme la transposition dans la pratique du « paradoxe » de la rhétorique des féministes que Joan W. Scott a souligné, arguant « d'un même souffle la pertinence et la non-pertinence de leur sexe en politique, l'égalité de tous les individus et la différence des femmes »². En effet, tout comme les revendications, contraintes par l'universalisme républicain, sont fondées sur un double discours de l'universel et du particulier, le mouvement valorise la collaboration et l'harmonie entre les sexes refusant d'« instituer un pouvoir féminin parallèle »³ en même temps qu'il s'organise autour d'un « 'nous' femmes et s'affirme comme le mouvement des femmes, le porte-parole de toutes les femmes, du genre féminin »⁴. En outre, cette double définition de l'action féministe a rendu possible une autonomisation des femmes dans le mouvement féministe sans pour autant se couper de la légitimité apportée par les hommes. Les modalités d'émergence du sujet femme comme catégorie politique de mobilisation font ainsi des femmes les leaders légitimes du mouvement, puisqu'elles sont les principales concernées, sans pour autant en exclure les hommes, que le contexte historique rendait presque inévitables.

¹ Voir notamment Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, chapitre 9, p. 303-337.

² Joan W. Scott, *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Albin Michel, Paris, 1998 [1996], p. 29. Voir également Laurence Klejman et Florence Rochefort, « Au nom du droit et de la spécificité féminine. Diversité des tactiques et ambiguïté du mouvement suffragiste avant la Première Guerre mondiale », in Éliane Viennot (dir.), *La démocratie « à la française » ou les femmes indésirables*, Publication de l'université Paris VII, Paris, 1996, p. 223-231.

³ Florence Rochefort, « Démocratie féministe contre démocratie exclusive ou les enjeux de la mixité », in Michèle Riot-Sarcey (dir.), *Démocratie et représentation*, Éditions Kimé, Paris, 1995(a), p. 181-202, p. 189.

⁴ *Ibid.*, p. 193.

CHAPITRE 2 : LA MIXITÉ EN QUESTION (1945-1980)

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les principales revendications des réformistes aboutissent enfin : le décret du 21 avril 1944 accorde aux femmes le droit de vote et d'éligibilité dans les mêmes conditions que les hommes ; l'article 2 du Préambule de la Constitution de 1946 affirme l'égalité de droit entre femmes et hommes ; un décret de juillet 1946 supprime le *salaire féminin*, qui autorisait les écarts de salaires entre hommes et femmes pour un même travail ; la prostitution réglementée est supprimée en avril 1947. À partir des années 1960, les inégalités inscrites dans le Code civil sont progressivement supprimées et l'enseignement devient progressivement mixte¹. Dès lors, les revendications féministes se transforment et la deuxième vague qui émerge en 1970 ne se contente pas d'une égalité de droit, bien qu'encore incomplète², mais entend renverser le patriarcat³ qui maintient les femmes dans une situation d'infériorité par rapport aux hommes pour atteindre une égalité de fait.

Les reconfigurations du mouvement féministe et les transformations sociales à l'œuvre dans la période 1945-1980 ont pour conséquence de redéfinir la possibilité d'engagement des hommes dans les mouvements féministes. Perçus comme des relais indispensables jusqu'en 1940, ils le sont de moins en moins au gré des changements législatifs qui permettent aux femmes d'obtenir une plus grande autonomie et légitimité dans l'espace public⁴, et leur participation fait de plus en plus souvent l'objet de

¹ Les femmes obtiennent le droit d'ouvrir un compte en banque ou de travailler sans l'autorisation du mari (1965), l'autorité parentale est désormais partagée (1970) et le divorce par consentement mutuel instauré, supprimant le délit pénal d'adultère féminin (1975). Les femmes deviennent ainsi des « citoyennes à part entière » (Sylvie Schweitzer, *op. cit.*, p. 48-59).

² Si les femmes obtiennent le droit à la contraception en 1967, par la loi Neuwirth, le droit à l'avortement, non sans restrictions, n'est obtenu qu'après une forte mobilisation, avec la loi Veil de novembre 1974. Sur les transformations de la loi en matière de contraception et d'avortement, voir Janine Mossuz-Lavau, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990)*, Payot, Paris, 1991 et Xavière Gauthier, *Naissance d'une liberté. Contraception, avortement : le long combat des femmes au 20^{ème} siècle*, Robert Laffont, Paris, 2002.

³ À partir des années 1970, l'ancrage à gauche et à l'extrême gauche de la majorité du mouvement féministe conduit à redéfinir l'inégalité hommes/femmes en système de domination des hommes sur les femmes, appelé patriarcat (« Libération des femmes. Année 0 », *Partisans*, n°54-55, juillet-octobre 1970. Malgré la date officielle de publication, le numéro sort en réalité en novembre).

⁴ Il ne s'agit pas de considérer que les changements législatifs gommant les rapports de domination entre hommes et femmes, mais bien de souligner que l'accès des femmes à l'université, au marché du travail, à des professions supérieures ou à la citoyenneté constituent pour les femmes des leviers importants, bien qu'insuffisants.

contestations. La mise en avant sur la scène publique de la volonté de non mixité et la théorisation politique de l'exclusion des hommes par une frange du mouvement constituent alors une rupture historique dans la dynamique des féminismes français. Nous verrons ainsi à quels moments, autour de quelles mobilisations et sous quelles conditions les hommes ont pu ou non participer aux mobilisations féministes de la deuxième vague.

1. Un lent renouveau par les femmes (1945-1970)

a. De rares militants dans un mouvement féministe déclinant

Déjà en déclin dans les années 1930¹, le mouvement féministe semble largement affaibli au lendemain de la Seconde Guerre mondiale². Les associations, qui s'étaient auto-dissoutes après la défaite de 1940, rencontrent de grandes difficultés à se reconstituer, en partie du fait du décès de nombre de ses dirigeant-e-s et militant-e-s³. Cécile Brunschvicg, qui reconstitue l'UFSF, meurt en 1946. Germaine Malaterre-Sellier est élue alors présidente et l'association devient en 1947 l'Union française des électrices (UFE), se donnant comme objectif principal de former les femmes à la vie politique. Le CNFF fédère à nouveau associations féministes et féminines et la LFDF est reconstituée par Andrée Lehmann, vice-présidente avant la guerre. Mais les trois principales associations réformistes de l'entre-deux-guerres doivent faire face à un vieillissement de leurs militant-e-s et à une sévère crise du renouvellement militant⁴. En outre, le mouvement peine à mobiliser largement autour d'une revendication centrale après les victoires de la Libération. Certes, de nombreuses revendications restent à l'ordre du jour, notamment en ce qui concerne le travail des femmes, qui doit faire face à une politique nataliste, et le

¹ Christine Bard, « La crise du féminisme en France dans les années trente : l'impossible transmission », *Cahiers du CEDREF*, 4-5, 1995(b), p. 13-27.

² Pour la période 1945-1970, voir Sylvie Chaperon, *op. cit.*, 2000. Voir particulièrement les pages 72-80 pour la situation des associations féministes de la première vague dans les années 1940 et 1950.

³ La LFDF par exemple perd son président et trois vice-présidentes (*Le droit des femmes*, janvier-février 1946).

⁴ Sylvie Chaperon relève une moyenne d'âge de 69 ans au bureau et au comité d'honneur de la LFDF et note que les associations ne reposent bientôt plus que sur l'activité de leur présidente (Sylvie Chaperon, *op. cit.*, 2000, p. 79).

Code civil, toujours largement contraignant pour les femmes¹. Les féministes de la première vague concentrent alors leurs efforts à la défense du travail féminin et l'éducation politique des femmes mais ne parviennent pas à mobiliser de nouvelles militantes. Progressivement, les associations se sclérosent, s'éloignent des réalités sociales vécues par les femmes et sont marginalisées par le renouveau de la contestation féministe. Ainsi, l'UFE échoue dans sa volonté de mobiliser les électrices et disparaît en 1956². La LFDF, qui ne regroupe que quelques dizaines d'adhérent-e-s autour d'Andrée Lehmann, ne survit pas au décès de sa présidente³. Enfin, le CNFF est progressivement écarté de la scène féministe et se transforme en association féminine conservatrice.

Dans ce contexte, les hommes demeurent largement minoritaires et les associations sont confrontées aux mêmes problèmes de vieillissement et de non renouvellement pour les militants que pour les militantes. Lorsque les féministes reconstituent leurs associations, elles mobilisent ainsi certains de ceux qui s'étaient déjà engagés avant la guerre. La LFDF, par exemple, ne modifie pas ses statuts, et son nouveau comité central en 1946 compte 18 femmes et 6 hommes, tous militants connus de la LFDF avant 1940 : Lucien Descaves, vice-président depuis 1919 et âgé de 85 ans, maintenu à ses fonctions, l'avocat Marcel Rémond, membre du comité depuis 1924, M. Buzelin, également avocat, membre fondateur du groupe d'Orléans au début des années 1920 et membre du comité à partir de 1934, M. Jacques, président du groupe de Nîmes, qui entre au comité en 1937, tout comme M. Guillemonat, et Louis Dupérier, militant dans les années 1930, qui fait son entrée au comité⁴. Il en est de même pour la plupart des hommes qui entrent dans le modeste comité d'honneur où se côtoient plusieurs anciens parlementaires de la III^e République, tels que Louis Marin, Mauger, Jean Bon ou Justin Godart, qui militaient déjà dans les années 1920 et 1930, tout comme le Dr Sicard de Plauzoles⁵. Activant ses réseaux d'avant-guerre à la

¹ Le mari demeure le seul chef de famille, détenteur de la puissance paternelle, et peut interdire à son épouse de travailler.

² « Nous sommes une vieille équipe qui, après avoir connu le succès, est découragée à constater que les résultats ne correspondent plus à son effort » expliquent-elles (*Bulletin du CNFF*, avril 1957).

³ À la mort d'Andrée Lehmann, en janvier 1971, le bulletin, *Le droit des femmes*, qui était à nouveau publié depuis 1946, cesse de paraître. Nous n'avons alors aucune trace de l'association, jusqu'à un compte rendu de l'assemblée générale du 6 février 1980, qui réunit 15 femmes, dont la présidente Irène De Lipkowski. La dissolution de la LFDF est votée, et elle fusionne avec le Comité international de liaison des associations féminines (BMD, Dossier LFDF, DOS 396 LIG, Compte rendu de l'assemblée générale du 6 février 1980).

⁴ *Le droit des femmes*, janvier-février 1946.

⁵ *Le droit des femmes*, juillet-octobre 1946 ; janvier-février-mars 1947.

Libération, la LFDF est cependant incapable de mobiliser de nouveaux hommes¹ et le comité se féminise au fur et à mesure des décès², passant de 25% d'hommes en 1946 à moins de 10% à partir de 1956³. En outre, la LFDF repose essentiellement sur l'activité d'Andrée Lehmann, sa présidente, et les hommes ne semblent guère plus impliqués que les femmes dans la vie de l'association. Ainsi, certains d'entre eux prêtent probablement plus leur nom qu'ils ne participent réellement. M. Buzelin par exemple, qui n'habite pas Paris, est rarement mentionné et son engagement est si distendu que les militantes ne semblent pas étonnées de n'apprendre son décès, survenu en septembre 1955, qu'en janvier 1956⁴. Enfin, si nous ne disposons pas de listes des quelques dizaines de militant-e-s de la Ligue, la publication des noms des donateurs à une souscription de propagande entre octobre 1947 et décembre 1948 permet de dessiner les contours sexués du réseau militant de la LFDF à la fin des années 1940 : sur 147 donations, seulement 11 sont le fait d'hommes, et seuls 8 hommes différents versent de l'argent⁵.

La part de plus en plus marginale des hommes au sein de la LFDF s'accompagne également d'un effacement des hommes de l'UFSF, devenue UFE, alors que le CNFF demeure un lieu exclusivement féminin. En effet, malgré la rareté des sources, il semble que l'ancienne organisation suffragiste se reconstitue clairement sur la base de l'identité féminine et entend désormais mobiliser exclusivement les femmes. Ainsi, le journal *La Française*, qui reparaît entre décembre 1945 et juin 1946, prend pour sous-titre « hebdomadaire féminin », faisant ainsi explicitement des femmes les seules concernées⁶. De même, le nouveau nom de l'association ne vise plus à mobiliser autour d'une cause, le suffrage des femmes, mais à partir d'une catégorie de la population, les électrices, excluant de fait les hommes. Enfin, lors des meetings et réunions que l'UFE organise, les militantes privilégient les femmes nouvellement élues au Parlement ou dans les conseils municipaux, et délaissent alors peu à peu leurs réseaux politiques masculins au profit de réseaux féminins.

¹ Seuls 3 nouveaux hommes entreront brièvement au comité entre 1946 et 1971 : M. Latorse (entre 1950 et 1955), M. Ferme (entre 1966 et 1971) et Me Pfeiffer (en 1971).

² M. Jacques meurt en novembre 1946, Lucien Descaves en septembre 1949, M. Buzelin en septembre 1955, Louis Dupérier en septembre 1963 et Marcel Rémond en juillet 1967.

³ Voir annexe 4.

⁴ *Le droit des femmes*, janvier-février 1956.

⁵ *Le droit des femmes*, octobre-novembre-décembre 1947 ; janvier-février-mars 1948 ; juillet-octobre 1948 ; novembre-décembre 1948.

⁶ Cette transformation de *La Française* en journal féminin, et non plus féministe, s'exprime aussi à travers le contenu éditorial du journal, hormis les tribunes politiques de Cécile Brunschvicg.

En outre, les associations féministes doivent faire face à une grande concurrence des discours sur les femmes dans l'espace public puisque ce sont des organisations de femmes catholiques et communistes qui parviennent à mobiliser les femmes durant la fin des années 1940 et les années 1950. Cette position dominante des communistes, via l'Union des femmes françaises (UFF)¹, et des catholiques, avec notamment l'Union féminine civique et sociale (UFCS), participe d'autant plus au déclin des associations réformistes que ces organisations retirent toute légitimité aux combats féministes : le mot « féministe » lui-même est abandonné² et les associations soutiennent davantage les politiques natalistes et familialistes que les droits des femmes. Pour autant, les années 1940 et 1950 voient naître les prémices du renouvellement féministe à l'œuvre à partir des années 1960 et surtout 1970. Sylvie Chaperon a ainsi montré comment la parution en 1949 du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir³, puis surtout l'activité de l'association protestante Jeunes femmes⁴ ont participé à l'émergence d'un renouveau féministe qui s'est opéré essentiellement par l'« entre femmes ». Ce mouvement, qui conduit les femmes à une prise de conscience politique à partir du partage de leurs expériences respectives, contribue ainsi à l'émergence de la question de la contraception sur la scène publique.

b. La naissance de Maternité heureuse : féminisme et mixité en questions

En 1955 et 1956, la presse participe largement à l'émergence d'un débat sur la contraception⁵. Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, gynécologue convertie au *birth control*

¹ Voir Sandra Fayolle, *L'Union des femmes françaises : une organisation de masse du Parti communiste français (1945-1965)*, Thèse de Doctorat en science politique, Université Paris 1, 2005.

² Ainsi, Sylvie Chaperon montre comment le terme féministe est utilisé comme anathème contre Simone de Beauvoir, au moment de la sortie du *Deuxième sexe*, tandis que Simone de Beauvoir et ses défenseurs ne s'approprient pas le mot (Sylvie Chaperon, « Haro sur Le deuxième sexe », in Christine Bard (dir.), *op. cit.*, 1999, p. 269-283, p. 277-278).

³ Simone de Beauvoir, *op. cit.* Sur l'influence du *Deuxième sexe* sur le renouveau féministe voir Sylvie Chaperon, *op. cit.*, 2000, p. 188-201.

⁴ Fondée en 1946 par les Unions chrétiennes de jeunes filles pour permettre aux participantes d'échanger sur les problèmes qu'elles rencontrent au quotidien, l'association s'autonomise au début des années 1950. Sur le Mouvement jeunes femmes, voir Sylvie Chaperon, *op. cit.*, 2000, p. 214-228.

⁵ Jacques Derogy publie en octobre 1955 dans *Libération* une série d'articles intitulée « Les femmes sont-elles coupables ? », avant d'être réunis dans un ouvrage, *Des enfants malgré nous*, Minuit, Paris, 1956. Françoise Giroud, dans *L'Express*, prend également position en faveur de la contraception à partir de février 1956. Plus largement, certains médias jouent un rôle important dans la diffusion des idées de l'association. Voir notamment Bibia Pavard, « Une 'guerre de 20 ans' : les luttes du Planning Familial dans *L'Express* et

après un voyage aux États-Unis, et Évelyne Sullerot, professeure de lettres qui n'exerce plus pour éduquer ses quatre enfants¹, ont impulsé le débat public et se saisissent de l'occasion pour fonder une association chargée de promouvoir en France le contrôle des naissances. Les statuts de Maternité heureuse sont déposés le 8 mars 1956² et le premier bulletin est publié dans les mois qui suivent. Si l'association ne se déclare pas féministe et prétend agir pour le bonheur et l'équilibre des familles, Maternité heureuse entend cependant agir pour « l'émancipation des femmes »³. Ainsi, dans le premier bulletin, Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, qui explique « les raisons d'être » de l'association, souligne qu'« en supposant résolues toutes les difficultés sociales ou économiques de notre pays⁴, il ne s'en posera pas moins, et chaque jour davantage, la question de la liberté de la femme au regard de la conception, liberté dont dépend une grande part de son équilibre et de sa dignité et qui conditionne au même degré la dignité et l'équilibre du foyer »⁵. En 1959, le bulletin regrette l'assimilation faite entre le *birth control* et le néo-malthusianisme, et insiste sur le fait que l'association défend « la liberté des femmes à pouvoir espacer harmonieusement la naissance de leurs enfants »⁶. Maternité heureuse impulse donc un changement important en faisant de la liberté des femmes une condition incontournable de l'équilibre familial. Ce changement en cours est incarné par des femmes puisque le premier conseil d'administration, qui compte 23 membres, est uniquement composé de femmes, dont plus de la moitié exerce une profession, souvent à fort capital scolaire et/ou culturel, tel médecin, avocate, professeure, journaliste ou femme de lettres⁷. D'ailleurs, si aucune disposition statutaire quant au sexe des militant-e-s n'apparaît, Évelyne Sullerot mentionne bien un « projet d'une association féminine »⁸, et Jacques Dérogy et Emmanuel d'Astier de La Vigerie, directeur de *Libération*, présents lors du dépôt des statuts, « ont souhaité ne pas

Le Nouvel observateur (1955-1975) », in Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Le Planning Familial, histoire et mémoire (1956-2006)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006, p. 119-126.

¹ Elle reprend par la suite ses études et devient sociologue.

² Le texte déposé à la Préfecture, ainsi que la liste des membres du bureau et du conseil d'administration, est reproduit dans Évelyne Sullerot, « Hommage à Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé », *Contraception, fertilité, sexualité*, vol.24, n°4, p. 281-286.

³ Sylvie Chaperon souligne l'ambiguïté de l'association vis-à-vis du féminisme (Sylvie Chaperon, « Le MFPP face au féminisme (1956-1970) », in Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *op. cit.*, p. 21-25).

⁴ Ce sont les difficultés sociales et économiques qui justifient le contrôle des naissances, comme par exemple pour les cas de femmes alcooliques ou de maris irresponsables.

⁵ *La maternité heureuse*, n°1, 1956.

⁶ *La maternité heureuse*, n°8, mars 1959.

⁷ *La maternité heureuse*, n°2, 1957.

⁸ Évelyne Sullerot, *op. cit.*, p. 283.

appartenir au premier conseil d'administration dans une association où le pouvoir leur semble devoir appartenir aux femmes »¹.

Rapidement cependant, des médecins, alliés très recherchés par l'association, rentrent en contact avec les dirigeantes. Or, à cette époque, la médecine demeure extrêmement peu féminisée, les hommes constituant 91% des médecins en France en 1960². Ainsi, l'engagement de médecins à Maternité heureuse, qui devient Mouvement français pour le planning familial (MFPF) en 1960, est synonyme d'une forte masculinisation de l'association. Dès 1957-1958, des médecins publient dans la revue, comme le Dr Jean Dalsace, gynécologue à Paris, déjà engagé pour le contrôle des naissances dans les années 1930³, le Dr Henri Fabre, gynécologue en Isère et le Dr Pierre Simon, gynécologue à Paris. Au début de l'année 1960, « grâce à la persévérance du Dr Fabre »⁴, un premier comité local Maternité heureuse est créé à Grenoble, avant qu'il n'ouvre un centre d'informations en 1961. L'année 1961 constitue alors un tournant majeur pour le MFPF : le conseil d'administration, très largement féminisé jusque là⁵, compte en juin 1961 23 femmes et 16 hommes, alors que le bureau, composé jusqu'alors uniquement de femmes, devient presque paritaire en décembre 1961⁶. Signe de la place de plus en plus grande des médecins, le MFPF met en place dès le début de l'année 1962 un « comité médical pour l'étude et le contrôle de la fertilité et la lutte contre l'avortement »⁷ visant à regrouper les médecins de l'association. En cinq ans, Maternité heureuse, dirigée par des femmes du monde intellectuel, devient MFPF, où hommes et médecins sont désormais les dirigeants. Cette transformation rapide a été favorisée par l'absence de restrictions statutaires quant à la place des hommes, contrairement aux associations réformistes de la III^e République, qui ont ainsi pu occuper les fonctions dirigeantes et donc

¹ Mouvement français pour le planning familial, *D'une révolte à une lutte, 25 ans d'histoire du Planning Familial*, Éditions Tierce, Paris, 1982, p. 83. Précisons cependant que les deux hommes ne se sont jamais impliqués dans l'association.

² Sylvie Chaperon, *op. cit.*, 2006, p. 25.

³ Il est membre du comité de rédaction de *Le problème sexuel*.

⁴ *La maternité heureuse. Mouvement français pour le planning familial*, n°12, mars 1960.

⁵ Seuls le Dr Fabre, entré en juin 1958, et Georges Pascal, professeur de philosophie, militant grenoblois, entré en mars 1960, siégeaient jusque là au conseil d'administration.

⁶ Le bureau mentionné dans le bulletin de décembre 1961 est composé de 4 femmes et 3 hommes : le Dr Henri Fabre et Jacques Charles, rédacteur de *L'école libératrice*, sont vice-présidents, et le Dr Desusclade, gynécologue, est secrétaire adjoint (*Bulletin trimestriel d'information du Mouvement français pour le planning familial*, n°19, décembre 1961).

⁷ *Bulletin trimestriel d'information du Mouvement français pour le planning familial*, n°20, mars 1962.

contrôler en partie le mouvement¹.

Dans les années 1960, le MFPPF est alors traversé par un double rapport de domination, partiellement superposable, entre hommes et femmes et entre médecins et non médecins. D'abord, les hommes deviennent majoritaires au sein du bureau à partir de 1966², un homme occupant même le poste de président entre 1967 et 1973³, alors que dans le même temps, la base militante, qui s'est énormément élargie⁴, est majoritairement féminine. En effet, les multiples centres, qui accueillent les femmes à la recherche de renseignements, d'une prescription et/ou d'écoute en matière de contraception et de sexualité, fonctionnent grâce au travail des hôtes et hôtesse d'accueil, qui constituent la grande majorité de la masse militante. Or, bien que des chiffres précis et réguliers dans le temps fassent défaut, il apparaît qu'il s'agit quasi-exclusivement d'hôtesse d'accueil. Une enquête interne en 1965 fait apparaître une proportion de 10% d'hommes dans l'ensemble des effectifs du mouvement⁵. Si l'on prend en compte le fait que de nombreux hommes adhèrent au MFPPF en tant que médecins autorisés à prescrire des contraceptifs, la part des hommes parmi les hôtes-esses d'accueil est très probablement inférieure. Ainsi, lors du stage national de formation des hôtes et hôtesse d'accueil des 27 et 28 juin 1964, 97 femmes et seulement 10 hommes s'inscrivent, soit un peu plus de 9%⁶. De même, le centre

¹ Voir Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 101-178. L'auteure caractérise ce changement par le passage d'une « politique de la salle à manger », marquée par une sociabilité féminine de classes supérieures intellectuelles, à une « politique des salons », particulièrement à partir de 1965, définie comme une activité masculine de lobbying dans les sphères du pouvoir politique (p. 220-225). Sur le sujet, voir également Sandrine Garcia, *Mères sous influence. De la cause des femmes à la cause des enfants*, La Découverte, 2011, p. 23-145.

² En mars 1966, le bureau est composé de 6 hommes et 5 femmes (*Bulletin trimestriel d'information du Mouvement français pour le planning familial*, n°9, mars 1966) ; en 1969, les hommes représentent presque les trois quarts des membres du bureau (8 sur 11, Archives MFPPF, Bureau confédéral et conseil d'administration, D 04 04, Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 9 février 1969). Voir annexe 4.

³ Le Dr Jean Dalsace est président entre juin 1967 et février 1970, Raoul Palmer assure l'intérim entre février et octobre 1970, et André Lwoff est président entre octobre 1970 et juin 1973.

⁴ Le premier centre a ouvert en juin 1961 à Grenoble, suivi de celui de Paris en septembre 1961. En 1962, il y a 27 centres (*Bulletin trimestriel d'information du Mouvement français pour le planning familial*, n°22, septembre 1962), en 1965 on en compte 68 (Archives du MFPPF, Congrès, B 01 02, Compte rendu du 2^{ème} congrès, 8 et 9 mars 1965) et 123 en 1966 (Archives du MFPPF, Congrès, B 01 03, 3^{ème} congrès, 4 et 5 juin 1966). L'adhésion étant nécessaire pour se voir prescrire des contraceptifs, le MFPPF connaît également une très forte croissance de son nombre d'adhérent-e-s : de 6.000 à la fin de l'année 1961 (*Bulletin trimestriel d'information du Mouvement français pour le planning familial*, n°25, juin 1963), ils sont passés à plus de 55.000 en 1965 (Archives MFPPF, Congrès, B 01 02, Compte rendu du 2^{ème} congrès, 8 et 9 mars 1965) et à près de 95.000 en 1967 (Archives MFPPF, Bureau confédéral et conseil d'administration, D 04 04, Compte rendu du 5^{ème} congrès, 12 et 13 octobre 1968).

⁵ MFPPF, *op. cit.*, 1982, p. 367.

⁶ Archives du MFPPF, Colloques et comptes rendus de bureau, B 02 06, Stage national de formation des hôtes et hôtesse d'accueil, 27 et 28 juin 1964.

de Rouen, en 1966, fonctionne grâce à 32 hôtesse et 8 médecins¹. En outre, Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, toujours présidente, publie un article, à la demande des membres du comité de rédaction de la revue, intitulé « Les hommes aussi... », dans lequel elle insiste sur le fait que « l'homme a sa place dans son [du MFPPF] organisation et dans son fonctionnement »². Mais implicitement, la teneur de l'article tout comme le fait que le comité de rédaction ait demandé un article insistant sur la participation des hommes souligne en réalité la faiblesse de l'engagement des hommes en dehors des structures dirigeantes et met ainsi en évidence une nette répartition sexuée des tâches militantes. En outre, les médecins entrent de plus en plus massivement dans le mouvement et occupent des positions de pouvoir tant au niveau national qu'au niveau local. Au sein du bureau national, ils représentent plus de la moitié des membres à partir de 1964³ et la présidence demeure l'exclusivité de médecins. De plus, le comité médical, autonome des instances dirigeantes, acquiert de plus en plus d'importance dans la mesure où il assure la formation des médecins autorisés par le MFPPF à prescrire des contraceptifs⁴. Le savoir médical en matière de contraception, acquis lors de séjours à l'étranger, devient alors une source de pouvoir pour les médecins au sein de l'association puisque ce qui fait le succès de l'association c'est avant tout sa capacité à prendre en charge médicalement les demandes des femmes qui se rendent dans les centres.

Le rapport de pouvoir entre médecins et non médecins se confond en partie seulement avec le rapport de pouvoir entre hommes et femmes puisque si une grande majorité des médecins sont des hommes, certaines femmes médecins participent également aux instances dirigeantes du planning, à commencer par la fondatrice, la Dr Lagroua Weill-Hallé. Ainsi se dessine au sein du MFPPF une rupture entre un groupe dominant de médecins, majoritairement mais pas exclusivement masculin, et un groupe dominé, très majoritairement mais pas exclusivement féminisé. Cette transformation de l'association à l'œuvre au cours des années 1960 s'accompagne alors d'un changement d'orientation de

¹ *Bulletin intérieur de la Fédération nationale du MFPPF*, n°11, février 1966.

² *Bulletin trimestriel d'information du Mouvement français pour le planning familial*, n°7, septembre 1965.

³ Le bureau est successivement composé de 1 médecin et 8 non médecins en 1956, 3 médecins et 4 non médecins en 1961, 8 médecins et 5 non médecins en 1964 et 7 médecins et 4 non médecins en 1969.

⁴ Jusqu'en 1967, la loi interdit toujours toute information sur les moyens contraceptifs : l'adhésion de médecins au Planning familial leur offre donc une formation dans un domaine médical qu'ils ignorent en même temps qu'elle les plonge dans l'illégalité. Ces médecins prescripteurs sont au nombre de 118 en juillet 1964 (*Bulletin d'information des médecins du MFPPF*, n°1, juillet 1964), 430 un an plus tard (*Bulletin d'information des médecins du MFPPF*, n°4, juillet 1965) et 1800 en juin 1972 (Archives du MFPPF, Congrès, B 01 01, Compte rendu du 9^{ème} congrès, 3 et 4 juin 1972).

l'association : d'un engagement pour l'émancipation des femmes et l'harmonie des familles, on passe progressivement à une mobilisation de type professionnel dont l'objectif est de redéfinir l'éthique professionnelle légitime édictée par le Conseil de l'Ordre des médecins¹. C'est ainsi par exemple que le Collège des médecins du MFPP s'enorgueillit, en 1966, d'avoir été convoqué par la commission parlementaire chargée de l'étude de la régulation des naissances « en une même séance – et sur pied d'égalité – avec l'Ordre des médecins »². La mobilisation s'appuie dorénavant sur des argumentations scientifiques et philosophiques³ visant à dissocier reproduction et sexualité et relègue au second plan les conceptions émancipatrices pour les femmes. En effet, comme le note Bibia Pavard, l'« objectif particulier de libération des femmes » est remplacé par « un objectif humaniste plus général d'éducation et de bien-être social »⁴. Si certain-e-s militant-e-s posent le contrôle des naissances comme un levier pour l'émancipation des femmes, le mouvement est alors largement dominé par le pôle « paternaliste à l'égard des femmes », qui regroupe principalement des hommes médecins considérant la régulation des naissances comme permettant aux femmes d'exercer leur rôle de mère – auquel elles ne peuvent échapper – dans les meilleures conditions possibles⁵. Dans sa grande majorité, le MFPP n'entend ainsi pas œuvrer pour les droits des femmes, encore moins contre les assignations de genre. Présentant l'accès à la contraception comme une libération du couple, bien plus que des femmes, la présidente Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé affirme par exemple en 1965 que « ceux qui font du P.F. [Planning familial] une organisation à tendance 'féministe' se trompent »⁶. À ce titre, bien qu'il soit « au point de départ de la seconde vague du féminisme »⁷, notamment en ce qu'il a posé publiquement des questions concernant au premier chef les femmes et jusque là absentes de la scène politique, le MFPP des années

¹ Pour Sandrine Garcia la création du collège des médecins constitue un véritable « coup de force symbolique » visant à imposer « une instance parallèle et concurrente de l'Ordre des médecins dans la définition de la morale médicale » (Sandrine Garcia, « La création du collège des médecins : un coup de force symbolique », in Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *op. cit.*, p. 109-117, p. 112).

² *Bulletin d'information des médecins du MFPP*, supplément au *Bulletin trimestriel d'information du Mouvement français pour le planning familial*, n°11, septembre 1966.

³ Pour Sandrine Garcia, les militants du MFPP sont ainsi des « entrepreneurs de morale » qui constituent un « pôle d'expertise légitime », fondé à la fois sur des savoirs médicaux et sur la psychanalyse, particulièrement les théories psychanalytiques au sujet des enfants (*op. cit.*, 2011, p. 93-145).

⁴ Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 145.

⁵ Sandrine Garcia, *op. cit.*, 2011, p. 116-124.

⁶ *Bulletin trimestriel d'information du Mouvement français pour le planning familial*, n°7, septembre 1965.

⁷ Françoise Picq, « Le contrôle des naissances : du néo-malthusianisme au féminisme », in Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *op. cit.*, p. 27-32, p. 28.

1960, et donc ses militant-e-s, ne peuvent être intégrés aux mouvements féministes tels que nous les avons entendus.

c. Les années 1960 : les prémices d'un renouveau avec les hommes

La LFDF et le CNFF subsistent grâce à une poignée de militantes et continuent à se dénommer féministes, mais restent en dehors du débat sur la contraception, les marginalisant encore davantage¹. Le renouveau se fait donc sans elles, et s'incarne dans un premier temps dans le sillage de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS)² à travers le Mouvement démocrate féminin (MDF) initié en 1962, mais réellement actif qu'à partir de 1965³. Pour la première fois, une association créée après la Libération s'autoproclame féministe et combat pour « débarrasser ces mots du ridicule qu'y ont attaché certains hommes »⁴. En outre, l'association, exclusivement féminine, revendique une non mixité militante : « seule, la solidarité féminine a obtenu des améliorations au sort des femmes ; parce qu'elles n'y jouent pas le rôle de potiches ou de symboles comme dans la plupart des mouvements mixtes mais s'habituent à exercer des responsabilités ; parce que toute collectivité injustement traitée n'a pas trouvé d'autre moyen que de s'unir et d'améliorer sa qualité pour exercer une pression sur ceux qui la briment »⁵. Le MDF ne parvient cependant pas à réunir suffisamment de femmes⁶ et tente

¹ La LFDF fait une première fois mention de Maternité heureuse au début de l'année 1957 (*Le droit des femmes*, janvier-février-mars 1957), rejette l'introduction du *birth control* en France un an plus tard (*Le droit des femmes*, janvier-février-mars 1958), avant d'épisodiquement évoquer le sujet au cours des années 60, non sans une certaine lassitude, comme le laissent entendre les titres des articles : « Toujours la pilule » (*Le droit des femmes*, juillet-octobre 1967) ou « Encore la pilule » (*Le droit des femmes*, novembre-décembre 1968). La considère même la contraception comme « une nouvelle commodité permettant aux hommes d'échapper un peu plus à leurs responsabilités en s'en déchargeant sur la femme » (*Le droit des femmes*, mars-avril 1970). Le CNFF, notamment par le biais d'une de ses associations adhérentes, l'Association française des femmes médecins, tente de rejoindre le mouvement à partir de 1961 en envoyant une représentante à un colloque du MFPPF (*Bulletin du CNFF*, octobre 1961), mais ne prend finalement pas position, « empêchées par la neutralité que nos statuts nous imposent » (*Bulletin du CNFF*, 2^{ème} trimestre 1968).

² Union de la gauche parlementaire non communiste fondée par François Mitterrand en 1965.

³ Les statuts sont déposés le 23 mars 1962 (William Guéraiche, *Les femmes et la République*, Les éditions de l'atelier, Paris, 1999, p. 188-189).

⁴ *La femme du 20^{ème} siècle*, n°2, août-septembre 1965. En 1969, elles invitent une nouvelle fois les femmes à oser s'appeler féministes (*La femme du 20^{ème} siècle*, n°14, mars 1969).

⁵ *Liaison MDF*, n°2, avril-mai 1968.

⁶ Le MDF n'aura jamais plus de mille adhérentes (Sylvie Chaperon, *op. cit.*, 2000, p. 304 ; Jane Jenson et Mariette Sineau, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Presses de Sciences po, Paris, 1995, p. 60).

alors de mobiliser des hommes en créant en 1967 « les amis du MDF » pour leur permettre d'« apporter le concours de leur compétence, et nous appuyer moralement... et, s'ils le peuvent, financièrement »¹. Mais la structure ne semble pas remporter le succès escompté et le MDF entre en sommeil au lendemain de 1968, ses militantes s'investissant davantage dans la vie politique de leurs partis².

En outre, le MDF se voit déborder par les quelques jeunes militantes qui fréquentent le mouvement depuis 1966 et qui décident de former un groupe, rattaché au MDF, à la fin de l'année 1967³. Le groupe, qui se nomme Féminin masculin avenir (FMA), réunit autour d'Anne Zelensky et Jacqueline Feldman-Hogasen⁴, deux fois par mois, des étudiant-e-s « filles et garçons »⁵ et propose « de lutter contre l'inégalité », « d'envisager la sexualité sur des bases entièrement nouvelles » et « de s'attaquer sans répit à l'idéologie aliénante »⁶. Ainsi, si comme le MDF le « point de départ est féministe »⁷, les militantes de FMA veulent éviter le « double tort »⁸ de leurs aînées : d'une part, elles font le choix de la mixité, et d'autre part, elles entendent privilégier l'action à la discussion. Dans les faits, le groupe n'a pas réellement atteint ce double objectif, limité notamment par la faiblesse de ses effectifs. Les documents attestent en effet que FMA a largement fonctionné comme un groupe de discussions et de réflexions et que ses actions sont restées limitées⁹. D'ailleurs, Gilles, militant de FMA, se souvient « surtout de discussion sur des trucs assez privés, intimes, sur des comportements de drague, de trucs...

¹ *La femme du 20^{ème} siècle*, n°7, décembre 1966 – janvier 1967.

² La revue continue cependant de paraître jusqu'en janvier 1971.

³ *La femme du 20^{ème} siècle*, n°11, décembre 1967 – janvier 1968. Cependant, le groupe « qui existe informellement depuis novembre 1967 » n'est officiellement constitué que le 6 février 1969 (BMD, Fonds FMS, Dossier FMA (début), Courrier annonçant la déclaration au JO, 6 février 1969).

⁴ Pour Jacqueline Feldman, l'initiative du groupe revient à elle et à Betty Felenbok. Le nom de cette dernière n'est cependant présent dans aucun document et dans aucun témoignage avant ce texte (Jacqueline Feldman, « Lettre ouverte à Anne Zelensky », *Prochoix*, 54, 2010, p. 9-19, p. 10).

⁵ *La femme du 20^{ème} siècle*, n°11, décembre 1967 – janvier 1968. Dans la revue, FMA est parfois appelé de « groupe universitaire » ou « section 'étudiantes' » du MDF. Jacqueline Feldman le dénomme « groupe jeunes » (Jacqueline Feldman, « De FMA au MLF. Un témoignage sur les débuts du mouvement de libération des femmes », *Clio : Histoire, femmes et sociétés*, 29, 2009, p. 193-203).

⁶ BMD, Fonds FMA, Dossier FMA (début), Tract « Pourquoi Féminin Masculin Avenir ? », non daté.

⁷ BMD, Fonds FMA, Dossier FMA, documentation I, Texte dactylographié « FMA, Féminin Masculin Avenir – Féminisme Marxisme Avenir », non daté.

⁸ BMD, Fonds FMA, Dossier FMA, documentation I, Texte dactylographié sans titre, non daté.

⁹ La grande majorité des documents sur FMA dont nous disposons ont été déposés par Anne Zelensky-Tristan à la bibliothèque Marguerite Durand. Ils montrent que le groupe a travaillé à produire des textes/manifestes à dimension théorique et politique et à organiser des discussions autour de livres ou de thématiques. Pour les actions, FMA s'est limitée à traquer le sexisme dans la presse (particulièrement dans les annonces de travail) en rédigeant des courriers aux rédactions, à organiser des discussions dans les universités occupées en mai 1968 et à faire un questionnaire sur la sexualité des étudiant-e-s.

de regard sur les femmes »¹.

La mixité semble extrêmement importante pour le groupe qui considère que « l'émancipation de la femme intéresse aussi l'homme et ne se fera pas sans lui » puisque l'oppression patriarcale est « aussi aliénante pour eux que pour elles »². Mais concrètement, elle se limite à la présence de quelques hommes. Il faut dire que les effectifs sont très restreints. À la première réunion, une quinzaine de personnes participe, dont « quelques hommes qui ne sont plus revenus », puis le groupe repose sur quatre militantes³. Mais les événements de mai 1968 vont faire connaître le groupuscule. Les militantes de FMA participent au mouvement et saisissent l'occasion pour organiser des débats sur l'égalité entre hommes et femmes dans les universités occupées⁴ et plusieurs dizaines de personnes se rapprochent du groupe⁵. Pour autant, à la rentrée 1968, l'effervescence a disparu : quatre femmes, Christine Delphy et Emmanuelle de Lesseps ayant rejoint les deux fondatrices, et deux hommes forment FMA⁶. Il s'agit de Roger Ribes, compagnon d'Anne Zelensky-Tristan⁷, et d'un homme appelé Charlie (en réalité Charles Cassuto, voir Encadré 6), proche d'Emmanuelle de Lesseps.

Il semble difficile de savoir avec précision la manière dont la collaboration entre femmes et hommes se déroulait. Les témoignages d'Anne Zelensky-Tristan se contentent généralement de mentionner la présence d'hommes. Jacqueline Feldman note que dans les premiers temps, « quelques-uns viennent avec nous [femmes], tout en nous laissant bien volontiers la prépondérance », sans plus de précisions⁸. Les autres actrices, qui ont peu témoigné, n'évoquent pas ce point⁹ et Gilles évoque uniquement Roger Ribes et ne se

¹ Entretien avec Gilles, militant à FMA.

² BMD, Fonds FMA, Dossier FMA, documentation I, Texte dactylographié sans titre, non daté.

³ Annie de Pisan et Anne Tristan, *Histoires du MLF*, Calman-Lévy, Paris, 1977, p. 48.

⁴ Le MDF souligne ainsi l'action de sa « section 'étudiantes' » (*La femme du 20^{ème} siècle*, n°13, décembre 1968).

⁵ Les chiffres varient : une quarantaine (Françoise Picq, *op. cit.*, 1993, p. 12), dont une moitié d'hommes (Christine Delphy, « Les origines du Mouvement de Libération des Femmes », *Nouvelles questions féministes*, 16-17-18, 1991, p. 137-148, p. 139), une cinquantaine, dont « une majorité de femmes » (Jacqueline Feldman, *op. cit.*, 2009, p. 200), voire une centaine (Anne Zelensky-Tristan, *Histoire de vivre. Mémoires d'une féministe*, Calman-Lévy, Paris, 2005, p. 41).

⁶ Annie de Pisan et Anne Tristan, *op. cit.*, p. 45.

⁷ *Ibid.*, p. 42.

⁸ Jacqueline Feldman, *op. cit.*, 2009, p. 196.

⁹ La centralité de la non mixité du mouvement par la suite renforce en outre probablement le peu de place sur les hommes dans FMA dans les témoignages.

souvent pas de débats particuliers sur la mixité¹. Les documents donnent seulement quelques indices, notamment parce qu'ils ne laissent que rarement apparaître des noms ou prénoms et que les réunions ne font visiblement pas l'objet de comptes rendus. Roger Ribes apparaît bien être celui qui a été le plus impliqué parmi les hommes. Son nom est mentionné dans la liste des membres, avec ceux de quatre femmes, d'une commission « la femme et la création » qui semble se former après mai 1968². Il est également cité sur une liste mentionnant le nombre de questionnaires passés, et par qui, dans le cadre d'une enquête que FMA lance sur la sexualité des étudiant-e-s à l'automne 1968³. Sur cette courte liste manuscrite, apparaissent également le prénom Anne (très probablement Zelensky-Tristan), un nom inconnu sans prénom et le prénom et nom de Jean Ségura, sympathisant qui a soutenu la démarche mais ne milite pas à FMA. Il semble en outre que les militantes, au départ convaincues de la mixité, la questionnent de plus en plus, ou tout du moins en fassent un élément de moins en moins central. L'expérience de mai 1968 a radicalisé les militantes en ce qu'elles se revendiquent dès lors marxistes et révolutionnaires, mais aussi par la prise de conscience du sexisme des pratiques des militants d'extrême gauche. À partir de 1969, FMA se transforme en Féminisme marxisme action et rédige un nouveau manifeste qui permet d'observer un déplacement politique. Non seulement le texte ne mentionne plus l'importance de la participation des hommes ni leur aliénation comparable à celle des femmes, mais de surcroît il fait du féminisme une mobilisation intrinsèquement liée à l'appartenance à la catégorie femmes : « voici (cependant) pourquoi nous sommes féministes : nous nous intéressons, parce que femmes, à la place de la femme dans la société. Nous constatons que cette place correspond toujours à l'analyse qu'en a donnée Simone de Beauvoir : l'homme est sujet, la femme objet »⁴. La prise de conscience des inégalités entre femmes et hommes ne peut dans ce sens que découler d'un regard à partir de la position de femme. Cette nouvelle appréhension du

¹ Entretien avec Gilles, militant à FMA. Sur la question de la mémoire des militants sur leurs engagements passés, voir Camille Masclet, *Mémoire(s) du Mouvement de libération des femmes : quelle transmission, quel héritage chez les militantes et leurs enfants ?*, Mémoire pour le diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon, 2007, p. 22-30.

² BMD, Fonds FMA, Dossier FMA (début), Texte « Commission : la femme et la création », non daté. Anne Zelensky-Tristan évoque la création de commissions autour de mai 1968 (Anne Zelensky-Tristan, *op. cit.*, p. 41).

³ BMD, Fonds FMA, Dossier FMA (début), Document manuscrit, non daté.

⁴ BMD, Fonds FMA, Dossier FMA, documentation I, Texte dactylographié « FMA, Féminin Masculin Avenir – Féminisme Marxisme Avenir », non daté (cependant la mention de la double signification de FMA permet de savoir que le texte a été produit au plus tôt au début de l'année 1969).

féminisme, qui exclut implicitement les hommes, se ressent également dans un texte de présentation d'un débat que FMA organise, intitulé « Révolution sexuelle ou érotisme bourgeois ? »¹. Le texte fait d'ailleurs l'objet d'une annotation manuscrite en fin du document qui souligne et conteste cette nouvelle orientation : « et la place de l'homme dans tout ça ? FMA est-il ou non mixte ? »².

L'expérience de FMA, qui revendiquait initialement sa mixité, aboutit finalement à une remise en cause de la mixité à partir de l'année 1969. Dans ce contexte, la rencontre du groupuscule avec d'autres féministes en 1970 entraîne la création du mouvement non mixte, le Mouvement de libération des femmes (MLF)³.

ENCADRÉ 6

Charles Cassuto (1948-)

Né à Paris en 1948 de parents commerçants, « de cœur plutôt gaullistes », Charles Cassuto connaît ses premières expériences politiques à l'extrême gauche. Politisé au lycée, il participe à partir de 1966 à quelques actions d'un Comité Vietnam. Par le biais de relations militantes, il entend parler de FMA. « Intéressé tout de suite », il se rend à une des premières réunions du groupe à la fin de l'année 1967.

Il participe par la suite régulièrement aux réunions, où sont abordés divers thèmes sur les relations entre femmes et hommes, et appartient au noyau militant de FMA. Parallèlement, il poursuit ses engagements politiques : actif en mai et juin 1968, il se rapproche ensuite de l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR), groupe trotskiste constitué en 1969. Ainsi, lorsque la non mixité s'impose dans le Mouvement de libération des femmes, il poursuit son engagement à l'extrême gauche et demeure un compagnon de route du mouvement féministe, notamment en participant à plusieurs manifestations.

En 1974, au moment de la fusion de l'AMR avec le Parti socialiste unifié (PSU), il devient secrétaire de section du PSU dans le 9^{ème} arrondissement de Paris. En même temps, il interrompt ses études (il a obtenu une Maîtrise de lettres) et entre sur le

¹ Le titre sur le document est en fait précédé de la mention « titre provisoire ». Aucune autre trace du débat ne nous permet de connaître, le lieu, la date, et le titre retenu. BMD, Fonds FMA, Dossier FMA, documentation II, Texte dactylographié avec annotations manuscrites, « Révolution sexuelle ou érotisme bourgeois », non daté.

² *Ibid.* Nous ignorons si les annotations sont le fait d'un homme ou d'une femme.

³ Sur le MLF, voir Françoise Picq, *op. cit.*, 1993, Sandrine Garcia, *op. cit.*, 1993, p. 179-236, Naty Garcia Guadilla, *op. cit.* et Claire Duchén, *op. cit.*

marché du travail. En 1976, il rompt avec l'extrême gauche et cesse toute activité militante. S'estimant proche d'une « droite libérale Raymond Aron », il est aujourd'hui consultant en libéral.

Source : Entretien avec Charles Cassuto, 26 juin 2009.

2. La non mixité, principe fondateur du Mouvement de libération des femmes (1970-1973)

a. Construire un mouvement de femmes

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, le contexte politique, marqué par la valorisation de la radicalité et la critique de la « morale bourgeoise »¹, favorise l'émergence de mouvements féministes radicaux dans de nombreux pays occidentaux². En France, c'est au cours de l'année 1970 qu'émerge le Mouvement de libération des femmes (MLF), équivalent français du *Women's lib* américain. Au printemps 1970, FMA, qui a obtenu la publication d'un courrier dans *Le Nouvel observateur*³, et un autre groupe fondé après mai 1968, uniquement composé de femmes⁴, qui publie un article dans *L'idiot international*⁵, entrent en contact. Elles organisent une rencontre qui réunit les militant-e-s des deux groupes et des femmes qui ont découvert l'un ou l'autre des textes. Confrontées à l'hostilité des hommes présents lors de la réunion⁶, les militantes font le choix de la non mixité, y compris celles de FMA, qui « décide bientôt d'écarter ses membres masculins »⁷. L'entrée de la prochaine réunion publique le 4 juin à l'Université de Vincennes est donc réservée aux femmes, mais des hommes, militants d'extrême gauche, entendent empêcher sa tenue et ripostent en proclamant ou en écrivant sur les murs des attaques telles que « vous n'êtes pas des militantes », « je suis prêt à détruire ce mouvement », « c'est des

¹ Notamment à partir des révoltes étudiantes comme celles de mai-juin 1968 en France.

² Dominique Fougeyrollas-Schwebel, « Le féminisme des années 1970 », in Christine Fauré (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, PUF, Paris, 1997, p. 729-770.

³ *Le Nouvel observateur*, 27 avril-4 mai 1970, p. 7.

⁴ Parmi elles, on retrouve notamment Monique Wittig et Antoinette Fouque.

⁵ « Combat pour la libération de la femme », *L'idiot international*, n°6, mai 1970.

⁶ Naty Garcia Guadilla, *op. cit.*, p. 30.

⁷ Françoise Picq, *op. cit.*, 1993, p. 14.

mal-baisées, on va les baiser » ou « et qui c'est qui fera le ménage ? »¹. Certains hommes auraient même tenté de grossiers subterfuges : « quelques gauchistes frustrés et paternalistes rêvent de participer aux réunions déguisés en fille. On les éconduit aussi fermement qu'un blanc bien intentionné dans une réunion du *Black Power* » rapportent plusieurs militantes quelques mois plus tard². Déjà confrontées pour la plupart au sexisme des camarades militants en mai-juin 1968³ et/ou par la suite dans les groupes d'extrême gauche⁴, cet épisode confirme pour les femmes le sentiment de nécessité de l'entre femmes.

Durant l'été, quelques-unes d'entre elles publicisent le mouvement naissant en déposant une gerbe à l'Arc de Triomphe à « plus inconnu encore que le soldat : sa femme »⁵. À la rentrée, les militantes publient dans *L'idiot international* et surtout dans un numéro de *Partisans*, entièrement consacré à la « libération des femmes, année 0 »⁶. Ce numéro explique ainsi dès l'introduction l'exclusion des hommes : « nous en sommes arrivées à la nécessité de la non mixité. Nous avons pris conscience qu'à l'exemple de tous les groupes opprimés, c'était à nous de prendre en charge notre propre libération. En effet, si désintéressés soient-ils, les hommes ne sont pas directement concernés et retirent objectivement des avantages de leur situation d'opresseurs »⁷. Pour Christine Delphy, la non mixité est nécessaire dans la mesure où les hommes qui entendent participer aux luttes féministes « veulent se substituer à nous ; ils parlent effectivement à notre place ; ils approuvent la libération des femmes, et même la participation des susdites à ce projet, tant

¹ Respectivement, les femmes répondent à ces questions : « la lutte contre le chauvinisme mâle est une lutte de classe », « gentil petit minet, va... », « ras le bol. On ne veut plus se faire baiser, ni bien ni mal ; remettez-la dans votre boîte crânienne » et « la révolution fera le ménage ». La liste complète des attaques, ainsi que les réponses des militantes, figure dans « Contre le terrorisme mâle », *L'idiot international*, n°8 et 9, juillet-août 1970.

² « À bas la société mâle », *Actuel Nova-press*, n°4, janvier 1971, p. 6-17. Cet événement n'est cependant relaté que dans ce témoignage.

³ Voir notamment Danièle Voldman, « Mai 68 ou la féministe refusée », *Nouvelle revue socialiste*, août-septembre 1985, p. 41-47 ; Michelle Zancarini-Fournel, « Genre et politique : les années 68 », *Vingtième siècle*, 75, 2002, p. 133-143.

⁴ « Comme disait l'une d'elles en quittant la Ligue communiste : 'Votre révolution n'est pas la mienne. Le steak d'un militant est aussi long à cuire que le steak d'un bourgeois' » rapportent par exemple deux militantes (Mano De Lesseps et Claude Hennequin, « 3 ans de MLF », *Actuel Nova-press*, n°21, juin 1972, p. 6-7). Plus généralement, cinq militantes reviennent sur ces questions plus de 10 ans plus tard (Marie-Claire Boons et alii, *C'est terrible quand on y pense*, Éditions Galilée, Paris, 1983).

⁵ Les militantes sont rapidement arrêtées, mais la presse s'en fait l'écho (Françoise Picq, *op. cit.*, 1993, p. 16-17).

⁶ « Libération des femmes. Année 0 », *op. cit.*

⁷ *Ibid.*, p. 4.

que libération *et* femmes les *suivent* et surtout ne les *précèdent* pas ; ils veulent imposer *leur* conception de la libération des femmes, qui induit la participation des hommes, et réciproquement ils veulent imposer cette participation pour contrôler le mouvement et le *sens* : la direction, de la libération des femmes »¹. De même, pour Christiane Rochefort, « l'oppresseur qui fait le louable effort d'écouter (libéral intellectuel) n'entend pas plus »² que n'importe quel oppresseur. La non mixité est ainsi conçue à la fois comme condition de la prise de conscience et « métaphore » de la domination masculine en ce qu'elle « désignait, simultanément, l'identité de l'oppresseur : non plus seulement un 'système' (capitaliste ou même 'patriarcal'), mais un groupe social défini : les hommes »³. La parole et l'entre femmes devenant dans un premier temps les armes privilégiées du mouvement, il faut donc encourager les femmes à se réunir pour qu'émerge une force politique : « il appartient aux femmes qui ressentent leur oppression de prendre en main leur propre sort et de constituer dès maintenant, là où elles se trouvent, des groupes de travail et de réflexion »⁴. Le mouvement prend vite de l'ampleur, les assemblées générales hebdomadaires aux Beaux-Arts font rapidement salle comble et les femmes font l'expérience de la non mixité⁵. Entre elles, les militantes développent une réelle « culture MLF »⁶ intimement liée à l'entre femmes et vivent une « révolution symbolique »⁷.

Le mouvement, qui choisit de rester sans structures officielles et qui rejette toute hiérarchie, s'organise en divers groupes thématiques, puis rapidement se structure autour de *tendances*⁸. Pour autant, le fonctionnement non mixte est partout la règle et permet de politiser les expériences des femmes, car « quand 25 millions de femmes ont le même problème, il cesse d'être individuel »⁹. Les groupes de conscience ou de parole constituent

¹ Christine Delphy, *op. cit.*, 1998 [1977].

² Christiane Rochefort, « Définition de l'opprimé », présentation de Valérie Solanas, *SCUM. Le premier manifeste de la libération des femmes*, La nouvelle société, Paris, 1971 [1967], p. 7-8, p. 8.

³ Liliane Kandel, « La non mixité comme métaphore », in Claudine Baudoux et Claude Zaidman (dir.), *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, L'Harmattan, Paris, 1992, p. 231-248.

⁴ « Contre le terrorisme mâle », *op. cit.*

⁵ Même si « celles qui arrivaient ne voyaient pas toujours la nécessité de se retrouver entre femmes », « l'expérience même » convainquait les femmes (Cathy Bernheim, *Perturbation, ma sœur. Naissance d'un mouvement de femmes*, Seuil, Paris, 1983, p. 76-77).

⁶ Naty Garcia Guadilla, *op. cit.*, p. 76-100.

⁷ Sandrine Garcia, *op. cit.*, 1993.

⁸ Sur les tendances du MLF, et leurs évolutions, voir le schéma synthétique particulièrement éclairant proposé par Naty Garcia Guardilla (*op. cit.*, p. 35).

⁹ « Contre le terrorisme mâle », *op. cit.*

des lieux qui « développent les liens entre les femmes »¹ en même temps qu'ils représentent des espaces d'autonomie pour les femmes² : « entre femmes, on se sent bien. Il n'y a que là que je me sens libre de chercher et de faire ce qui m'intéresse » explique une militante d'un groupe femmes à Besançon³. Dans le groupe Psychanalyse et politique⁴, les femmes cherchent à revaloriser l'identité féminine et développent la *sororité*, équivalent féminin de la fraternité. L'entre femmes agit alors pour beaucoup comme « une révélation »⁵ et constitue une expérience qui permet de « briser le mur du silence »⁶. Dans ce sens, le mouvement est vécu par une grande partie des militantes comme une « célébration de la sororité »⁷ et constitue un élément central dans l'élaboration d'une « sous-culture féministe »⁸. Mais la non mixité est aussi un moyen de lutte pour éviter la reproduction des rapports de pouvoir hommes/femmes au sein du mouvement. Ainsi, le Cercle Élisabeth Dimitriev, qui représente le courant lutte des classes à partir de 1971⁹, revendique l'autonomie du mouvement et refuse la participation des hommes, « ces ennemis de notre libération », y compris de leurs camarades d'extrême gauche : « non messieurs les sérieux, nous ne voulons pas de vous au MLF parce que malgré votre bonne volonté vous êtes nos oppresseurs et vous y créeriez un rapport de force qui nous serait

¹ Françoise Picq, *op. cit.*, 1993, p. 123.

² Voir Catherine Achin et Delphine Naudier, « Les féminismes en pratique », in Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal (dir.), *Mai Juin 68*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2008, p. 383-399.

³ *La bulletin bisontine*, n°1, 1980.

⁴ Constitué autour d'Antoinette Fouque, ce groupe créera Les éditions des femmes en 1972. À ce sujet, voir Bibia Pavard, *Les éditions des femmes, histoire des premières années, 1972-1979*, L'Harmattan, Paris, 2005. Plus précisément, on peut se reporter aux pages 44-54 qui présentent le groupe, jusque là très peu étudié.

⁵ Yolande Robveille, « La non mixité, une révélation », in *Génération MLF*, Les éditions des femmes, Paris, 2008, p. 59-60.

⁶ Cathy Bernheim, *op. cit.*, p. 78. Plus généralement, on peut se reporter aux témoignages contenus par exemple dans *Génération MLF*, *op. cit.* et Françoise Flamant, *À tire d'elles. Itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2007.

⁷ Jacqueline Feldman, « Que nous est-il donc arrivé ? », *Bulletin d'information des études féminines*, n°20/21, décembre 1980, p. 29-77, p. 52.

⁸ Camille Masclet, *Les trajectoires personnelles des militantes du Mouvement de libération des femmes sont-elles politiques ? Analyse des effets biographiques d'un engagement féministe*, Mémoire de Master 2 recherche en sociologie, Université Paris 8, 2009, p. 47-51.

⁹ Né au sein du groupe trotskiste AMR (Alliance marxiste révolutionnaire), le cercle É. Dimitriev lie lutte contre le patriarcat et contre le capitalisme. Un tract atteste de son existence en mai 1971 (BDIC, Fonds Liliane Kandel, F Delta Res 704, Tract du Cercle Dimitriev, 15 mai 1971) et il est mentionné pour la première fois dans le journal de l'AMR en juin 1971 (*L'internationale*, n°11, juin 1971). Sur l'histoire du courant lutte des classes, voir Josette Trat, « L'histoire oubliée du courant 'féministe lutte des classes' », in Collectif, *Femmes, genre, féminisme*, Syllepse, Paris, 2007, p. 9-32.

encore défavorable »¹. Même lorsque quelques militantes, dont Annie Sugier et Anne Zelensky, soutenues par Simone de Beauvoir, décident de créer une association², la Ligue du droit des femmes (LDF), en 1974, la non mixité demeure la règle implicite³. Posée comme nécessaire à la prise de conscience de l'oppression des femmes, la non mixité est alors vécue comme une condition essentielle de l'existence même du MLF. En conséquence, l'engagement féministe apparaît comme intrinsèquement conditionné par l'appartenance à la catégorie femmes et le féminisme comme émanant unilatéralement de la parole des femmes.

b. Des hommes à l'intérieur du MLF

Mais en prononçant l'exclusion des hommes du mouvement, les militantes ambitionnent davantage de s'assurer un total contrôle sur celui-ci que de se couper toujours et partout de la participation des hommes. Elles revendiquent la non mixité pour les moments de partages des expériences et de libération de la parole au sein des groupes du MLF comme pour définir les orientations politiques et choisir les actions à l'occasion des assemblées générales (AG). Ces deux lieux, groupes et AG, constituent le cœur du mouvement et se doivent de demeurer non mixtes. De même, contrairement aux militantes de la III^e République, les féministes des années 1970 réservent le terme féministe aux femmes puisqu'il désigne la prise de conscience de sa position de subordination en tant que femme. Pour autant, les hommes ont la possibilité de participer au MLF s'ils acceptent la double contrainte de ne pas pouvoir le faire partout et tout le temps et de se plier aux conditions imposées par les militantes. Si le premier point semble ne pas avoir soulevé de problèmes majeurs, parmi évidemment les quelques hommes prêts à s'engager avec les féministes, le second se révèle source de nombreuses tensions.

Les manifestations constituent ainsi un premier lieu d'engagement possible pour les

¹ « Sortir de l'ombre », Plateforme du Cercle É. Dimitriev, mai 1972. Reproduit dans *Brève histoire du MLF. Pour un féminisme autogestionnaire*, Savelli, Rome, 1976, p. 38-64.

² En opposition avec les normes du MLF qui refuse toute hiérarchie et tout rapport officiel avec l'État, la création d'une association loi 1901 a été l'objet de vives polémiques parmi les militantes.

³ Nous ne disposons pas des statuts de la LDF et aucun document n'affirme la non mixité. Pour autant, seules « les femmes » sont évoquées, notamment dans la revue de l'association, *Nouvelles féministes*, et l'exclusion des hommes semble une évidence. Ainsi, seules des femmes sont présentes à l'assemblée générale du mois d'avril 1975 (*Nouvelles féministes*, n°7, juin 1975).

hommes. Aucun document ne donne trace de quelconques débats à ce sujet aux débuts du mouvement. Peut-être ce *choix* des militantes obéit-il à une double contrainte : il semble matériellement difficile d'interdire à un nombre conséquent de personnes l'accès à une manifestation ; et, au moins dans un premier temps, la participation du plus grand nombre de personnes constitue un enjeu important. Pour autant, leur présence était conditionnée à leur relégation en fin du cortège, ce qui n'était pas toujours respecté : « il y avait des mecs disciplinés qui occupaient le dernier tiers du cortège. Quelques-uns cherchaient à être devant. Un souvenir de cette manif, c'est que j'ai passé mon temps à dire 'les mecs, poussez-vous' ! »¹ évoque par exemple une militante qui participe à la manifestation organisée par le MLF pour l'avortement libre et gratuit le 20 novembre 1971. S'ils ne sont pas tous « disciplinés » donc, ils sont cependant nombreux : un tiers pour cette militante, 800 sur 4.000 pour d'autres². Cette participation significative s'explique en partie par la multi-appartenance des militantes féministes qui sont engagées au même moment au sein de groupes ou groupuscules d'extrême gauche et qui parviennent à mobiliser leurs camarades pour des actions ciblées telles que les manifestations. Pour autant, cette situation se révèle problématique. Pour une militante présente le 20 novembre 1971, « nous n'avons pas réussi à conserver la conduite de la manifestation bien qu'il ait été entendu que les hommes manifesteraient derrière nous afin que les femmes forment une masse, ce qui aurait d'autant plus d'impact sur les femmes. Les chaînes improvisées n'ont eu aucune efficacité. Cela pose deux problèmes : il était prévisible que les hommes ne resteraient pas derrière : ils n'ont pas l'habitude ! Mais certaines filles étaient opposées à toute forme d'organisation de la manif. On a vu les résultats de l'improvisation... Que penser d' 'alliés' qui ne respectent pas les décisions des intéressées qu'ils prétendent soutenir ? (Méfions-nous des souteneurs !) »³. Lors d'une nouvelle manifestation du MLF le 25 novembre 1972, des hommes ont beau brandir une banderole sur laquelle est inscrit « Nous

¹ La Gaffiche, *Les femmes s'affichent ; affiches du mouvement de libération des femmes en France depuis 1970*, Syros, Paris, 1984, p. 17. Pour Christine Delphy, « si un tiers des hommes étaient derrière, comme convenu, les autres tiers étaient devant, cachant les femmes, laissant croire qu'il s'agissait d'une manifestation usuelle, c'est-à-dire d'hommes » (*op. cit.*, 1998 [1977], p. 171).

² *Le torchon brûle*, n°3, non daté (début 1972). Ce journal est édité par des femmes du MLF à partir de mai 1971 et jusqu'en 1973, soit 6 numéros. Si chaque numéro n'est pas daté, les événements rapportés permettent cependant d'évaluer le moment de diffusion, qui figurera entre parenthèse par la suite.

³ *Le torchon brûle*, n°3, non date (début 1972).

ne penserons plus pour elles »¹, certaines militantes remettent en cause la participation des hommes. Dans un texte intitulé « Ne soutenons plus les souteneurs mes sœurs ! », une d'elles exprime clairement son opposition : « plus de mecs dans nos manifs car ils n'y sont qu'en voyeurs, souteneurs, maquereaux politiques, récupérateurs. Et cela parce qu'ils s'obstinent dans le crétinisme qui consiste à militer sur les problèmes des autres au lieu des leurs : autogestion et se prendre en mains soi-même sont pour eux lettres mortes. Mais diront nos sœurs pro-mecs 'Les mecs aussi sont concernés par l'avortement' ! J'en suis bien d'accord, mais alors qu'ils manifestent en tant qu'hommes dans leur rapport d'hommes à l'avortement et non plus en se contentant de nous voler nos slogans à nous les femmes dont le rapport à l'avortement est différent du leur, ô combien ! Assez du grotesque blessant d'hommes criant 'Nous sommes toutes des avortées' ou comme à Bobigny, faisant une monumentale gaffe du genre 'Elles ont avorté, jugez-les', en réponse 'soutien' à notre 'Nous avons avorté, jugez-nous' »². Ces derniers exemples soulignent les limites posées à la participation des hommes dans un mouvement qui assoit son action sur l'expérience des femmes. Mais plus largement, l'argumentaire déployé démontre implicitement que la question des hommes agit comme un révélateur des tensions entre les tendances du mouvement. Ainsi, s'opposent sur ce thème les féministes révolutionnaires – l'auteur de l'article signe sous ce nom – qui font du patriarcat « l'ennemi principal »³, revendiquant la non mixité des manifestations, et les féministes dites lutte des classes qui lient inextricablement luttes anti-capitaliste et anti-patriarcale et sont donc favorables à la présence des militants d'extrême gauche⁴.

Outre les manifestations, certaines actions du MLF étaient ouvertes aux hommes. Ce fut le cas notamment des « journées de dénonciation des crimes contre les femmes » à la Mutualité les 13 et 14 mai 1972. La présence des hommes fait l'objet de débats lors de la préparation des rencontres et « tacitement, c'est la mixité qui l'emporta »⁵. Mais là encore

¹ *Le torchon brûle*, n°5, non daté (début 1973). Un dessin représente 6 hommes sous la banderole et a pour seule légende : « vu et entendu à la manif du 25 novembre !!.... ». Voir annexe 7.

² *Le torchon brûle*, n°5, non daté (début 1973).

³ Christine Delphy, *op. cit.*, 1998 et 2001.

⁴ Sur ce point, voir notamment Françoise Picq, *op. cit.*, 1993, p. 224-233, « Lutte des femmes et lutte des classes ». Précisons que cette question de la mixité ne se pose en ces termes que pour les manifestations, la tendance lutte des classes militant par ailleurs pour un mouvement autonome de femmes.

⁵ Annie de Pisan et Anne Tristan, *op. cit.*, p. 91. Il ne demeure pas de trace de ces discussions. Un article d'une militante rapporte que lors des journées, Anne Zelensky-Tristan a justifié la présence d'hommes en expliquant qu'un lieu public ne peut être interdit à une catégorie de la population dans la loi française (*Le fléau social*, n°1, juin 1972).

la participation était largement conditionnée. Alors que l'entrée est gratuite pour les femmes, elle aurait été payante pour les hommes¹, qui de plus doivent accepter de ne pas prendre la parole pour laisser les femmes s'exprimer et sont invités à prendre en charge la crèche qui s'organise pour accueillir les enfants de certaines militantes². En bref, « les femmes parlent, les hommes à la crèche »³. Les récits a posteriori de cet évènement soulignent que les hommes « étaient remarquablement discrets »⁴ ou ne mentionnent rien à propos de la mixité. Pourtant, quelques documents laissent supposer que certains des participants n'aient pas si facilement accepté de telles conditions de participation. D'une part, un reportage télévisé consacré à l'évènement montre Anne Zelensky-Tristan à la tribune qui déclare : « ce qu'on aurait voulu, c'est que les mecs comprennent que leur place n'était pas là. [...] »⁵ Dans ce premier temps de lutte pour la libération des femmes, la place des mecs est à la crèche ou en dehors ! »⁶. Cet extrait semble souligner que « les mecs » n'ont pas tous compris quelle était « leur place » et qu'il ait fallu leur rappeler. De plus, deux témoignages sont proposés par *Actuel nova-press* dans un numéro de juin 1972. Si le premier n'évoque pas la question de la mixité, le deuxième en revanche revient largement dessus. Ainsi, la militante rapporte que « les mecs, très nombreux également et pour la première fois admis à une manifestation du MLF, en ont pris pour leur grade. Leur seul droit ce jour-là : ouvrir très grands leurs yeux et leurs oreilles. Au bout de quelques heures, un type a créé la confusion en voulant prendre la parole. Salle divisée ; les non l'ont emporté. Les filles voulaient mener la discussion du début à la fin, sans être interrompues par des arguments masculins »⁷. La mixité telle que définie par le MLF reste donc toujours fragile et nécessite un rappel régulier de la *règle*. Lors de ces journées, les hommes s'y plient finalement et assument le rôle qui leur est attribué, à la crèche⁸. Mais combien étaient-ils ? Il est difficile de le savoir. Le nombre des participantes varie :

¹ Françoise Picq, *op. cit.*, 1993, p. 137. Françoise Picq est cependant la seule à mentionner l'entrée payante.

² Un tract atteste que la crèche prise en charge par les hommes avait été prévue à l'avance et non constituée à l'improviste le jour même (BDIC, Fonds Liliane Kandel, F Delta Res 704, Tract « des femmes », 1972).

³ *L'internationale*, n°22, 26 mai 1972, p. 9.

⁴ Annie de Pisan et Anne Tristan, *op. cit.*, p. 96.

⁵ Coupure au montage du reportage.

⁶ <http://www.ina.fr/video/CAF95053716/assises-mlf.fr.html> (consulté le 12 juin 2007), Journal télévisé de la nuit, ORTF, 15 mai 1972, « Assises du MLF ».

⁷ *Actuel Nova-press*, n°21, juin 1972. L'évènement est également relaté dans *Le Nouvel observateur* du 22 mai 1972.

⁸ Les trotskistes soulignent cependant la discipline des hommes et leur attribuent l'initiative de la crèche (*Rouge*, n°159, 27 mai 1972).

plusieurs centaines, 4.000 ou 5.000¹. Pour les hommes, on les estime « peu nombreux » ou au contraire « nombreux »². Le reportage télévisé laisse plutôt penser qu'une poignée d'hommes participèrent à ces journées³.

Enfin, un groupe du MLF a fait l'expérience de la mixité. À partir de septembre-octobre 1970 quelques femmes du mouvement se réunissent pour évoquer l'avortement. Initialement non mixte, il s'ouvre aux hommes et devient par la suite Mouvement pour la liberté de l'avortement (MLA) à partir de janvier 1971 ou d'avril 1971⁴. Le groupe est à l'origine du Manifeste des 343 femmes qui déclarent avoir avorté, publié le 5 avril 1971 dans *Le Nouvel observateur*, co-signé par le MLF et le MLA⁵. Il semble en outre que le groupe avait initialement envisagé de faire signer simultanément un manifeste par des hommes déclarant « avoir été complice de l'avortement de l'une d'elles [signatrice du Manifeste], délibérément et volontairement. Solidaire des femmes, je réclame l'avortement libre ainsi que le libre accès, pour elles et pour nous, aux moyens anticonceptionnels »⁶. Cinq jours plus tard, les militant-e-s tentent de faire relayer par la presse, sans succès, l'« Appel du MLA pour l'avortement libre et gratuit » pour combattre « la maternité obligatoire »⁷. Comme la plupart des groupes du MLF, il est difficile de connaître le nombre de participant-e-s, la régularité des rencontres ou les actions du MLA⁸. Cependant,

¹ Respectivement Naty Garcia Guadilla, *op. cit.*, p. 7, Françoise Picq, *op. cit.*, 1993, p. 137 et Cathy Bernheim, *op. cit.*, p. 166.

² « Peu nombreux » a posteriori pour Annie de Pisan et Anne Tristan, *op. cit.*, p. 96. « Nombreux » pour deux témoignages parus les jours suivants : *Actuel Nova-press*, n°21, juin 1972 et *Rouge*, n°159, 27 mai 1972.

³ La presse note un vingtaine d'hommes à la crèche (*Le Nouvel observateur*, 22 mai 1972).

⁴ Martine Storti évoque janvier 1971 (« Ces dix années qui ébranlèrent le patriarcat », in *Le féminisme et ses enjeux. 27 femmes parlent*, Edilig, Paris, 1988, p. 183-214, p. 193), tout comme Cathy Bernheim (*op. cit.*, p. 183), alors qu'Anne Zelensky-Tristan évoque avril 1971 (*op. cit.*, p. 59). Aucun document ne mentionne le MLA avant avril 1971. Pour Françoise Picq, le MLA n'est que le « double mixte » du groupe avortement du MLF (*op. cit.*, p. 66).

⁵ *Le Nouvel observateur*, 5 avril 1971.

⁶ *Politique hebdo*, n°26, 1^{er} avril 1971. Il s'agit de la seule trace de cette initiative avant la publication du Manifeste des 343. Le 12 avril, *Rouge* (n°109) publie lui aussi la pétition de soutien à signer par les hommes. De même, un tract du MLA affirme que 1.000 hommes ont déjà signé cette pétition (BNF, Recueil Mouvement pour la libéralisation de l'interruption volontaire de grossesse et la contraception, 4-WZ-13300, Tract sans titre, signé « Mouvement pour la liberté de l'avortement », non daté). Pour autant, cette liste ne sera jamais publiée.

⁷ *Le torchon brûle*, n°1, non daté (mai 1971).

⁸ Les militantes ambitionnent en avril 1971 de créer « des groupes MLA autonomes » (BDIC, Fonds Liliane Kandel, F Delta Res 704, *Bulletin d'information, MLF*, avril 1971) et s'organisent en commissions (BDIC, Fonds Liliane Kandel, F Delta Res 704, *Bulletin d'information, MLF*, 1-15 mai 1971). En outre, le MLA signe plusieurs tracts en 1971 (BNF, Recueil Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, Fol-WZ-989, Tract « Les femmes auront les enfants qu'elles voudront » juin 1971 ; BDIC, Fonds Liliane Kandel, F Delta Res 704, Tracts du MLA, 1971) et tente de mobiliser les signataires du Manifeste des 343 pour soutenir un médecin poursuivi pour avortement à Metz (BDIC, Fonds Liliane

le nom de MLA apparaît dans plusieurs documents entre 1971 et 1972, parfois comme un groupe autonome du MLF, parfois comme un groupe du MLF. Ainsi, il est co-signataire du Manifeste, le MLF et le MLA sont invités comme deux groupes distincts lors d'un débat organisé par *Le Nouvel observateur*¹ et le MLA est co-organisateur de la manifestation du 20 novembre 1971² ou des journées de la Mutualité³, mais constitue un des « groupes de travail » du MLF⁴. Mais le groupe ne semble pas exister au-delà de l'année 1972⁵ : l'avortement est désormais le principal thème mobilisateur pour les militantes du MLF, rendant caduque un groupe spécialisé sur cette question à l'intérieur du mouvement, d'autant que des associations entièrement consacrées à ce combat se constituent⁶. D'ailleurs, pour Serge, qui a milité dans le groupe, « le MLA s'est auto-dissout » en juin 1972⁷. En ce qui concerne la mixité, les informations sont encore plus restreintes. Françoise Picq, Anne Zelensky-Tristan et Annie De Pisan l'évoquent et seuls le texte du Manifeste et les actes du débat organisé par *Le Nouvel observateur* y font référence. Un journaliste dit avoir participé à une réunion du MLA, apparemment vers la fin de l'année 1971, avec 20 femmes et 10 hommes⁸ et note la « bonne volonté » des hommes⁹. Pour des militantes du groupe, un jeune homme, psychiatre, est « un des plus assidus »¹⁰, tandis qu'un jeune professeur est également militant¹¹. En revanche, pour un homme rencontré (qui n'est pas l'un de ces deux hommes), qui a participé au MLA, seul un deuxième

Kandel, F Delta Res 704, Lettre du MLA aux signataires du Manifeste des 343 du 2 juin 1971). Au début de l'année 1972, un groupe du MLA met sur pied un projet de centre pour les femmes (BDIC, Fonds Liliane Kandel, F Delta Res 704, Tract sans titre, 1972).

¹ Le débat a donné lieu à une publication : Club de l'Obs, *Le livre blanc de l'avortement*, Le Nouvel observateur, Paris, 1971.

² Le tract qui appelle à manifester est co-signé MLF et MLA (BNF, Recueil Mouvement de libération des femmes non déposé, 4-WZ-13305, Tract pour la marche internationale des femmes pour l'abolition des lois contre l'avortement, 20 novembre 1971).

³ *Le Nouvel observateur*, 15 mai 1972.

⁴ *Le torchon brûle*, n°3, non daté (début 1972).

⁵ Le texte « Nous sommes toutes des martiniquaises de 15 ans ! » en réponse au projet du gouvernement d'inciter à la contraception en Outre mer (en l'autorisant dès 15 ans sans autorisation parentale) tout en refusant de la développer en métropole (où elle est soumise à l'autorité parentale pour les filles de moins de 21 ans) publié au début de l'année 1973 est cependant co-signé par « un groupe du MLA » (*Survivre et vivre*, n°15, janvier-février 1973).

⁶ En juillet 1971, Gisèle Halimi crée Choisir, le MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) est fondé en avril 1973 et le MFPP rejoint la lutte à partir de juin 1973.

⁷ Entretien avec Gilles, militant au MLA.

⁸ Raymond Darolle, *L'avortement, oui mais...*, Presses de la cité, Paris, 1972, p. 214

⁹ *Ibid.*, p. 215.

¹⁰ Annie de Pisan et Anne Tristan, *op. cit.*, p. 79.

¹¹ *Ibid.*, p. 149.

homme était présent aux réunions¹. En tout état de cause, la participation des hommes au sein de ce groupe du MLF semble avoir été marginale.

c. Des alliés objectifs ?

Parmi les hommes qui participent aux premières actions du MLF figurent notamment des militants du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR)². Créé par des femmes homosexuelles qui participent au MLF à partir de septembre 1970³, le groupe est rejoint par des hommes homosexuels dès février 1971 qui participent à des actions communes avec le MLF. Aux côtés des féministes, ils perturbent un meeting de l'association anti-avortement Laissez-les vivre (5 mars 1971), participent au sabotage de l'émission radio de libre antenne de Ménie Grégoire sur « l'homosexualité, ce douloureux problème » (10 mars 1971)⁴ et font défilé commun avec le MLF pour la manifestation du 1^{er} mai 1971 ou pour un rassemblement contre la fête des mères (5 juin 1971)⁵. Lors de la manifestation du 20 novembre 1971, des militants du FHAR défilent en brandissant des pancartes sur lesquelles on peut lire « À bas la virilité fasciste »⁶. Ainsi, militant-e-s homosexuel-le-s et féministes s'engagent dans une démarche commune contre un « ennemi » commun, la phallocratie⁷. Le FHAR lie d'ailleurs oppression des femmes et des homosexuel-le-s comme appartenant à un même ordre social qu'il faut renverser en affirmant « nous sommes avec les femmes le tapis moral sur lequel vous essayez votre

¹ Entretien avec Gilles, militant au MLAC. Il évoque un « médecin », peut-être s'agit-il donc du psychiatre évoqué par Annie de Pisan et Anne Tristan.

² Sur le FHAR, voir Jacques Girard, *Le mouvement homosexuel en France 1945-1980*, Syros, Paris, 1981 ; Frédéric Martel, *Le rose et le noir. Les homosexuels en France depuis 1968*, Seuil, Paris, 1996, p. 19-39 ; Didier Éribon, « FHAR », in Didier Éribon (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Larousse, Paris, 2003, p. 194-196 ; Michael Sibal, « Gay liberation comes to France : the *Front homosexuel d'action révolutionnaire* (FHAR) », in Ian Coller, Helen Davies et Julie Kalman (dir.), *French history and civilization. Papers from the George Rudé seminar*, 1, 2005, p. 265-276.

³ Tout comme le MLF, le FHAR n'a pas de structures officielles et se veut anti-hiérarchique, bien que, d'après certains auteurs, l'association dépose des statuts en Préfecture sous le nom de Front humanitaire anti-raciste, FHAR (Frédéric Martel, *op. cit.*, p. 26 et Jacques Girard, *op. cit.*, p. 82).

⁴ C'est à partir de cette action que le groupe se choisit pour nom FHAR (Françoise d'Eaubonne, *Histoire et actualité du féminisme*, Éditions A. Moreau, Paris, 1972, p. 333).

⁵ Ces événements sont notamment rapportés dans FHAR, *Rapport contre la normalité*, Éditions champ libre, Paris, 1971, p. 16-18.

⁶ *Le torchon brûle*, n°3, non date (début 1972).

⁷ Phallocratie est un terme militant qui émerge dans les années 1970 pour désigner le système social de domination des hommes sur les femmes.

conscience » dans le *Rapport contre la normalité*¹.

Pour autant, « la revendication homosexuelle mâle n'est spontanément ni féministe ni même solidaire de la cause des lesbiennes »² et des conflits apparaissent rapidement. Les nouveaux arrivants en effet sont très majoritairement des hommes et le mouvement se masculinise très rapidement. Les femmes, pourtant largement majoritaires au début³, deviennent une minorité de plus en plus invisibilisée : « le FHAR, qui veut unir lesbiennes et pédés, reflète cependant dans sa composition l'oppression des femmes contre laquelle il entend aussi lutter. Mais il est de fait que les hommes y sont actuellement majorité » constatent rapidement les militants⁴. En outre, des oppositions idéologiques se manifestent également entre les hommes du FHAR et les militantes tant du FHAR que du MLF. Pour Guy Hocquenghem, un des co-fondateurs du mouvement, la rupture est venue du fait que « les femmes se battaient au nom de l'amour, les pédés au nom du sexe »⁵. Si des divergences existent en effet sur les pratiques de subversion de l'ordre patriarcal⁶, les femmes reprochent également, et plus prosaïquement, la misogynie des militants : « entre nous nous sommes plus 'Mecs' que jamais »⁷ souligne un militant ; « Est-il indispensable, parce qu'on est un homme, de ne s'adresser implicitement qu'aux hommes ? » demandent les militantes en 1971 en réponse à l'« adresse à ceux qui se croient 'normaux' »⁸ ; deux ans plus tard, une militante résume lapidairement : « aux AG du FHAR, l'homosexualité masculine est ressentie comme une norme »⁹. Entre temps, les militantes ont quitté le

¹ FHAR, *op. cit.*, p. 8.

² Jacques Girard, *op. cit.*, p. 33. Plus généralement, sur la question de la solidarité des luttes féministes et homosexuelles, voir également Sébastien Chauvin, « Les aventures d'une 'alliance objective' », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 111-130 et Jean-Yves Le Talec, « L'éveil d'une nouvelle 'conscience gaie'. Liens entre la problématique proféministe et la question gaie », in Daniel Welzer-Lang (dir.), *op. cit.*, p. 141-161.

³ Pour Frédéric Martel, les hommes sont même absents de l'action fondatrice contre l'émission radio de Ménie Grégoire (Frédéric Martel, *op. cit.*, p. 25).

⁴ FHAR, *op. cit.*, p. 7. Les témoignages rendent également tous compte de cette masculinisation rapide du FHAR. Voir par exemple Guy Hocquenghem, « Aux pédérastes incompréhensibles », *Partisans*, n°66-67, juillet-octobre 1972 et Françoise d'Eaubonne, « Le FHAR, origines et illustrations », *La revue h*, n°2, automne 1996, p. 18-30 ; puis n°3, hiver 1996/1997, p. 25-26.

⁵ *Actuel Nova-press*, n°25, novembre 1972, p. 8-9.

⁶ D'une part, les femmes jugent souvent que les militants reprennent à leur compte la vision patriarcale de la sexualité, fut-elle entre hommes. D'autre part, les femmes sont souvent en opposition avec les gazolines, groupe du FHAR composé de travestis ou transsexuels qui usent outrageusement des accessoires tels que le maquillage ou les talons aiguilles, marqueurs de la féminité oppressive pour les militantes (Frédéric Martel, *op. cit.*, p. 56-57).

⁷ *L'antinorm*, n°1, décembre 1972 – janvier 1973.

⁸ « Réponse des lesbiennes à leurs frères homosexuels », in FHAR, *op. cit.*, p. 80-82 et « Adresse à ceux qui se croient 'normaux' », in FHAR, *op. cit.*, p. 8-9.

⁹ *L'antinorm*, n°3, avril-mai 1973, p. 4.

FHAR pour constituer au sein du MLF des groupes tels que les Gouines rouges¹.

Ces difficultés viennent en partie du fait que le FHAR a toujours hésité à situer les hommes homosexuels du côté des hommes dans le rapport de domination entre hommes et femmes : « nous ne faisons pas de distinction entre nous. Nous savons que femmes et hommes vivent une oppression différente. Les hommes trahissent la société mâle, les femmes homosexuelles sont aussi opprimées comme femmes. Les hommes homosexuels bénéficient comme hommes d'avantages que les femmes n'ont pas. Mais l'homosexualité féminine est peut-être moins scandaleuse pour les hommes, qui l'ont utilisée comme un spectacle. Les contradictions qui existent entre nous, nous devons les poser. Nous voulons savoir comment notre alliance avec le mouvement de libération des femmes peut se faire sans soumission à l'idéologie hétérosexuelle »². Si les militants affirment donc que les hommes homosexuels appartiennent au pôle dominant du patriarcat, ils s'empressent de souligner que le plus fort « scandale » que constitue l'homosexualité masculine les renvoient dans le pôle dominé. Dans ce sens, l'identité militante se construit à partir de la catégorie de « pédé », renversant ainsi le stigmat, mais également permettant d'inscrire les militants en dehors du rapport de pouvoir entre hommes et femmes³. Mais si les « pédés » se pensent et se vivent en dehors de ce rapport de pouvoir, les militantes au contraire perçoivent clairement que l'homosexualité ne permet pas aux hommes d'échapper aux rapports de pouvoir patriarcaux. La dernière collaboration entre MLF et FHAR, lors des journées de la Mutualité en mai 1972⁴, met en évidence ce désaccord politique et entérine la disjonction entre mouvement féministe et mouvement homosexuel masculin. Un militant tourne ainsi en dérision « l'étonnement de certains, d'avoir été pris pour des mecs, pendant les journées des 'crimes contre les femmes', organisées par le MLF. Petits êtres éthérés, nous sommes tombés de haut, et nos protestations : 'on est pas des mecs, on est pédés', n'ont pas suffi à nier le fait suivant, que nous oublions si

¹ La constitution de groupes spécifiquement lesbiens dans le mouvement des femmes témoigne des difficultés à prendre en compte l'homosexualité féminine dans la lutte contre le patriarcat. Voir par exemple Claudie Lesselier, « Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien : position et problèmes, 1970-1982 », in Groupe d'études féministes, *Crises de la société. Féminisme et changement*, Éditions Tierce, Paris, 1991, p. 87-103, Christine Bard, « Le lesbianisme comme construction politique », in Éliane Gubin *et alii* (dir.), *op. cit.*, p. 111-126 et Marie-Jo Bonnet, « Lesbianism and feminism : the stakes of freedom », in Danielle Haase-Dubosc, Mary E. John, Marcelle Marini, Rama Melkote et Susie Tharu (dir.), *French feminism. An Indian anthology*, Sage, New Delhi, 2003, p. 45-55.

² FHAR, *op. cit.*, p. 9.

³ D'ailleurs, les militants ne se définissent jamais comme hommes.

⁴ C'est en tout cas la dernière trace d'action conjointe MLF/FHAR.

facilement, parce que nous n'avons jamais voulu en voir toutes les conséquences, à savoir que toutes les femmes sont opprimées en tant que femmes, parmi elles les lesbiennes le sont en tant que femmes et lesbiennes ; les pédés sont opprimés en tant que pédés et oppresseurs en tant qu'hommes ; nous ne retenons bien sûr que l'aspect opprimé, ce qui est tellement plus commode... »¹. Quelques mois plus tard, la rupture semble en effet consommée et un militant explique que les femmes « prétendent avoir des problèmes différents et personnels ! Chez beaucoup la haine du mâle persiste, et le débat n'en est pas facilité. Nous aimerions bien, au groupe 5², qu'il y ait autant de filles que de mecs mais elles vont plutôt chez les gouines rouges... »³.

Par la suite, le FHAR rencontre d'autres difficultés internes et disparaît en 1974⁴. Mais la question de l'alliance des mouvements homosexuels avec les mouvements féministes se pose dans les mêmes termes à la suite du FHAR. Le Groupe de libération homosexuelle (GLH) fondé en 1974 et les différents groupes qui en découlent « se sont tous réclamés du féminisme » sans pour autant réellement prendre en compte les revendications des femmes⁵.

d. Créer un Mouvement de libération des hommes ?

Les hommes qui désirent participer à la lutte des femmes peuvent donc le faire de manière épisodique, par l'intermédiaire des groupes gauchistes⁶ ou du FHAR. En revanche, il leur est difficile de le faire régulièrement, contrairement aux militantes qui se retrouvent aux AG ou dans les groupes. Certains hommes proposent alors de participer à la

¹ *L'antinorm*, n°1, décembre 1972 – janvier 1973.

² Le groupe 5 est un groupe du FHAR, basé dans le 5^{ème} arrondissement de Paris. Il publiera 5 numéros de *Le fléau social* entre juin 1972 et 1974.

³ *Actuel Nova-press*, n°25, novembre 1972.

⁴ Le FHAR sera notamment confronté à une forte dépolitisation et les AG deviennent pour les hommes « une gigantesque drague sur six étages dans un bâtiment universitaire » (Guy Hocquenghem, *L'après mai des faunes*, Grasset, Paris, 1974, p. 196).

⁵ Girard Jacques, *op. cit.*, p. 139-140 ; plus généralement, sur l'histoire du GLH et des groupes suivants, voir les pages 113 à 148.

⁶ Précisons ici que nous n'employons pas le terme « gauchiste » ou « gauchisme » dans une visée dépréciative. Nous l'utilisons de manière neutre pour désigner les groupes et/ou personnes qui proposent « une alternative au communisme orthodoxe » (Isabelle Sommier, « Les gauchismes », in Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal (dir.), *op. cit.*, p. 295-305, p. 296). Dans ce sens, il est entendu comme synonyme d'extrême gauche.

critique féministe du patriarcat et décident de constituer un groupe exclusivement composé d'hommes. Si plusieurs documents confirment l'existence du groupe, nous disposons cependant de peu d'informations. La date de constitution d'abord demeure inconnue : des militants évoquent 1970¹, le premier document attestant l'existence du groupe date du début de l'année 1972² tandis que le meeting de la Mutualité en 1972 est présenté comme le moment fondateur³. De même, le nom varie : Mouvement de libération des hommes (MLH)⁴, au contraire groupe informel qui rejette cette appellation⁵ ou Groupe de libération des mecs⁶. Nous ne sommes donc pas en mesure de cartographier clairement les frontières de ce groupe militant, peut-être ont-ils été plusieurs, et nous pouvons uniquement affirmer qu'il a émergé dans le sillon du MLF et qu'il n'a réuni que très peu d'hommes⁷. Enfin, des incertitudes apparaissent également quant à la fin du groupe : un militant souligne dès 1973 que le « MLH est en crise grave »⁸, le terme MLH n'apparaît alors plus sur aucun document et le nom de Groupe de libération des mecs apparaît une seule fois en novembre 1974⁹. Suite à ce tract, une vingtaine d'hommes se sont retrouvés, mais rapidement le groupe s'est résumé à trois participants¹⁰. Au-delà de cette date, les documents ne révèlent l'activité de groupes d'hommes qu'à partir de la fin des années 1970¹¹.

¹ Début 1973, un militant évoque un mouvement qui a « bientôt trois ans » (*L'antinorm*, n°2, février-mars 1973), tout comme en 1985 plusieurs d'entre eux mentionnent des groupes créés « voilà 15 ans » (« Les hommes contre le sexisme », *Les Temps modernes*, n°462, janvier 1985, p. 1303-1304)

² *Le torchon brûle*, n°3, non daté (début 1972).

³ Ceci est évoqué par une militante du MLF (*Espace-Temps*, n°16, février 1982) mais aussi par Guido De Ridder (*Du côté des hommes*, L'Harmattan, Paris, 1982, p. 62).

⁴ *L'antinorm*, n°2, février-mars 1973.

⁵ « Y a pas de MLH, avec ou sans guillemets » déclarent plusieurs militants (*Le torchon brûle*, n°4, non daté (juin 1972)).

⁶ <http://mapage.noos.fr/anne.zelensky/meecs.htm#4> (consulté le 16 novembre 2008), Site personnel d'Anne Zelensky-Tristan, Tract, sans titre, non daté (autour de novembre 1974).

⁷ Nous ne bénéficions d'aucune donnée précise sur ce point. Pour autant, il est très probable que le groupe n'ait pas dépassé le cadre parisien et ait été limité à un nombre très restreint de militants, au maximum une vingtaine.

⁸ *L'antinorm*, n°2, février-mars 1973.

⁹ <http://mapage.noos.fr/anne.zelensky/meecs.htm#4> (consulté le 16 novembre 2008), Site personnel d'Anne Zelensky-Tristan, Tract, sans titre, non daté (autour de novembre 1974).

¹⁰ *Pas rôle d'hommes*, n°4, sans date (1979), p. 7-8.

¹¹ Un interviewé a évoqué la constitution de groupes d'hommes au sein de l'AMR, en réaction à la constitution du Cercle Elisabeth Dimitriev, à partir de 1972-1973. Cependant, aucun document n'atteste l'existence de ce(s) groupe(s). De plus, un homme publie fin 1975 dans *Libération* un courrier dans lequel il appelle à la création d'un « groupe de mecs » (*Libération*, 2 décembre 1975). Là encore, aucun document ne permet de savoir si le groupe s'est constitué ou non, même si Guido De Ridder évoque quelques groupes entre 1974 et 1976 (*op. cit.*, p. 62-63). Catherine Valabrègue note à propos des groupes d'hommes en 1976 qu'« il n'en existe pas encore en France » (*Eux, les hommes*, Stock, Paris, 1976, p. 249). Les sources rendent en revanche compte de l'activité de plusieurs groupes à partir de 1977-1978 (voir plus loin, chapitre 3, 1.b.).

Cependant, quelques documents permettent de rendre compte de la démarche du groupe. Au début de l'année 1972, *Le torchon brûle* ouvre ses colonnes à un « groupe d'hommes » qui explique sa démarche : « des hommes qui n'en peuvent plus de jouer leurs rôles de mecs, ça existe. Ils sont paumés, tout seuls, ils étouffent. Il y en a aussi qui cherchent ensemble comment extirper le Mâle chauvinisme de leur vie, de leur tête, de leur sexe et de leur cœur. Parce qu'ils ne veulent plus être des Mecs et qu'ils ne sont pas des femmes, ils se décrassent ensemble pour se préparer à de vrais rapports d'être humain à être humain, entre les hommes et les femmes, entre eux. C'est peut-être la seule façon pour des mecs de lutter aux côtés des femmes »¹. Ayant intégré la critique féministe et reprenant son langage², ces hommes entreprennent de se réunir pour l'appliquer à leur vie quotidienne. Autrement dit, ces hommes se donnent pour objectif de faire table rase de leur socialisation comme homme, donc dominant, pour créer des relations égalitaires avec les femmes. Quelques mois après ce court texte, ils publient à nouveau dans *Le torchon brûle* et expriment encore plus clairement leur refus du rôle social dévolu aux hommes : « plein le cul, on en a, de se croire obligés de bander tout le temps, comme on en a plein le cul de DEVOIR toujours 'prendre' l'initiative dans le rapport sexuel ». En résumé, « notre problème c'est qu'on est des mecs. On est superbes, on est fantastiques, puissants et tout... On domine quoi ! »³ expliquent-ils. Un texte de 1973 puis un tract de 1974 reprennent la même rhétorique et dénoncent la « virilité-carcen »⁴ ou la « virilité obligatoire »⁵.

Si ces hommes se réunissent entre eux, en quoi pouvons-nous considérer qu'ils participent au MLF ? En réalité, les relations entre ce ou ces groupes et les féministes sont multiples. D'abord, il est fort probable que les participants à ce groupe fassent partie des hommes présents lors des manifestations du MLF ou au meeting de la Mutualité. De plus, il existe une grande proximité organisationnelle : les deux premiers articles du groupe paraissent dans un journal directement issu du MLF et l'un d'eux renvoie au MLF/FMA

¹ *Le torchon brûle*, n°3, non daté (début 1972). Intégralité du texte.

² On note notamment l'usage du terme de « Mâle chauvinisme », ou « chauvinisme mâle », traduction de l'anglais « Male chauvinism », qui se répand à partir de la parution du numéro de *L'idiot international* (n°6, mai 1970). Il sera ensuite progressivement remplacé par « Phallocratie ».

³ *Le torchon brûle*, n°4, non daté (juin 1972).

⁴ *L'antinorm*, n°2, février-mars 1973.

⁵ <http://mapage.noos.fr/anne.zelensky/mecs.htm#4> (consulté le 16 novembre 2008), Site personnel d'Anne Zelensky-Tristan, Tract, sans titre, non daté (autour de novembre 1974).

pour prendre contact avec le groupe¹. Si cela ne permet pas d'intégrer le MLH au MLF, ce dernier élément indique cependant que les militants étaient probablement proches des femmes du mouvement. Ainsi, Anne Zelensky-Tristan fait de Roger Ribes, ancien membre de FMA, « le fondateur du MLH »². En outre, la filiation théorique et politique semble évidente : depuis FMA, les féministes ont mis en avant le poids des rôles sociaux pour les hommes, sans pour autant établir un parallèle avec la domination subie par les femmes, comme FMA pouvait le faire à ses débuts. Ces hommes reprennent ainsi à leur compte les critiques développées par les féministes et on peut imaginer une filiation idéologique entre le refus de « la maternité obligatoire » du MLA et la dénonciation de la « virilité obligatoire » du MLH. Enfin, il semble que la constitution du MLH découle directement d'injonctions des féministes en réaction à la volonté de certains hommes de participer à des groupes du MLF. Ainsi, lors de la manifestation de novembre 1971, les féministes contestent la place à laquelle aspirent les hommes, signifient à nouveau leur volonté de non mixité et encouragent les hommes « à faire des actions de soutien de leur côté »³. De même, suite à la rencontre à la Mutualité en mai 1972, une militante souligne : « si les mecs veulent envisager une seule seconde de pouvoir travailler un jour avec les filles, ils ne doivent pas s'imaginer qu'elles les accepteront comme ils sont à présent. Le travail, ils doivent le commencer tout de suite sur eux-mêmes, car ce sont eux qui profitent de l'idéologie phallocrate qui domine notre société, ils la représentent, ils sont la courroie de transmission entre le pouvoir et la femme »⁴. C'est donc en déconstruisant de leur côté leur position de dominants que les hommes participent au MLF, en même temps qu'ils accompagnent les militantes dans diverses actions. Si la filiation apparaît donc évidente, nous n'avons en revanche pas d'informations sur la manière dont les féministes ont jugé ces initiatives qui sont restées très marginales. On peut cependant émettre l'hypothèse que la plupart des militantes ont accueilli avec circonspection, tout au moins, cette tentative d'organisation de la part des hommes. Dans *Le torchon brûle* n°4, sur la même page que l'article rédigé par quelques « mecs du 'MLH' », les militantes insèrent un texte intitulé

¹ *Le torchon brûle*, n°4, non daté (juin 1972). FMA demeure plus généralement la structure légale qui permet au MLF, ou au moins à une partie, d'avoir notamment une boîte postale et un compte bancaire.

² Anne Zelensky-Tristan, *op. cit.*, p. 41. Cette information n'est cependant pas confirmée par d'autres sources. Plus généralement, les documents ne laissent apparaître aucun nom, au plus parfois quelques prénoms.

³ *Le torchon brûle*, n°3, non daté (début 1972).

⁴ *Actuel Nova-press*, n°21, juin 1972.

« Pour vous messieurs » où elles écrivent : « bonjour mes mignons ! Mais c'est juin, tiens au fait, vous existez et il est temps de s'adresser à vous en tant qu'individus modernes, libres et responsables », avant de leur proposer tous les *trucs et astuces* pour « être l'homme de l'été 72 »¹.

3. Un laboratoire de la mixité : la lutte pour la libéralisation de l'avortement (1973-1979)

a. Une mixité stratégique

Dès ses débuts, la revendication de l'avortement libre et gratuit pour toutes les femmes² constitue un combat mixte. Le MLA, qui prend en charge la question de l'avortement dans le MLF en construction, est le seul groupe du MLF dans lequel collaborent hommes et femmes. Un tract du MLF en mars 1971 appelle d'ailleurs à la constitution d'un large front, implicitement mixte : « Femmes, médecins, étudiants... prêts à lutter contre cette situation, formons un front pour la liberté totale de l'avortement » peut-on lire³. L'association Choisir, fondée par Gisèle Halimi en juillet 1971, pour défendre les femmes éventuellement accusées suite à la parution du Manifeste des 343, s'organise à son tour avec des femmes et des hommes⁴. Lors des procès de Bobigny fin 1972, où la jeune Marie-Claire Chevalier, 16 ans, est d'abord poursuivie pour avoir avorté, tandis que sa

¹ *Le torchon brûle*, n°4, non daté (juin 1972).

² Sur les événements qui mènent au vote de la loi Veil, voir Anne-Marie Devreux et Michèle Ferrand-Picard, « La loi sur l'avortement. Chronologie des événements et des prises de position », *Revue française de sociologie*, 23(3), 1982, p. 503-518.

³ BDIC, Dossier France, MLF et MLAC, 1971-1975, F Delta 170 1, Tract sans titre, signé « Mouvement de libération des femmes, mars 1971.

⁴ Outre la revue, publiée à partir d'avril 1973, nous ne disposons que de rares documents sur l'association, disponibles à la BMD (Dossier Choisir, DOS 396 CHO) ou à la BNF (Recueil Choisir la cause des femmes, 4-WZ-13296). Un mémoire de DEA sur l'association apporte aussi d'importantes informations (Camille Louvet-Rueff, *Le mouvement Choisir (1971-1983). L'impossible compromis entre la culture de la contestation et la participation au pouvoir*, Mémoire de DEA en science politique, Institut d'études politiques de Grenoble, 2002, en particulier le chapitre 2 sur la création de Choisir, p. 41-73) et contient en annexe les statuts de l'association issus d'archives privées et non disponibles ailleurs (Annexe 3, p. 8-13). Ceux-ci ne font jamais mention du sexe des adhérent-e-s (article 5) et utilisent le masculin « neutre » pour désigner les fonctions du conseil d'administration (article 9). En outre, un tract de 1971 affirme que « Choisir est une association mixte » (BMD, Dossier Choisir, DOS 396 CHO), Tract, sans titre, 1971. Sur la naissance de l'association, voir également le témoignage de Gisèle Halimi, *La cause des femmes*, Éditions Grasset et Fasquelle, Paris, 1973.

mère et trois autres femmes font l'objet d'un second procès pour avoir pratiqué l'avortement¹, Gisèle Halimi, qui en fait le procès de la loi de 1920, fait témoigner de nombreux hommes². Pour autant, ces deux initiatives ne parviennent pas à réellement mobiliser les hommes. Le MLA, qui disparaît en 1972, demeure essentiellement féminin, tout comme Choisir, malgré quelques soutiens d'hommes prestigieux, tels Jean Rostand, membre de l'Académie française, co-fondateur de l'association, ou le Professeur Jacques Monod, Prix Nobel de médecine, co-président de Choisir en 1973³.

En revanche, la création du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC)⁴ en avril 1973 marque la naissance d'un large mouvement, réellement mixte, en faveur de l'avortement libre et gratuit⁵. Cette mixité s'explique par la multiplicité des acteurs en jeu à l'origine du MLAC. En effet, outre les militantes féministes du MLF, des membres du MFPPF, des organisations de gauche et d'extrême gauche et des syndicats se préoccupent de plus en plus de la question de l'avortement depuis la publication du Manifeste. Le MLAC constitue ainsi la concrétisation du front unitaire souhaité par le MLF dès 1971 et la liste des membres fondateurs fait apparaître des militantes et militants du MLF, du MFPPF, du PSU, de la Ligue communiste, de la CFDT⁶

¹ Marie-Claire Chevalier sera finalement acquittée et les 4 femmes qui ont pratiqué l'avortement auront des peines de prison avec sursis.

² Lors du second procès, 9 femmes et 8 hommes viennent témoigner (Association Choisir, *Avortement : une loi en procès. L'affaire de Bobigny*, Gallimard, Paris, 1973). Certaines militantes du MLF reprochent ce choix à l'association et estiment qu'il y a « trop d'hommes, trop de célébrités, pas assez de 'femmes anonymes' » (BMD, Dossier Choisir, DOS 396 CHO, Compte rendu de l'assemblée générale du 4 novembre 1972).

³ Le manque de documents ne permet pas de savoir précisément la part des femmes et des hommes parmi les militant-e-s de Choisir. Cependant, bien que le masculin pluriel soit la règle appliquée, seules des femmes apparaissent dans les comptes rendus de réunions ou d'assemblées générales.

⁴ Il s'agit du nom utilisé dans la pratique. Le nom officiellement déposé à la Préfecture est « Mouvement pour l'abrogation des restrictions à la liberté de l'avortement et de la contraception » (Archives CFDT, Secteur Action revendicative, Dossier MLAC (origine, statut et charte, 1971-1973), 8 H 625, Statuts du MLAC).

⁵ Sur le MLAC, voir Michelle Zancarini-Fournel, « Histoire(s) du MLAC », *Clio : Histoire, femmes et sociétés*, 18, 2003, p. 241-252, Sandrine Garcia, *op. cit.*, 2005, p. 109-114 et Bibia Pavard, « Genre et militantisme dans la Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Pratique des avortements (1973-1979) », *Clio : Histoire, femmes et sociétés*, 29, 2009(b), p. 79-96. Pour des monographies localisées, voir également Élodie-Cécile Marrel, *Mémoires et histoire des féminismes (Angers, 1965-1985)*, Les cahiers du centre fédéral, Paris, 1999 et Pauline Rameau, *op. cit.*

⁶ Sur la participation de la CFDT aux luttes pour l'avortement dans les années 1970, voir Pascale Le Brouster, « La CFDT et les associations féministes de 1970 à nos jours », in Danielle Tartakowsky et Françoise Tétard (dir.), *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004, p. 409-418 ; Pascale Le Brouster, *op. cit.*, 2008. Plus généralement, sur les liens, mais aussi les conflits, entre les syndicats et les mouvements féministes des années 1970, voir Margaret Maruani, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Syros, Paris, 1979, p. 201-250.

et surtout du GIS, Groupe information santé¹. Ce dernier², fondé en 1972 par des étudiants en médecine politisés et ancrés à l'extrême gauche³, combat pour la démedicalisation de la médecine en formulant une vive critique du pouvoir des médecins, du fait de leur savoir, sur les patients, et entend restituer la médecine aux usagers. Dans ce sens, la découverte de la méthode Karman, par aspiration⁴, transformant l'avortement en un acte peu médicalisé et permettant de faire participer les femmes à l'intervention, constitue pour ces médecins une opportunité politique de faire valoir leurs revendications d'une autre pratique de la médecine, autrement dit, de « récuser la *coupure entre savoir scientifique et pratique quotidienne* »⁵.

La parution, à l'initiative de médecins du GIS, le 5 février 1973, du Manifeste des 331 médecins⁶ qui déclarent avoir pratiqué des avortements constitue une occasion de réunir tous ces engagements dispersés. Monique Antoine, avocate⁷ et militante féministe, propose ainsi de mettre en place une structure qui organise la défense des médecins signataires, si ceux-ci sont poursuivis, et qui plus largement milite pour la suppression de la loi de 1920 et une liberté totale en matière d'avortement⁸. Les féministes du MLF sont donc minoritaires au sein du MLAC et la question de la mixité ne semble pas avoir été débattue. De fait, l'influence du GIS, très largement masculin, dans la naissance du

¹ Archives CFDT, Secteur Action revendicative, Dossier MLAC (origine, statut et charte, 1971-1973), 8 H 625, Liste des membres du MLAC donnée à la presse, avril 1973. L'activation des mêmes réseaux a lieu à l'échelon local. Voir Élodie-Cécile Marrel, *op. cit.*, p. 50-55 et Pauline Rameau, *op. cit.*, p. 122-129.

² Sur le GIS, voir Emmanuèle Reynaud, *D'autres problèmes sociaux, d'autres formes d'organisation politique, le cas de la santé*, Rapport pour le CNRS, Centre de sociologie des organisations, février 1978, p. 104-213.

³ Les fondateurs étaient notamment militants au Secours rouge (Emmanuèle Reynaud, *op. cit.*, 1978, p. 105). Le Secours rouge est une organisation créée en 1970 par des maoïstes, mais qui réunira divers militants de toute l'extrême gauche, pour soutenir les militants qui subissent la répression (Christophe Bourseiller, *Les maoïstes. La folle histoire des gardes rouges français*, Plon, Paris, 1996, p. 193). La création du GIS s'inscrit en outre dans la continuité du Groupe d'information sur les prisons (GIP) fondé en 1971 notamment par Michel Foucault, qui soutiendra également le GIS. Les deux groupes s'inscrivent dans la lignée de mai 1968 (pour le GIP, voir Grégory Salle, « Mai 68 a-t-il changé la prison française ? », *Critique internationale*, 16, 2002, p. 183-195, p. 184-190).

⁴ Psychologue américain qui milite pour la liberté de l'avortement depuis les années 1950, Harvey Karman est à l'origine d'une technique d'avortement « relativement simple », sans anesthésie et surtout sans curetage, par l'aspiration du contenu de l'utérus (voir Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 370).

⁵ Michel Foucault et les membres du GIS, « Médecine et lutte des classes », *La Nef*, n°49, octobre-décembre 1972, p. 67-73, p. 68. Sur la prise en charge de la question de l'avortement par les médecins du GIS, voir Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 364-392.

⁶ *Le Nouvel observateur*, 5 février 1973.

⁷ Elle était l'une des avocates du procès de Bobigny.

⁸ Sur ce point, les militant-e-s en faveur de l'avortement se divisent. Choisir entend proposer une nouvelle loi qui légalise l'avortement, tandis qu'une partie des militantes du MLAC et du MLF milite pour une absence de loi sur l'avortement (Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 427-428).

mouvement empêche toute possibilité de non mixité. Ainsi, le 4 avril 1973, le MLAC annonce sa création en organisant une conférence de presse et présente un bureau composé de quatre femmes (Monique Antoine, avocate ; Jeannette Laot, du bureau national de la CFDT ; Simone Iff, du bureau national du MFPF¹ ; Claudine Baschet, médecin signataire du manifeste) et un homme (Robert Szpirglas, dentiste militant au GIS), ainsi qu'une liste de militant-e-s comportant 16 femmes et 10 hommes². De même, les statuts de l'association ne font aucune mention quant au sexe des adhérents ou des membres du bureau, le singulier masculin étant partout la règle³. Cette mixité annoncée semble en outre effective, dans un premier temps du moins, puisque les comptes rendus ou listes d'émargement de cinq réunions entre le 8 mai et le 12 juin 1973 font apparaître que les hommes représentent 30% des participant-e-s⁴. De plus, la mise en place de la structure nationale du MLAC est suivie par la création de structures locales, largement autonomisées, à Paris et dans de nombreuses villes, dans le but de pratiquer des avortements. Des groupes MLAC se créent alors dans les quartiers, mais aussi dans des hôpitaux ou des entreprises⁵. Là encore, les données sont peu nombreuses, mais plusieurs témoignages de ces groupes laissent entrevoir une importante présence d'hommes, très majoritairement médecins⁶.

Parallèlement au MLAC, le Planning familial s'engage pleinement dans la lutte

¹ Simone Iff et Jeannette Laot ne sont cependant présentes qu'à titre personnel, et non comme représentantes de leurs organisations. Leur présence permet toutefois au MLAC de bénéficier des savoir-faire militants et des réseaux du syndicat et de l'association.

² Archives CFDT, Secteur Action revendicative, Dossier MLAC (origine, statut et charte, 1971-1973), 8 H 625, Liste des membres du MLAC donnée à la presse, avril 1974.

³ Archives CFDT, Secteur Action revendicative, Dossier MLAC (origine, statut et charte, 1971-1973), 8 H 625, Statuts du MLAC.

⁴ Archives CFDT, Secteur Action revendicative, Dossier Activité MLAC 1973, 8 H 625, Listes d'émargement à cinq réunions du MLAC du 8 mai au 12 juin 1973.

⁵ Comme le MLAC de l'hôpital Saint-Antoine à Paris (BNF, Recueil Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, Fol-WZ-989, Tract du MLAC Saint-Antoine, février 1975), le MLAC Renault-Billancourt ou le MLAC CIT-Alcatel (BDIC, Dossier France, MLAC, 1973-1974, F Delta 532, Texte dactylographié « MLAC Renault-Billancourt », 20 février 1974 et Texte dactylographié « Le MLAC de la CIT-Alcatel », non daté). Plus généralement, sur la multiplication des groupes locaux, voir, Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 398-407.

⁶ Parmi les groupes qui ont laissé des documents écrits, nous pouvons citer plusieurs groupes de la région parisienne qui se sont réunis pour publier un bulletin de coordination (BDIC, Fonds Alain Landau, Archives MLAC (Paris 14^{ème}), F Delta Res 576/5/12/1, bulletin *Avortement et vie quotidienne*), le groupe de Rouen (MLAC, Rouen-Centre, *Vivre autrement dès maintenant*, Maspéro, Paris, 1975), celui d'Orsay (*Bulletin du MLAC Orsay*, n°2, mai 1974) ou le groupe Choisir-MLAC de Grenoble (Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception, *Libérons l'avortement*, Maspéro, Paris, 1973).

pour l'avortement à partir du changement de direction qui intervient en juin 1973¹. Jusque là, des personnalités du Planning participaient certes aux actions pour l'avortement libre et gratuit, mais seulement à titre personnel, la direction du MFPPF étant largement divisée sur les modalités de la lutte et demeurant donc en retrait². À partir de 1973 les conflits s'intensifient³ et le congrès des 2 et 3 juin 1973 voit des militantes *de base*, radicalisées notamment par leur participation au MLF, prendre la tête du MFPPF grâce à l'appui de militantes du MLF et du MLAC qui participaient à l'assemblée pour renverser le bureau national sortant. Mais la radicalisation et le renouvellement des instances dirigeantes ne s'accompagnent pas d'une féminisation puisque les hommes restent majoritaires au bureau national et sont proportionnellement plus nombreux au conseil d'administration⁴. Le MFPPF d'après juin 1973 offre ainsi aux hommes un nouveau lieu d'engagement pour l'avortement libre et gratuit, à l'image de Pierre Jouannet, médecin qui milite déjà au GIS et au MLAC et qui devient l'un des vice-présidents du Planning (voir Encadré 7).

Le MLAC puis le MFPPF incarnent donc un large front mixte pour l'avortement libre et gratuit. Mais pour quelles raisons les féministes acceptent les hommes dans cette lutte et pourquoi les hommes s'y engagent-ils ? Pour les militantes, la participation des hommes relève sans doute d'une logique stratégique pour répondre à un besoin urgent : faire en sorte que des femmes ne meurent plus à la suite d'un avortement clandestin. Il faut donc pour cela mobiliser le plus possible. Dans ce sens, les hommes apportent souvent des capitaux et des compétences que les femmes ont peu ou pas : les militants politiques et

¹ Le MFPPF prend officiellement position pour la légalisation de l'avortement en 1971 mais dans le même temps la direction entend laisser la prise en charge de la question par l'Association nationale pour l'étude de l'avortement (ANEA), créée par d'anciens médecins du MFPPF en 1969 (Archives du MFPPF, Congrès, B 01 10, Compte rendu du 9^{ème} congrès, 3 et 4 juin 1972).

² Par exemple, Simone Iff ne peut participer à la manifestation du 20 novembre 1971 qu'à titre individuel et non au nom du MFPPF (Archives du MFPPF, Bureau confédéral et conseil d'administration, D 04 04, Compte rendu de la réunion du bureau national du 12 novembre 1971).

³ Le président Lwoff se met à l'écart à partir de janvier avant de démissionner en avril, Catherine Valabrègue et les Dr Cohen, Képès, Verdoux et Basuyaux refusent de siéger au bureau à partir du mois de mars (Archives du MFPPF, Bureau confédéral et conseil d'administration, D 04 03 et D 04 04, Comptes rendus des réunions du bureau national et du conseil d'administration entre janvier et mars 1973).

⁴ Il y a 5 femmes et 7 hommes en juin 1972 comme en juin 1973 au bureau national (Archives du MFPPF, Bureau confédéral et conseil d'administration, D 04 03). Pour le conseil d'administration, on passe de 42% d'hommes en 1972 à 48,5% en 1973 (Archives du MFPPF, Congrès, B 01 09, Résultats des votes pour l'élection du conseil d'administration lors du 9^{ème} congrès, 3 et 4 juin 1972 et Archives du MFPPF, Congrès, Bureau confédéral et conseil d'administration, D 04 03, Élection du conseil d'administration devant le congrès).

syndicaux mettent à leur disposition leurs structures et leurs réseaux¹ tandis que les médecins assurent une légitimité *scientifique* à la revendication en même temps qu'ils sont les seuls à posséder la technique de l'avortement par aspiration². Pour les hommes, au-delà de la convergence idéologique sur des thèmes tels que le rejet de la *famille bourgeoise* ou la critique du pouvoir médical, les raisons varient selon leurs positions : les médecins s'inscrivent davantage dans une logique de mobilisation professionnelle³ tandis que les militants d'extrême gauche, qui peuvent également être médecins, perçoivent dans le mouvement pour l'avortement une opportunité de captation d'un mouvement social qui a émergé en dehors des organisations politiques et syndicales⁴. D'autre part, l'avortement « permet d'analyser la lutte féministe en termes de rapports de classe plutôt qu'en termes de rapports de sexe »⁵ et offre ainsi l'opportunité d'engagements dans le champ féministe aux militants d'extrême gauche. Enfin, le combat pour l'avortement s'attaque directement à l'État, constituant ainsi une des rares revendications des féministes des années 1970 qui ne prend pas pour « ennemi principal » le patriarcat. Ce ne sont donc pas tous les hommes qui sont *coupables*, mais seulement quelques-uns, les dirigeants politiques. Cet élément est capital puisqu'il permet aux hommes de s'engager sans interroger leur position de

¹ De nombreux groupes MLAC naissent de militants syndicaux ou politiques et utilisent les structures du syndicat ou du parti pour s'organiser.

² Si les femmes revendiquent la possibilité de faire elles-mêmes leur(s) avortement(s), la méthode ne peut s'apprendre dans un premier temps qu'à l'étranger. Or les médecins sont ceux qui disposent des réseaux médicaux internationaux, et de la légitimité aux yeux de ceux qui détiennent le savoir, pour pouvoir être formés et ce sont donc eux qui vont importer la méthode Karman en France. C'est ainsi que sont formés les premiers à pratiquer cette technique, des médecins de Grenoble, au cours de l'été 1972 (Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception, *op. cit.*, p. 22-25).

³ Qui vise tant la reconnaissance d'une technique médicale qu'il maîtrise (l'avortement par aspiration) que la transformation d'une morale professionnelle. Sandrine Garcia montre d'ailleurs bien que malgré leurs discours sur la démedicalisation, les médecins du GIS demeurent « déterminés par leur appartenance au champ de la médecine » et font de l'avortement un acte obligatoirement médical, au contraire des militantes du MLF (*op. cit.*, 2005, p. 114).

⁴ Ainsi, le journal de la Ligue communiste, *Rouge*, ignore les luttes féministes jusqu'à la parution du Manifeste des 343. À partir de là, il mentionne régulièrement les luttes pour l'avortement, mais attaque parfois et continue d'ignorer majoritairement les autres luttes féministes. Le journal invite en outre les militants à s'investir dans la lutte : « prenons l'initiative de comités de soutien locaux unitaires avec les groupes de femmes, Choisir, le Planning Familial et l'ensemble des organisations ouvrières » (n°191, 10 février 1973). Dès 1973, des tensions éclatent et *Rouge* est accusé de vouloir déstabiliser la direction du MLAC (Archives CFDT, Secteur Action revendicative, Dossier Activité MLAC 1973, 8 H 625, Note manuscrite, non datée – autour de novembre 1973). De la même manière, l'AMR précise dès 1971 que « s'il est indispensable de construire l'organisation révolutionnaire autonome des femmes, il est aussi indispensable que l'ensemble des militants d'extrême gauche soutiennent et participent à la lutte des femmes » (*L'internationale*, n°8, février 1971). Plus généralement, pour Monique Antoine, « le MLAC était devenu, pour l'extrême gauche politique, un jeu de pouvoir à la mesure de son importance » (« Une histoire du MLAC », in *Le féminisme et ses enjeux, 27 femmes parlent*, Edilig, Paris, 1987, p. 243-250, p. 248).

⁵ Sandrine Garcia, *op. cit.*, 2005, p. 107.

dominant dans le rapport de pouvoir entre hommes et femmes et en faisant l'économie d'un questionnement de leurs pratiques militantes. En effet, le MLAC réunit des individus et des groupes à partir d'une seule question, leur position sur l'avortement, posée certes en des termes féministes, mais il ne définit pas, ou peu, la répartition sexuée des rôles au sein du mouvement et ne fait pas de l'adhésion au féminisme un préalable à la participation au MLAC. La question apparaîtra pourtant très rapidement dans le cadre de la pratique des avortements.

ENCADRÉ 7

Pierre Jouannet (1942-)

Pierre Jouannet est né en 1942 à Paris. Durant ses études de médecine, il s'engage dans des syndicats étudiants, d'abord à l'Organisation des étudiants en médecine et à l'UNEF. Avec d'autres étudiant-e-s en médecine, il participe à la création en 1966 de la première permanence du Planning familial en milieu étudiant, dans les locaux de la MNEF à Paris.

À la même époque, il milite dans des Comités Vietnam de base¹ et dans des mouvements maoïstes avec lesquels il vit les événements de mai et juin 1968. Avec des ami-e-s médecins politisé-e-s, il participe à la fondation du GIS en 1972. Avec sa femme, Irène Jouannet, et d'autres militant-e-s, il continue au sein du GIS les réflexions qu'il avait engagées au centre de la MNEF à travers un groupe « sexualité, avortement, reproduction ». La même année, il rencontre Harvey Karman à Paris dans l'appartement de Delphine Seyrig. Il assiste alors pour la première fois à un avortement par aspiration, pour lequel Harvey Karman lui demande de l'assister, et est convaincu de la technique. Avec quelques jeunes médecins parisiens, ils font donc le choix de pratiquer clandestinement des avortements pour prouver l'efficacité de cette nouvelle technique et pour faire pression pour changer la loi. Ils décident de rendre publique leur pratique par la publication du Manifeste des 331 médecins.

¹ Créés par l'UJC(ml) (Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes, organisation maoïste) en soutien au gouvernement du Vietnam du nord et contre l'intervention militaire américaine, les Comités Vietnam de base s'opposent aux Comités Vietnam national, fondés dans le même but par la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), organisation trotskiste. L'UJC(ml) et la JCR proviennent toutes les deux des exclusions de l'UEC (Union des étudiants communistes) en 1965. Voir Isabelle Sommier, *op. cit.*, 2008 et Philippe Artières, « Les cent visages du gauchisme », in Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 350-357.

En tant que représentant du GIS, il est membre fondateur du MLAC en 1973¹. Présent lors du 10^{ème} congrès du MFPPF les 2 et 3 juin 1973, il participe à la radicalisation du Mouvement sur la question de l'avortement et est élu vice-président. Réélu à ce poste en 1974, il participe également à la création d'un centre de contraception et d'Interruption volontaire de grossesses (IVG) au centre hospitalier de Bicêtre où il travaille. Il cesse cependant son engagement au MLAC et au MFPPF après le vote de la loi Veil. Par la suite, il se consacrera essentiellement à sa carrière professionnelle au cours de laquelle il s'intéressera aux questions de fertilité/infertilité et de procréation assistée. Spécialiste de la biologie de la reproduction, il a été médecin à l'Hôpital Cochin et professeur à l'Université Paris 5 jusqu'en 2010.

Sources : Entretien avec Pierre Jouannet le 9 février 2009 ; Conférence de Pierre Jouannet, dans le cadre du cycle de conférences « Quarante ans de recherche sur les femmes, le sexe et le genre » (IEC), 13 février 2010 (<http://www.institutemilieduchatelet.org/Conferences/conference-Jouannet.html>, consulté le 10 décembre 2010).

b. Une mixité conflictuelle

Les mouvements mixtes qui militent en faveur de l'avortement sont diversement traversés par des tensions entre hommes et femmes. Choisir et le MFPPF semblent connaître peu de conflits, au contraire des différents groupes MLAC². À Choisir, la faible participation des hommes et le fort centralisme de l'organisation qui repose sur sa leader Gisèle Halimi permettent d'écarter ce type de conflit³. Lors de l'assemblée générale du 5 octobre 1974, l'association rappelle en outre que « les femmes doivent conserver les rôles de l'organisation »⁴, conditionnant clairement la participation des hommes. Au MFPPF, les femmes ont pris conscience à partir de 1970 des rapports de pouvoir qui se jouaient au sein de l'association entre les hommes et les femmes. Lors de l'assemblée générale de 1972, les Assistant-e-s conseiller-ère-s animateurs-trices (ACA)⁵, très majoritairement des femmes, réuni-e-s en collège depuis 1971, font un rapport, accueilli par des applaudissements,

¹ Archives CFDT, Secteur Action revendicative, Dossier MLAC (origine, statut et charte, 1971-1973), 8 H 625, Liste des membres du MLAC donnée à la presse, avril 1973.

² Dans le cas du MLAC, voir Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 419-422.

³ L'association sera en revanche traversée par d'autres conflits, notamment en réaction à la position dominante de Gisèle Halimi.

⁴ *Choisir*, n°11, octobre-novembre 1974.

⁵ Nouvelle appellation des ancien-ne-s hôte-sse-s d'accueil.

notant que « les hommes occupent les postes de responsabilité, CA, bureau, les femmes sont les exécutantes : assistantes conseillères » et soulignant qu'« être conseiller animateur n'est pas être assistante du médecin »¹. La victoire des ACA contre les médecins à l'élection du bureau national en juin 1973 conduit ainsi à la suppression du collège des médecins² et contribue à définir la place des médecins au sein du MFPPF³. Ainsi, la nouvelle direction du mouvement entend limiter le rôle des médecins, et plus largement de tous les spécialistes, dans la vie des centres⁴. Si les militantes du MFPPF tentent donc de réguler en amont les rapports de pouvoir entre hommes et femmes, cela ne signifie pas pour autant que des conflits n'aient pas existé. Les quelques documents sur la vie du mouvement après juin 1973 ne font certes pas état de problèmes résultant de la mixité du mouvement. Cependant, le MFPPF participe à la lutte pour l'avortement au sein de la structure nationale du MLAC, tout comme les médecins du GIS nouvellement arrivés au mouvement ou une partie des ACA sont actifs et actives dans de multiples groupes MLAC. Tout laisse alors supposer que les tensions entre hommes et femmes ont davantage été déplacées que supprimées.

En effet, au MLAC, la multiplicité des forces présentes est source de diverses tensions. Au niveau national, Monique Antoine, mais aussi Jeannette Laot ou Marcel Gonin de la CFDT, accusent les militants d'extrême gauche de vouloir contrôler le MLAC⁵. De même, des tensions entre les médecins et les non médecins apparaissent autour de la médicalisation ou non de l'avortement. La démedicalisation revêt alors des sens différents : pour les médecins du GIS, il s'agit de remettre en cause le pouvoir médical en permettant aux femmes de décider seules, les médecins, obligatoirement présents lors de l'interruption de grossesse, se contentant de mettre leur savoir à disposition

¹ Archives du MFPPF, Congrès, B 01 10, Compte rendu du 9^{ème} congrès, 3 et 4 juin 1972, Rapport du collège des ACA.

² Largement autonomisé des instances nationales et responsable notamment de la formation des médecins, il constituait un lieu de pouvoir important.

³ Pour Simone Iff, la nouvelle présidente, le congrès a « défini leur place » (Archives du MFPPF, Bureau confédéral et conseil d'administration, D 04 03, Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 16 Septembre 1973).

⁴ Mouvement français pour le planning familial, *Liberté, sexualités, féminisme. 50 ans de combat du planning pour les droits des femmes*, La Découverte, Paris, 2006, p. 151-158. L'enjeu majeur, pour le nouveau bureau, est de repenser la formation des militant-e-s.

⁵ Les archives du MLAC à la CFDT rendent largement compte de ces conflits politiques dès 1973. Ces conflits vont jusqu'à paralyser la structure nationale et le bureau national ne se réunit plus à partir de juin 1974 (Archives CFDT, Secteur Action revendicative, Dossier Activité MLAC 1975, 8 H 625, Rapport moral du bureau national du MLAC à l'assemblée générale des 8 et 9 février 1975).

des femmes¹, tandis que des non médecins, particulièrement des femmes, entendent acquérir la technique des avortements par aspiration pour pratiquer des interruptions de grossesse sans contrôle médical². Ce conflit présent dans de nombreux groupes du MLAC peut même conduire à un refus des médecins de transmettre leur savoir-faire à des non médecins³.

Ces conflits politiques entre médecins et non médecins comportent également, si ce n'est principalement, une dimension genrée, et recourent bien souvent les dissensions entre hommes et femmes dans de nombreux groupes MLAC. Dans certains groupes, en effet, des tensions surgissent entre les hommes, militants des groupes politiques d'extrême gauche, et les femmes, bénéficiant d'une moindre expérience politique, même si certaines participent déjà au MLF ou au MFPPF. C'est le cas dans l'un des groupes constitué à Rouen après une projection du film *Histoire d'A*⁴ en décembre 1973, le MLAC Rouen-Centre⁵. Dès la première réunion du groupe deux conceptions de l'engagement s'affrontent. D'un côté, des hommes, militants dans des groupes politiques, proposent des actions politiques classiques (manifestations, tracts). De l'autre, des femmes manifestent le souhait de privilégier des groupes de paroles⁶. Face à ces tensions qui ne trouvent pas d'issue, les femmes du MLF finissent par quitter le groupe en avril 1974⁷. Plus largement, féministes et militants d'extrême gauche ne conçoivent pas la revendication pour l'avortement libre et gratuit de la même manière. Ainsi, la constitution du MLAC rend possible selon une militante la participation « de militants de différents mouvements d'extrême gauche, voyant dans la lutte contre la loi de 1920 sur l'avortement l'aspect subversif par rapport à la société plutôt que l'aspect de libération de la femme »⁸. Ces différentes démarches conduisent alors à des divergences entre hommes et femmes sur les modalités d'action et

¹ Lors d'un meeting à Rouen en mai 1973, un débat s'engage dans la salle pour savoir qui doit pratiquer les avortements. Pour les médecins, « il est important que l'avortement soit médical, sous contrôle d'un médecin » (*Libération-Rouen*, n°2, supplément à *Libération*, n°16, sans date).

² Le rapport moral du bureau national du MLAC lors de l'assemblée générale des 8 et 9 février 1975 revient sur l'histoire du MLAC et souligne « cette divergence profonde » dès 1973 (Archives CFDT, Secteur Action revendicative, Dossier Activité MLAC 1975, 8 H 625, Rapport moral du bureau national du MLAC à l'assemblée générale des 8 et 9 février 1975).

³ C'est par exemple le cas pour le MLAC de Rouen-Centre, initiés par des non-médecins, qui essuie le refus des médecins du GIS (MLAC, Rouen-Centre, *op. cit.*, p. 42-45).

⁴ Film interdit qui montre un avortement.

⁵ MLAC, Rouen-Centre, *op. cit.*, p. 5.

⁶ *Ibid.*, p. 12.

⁷ *Ibid.*, p. 32.

⁸ Marie Colère, n°3, décembre 1978.

sur les revendications.

En outre, le pouvoir médical est un fort enjeu de rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Le fonctionnement des centres d'abord, qui suit à peu près partout le même schéma malgré la très grande autonomie des groupes locaux par rapport à l'organisation nationale, révèle une forte répartition sexuée du travail militant¹. En effet, la procédure prévoit que l'accueil soit effectué par une personne, « le plus souvent une femme », tandis que l'interruption de grossesse doit toujours être pratiquée « sous contrôle médical », bien que l'objectif des centres MLAC soit de « démedicaliser au maximum les actes qui y sont pratiqués »². Cette présence obligatoire d'un médecin, de fait la plupart du temps un homme, crée les conditions d'une division fortement sexuée du travail, les femmes accueillant et écoutant, les hommes appliquant leur savoir-faire technique. La première équipe à pratiquer des avortements par la méthode Karman, à Grenoble³, est confrontée à cette forte division. Commencées fin 1972, les interruptions de grossesse sont prises en charge par une équipe constituée d'un praticien et de deux intermédiaires, les praticiens étant uniquement des hommes tandis que les intermédiaires sont toutes des femmes. Si les médecins se déclarent « frustrés par le manque de relation avec l'avortée », les femmes sont « conscientes que seules, sans les praticiens, elles ne pouvaient rien », d'autant qu'elles sont en partie écartées de la vie du groupe et des prises de décision⁴. La prise de conscience par le groupe de cette situation entraîne bien un réajustement, notamment par la formation des femmes à la méthode Karman, mais, dans la pratique des interruptions de grossesse, les femmes « restent surtout femmes, malgré leur rôle de médecin », prenant donc toujours en charge l'écoute et l'accompagnement des femmes venues avorter⁵. Ainsi, la hiérarchie n'est pas transformée, d'autant que les médecins ne prennent toujours pas en charge l'accueil des femmes qui demandent une interruption de grossesse et que les femmes du groupe demeurent perçues comme des assistantes au service des médecins, « permettant une économie de temps et une amélioration des rapports avec les avortées et

¹ Sur ce point, voir Bibia Pavard, *op. cit.*, 2009(b), p. 91.

² BDIC, Fonds Alain Landau, Archives MLAC (Paris 14^{ème}), F Delta Res 576/5/12/1, Projet de fonctionnement des centres, non daté.

³ D'abord rattaché à Choisir, le groupe entre en conflit avec la direction nationale en septembre 1973 et devient MLAC-Choisir Grenoble (Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception, *op. cit.*).

⁴ *Ibid.*, p. 53-54.

⁵ *Ibid.*, p. 54.

permettant une ‘sélection’ des demandes »¹. Le groupe Choisir-MLAC de Lyon est également traversé par ces conflits, les militantes constatant que « les hommes cherchaient à avoir du pouvoir même s'ils militaient pour la bonne cause, même si certains se prétendaient féministes »². Cette situation se retrouve dans de nombreux groupes et les militantes féministes du MLF, pour qui « les femmes ont retrouvé leur rôle traditionnel d'infirmière, d'assistante sociale, de confidente », dénoncent la reproduction des rapports de pouvoir au sein du MLAC³.

La place et l'attitude des hommes médecins sont ainsi régulièrement à l'origine de conflits dans des groupes locaux⁴. Le bulletin de liaison entre différents groupes de la région parisienne, *Avortement et vie quotidienne*, diffusé entre novembre 1973 et juin 1974, rend compte de ces conflits. Lors d'une discussion sur la vie des groupes, une militante rapporte son expérience ainsi : « le dialogue avec les médecins du GIS, c'était (six mois après qu'on ait commencé [les avortements]) : nous, on ne demande pas mieux que vous preniez notre place, vous les femmes ; on leur disait : mais quels moyens vous donnez aux femmes pour vous dégommer ? Aucun, parce que effectivement, les super-intermédiaires et les super-assistantes sociales, au bout de six mois et de 50.000 avortements, elles n'avaient toujours pas tenu une canule⁵, toujours pas fait de piqûre, et finalement elles étaient incapables de rien faire. Elles étaient toujours hyper-dépendantes des mecs »⁶. Cet extrait montre bien d'ailleurs comment dans certains groupes se dessinent un pôle dominant d'hommes médecins et un pôle dominé de femmes intermédiaires. Les conflits entre ces pôles au sein des groupes aboutissent parfois à la scission, comme au Groupe pour la liberté de l'avortement et de la contraception (GLAC) à Saint-Étienne, où les hommes médecins refusent la pratique d'avortement par des non médecins⁷. À Dijon, la question du pouvoir des hommes est posée lors d'une assemblée générale extraordinaire du

¹ *Ibid.*, p. 71.

² Centre lyonnais d'études féministes, *Chronique d'une passion. Le Mouvement de libération des femmes à Lyon*, L'Harmattan, Paris, 1989, p. 51.

³ BDIC, Dossier France, MLAC, 1973-1974, F Delta 532, Texte dactylographié « Les groupes MLF de quartiers travaillent dans le MLAC », non daté (vers la fin de l'année 1974).

⁴ Par exemple, une militante d'un groupe dénonce l'attitude des médecins du GIS (*Actuel Nova-press*, n°36, octobre-novembre 1973). Voir également les cas des groupes de Dijon et Saint-Étienne dans Pauline Rameau, *op. cit.*, p. 108-122.

⁵ La canule est un des instruments utilisés pour pratiquer un avortement par aspiration.

⁶ BDIC, Fonds Alain Landau, Archives MLAC (Paris 14^{ème}), F Delta Res 576/5/12/1, *Avortement et vie quotidienne*, n°16, 21 mars 1974.

⁷ *Le Monde*, 21 février 1974.

groupe MLAC en novembre 1973¹. Les pratiques du GIS et du MLAC font également l'objet de virulentes attaques de militantes du MLF du groupe Psychanalyse et politique, qui ne participent pas au MLAC, qui dénoncent à la fois la récupération du mouvement des femmes par l'extrême gauche et le pouvoir des médecins². La décision de déclencher des avortements et de conduire les femmes à l'hôpital pour forcer les pouvoirs publics à prendre en charge le problème³ est également l'objet de vifs débats entre hommes et femmes, ces dernières dénonçant un usage politique du corps des femmes⁴.

Ainsi, alors que la pratique d'avortements permet dans un premier temps de réunir des militant-e-s et de créer le mouvement⁵, la signification que chacun-e lui attribue constitue rapidement un facteur de division. En effet, les militant-e-s constatent que si les femmes l'envisagent comme un outil en faveur d'« une lutte de libération de la femme, contre l'oppression mâle », les hommes qui militent à l'extrême gauche s'engagent dans « une lutte des classes populaires, principales victimes de la loi, contre la morale bourgeoise »⁶. Quant aux médecins, « ils utilisent les femmes comme l'instrument de la remise en cause de leurs rapports à la médecine libérale, c'est-à-dire le moyen de régler leurs problèmes spécifiques »⁷, selon Choisir. Après la publication par le GIS de *Oui, nous avortons*⁸, des féministes qui côtoient des médecins du GIS au sein de groupes MLAC réagissent et publient deux brochures pour contester l'attitude des médecins⁹. Selon les militantes, ceux-ci n'envisagent l'avortement que comme une simple technique médicale, indépendamment de toute critique féministe et sans remettre en cause leur position de

¹ Pauline Rameau, *op. cit.*, p. 117.

² Elles expliquent leur position d'abord dans *Le torchon brûle*, n°5, non daté (début 1973), puis dans un livre : *L'alternative. Libérer nos corps ou libérer l'avortement*, Des femmes, Paris, 1973.

³ « Le MLAC du 14^{ème} [...] a choisi de pratiquer des DÉCLENCHEMENTS, dans le but principal d'acculer les médecins et l'Hôpital à prendre position par rapport à l'AVORTEMENT », BDIC, Fonds Alain Landau, Archives MLAC (Paris 14^{ème}), F Delta Res 576/5/12/1, *Avortement et vie quotidienne*, n°29, 8 septembre 1974. L'ensemble du numéro est consacré à la question du déclenchement.

⁴ Voir Bibia Pavard, *op. cit.*, 2009(b), p. 91-92.

⁵ Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 395-450. L'auteure démontre comment la pratique des avortements illégaux permet la cohésion alors que la revendication de l'avortement libre et gratuit regroupe des acteurs et actrices fort diversifié-e-s.

⁶ Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception, *op. cit.*, p. 54.

⁷ *Choisir*, n°11, octobre-novembre 1974.

⁸ GIS, *Oui, nous avortons*, Gît-le-cœur, Paris, 1973. Le choix des éditions Gît-le-cœur témoigne de la proximité du GIS avec les maoïstes puisque ceux-ci fondent la librairie Gît-le-cœur en 1967 (Christophe Bourseiller, *op. cit.*, p. 79).

⁹ Une première brochure, intitulée *Ta ta ta, le GIS casse les prix* et signée par « un groupe de femmes du mouvement », est publiée quelques semaines après le livre du GIS. Peu de temps après, des militantes du « Collectif la Commune » diffusent une autre brochure, *Gît-le-cœur et Gis-la-Canule* (BDIC, Dossier France, MLAC, 1973-1974, F Delta 532).

médecins et d'hommes : « nous voulons aussi parler de démagogie et de paternalisme en ce qui concerne le déroulement des permanences, la structure même du GIS, qui perpétue la notion des quelques-médecins-de-gauche-qui-sont-bons-avec-les-femmes. Merci Docteur ! »¹. De même, un médecin du groupe MLAC de Grenoble explique ainsi qu'il s'est mis à pratiquer des avortements car il était « très satisfait d'avoir enfin à la fois une pratique médicale vraie (après cinq ans d'études de médecine plus ou moins théoriques) et une pratique authentiquement révolutionnaire (dans la mesure où la liberté de l'avortement me paraissait à l'époque attaquer une des bases de la société capitaliste) »². La pratique de l'avortement s'inscrit donc dans des luttes différentes pour les femmes et les hommes, levier de libération des femmes pour les unes, lutte partielle au sein de luttes plus générales contre le capitalisme, la bourgeoisie ou le pouvoir médical pour les autres. À la veille du vote de la loi légalisant l'avortement, les militantes féministes du courant lutte des classes font les mêmes constatations à partir de leurs expériences au sein des groupes MLAC : « nous regrettons aussi que certains militants n'aient pris ce terrain de lutte que comme 'un champ politique payant' oubliant totalement, dans leur attitude et leurs propos, qu'il s'agit là, pour les femmes, d'un aspect particulièrement douloureux de leur oppression ! D'autre part, certains y ont trouvé l'occasion de s'y faire la main et de s'initier à un savoir de spécialiste, d'autres s'y sont fait une place au soleil, parce qu'ils avaient déjà le savoir, les gentils médecins qui ont pratiqué des avortements, qui ont appris à en pratiquer, ont vu leur auréole s'illuminer ! Et maintenant qu'elle s'éteint un peu, ils essaient de la rénover en se voulant les novateurs de la libérations sexuelle »³. Les divisions au sein des groupes MLAC, entre celles qui considèrent l'avortement comme un outil de libération des femmes et un moyen de leur permettre une libre disposition de leurs corps et ceux qui l'envisagent avant tout comme « un moyen de pression très efficace sur les pouvoirs publics et le corps médical »⁴, aboutissent donc rapidement à des conflits mais influencent également fortement le devenir des mouvements engagés pour la liberté de l'avortement au lendemain du vote de la loi.

¹ BDIC, Dossier France, MLAC, 1973-1974, F Delta 532, *Git-le-cœur et Gis-la-Canule*.

² Comité pour la liberté de l'avortement et de la contraception, *op. cit.*, p. 70.

³ BDIC, Dossier France, MLAC, 1973-1974, F Delta 532, Texte dactylographié « Les groupes MLF de quartiers travaillent dans le MLAC », non daté (vers la fin de l'année 1974).

⁴ *Bulletin du groupe MLAC d'Orsay*, n°2, mai 1974.

c. Une mixité conjoncturelle

Malgré ces tensions, l'action des différents groupes MLAC, du MFPPF, du GIS, de Choisir et du MLF aboutit au vote de la loi Veil sur l'Interruption volontaire de grossesse (IVG) le 20 décembre 1974. Rapidement promulguée (le 17 janvier 1975), elle comporte cependant de nombreuses limites pour les militant-e-s¹. En effet, si la loi représente une avancée décisive, elle est loin de répondre aux revendications du MLAC et les militant-e-s entendent donc continuer à lutter, d'autant que la loi autorise les médecins à ne pas pratiquer d'IVG, faisant donc craindre une difficile application. Pour autant, les mouvements mobilisés ne peuvent contenir une rapide perte de militant-e-s².

Au MLAC, la démobilisation débute quelques temps avant le vote de la loi, au moment où la quasi-totalité des groupes décide de l'« arrêt politique de la pratique » d'avortements en octobre 1974 pour contraindre l'État à prendre en charge l'organisation des IVG sans s'en décharger sur les comités MLAC ou le MFPPF³. Alors que la pratique de l'avortement était justement ce qui avait permis l'émergence du mouvement, son arrêt ne permet plus d'assurer l'unité du MLAC. Les médecins du GIS, par exemple, réorientent leur action vers d'autres thématiques permettant de critiquer le système médical et ne font plus de l'avortement une lutte prioritaire. Ainsi, certains d'entre eux fondent en avril 1975 le Syndicat de la médecine générale, qui entend combattre notamment le secteur hospitalier privé⁴, ou s'engagent sur le terrain de la médecine du travail⁵. Le départ des hommes médecins est suivi d'une crise à l'intérieur du mouvement⁶ qui aboutit à la démission des membres fondateurs et à l'autonomisation complète des groupes locaux, réunis en

¹ La loi n'est que provisoire et devra faire l'objet d'un nouveau vote 5 ans plus tard. En outre, plusieurs dispositions sont contestées : l'IVG n'est possible qu'en milieu hospitalier et pratiquée par un médecin ; l'obligation d'un rendez-vous avec un conseiller familial, puis, une semaine plus tard, avec un médecin ; l'obligation du consentement d'un des parents pour les mineures.

² Sur l'effet du vote de la loi sur les organisations qui ont revendiqué l'avortement libre et gratuit, voir Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 586-609.

³ *L'internationale*, n°63, 30 octobre 1974. Un tract distribué en novembre 1974 et signé par le MLAC annonce l'arrêt des avortements par aspiration (BNF, Recueil Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, Fol-WZ-989, Tract du MLAC, novembre 1974). Certains groupes continuent cependant à les pratiquer.

⁴ Emmanuèle Reynaud, *op. cit.*, 1978, p. 107.

⁵ Une commission « santé et conditions de travail » est créée au sein du GIS et donne lieu à une publication, avec deux sections CGT et une section CFDT, à une brochure : *Le contrôle patronal sur les ouvriers malades*, Liaisons directes, Lyon, 1975.

⁶ Les *gauchistes* sont accusés de vouloir prendre le pouvoir (*Nouvelles CFDT*, n°2/75, février 1975, Monique Antoine, *op. cit.*).

collectifs régionaux, lors des assises nationales de février 1975¹. Pendant quelques mois, des groupes tentent de relancer la mobilisation en luttant pour une réelle application de la loi² mais rapidement seuls les groupes femmes assurent « transitoirement la passation du flambeau et la survie du sigle »³. Des militantes constatent ainsi en 1976 que « l'ancien MLAC mixte et à caractère de masse »⁴ n'existe plus, tandis que d'autres retracent l'histoire du MLAC en 1979 et soulignent qu'avant la loi « des hommes ont lutté aux côtés des femmes, mais après le vote de la loi, ceux-ci ont quitté peu à peu les comités qui, pour beaucoup, se sont transformés en groupes femmes »⁵. De même, c'est ce que rapportent les militantes du groupe MLAC des 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements de Paris : « notre groupe qui, en tant que MLAC avait fonctionné de façon mixte, est devenu un groupe de femmes sans qu'il y ait eu volonté d'exclusion des hommes »⁶. En fait, avec la démission des fondatrices et le départ des médecins, les groupes de femmes de la tendance lutte des classes du MLF tentent de remobiliser autour du MLAC⁷. Elles entendent dans ce sens « sortir du ghetto de l'avortement et de la contraception, pour nous élargir vers les différents fronts de lutte qui recoupent le nôtre », comme « la libération de la femme » et « la santé », pour « créer un large mouvement unitaire et démocratique contre l'État capitaliste »⁸. Bien qu'attachées à la mixité, les militantes ont retenu l'expérience du MLAC et les rapports de pouvoir entre hommes et femmes qui s'y sont joués et entendent s'en protéger. Dès 1974, tirant les conséquences de leur participation à des groupes MLAC, les militantes estiment que « leur oppression ne pourra être abordée pleinement et

¹ Monique Antoine, *op. cit.*, p. 249.

² Plusieurs groupes parisiens distribuent des tracts dans ce sens entre janvier et juin 1975 (BNF, Recueil Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, FOL-WZ-989, Tracts des groupes MLAC Saint-Antoine, 12^{ème}, 13^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème}).

³ CAF, Fonds MLAC, 10 AF 3, Document dactylographié, « Projet de plateforme de lutte », rédigé le 1^{er} octobre 1976 par le collectif des groupes parisiens.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Radio MLAC*, bulletin n°5, octobre 1979. Une note, non datée, rédigée après la loi stipule que le MLAC est un « mouvement féministe, non mixte » (CAF, Fonds MLAC, 10 AF 7, Note tapée, sans titre, non signée et non datée).

⁶ *Femmes travailleuses en lutte*, n°12, janvier 1977.

⁷ Au niveau local, les reconfigurations de la scène féministe à Grenoble est significatif. Tandis que l'association MLAC-Choisir occupe une place centrale jusqu'en 1975, les hommes disparaissent de la scène militante féministe et les femmes, notamment militantes au MLAC, investissent massivement les groupes femmes après le vote de la loi. C'est ainsi que la Maison des femmes, ouverte en 1977 par des militantes de groupes femmes, occupe les locaux du MLAC (Collectif IVP, *Avorter. Histoires des luttes et des conditions d'avortement des années 1960 à aujourd'hui*, Éditions Tahin party, Lyon, 2008, p. 56-63).

⁸ CAF, Fonds MLAC, 10 AF 1, Document dactylographié, « Historique et création », non daté (probablement entre mars et juin 1975).

correctement dans une organisation mixte où elles seront enfermées une fois de plus dans l'image que l'on a d'elles » et appellent à la construction d'un « mouvement autonome des femmes »¹. De même, lorsque des groupes femmes de la région parisienne tentent de restructurer une organisation nationale du MLAC en octobre 1976, les militantes se donnent pour objectif de mobiliser les « forces du mouvement ouvrier », donc avec des hommes, mais pour « nous prémunir contre les conséquences de la présence de 'mecs' nous devons nous donner des garde-fou »².

Au MFPPF, la coupure est moins brutale mais réelle, en même temps que le mouvement connaît une baisse de ses effectifs militants et qu'il doit faire face à une crise de fonctionnement et de positionnement politique³. La direction nationale, tant au conseil d'administration qu'au bureau, se féminise petit à petit. Représentant plus de 58% des membres du bureau en juin 1973, les hommes sont encore presque la moitié en juin 1974, mais seulement plus d'un quart en janvier 1978 et à peine plus de 10% en juin 1978⁴. La diminution se fait parallèlement dans la même proportion au sein du conseil d'administration. Pour Choisir, qui entend désormais réorienter son combat en faveur de l'indépendance économique des femmes⁵, le secrétariat national mis en place en octobre 1974 est uniquement composé de femmes au moins jusqu'en 1978⁶.

Au lendemain de la loi, « l'avortement c'est l'affaire des femmes »⁷, comme le déclare un groupe parisien du MLAC. De fait, les organisations qui l'avaient pris en charge dans le débat politique depuis 1973 voient les militants partir. En outre, l'expérience des groupes MLAC et/ou la collaboration avec des médecins du GIS ont conduit les militantes à revendiquer une non mixité, au moins partielle : « plus nous avançons, plus nous étions

¹ BDIC, Dossier France, MLAC, 1973-1974, F Delta 532, Texte dactylographié « Les groupes MLF de quartiers travaillent dans le MLAC », non daté (vers la fin de l'année 1974).

² CAF, Fonds MLAC, 10 AF 3, Document dactylographié, « Projet de plateforme de lutte », rédigé le 1^{er} octobre 1976 par le collectif des groupes parisiens.

³ En 1974, le MFPPF déclare 41.638 adhérents (Archives MFPPF, Congrès, B 01 11, Compte rendu du 12^{ème} congrès, 30 avril 1975), ils ne sont plus que 23.211 en 1977 (Archives MFPPF, Colloques et comptes rendus de bureau, B 02 01, Document interne sur le nombre d'adhésions). Les comptes rendus des réunions du bureau font état de longues discussions sur le fonctionnement du bureau et les orientations du mouvement (Archives du MFPPF, Bureau confédéral et conseil d'administration, D 04 01, Comptes rendus des réunions du bureau).

⁴ Respectivement 58,33%, 45,45%, 26,66% et 13,33% (Archives MFPPF). Voir annexe 4.

⁵ *Choisir*, n°15, septembre 1975 ; BNF, Recueil Choisir la cause des femmes, 4-WZ-13296, Convocation à l'assemblée générale du 29 novembre 1975.

⁶ *Choisir*, n°11, octobre-novembre 1974, n°18, avril-mai-juin 1976 et n°35, septembre-octobre 1978. Au-delà de cette date, nous ne disposons pas d'informations sur la composition du secrétariat national.

⁷ BNF, Recueil Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, Fol-WZ-989, Tract du MLAC Place des fêtes (Paris 19^{ème}), non daté (mais la loi Veil est mentionnée).

sûres d'une chose: nous n'avions plus notre place dans un militantisme mixte. Et l'expérience d'un an de MLAC (que nous avons quitté les unes après les autres) n'a fait que le confirmer »¹, évoque par exemple l'une d'elles. Signe de cette évolution, la manifestation prévue le 6 octobre 1979 pour la pérennisation de la loi Veil est souhaitée non mixte par de nombreuses militantes², même si les féministes les plus proches des partis d'extrême gauche y sont réticentes et essaient de négocier une présence des organisations politiques, et donc des hommes, en fin de cortège³. Cette volonté de la majorité des militantes est alors significative d'une transformation en cours puisqu'une manifestation non mixte constitue une première à deux titres. D'une part, nous avons vu que celles-ci ont toujours constitué un lieu de mixité au sein du MLF. D'autre part, la lutte pour l'avortement a été marquée par une grande mixité hommes/femmes et toutes les actions ont vu collaborer hommes et femmes. Si des militantes revendiquent alors que cette manifestation soit non mixte, c'est bien parce que les expériences passées avec les hommes, au sein des défilés du MLF comme dans les groupes MLAC, ont vu se reproduire les rapports de domination des hommes sur les femmes, bien qu'ils aient été dénoncés par les militantes, et parfois les militants⁴. Il s'agit dès lors de refuser « la mixité [qui] divise les femmes, affaiblit notre prise de conscience, lui met des bâtons dans les roues, nous fait douter de notre radicalité sous le paternalisme bienveillant des hommes, nous soumet au pouvoir et aux discours des hommes même les mieux intentionnés, affaiblit nos analyses, nos positions, nous cantonne dans la solitude »⁵ et de revendiquer l'autonomie des femmes. En interdisant la présence des hommes, les féministes sont ainsi à la recherche d'une nouvelle gestion de la participation des hommes aux combats féministes, comme le souligne une militante : « il ne s'agit pas de vouloir cantonner les hommes à une solidarité

¹ *Histoires d'elles*, n°3, mars 1978.

² Les réunions préparatoires de la manifestation sont le théâtre de débats sur ce thème et la non mixité est finalement adoptée (*Le temps des femmes*, n°7, octobre 1979). Pour autant, il semble que des hommes y aient finalement pris part (*Les cahiers du féminisme*, n°11, octobre-novembre 1979 ; CAF, Fonds Florence Montreynaud, 4 AF 21, Photos de la manifestation du 6 octobre 1979), bien qu'une manifestation unitaire, mixte, regroupant partis politiques, syndicats et association ait lieu quelques semaines plus tard, le 24 novembre.

³ C'est notamment le cas des groupes femmes au sein de la LCR (*Les cahiers du féminisme*, n°11, octobre-novembre 1979) mais aussi des militantes des groupes issus de la tendance « lutte des classes » (*Le temps des femmes*, n°7, octobre 1979). Plus généralement, les femmes des « organisations » sont en faveur de la mixité (*Libération*, 2 octobre 1979).

⁴ Une militante de Toulouse fait ainsi clairement référence à l'expérience du MLAC pour refuser la mixité de la manifestation (*Différence*, n°4, novembre-décembre 1979).

⁵ *Elles voient rouge*, n°2, janvier 1980.

dont ils se réclament souvent, mais pourquoi ne la manifesteraient-ils pas à l'occasion de cette marche des femmes : en achetant du matériel, en aidant à le diffuser, à coller les affiches ; en gardant les enfants des femmes que cela pourrait empêcher de venir le 6... en comprenant ce qu'on leur demande ! »¹. Il est donc question d'assurer l'autonomie des femmes dans les luttes féministes en encadrant clairement l'activité des militants, enjoins de s'en tenir à « ce qu'on leur demande ».

Quasi inexistants sur la scène publique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les mouvements féministes ont à nouveau émergé dans les années 1970 après un lent travail de reconfiguration opéré à partir des années 1950 par le biais de questionnements nouveaux, notamment sur le corps et les rapports de pouvoir en jeu dans la sphère privée². Cette transformation est marquée par un renouveau des revendications et des répertoires d'actions mais s'accompagne également d'une redéfinition de l'attitude des militantes vis-à-vis de la participation des hommes. Pour autant, la période est marquée par une importante variabilité de la présence des hommes. Le contexte organisationnel s'avère alors décisif pour saisir les raisons qui font que certains lieux sont massivement investis par les hommes tandis que d'autres sont délaissés.

D'un côté, les militantes du MLF proposent des conditions de participation plutôt restrictives pour les hommes. Elles revendiquent d'abord des espaces autonomes affranchis de la présence des hommes pour définir les orientations politiques et stratégiques comme les modes d'actions du mouvement. En outre, lorsque les hommes sont invités à participer à des actions, c'est selon des modalités définies par les militantes, dans le but d'éviter le plus possible la reproduction des rapports de pouvoir entre hommes et femmes au sein du mouvement. Dans ce contexte, la mixité ponctuelle et largement conditionnée que proposent les militantes du MLF ne mobilise que peu d'hommes, bien que l'aspect multiforme et insaisissable du MLF, comme son refus du militantisme classique (qui implique par exemple l'absence de prise de notes, de liste de présence lors des réunions ou

¹ *Histoires d'elles*, n°16, octobre 1979.

² Sur la continuité par exemple entre le Mouvement jeunes femmes et le MLF, voir Sylvie Chaperon, *op. cit.*, 2000, p. 377-379.

d'un système d'adhésions), rendent impossible une estimation chiffrée. Pour autant, les exemples du MLA ou du meeting de la Mutualité, évoqués précédemment, démontrent la faible participation des hommes.

Au contraire, la campagne pour la lutte pour l'avortement semble moins contraignante pour les hommes. Les militantes en effet se donnent pour objectif de constituer un mouvement le plus large possible pour faire rapidement modifier la loi et effectuent donc leur recrutement militant presque uniquement sur la base de l'adhésion à la libéralisation de la loi sur l'avortement. Dans ce contexte, les multiples groupes locaux (principalement du MLAC et/ou du MFPPF) qui prennent en charge la pratique d'avortements, l'organisation de voyages à l'étranger et la diffusion de l'information sur la contraception et l'avortement rassemblent de nombreux hommes. En effet, s'il est là encore difficile de fournir une évaluation chiffrée, nous avons vu que de multiples sources indiquent que de nombreux groupes étaient largement mixtes.

Pour autant, les tensions engendrées par la mixité et le vote de la loi Veil conduisent à une forte féminisation des effectifs militants en même temps qu'à une généralisation de la méfiance vis-à-vis de la mixité. Ainsi, au tournant des années 1970 et 1980, les mouvements féministes français, traversés par plusieurs crises, se recentrent autour d'un militantisme féminin, inaugurant une nouvelle période.

CHAPITRE 3 : DES HOMMES EXCLUS AUX HOMMES (PRESQUE) ABSENTS (1980-2010)

L'année 1979 marque le début d'une nouvelle ère pour les mouvements féministes français. En effet, malgré son succès¹, la manifestation du 6 octobre 1979 constitue le dernier évènement d'importance du MLF². Ainsi, la rencontre à l'université de Vincennes de 200 à 300 femmes à la suite de la manifestation pour décider de la poursuite du mouvement³ n'empêche pas la désaffection militante et l'éclatement du MLF. D'une part, le MLF perd définitivement son unité, il est vrai déjà bien entamée⁴, lorsque le groupe Psychanalyse et politique d'Antoinette Fouque s'attribue par la loi le monopole du MLF en créant une association loi 1901 et en déposant une marque commerciale⁵. D'autre part, les mouvements féministes dans leur ensemble ne peuvent enrayer ni la diminution permanente de leurs effectifs ni leur effacement de la scène politique et médiatique, et peinent à trouver une nouvelle cause mobilisatrice après le vote de la loi Veil et surtout sa pérennisation à la fin de l'année 1979⁶. Enfin, les transformations économiques et sociales cumulées à l'affaiblissement des mouvements contestataires constituent un contexte peu favorable.

Les années 1980 inaugurent donc un reflux des revendications et des mobilisations féministes en même temps qu'une large reconfiguration des mouvements. En effet, la création d'un ministère des Droits de la femme en 1981, dirigé par Yvette Roudy, après la victoire de la gauche aux élections présidentielle et législatives amorce

¹ 40.000 à 50.000 femmes (Françoise Picq, *op. cit.*, 1993, p. 294). Pour *Libération*, il y avait au moins 35.000 femmes (8 octobre 1979).

² Françoise Picq, *Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux*, ATP « Recherches féministes et recherches sur les femmes », 1987, p. 21.

³ *Libération*, 8 octobre 1979.

⁴ Dès 1972, les différends idéologiques et politiques entre les tendances rendent de plus en plus difficile la collaboration de toutes les militantes.

⁵ L'association « Mouvement de libération des femmes – MLF » est créée le 18 octobre 1979. Le 30 novembre 1979 le groupe dépose à l'Institut national de la propriété industrielle la marque « Mouvement de libération des femmes – MLF ». Voir Collectif, *Chronique d'une imposture. Du Mouvement de libération des femmes à une marque commerciale*, Voix off, Paris, 1981.

⁶ La proposition en 1974 d'une loi anti-sexiste par la LDF est froidement accueillie par le reste du mouvement et les campagnes contre les violences domestiques et le viol peinent à mobiliser les militantes.

l'« institutionnalisation de l'espace de la cause des femmes »¹. Dans ce contexte, le mouvement féministe s'étirole en une multitude de petites associations, ne parvient plus à mobiliser qu'une poignée de militant-e-s et le modèle militant du début des années 1970 est largement remis en cause². La marginalisation des mobilisations féministes contribue alors à accentuer la non mixité des groupes sous l'effet d'un double mouvement : tandis que les anciens militants hommes s'engagent ailleurs (ou quittent toute forme de militantisme), les militantes revendiquent fermement la non mixité. Les rares hommes désireux de participer aux combats féministes tentent alors d'inventer des modes de participation autonomes.

Dans les années 1990, les mouvements féministes connaissent une nouvelle vitalité, bien que relative par rapport aux premières années de la décennie 1970, avec la revendication de la parité politique³, puis avec la création de nouvelles associations féministes à la fin des années 1990 et dans les années 2000, marquant l'émergence d'une nouvelle génération militante. Cette période inaugure également un changement significatif dans l'attitude des mouvements féministes vis-à-vis des militants hommes puisque la règle de non mixité très peu discutée depuis la fin des années 1970 est alors mise à mal et la mixité devient le symbole du renouveau féministe.

1. Des espaces d'engagement non mixtes (1979-1995)

a. La non mixité comme symbole de la continuité

Les mouvements des années 1970 sont marqués par une rupture, par rapport aux mouvements précédents, caractérisés par la domination de l'aile radicale par rapport aux courants réformistes. Dans ce contexte, les associations de la première vague se retrouvent à la marge. La LFDF, dont le journal ne mentionne pas le MLF⁴, est dissoute en février

¹ Laure Bereni, *op. cit.*, 2007(a), p. 143-148.

² Par exemple, le refus de la hiérarchie et de la structuration cède le pas à la création d'associations formées autour d'une présidente ou d'une équipe de direction.

³ Sur le mouvement pour la parité, voir Laure Bereni, *op. cit.*, 2007(a).

⁴ Son dernier numéro est publié en juillet 1971.

1980 et fusionne avec le Comité international de liaison des associations féminines¹. Quant au CNFF, il s'oppose aux « mouvements féministes extrémistes » des années 1970² et condamne l'avortement³. Se proposant de défendre un « féminisme raisonnable »⁴, le CNFF s'écarte en fait du champ féministe et devient une coordination des associations féminines qui constituent « l'élite de la société féminine de notre pays »⁵.

Si le début des années 1980 entérine donc la sortie du champ féministe des associations nées au début du siècle, il est également marqué par de profondes transformations des groupes militants des années 1970. D'abord, la grande majorité des groupes femmes issus du MLF disparaît au tournant des années 1980. En effet, dans un contexte de crise économique et de reflux des mouvements sociaux, les groupes femmes des entreprises ne peuvent se maintenir, tandis que les groupes de parole s'essouffent, tout comme les groupes MLAC⁶. De même, la vitalité de la presse féministe dans la deuxième moitié des années 1970 fait place, au début des années 1980, à une crise des publications, souvent contraintes de cesser pour raisons financières⁷. Enfin, le MFPPF, Choisir ou la LDF ne peuvent enrayer la baisse massive et constante de leurs effectifs militants⁸. En outre,

¹ BMD, Dossier LFDF, DOS 396 LIG, Compte rendu de l'assemblée générale du 6 février 1980.

² *Bulletin du CNFF*, 1^{er} trimestre 1971.

³ Paralysé dans un premier temps par la règle de l'unanimité des associations membres (*Bulletin du CNFF*, 1^{er} trimestre 1971), le CNFF adopte finalement une motion en juin 1973 et affirme que l'avortement n'est ni « un moyen normal de limitation des naissances » ni « un moyen de libération de la femme » (*Bulletin du CNFF*, 2^{ème} trimestre 1973).

⁴ *Bulletin du CNFF*, 2^{ème} trimestre 1975.

⁵ *Bulletin du CNFF*, 3^{ème} trimestre 1970.

⁶ Si la question de l'avortement représente l'élément unificateur des mobilisations féministes entre 1975 et 1979 (Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 609-639), la reconduction définitive de la loi Veil en 1979 et la création, par des médecins, de l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (ANCIC) la même année, concourt largement au fort déclin de l'engagement sur la seule question de l'avortement.

⁷ Parmi les titres nationaux : *Les pétroleuses*, journal lancé par le courant luttes des classes en 1974, cesse de paraître après 6 numéros en 1976. *Histoires d'elles*, diffusé depuis 1977, ne peut aller au-delà du n°22 d'avril 1980, alors que la revue *Remue-ménage* ne publie que 5 numéros entre mai 1979 et avril 1980. En 1982, *Sorcières*, qui existe depuis 1976, et *Le temps des femmes*, fondé en 1978, sont contraints à l'arrêt. Enfin, *La revue d'en face* disparaît à l'automne 1983 après 14 numéros depuis mai 1977. Finalement, seuls *Les cahiers du féminisme*, fondés en novembre 1977 et soutenus financièrement par la LCR, continuent de publier (ils cesseront de paraître en 1998). Le même phénomène s'observe en province : *Marie Colère*, à Grenoble, paraît vers 1978 et cesse en octobre 1979 après 5 numéros. À Toulouse, *Différence*, publié depuis avril 1979, n'existe pas au-delà du cinquième numéro en mars 1980. Le journal de la Maison des femmes, *La lune rousse*, qui prend le relai, disparaît à la fin de l'année 1981. À Besançon, *La bulletin Bisontine* ne va pas au-delà de son premier numéro de 1980. Le bulletin *Femmes info* à Marseille, qui apparaît en 1978, est le seul à perdurer, grâce au financement par la municipalité du Centre de documentation et d'information féminin qui édite le bulletin, jusqu'en 2002.

⁸ Au MFPPF, le nombre des adhérents est presque divisé par 2 entre 1974 et 1979, passant d'environ 42.000 à un peu moins de 22.000 (Archives du MFPPF, Congrès, B 01 11, Compte rendu du 12^{ème} congrès, 30 avril

certaines militantes s'investissent dans d'autres champs que le champ militant pour défendre le féminisme, à l'image de nombreux-euses militant-e-s des années 1970 qui tentent, lorsque le mouvement s'essouffle, d'intégrer le monde du travail tout en maintenant leur identité militante¹. Dès les années 1970, les militantes du groupe Psychanalyse et politique se tournent vers l'édition, en créant une maison d'édition, Les éditions des femmes, et en tentant d'imposer une presse féminine². D'autres militantes entrent dans le champ académique³, créent des revues scientifiques telles que *Les cahiers du GRIF*, dès la fin de l'année 1973⁴, *Questions féministes* lancé en 1977⁵ ou *Pénélope, pour l'histoire des femmes* à partir de 1979⁶, et se donnent pour ambition de faire émerger « une science féministe »⁷.

Outre les désengagements, le non renouvellement des militant-e-s et les reconversions du capital militant⁸ féministe dans d'autres champs, les militantes qui

1975 et Colloques et comptes rendus de bureau, B 02 01, Compte rendu du 15^{ème} congrès, 10 et 11 mai 1980). Choisir, qui aurait compté jusqu'à 10.000 adhérent-e-s et 53 sections (Camille Louvet-Rueff, *op. cit.*, p. 54), aurait perdu les « trois quarts de ses adhérentes » entre 1974 et 1977 d'après les 19 femmes qui démissionnent collectivement de l'association en mars 1977 pour protester contre l'attitude de Gisèle Halimi (BMD, Dossier Choisir, DOS 396 CHO, Lettre des démissionnaires, 8 mars 1977). Quant à la LDF, si nous ne disposons pas de chiffres, elle n'a probablement jamais réuni plus que quelques dizaines de militantes et peine à se maintenir au début des années 1980.

¹ Voir par exemple Annie Collovald, « Reconversion et gestion des fidélités : le cas des polars français », in Sylvie Tissot, Christophe Gaubert et Marie-Hélène Lechien (dir.), *Reconversions militantes*, Presses universitaires de Limoges, Limoges, 2005, p. 193-199, Érik Neveu, « Trajectoires de 'soixante-huitards ordinaires' », in Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal (dir.), *op. cit.*, p. 306-318 et Julie Pagis, *Les incidences biographiques du militantisme en mai 68*, Thèse de Doctorat en sociologie, EHESS, Paris, 2009, p. 445-471 et p. 628-633.

² Voir Bibia Pavard, *op. cit.*, 2005. La maison d'édition est créée en 1972. Entre novembre 1974 et juin 1976, les éditions publient *Le quotidien des femmes*. Elles publient ensuite *Des femmes en mouvement* entre décembre 1977 et juillet 1982.

³ Sur l'institutionnalisation des études féministes voir Rose-Marie Lagrave, *op. cit.*, 1990 et Claude Zaidman, *op. cit.* Les trajectoires de ces militantes féministes qui investissent le monde académique grâce en partie à leurs capitaux militants sont similaires à celles des anciens soixante-huitards – ce que sont en outre une partie des féministes universitaires –qui se convertissent aux sciences sociales dans les années 1970 et s'imposent dans le monde académique (Julie Pagis, *op. cit.*, p. 461-471).

⁴ La revue sera publiée, avec plusieurs interruptions, jusqu'en 1997.

⁵ La revue se propose d'être « une revue théorique féministe radicale » (n°1, novembre 1977, p. 3) mais cesse de paraître avec le n°8, mai 1980, suite à des conflits politiques internes. Elle réapparaît en mars 1981 sous le titre de *Nouvelles questions féministes*. Elle continue de paraître aujourd'hui.

⁶ Si la revue se donne pour objectif de « ne pas faire une revue académique » (n°1, juin 1979), notamment en ouvrant les colonnes à des non-universitaires, elle bénéficie cependant du soutien de Paris 7 et s'éloigne peu d'une revue académique. Elle disparaîtra, faute de financement, à l'automne 1985 après 13 numéros.

⁷ *Questions féministes*, n°1, novembre 1977, p. 4. Le colloque « femmes, féminisme, recherche » du 17 au 19 décembre 1982 à Toulouse symbolise le début de l'institutionnalisation des recherches féministes et/ou sur les femmes dans le champ académique.

⁸ « Incorporé sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir ou tout simplement obéir, il [le capital militant] recouvre un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra-partisanes, mais aussi exportables, convertibles dans d'autres univers, et ainsi

demeurent actives doivent également s'adapter à l'institutionnalisation qui s'accélère avec la création du ministère des Droits de la femme en 1981¹. En effet, la volonté du ministère de soutenir le mouvement « impose des contraintes organisationnelles (constitution en association loi 1901), mais aussi des contraintes en termes d'agenda et d'orientation idéologique »² puisque les associations doivent intervenir dans les domaines désignés comme prioritaires par le ministère pour obtenir des financements³.

Au début des années 1980, le champ militant féministe est donc profondément transformé par rapport aux années 1970 et entre dans une phase de « mise en veille »⁴. Réunies dans quelques associations déclarées en préfecture, financées par l'État et mobilisées pour des luttes segmentées⁵, les militantes majoritairement issues du militantisme des années 1970 doivent composer avec un nouveau contexte. La « non mixité, donnée fondamentale du Mouvement de libération des femmes »⁶, devient alors le moyen symbolique – mais aussi pratique – d'inscrire les combats dans la continuité. À partir d'une étude sur un mouvement de femmes dans l'Ohio entre 1969 et 1992, Nancy Whittier a montré comment le maintien de l'identité collective permet d'assurer la continuité du mouvement⁷. De même, le travail de Verta Taylor a souligné que le maintien de l'engagement au sein d'« organisations dormantes » est rendu possible notamment par

susceptibles de faciliter cette 'reconversion' », Frédérique Matonti et Franck Poupeau, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155, 2004, p. 5-11, p. 8.

¹ Sur l'action du ministère, voir notamment Amy G. Mazur, « Strong State and symbolic reform. The ministère des Droits de la femme in France », in Dorothy McBride Stetson et Amy G. Mazur (dir.), *Comparative State feminism*, Sage, Thousand Oaks, Londres et New Dehli, 1995, p. 76-94, Françoise Thébaud, « Promouvoir les droits des femmes : ambitions, difficultés et résultats », in Serge Berstein, Pierre Milza et Jean-Louis Bianco (dir.), *Les années Mitterrand. Les années du changement (1981-1984)*, Perrin, Paris, 2001, p. 567-600 et Sandrine Dauphin, *L'État et les droits des femmes. Des institutions au service de l'égalité ?*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010, p. 41-58. Précisons par ailleurs qu'il ne s'agit pas de réduire le processus d'institutionnalisation à l'émergence d'un féminisme d'État, mais de la considérer comme un des traits de ce processus.

² Anne Revillard, *op. cit.*, p. 189.

³ *Ibid.*, p. 274-277. Sur les relations entre le ministère et le mouvement des femmes, voir également Sandrine Dauphin, *op. cit.*, p. 45-47.

⁴ Verta Taylor, *op. cit.*

⁵ Certaines militantes agissent contre les violences domestiques (c'est le cas des femmes du centre d'accueil Flora Tristan, fondé en 1978 par SOS femmes alternative, groupe issu de la LDF à partir de fin 1975), la LDF milite pour une loi anti-sexiste, Choisir entend agir en faveur de l'indépendance économique des femmes et le MFPP en faveur de l'éducation sexuelle et de l'information sur la contraception et l'avortement.

⁶ BNF, Recueil Groupes de femmes, 4-WZ-13312, Tract « À propos des états généraux mixtes sur les travail des femmes et les femmes dans le travail, qui auront lieu au mois d'avril... », signé « des femmes re-belles de la coordination des groupes femmes », non daté (début 1982).

⁷ Nancy Whittier, *op. cit.*

le développement d'une culture spécifique qui crée une forte cohésion interne¹. Il semble alors que dans le contexte français des années 1980, la non mixité constitue le ciment principal permettant le maintien de l'identité collective et de la culture féministe. Ainsi, depuis la polémique engagée autour de la manifestation d'octobre 1979, la question est peu débattue parmi les militantes, d'autant que peu d'hommes expriment le désir de s'engager auprès des féministes. La non mixité paraît s'imposer comme une évidence et la création de la Maison des femmes à Paris en 1982 symbolise ce contexte². Lieu d'accueil, de rencontres et de solidarités pour les associations féministes³ et pour les femmes, la Maison est interdite d'accès aux hommes. « La non mixité et l'autonomie, justifiées par la nécessité qu'ont les opprimés de décider et d'agir eux-mêmes, sont un acquis fondamental de cette période »⁴ sur lesquelles les militantes ne comptent pas revenir. La campagne publicitaire contre le viol, signée « mouvement de libération des femmes », en juin 1980, qui montre le visage d'un homme masqué par un texte déclarant « Cet homme est un violeur. Cet homme est un homme »⁵, témoigne de la certitude des militantes de l'impossible participation des hommes à la libération des femmes. Bien que critiquée par des militantes qui rejettent l'essentialisme que sous-tend le texte⁶, cette affiche a d'abord

¹ Verta Taylor, *op. cit.*, p. 243-244. Les travaux de Suzanne Staggenborg ont en outre souligné que les modalités de maintien de l'engagement féministe entre deux vagues de mobilisation peut s'accomplir par le biais d'activités culturelles féministes : ces pratiques permettent alors aux militantes de maintenir leur identité féministe et constituent un réseau mobilisable lorsque de nouvelles luttes émergent (Suzanne Staggenborg, « Beyond culture versus politics. A case study of a local women's movement », *Gender and society*, 15(4), 2001, p. 507-530). Voir également Jo Reger et Verta Taylor, « Women's movement research and social movement theory : a symbiotic relationship », *Research in political sociology*, 10, 2002, p. 85-121.

² Des maisons des femmes sont également créées dans d'autres villes en France.

³ Symbole de l'éclatement des luttes féministes, la Maison des femmes regroupe en mars 1983 le collectif de gestion de la maison, le MIEL (Mouvement d'information et d'expression sur les lesbiennes), le groupe femmes latino-américaines, le GRIEFS (Groupe inter-entreprises pour l'emploi des femmes), le GAMS (Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles), les filministes, Epidémythe (collectif de lesbiennes féministes), les Nanas radioteuses, MLAC, les Mûres (groupe de femmes de plus de 40 ans), le collectif Ruptures, Nouvelles questions féministes, Mignonnes allons voir sous la rose (groupe de femmes du Parti socialiste) et la coordination des groupes femmes (*Paris féministes*, n°1, mars 1983).

⁴ Frédérique Vinteuil, « Dix ans de luttes des femmes », *Les cahiers du GRIF*, 23-24, décembre 1978, p. 24-28, p. 24. L'autonomie est ici entendue au sens des années 1970 : les luttes féministes ne peuvent se soumettre à aucune autre lutte.

⁵ CAF, Fonds MLAC, 10 AF 43, Affiche « Cet homme est un violeur. Cet homme est un homme », signé « Mouvement de libération des femmes », non daté.

⁶ L'affiche est réalisée par un groupe de militantes « lesbiennes féministes et radicales » en soutien à une lesbienne victime d'un viol collectif (Michèle Larrouy, « Féminisme/Lesbianisme : refus d'une visibilité politique », in Natacha Chetcuti et Claire Michard, *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 67-81, p. 72). Elle crée une polémique parmi les militantes et elle est « violemment critiquée, y compris par certaines femmes qui avaient participé à son élaboration, à cause du sexisme qui s'en dégage » (*Les femmes s'affichent... op. cit.*, p. 41).

pour fonction de souligner l'existence d'un rapport de pouvoir entre hommes et femmes auquel les individus ne peuvent se soustraire et donc, par ricochet, de signifier la nécessité de la non mixité, les hommes appartenant de manière inconditionnelle à la classe dominante.

b. Inventer les modalités masculines de contestation du patriarcat

Si la plupart des hommes engagés dans les années 1970, notamment dans les combats pour la liberté de l'avortement, quittent donc les mouvements féministes à partir de 1975, quelques hommes souhaitent cependant poursuivre leur engagement. Ils essaient alors d'inventer des lieux de militantisme compatibles avec l'exigence de non mixité des militantes. À la suite des tentatives du début des années 1970¹, la volonté de réunir des hommes pour réfléchir à la critique féministe réapparaît alors à partir de 1977². En mars 1977, une annonce dans *Libération* invite des hommes à former un groupe pour écrire un livre similaire à celui du collectif de Boston, *Notre corps nous-mêmes*³. Dans la continuité des premiers groupes, l'annonce reprend l'idée de dépasser la « virilité obligatoire » dans un lieu « réservé aux mecs exclusivement ». Une vingtaine d'hommes répond à l'appel et un groupe se constitue⁴. Au mois d'octobre la forme du groupe de parole est arrêtée et le groupe s'unit à un autre groupe de parole parisien qui s'était parallèlement constitué dans le 19^{ème} arrondissement pour former le collectif « Pas rôle d'hommes »⁵. La démarche s'inscrit clairement dans une perspective féministe de déconstruction des identités sexuées, par des hommes « venus dans un groupe d'hommes par le féminisme »⁶, comme en

¹ Voir chapitre 2, 2.d.

² Voir Alban Jacquemart, « Quand le militantisme trouble l'identité de genre. L'expérience des 'groupes d'hommes' dans les années 70 », *Terrains et travaux*, 10, 2006, p. 77-90. Pour d'autres contextes nationaux, on peut se reporter au témoignage d'un groupe britannique (Cambridge men's group, « Men and change : reflections from a men's group », in David Porter (dir.), *op. cit.*, p. 121-139) ou au travail d'Helena Hill sur la Suède (Helena Hill, « Political and personal in the Swedish men's movement », communication à l'European conference on politics and gender, Budapest, 14 janvier 2011).

³ Collectif de Boston pour la santé des femmes, *Notre corps nous-mêmes*, Albin Michel, Paris, 1977 [1970]. L'annonce commence ainsi : « On est deux mecs intéressés par une discussion, la plus large possible, sur la perception que les mecs ont de leur propre corps. C'est un peu en réponse au livre du Collectif femmes de Boston : 'Notre corps, nous-mêmes' » (cité dans *Types, Paroles d'hommes*, n°4, mai 1982, p. 6).

⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁵ *Types, Paroles d'hommes*, n°1, janvier 1981, p. 73.

⁶ *Pas rôles d'hommes*, n°4, sans date (1979), p. 9.

témoignent la référence au collectif de Boston et le nom choisi pour le collectif. La forme même des groupes n'est pas sans évoquer les groupes de parole du MLF, d'autant que l'objectif semble également similaire : « avec tous ces 'moi aussi' on se rendait concrètement compte que 'le privé est politique' »¹ rapporte par exemple un militant. Les militants de Pas rôle d'hommes découvrent rapidement que d'autres groupes existent en France² et entreprennent d'organiser une rencontre. Les 25, 26 et 27 mars 1978 à Ris Orangis plusieurs dizaines d'hommes³ se rencontrent et échangent leurs expériences, leurs réflexions et leurs projets. L'enthousiasme gagne les participants le temps d'un week-end et « c'est tout juste si on ne parlait pas d'un 'mouvement d'hommes' »⁴. Mais les projets n'aboutissent pas et Pas rôle d'hommes devient un « collectif fantôme »⁵ et « décide de s'auto-dissoudre »⁶. Cependant, des militants parviennent à diffuser quatre numéros d'un bulletin ronéotypé, *Pas rôles d'hommes*, entre 1978 et 1979⁷. Si le collectif échoue et que le bulletin cesse⁸, beaucoup des militants ont pourtant toujours la volonté de s'investir pour faire valoir d'autres modèles de masculinité⁹ et les groupes épars continuent d'exister.

Certains d'entre eux s'engagent en outre dans l'expérimentation de la contraception masculine¹⁰ et fondent en octobre 1979 l'Association pour la recherche et le développement de la contraception masculine (ARDECOM), se donnant pour objectifs l'expérimentation, la diffusion et l'information¹¹. Les hommes qui s'aventurent dans

¹ *Ibid.*, p. 7.

² *Types, Paroles d'hommes*, n°1, janvier 1981, p. 73. Selon les militants, il y avait également des groupes à Vincennes, Jussieu, Marseille, Toulouse, Montpellier, Brest ou Rouen.

³ Guido de Ridder (*op. cit.*, p. 64) évoque 120 hommes et 20 enfants. Un participant qui propose un compte rendu quelques jours plus tard note « une centaine » d'hommes (*La gueule ouverte*, n°205, 5 avril 1978, p. 2).

⁴ *Pas rôles d'hommes*, n°4, sans date (1979), p. 1.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Types, Paroles d'hommes*, n°1, janvier 1981, p. 74.

⁷ Nous n'avons pu retrouver que le numéro 4, non daté, très probablement publié à l'automne 1979. Un militant par ailleurs confirme qu'il y a bien eu quatre numéros de la revue, tous parus après la rencontre (*Types, Paroles d'hommes*, n°1, janvier 1981, p. 74). Le bulletin était tiré à 100 exemplaires (*Espace-Temps*, n°16, février 1982, p. 19).

⁸ Les responsables du bulletin, d'abord deux puis quatre, expriment dans le dernier numéro leur doute sur l'utilité du bulletin et leur découragement devant la faible mobilisation des hommes : « quel rôle joue-t-il ce *Pas rôle d'hommes*. Celui de moyen de communication à l'intérieur d'un réseau de mecs ? Tu parles. Ce réseau n'existe pas » (*Pas rôles d'hommes*, n°4, sans date (1979), p. 26).

⁹ Voir par exemple le texte sur « les bisous » en annexe 8.

¹⁰ La pratique de contraception par certains hommes aurait débuté à la suite des journées de Ris Orangis (Gilbert Cette et Jean-Yves Rognan, « Les groupes d'hommes, réflexions et pratiques », *Les temps modernes*, n°462, janvier 1985, p. 1305-1321).

¹¹ Archives du MFPE, Associations, A 01 03, Statuts de ARDECOM. Sur l'histoire d'ARDECOM, et plus généralement de l'expérimentation de la contraception masculine au début des années 1980, voir Cyril

l'expérimentation de la contraception sont certainement peu nombreux, bien que quelques groupes soient créés en province¹, mais la démarche rencontre un certain succès : l'association compte jusqu'à 100 à 200 adhérents², fait l'objet d'une couverture médiatique importante³ et vend près de 6.000 exemplaires du premier numéro de sa revue⁴. Deux numéros de la revue que l'association a initiée rendent compte de la démarche des militants⁵. Les membres d'ARDECOM, directement issus ou encore participants de groupes d'hommes, s'inscrivent eux aussi dans une perspective féministe « remettant en cause leur rôle de mec, les comportements virils »⁶. Dans ce sens, ils se tournent vers le MFPPF pour engager une collaboration et une première réunion commune a lieu en octobre 1979⁷. D'après les militants d'ARDECOM, un accord a été passé avec le planning pour que celui-ci diffuse de l'information sur la contraception masculine⁸ et « un lien prometteur s'établit avec le Planning familial »⁹. Pourtant il semble que le MFPPF soit peu enclin à relayer et soutenir l'initiative d'ARDECOM. Ainsi, dès la fin de l'année 1980, un militant lyonnais du MFPPF (depuis 1979), qui s'est engagé à ARDECOM en 1980, adresse un courrier à la direction nationale intitulé « Pourquoi le MFPPF ne défend pas ARDECOM

Desjeux, *Pratiques, représentations et attentes masculines de contraceptions*, Thèse de Doctorat en sociologie, EHESS, Paris, 2009, p. 309-355.

¹ Deux articles évoquent 6 hommes à Paris (*Marie Claire*, mai 1980 ; *Le temps des femmes*, n°11, hiver 1980-81) tandis que l'association parisienne annonce 10 volontaires dans le cadre d'une « expérience » menée à l'hôpital Tenon (Archives du MFPPF, Associations, A 01 03, Compte rendu d'une réunion publique d'ARDECOM, 19 janvier 1980). Selon Cyril Desjeux, une centaine d'hommes, membres ou non d'ARDECOM, ont expérimenté la contraception masculine (*ibid.*, p. 319).

² ARDECOM déclare recevoir des dizaines d'adhésions chaque semaine (*Marie Claire*, mai 1980), un article évoque 150 membres (*Le temps des femmes*, n°11, hiver 1980-81) et un interviewé estime qu'il y avait jusqu'à 200 personnes (entretien avec Alain, militant dans un groupe d'hommes et à ARDECOM).

³ Entre mai 1979 et juin 1980, ARDECOM fait l'objet d'articles dans la presse militante (*Histoire d'elles*, *Sexpol* ou *F Magazine*) mais aussi dans la presse nationale (*Libération*, *VSD*, *Marie Claire* ou *50 millions de consommateurs*) et médicale (*Quotidien du médecin*). Ils sont invités à la radio (RTL, Europe 1 ou France Inter) et participe à une émission des Dossiers de l'écran. La totalité de la couverture médiatique est rapportée dans *Contraception masculine*, n°2, novembre 1980.

⁴ L'association publie deux numéros de sa revue : *Contraception masculine*, n°1, février 1980 et n°2, novembre 1980. Après un premier tirage en 3.000 exemplaires du n°1, ARDECOM en réimprime 3000. 5500 sont vendus, et le n°2 est directement tiré à 6.000 exemplaires (*Contraception masculine*, n°2, novembre 1980, p. 82).

⁵ *Contraception masculine*, n°1, février 1980 et n°2, novembre 1980. Voir annexe 9.

⁶ *Ibid.*, p. 5.

⁷ Archives du MFPPF, Associations, A 01 03, Compte rendu d'une réunion commune MFPPF/ARDECOM, 25 octobre 1979.

⁸ Archives du MFPPF, Associations, A 01 03, Compte rendu d'une réunion publique d'ARDECOM, 19 janvier 1980.

⁹ *Contraception masculine*, n°1, février 1980, p. 5.

et la contraception masculine ? »¹. Le bureau confédéral, par l'intermédiaire d'un homme, explique que malgré son adhésion au projet, il ne peut financer la recherche sur la contraception masculine, et souligne en outre ses doutes quant à la portée critique de la démarche : « les conséquences d'un échec [de contraception] ne seront jamais de même nature pour l'homme et pour la femme, qui le vivra elle dans son corps »². En 1982, « les hommes du MFPF » de l'association départementale du Rhône sollicitent à nouveau les instances nationales³. La question, visiblement soulevée par deux autres associations départementales⁴, fait l'objet d'une décision du conseil d'administration national réaffirmant son « soutien moral » mais ne considérant « pas comme prioritaire une recherche sur la contraception masculine »⁵. De plus, lorsqu'ils ne sont pas ignorés des féministes (ce qui paraît être le plus souvent le cas), leur démarche est accueillie avec méfiance : « la contraception masculine n'est-elle pas un moyen de récupérer un pouvoir acquis depuis très peu de temps par la femme ? »⁶ s'interroge par exemple une militante.

Ne bénéficiant pas du soutien du MFPF, pourtant essentiel dans l'objectif d'une large diffusion de l'information, ni des groupes féministes, ARDECOM se tourne vers le ministère de la Santé pour obtenir des financements pour différents projets. Mais les multiples demandent n'aboutissent pas⁷ et l'association ne bénéficie d'aucun appui institutionnel. En outre, elle doit faire face à deux autres difficultés majeures. D'abord, la multiplicité des motifs de participation à ARDECOM fragilise la cohésion du collectif. En effet, alors que pour les fondateurs, issus des groupes d'hommes, le féminisme est au centre de la démarche militante, pour d'autres militants la participation à l'expérimentation de contraceptifs masculins peut découler d'une impossibilité ou d'un refus de la compagne à utiliser une contraception⁸ ou de la volonté de maîtriser leur fécondité¹. Ainsi, la

¹ Archives du MFPF, Associations, A 01 03, Lettre de Michel Macaire, 14 décembre 1980.

² Archives du MFPF, Associations, A 01 03, Réponse d'Alain Bony pour le bureau confédéral du MFPF, 13 mars 1981.

³ Archives du MFPF, Associations, A 01 03, « La contraception masculine par voie hormonale », document joint à la circulaire n°1023 de janvier 1982.

⁴ Selon ARDECOM, 10 associations départementales auraient adhéré au groupe en 1980 (*Contraception masculine*, n°2, novembre 1980, p. 81).

⁵ Archives du MFPF, Conseil d'administration (avril 1980-novembre 1983), A 03 02, Compte rendu du conseil d'administration des 16 et 17 janvier 1982.

⁶ *La revue d'en face*, n°9-10, 1^{er} trimestre 1981, p. 41.

⁷ *Contraception masculine*, n°2, novembre 1980, p. 33.

⁸ Si cette démarche témoigne *a minima* d'un ajustement des normes de genre dans le couple, elle ne s'accompagne pas nécessairement d'un discours explicite sur la contraception masculine comme vecteur de contestation du patriarcat.

réalisation du deuxième numéro fait émerger des désaccords dans la mesure où « des hommes ne se reconnaissent pas dans certains textes »². La production de différents textes pour un dossier consacré aux réponses face aux accusations de « récupération du pouvoir mâle » par la pratique de la contraception masculine met en évidence les divergences³. Ainsi, tandis que plusieurs hommes se défendent de cette accusation, réaffirmant leur attachement aux combats féministes, d'autres militants affirment que « [se] contracepter, c'est acquérir un pouvoir »⁴. De même, parmi les militants, les médecins occupent une position spécifique. S'ils peuvent s'approprier une grille de lecture féministe, leur engagement est principalement motivé par l'intérêt scientifique des essais de contraception masculine, ce qui ne va pas sans créer des tensions, notamment autour des questions du pouvoir médical dans le cadre militant⁵.

Dans un contexte de relatif isolement institutionnel et politique et d'instabilité interne, les lourdeurs de l'expérimentation et les complications qui émergent fragilisent fortement l'association. Alain, militant parisien, explique ainsi comment les obstacles techniques ont mis fin à l'engagement dès 1983-1984 :

« La pilule, c'était un contraceptif assez classique qui donc bloque le message qui est envoyé aux testicules pour travailler, donc les testicules ne fabriquent plus de sperme, donc de ce côté-là, c'est très bien. Mais du coup aussi, les testicules ne fabriquent plus de testostérone, ce qui est quand même un peu problématique. Donc il fallait récupérer de la testostérone. Mais la testostérone, c'est quelque chose qu'on ne prend pas par voie buccale parce que dans le circuit de la digestion, ça attaque le foie... donc on prenait la testo par voie cutanée, c'est-à-dire soit un gel, soit des ampoules qu'on passait sur la peau. Et tous les spécialistes disaient, c'est difficile à faire rentrer dans la peau, donc y avait même un produit qui dilate les pores et qui permet de faciliter la testostérone de rentrer. Mais il en restait beaucoup sur la peau. Mais au début, on était complètement inconscients de ça, on se rendait pas du tout compte, et ça a été une

¹ Voir Cyril Desjeux, *op. cit.*, p. 327-329.

² *Contraception masculine*, n°2, novembre 1980, p. 3. En outre, le collectif fait face à une faible mobilisation des militants pour la rédaction des articles.

³ *Ibid.*, p. 19-32.

⁴ *Ibid.*, p. 24. Cet homme précise : « je me suis senti violé dans mon corps quand une copine m'a dit : je suis enceinte de toi et je veux le garder. J'ai ressenti une douleur blanche, la douleur de l'impuissance. Si contraception veut dire pouvoir ou contrôle, c'est clair pour moi qu'il s'agit de pouvoir sur mon corps et de cela uniquement ».

⁵ Cyril Desjeux, *op. cit.*, p. 323-325. Les tensions ne sont pas sans rappeler celles qui ont traversé le MLAC, même si le rapport entre hommes et femmes est absent.

surprise, une mauvaise surprise, parce qu'on s'est rendu compte que nos compagnes en prenaient... par les draps, par le linge... [...] Si on faisait pas attention, c'était les gamins aussi, or là, c'était très très grave. On peut imaginer qu'une femme si elle a pendant un moment un peu trop de testostérone, si on enlève la source, ça revient à la normale. Chez les enfants, suivant au moment où ça arrive, ça peut complètement fausser la croissance. Donc là, on a été majoritairement, à Paris par exemple, on a décidé d'arrêter, c'est comme ça en fait que ça s'est arrêté »¹.

Le groupe parisien cesse donc, mais d'autres groupes ARDECOM tentent de continuer en instaurant de nouveaux protocoles, comme à Lyon. Cependant, les effets secondaires nombreux, notamment la dépression, ont raison du groupe qui disparaît finalement en 1986².

Si à partir de 1979 certains se tournent donc vers la contraception masculine pour « faire plus » que parler³, d'autres hommes continuent au contraire de participer à des groupes d'hommes. Pour coordonner les activités et assurer la liaison entre les groupes, quelques militants créent en juin 1980 l'Association pour la déconstruction des archétypes masculins (ADAM). À partir de janvier 1981, ADAM diffuse une revue, *Types, Paroles d'hommes*, qui publie cinq numéros jusqu'en avril 1984, vendus à environ 2.000 exemplaires⁴. Affirmant la continuité de la revue avec les groupes d'hommes dès le texte de présentation de la revue dans le premier numéro, les initiateurs de *Types, Paroles d'hommes* soulignent l'importance de l'« interpellation des féministes ou des homosexuels »⁵. Pourtant, les militantes féministes de *La revue d'en face* font un accueil sévère au premier numéro de *Types, Paroles d'hommes*⁶. D'abord suspectés d'être « des ex-militants d'extrême gauche qui ne peuvent être en rade de la dernière mode

¹ Entretien avec Alain, militant dans un groupe d'hommes puis à ARDECOM. Pour Daniel Welzer-Lang, l'expérience parisienne a cessé en 1984 (« Les études ou écrits sur les hommes et le masculin en France », in Jean-Paul Filiod et Daniel Welzer-Lang (dir.), *Des hommes et du masculin*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1992, p. 13-23, p. 19).

² *Ibid.* Plus généralement, sur les problèmes médicaux soulevés par les différentes techniques de contraception masculine, voir Cyril Desjeux, *op. cit.*, p. 341-353.

³ *Contraception masculine*, n°1, février 1980, p. 5.

⁴ D'après la revue, le premier numéro a été vendu à « environ 2.000 exemplaires », tandis que 2.200 exemplaires du numéro 2/3 ont été vendus sur les 3.000 tirés (*Types, Paroles d'hommes*, n°4, mai 1982, p. 145).

⁵ *Types, Paroles d'hommes*, n°1, janvier 1981.

⁶ *La revue d'en face*, n°9-10, « Spécial Hommes. De diverses attitudes féministes quant à la question masculine », 1^{er} trimestre 1981.

subversive »¹, leur choix de la non mixité fait l'objet de critiques : « ce qui justifie notre non mixité, c'est notre condition d'opprimées. [...] Il n'y a pas de symétrie à cela chez les bénéficiaires du patriarcat, même pourvus d'une conscience malheureuse. Qui pourrait imaginer, pour prendre une vieille analogie, un regroupement contre le racisme anti-noirs... réservé aux blancs ? »². En outre, la tentation de symétrie opérée par les militants entre l'oppression des femmes et l'oppression des hommes par le système patriarcal est interprétée comme une manière de se dégager de leur propre participation au patriarcat, et donc de ne pas l'interroger, tout en niant les avantages obtenus par les membres du groupe dominant : « on aurait pu imaginer par exemple que les groupes hommes, lorsqu'ils évoquent les stéréotypes virils, fassent la liste des comportements masculins désignés par les femmes comme les opprimant. À cet examen, ils se seraient bien rendu compte qu'ils ne peuvent tout de même pas prétendre être dominés par tel ou tel privilège sans contrepartie que leur accorde la société patriarcale : des salaires plus élevés, par exemple, pour prendre le plus simple »³.

Ces critiques des féministes font l'objet de réponses de certains des membres de la revue qui regrettent « l'aspect caricatural de certaines analyses de nos intentions »⁴ et défendent leur démarche. Pour autant, les critiques formulées par les féministes rendent compte de la diversité du positionnement des militants. D'ailleurs l'introduction du premier numéro affirme que « cette revue se fera aussi bien avec des hommes pour qui la tâche urgente est de réfléchir à ces interrogations [féministes], qu'avec des hommes qui revendiquent plutôt une réflexion autonome – pas hostile – sur nos spécificités, nos insuffisances et nos positivities »⁵. De fait, la revue alterne entre des écrits fortement emprunts du discours féministe et des textes qui manifestent une plus grande distance, si ce n'est une hostilité, envers ces mêmes discours. Ainsi, les « états d'âme d'un père célibataire à mi-temps »⁶ ou la colère d'hommes dont les compagnes gardent un enfant contre leur volonté⁷, dénonçant les pouvoirs des femmes⁸ s'expriment dans le premier

¹ *La revue d'en face*, n°9-10, 1^{er} trimestre 1981, p. 28.

² *Ibid.*, p. 45.

³ *Ibid.*, p. 32.

⁴ *Types, Paroles d'hommes*, n°2/3, mai 1981, p. 105.

⁵ *Types, Paroles d'hommes*, n°1, janvier 1981.

⁶ *Ibid.*, p. 17-25.

⁷ *Ibid.*, p. 28-35 et p. 36-37.

⁸ Un homme dénonce ainsi le fait que la mère de son enfant a « la possibilité d'utiliser la loi et l'État pour prendre des décisions » concernant leur enfant (*ibid.*, p. 24), tandis qu'un autre souligne que « le droit des

numéro consacré aux « Paternités ». La revue comme les groupes sont en réalité traversés par des conflits entre ceux qui souhaitent discuter des rôles sociaux masculins et les critiquer et ceux qui préfèrent insister sur les récits personnels. Pour ces derniers, il s'agit alors de laisser s'exprimer « des masculins pluriels qui veulent ne pas opprimer et se refusent aussi à se nier »¹. La revue laisse ainsi paraître de fortes contradictions entre les discours politiques sur la phallocratie à combattre et des récits personnels qui s'éloignent de ce cadre politique. Face à la critique de la virilité développée par le groupe, certains militants dénoncent « la culpabilité à l'égard du féminisme »² et expriment leurs craintes de se « nier comme mec »³ et « d'une indifférenciation mâle-femelle où viendrait se dissoudre l'autonomie que les femmes affirment et fondent par et dans leurs luttes, et qui nous cantonnerait du coup dans le vide de nos pouvoirs, nous assignerait la négation comme seul mode de vie autre »⁴. En d'autres termes, les mises en récits de leurs vies s'élaborent de plus en plus en dehors de toute référence au féminisme et contribuent à faire émerger une nouvelle grille d'analyse de leurs expériences, centrée sur les souffrances des hommes, victimes de la « virilité obligatoire ». Pour certains des membres de la revue, la recherche d'un modèle de masculinité qui leur permet à la fois de renoncer à ce qui les fait souffrir, à la « charge » de la virilité⁵, tout en maintenant ce qui leur procure du bonheur se substitue ainsi progressivement à la volonté d'inventer une masculinité non oppressive sur les femmes. Un homme explique ainsi : « je ne cherche pas plus à dévaloriser tous les plaisirs que je peux prendre dans des activités qui ont mauvaise réputation (comme le foot...) qu'à me nier comme mec »⁶. Ce déplacement politique aboutit alors à donner un rôle (quasi) thérapeutique à certains groupes, pour des hommes qui « cherchent à aménager leur malaise »⁷. Pour ces hommes, les années de revendications féministes sont alors désignées comme « les années de plomb »⁸, créant notamment le sentiment de culpabilité d'être un homme, qu'il faut dépasser.

femmes à disposer de leur ventre ne m'apparaissait pas plus absolu que celui des hommes à disposer de leur sperme » (*ibid.*, p. 33).

¹ *Types, Paroles d'hommes*, n°4, mai 1982, p. 3.

² *Ibid.*, p. 128.

³ *Ibid.*, p. 135.

⁴ *Types, Paroles d'hommes*, n°1, janvier 1981, p. 67.

⁵ Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 56-57.

⁶ *Types, Paroles d'hommes*, n°4, mai 1982, p. 133.

⁷ *Ibid.*, p. 7.

⁸ *Types, Paroles d'hommes*, n°5, février 1983, p. 3.

Ces prises de position ont engendré des tensions et ont soulevé l'opposition des tenants d'une réflexion critique du patriarcat dès 1981¹. Ces divergences de points de vue ont eu pour conséquence de ralentir l'activité de la revue et de l'association. Alors que trois numéros de *Types, Paroles d'hommes* étaient parus entre janvier 1981 et mai 1982, seuls deux sont élaborés entre mai 1982 et avril 1984. La vie de l'ADAM semble en outre se résumer à la rédaction de la revue. Si l'activité de liaison entre les groupes, assurée par l'ADAM et la revue, s'affaiblit, quelques centaines d'hommes continuent cependant à se réunir dans des groupes d'hommes répartis en France et la revue revendique 200 abonnés².

En outre, les divergences de points de vue au sein de l'ADAM semblent s'effacer à partir de la fin de l'année 1983. La volonté de combattre le patriarcat redevient ainsi l'objectif principal et le numéro six de la revue, co-écrit avec des femmes, redéfinit clairement le positionnement politique. Tout en réaffirmant le poids de la « virilité obligatoire », ils fondent d'abord leur démarche sur la croyance en « l'existence d'une oppression et d'une domination socioéconomique des femmes par les hommes »³. ADAM décide ainsi de participer à la campagne en faveur du vote d'une loi anti-sexiste. Ils rédigent un court texte, intitulé « Des hommes approuvent la loi anti-sexiste », qu'ils tentent de diffuser auprès des féministes. Ainsi, il est publié dans *Paris féministes*, bulletin édité par la Maison des femmes ayant pour objectif d'assurer la liaison entre les différentes initiatives féministes, en septembre 1983⁴. Le groupe entreprend dès lors de se tourner davantage vers l'action par « l'information sur nos prises de position et leur diffusion (tracts, pétitions, etc.) » et par « des interventions institutionnelles (colloques, rencontres, débats) et publiques (manifestations, actions spectaculaires) ». Il se donne pour objectif de réorienter la revue par une confrontation systématique des récits personnels à une « analyse critique » des rapports de domination entre hommes et femmes⁵. Dans ce sens, l'association modifie ses statuts en y inscrivant ces nouvelles orientations et décide de tenir

¹ L'édito du n°4, mai 1982, évoque ainsi le débat engagé parmi les membres de la revue depuis un an (p. 2-3).

² Plusieurs groupes de France se retrouvent du 17 au 21 août 1981 en Bretagne (*Types, Paroles d'hommes*, n°2/3, mai 1981, p. 121). En février 1982, un article mentionne 50 groupes d'hommes en France, composés chacun de 5 à 6 personnes, soit entre 250 et 300 hommes (*Espace-Temps*, n°16, février 1982, p. 20). La revue et ADAM déclarent environ 200 abonnés et/ou adhérents entre 1982 et 1984 (*Types, Paroles d'hommes*, n°4, mai 1982, p. 145 ; *Types, Paroles d'hommes*, n°6, avril 1984).

³ *Types, Paroles d'hommes*, n°6, avril 1984. Ce numéro n'a pu être consulté que sur le site EuroPRO-fem, qui a reproduit l'intégralité du contenu des 5 numéros. Cependant, nous ne disposons pas de la numérotation des pages. http://www.europrofem.org/contri/2_07_fr/revuetyp/6/01_type6.htm (consulté le 6 mars 2005).

⁴ *Paris féministes*, n°10, 15-30 septembre 1983.

⁵ *Types, Paroles d'hommes*, n°6, avril 1984.

une permanence une fois par mois¹. Les 27 et 28 octobre 1984, les militants organisent un colloque à l'ENS Saint-Cloud intitulé « Les hommes et le sexisme »².

Cette nouvelle dynamique que tente d'impulser l'ADAM se solde cependant par un échec. D'une part, comme pour ARDECOM quelques années plus tôt, les féministes se montrent sceptiques. Le numéro six de la revue, qui impulse ce changement, est co-écrit par dix hommes et cinq femmes, militantes féministes. Mais la collaboration se révèle peu fructueuse et les militantes expriment leur déception dans le numéro : seuls deux groupes de réflexions (mixtes) parviennent finalement à produire des textes pour la revue, et les militantes jugent les discussions « plutôt médiocres dans l'ensemble »³. L'une d'entre elles constate également le fossé qui sépare militantes et militants féministes : « j'ai senti que la contraception de ces hommes ne concernait en rien les femmes (ils la font pour eux et pour eux seuls) et que la contraception féminine ne les intéressait pas du tout »⁴. La démarche elle-même suscite la méfiance et suite à la publication du texte de soutien à la loi anti-sexiste, les rédactrices de *Paris féministes* sollicitent l'avis des lectrices à propos de cette initiative : « Qu'en pensez-vous ? Ça serait intéressant de recevoir vos commentaires. Devons-nous accepter, encourager, ce type de soutien ou devons-nous nous méfier ? »⁵. Bien qu'aucune réponse de lectrices ne soit publiée, l'interrogation des rédactrices laisse transparaître les réticences et les suspicions des féministes face à la démarche. Elles explicitent d'ailleurs leur point de vue à la suite du colloque de septembre 1984 en se demandant « pourquoi des hommes lutteraient-ils contre le sexisme, eux qui en profitent, quoiqu'ils en disent ! » et en réaffirmant que cette participation « ne peut être qu'une lutte auxiliaire de la lutte des femmes »⁶. En outre, de l'aveu même de deux militants de l'ADAM, les groupes d'hommes périclitent dès 1984⁷ et le colloque réunit majoritairement des femmes⁸, preuve du peu d'intérêt des hommes pour la démarche. Ainsi, *Types, Paroles d'hommes* ne publie plus après le numéro six d'avril 1984 et il n'existe aucune trace de l'ADAM après le colloque. Enfin, les quelques groupes qui subsistent s'engagent

¹ *Ibid.*

² « Les hommes contre le sexisme », *op. cit.*

³ *Types, Paroles d'hommes*, n°6, avril 1984.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Paris féministes*, n°10, 15-30 septembre 1983.

⁶ *Paris féministes*, n°27, 1-15 décembre 1984.

⁷ Gilbert Cette et Jean-Yves Rognan, *op. cit.*, p. 1321.

⁸ *Paris féministes*, n°27, 1-15 décembre 1984.

davantage dans une démarche de thérapie de groupe¹, s'éloignant ainsi définitivement de toute analyse féministe.

ENCADRÉ 8

Michel Pons (1954 -)

Né en Tunisie, Michel Pons arrive dans le sud-est de la France en 1961. À 20 ans, il va à Paris pour poursuivre ses études dans une école d'ingénieur, où il participe à l'organisation d'une enquête sur la sexualité auprès des étudiant-e-s. Commence pour lui une réflexion sur les normes de genre et de sexualité. Sensible au contexte féministe de l'époque, il est tout de suite intéressé lorsqu'il apprend, en 1974, la constitution d'un groupe d'hommes autour du refus de la « virilité obligatoire ».

Il participe alors à ce groupe qui mène une réflexion collective, et individuelle, sur la sexualité, sur les rapports entre les femmes et les hommes, ou entre hommes, et sur la virilité. Au bout de quelques temps, ce groupe ne réunit cependant plus que trois hommes et finit par disparaître. Mais Michel Pons poursuit la démarche dans d'autres groupes de parole.

C'est dans ce réseau qu'il rencontre des hommes intéressés par la contraception masculine. Désireux de mettre en pratique les réflexions développées dans les groupes de parole, il est un des co-fondateurs d'ARDECOM en 1979. Il sera également l'un des hommes à expérimenter la contraception hormonale jusqu'en 1983-1984, au moment où les difficultés techniques conduisent à l'arrêt de cette expérience. S'il ne participe plus dès lors à aucun groupe ou association en lien avec le féminisme, Michel Pons demeure jusqu'à aujourd'hui attaché à la défense de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Source : entretien avec Michel Pons.

¹ Une évolution similaire vers des démarches psychologiques/psychanalytiques a eu lieu pour certains groupes anglais. Voir John Rowan, *The horned god. Feminism and men as wounding and healing*, Routledge et Kegan Paul, Londres et New-York, 1987. Dans le cas français, il n'existe pas de travaux sur les liens entre groupes d'hommes politisés, groupes thérapeutiques et les groupes d'hommes, ni politisés ni thérapeutiques mais qui sont des lieux de partage des souffrances et des émotions, qui émergent à la fin des années 1980 (sur ces derniers groupes, voir l'ouvrage militant Patrick Guillot, *Quand les hommes parlent...*, Éditions le souffle d'or, Barret-sur-Méouge, 2002). Pourtant, les documents sur les groupes d'hommes des années 1970 et 1980 voient s'exprimer des discours, et parfois des pratiques, qui se retrouvent dans les différents groupes par la suite.

c. L'exclusion des hommes comme norme militante

Parallèlement aux initiatives des hommes, les militantes continuent leurs actions entre femmes. En effet, outre la valeur symbolique que le non mixité représente, les militantes qui maintiennent leur engagement au début des années 1980 sont très souvent issues du courant lutte des classes et ont donc largement questionné la mixité à travers leurs expériences au MLAC ou dans les partis d'extrême gauche, qu'elles ont pour la plupart quittés¹. Ainsi, lorsque certaines militantes acceptent que des hommes participent aux États généraux sur le travail de 1982, des militantes des groupes femmes quittent le comité d'organisation et rappellent l'expérience de la mixité lors de la mobilisation pour la reconduction de la loi Veil : « le rôle des comités unitaires mixtes en 1979, détournant peu à peu par grignotage permanent toutes les aspirations essentielles transcrites dans la plateforme avortement-contraception-sexualité, est présent dans nos mémoires »². Dans ce contexte, la Maison des femmes demeure non mixte et les associations qui se créent inscrivent la non mixité dans leurs statuts. C'est le cas par exemple du Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles (GAMS) fondé en 1982 qui se déclare « non mixte et féministe »³ ou du collectif de pratiques et de réflexions féministes Ruptures, créé en 1984 par Monique Dental, militante depuis les années 1970⁴. Le Planning Familial, qui se déclare « mouvement féministe » en 1982⁵ et qui entend désormais intervenir sur d'autres thèmes que la sexualité et la reproduction (comme les violences faites aux

¹ Voir le témoignage de militantes dans Marie-Claire Boons *et alii*, *op. cit.*

² BNF, Recueil Groupes de femmes, 4-WZ-13312, Tract « À propos des états généraux mixtes sur les travail des femmes et les femmes dans le travail, qui auront lieu au mois d'avril... », signé « des femmes re-belles de la coordination des groupes femmes », non daté (début 1982).

³ CAF, Fonds Luce Sirkis, 8 AF 8, Statuts du GAMS, article 1, 2 octobre 1982.

⁴ Il est impossible d'énumérer la myriade d'associations féministes, à Paris et en province, qui se créent au cours des années 1980. La plupart cependant choisissent la non mixité. On peut ainsi évoquer la création du Collectif féministe contre le viol en 1985 au sein de la Maison des femmes de Paris (voir Josette Trat, *op. cit.*, p. 23), de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) en 1985 et de SOS sexisme en 1988.

⁵ La motion d'orientation générale votée au congrès national de juin 1982 déclare le MFPPF « mouvement féministe », ce qui constitue une première et fait l'objet de débats (Archives du MFPPF, Conseil d'administration (avril 1980-novembre 1983), A 03 02, Compte rendu du conseil d'administration des 20 et 21 novembre 1982). La mention du MFPPF comme mouvement féministe est ensuite inscrite dans l'article 1 des statuts lors du congrès extraordinaire convoqué en décembre 1983 (Archives du MFPPF, Congrès, B 01 11, Compte rendu du congrès extraordinaire, décembre 1983). Sur les débats provoqués par ce changement et sur la situation du MFPPF dans les années 1980 voir Isabelle Friedmann, « Le Planning familial depuis le début des années 1980 », in Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *op. cit.*, p. 33-39.

femmes)¹, est toujours statutairement ouvert aux hommes, mais est très majoritairement féminin durant les années 1980, les instances dirigeantes étant quasi-exclusivement féminines². Signe des temps, le seul homme candidat au bureau en juin 1981, n'obtient pas la majorité des 21 voix pour être élu, contrairement aux 16 candidates, toutes élues³. De son côté, Antoinette Fouque, toujours à la marge du mouvement féministe, fonde en 1989 une nouvelle association exclusivement féminine, l'Alliance des femmes pour la démocratie.

Ainsi, bien que la non mixité assure la continuité avec les luttes des années 1970, le mouvement féministe peine à rassembler. En effet, les effectifs demeurent réduits⁴. À titre d'exemple, la manifestation du 3 décembre 1986 pour la défense du remboursement de l'avortement par la sécurité sociale, obtenu en 1982, à la suite d'une proposition de loi des députés du Front national pour le déremboursement, ne réunit que 2.000 personnes, dont « beaucoup d'anciennes (et d'anciens !) »⁵. En 1990, la manifestation du 8 mars, journée internationale des femmes, réunit à peine plus de 1.000 femmes⁶. De même, l'éclatement des luttes rend difficile une forte visibilité du mouvement qui reste à la marge médiatique, politique, notamment après la disparition du Ministère des droits de la femme en 1986⁷, et qui doit faire face à un contexte de *backlash*⁸. Enfin, le mouvement reste traversé par des

¹ Sur les transformations au sein du MFPF à partir des années 1980, voir MFPF, *op. cit.*, 2006, p. 165-262.

² En 1981, le conseil d'administration compte 11% d'hommes (5 sur 45 membres ; Archives du MFPF, Conseil d'administration, D 06 03, Liste des membres du conseil d'administration, 1981). Il est exclusivement féminin au début des années 1990 (Archives du MFPF, Conseil d'administration, D 06 03, Liste des membres du conseil d'administration, 1993-1994 et 1994-1995). Seuls quatre hommes sont membres du bureau national au cours de la décennie : Alain Bony (juin 1978 – juin 1981), Jean-Pierre Dio (juin 1983 – juin 1985), Louis Bardou (juin 1986 – ?) et Pierre Dutey (juin 1986 – ?) (Archives du MFPF).

³ Archives du MFPF, Conseil d'administration (avril 1980-novembre 1983), A 03 02, Compte rendu du conseil d'administration des 27 et 28 juin 1981. Il n'obtient que 14 voix. Si rien ne permet de savoir les raisons pour lesquelles il est désapprouvé par le vote militant, il nous semble tout de même significatif qu'il n'ait pas été élu.

⁴ Les effectifs militants demeurent extrêmement réduits : les 25 et 26 juin 1983, une réunion nationale pour débattre du projet de loi anti-sexiste qui se tient à Lyon réunit 116 militantes (*Paris féministes*, n°9, 1-15 septembre 1983). Le 27 novembre 1983, un meeting du Collectif féministe contre le sexisme à la Mutualité à Paris rassemble environ 600 femmes (*Paris féministes*, n°15, décembre 1983). En octobre 1984, *Paris féministes* ne compte que 130 abonnements (*Paris féministes*, n°24, octobre 1984).

⁵ *Paris féministe*, n°36/37, décembre 1986.

⁶ *Paris féministe*, n°98, 15-31 mars 1990.

⁷ Après la victoire de la droite aux élections législatives, le nouveau gouvernement formé supprime le Ministère des droits de la femme et ne nomme personne pour prendre en charge spécifiquement les droits des femmes. Suite aux protestations des féministes et du personnel de l'administration des droits des femmes, une déléguée à la condition féminine est finalement nommée. Dès lors, si aucun gouvernement ne confiera les droits des femmes à un ministère, les mouvements féministes contribuent au maintien des « instances étatiques chargées des femmes » lors des années 1980 et 1990 (Anne Revillard, *op. cit.*, p. 194-202).

⁸ Susan Faludi, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, Des femmes, Paris, 1993 [1991].

tensions qui mettent à mal toute tentative de coordination. Ainsi, la gestion de la Maison des femmes de Paris fait l'objet d'affrontements entre militantes dès 1984¹. Dans ce contexte, la Maison des femmes connaît des difficultés financières et voit ses effectifs encore diminuer, tout comme son journal, *Paris féministe*². En 1988, la MDF n'a plus de permanente, est contrainte de réduire ses heures d'ouverture au public et aux associations et doit faire face à « moins de groupes, moins de femmes, moins de ventes [du journal] »³.

Des militantes tentent alors de créer une association pour coordonner les initiatives féministes. L'association Elles sont pour, dont la création est décidée à la suite d'un colloque organisé en 1989 pour les quarante ans de la publication du *Deuxième sexe*⁴, dépose ainsi ses statuts à la Préfecture le 16 mai 1990. L'assemblée constitutive du 9 juin 1990 réunit une cinquantaine de femmes et élit un conseil d'administration de quinze femmes, pour la plupart militantes depuis les années 1970⁵. Initié par des militantes formées à la non mixité, le groupe se dote de statuts le définissant comme un « lieu de coordination non mixte des associations, groupes, collectifs et individus du mouvement des femmes »⁶. Une fois encore la non mixité s'impose comme une évidence et ne semble pas débattue. D'ailleurs, c'est une atteinte à la norme de non mixité qui suscite une vive polémique au sein de l'association et ralentit son activité. En effet, Anne Zelensky, qui fait partie des fondatrices, est une des rares militantes qui remet en question la mixité dès les années 1980. Ainsi, toujours présidente du centre d'accueil pour femmes battues Flora Tristan, fondé en 1978, elle crée en 1986 l'association SOS hommes et violences en privé, pour prendre en charge les hommes auteurs de violences conjugales et un centre d'accueil est ouvert à Paris en 1988. En parallèle, elle anime à partir de 1989 Ailes et îles, groupe

¹ Des tensions au sujet de la répartition du travail et des conflits politiques entre hétérosexuelles et homosexuelles apparaissent en 1984 (*Paris féministes*, n°17, 15-30 janvier 1984 ; n°18, 1-15 février 1984 ; n°19, mars-avril 1984). Les rapports de pouvoir au sein de la Maison des femmes sont dénoncés en 1986 (*Paris féministe*, n°29, juillet 1986) et l'équipe dirigeante démissionne collectivement en 1988 (*Paris féministe*, n°67, juillet 1988).

² En janvier 1985 *Paris féministes* devient *Paris féministe* et la numérotation repart du n°1.

³ *Paris féministe*, n°70, 1-15 octobre 1988.

⁴ Le nom choisi fait ainsi référence à une phrase de Simone de Beauvoir : « quand on me demande comment je juge *Le Deuxième sexe* aujourd'hui, je n'hésite pas à répondre : je suis pour » (Simone de Beauvoir, *La force des choses*, Gallimard, Paris, 1963, p. 267). Les actes du colloque sont publiés en 1990 (Elles sont pour, *Simone de Beauvoir : de la mémoire au projet*, 1990).

⁵ CAF, Fonds Florence Montreynaud, 4 AF 17, Lettre aux adhérentes du 17 juin 1990. Parmi les membres du conseil d'administration figurent Simone Iff, Liliane Kandel, Claudie Lesselier, Florence Montreynaud, Maya Surduts et Anne Zelensky, toutes militantes depuis les années 1970.

⁶ CAF, Fonds Florence Montreynaud, 4 AF 14, Statuts de Elles sont pour, article 1. La date de dépôt à la Préfecture est précisée dans une lettre adressée aux adhérentes du 22 mai 1990 (CAF, Fonds Florence Montreynaud, 4 AF 17, Lettre aux adhérentes du 22 mai 1990).

mixte de réflexions sur la pornographie qui réunit une dizaine de personnes¹. C'est donc après ces expériences de collaboration avec des hommes qu'elle milite au sein de Elles sont pour. Son positionnement sur la participation des hommes va pourtant déclencher un vif conflit dans le groupe. Le conseil d'administration du 9 janvier 1991, quelques mois après la création de l'association, est ainsi le théâtre d'affrontements sur le thème de la mixité. Le compte rendu rapporte qu'« il est fait remarquer, à partir du résumé de l'intervention de Anne [Zelensky] le 7 novembre que le féminisme concerne aussi les hommes. Ceci donne lieu à une très vive discussion au cours de laquelle Catherine [Quentier], Caroline [Kurstenaar], Josie [Céret] et Anne-Marie [Granger] protestent contre la création et le fonctionnement de l'association 'SOS hommes et violence en privé' – création à laquelle Anne [Zelensky] a participé. La raison essentielle de cette protestation est le 'discours de symétrie' qui en résulte, faisant oublier que dans la plupart des cas, ce sont les femmes les victimes ! »². Anne Zelensky défend alors l'importance de la prise en charge des hommes violents mais la majorité des militantes réaffirment la nécessité de l'entre femmes, à l'image de l'une d'elles qui souligne « que la non mixité est encore nécessaire dans les associations féministes, car les femmes ont pour longtemps encore besoin de construire une théorie sans être dérangées et bloquées par le pouvoir masculin »³. Anne Zelensky, « choquée [...] par la violence de la réunion de janvier »⁴ se désengage alors peu à peu de l'association, suivie de nombreuses autres militantes⁵. Finalement, Elles sont pour disparaît peu à peu, et le compte rendu de l'assemblée générale de juin 1993 fait état d'une faible participation, d'une baisse des adhésions et de problèmes financiers⁶. Dans le même temps, un large rassemblement non mixte d'associations féminines⁷ et féministes a été opéré au sein de la Coordination française pour le lobby européen des

¹ Anne Zelensky, *op. cit.*, 2005, p. 232-233.

² CAF, Fonds Florence Montreynaud, 4 AF 17, Compte rendu du conseil d'administration du 9 janvier 1991.

³ *Ibid.*

⁴ CAF, Fonds Florence Montreynaud, 4 AF 17, Lettre d'Anne Zelensky, 10 mars 1991.

⁵ Elle quitte officiellement le conseil d'administration en juin 1992 (CAF, Fonds Florence Montreynaud, 4 AF 17, Lettre aux adhérentes du 3 septembre 1992).

⁶ *Bulletin d'informations, de liaisons et d'échanges du réseau femmes Ruptures*, n°103, 15-30 novembre 1993. Selon Anne-Marie Pavillard, militante à l'association, la *Lettre aux adhérentes* a été envoyée jusqu'en avril 1995 (Anne-Marie Pavillard, « Elles sont pour », communication au colloque « Faire et écrire l'histoire : féminisme et lutte des classes, de 1970 à nos jours », 25 septembre 2010).

⁷ Pour comprendre l'évolution d'associations féminines traditionnelles vers l'espace de la cause des femmes, voir Laure Bereni, *op. cit.*, 2007(a), p. 158-168.

femmes (CLEF) en 1991¹.

Le non renouvellement des militantes féministes durant les années 1980 conduit ainsi à faire de l'exclusion des hommes une norme, le plus souvent implicite, de structuration du mouvement toujours à l'œuvre au tournant des années 1980 et 1990. Même lorsque quelques jeunes femmes s'engagent, le choix de la non mixité paraît évident. Ce fut le cas en 1985 avec la création des Nanas beurs, groupe de jeunes femmes issues de l'immigration nord-africaine qui entend articuler revendications contre le racisme et le sexisme². De même, la création des Marie-pas-claire, petit groupe parisien fondé en 1991³, marque l'émergence d'une nouvelle génération militante mais s'inscrit dans la continuité des mobilisations passées. Les militantes font ainsi le choix de la non mixité et développent un discours qui reprend la rhétorique à l'œuvre dans les années 1970 : « c'est un groupe non mixte, parce que nous voulons définir nos buts et diriger nos luttes nous-mêmes, comme des grandes... et parce que c'est le pied ! » affirment-elles ainsi dans leur bulletin⁴. Cependant, un premier décalage avec la génération des militantes des années 1970 s'opère. Ainsi, en 1995, les militantes des Marie-pas-claire déclarent entretenir des rapports difficiles avec leurs aînées et soulignent qu'« on n'est pas du tout les mêmes que dans les années 70, c'est-à-dire femmes-femmes, repliées sur elles-mêmes... » et qu'elles sont opposées à la non mixité de la Maison des femmes de Paris⁵.

¹ Les deux initiatives de Elles sont pour et de la CLEF sont cependant différentes en ce qu'elles visent des objectifs distincts. Elles sont pour veut coordonner les initiatives féministes tandis que la CLEF intervient auprès du gouvernement français et des instances européennes pour exercer un rôle de lobby.

² Voir notamment Corinne Mélis, « Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et Voix de Femmes. Des associations au carrefour des droits des femmes et d'une redéfinition de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, 19(1), 2003, p. 81-100.

³ L'association revendique 40 adhérentes de la région parisienne en 1993 (*Marie-pas-claire*, n°2, mars 1993), 50 en 1995 (Les Marie-pas-claire, « Nouvelle génération, nouvelles féministes ? », *Cahiers du CEDREF*, n°4-5, 1995, p. 149-170, p. 156).

⁴ *Marie-pas-claire*, n°3, décembre 1993. Le bulletin de l'association, à parution irrégulière, publie 14 numéros entre mars 1992 et l'été 1999. En 1993, le bulletin n°2 est tiré à 1.000 exemplaires ; 450 sont vendus (*Bulletin d'informations, de liaisons et d'échanges du réseau femmes Ruptures*, n°89, 1-15 mars 1993). Le groupe publie également un livre regroupant des articles de la revue (*Marie-pas-claire, Hystériques et... fières de l'être !, Parole de lesbiennes !*, Paris, 1997).

⁵ Les Marie-pas-claire, *op. cit.*, 1995, p. 152.

d. L'émergence d'une mixité symbolique

En effet, le début des années 1990 marque en réalité l'émergence d'une nouvelle attitude d'une partie du mouvement féministe quant à la participation des hommes. On l'a vu, Anne Zelensky interroge la non mixité dès les années 1980, mais elle demeure à la marge du mouvement. En revanche, la défense du droit à l'avortement, qui réapparaît avec force suite à la multiplication des actions contre les centres qui pratiquent des interruptions volontaires au cours de l'année 1990¹, introduit, une nouvelle fois, la mixité au sein du mouvement féministe. En effet, en réaction à ces « commandos », des militantes du MFPP et de Elles sont pour, et plus généralement du courant lutte des classes, fondent en 1990 la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC) qui réunit des représentant-e-s du monde associatif mais aussi des syndicats et des partis politiques et fait le choix de la mixité². Si peu d'éléments nous permettent de comprendre ce choix³, il est cependant possible d'émettre plusieurs hypothèses. D'une part, il est probable que cette mixité soit l'héritière de celle de la lutte pour la libéralisation de l'avortement dans les années 1970, les militantes qui créent la CADAC ayant été formées au féminisme à cette occasion. La CADAC peut ainsi être considérée comme la réactualisation du MLAC, mobilisant à la fois les réseaux féministes et les réseaux politiques et syndicaux de la gauche et de l'extrême gauche pour la défense de l'avortement libre. Ainsi, le parcours de Maya Surduts, à l'origine de la création de la CADAC, incarne ce double ancrage féministe et révolutionnaire. Elle est d'abord une militante d'extrême gauche, dont le premier engagement remonte au soutien du FLN (Front de libération nationale), en France, au moment de la guerre d'Algérie. Après des séjours en Suisse et aux États-Unis, où elle a également milité, puis huit ans à Cuba, elle milite dans le groupe trotskiste Révolution, à son arrivée en France en 1971. Engagée dans le MLAC en 1973, où elle découvre le féminisme⁴, elle garde dès lors un double ancrage militant, féministe et d'extrême gauche, contrairement à de nombreuses féministes qui se

¹ Des associations anti-avortement comme SOS tout-petits ou La trêve de Dieu organisent à plusieurs reprises des actions où les militant-e-s s'enchaînent dans des locaux hospitaliers pratiquant des avortements afin d'empêcher toute IVG. En janvier 1993, une loi est votée créant le délit d'« entrave à l'avortement ».

² Voir Josette Trat, *op. cit.*, p. 23.

³ Peu de documents rendent compte des conditions de création de la CADAC et faire la sociogenèse de la CADAC nécessiterait une enquête en soi.

⁴ Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 405-406.

sont détournées des organisations politiques à partir de la fin des années 1970. En 1990, elle est ainsi militante à la LCR et à Elles sont pour. En outre, la faiblesse tant numérique que politique du mouvement féministe a certainement guidé cette décision, les organisations politiques et syndicales offrant la visibilité politique et médiatique, ainsi que les ressources organisationnelles, nécessaires à la mobilisation.

Cette démarche stratégique des féministes semble d'ailleurs se diffuser au début des années 1990 à l'intérieur de la nébuleuse féministe. Monique Dental élargit ainsi l'action du collectif non mixte Ruptures en y accolant, en 1990, le réseau féministe Ruptures, mixte¹. La création de ce réseau mixte en parallèle du collectif non mixte est symptomatique de la période charnière que représente le début des années 1990. En effet, la co-existence des deux structures, qui dans les faits semblent pourtant se confondre², prend un sens bien plus symbolique que pratique : le collectif assure l'attachement à la non mixité des années 1970 dont les militantes sont issues, en même temps que le réseau marque l'ouverture stratégique aux hommes dans l'objectif d'élargir la base militante. Cette même tension entre mixité et non mixité est également visible dans le cas des mobilisations paritaires qui émergent à partir de 1992. En effet, le mouvement s'appuie sur une base militante exclusivement féminine des associations féministes issues de la deuxième vague et des associations féminines traditionnelles, mais cette non mixité comporte en même temps le risque de délégitimer la revendication même de parité. Ainsi, la plupart des associations qui se constituent est non mixte, mais met en même temps en avant la mobilisation des hommes en faveur de leur cause³. Le Réseau femmes pour la parité, issu de la Maison des femmes de Paris en janvier 1993, est exclusivement féminin – comme son nom le laisse entendre – mais prend soin de faire signer son « Manifeste des

¹ Voir le site Internet du collectif et du réseau (<http://www.reseau-feministe-ruptures.ras.eu.org/>, consulté le 12 mai 2008), ainsi que sa page sur le site Internet de la Maison des femmes (<http://maisondesfemmes.free.fr/assoces/coll.rupture.htm>, consulté le 12 mai 2008).

² Il est en effet difficile de différencier le collectif du réseau : les deux structures sont confondues dans l'appellation utilisée (« collectif et réseau féministe Ruptures »), c'est le réseau qui diffuse la lettre-agenda bimensuelle comme le bulletin mensuel et les actions sont menées par le « collectif et réseau féministe Ruptures ». Enfin, le site Internet mentionne bien 2 adhésions différentes pour 2008 (au collectif – 144€ – et au réseau – 50€ –) mais ne propose que le bulletin d'adhésion au réseau.

³ Les réseaux Elles aussi, Femmes pour la parité et Demain la parité, créés uniquement dans le cadre des mobilisations paritaires, sont non mixtes, comme l'Assemblée des femmes qui s'engage dans la lutte. Seuls l'association Parité et Choisir sont mixtes. Sur les associations qui s'engagent pour la parité, voir Laure Bereni, *op. cit.*, 2007(a), particulièrement le chapitre 4, p. 171-254.

577 pour une démocratie paritaire » par 289 femmes et 288 hommes¹. La majorité des femmes signataires peut être d'ailleurs interprétée comme un clin d'œil indiquant la forte prégnance de l'esprit des années 1970. Ce double positionnement aboutit finalement à la constitution du réseau Femmes et hommes pour la parité qui « affirme haut et fort la mixité de ses soutiens, notamment à travers son appellation, Femmes et hommes »² lors de sa constitution en novembre 1998³. De même, la manifestation du 25 novembre 1995 pour la défense des droits des femmes, à l'appel de la CADAC, réunit 40.000 personnes⁴ et conduit à la création d'un collectif mixte, le Collectif national pour les droits des femmes (CNDF), le 24 janvier 1996⁵. S'appuyant sur les mêmes réseaux militants, le CNDF se fonde ainsi de manière similaire à la CADAC : regroupant des associations féministes, des partis politiques et des syndicats sur une thématique plus large, les droits des femmes, la mixité s'impose.

Ainsi, la première moitié des années 1990 voit se dessiner un champ féministe plus éclaté encore, le principe d'exclusion des hommes ne garantissant plus l'unité⁶. Cependant, il s'agit bien du « principe » de non mixité qui est atteint, et non la non mixité elle-même, les hommes étant dans les faits (quasi) absents. Les militantes des Marie-pas-claire soulignent d'ailleurs qu'« il est nécessaire de rappeler avant tout que quasiment aucun homme n'envisage de militer dans un groupe féministe »⁷. En effet, si les hommes peuvent manifester leur soutien dans la rue, comme lors de la manifestation du 25 novembre 1995, ils sont rares à s'engager dans les associations féministes. Le MFPPF et Choisir demeurent extrêmement féminisés tandis que le réseau Ruptures ne parvient pas à mobiliser des hommes. Les partis politiques et les syndicats mandatent quasi uniquement des femmes, souvent issues des commissions femmes, très souvent exclusivement féminines,

¹ « Manifeste des 577 pour une démocratie paritaire », *Le Monde*, 10 novembre 1993. 577 correspond au nombre de député-e-s à l'Assemblée Nationale.

² Laure Bereni, *op. cit.*, 2007(a), p. 425.

³ Le choix de la mixité se comprend également à l'aune du contexte du mouvement paritaire : constituée dans le but de peser dans le débat parlementaire, les militantes sont confrontées à la nécessité de mobiliser le plus largement possible. De même, en 1998, la parité intéresse dorénavant des organisations mixtes, comme le Parti socialiste. *Ibid.*

⁴ Il y aurait eu « 2/3 de femmes, 1/3 d'hommes » (*Bulletin d'informations, de liaisons et d'échanges du réseau femmes Ruptures*, n°230, janvier 2002).

⁵ Sur la création du CNDF, voir Josette Trat, *op. cit.*, p. 25-27.

⁶ En outre, les militantes se divisent, parfois violemment, avec l'émergence de débats autour de la prostitution ou du voile.

⁷ *Marie-pas-claire*, n°8, mars 1996.

statutairement ou non, pour les représenter à la CADAC ou au CNDF¹. De même, les mobilisations paritaires sont également désertées par les hommes, quasi-absents des réseaux et associations². Ainsi, pour Femmes et hommes pour la parité « la ‘mixité’ du réseau, qui fait écho à la revendication de parité et donne une assise symboliquement bien plus large à la mobilisation, est un pur affichage »³. Pour autant, les féministes ne soulignent pas cette absence des hommes. Cette nouvelle mixité qui naît au début des années 1990 revêt ainsi une dimension bien plus symbolique et stratégique que pratique. En revanche, la fin de la décennie est marquée par l’émergence d’une « mixité militante »⁴ portée par une nouvelle génération de militant-e-s.

2. Mobiliser les hommes pour renouveler le féminisme (1996-2010)

a. Militer avec les hommes

Parfois désignée comme « troisième vague »⁵ des mouvements féministes en France, l’émergence d’une nouvelle génération militante sur la scène féministe à partir de la deuxième moitié des années 1990 s’est effectuée par le biais de la création d’associations. Facilitée par un contexte de « sexualisation de la politique » et de « politisation de la sexualité »⁶, ce renouveau, bien que relatif en termes d’effectifs militants, est le fait de jeunes militant-e-s, généralement diplômé-e-s du supérieur et est caractérisé par la mixité des groupes qui se constituent⁷.

¹ Par exemple, la réunion unitaire organisée après la manifestation du 25 novembre 1995 regroupe 25 femmes et 2 hommes (*Paris féministe*, n°148, 1-15 janvier 1996). En outre les deux hommes, représentant la LCR et le réseau Voltaire, pour la promotion de la liberté et de la laïcité, ne semblent pas particulièrement engagés par la suite.

² Lors de son enquête par questionnaire auprès de 122 militantes (soit entre un tiers et la moitié des effectifs totaux estimés) de la parité entre 1992-1999, Laure Bereni a reçu 119 réponses de femmes et 3 réponses d’hommes (Laure Bereni, *op. cit.*, 2007(a), p. 175).

³ *Ibid.*, p. 425.

⁴ Gabrielle Schütz, *op. cit.*, p. 65-67. La mixité militante définit ainsi les associations féministes mixtes qui mettent en avant la mixité du groupe en même temps qu’elle développe un discours sur les stéréotypes masculins.

⁵ Marc Bessin et Elsa Dorlin, *op. cit.*, p. 12.

⁶ Éric Fassin, *op. cit.*, 2009, p. 18.

⁷ *Ibid.* Voir également Gabrielle Schütz, *op. cit.* et Liane Henneron, « Être jeune féministe aujourd’hui : les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain », *L’Homme et la société*, 158, 2005, p. 93-109.

Ainsi, cette transformation à l'œuvre s'exprime pour la première fois au sein de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris avec la création en 1995 d'une association étudiante féministe, les Sciences potiches se rebellent (SPSR)¹. Ce groupe est le résultat de l'autonomisation d'une commission femmes créée par des militantes de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France). En 1995, certaines militantes décident en effet de se regrouper en non mixité pour discuter les questions d'égalité hommes/femmes et les droits des femmes. Le choix de la non mixité suscite alors de vives réactions, rappelant l'hostilité vécue vingt ans plus tôt à Vincennes. Selon les militantes, « avant même que la réunion n'ait eu lieu, le mot d'ordre provoque un tollé général dans le hall de Sciences po où il est affiché. Moqueries, sourires narquois, surprise ». Des étudiants de l'UNEF se montrent également vivement opposés à cette réunion : « certains ne comprennent pas l'enjeu et nous prient d'arrêter ces réunions 'tricot', jugées d'arrière garde. La 'commission femmes' se transforme en 'commission ragnagna', les insultes sexistes fusent »². De même, d'après un militant rencontré, les camarades de l'UNEF proposent, en réaction, une « commission bite »³. Pourtant une quinzaine de femmes se présentent à la première réunion, décident d'investir la scène féministe et, dans ces conditions, de fonder une association autonome. Cependant, au moment de la constitution des SPSR, des militants de l'UNEF, « sincèrement inquiets » des attaques anti-avortement, demandent à participer à l'association. Après de longs débats, les militantes acceptent les hommes, mais se réservent le droit de se réunir parfois en non mixité. Cette décision marque alors une rupture majeure pour le mouvement féministe. SPSR demeure cependant marginale, ne dépassant pas le cadre de l'IEP et devant faire face, par définition, à une grande instabilité de l'engagement, les membres devant être inscrits à Sciences po. En revanche, la création de Mix-cité Paris, en 1997⁴, est bien plus significative de l'évolution que connaît le mouvement féministe à la fin des années 1990⁵. Créée par un groupe initialement constitué de sept femmes et deux

¹ Les statuts sont officiellement déposés à la Préfecture de Paris le 26 février 1996 (Archives personnelles, Déclaration à la Préfecture de l'association SPSR, 26 février 1996).

² Archives personnelles, « La création des SPSR », texte interne signé par deux fondatrices des SPSR, non daté.

³ Entretien avec Fabien, militant aux SPSR.

⁴ L'idée de l'association naît durant l'été 1997 et les statuts sont déposés au mois d'octobre (Bilan 1997-1998. L'ensemble des bilans et des comptes rendus d'assemblée générale de l'association parisienne sont disponibles sur Internet, <http://www.mix-cite.org/archive/index.php3>, consulté le 20 janvier 2011). Dans la mesure où des groupes Mix-cité seront créés par la suite dans différentes villes de France, nous spécifierons à chaque fois à quel groupe nous faisons référence.

⁵ Sur Mix-cité, voir notamment Liane Henneron, *op. cit.*, 2002, p. 42-94.

hommes, Yannick Audoir et Thomas Lancelot (voir Encadré 9), l'association place la mixité au centre de son projet, comme le nom choisi en témoigne. En outre, grâce à la volonté affichée « d'intervenir dans le champ médiatique »¹, doublée de l'intérêt que représentent la mixité et la jeunesse des militant-e-s pour les médias², le groupe bénéficie rapidement d'une médiatisation bien plus grande que la majorité des associations féministes existantes³. Ceci positionne alors Mix-cité Paris vers le centre du mouvement féministe⁴, l'association regroupant plusieurs dizaines de militant-e-s et s'étendant sur le territoire national⁵.

Cette jeune génération qui renouvelle les modalités de l'engagement féministe, notamment par la mixité, n'est cependant pas en rupture avec les militantes de la génération des années 1970. Ainsi, Mix-cité Paris, qui s'inscrit dans la continuité des luttes féministes passées, participe au CNDF ou à la CADAC et la mobilisation contre la présence de mannequins vivants dans les vitrines des Galeries Lafayette en avril 1999 est menée conjointement par Mix-cité Paris et Florence Montreynaud, militante depuis les années 1970, et est soutenue par le CNDF, la CADAC ou la LDF. La mixité est cependant diversement accueillie par les militantes qui sont engagées depuis les années 1970. Outre le CNDF ou la CADAC déjà mixtes, certaines emboîtent le pas à la jeune génération et ouvrent leurs associations aux hommes. On peut citer le cas de Florence Montreynaud qui crée tour à tour les Chiennes de Garde, la Meute et le réseau Encore féministes⁶, toutes les

¹ Bilan 1997-1998. Fait significatif, les bilans annuels de l'association font à chaque fois apparaître une rubrique « Mix-cité et les médias ».

² En 1999-2000, l'association fait l'objet de sept articles dans la presse nationale ou militante. Les titres des articles font allusion à la présence masculine pour quatre d'entre eux, les trois autres titrant sur le renouveau du féminisme (Voir Bilan 1999-2000). Plus généralement, la presse porte une attention particulière aux hommes impliqués dans les associations féministes à partir de la fin des années 1990 (Gabrielle Schütz, *op. cit.*, p. 79-81).

³ La première année, les militant-e-s font l'objet de trois articles dans la presse nationale et participent à deux émissions de télévision sur des chaînes nationales. L'année suivante, la mobilisation que lance Mix-cité contre la présence de mannequins vivants dans les vitrines des Galeries Lafayette assure au groupe une importante présence dans les médias nationaux (et même quelques médias étrangers) écrits et audiovisuels. Bilans 1997-1998 et 1998-1999.

⁴ Par exemple, lorsque Catherine Génisson remet au Premier Ministre un rapport sur les inégalités professionnelles le 2 septembre 1999, le quotidien national *Le Monde* contacte uniquement le CNDF et Mix-cité pour connaître les réactions des militantes féministes face aux mesures proposées (*Le Monde*, 3 septembre 1999).

⁵ Des groupes locaux de Mix-cité sont progressivement créés dans plusieurs villes comme Marseille, Toulouse, Orléans, Rennes, Nantes ou Lille.

⁶ Suite aux attaques sexistes dont Dominique Voynet fait l'objet lors du Salon de l'agriculture en 1999, Florence Montreynaud fonde Les chiennes de garde (les statuts sont déposés le 30 septembre 1999) pour réagir aux propos sexistes dans la sphère publique. Après avoir perdu la présidence des Chiennes de garde, Florence Montreynaud fonde en 2000 La meute, association uniquement dédiée à la lutte contre le sexisme

trois étant mixtes. En revanche, beaucoup des militantes demeurent attachées à l'entre femmes. Aussi, lorsque Mix-cité Paris mandate un homme pour la commémoration du dépôt de la gerbe à la femme du Soldat inconnu, les militantes des années 1970 refusent sa participation¹.

Malgré quelques réticences, la mixité n'en demeure pas moins instaurée dans le paysage féministe aux débuts des années 2000, d'autant que le regain du mouvement attire de nouveau quelques militants politiques. Ainsi, outre les différentes associations Mix-cité qui apparaissent dans plusieurs villes², un groupe tel que le Collectif contre le publisexisme (CCP), fondé à l'automne 2001 par des militant-e-s de la mouvance libertaire et anti-fasciste (comme No Pasaran ou le SCALP, Section carrément anti Le Pen), est d'emblée ouvert aux hommes³. De même, le mouvement Ni putes ni soumises (NPNS), qui se donne pour objectif de dénoncer les atteintes à la liberté des femmes dans les quartiers populaires, émerge au sein de SOS Racisme puis de la Fédération nationale des maisons des potes (FDNMP)⁴, présidée alors par Fadela Amara, qui devient la première présidente de NPNS. Lorsque le collectif se fonde, le 8 mars 2003, à la suite de la Marche des femmes contre les ghettos et pour l'égalité, initiée après l'assassinat d'une jeune fille de 17 ans, brûlée vive par son ancien petit ami qui ne supportait pas qu'elle l'ait quitté, la mixité est alors une évidence non discutée. L'association appelle à un combat « mené par l'ensemble des femmes [...] et aussi des hommes »⁵ d'autant plus aisément qu'elle s'inscrit dans une

dans la publicité. Enfin, le réseau Encore féministes regroupe les signataires de la pétition lancée par la militante le 8 mars 2001 pour souligner les raisons d'être féministes en 2001. Depuis, Florence Montreynaud est redevenue présidente des Chiennes de garde et les actions des deux associations et du réseau se confondent. Sur la création des Chiennes de garde, voir Anaïs Feuillet, *Internet et l'émergence d'un militantisme personnalisé : le cas des Chiennes de garde*, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Université Paris 5, 2002, p. 17-24.

¹ Marie-Aude Bales et Thomas Lancelot-Viannais, « Un héritage sans testament », *Femmes Info*, n°91/92, automne 2000 et Liane Henneron, *op. cit.*, 2002, p. 59-60. La cérémonie devait symboliquement réunir trois militantes des années 1970 et trois militantes de la nouvelle génération.

² Des groupes Mix-cité se créent à Toulouse, Marseille, Orléans, Rennes, Nantes, Lyon et Lille. Liés entre eux par une « Charte inter Mix-cité » et une rencontre annuelle, les groupes sont cependant relativement autonomes les uns et des autres.

³ Liane Henneron, *op. cit.*, 2002, p. 33.

⁴ La FDNMP est elle-même liée à SOS racisme, d'où aurait émergé le collectif NPNS dès les années 1990 (voir Élise Lemerrier, « L'association 'Ni putes, ni soumises' : une inflation politico-médiatique démythifiée par le terrain », *L'année du Maghreb*, 2005-2006, p. 499-508). Signe de cette proximité entre NPNS et le mouvement SOS racisme, NPNS reprend en 2003 le célèbre slogan « Touche pas à mon pote », inscrit dans la paume d'une main, de SOS racisme : l'autocollant édité déclare alors « Touche pas à ma pote », au centre d'une main rose (BNF, Recueil Journée internationale des femmes, 4-WZ-13314, Autocollant « Touche pas à ma pote »).

⁵ Fadela Amara, *Ni putes, ni soumises*, La Découverte, Paris, 2003, p. 122. La marche est officiellement lancée par 6 femmes et 2 hommes (*ibid.*, p. 101).

continuité conflictuelle avec les mouvements des années 1970¹. Plus récemment, la constitution en 2009 du collectif mixte Osez le féminisme ! (OLF) par des jeunes militant-e-s politiques et syndicaux-ales, qui prend en charge un journal en ligne, participe du même processus².

Enfin, les Panthères roses, créées en juin 2003³ et qui occupent une position singulière entre champ militant féministe et champ militant gay et lesbien, font le choix du militantisme en mixité. Ce choix est d'autant plus significatif que depuis le FHAR et la prise de pouvoir des hommes à partir de 1971, les mobilisations homosexuelles étaient quasi-uniquement non mixtes, entre d'un côté des associations gay et de l'autre des groupes lesbiens⁴.

ENCADRÉ 9

Thomas Lancelot (1970-)

Né à Paris, l'enfance de Thomas Lancelot se passe entre la région bordelaise, la région parisienne et le Tarn, où il effectue toute sa scolarité secondaire. Venant à Paris pour poursuivre des études de philosophie et de droit, il découvre le militantisme politique à partir de 25 ans et s'engage alors dans de nombreuses associations de gauche.

En mai 1997, il rencontre Clémentine Autain par l'intermédiaire de sociabilités militantes et découvre le monde féministe militant. Tous les deux constatent alors le manque de structure militante pour la jeune génération et lance le pari de créer une association. En septembre 1997, la première réunion de Mix-cité Paris a lieu et

¹ En janvier 2002, Fadela Amara organise des États généraux des femmes des quartiers. En mars 2002, l'appel qui suit pour dénoncer la situation des femmes dans les quartiers populaires est intitulé « ni putes ni soumises ». Alors que la question du féminisme n'était pas évoquée dans cet appel, le mouvement naissant reprend rapidement à son compte l'appellation féministe, comme le désigne le choix de la date du 8 mars pour terminer la marche de 2003. Pourtant, la relation avec le reste du mouvement féministe est avant tout caractérisée par la conflictualité : NPNS reprochent aux féministes d'avoir « oublié les femmes des milieux populaires » (Fadela Amara, *op. cit.*, p. 122) tandis que certaines féministes accusent NPNS de stigmatiser les jeunes hommes des banlieues (Voir par exemple Nacira Guénif-Souilamas et Éric Macé, *op. cit.*).

² <http://www.osezlefeminisme.fr> (consulté le 29 septembre 2010). Le collectif organise ainsi une soirée-débat, « les jeunes s'engagent pour l'égalité femmes-hommes », le 2 octobre 2009, en préparation à la manifestation nationale de défense des droits des femmes le 17 octobre 2009, avec le soutien des groupes jeunes de la CGT, du PS, du PCF, des Verts ou du NPA.

³ Le groupe fait ses premières apparitions publiques en décembre 2002 lors des manifestations contre la guerre en Irak. Cependant, les statuts sont déposés le 16 juin 2003 à Paris.

⁴ Ainsi, des groupes lesbiens sont accueillis à la Maison des femmes de Paris durant les années 1980, comme le MIEL (Mouvement d'information et d'expression sur les lesbiennes), Epidémythe (collectif de lesbiennes féministes) ou le CLRA (Collectif lesbien de recherche et d'action). En 1996, plusieurs associations se regroupent autour de la Coordination nationale lesbienne. Sur l'histoire des mouvements lesbiens et du lesbianisme politique depuis les années 1970, voir Michèle Larrouy, *op. cit.*, p. 67-81.

Clémentine Autain et Thomas Lancelot sont élu-e-s co-président-e-s de l'association. À partir de là, son investissement à Mix-cité est intense : réunions, rédaction de textes et de tracts, manifestations, interventions publiques... En 2000, il quitte la co-présidence, conformément aux statuts, mais demeure investi dans l'association et est membre du conseil d'administration. Porte-parole de Mix-cité Paris entre 2002 et 2004, Thomas Lancelot est aujourd'hui toujours impliqué dans la vie de l'association même si l'intensité de son engagement a diminué. Il poursuit alors son engagement, selon ses mots, « dans l'éducation de ses enfants ».

Source : Entretien avec Thomas Lancelot.

b. Une mixité variablement attractive pour les hommes

La multiplication de lieux d'engagements féministes ouverts aux hommes à partir de la fin des années 1990 ne signifie pas pour autant que les hommes s'y investissent massivement. L'implication des hommes est en réalité très inégale entre les groupes et semble fortement dépendante de trois critères : l'existence ou non d'un discours sur la mixité, la mise en avant ou non du poids des modèles normatifs pour les hommes et les thématiques principales de mobilisation¹.

Ainsi, les associations qui concentrent leurs revendications et leurs actions sur la traduction dans les faits de l'égalité obtenue dans le droit, tout en ne développant pas, ou faiblement, de discours sur l'importance de la mixité des luttes et sur les stéréotypes imposés aux hommes comptent une très grande majorité de femmes parmi ses effectifs. Nous avons vu que les associations de défense des droits des femmes telles que le CNDF, la CADAC ou le réseau Ruptures, qui se sont statutairement ouverts aux hommes, ne sont pas parvenues à les mobiliser, tout comme Choisir ou le MFPF, mixtes depuis les années 1970. Ces groupes ou collectifs qui mobilisent majoritairement un registre discursif et des cadres politiques hérités des années 1970 ne font alors pas de la présence des hommes un enjeu majeur. Ainsi, Maya Surduts, présidente du CNDF, explique qu'« une majorité d'hommes ne considère pas la lutte des femmes comme une priorité »².

Au contraire, lorsqu'une association entreprend de lutter pour les droits des femmes

¹ Cette distinction reprend en partie et affine celle développée par Gabrielle Schütz (*op. cit.*, p. 65-67).

² *L'Express*, 7 mars 2002.

mais aussi de dénoncer les carcans que représentent la féminité et la masculinité, tout en insistant sur la richesse qu'apporterait la mixité, les hommes sont plus nombreux à s'engager. La centralité de la lutte contre les stéréotypes et les représentations apparaît alors comme bien plus attractive pour les hommes dans la mesure où elle tend à mettre en parallèle domination des femmes et domination des hommes et parce qu'elle permet aux hommes de ne pas se confronter au rapport de pouvoir concret entre hommes et femmes¹. En effet, alors que travailler sur les inégalités matérielles dont sont victimes les femmes implique souvent une remise en question pour les hommes de leurs propres pratiques (comme par exemple lorsqu'il s'agit d'interroger la répartition sexuée des tâches domestiques et familiales), la dénonciation de propos sexistes dans la sphère publique ou des stéréotypes dans la publicité désignent des coupables précis permettant aux militants de ne pas s'inscrire parmi les dominants. Cette situation se retrouve principalement au sein de l'association Mix-cité Paris². En effet, le choix du nom, sans équivoque, s'accompagne d'un discours militant en faveur de la mixité organisé autour de quatre thématiques principales. D'abord, pour l'association, le féminisme, qui implique un changement des rapports hommes/femmes, ne peut vaincre sans les hommes : « il est des évidences qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler : les transformations des rapports de sexes impliquent les deux sexes »³ soulignent alors les militant-e-s. En outre, la volonté de militer entre femmes et hommes est revendiquée comme une stratégie permettant de rompre avec l'image anti-hommes héritée des mobilisations des années 1970. La mixité « fonctionne comme une 'stratégie de communication', même si la formule est pour le moins détestable et contestable. La mixité incarne un changement de look. Elle permet de désamorcer les nombreux stéréotypes sur les féministes dont la doxa retient, non pas les victoires comme la libéralisation de l'avortement, mais une image caricaturale 'd'hystériques haineuses envers les hommes'. En somme, pour certaines, la mixité est un gage de ne pas être 'anti-

¹ Mix-cité combat également pour les droits des femmes. Elle se donne cependant pour objectif principal « d'agir pour que la culture, l'éducation, les mentalités évoluent vers l'égalité » (« Féministes aujourd'hui », Texte de présentation de l'association, 2001, <http://www.mix-cite.org/presentation/index.php3>, consulté le 6 avril 2006).

² Faute de sources, il nous est difficile de généraliser cette analyse à l'ensemble des Mix-cité. Ainsi, bien que le choix de créer un groupe Mix-cité témoigne sans équivoque d'une volonté de militantisme mixte, les spécificités des paysages féministes militants dans chaque ville agissent probablement sur le degré de mise en avant de la mixité.

³ Clémentine Autain et Thomas Lancelot, *op. cit.*

mecs' »¹. En outre, « la mixité doit contribuer à enrichir le débat, à mieux comprendre les résistances qui subsistent et à mieux les combattre »². Enfin, l'association développe largement un discours, proche des groupes d'hommes des années 1970 et du début des années 1980, soulignant que les hommes sont eux aussi victimes de la domination masculine, puisqu'ils « sont directement touchés par les rôles imposés, les modèles de virilité »³ en subissant le « diktat de la virilité obligée »⁴.

Faisant de la mixité un enjeu de renouvellement du féminisme⁵ et des militants le symbole d'un changement possible, le groupe accorde une importance particulière à la présence d'hommes⁶. Ainsi, suite à la participation d'une femme et d'un homme de l'association à une émission de télévision, « les membres de Mix-cité ont été particulièrement satisfaits de la visibilité de la mixité par la présence d'un homme féministe »⁷. Pour les militant-e-s, cette visibilité est importante politiquement et symboliquement mais également pratiquement, puisque « suite à l'émission, plusieurs nouveaux militants hommes ont rejoint l'association »⁸. En outre, face à une baisse des adhésions masculines, Mix-cité Paris met en place un groupe de travail chargé « d'étudier les moyens de sensibiliser les hommes au féminisme »⁹. Incités à participer au groupe, les hommes sont alors plus nombreux à s'engager à Mix-cité Paris que dans les autres associations qui tout en leur étant ouvertes ne cherchent pas particulièrement à les mobiliser. Ils demeurent cependant minoritaires parmi les adhérent-e-s, représentant aux alentours d'un sixième¹⁰, et parmi les membres du conseil d'administration et du collège,

¹ *Ibid.*

² « Féministes aujourd'hui », *op. cit.*

³ *Bulletin Mix-cité*, n°1, été 1999.

⁴ Lancelot-Viannais Thomas, « Le sexisme fait mâle », *Femmes Info*, n°91/92, automne 2000. On remarque ici la grande proximité langagière entre le « carcan de la virilité obligatoire » des années 1970 et le « diktat de la virilité obligée ».

⁵ « Notre parti pris de la mixité incarne un néo-féminisme », Clémentine Autain et Thomas Lancelot, *op. cit.*

⁶ Gabrielle Schütz souligne que lors de son enquête de terrain les militantes ont plusieurs fois exprimé leur volonté de recruter davantage d'hommes (*op. cit.*, p. 93).

⁷ Bilan 1998-1999.

⁸ *Ibid.* Si le travail de ce groupe semble avoir été finalement limité, sa mise en place n'en est pas moins révélatrice des dynamiques à l'œuvre au sein de l'association.

⁹ Bilan 2003-2004.

¹⁰ L'association ne dispose pas de fichiers adhérents à jour. Elle déclare cependant régulièrement un tiers d'hommes parmi les adhérent-e-s. Pourtant, Gabrielle Schütz a dénombré en 2001 un sixième d'adhérents (*op. cit.*, p. 91-92). Pour les militants rencontrés, la proportion varie entre 10% et un tiers.

étant en moyenne environ un quart des membres élus¹. Enfin, la part des hommes dans les groupes de Mix-cité Toulouse et Rennes est sensiblement identique².

De même, une association comme les Panthères roses, bien qu'elle ne développe pas explicitement de discours sur la mixité, a su attirer de nombreux hommes³. Cette mobilisation importante des hommes peut alors se comprendre par la centralité des discours sur le refus des assignations identitaires de genre ou de sexualité, sous l'influence du développement des théories *queer*. Ainsi, l'association ne recourt pas aux catégories d'hommes et de femmes mais, par renversement du stigmat, à celles de pédés et de gouines⁴. Dans ce contexte, les militant-e-s ne sont renvoyé-e-s qu'à leur sexualité dominée, indépendamment de leur genre⁵ : « nous avons en commun d'être des 'rebelles sexuelles', des individuEs à la sexualité pas comme il faut »⁶ soulignent-ils/elles. Ce positionnement résolument déconstructionniste qui considère également la domination subie par les homosexuels et par les homosexuelles, doublé d'un choix de lutte désignant des ennemis précis, extérieurs aux militant-e-s, à savoir les « hétéropenseurs, hétérocenseurs, hétéroopresseurs et autres hétéroprosélytes »⁷, favorise alors l'engagement masculin sans qu'un discours stratégique sur la mixité ait besoin d'être développé. C'est également le cas du Collectif contre le publisexisme qui par son choix d'action limité au sexisme dans la publicité, comme dans son discours sur la déconstruction des stéréotypes féminins et masculins, a attiré de nombreux hommes⁸.

¹ Entre 1997 et 2009, les proportions parmi les élu-e-s du collège (restreint) et du conseil d'administration (plus large) varient fortement. Sur la décennie, les hommes ont occupé 23,8% des sièges du collège et 19,3% des sièges du conseil d'administration. De plus, Gabrielle Schütz a observé une proportion entre un tiers et un sixième d'hommes présents aux réunions (*op. cit.*, p. 91) et Lianne Henneron mentionne un quart de militants impliqués (*op. cit.*, 2002, p. 48).

² Les chiffres transmis par les associations indiquent un cinquième d'hommes parmi les adhérent-e-s et un quart d'hommes au collège de Mix-cité Rennes entre 2002 et 2010 et un quart d'hommes au bureau de Mix-cité Toulouse entre 2003 et 2011 (voir annexe 4).

³ Nous ne disposons pas de chiffres pour l'association ; cependant lors des manifestations et lors de la réunion à laquelle j'ai assisté, les hommes représentent entre un tiers et la moitié des effectifs.

⁴ Les Panthères roses, « Ni hommes, ni femmes. Gouines et pédés, féministes radicales », *Alternative Libertaire*, 15 mai 2005.

⁵ Il ne s'agit pas ici de réassigner les militant-e-s aux catégories d'hommes et de femmes mais simplement de souligner que le discours de l'association invisibilise en partie l'appartenance sociale objective des militant-e-s à l'une ou l'autre des catégories.

⁶ Les Panthères roses, *op. cit.*

⁷ <http://www.pantheresroses.org/Les-pantheres-roses-sont-des.html> (consulté le 10 avril 2006), Tract « Les panthères roses sont des pédégouines », 1^{er} décembre 2002.

⁸ Selon l'association, « les cinq premières années, il y avait à peu près autant de militants que de militantes », mais depuis trois ans, « le collectif est 'de fait' non mixte » bien que toujours mixte dans ses statuts. Cependant, ces informations concernent le noyau militant. Ainsi, pour les actions organisées par le collectif,

Enfin, entre d'un côté des associations de défense des droits des femmes quasi-exclusivement féminines et de l'autre des groupes attractifs pour les hommes qui agissent davantage sur les stéréotypes féminins et masculins, certaines associations, qui mobilisent quelques hommes, occupent une position intermédiaire. Certaines d'entre elles développent un discours valorisant la mixité sans pour autant travailler sur le poids des modèles de virilité et en élargissant son spectre d'action au-delà des simples représentations. Les Sciences potiches se rebellent, par exemple, cherchent à mobiliser les hommes¹ mais se donnent pour objectif « de sensibiliser les personnes à la condition des femmes en France et dans le monde, de défendre les droits des femmes, de réfléchir aux moyens de promouvoir une réelle égalité entre les femmes et les hommes et de lutter contre toutes les formes de sexisme »². En outre, si les militantes reconnaissent que « de la même façon que l'on impose un modèle, des normes, des rôles, aux femmes, on en impose aux hommes »³, cette question demeure traitée de manière marginale au sein de l'association. Dans un contexte où le groupe met en avant la mixité mais où les thématiques concernent principalement les droits des femmes, les militants demeurent largement minoritaires, même si les « sympathisants sont nombreux »⁴. Pour d'autres associations, telles que Les Chiennes de garde, La meute ou NPNS, la mixité fait l'objet de peu de discours, si ce n'est pour souligner la rupture avec les années 1970 dans le cas de NPNS⁵, et la participation des hommes ne semble pas particulièrement recherchée. En outre, si les thématiques comme les publicités sexistes, les propos publics misogynes ou la dénonciation du supposé virilisme des jeunes hommes des quartiers populaires permettent aux hommes de se mettre à distance du sexisme, la marginalité du discours critique sur les

les femmes et les hommes y sont participant-e-s, « à égalité » (mail personnel de l'association, reçu le 13 octobre 2009).

¹ « On fait tout notre possible pour attirer les garçons » explique par exemple une militante (*Le Monde*, 11 décembre 2002).

² Archives personnelles, Statuts des SPSR, Article 2.

³ *Actuel*, n°102, 13 janvier 2003.

⁴ *Le Monde*, 11 décembre 2002. Dans l'article, la militante interviewée mentionne un homme parmi les dix membres actifs. Selon l'association, les hommes étaient un tiers des adhérent-e-s la première année (Archives personnelles, « La création des SPSR », texte interne signé par deux fondatrices des SPSR, non daté).

⁵ De manière symbolique, le siège national de NPNS inauguré en 2006 a été baptisé Maison de la Mixité. Il importe ainsi pour le mouvement de rompre avec l'idée d'un féminisme anti-hommes : NPNS mène une « lutte pour un nouveau féminisme opposé à l'affrontement des genres » (<http://www.niputesnisoumises.com/la-campagne-laicite-egalite-mixite>, consulté le 12 octobre 2007, Texte de la campagne « Laïcité-égalité-mixité », 2004). La mixité (théorique) du mouvement est également importante en termes stratégiques car il revendique la mixité dans l'ensemble de la vie sociale comme un des principaux vecteurs d'égalité entre les hommes et les femmes. Le même constat s'applique aux Insoumis-es, groupe fondé par des membres de NPNS suite à l'entrée de Fadela Amara au gouvernement en 2007.

modèles imposés aux femmes comme aux hommes conduit à un faible engagement des hommes. Aux Chiennes de garde par exemple, le conseil d'administration de 2007 est composé de neuf femmes et d'un homme, et seuls 20 des 220 adhérent-e-s pour l'année 2009 étaient des hommes, tandis que deux ou trois hommes font partie du noyau de la vingtaine de militant-e-s¹. Si certains hommes sont particulièrement investis, comme Mathieu Arbogast (voir Encadré 10), ancien vice-président de l'association, les femmes demeurent donc largement majoritaires. Le même constat semble pouvoir être également établi pour OLF².

Les contextes organisationnels contribuent alors fortement à déterminer la participation des hommes. Les groupes qui accordent une grande importance à la mixité et/ou qui, par leurs actions et leurs positionnements politiques, permettent aux militants d'identifier un système d'oppression éloigné d'eux et/ou au contraire qui les oppresse sont ainsi plus attractifs pour les hommes, au contraire d'associations qui restent centrées sur les droits des femmes et la dénonciation des multiples formes des inégalités entre femmes et hommes.

ENCADRÉ 10

Matthieu Arbogast (1974-)

Matthieu Arbogast naît à Niort où il poursuit toute sa scolarité jusqu'au Baccalauréat. Il commence des études supérieures à l'Institut d'études politiques de Paris où il découvre le militantisme.

D'abord adhérent dans une association culturelle de Sciences po, il se politise lors d'une grève des étudiant-e-s en 1995 et entre à l'UNEF. Lorsque des filles du syndicat étudiant mettent en place une commission femmes, il est tout de suite solidaire. Il est également de ceux qui souhaitent participer à l'association des Sciences potiches se rebellent en cours de création. Dès le début, il est très impliqué dans la vie de

¹ Informations transmises par l'association. Le premier conseil d'administration, en 1999, était composé de 6 femmes et 2 hommes (Anaïs Feuillet, *op. cit.*, p. 22). Mais dès l'année suivante il est entièrement féminin (*ibid.* p. 94-95) et très peu d'hommes sont investis dans le groupe au début des années 2000 (*ibid.*, p. 33-34).

² Nous avons peu d'informations sur le groupe. Cependant, les hommes semblent bien très minoritaires dans une association qui se place clairement sur le terrain des droits des femmes et de l'expérience des femmes, comme en témoigne le lancement d'un site de partage des expériences du sexisme (<http://viedemeuf.blogspot.com/>, consulté le 27 novembre 2010). Ainsi, le Bilan de l'assemblée générale de l'association, le 23 octobre 2010, indique ainsi que 8 femmes sont désignées « référentes » de groupes de travail (<http://www.osezlefeminisme.fr/article/compte-rendu-de-lassemblee-generale-dosez-le-feminisme>, consulté le 25 février 2011).

l'association, participant aux réunions et rédigeant des textes. Il s'engage particulièrement dans le combat pour la parité et il participe parallèlement aux luttes paritaires.

Après son diplôme de Sciences po, il continue à militer aux SPSR mais découvre également le forum des Chiennes de garde auquel il participe très régulièrement. Progressivement, il passe donc d'une association féministe à une autre : il adhère aux Chiennes de garde en 2002, devient un militant largement investi dans la vie de l'association et occupe la fonction de vice-président de 2003 à 2005. Il s'implique également dans le Collectif national pour les droits des femmes au sein duquel il participe à la rédaction d'une proposition de loi-cadre contre les violences faites aux femmes de 2004 à 2006. Représentant associatif féministe au comité d'orientation de l'Institut Émilie du Châtelet depuis 2007 et toujours membre des Chiennes de garde, son investissement militant est cependant moins intense aujourd'hui.

Source : Entretien avec Matthieu Arbogast, 9 novembre 2008.

c. La gestion de la mixité

La coprésence des hommes et des femmes dans des associations féministes depuis le milieu des années 1990 est diversement gérée. Pour les groupes délaissés par les hommes, la gestion de la mixité est facilitée d'une part par le rapport de force numérique en faveur des femmes, d'autre part par la forte identification de ces groupes à leur leader. C'est ainsi le cas de Ruptures, créé et dirigé par Monique Dental, de la CADAC, fondée et menée par Suzy Rojzman, du CNDF, fondé et toujours dirigé par Maya Surduts, et des Chiennes de garde ou de La meute, avec Florence Montreynaud pour présidente-fondatrice. Cette forte concentration du pouvoir, comme à Choisir depuis les années 1970, constitue alors un frein important à l'exercice de la domination masculine, d'autant que les militantes, qui ont pour la plupart débuté leur engagement dans les années 1970, y sont particulièrement attentives. Dans une moindre mesure, la forte identification de l'association NPNS à sa présidente-fondatrice Fadela Amara garantit également le contrôle politique du mouvement aux femmes. Dans le cas de NPNS, le faible engagement des hommes résulte également de la proximité de l'association avec la Fédération nationale des maisons des potes, faisant de NPNS une sorte de section féminine de la Fédération. En revanche, pour la plupart des organisations composées de militant-e-s engagé-e-s à partir

des années 1990, la gestion de la mixité se révèle différente, notamment du fait que les hommes y sont plus nombreux que dans les autres associations.

En effet, pour une partie de la nouvelle génération militante, la mixité constituerait une nouvelle étape du féminisme, rendue possible par la (relative) diminution des inégalités entre femmes et hommes, par la généralisation de la mixité dans les différentes sphères sociales et par la légitimité que les femmes ont acquise dans la sphère publique grâce aux mobilisations des années 1970¹ : « les femmes ont montré qu'elles pouvaient lutter elles-mêmes contre les discriminations. Elles ont su s'arroger une prise de parole publique, qui leur était jusque là refusée dans les mouvements mixtes, même progressistes. La domination masculine ayant été ébranlée, il nous est aujourd'hui possible de réfléchir ensemble, hommes et femmes » affirme par exemple Mix-cité Paris². S'inscrivant dans la continuité des luttes des années 1970, les conduisant par exemple à considérer comme légitime la persistance de lieux de militantisme non mixtes, ces associations posent *a priori* la mixité comme une coopération égalitaire entre hommes et femmes. Ainsi, elles n'instaurent aucune restriction statutaire quant à la participation des hommes, notamment au niveau des instances dirigeantes.

Bien que l'absence dans les statuts d'une répartition sexuée des pouvoirs au sein de l'organisation soit également la règle pour les autres groupes mixtes, la plus grande présence des hommes se révèle cependant parfois génératrice de tensions et a entraîné des ajustements. Aux Sciences potiches se rebellent, l'absence de règles, qui a conduit un homme à la présidence de l'association en 2000, s'est soldée par un conflit sexué au sein de l'association. En effet, le groupe, opposé à une vision hiérarchique du militantisme, avait décidé que les fonctions obligatoires à déclarer à la Préfecture pour toute association loi 1901 (président-e, secrétaire et trésorier-ère) seraient attribuées par tirage au sort. Or en 2000, c'est un homme qui a été désigné président, fonction qui, bien que sans valeur dans les codes et le mode de fonctionnement de l'association, lui attribuait un pouvoir symbolique, notamment à l'extérieur du groupe. Cette situation, doublée d'un conflit politique entre cet homme et les militantes, a alors conduit les SPSR à transformer leurs statuts pour réserver les fonctions du bureau aux femmes.

À Mix-cité Paris, qui comme nous l'avons vu précédemment attache une grande

¹ Sur la prégnance du discours de la « seconde étape » du féminisme chez les militant-e-s, voir Gabrielle Schütz, *op. cit.*, p. 54-56.

² « Féministes aujourd'hui », *op. cit.*

importance à la mixité, la situation est quelque peu différente. Ainsi, les militant-e-s avaient pensé à spécifier une répartition sexuée des fonctions, mais davantage dans le but de mettre en avant la mixité que dans la perspective de limiter le pouvoir des hommes. Initialement donc, les statuts prévoyaient une présidence partagée par une femme et un homme, tandis que les postes de trésoriers et secrétaires étaient indifféremment attribués à des femmes ou des hommes. Or en 1999, l'élection du bureau aboutit à une répartition fortement sexuée du travail militant qui interroge les militantes : « nous n'avions pas envisagé une mixité obligatoire au sein des postes, à part la co-présidence. Or, comme plus de filles se sont présentées que de garçons, les voix en faveur des filles se sont dispersées. De plus, chacun-e s'était présenté-e sur les postes qu'il-elle souhaitait occuper et le hasard (!) faisait que les garçons n'avaient pas postulé pour le poste de trésorier... Résultat des courses : deux secrétaires garçons et deux trésorières ! »¹. Le résultat de l'élection apparaît d'autant plus contestable pour les militantes qu'il entraîne une surreprésentation des hommes par rapport à leur part parmi les adhérent-e-s : « 3 garçons sur 6 élu-es dans une association à plus de 70% féminine laisse perplexe »² souligne alors le compte rendu de l'assemblée générale. Les statuts sont donc modifiés et le bureau devient un collège obligatoirement composé de trois femmes et deux hommes, « d'une part pour répondre à notre souci de mixité, et d'autre part pour correspondre à peu près à la proportion d'adhérent-es hommes/femmes de l'association »³. Pour autant, cette nouvelle division est remise en cause dès l'assemblée générale de 2002 qui vote de nouveaux statuts : dès lors, le collège, composé de cinq membres, doit obligatoirement comporter au moins une femme et un homme, tandis que la présidence est réservée à une femme⁴. En 2004, la relative crise de l'engagement⁵ que connaît Mix-cité Paris oblige l'association à changer une nouvelle fois de statuts. Le collège est alors « composé de quatre personnes au minimum et de huit personnes au maximum, dont au moins une personne de chaque sexe »⁶. Mais pour l'association, l'enjeu est alors déplacé car il semble que ce soit d'abord les hommes qui se

¹ Bilan 1999-2000.

² *Ibid.*

³ Bilan 2000-2001.

⁴ Compte rendu de l'assemblée générale, 2002.

⁵ À partir de 2004, les bilans de l'association évoquent chaque année des « difficultés persistantes à mobiliser régulièrement un nombre important de militant-e-s » (Bilan 2006-2007).

⁶ Bilan 2004-2005.

désengagent : au collège et au conseil d'administration, leur nombre ne cesse de baisser¹, et l'association élit même en 2007 un collège contraire à ses statuts puisqu'il est exclusivement féminin².

Les exemples des Sciences potiches se rebellent et de Mix-cité Paris soulignent alors les limites de la mixité initialement théorisée³. Le poids des hiérarchies de genre dans l'ensemble des sphères sociales ne s'est en effet pas arrêté aux portes du militantisme féministe et les associations ont dû réagir pour tenter de concilier mixité et contrôle politique des groupes par les femmes. En outre, la mixité se révèle également problématique pour les associations dans la répartition du travail militant. Ainsi, des travaux ont déjà montré que la tendance des hommes à prendre davantage la parole et à s'accaparer le savoir demeure vivace dans les groupes féministes mixtes⁴. De même, le militantisme entre femmes et hommes tend à évacuer les moments de discussion sur les expériences personnelles au profit de discussions plus politiques, alors même que ces associations reprennent à leur compte le slogan des années 1970 « le privé est politique »⁵. Le militantisme féministe entre femmes et hommes implique par conséquent un travail permanent de réajustement afin d'éviter, au maximum, la reproduction des rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Il paraît cependant difficile, malgré des garanties statutaires et la vigilance des militantes, d'y échapper totalement.

d. Des militantismes non mixtes

Ces différentes difficultés de fonctionnement égalitaire entre femmes et hommes conduisent alors des femmes, mais aussi des hommes, à militer en non mixité. L'entre femmes perdure ainsi dans les associations qui ont été créées à partir des années 1980,

¹ Entre 2002 et 2009, il n'y a jamais plus d'un homme qui siège au collège, tandis qu'un à deux sièges seulement sont occupés par un homme au conseil d'administration, soumis pourtant à aucune contrainte statutaire pour sa répartition sexuée. On constate même un effondrement depuis 2007 : aucun homme n'est membre du collège et seul Thomas Lancelot, co-fondateur de l'association, siège au conseil d'administration.

² Bilan 2007-2008. Il en sera de même en 2008 et en 2009 (Bilans 2008-2009 et 2009-2010). Voir l'évolution de la part des hommes au Collège de Mix-cité entre 1997 et 2009 en annexe 4.

³ Nous savons également, par le biais d'une discussion informelle avec une militante, que l'association Mix-cité Rennes a également modifié ses statuts pour réserver la présidence à une femme.

⁴ Voir Liane Henneron, *op. cit.*, 2002, p. 103, Gabrielle Schütz, *op. cit.*, p. 158-162, et Judith Taylor, *op. cit.*, p. 73-74.

⁵ Liane Henneron, *op. cit.*, 2002, p. 69.

mais aussi dans des petits groupes plus récents de la nébuleuse féministe¹, dans des coordinations féminines et féministes comme la CLEF ou la Marche mondiale des femmes (MMF)² ou à l'occasion d'actions spécifiques, comme une marche de nuit³ ou la mise en place d'espaces réservés aux femmes dans le cadre de manifestations mixtes⁴. La non mixité peut également être pratiquée ponctuellement par les groupes mixtes⁵. Dans tous les cas, la non mixité féminine est le résultat d'une démarche politique, héritée des années 1970, d'autonomisation des femmes et de libération de leur parole. À l'opposé, les moments ou lieux entre hommes sont pensés comme des moyens privilégiés de déconstruction collective du rôle dominant.

Ce retour de groupes d'hommes à partir d'une réflexion féministe émerge au sein des milieux libertaires et anarchistes à la fin des années 1990⁶. Ces hommes, souvent confrontés à des féministes dans leurs cercles militants, privilégient alors la forme de groupes anti-patriarcaux réservés aux hommes. Cependant, les groupes sont souvent instables et l'engagement de ces hommes se manifeste principalement par le biais de l'organisation de rencontres anti-patriarcales entre hommes. La première d'entre elles, à notre connaissance, se déroule en septembre 2003 à Neuvy (Allier) et prend la forme d'un

¹ Il est impossible, et sans grand intérêt, d'évoquer ici tous les groupes qui se sont constitués à Paris et partout en France.

² Réunissant des associations féministes du monde entier, la MMF vise à articuler critique féministe et critique anticapitaliste au sein de l'altermondialisme. Voir à ce sujet Elsa Galérand, « Contradictions de sexe et de classe. La Marche mondiale des femmes de 2000 », in Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *op. cit.*, p. 225-241.

³ Ce fut par exemple le cas le 14 juin 2008 à Paris. Pour ce type de manifestation la non mixité recouvre un fort pouvoir symbolique et politique de réappropriation de l'espace public par les femmes.

⁴ On peut citer l'exemple du Point G lors du contre-sommet d'Annemasse en 2003, camp féministe non mixte, pour réfléchir aux liens entre féminisme et altermondialisme (Ariane Jossin et Lilian Mathieu, « Féminisme et altermondialisme. Le cas du Point G au contre-sommet d'Annemasse », communication au colloque « Les féministes de la deuxième vague », Angers, 20-22 mai 2010).

⁵ Par exemple, en avril 2003, à l'occasion du Furieux festival féministe à Rennes, piloté par Mix-cité Rennes, plusieurs sessions sont non mixtes.

⁶ Ainsi, Léo Vidal évoque furtivement l'existence de groupes hommes (sans en préciser le nombre) en 1997 (Léo Vidal, « Anarchisme, féminisme et la transformation du personnel », in Corinne Monnet et Léo Vidal (dir.), *Au-delà du personnel. Pour une transformation politique du personnel*, Atelier de création libertaire, Lyon, 1997, p. 113-125). Un enquêteur évoque également la tentative de constitution d'un groupe d'hommes à Rennes en 1999 mais dont nous n'avons pas trouvé de traces. En outre, deux militants publient un article en 2000, s'inscrivant dans la lignée des groupes des années 1970, pour faire émerger une critique masculine du patriarcat parmi les anarchistes et les libertaires en France (Laurent Laloy et Martin Zumpfe, « Lutttes anti-patriarcales... Et les hommes dans tout ça ? », *L'écho des sans voix*, n°2, été 2000). Il faut également noter, à la frontière entre militantisme et recherche, la constitution du Réseau européen pro-féministe (EuroPRO-Fem) en 1998 pour « déconstruire le masculin comme genre dominant, hégémonique et prévalent » (*Bulletin EuroPRO-Fem*, n°1, janvier 1998), qui s'inscrit dans une filiation directe avec les groupes d'hommes des années 1970 et 1980 (BMD, DOS 301.41 HOM, Tract « Des hommes, ensemble contre le sexisme », 1999). L'association ne mobilise cependant que très peu d'hommes et ne semble pas active au-delà de 1999.

« week-end de réflexion anti-patriarcale non mixte hommes »¹. Il se donne pour objectif d'engager une réflexion sur « la déconstruction par les hommes de leur rôle d'homme et d'opresseur »². Le tract annonçant la rencontre souligne l'émergence de cette réflexion « au sein des mouvances anti-capitalistes et anti-autoritaires francophones » par l'organisation les mois précédents de plusieurs réunions de discussions entre hommes sur ces thématiques³. La non mixité hommes est alors conçue comme « un outil parmi d'autres pour tenter de déconstruire le rôle masculin imposé »⁴. La rencontre, le temps d'un week-end, réunit une vingtaine d'hommes autour de « moments très formels de discussions parlées »⁵. Si le formalisme des débats est critiqué, les participants ne remettent cependant pas en cause l'initiative et renouvellent donc l'expérience du 25 au 30 mars 2005, à Dijon, dans l'espace autogéré des Tanneries. La rencontre, qui ne réunit cette fois qu'au plus dix hommes, donne lieu à huit discussions autour de thèmes divers tels que la pornographie, les désirs, les rapports de domination ou les possibilités d'actions collectives en tant qu'hommes⁶ ainsi qu'à des ateliers ludiques de découverte du corps. En parallèle, en 2004, quelques hommes proposent de créer un groupe non mixte pro-féministe à Toulouse⁷, groupe qui semble se réunir régulièrement pendant deux ans⁸. Enfin, un petit groupe « qui

¹ Archives personnelles, « Appel pour un week-end de réflexion anti-patriarcale non mixte hommes début septembre 2003 », Neuvy (Allier), 2003. Cette émergence s'inscrit dans la continuité d'initiatives existantes au Québec. La tradition internationaliste des milieux anarchistes et libertaires, doublée de l'usage de la même langue, rend ainsi fort probable l'existence de liens entre les initiatives québécoises et françaises. Voir le texte d'appel en annexe 10.

² *Ibid.*

³ *Ibid.* Il est fait référence à « diverses discussions en non mixité mecs » depuis deux ans, à une soirée sur la masculinité, « avec discussions, bouffes, interventions théâtrales et une petite boum », en mars 2003, à l'espace autogéré des Tanneries à Dijon, une autre dans un squat de Grenoble en mai 2003. Ces premières rencontres donnent lieu à la constitution d'une liste de diffusion par mails : d'abord appelée « boys don't cry », elle est rebaptisée « prostates-discussion ».

⁴ *Ibid.*

⁵ Archives personnelles, « Appel pour un week-end de réflexions anti-patriarcales entre ICMs (Individus de construction masculine) du 25 au 30 mars 2005 », Dijon, février 2005. Le tract évoque ainsi un bref bilan du week-end de 2003. En revanche, nous ne disposons d'aucun compte rendu de ces journées. Seul un texte reprenant la discussion sur le thème de la pornographie a pu être retrouvé.

⁶ Archives personnelles, Comptes rendus des discussions des rencontres anti-patriarcales du 25 au 30 mars 2005, Dijon.

⁷ Archives personnelles, « Appel à la création d'un groupe homme-pro-féministe », Toulouse, 2004. Le terme pro-féministe est importé d'Amérique du Nord à la fin des années 1990, notamment par des universitaires. Il est proposé pour marquer l'implication des hommes tout en respectant l'autonomie des femmes. Certains hommes lancent le réseau européen des hommes pro-féministes en 1997, mais celui-ci ne sera jamais réellement opérationnel. Nous reviendrons plus longuement sur cette notion dans le chapitre 6, 1.b.

⁸ Il diffuse ainsi un tract en 2004 encourageant des hommes à venir rejoindre le groupe pour l'année 2004-2005, et en septembre 2005, il diffuse un nouveau tract appelant à une réunion mensuelle entre décembre 2005 et juin 2006 (Archives personnelles).

n'est pas ouvert » existe depuis 2009 à Grenoble et a organisé une soirée non mixte hommes le 12 mars 2010, à laquelle une trentaine d'hommes a participé, autour de la question « Comment les hommes peuvent-ils lutter eux aussi contre le sexisme ? »¹. Là encore, la forme privilégiée demeure le partage d'expériences et l'expression de sentiments. Ainsi, malgré l'expression de divergences (notamment sur le bien fondé de la non mixité), les organisateurs rendent compte d'une « belle ambiance, de confiance » dans le cadre des petits groupes mis en place². Les initiatives sont ainsi diverses, mais restent éparées, éphémères et marginales³ dans les milieux libertaires et anarchistes, traversés, comme le reste de la société, par des rapports de pouvoirs entre hommes et femmes, y compris au sein des groupes luttant contre le patriarcat⁴.

D'autre part, ce travail collectif entre hommes est traversé par des tensions. En effet, comme pour les groupes de la fin des années 1970 et du début des années 1980, certains considèrent, ou tendent à considérer, les hommes comme des victimes du patriarcat au même titre que les femmes, tandis que d'autres refusent cette posture⁵. Ainsi, les organisateurs du groupe de Toulouse précisent leur démarche dans le troisième appel à participation qu'ils diffusent : « notre posture n'est pas celle d'une libération des hommes vis-à-vis de carcans, de rôles, de souffrances masculines etc., mais bien, à différents niveaux (psychiques, relationnels etc.), de remettre en cause notre exercice quotidien du pouvoir de genre »⁶. Cette précision apportée, qui n'apparaît pas dans les deux premiers textes du groupe, laisse alors entendre que la question a pu diviser les participants au collectif. Cependant, cette nouvelle posture est elle aussi problématique à l'intérieur des groupes, adoptant un point de vue « psychique » et « relationnel », amenant les hommes à

¹ <http://grenoble.indymedia.org/2010-03-03-Comment-les-hommes-peuvent-ils> (consulté le 20 septembre 2010), Tract « Comment les hommes peuvent-ils lutter eux aussi contre le sexisme ? », Grenoble, mars 2010. Voir affiche en annexe 11.

² Archives personnelles, Compte rendu de la rencontre « Comment les hommes peuvent-ils lutter eux aussi contre le sexisme ? », Grenoble, 12 mars 2010.

³ Un enquête évoque un autre week-end de rencontres en février 2005, mais qui n'aurait pas fait l'objet de comptes rendus (entretien avec Florian, militant anti-patriarcal).

⁴ Sur le sexisme à l'œuvre dans le milieu anarchiste, voir Francis Dupuis-Déri, « L'anarchisme face au féminisme. Une comparaison France-Québec », in Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *op. cit.*, p. 187-204. Sur l'exemple du Collectif anti-patriarcat créé en 2003, voir Hélène Duriez, « Des féministes chez les libertaires. Remue-ménage dans le foyer anarchiste », in Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *op. cit.*, p. 167-186.

⁵ On peut remarquer que le même type de conflit a émergé dans le cadre de groupes non mixtes hommes en Grande-Bretagne (Amanda Goldrick-Jones, *op. cit.*, 2002(b), p. 157-166).

⁶ Archives personnelles, « Appel à la participation à un groupe d'hommes pro-féministe », Toulouse, 2005.

faire « l'impasse sur leur propre action oppressive »¹. Ainsi, bien que l'objectif affiché soit de « faire disparaître la différenciation sociale »² entre hommes et femmes, les hommes participant à ces rencontres tendent, selon certains hommes présents, à « exclure de leur analyse le vécu opprimé des femmes »³ et à interroger davantage leurs ressentis et leurs positionnements politiques que leurs pratiques. Dans ce sens, Éric, qui participe aux rencontres de 2003, rapporte que « parler de ses propres malheurs, ça marchait vachement mieux »⁴ que d'évoquer leur sexisme. Lors des rencontres de Dijon en 2005, les comptes rendus des discussions laissent également apparaître la marginalité des questionnements sur les modes d'exercices de la domination masculine. L'expression des sentiments, comme la culpabilité, les désirs ou la frustration, est alors centrale, et la sexualité constitue le thème le plus abordé. En outre, la relation avec le féminisme (en particulier l'approche matérialiste et radicale développée par des femmes du milieu anarchiste et libertaire) génère des tensions. Le choix même d'un thème de discussion, « possibilité ou non d'une critique des féministes/féminismes », révèle l'incertitude d'un positionnement pour certains qui en ont « marre de (se) culpabiliser »⁵ et qui rejettent une soumission aux luttes féministes. Cette discussion aboutit alors, significativement, à un débat autour du thème « culpabilité/plaisirs, responsabilité/libération » où les hommes présents évoquent la culpabilité qui naît de leur prise de conscience des rapports de pouvoir entre femmes et hommes.

Cette centralité de l'expression de sentiments semble alors un frein important à la stabilisation, voire à l'émergence⁶, des collectifs déjà forts marginaux. D'une part, l'orientation des discussions éloigne une partie des participants pour qui la « nécessité de prendre acte de [leur] statut social, de ne pas le nier et d'agir en conséquence »⁷ devrait

¹ Léo Thiers-Vidal, *op. cit.*, 2002, p. 75.

² Archives personnelles, « Appel pour un week-end de réflexions anti-patriarcales entre ICMs (Individus de construction masculine) du 25 au 30 mars 2005 », Dijon, février 2005.

³ Léo Thiers-Vidal, *op. cit.*, 2002, p. 75.

⁴ Entretien avec Éric, militant anti-patriarcal.

⁵ Archives personnelles, Comptes rendus des discussions des rencontres anti-patriarcales du 25 au 30 mars 2005, Dijon. La discussion sur leur rapport aux féministes n'a cependant pas fait l'objet d'un compte rendu écrit mais est mentionnée.

⁶ Suite à la diffusion d'un appel pour l'organisation d'une semaine pro-féministe entre hommes en 2005, certains hommes signalent leur désaccord politique avec le texte, notamment sur la question du poids du modèle masculin pour les hommes. De nouvelles oppositions après la diffusion d'une version remaniée de l'appel ont alors raison de l'initiative (entretien avec Florian, militant anti-patriarcal).

⁷ Archives personnelles, Comptes rendus des discussions des rencontres anti-patriarcales du 25 au 30 mars 2005, Dijon.

constituer le moteur des groupes. D'autre part, les tensions sous-jacentes avec les femmes féministes de leurs cercles militants isolent davantage encore ces hommes, diminuant encore plus la possibilité d'une action collective maintenue dans le temps. En effet, les rencontres n'ont pas abouti à la structuration de groupes ou de réseaux durables et un groupe comme celui de Toulouse n'a pas réussi à mobiliser un nombre de militants suffisant pour perdurer.

ENCADRÉ 11

Mickaël¹ (1980-)

Mickaël a grandi dans la région rennaise où il poursuit sa scolarité. Étudiant en sociologie à Rennes à partir de 1999, il se politise rapidement et se rapproche des militant-e-s anarchistes. Il milite ainsi à CNT-FAU (Confédération nationale du travail, Formation action universitaire) entre 2000 et 2002. Il continue ses engagements politiques lorsqu'il va à Toulouse pour la suite de son cursus universitaire.

Dans le cadre de son militantisme anarchiste, il est plusieurs fois confronté à des militantes féministes. Interpelé par la remise en cause du féminisme matérialiste, il participe en 2003 à un premier week-end anti-patriarcal non mixte entre hommes. De retour à Toulouse, il tente alors de créer un groupe d'hommes mais l'initiative est laborieuse et seules quelques réunions auront lieu entre 2003 et 2005. En parallèle, il participe à des réunions ou des actions féministes, avec Sud-étudiants ou Mix-cité Toulouse. En 2005, il participe à nouveau à une rencontre anti-patriarcale entre hommes à Dijon. Malgré l'intérêt pour la démarche, les différentes tensions qui traversent ces initiatives entament sa motivation.

Son retour à Rennes fin 2005 est alors l'occasion d'une mise en veille de son engagement. En 2008, il s'engage à Mix-cité Rennes mais n'y reste que quelques mois puisqu'il déménage à nouveau pour retourner à Toulouse. Il souhaite aujourd'hui poursuivre son engagement anti-patriarcal mais n'a pas encore trouvé la modalité militante qui lui convient.

Source : Entretien avec Mickaël, 4 novembre 2008.

¹ L'enquêté a demandé à ce que son nom de famille ne soit pas mentionné.

Le reflux des mobilisations féministes lors des années 1980 s'accompagne d'une forte valorisation de l'entre femmes par les militantes en même temps que les hommes se détournent du militantisme féministe, les deux phénomènes s'alimentant l'un et l'autre. À partir des années 1990, l'expérience de la mixité dans la plupart des sphères sociales et les acquis des femmes et des mouvements féministes conduisent une partie des femmes engagées, appartenant majoritairement à une nouvelle génération militante, à ouvrir les associations féministes aux hommes. Cette nouvelle mixité, parfois largement mise en avant par les groupes, se doit également d'être comprise dans sa dimension stratégique. Les nouvelles associations s'imposent en effet dans le débat public en soulignant la présence des hommes comme preuve de l'avènement d'un nouveau féminisme, construit sur un échange équitable entre femmes et hommes.

Pour autant, sur les trente dernières années, la mobilisation des hommes demeure globalement faible. Quasi absents lors des années 1980, ils sont toujours largement minoritaires dans la plupart des groupes qui s'ouvrent à eux dans les années 1990 et 2000. Finalement, leur participation est conditionnée par les thématiques de mobilisation des associations et par la place que celles-ci leur accordent. Ainsi, une cause comme la parité, qui vise à concrètement écarter des hommes de fonctions électives, est plutôt délaissée tandis que la dénonciation de publicités sexistes, incarnation d'un sexisme dont ces hommes ne sont pas responsables, est plus fortement investie. De même, des associations qui limitent l'accès aux responsabilités ou qui ne recherchent pas particulièrement à mobiliser des hommes ont tendance à être peu attractives pour ces derniers. Au contraire, des collectifs qui font de l'engagement des hommes un élément essentiel de leurs luttes se voient plus largement investis par les hommes, tout comme les militants sont majoritairement présents au sein d'associations qui font de la mixité un enjeu stratégique majeur. Dans ce sens, la variation de la part des hommes dans le collège et le conseil d'administration de Mix-cité Paris constitue un exemple révélateur. En effet, la mise en discussion de la répartition du travail militant, initiée depuis 1999 et le vote de nouveaux statuts réservant la présidence à une femme lors de l'assemblée générale de 2002 coïncident avec une baisse significative de la participation des hommes dans les instances

dirigeantes¹. Enfin, les cadres de militantisme entre hommes dans les années 1980 ou 2000, marginalisés politiquement et/ou au sein des organisations dans lesquelles ils émergent et souffrant d'un manque de légitimité auprès des militantes féministes, ne parviennent pas à s'imposer comme une alternative permettant à la fois engagement des hommes et autonomie du mouvement féministe.

¹ Pour une association aux faibles effectifs comme Mix-cité Paris, le collège et le conseil d'administration regroupent dans les faits la quasi-totalité des membres actifs de l'association. Entre 1997 et 2001, les hommes occupent 41,7% des sièges du collège et 30,8% de ceux du conseil d'administration. Entre 2002 et 2009, ils sont respectivement 12,8% et 12,5% (Bilans annuels de l'association).

Conclusion de la première partie

Il apparaît donc que la participation des hommes aux mobilisations féministes est fortement variable dans le temps, mais aussi selon les lieux et les objets des luttes. Sur le long terme cependant, il est possible de discerner un mouvement global de désaffection des combats féministes par les hommes au fur et à mesure que les conditions d'entrée en militantisme pour les hommes se multiplient. En effet, la progressive autonomisation des femmes et des mouvements féministes au cours du 20^{ème} siècle a permis aux militantes d'être les actrices principales de leur lutte. D'abord perçus comme des participants incontournables, les hommes voient alors leur participation de plus en plus conditionnée. Ainsi, les militantes entendent conserver la tête des mobilisations, définir les stratégies et refuser la reproduction des rapports de pouvoir entre hommes et femmes au sein de leurs organisations ou mouvements.

Les hommes investissent donc prioritairement, notamment à partir des années 1970, des lieux de mobilisations féministes où leur participation souffre de moins de contestation et où les objets de luttes permettent d'identifier le sexisme en dehors d'eux. Au MLAC, l'attitude des hommes n'est pas, dans un premier temps du moins, analysée au prisme des rapports de genre et la lutte pour la libéralisation de l'avortement s'exerce prioritairement contre l'État et non contre le patriarcat, susceptible d'être incarné par chacun des hommes. De même, la recherche affichée de militants hommes, la production de discours sur les carcans de la virilité et/ou la dénonciation des stéréotypes sexistes, comme dans la publicité, dans certaines associations récentes se révèlent plus attractives pour les hommes. Dans ce sens, il semble impossible de saisir les causes de l'engagement d'hommes dans des luttes féministes sans tenir compte du contexte organisationnel dans lequel ces mobilisations s'effectuent. Autrement dit, la production d'un discours, plus ou moins explicite, des organisations sur les modalités de participation ou non des hommes à leurs luttes constitue un élément déterminant pour identifier les causes de la variabilité des engagements masculins¹.

Pour autant, même lorsque des groupes se montrent sensibles à la présence de militants, les hommes ne s'y investissent pas massivement. Ainsi, l'analyse d'un point de

¹ Voir Alban Jacquemart, « Comment éviter la domination masculine sans éviter les hommes? Les mouvements féministes français face à leurs militants hommes (1870-2010) », in Collectif, *Le genre dans tous ses états*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 2011 (à paraître).

vue organisationnel se doit d'être complétée par une approche centrée sur les trajectoires militantes des hommes mobilisés, permettant d'isoler les différents facteurs expliquant les raisons pour lesquelles certains hommes s'engagent.

DEUXIÈME PARTIE : LES RESSORTS DE L'ENGAGEMENT

Jusqu'à présent, l'accent a été mis sur le poids des effets socio-historiques et structurels sur la participation des militants aux mobilisations féministes et nous avons vu comment les différents contextes agissent sur l'engagement, le non engagement ou le désengagement. Cependant, si cela permet de saisir pourquoi *des* hommes ont pu devenir militants, avec une intensité variable selon les époques et les lieux, cela ne rend pas compte des raisons pour lesquelles ce sont *ces* hommes qui se sont engagés. Autrement dit, l'étude des contextes et des logiques organisationnelles met en évidence les variations de la participation d'hommes dans des associations féministes mais ne renseigne en rien sur leur profil et sur les raisons de leur engagement. Il s'agit donc à présent de soulever une question centrale de la sociologie des mobilisations : pourquoi s'engage-t-on ?

À cette question, les travaux sur les mouvements sociaux ont historiquement répondu de multiples façons¹. Longtemps pensé en termes de comportement collectif par la psychologie et la psychologie sociale, l'engagement est appréhendé comme le comportement d'un acteur rationnel à partir de la fin des années 1960. Dans le prolongement des travaux de Mancur Olson², de nombreux auteurs proposent différentes théories à partir du postulat de la rationalité individuelle pour saisir les modalités d'émergence et de disparition des mobilisations. Dans ce sens, les théories de la mobilisation des ressources, que ce soit dans leur versant économique³ ou politique⁴, placent les organisations au cœur de leurs travaux en s'attachant à comprendre les mécanismes par lesquels celles-ci accumulent des ressources pour atteindre leurs objectifs. Mais les différents problèmes soulevés par le postulat de l'acteur rationnel empêchent

¹ Pour une présentation des théories des mobilisations, voir Olivier Fillieule, et Cécile Péchu, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, L'Harmattan, Paris, 1993 ; David A. Snow, Sarah A. Soule et Hanspeter Kriesi (dir.), *op. cit.* ; Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2005 [1996] ; Daniel Cefai, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, La Découverte, Paris, 2007 ; Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences po, Paris, 2009. Pour une synthèse sur les recherches menées en France ces vingt dernières années, se référer à Frédéric Sawicki et Johanna Siméant, *op. cit.*

² Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, PUF, Paris, 1978 [1966].

³ John D. McCarthy et Mayer N. Zald, *op. cit.*

⁴ Anthony Oberschall, *Social conflicts and social movements*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1973 ; Charles Tilly, *From mobilization to revolution*, McGraw-Hill, New-York, 1978.

l'émergence d'un paradigme cohérent et unifié¹ et l'attention centrale portée aux organisations ne rend pas compte du poids du contexte dans le devenir des mobilisations. De ce fait, et à un moment où des revendications nouvelles émergent, les travaux sur « les nouveaux mouvements sociaux » s'attachent à partir des années 1970 à souligner l'importance des changements structurels pour comprendre l'émergence de revendications considérées comme inédites tant sur le fond que sur la forme². Parallèlement, la théorie de la structure des opportunités politiques³ place les caractéristiques conjoncturelles et structurelles des régimes politiques au cœur de l'analyse⁴.

Mais si les travaux et les courants théoriques qui se développent à partir des années 1960 enrichissent et complexifient largement la compréhension des mouvements sociaux, notamment en se détachant des approches psychologisantes puis rationalistes, le regard demeure centré sur les organisations et les structures sociales et politiques, laissant alors de côté l'étude des logiques de l'engagement individuel. Pour pallier ces manques, certains auteurs ont ainsi développé la théorie de l'alignement des cadres, empruntant la notion de cadre développée par Goffman⁵. L'engagement est alors envisagé comme le résultat d'un processus, plus ou moins conscient pour les organisations et les individus, qui aboutit à une forte congruence entre les valeurs et les croyances des organisations et des individus⁶. Toutefois, en faisant des organisations l'acteur central et quasi-unique des logiques d'engagement par un travail conscient d'alignement des cadres de valeurs, ces recherches délaissent finalement elles aussi l'analyse des processus d'engagement et posent l'idéologie comme le seul moteur de la mobilisation⁷. De même, si les prolongements

¹ Pour une critique des théories de la mobilisation des ressources, voir Didier Lapeyronnie, « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », *Revue française de sociologie*, 29(4), 1988, p. 593-619.

² Pour le cas français, voir notamment Alain Touraine, *La voix et le regard*, Seuil, Paris, 1978 et François Dubet, Alain Touraine et Michel Wieviorka, *Le mouvement ouvrier*, Fayard, Paris, 1984.

³ Charles Tilly, *op. cit.* (particulièrement p. 98-142) ; Sydney Tarrow, *Power in movement. Social movements, collective action and politics*, Cambridge university press, Cambridge, 1994.

⁴ Pour une présentation critique de la structure des opportunités politiques, voir Lilian Mathieu, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, 52(1), 2002, p. 75-100, p. 76-83.

⁵ Erving Goffman, *Frame analysis : an essay on the organization of experience*, Harper et Row, New-York, 1974.

⁶ David A. Snow, E. Burke Rochford, Jr, Steven K. Worden et Robert D. Benford, « Frame alignment processes, micromobilization and movement participation », *American sociological review*, 51(4), 1986, p. 464-481 ; William A. Gamson, « Le legs de Goffman à la sociologie politique », *Politix*, 3-4, 1988, p. 71-80.

⁷ Pour une critique de la théorie de l'alignement des cadres, voir Lilian Mathieu, *op. cit.*, 2002, p. 84-91.

critiques de ces théories en France¹, en revenant à la définition des cadres de Goffman, évacuent la dimension stratégiste et complexifient l'analyse des processus de cadrage², ils demeurent insatisfaisants pour appréhender les dynamiques de l'engagement³. À l'explication par les idées, Alessandro Pizzorno propose pour sa part de substituer l'explication par l'identité : c'est, selon lui, par un processus d'identification à un groupe que les individus votent⁴ ou s'engagent⁵. Bien que les travaux de Pizzorno, comme la théorie de l'alignement des cadres, permettent de saisir des interactions entre les organisations et les militant-e-s pour comprendre le processus d'engagement, ils tendent cependant à réduire ce processus à un seul aspect (idéologie ou identification). Les travaux de sociologie de l'engagement qui émergent à partir de la fin des années 1980 et du début des années 1990 vont alors considérablement complexifier l'analyse de ce processus en travaillant sur les trajectoires des militant-e-s.

La recherche de Doug McAdam sur la participation d'étudiant-e-s blanc-he-s à un projet d'actions (le *Freedom summer*) contre la ségrégation raciale aux États-Unis durant l'été 1964⁶ témoigne du déplacement des questionnements. En distinguant ceux et celles qui ont effectivement participé au *Freedom summer* de ceux et celles qui s'étaient porté-e-s volontaires mais qui n'ont finalement pas pris part à la lutte, l'auteur parvient à isoler des facteurs facilitant l'engagement tels que l'importance de l'insertion dans des réseaux politiques, de faibles contraintes personnelles et professionnelles et l'aval des personnes auxquelles l'individu accorde une valeur⁷. L'étude des militant-e-s à travers leurs positions et trajectoires dans plusieurs sphères sociales, mais également l'analyse du devenir des militant-e-s, ouvre ainsi la voie à l'émergence de recherches centrées sur les carrières

¹ Daniel Cefaï, « Les cadres de l'action collective : définitions et problèmes », in Daniel Cefaï et Danny Trom (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisation dans des arènes publiques*. Éditions de l'EHESS, Paris, 2001, p. 51-97 ; Jean-Gabriel Contamin, « Cadrages et luttes de sens », in Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 55-75.

² En proposant par exemple de ne pas considérer que l'unité d'un mouvement repose sur sa capacité à procéder à un alignement des cadres mais plutôt sur sa réussite à occulter les désalignements (Jean-Gabriel Contamin, *op. cit.*).

³ Notamment parce qu'ils visent principalement à comprendre la réussite ou l'échec d'un mouvement.

⁴ Alessandro Pizzorno, « Sur la rationalité du choix démocratique », in Pierre Birnbaum et Jean Leca (dir.), *Sur l'individualisme*, Presses de la FNSP, Paris, 1986, p. 330-369.

⁵ Alessandro Pizzorno, « Considérations sur les théories des mouvements sociaux », *Politix*, 9, 1990, p. 74-80.

⁶ Doug McAdam, *Freedom summer*, Oxford university press, New-York, 1988.

⁷ *Ibid.*, p. 35-65.

militantes¹. Celles-ci permettent alors de saisir l'engagement non pas comme un moment spécifique dans la vie d'un individu mais comme s'insérant dans l'ensemble de sa trajectoire sociale, professionnelle, affective et familiale. En effet, initialement développée par la sociologie interactionniste pour analyser les itinéraires professionnels² ou les parcours des fumeurs de marijuana³, la notion de carrière, appliquée au militantisme, « permet de comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, resituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie »⁴. Il s'agit donc de questionner les dispositions sociales, les réseaux sociaux⁵ et les rétributions de l'engagement⁶, mais aussi les trajectoires professionnelles, personnelles et militantes⁷, et parfois même la rationalité de l'acteur⁸, pour saisir les ressorts de l'engagement individuel. Cette approche permet alors de comprendre comment un engagement militant, mais aussi son maintien ou son arrêt⁹, s'insère dans un parcours de vie et dans un ensemble de sphères sociales dans lesquelles est situé l'individu.

L'analyse des logiques d'engagement des militants qui participent aux mobilisations féministes s'inscrira principalement dans le prolongement de ces travaux. Ainsi, nous interrogerons d'abord les dispositions, positions et trajectoires de ces hommes,

¹ Sur les carrières militantes, voir notamment « Devenirs militants », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001 et Olivier Fillieule, « Carrière militante », in Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu (dir.), *op. cit.*, p. 85-94.

² Everett C. Hughes, « Carrières », in Everett C. Hughes, *Le regard sociologique* (Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie), Éditions de l'EHESS, Paris, 1996 [1967], p. 175-185.

³ Howard Becker, *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985 [1963].

⁴ Olivier Fillieule, « Proposition pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001, p. 199-217, p. 201.

⁵ L'analyse structurale des réseaux (David A. Snow, Louis A. Zurcher et Sheldon Eklund-Olson, « Social networks and social movements: a microstructural approach to differential recruitment », *American sociological review*, 45(5), 1980, p. 787-801) fait alors l'objet de prolongements critiques (Doug McAdam et Ronnelle Paulsen, « Specifying the relationship between social ties and activism », *American journal of sociology*, 99(3), 1993, p. 640-667 ; « Fréquentations militantes », *Politix*, 63, 2003 ; Doug McAdam, « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in Olivier Fillieule (dir.), *op. cit.*, p. 49-73).

⁶ Voir notamment Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétribution du militantisme », *Revue française de science politique*, 27(1), 1977, p. 123-154, et son prolongement Daniel Gaxie, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, 11(1), 2005, p. 157-188.

⁷ Olivier Fillieule, *op. cit.*, 2001 ; Florence Passy, « Interactions sociales et imbrications des sphères de vie », in Olivier Fillieule (dir.), *op. cit.*, p. 111-130.

⁸ Florence Passy, *op. cit.*, 1998. L'auteure propose un modèle d'analyse de l'engagement à partir du contexte socio-culturel, du contexte relationnel et de l'intentionnalité de l'acteur, envisagée dans le cadre d'une actualisation critique des théories du choix rationnel (p. 131-147).

⁹ Olivier Fillieule (dir.), *op. cit.*

et les rétributions qu'ils tirent de leur militantisme, pour mettre en lumière une série d'éléments permettant de comprendre le processus d'engagement dans des associations féministes. Dans un second chapitre, nous reviendrons sur des biographies mêlant les différentes sphères dans lesquelles l'individu est inscrit pour saisir les mécanismes d'articulation des différents éléments identifiés.

CHAPITRE 4 : CONVERTIR LES DISPOSITIONS EN MILITANTISME

Si le sujet de la participation des hommes aux mobilisations féministes a fait l'objet de divers travaux, ceux-ci ne se sont jamais réellement attachés à comprendre les processus d'engagement. Pour Martine Monacelli, il semble même impossible d'entreprendre une telle démarche. Ainsi, en évoquant des hommes qui ont participé aux combats suffragistes en Grande-Bretagne à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, l'auteure considère que « les motifs qui les poussèrent à appuyer les revendications de celles qu'ils désignent comme leurs 'sœurs' sont de nature plurielle, propres à chacun d'eux et évidemment difficiles à évaluer, mais ils ne se réduisent pas à une seule explication, qu'elle soit politique ou psychologique »¹. En revanche, les travaux anglo-saxons s'aventurent davantage à distinguer les raisons de tels engagements. Pourtant, si certains travaux ont mis en évidence le poids des réseaux politiques², ils ont généralement tendance à réduire les logiques d'engagement des hommes à des facteurs individuels, intimes ou psychologiques, ou au contraire à considérer leur participation comme l'expression d'un choix ou d'une préférence politique. Ainsi, ces démarches militantes découleraient d'un lien privilégié avec une féministe³, de leur « loyauté envers une femme particulière dans leur vie »⁴, de l'expérience de la violence masculine⁵, d'une identité masculine stigmatisée⁶, d'une remise en cause des stéréotypes de genre⁷ ou de convictions politiques pour la justice⁸. Pour Francis Dupuis-Déri, c'est par la confrontation aux militantes féministes que des hommes s'engagent. Dans ce sens, « ce sont donc les féministes qui

¹ Martine Monacelli, *op. cit.*, p. 27.

² Nous reviendrons plus loin sur ce point.

³ Michael S. Kimmel, *op. cit.*, 1992, p. 4 ; Harry Christian, *op. cit.*, p. 29-32 ; Amanda Goldrick-Jones, *op. cit.*, 2002(b), p. 4 ; Shira Tarrant, *op. cit.*, p. 2.

⁴ John Stoltenberg, *Refusing to be a man. Essays on sex and justice*, Meridian, New-York, 1990 [1989], p. 2. Traduction personnelle. « Loyalty to a particular woman in their lives ».

⁵ En étudiant des hommes engagés contre le viol, John Stoltenberg constate qu'ils ont tous une personne proche d'eux qui a été victime d'agression sexuelle (John Stoltenberg, « 'I'm not a rapist !' : why college guys are confronting sexual violence », *International journal of sociology and social policy*, 17(1-2), 1997, p. 78-90, p. 79).

⁶ Comme dans le cas de l'homosexualité. John Stoltenberg, *op. cit.*, 1990 [1989], p. 2 ; Harry Christian, *op. cit.*, p. 129-165.

⁷ Amanda Goldrick-Jones, *op. cit.*, 2002(b), p. 4

⁸ Amanda Goldrick-Jones, « Men and feminism : relationships and differences », in Vanaja Dhruvarajan et Jill Vickers (dir.), *Gender, race and nation. A global perspective*, University of Toronto press, Toronto, 2002(a), p. 184-204, p. 186-187.

produisent, par leurs efforts et leurs luttes, des hommes proféministes. Comme le dit l'adage, il y a derrière chaque homme proféministe plusieurs féministes épuisées d'avoir tant bataillé et de l'avoir tant confronté »¹.

Cependant, ces affirmations se fondent rarement sur des enquêtes de terrain² permettant de valider ou non ces éléments et proposent d'envisager ces caractéristiques dans une relation mécanique avec leur engagement féministe. Ce chapitre se propose au contraire, à partir de la sociologie de l'engagement, de repérer les différentes logiques sociales au principe de l'engagement féministe³. Nous verrons d'abord en quoi des dispositions sociales et des socialisations (primaires ou secondaires) participent à faire entrer le militantisme, et plus spécifiquement le militantisme féministe, dans l'espace des possibles. Nous analyserons ensuite les multiples réseaux politiques et intellectuels au cours de la période étudiée qui permettent la rencontre avec le féminisme et participent du processus d'engagement féministe. Enfin, nous poserons la question des rétributions que ces militants retirent de leur participation aux luttes féministes pour comprendre non seulement les logiques d'engagement, mais aussi de maintien de l'engagement.

ENCADRÉ 12

Précisions sur la population étudiée

Le corpus utilisé dans ce chapitre est constitué de militants identifiés à partir des archives et de militants rencontrés. Parmi les militants mentionnés dans les documents d'archives consultés, nous avons retenu ceux qui ont participé plusieurs fois à des réunions, meetings ou manifestations, et/ou qui ont été membres d'associations féministes. Parmi ceux-ci, un certain nombre n'apparaît cependant pas dans les données utilisées dans ce chapitre dans la mesure où aucune autre information que leur nom et leur présence dans une association féministe n'a pu être obtenue. Au total, nous avons donc retracé les biographies familiales, personnelles, professionnelles et militantes de 118 hommes (les trente-six enquêtés et quatre-vingt-deux militants de la

¹ Francis Dupuis-Déri, *op. cit.*, 2008, p. 160.

² Le travail d'Amanda Goldrick-Jones se fonde sur une importante enquête mais qui s'est concentrée sur les discours plutôt que sur les militants (*op. cit.*, 2002(a) et 2002(b)). D'autres travaux se basent sur des terrains très limités (John Stoltenberg, *op. cit.*, 1997, a réalisé cinq entretiens) ou aux contours mal définis (Harry Christian, *op. cit.*).

³ À ce sujet, voir Alban Jacquemart, « Au-delà du paradoxe : l'engagement masculin dans les mouvements féministes (France, 1870-2010) », in Actes du colloque « L'engagement des hommes pour l'égalité des sexes », 2011 (à paraître).

première vague). Pour autant, tous les éléments biographiques n'ont pu être trouvés pour l'ensemble des militants. Ainsi, pour chaque élément des trajectoires biographiques, le nombre total varie en fonction des informations trouvées.

1. Acquérir des dispositions : capitaux et socialisations

a. Des positions sociales dominantes

La sociologie de l'engagement associatif et politique a montré que militer constitue une « activité sélective »¹ qui attire particulièrement certains profils sociaux spécifiques. Ainsi, l'engagement concerne d'abord des hommes de classes moyennes et supérieures, dotés d'un fort capital culturel et scolaire². Cette sur-sélection au regard du genre et des capitaux culturels, économiques et/ou sociaux semble en outre d'autant plus forte pour les associations vouées à intervenir dans l'espace politique³, les syndicats⁴ ou les partis politiques⁵. Si ces caractéristiques socio-démographiques ne suffisent évidemment pas pour entrer en militantisme, elles participent cependant à faire appartenir l'engagement militant à l'espace des possibles.

Ainsi, les hommes engagés dans des associations féministes depuis la fin du 19^{ème} siècle semblent avoir des *dispositions* à militer par leurs positions dans l'espace social. En

¹ Lionel Prouteau et François-Charles Wolff, « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et statistiques*, 352-353, 2002, p. 57-80, p. 65.

² *Ibid.*

³ Il en est ainsi par exemple de la Ligue des droits de l'Homme (Éric Agrikoliansky, *op. cit.*, 2002, p. 163-165) ou de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (Johanna Siméant, *op. cit.*, 1998, p. 363-370). Dans une perspective comparatiste, on remarque que les militant-e-s d'Amnesty international sont ainsi 71% à être diplômé-e-s du supérieur contre 30% des militant-e-s des Restaurants du cœur (Sophie Duchesne, « Don et recherche de soi, l'altruisme en question aux Restaurants du cœur et à Amnesty international », *Les cahiers du CEVIPOF*, 33, 2003, p. 22-23). Plus généralement, sur les effets de classe, de genre et d'âge sur la politisation voir Daniel Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Seuil, Paris, 1978, p. 96-163 et Jacques Lagroye, *Sociologie politique*, Presses de Sciences po, Paris, 1991, p. 323-334.

⁴ Sur la dimension fortement genrée du syndicalisme voir Cécile Guillaume, « Le syndicalisme à l'épreuve de la féminisation. La permanence 'paradoxale' du plafond de verre à la CFDT », *Politix*, 78, 2007, p. 39-63 et Marie Buscatto, « Syndicaliste en entreprise. Une activité si 'masculine'... », in Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *op. cit.*, p. 75-91.

⁵ Sur les freins à la participation des femmes à la vie politique, voir notamment Catherine Achin *et alii*, *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris, 2007. Sur le rapport distancié des classes populaires à la politique, on peut se reporter à Olivier Schwartz, « Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique », *Politix*, 13, 1991, p. 79-86.

effet, en tant qu'hommes d'abord, l'engagement leur est plus accessible pour plusieurs raisons. Historiquement, des contraintes ont largement limité, voir interdit, la participation des femmes¹, ce qui a permis de construire des espaces façonnés, encore largement aujourd'hui, par et pour les hommes². Ainsi, l'existence d'un « façonnage organisationnel genré »³ des lieux militants encourage l'engagement des hommes en même temps qu'il décourage celui des femmes⁴. Enfin, les rapports de pouvoir à l'intérieur du couple déchargent, aujourd'hui encore, les hommes des tâches domestiques et familiales aux dépends des femmes⁵, leur libérant donc du temps pour militer. En outre, en tant que « blancs »⁶, l'engagement militant leur est également plus accessible du fait de leur position privilégiée dans les rapports sociaux de race⁷. De plus, ils appartiennent très majoritairement aux classes moyennes et supérieures, dotés d'un fort capital culturel, parfois également dotés d'importants capitaux économiques et/ou sociaux. Pour autant, il s'agit de nuancer les positions mais aussi les trajectoires de ces hommes, notamment au

¹ L'exclusion de la citoyenneté et la fermeture des partis politiques, des syndicats ou de la franc-maçonnerie ont ainsi fortement pesé sur les possibilités de participation des femmes. Pour autant, leur capacité de mobilisation dans d'autres sphères a pu participer à la politisation de femmes, comme dans le cas des militantes d'associations de femmes catholiques (Magali Della Sudda, « La politique malgré elles. Mobilisations féminines catholiques en France et en Italie (1900-1914) », *Revue française de science politique*, 60(1), 2010, p. 37-60).

² En ce qui concerne la vie politique, voir Mariette Sineau, *Profession, femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Presses de Sciences po, Paris, 2001, p. 17-24 et Catherine Achin et alii, *op. cit.*, p. 12-15.

³ Olivier Fillieule, *op. cit.*, 2009(b), p. 60-63.

⁴ C'est par exemple ce qu'a montré Doug McAdam dans le cas du *Freedom summer*, où pour des raisons à la fois sexistes et racistes les femmes blanches ont été découragées de participer au projet (Doug McAdam, « Gender as a mediator of the activist experience : the case of Freedom summer », *American journal of sociology*, 97(5), 1992, p. 1211-1240).

⁵ Sur la persistance des inégalités de répartition des charges domestiques, voir Michèle Ferrand, *Féminin masculin*, La Découverte, Paris, 2004, p. 20-28. L'engagement des femmes est alors soumis à l'acceptation par le conjoint d'une redéfinition de la répartition des tâches. Dans le contexte contemporain, voir par exemple Yannick Le Quentrec et Annie Rieu, *Femmes : engagements publics et vie privée*, Syllepse, Paris, 2003.

⁶ Le terme « blanc » et « race » ne vise pas à naturaliser de quelconques différences mais bien à rendre compte des catégorisations hiérarchiques qui prévalent dans l'espace social et qui attribuent ainsi une place à des groupes arbitrairement définis. Ces inégalités fondées à partir de catégorisations infondées permettent alors « la réalisation de la race » : « étant donné que notre société est divisée par des différences 'essentiels' entre membres des différentes catégories de race, et que la catégorisation selon la race est à la fois pertinente et officiellement cautionnée, la réalisation de la race est inévitable » (Candace West et Sarah Fenstermaker, *op. cit.*, p. 123).

⁷ Les travaux font défaut sur cette question. Cependant, la forte sous-représentation des « minorités visibles » dans les partis politiques constitue une illustration du poids de la position dans les rapports de race sur les processus d'engagement. Voir Martina Avanza, « Qui représentent les élus de la 'diversité' ? », *Revue française de science politique*, 60(4), 2010, p. 745-767. Dans le cas du militantisme syndical, on peut se reporter à Corine Méliès, « 'Des syndicalistes comme les autres ?' L'expérience syndicale de migrantes et de filles d'immigrés d'Afrique du Nord et sub-saharienne », *L'Homme et la société*, 176-177, 2010, p. 131-149.

regard des vagues militantes¹. Les militants de la première vague pour lesquels il a été possible d'identifier la profession semblent ainsi appartenir à l'élite socio-économique, notamment au vu de leurs professions (Tableau 2) et/ou leurs diplômes (Tableau 3).

TABLEAU 2 Professions des militants de la première vague

Avocats	22
Universitaires	13
Journalistes	9
Instituteurs	5
Hommes de lettres	3
Commerçants	2
Médecins	2
Militaires	2
Propriétaires terriens	2
Archiviste	1
Clerc de notaire	1
Diplomate	1
Expéditionnaire caisse municipale	1
Industriel	1
Ingénieur	1
Inspecteur de l'enseignement	1
Notaire	1
Pasteur	1
Total	69

¹ Pour ce chapitre, nous désignerons par « deuxième vague » l'ensemble des militants depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Ce choix ne vise pas à trancher le débat sur l'existence d'une troisième vague depuis la fin des années 1990 mais relève de raisons pratiques. D'une part, la faiblesse des effectifs militants rend difficile de séparer les données en deux ensembles différenciés. D'autre part, et principalement, plusieurs militants de l'échantillon ont milité dans les années 1970 et continuent (parfois avec des ruptures) à militer aujourd'hui.

TABLEAU 3 Diplômes des militants de la première vague

Aucun diplôme	1
École normale primaire	3
Licence	14
Agrégation ¹	1
Grandes écoles	3
Doctorat	20
Total	42

Près des deux tiers des militants recensés sont des avocats², des universitaires ou des journalistes, tandis que les autres occupent souvent des professions également fortement valorisées socialement (comme médecin, notaire, et dans une moindre mesure, instituteur)³. Corrélativement, le niveau de formation scolaire est très élevé : presque la moitié a obtenu un Doctorat et neuf militants sur dix ont un diplôme universitaire, sans compter que parmi les hommes pour lesquels nous connaissons la profession mais pas le diplôme, plus du tiers exerce un métier qui suppose une formation universitaire, comme avocat ou universitaire. Ces chiffres soulignent ainsi leur appartenance à une frange particulièrement privilégiée de la population au regard du très faible taux d'accès à l'université sous la III^e République⁴. Ils sont en outre majoritairement des héritiers⁵, même si environ un tiers des hommes pour lesquels nous connaissons la profession des parents⁶ a connu une ascension sociale par rapport à leurs parents (Tableau 4). Il s'agit généralement

¹ Il s'agit d'un homme dont le seul diplôme connu est une Agrégation. D'autres militants ont également une Agrégation, mais détiennent également une Licence ou un Doctorat et sont donc comptabilisés dans ces catégories.

² La forte proportion des avocats s'explique en partie par le fait que la modification de différentes lois est l'objet principal des revendications féministes de la première vague. De plus, l'exercice d'une profession juridique expose particulièrement aux inégalités entre les femmes et les hommes. Ces points seront développés ultérieurement (chapitre 4, 1.e.).

³ Des constatations similaires ont été produites à propos des hommes engagés dans des associations suffragistes masculines en Grande-Bretagne au début du 20^{ème} siècle (Angela V. John et Claire Eustance, *op. cit.*, p. 11-13).

⁴ Si l'on rapporte les effectifs de l'université aux effectifs de personnes scolarisables, entre 20 et 24 ans, (Christian Baudelot, Roger Benoliel, Hubert Cukrowiz et Roger Estabiet, *Les étudiants, l'emploi, la crise*, Maspero, Paris, 1981, p. 21), on note que seuls 0,9% des effectifs scolarisables étaient à l'université en 1900, ce chiffre n'augmentant que très faiblement les décennies suivantes (1,3% en 1920, 1,8% en 1931).

⁵ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Les éditions de minuit, Paris, 2002 [1964].

⁶ Principalement celle du père, les sources ne permettant que très rarement de savoir si la mère exerçait une profession ou non, et si oui, laquelle.

de fils de petits patrons, d'artisans ou d'employés qui ont gravi les échelons sociaux par l'école, en devenant avocats par exemple. Nous devons cependant souligner que ce premier constat est à nuancer dans la mesure où il ne faut pas sous-estimer les biais, notamment en termes de classes sociales dans ce cas précis, que renferment les archives¹. D'une part, les militants les plus dotés en capitaux sont probablement également les plus aptes à laisser des traces écrites, mais aussi à signer de leur prénom et nom, et donc à entrer dans la postérité. Ainsi, les instituteurs, par le biais des groupes féministes universitaires notamment, ont représenté une part significative des militant-e-s de l'UFSF, particulièrement dans des groupes locaux². Cependant, ne disposant généralement d'aucune autre information les concernant, ils n'ont pas été comptabilisés. D'autre part, nous pouvons penser que les associations féministes, les militants eux-mêmes ou les notices biographiques rédigées sur eux mentionnent d'autant plus facilement leurs professions ou leurs diplômes que ceux-ci sont socialement prestigieux. Ainsi, lors du congrès international de 1878, la liste des membres du congrès ne mentionne parmi les 107 hommes présents que les professions ou fonctions de onze députés ou sénateurs, onze journalistes, cinq conseillers municipaux de Paris et quatre hommes de lettres³. Il n'en demeure pas moins que les militants de la première vague appartenaient bien majoritairement aux classes supérieures intellectuelles, même si certains militants de base qui n'ont pas laissé de traces pouvaient certainement disposer de moins de capitaux. Ces caractéristiques sont d'ailleurs proches de celles des militantes féministes de la première vague, même si celles-ci étaient bien plus souvent sans profession et bénéficiaient du statut social de leur famille ou de leur époux⁴.

¹ Arlette Farge souligne ainsi qu'« à de rares exceptions près, le document, le texte ou l'archive ne sont pas la preuve définitive d'une vérité quelconque » (Arlette Farge, *op. cit.*, p. 121).

² Par exemple, les groupes UFSF de Lisieux, dans le Calvados, et de Rochefort, en Charente-Maritime, sont uniquement constitués d'instituteurs-trices (CAF, Fonds Cécile Brunshvicg, 1 AF 55 et 1 AF 58, Listes des adhérent-e-s). De même, le groupe de Chambéry réalise en 1929 une liste distincte des adhérent-e-s instituteurs-trices, qui représentent plus du tiers (257 sur 716) des adhérent-e-s (CAF, Fonds Cécile Brunshvicg, 1 AF 116, Liste des adhérent-e-s et liste des adhérent-e-s instituteurs-trices du groupe UFSF de Chambéry, 1929).

³ *L'avenir des femmes*, n°165, 4 août 1878.

⁴ « Essentiellement composé de femmes de la petite et moyenne bourgeoisie » au début de la III^e République (Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 26), lors des années 1920 et 1930, « animé par des institutrices, des avocates, des femmes de lettres, des journalistes, des doctresses et par des femmes sans profession issues de milieux privilégiés, le mouvement repose sur des femmes instruites appartenant aux classes moyennes et supérieures » (Christine Bard, *op. cit.*, 1995(a), p. 11).

TABEAU 4 Mobilité sociale inter-générationnelle des militants de la première vague

Ascension		9
<i>Dont</i>	<i>Ascension par rapport au père</i>	8
	<i>Ascension par rapport au père et à la mère</i>	1
Reproduction		22
<i>Dont</i>	<i>Reproduction par rapport au père</i>	21
	<i>Reproduction par rapport au père et à la mère</i>	1
Total		31

En ce qui concerne les hommes engagés à partir des années 1970, la répartition par professions et catégories socio-professionnelles révèle la même sur-sélection sociale des militants par rapport à l'ensemble de la société (Tableau 5)¹. Souvent médecins ou étudiants en médecine dans la lutte pour l'avortement, ils sont dans l'ensemble membres des classes moyennes et supérieures intellectuelles². Dans notre échantillon, plus de huit sur dix d'entre eux appartiennent aux cadres et professions intellectuelles supérieures, aux professions intermédiaires ou sont chefs d'entreprises, tandis qu'ils ne sont que très rarement ouvriers ou employés. Cette proportion est en outre renforcée par le fait que trois des militants étaient encore étudiants au moment de l'entretien (deux en thèse et un en Master) et peuvent ainsi légitimement aspirer à des positions sociales élevées. D'ailleurs, les positions de ces hommes sont là encore largement dues à leur capital culturel, plus de la moitié ayant un niveau scolaire égal ou supérieur à un bac+5 et seulement deux ne possédant pas de diplômes universitaires (Tableau 6), à l'image des militantes féministes depuis les années 1970 caractérisées par un haut niveau de diplôme³. Les diplômes obtenus ont de plus permis à un quart de ces hommes de connaître une ascension sociale importante par rapport à leurs deux parents (Tableau 7), puisque leurs pères étaient pour la plupart

¹ La PCS découle de la situation professionnelle au moment de l'entretien. Pour cette raison, nous avons utilisé la nomenclature INSEE de 1982.

² Deux enquêtes sur les groupes d'hommes soulignent ainsi ces caractéristiques sociales pour les participants (Guido De Ridder, *op. cit.*, p. 107 ; Daniel Welzer-Lang, « Changements de rôles liés aux sexes d'hommes ayant vécu 5 ans de contraception masculine hormonale », *Les cahiers de l'APRE*, 7(2), 1988, p. 257-264).

³ Sur le profil socio-professionnel des militantes des années 1970, voir Nadja Ringart, « Quand ce n'était qu'un début... Itinéraires de femmes à Paris », in Groupe d'études féministes, *op. cit.*, p. 157-171 et Françoise Picq, « Stratégie de sexe ou destin de classe », in Groupe d'études féministes, *op. cit.*, p. 173-183. Sur les caractéristiques des militantes entre 1970 et 1990, voir Sandrine Garcia, *op. cit.*, 1993, p. 172-178. En ce qui concerne les militantes depuis la fin des années 1990, voir l'enquête auprès de Mix-cité, Liane Henneron, *op. cit.*, 2002, p. 42-63.

d'entre eux ouvriers ou employés, et leurs mères ouvrières ou au foyer. Ces trajectoires, qui restent cependant minoritaires, ne se retrouvent pas parmi les militants de la première vague et sont principalement le fait d'enfants du baby-boom qui ont pu bénéficier des effets des Trente glorieuses et de la relative démocratisation de l'accès à l'université¹. Pour autant, la plupart des militants des associations féministes depuis les années 1970 sont des héritiers. En effet, un tiers (12) a reproduit le modèle parental, tandis qu'un autre tiers (11) occupe une position similaire à celle du père.

Si ces caractéristiques situent clairement ces hommes parmi les dominants dans l'espace social, le poids des contextes socio-historiques différents ne permet pas d'assimiler totalement leurs positions à celles des militants de la première vague. D'une part, l'accès bien plus large aux diplômes universitaires à partir des années 1960 empêche d'accorder la même valeur au niveau de diplôme pour les deux générations. D'autre part, les militants de la deuxième vague sont moins souvent détenteurs d'importants capitaux économiques et sociaux. Dans ce sens, alors que les militants de la première vague appartiennent très largement à une bourgeoisie qui cumule capitaux économiques, sociaux et culturels, ceux de la deuxième vague sont majoritairement membres de la classe moyenne et supérieure intellectuelle.

L'appartenance sociale de ces hommes souligne ainsi des dispositions à s'engager. En outre, bien que largement minoritaire, l'engagement d'un ou de deux parents renforce les dispositions au militantisme. C'est ainsi le cas de cinq des militants de la première vague dont les pères étaient engagés dans un parti politique et élus comme maire, conseiller général ou député. De même, parmi les militants rencontrés, trois ont un père avec un passé militant et un a une mère engagée en politique au niveau local.

Enfin, il faut souligner que leur appartenance sociale offre également une première compréhension pour saisir leur intérêt pour les questions féministes. En effet, nous savons que la différenciation sexuée est la plus forte aux deux extrémités de la hiérarchie sociale, parmi la classe ouvrière et la grande bourgeoisie alors qu'elle est moins marquée parmi les classes moyennes et supérieures intellectuelles². Or l'engagement féministe témoigne bien d'une volonté de limiter les différences, à propos de la place, du rôle et/ou des identités, entre les hommes et les femmes, s'inscrivant donc plus en accord avec la socialisation

¹ Jean-François Sirinelli, *Les baby-boomers. Une génération 1945-1969*, Fayard, Paris, 2003, p. 57-64.

² Voir Olivier Schwartz, *Le monde privé des ouvriers*, PUF, Paris, 2009 [1990], p. 204-209 et Michèle Ferrand, *op. cit.*, p. 49.

primaire des enfants des classes moyennes et supérieures intellectuelles, à l'image de Stéphane, fils d'un couple d'universitaires :

« J'ai toujours été... respectueux, j'ai jamais été un gros bourrin, ni vulgaire, évidemment encore moins violent ou quoi que ce soit, donc j'avais quand même une espèce d'éducation comme ça, de mes parents sans doute »¹.

TABEAU 5 PCS des militants de la deuxième vague

Agriculteurs	0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	22
Professions intermédiaires	6
Employés	1
Ouvriers	1
Inactifs	5
<i>Dont Étudiants</i>	3
<i>RMI</i>	2
Total	36

TABEAU 6 Niveau de diplôme des militants de la deuxième vague

BEP-CAP	1
Bac	1
Bac+2 à Bac+4	13
Bac+5 et plus	21
Total	36

¹ Entretien avec Stéphane, militant au CNDF.

TABEAU 7 Mobilité sociale inter-générationnelle des militants de la deuxième vague

Ascension		9
<i>Dont</i>	<i>Ascension par rapport au père et à la mère</i>	9
Reproduction		12
<i>Dont</i>	<i>Reproduction par rapport au père</i>	3
	<i>Reproduction par rapport au père et à la mère</i>	9
Déclassement		3
<i>Dont</i>	<i>Déclassement par rapport au père et à la mère</i>	3
Mouvement double		12
<i>Dont</i>	<i>Reproduction par rapport au père et Ascension par rapport à la mère</i>	11
	<i>Déclassement par rapport au père et Reproduction par rapport à la mère</i>	1
Total		36

b. La disponibilité : un atout

Outre ces dispositions à s'engager, les *disponibilités biographiques* des militants ont été mises en avant pour comprendre les processus d'engagement. Selon Doug McAdam, à qui l'on doit l'expression, « les disponibilités biographiques peuvent être définies comme l'absence de contraintes personnelles qui augmenteraient les coûts et les risques de l'engagement, comme un emploi à plein temps, le mariage ou des responsabilités familiales »¹. Dans la continuité de ce travail, des recherches comme celles de Johanna Siméant² ou d'Éric Agrikoliansky³ ont également souligné que l'absence de contraintes familiales et/ou professionnelles ou « l'entrée dans une phase d'interstitielle de la vie sociale »⁴ facilitent la décision de participer à un mouvement social. En effet, « la

¹ Doug McAdam, « Recruitment to high-risk activism : the case of Freedom summer », *American journal of sociology*, 92(1), 1986, p. 64-90, p. 70. Traduction personnelle. « Biographical availability can be define as the absence of personnal constraints that may increase the costs and risks of movement participation, such as full-time employment, marriage, and family responsibilities ». Le terme de disponibilité biographique est la traduction de *biographical availability* qui a été retenue en français.

² Johanna Siméant, « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de Médecins sans frontières aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001, p. 47-72, p. 65.

³ Éric Agrikoliansky, « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'Homme dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001, p. 27-46.

⁴ *Ibid.*, p. 39.

maîtrise de son temps est un facteur favorable à la fréquentation des associations »¹ en ce que l'engagement peut occuper une grande partie de la vie des militant-e-s.

S'agissant des militants de la première vague, il est souvent difficile de reconstituer des trajectoires précises, particulièrement en ce qui concerne la carrière professionnelle (et notamment les dates de début et de fin d'activité) et la vie personnelle et familiale (spécialement la vie conjugale, comme par exemple la date de mariage). Toutefois, l'âge au moment du premier engagement féministe donne des indications. Ainsi, la répartition par tranche d'âge (Tableau 8) laisse penser que l'engagement de nombre de ces militants se fait à un moment où la carrière professionnelle et/ou politique est terminée ou sur le point de l'être. Jules Allix par exemple, né en 1818, découvre le féminisme pendant la Commune de Paris et s'engage à la Société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits (SASFRD) en 1887, à presque 70 ans. Sa carrière de clerc de notaire à Paris et son engagement politique (il participe à la révolution de 1848, est candidat à la Constituante de 1848 puis aux élections législatives de 1869) sont alors derrière lui et il s'engage pleinement dans le féminisme (en 1894 il devient secrétaire adjoint de la SASFRD et rédacteur du bulletin) jusqu'à sa mort en 1903². De la même manière, Jean-Claude Colfavru, né en 1820, fait d'abord une carrière politique : il est représentant du Peuple à l'Assemblée législative de 1849-1851 puis député de 1885 à 1889. Avocat à Paris à partir de 1845, il manifeste une première fois son soutien aux revendications féministes en 1869 aux côtés d'André Léo. Mais ce n'est qu'à 68 ans, un an avant la fin de son mandat de député, qu'il investit réellement la scène féministe en 1888. Il adhère alors à la Ligue française pour le droit des femmes (LFDF) et il est membre de la commission d'organisation du congrès français et international du droit des femmes de 1889. Il milite au sein de la LFDF jusqu'à sa mort en 1891³. L'absence ou la limitation de contraintes de temps à la fin de leur vie facilite ainsi l'engagement dans une association féministe. À l'inverse, l'engagement à un moment de faibles contraintes matérielles aux débuts de la vie d'adulte, à l'image du parcours de René Viviani, qui s'engage à la LFDF à l'âge de 25 ans avant de devenir avocat puis de s'engager dans une carrière politique (il

¹ Lionel Prouteau et François-Charles Wolff, *op. cit.*, p. 73.

² Jules Balteau, Marius Barroux et Michel Prevost (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1936, p. 222-224 ; Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1987, p. 1021 ; Alice Primi, *op. cit.*, p. 541, 544 ; *Bulletin trimestriel de la société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits*, n°16, juin-septembre 1904.

³ *Les hommes d'aujourd'hui*, n°221, 5^{ème} volume ; *Le droit des femmes*, n°395, 7 juin 1891.

sera député, ministre puis sénateur), est rare pour les militants de la première vague.

TABLEAU 8 Âge au moment du premier engagement féministe pour l'ensemble des militants

	Vague 1	Vague 2
18-30 ans	7	30
31-50 ans	19	5
51-70 ans	26	1
après 70 ans	5	0
Total	57	36

En revanche, les militants à partir des années 1970 s'engagent bien plus tôt, à un moment où peu de contraintes pèsent sur eux. Ainsi, ils sont une très large majorité (plus des trois quarts) à s'engager dans une association féministe avant l'âge de 31 ans (Tableau 8). De ce fait, ils sont peu nombreux à devoir affronter simultanément des obligations professionnelles, conjugales et parentales¹ : ils sont plus de la moitié à être étudiants ou à la recherche d'un emploi, sans relation de couple stabilisée et sans enfants au moment de leur premier engagement féministe alors que, à l'inverse, seulement quatre sur trente-six sont simultanément insérés sur le marché du travail, vivent en couple et ont un ou des enfants (Tableau 9). C'est donc souvent à une période où ils sont dégagés de responsabilités contraignantes que leur expérience militante féministe (mais pas seulement) se forge : encore étudiants ou refusant de travailler, sans responsabilités familiales, expérimentant parfois la vie en communauté pour certains militants des années 1970, leur engagement s'inscrit dans une période de leur vie où ils sont capables de faire face sans difficulté majeure aux impératifs du militantisme². Inversement, Serge, l'un des militants du MLA au début des années 1970, déjà salarié à cette époque, souligne que « les réunions ne commençaient jamais à l'heure » puisqu'« ils avaient le temps », contrairement à lui³. De la même manière, David, qui travaille comme ouvrier, ressent que sa position entraîne un manque de disponibilité, notamment vis-à-vis des autres militant-e-s. Il explique ainsi

¹ Même si la paternité est bien moins souvent une contrainte, en termes de temps notamment, que la maternité. Au contraire, la paternité s'avère même une ressource pour les hommes, notamment sur le marché du travail. Voir Charles Gadéa et Catherine Marry, « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, 3, 2000, p. 109-135.

² Une constatation proche a été établie pour les militantes du MLF (Camille Masclet, *op. cit.*, 2009, p. 26-30).

³ Entretien avec Serge, militant au MLA.

les contraintes que lui imposent le militantisme :

« Dans le milieu militant en fait tu t'aperçois qu'il y a beaucoup de profs, de gens qui ont parfois beaucoup de diplômes, des gens qui travaillent à temps partiel... je pense que mine de rien, les ouvriers ils ont pas trop le confort de s'engager... après, au début, je venais, je donnais de ma personne, mais c'est super lourd, tu fais que ça et je suis pas forcément pour le sacrifice quoi »¹.

L'engagement de ces hommes s'inscrit alors souvent dans ce que Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron décrivent comme le « dilettantisme » étudiant², l'effervescence politique des années 1970 constituant un contexte particulièrement propice à un engagement précoce.

Pour autant, les disponibilités biographiques ne se limitent pas aux données objectives qui permettent de distinguer des individus plus ou moins contraints par leurs positions professionnelle, conjugale et/ou parentale. Ainsi, dans le cas des militants rencontrés, la paternité est très rarement évoquée comme un frein à l'engagement, puisque seulement deux l'évoquent pour expliquer la baisse de leur activité militante. De même, occuper un emploi stable depuis plusieurs années peut se révéler parfois un moment propice à l'engagement, comme l'explique Christophe qui s'est engagé à quarante ans dans une association féministe :

« Je m'occupais de mon travail exclusivement, et vers l'âge de quarante ans en fait, j'ai voulu m'investir davantage encore dans ma vie professionnelle, et puis ce que je voulais faire ne m'était pas proposé, donc je me suis ennuyé énormément, et je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose à côté, et me rendre utile en fait »³.

Ainsi, l'insatisfaction professionnelle peut être également entendue comme une disponibilité biographique, dans la mesure où le projet professionnel contrarié crée la possibilité d'autres scènes d'investissement de son temps⁴.

¹ Entretien avec David, militant au MFPP dans les années 2000.

² Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *op. cit.*, p. 87.

³ Entretien avec Christophe, militant à NPNS.

⁴ Dans le cadre d'une enquête sur les salarié-e-s qui s'engagent dans des projets de « solidarité internationale » soutenus par leur entreprise – et qui consistent en des transferts de compétence vers des pays du Sud –, Marie-Hélène Lechien a montré que les difficultés professionnelles dans un contexte de transformation de l'organisation du travail constituaient un des moteurs de l'engagement pour une partie des militant-e-s (Marie-Hélène Lechien, « Aider les autres : trajectoires professionnelles, reconversions militantes et valorisation de la 'personne' », in Annie Collovald (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2002, p. 79-131, p. 80-97).

TABLEAU 9 Situation professionnelle, conjugale et parentale au moment du premier engagement féministe pour les militants de la seconde vague

Inactif, célibataire et sans enfants	20
Actif, célibataire et sans enfants	4
Inactif, en couple et sans enfants	4
Actif, en couple et sans enfants	4
Actif, en couple et avec enfants	4
Total	36

c. Transmission de l'engagement par les mères ou les épouses

Si les caractéristiques socio-économiques et les disponibilités biographiques concourent à rendre l'engagement possible, elles ne donnent cependant que peu d'explications sur le choix d'un militantisme féministe. La présence de femmes féministes dans l'entourage proche de ces hommes, durant leur enfance ou au début de leur vie adulte, peut alors apparaître comme un élément de compréhension de leurs engagements. En effet, le fait d'être élevé par une mère féministe participe sans doute à sensibiliser aux droits des femmes. Ainsi, « c'est par sa mère que René Viviani est venu au féminisme »¹ à la fin du 19^{ème} siècle. Hélène Barrière, sa mère, est effectivement une sympathisante féministe de longue date et adhère, depuis l'Algérie où elle réside, à la LFDF en 1889². Dans ce sens, René Viviani retraçant son parcours en 1920 souligne l'importance de cette figure maternelle : « je suis redevable à l'éducation maternelle des idées dont je suis fier et auxquelles me rattache la double fidélité de l'esprit et du cœur »³. De même, Francis de Pressensé, militant suffragiste entre 1910 et 1914, est « sensibilisé aux thèses féministes par sa mère »⁴, Élise de Pressensé, proche d'André Léo à partir de 1868 et pionnière du féminisme philanthropique protestant⁵. Enfin, parmi les militants rencontrés, un homme a été élevé par une mère militante féministe, impliquée dans les instances nationales du

¹ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 126.

² *Le droit des femmes*, n°342, 17 mars 1889.

³ LFDF, 1870-1920. *Cinquante ans de féminisme*, Éditions LFDF, 1921, p. 5-7.

⁴ Geneviève Poujol et Madeleine Romer, *Dictionnaire biographique des militants, XIX^e-XX^e siècles*, L'Harmattan, Paris, 1996, p. 314.

⁵ Rémi Fabre, « Une grande dame du protestantisme : Élise de Pressensé », *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 132, 1986, p. 35-61.

Planning familial durant les années 1970. Si des cas de transmission d'engagement féministe de mère en fils existent donc bien, ils restent cependant largement minoritaires et ne reflètent pas l'expérience de la plupart des militants. Dans ce sens, le militantisme ne constitue pas la règle pour les enfants de féministes. En effet, le féminisme peut être transmis aux enfants sans pour autant que ceux-ci deviennent militants¹. Le fils de la présidente d'une section locale de la LFDF promet ainsi à sa mère de ne pas voter tant que les femmes n'auront pas le droit de vote². Rodolphe Rebour, dont les deux parents, Pauline et Raoul Rebour, sont militants féministes au début du siècle, ne semble pas engagé dans une démarche militante, mais ses convictions et ses pratiques sont sans nul doute héritées de ses parents. Ainsi, lorsque sa mère est attaquée à la fin des années 1930 parce qu'elle défend le travail des femmes, il tient à démontrer que l'activité professionnelle des femmes concourt à l'harmonie au sein du couple bien plus qu'à la désunion. Il adresse alors un courrier à celle qui voit le travail des femmes comme un danger et rend compte de sa vie quotidienne :

« Je suis un de ces hommes dont la femme travaillant au dehors a aussi le souci de son intérieur, de plus elle vient de trouver le temps de vous écrire ! Aussi est-ce avec amertume que j'évoque l'épaisse couche de poussière qui doit recouvrir nos meubles, la boîte de conserves qui doit composer notre repas et les trous béants qui doivent déshonorer mes chaussettes. Faisons, voulez-vous, le tour de mon appartement et partagez ma surprise : le buffet brille de tout l'éclat de son encaustique ; dans la cuisine, humons le fumet des casseroles et voyez avec moi, dans ce tiroir, la collection des chaussettes qui ont retrouvé la santé. [...] Avant et après notre travail, nous savons partager la tâche domestique »³.

En revanche, les rencontres amoureuses se révèlent davantage favorables à la participation d'hommes à des luttes féministes. Avoir une liaison, épouser ou vivre avec une militante féministe peut en effet constituer un déclencheur pour l'engagement. Léon et Joséphine Richer militent ainsi ensemble dès le début du journal dirigé par Léon Richer⁴.

¹ Dans le cas des militantes des années 1970, si l'engagement féministe des mères est largement transmis aux enfants (filles et garçons) par différentes voies, le militantisme féministe des enfants reste minoritaire. Voir Camille Masclet, *op. cit.*, 2007.

² Christine Bard, *op. cit.*, 1995(a), p. 232.

³ CAF, Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 5, Lettre de Rodolphe Rebour à Mme Denis du 29 avril 1939.

⁴ Le nom de Joséphine Richer est mentionné la première fois en tant que co-fondatrice d'une école primaire de filles, avec André Léo (*Le droit des femmes*, n°2, 18 avril 1869). Elle est également citée comme

Plus généralement, les listes d'adhérent-e-s de la première vague font apparaître de nombreux « M. et Mme » laissant présager la présence fréquente de couples militants. Ainsi, les listes des membres de sections locales de l'UFSF entre 1912 et 1939 indiquent que 29% des hommes adhèrent avec leur femme¹. Cependant, dans la plupart des cas, il est difficile de savoir si l'engagement de l'épouse ou compagne a précédé et provoqué l'engagement de l'époux ou compagon, ou inversement. De plus, l'existence de couples militants souligne probablement davantage que, dans les premières années du siècle, l'engagement d'une femme était encore très souvent soumis à l'approbation de son conjoint. Enfin, nous pouvons également y voir le souci des militantes de démontrer que le féminisme n'avait pas pour objectif la « guerre des sexes ». La Fédération féministe du Sud-Ouest souligne ainsi à propos d'un de ses militants qu'il est « profondément attaché à l'idée féministe, de concert avec Mme Périères, réalisant à eux deux le couple idéal »².

Néanmoins, dans certains cas, l'influence est manifeste et l'engagement du mari, amant ou concubin réel : Georges Lhermitte, qui sera vice-président puis brièvement président de la LFDF durant les années 1920 et 1930, n'est absolument pas militant féministe quand il rencontre Maria Vérone, déjà très active sur la scène féministe. La rencontre semble dater de 1904, à l'occasion d'une campagne politique en faveur de la séparation des Églises et de l'État³, alors que la présence de Georges Lhermitte à une réunion féministe n'est attestée qu'à partir de 1906⁴. D'autres couples militants qui marquent la première vague du mouvement font également apparaître l'antériorité du militantisme féministe des épouses ou compagnes. Hubertine Auclert milite depuis 1872 lorsque son mari, Antonin Lévrier, se manifeste pour la première fois sur la scène féministe en 1877, par la signature d'un manifeste initié par son épouse⁵. Il sera ensuite secrétaire de

participante au banquet sur les droits des femmes en juillet 1869 (*Le droit des femmes*, n°15, 17 juillet 1869). Elle est membre du premier bureau de l'Association pour le droit des femmes, puis trésorière de 1871 à 1875.

¹ CAF, Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 45 à 1 AF 133, Listes d'adhérent-e-s, 1912-1939. Ce chiffre a été obtenu à partir des listes de militant-e-s qui soit indiquaient « M. et Mme », soit permettaient le rapprochement par un classement alphabétique. Ainsi les listes qui ne présentaient pas l'une ou l'autre des caractéristiques ont été exclues de ce calcul. On obtient alors un total de 474 hommes sur 1.632 qui ont adhéré en même temps que leur épouse. Notons enfin que même s'il existe une marge d'erreur non négligeable, notamment par le fait que cette technique pourrait assimiler des frères et sœurs ou mères et fils à des couples, le pourcentage demeure particulièrement important. De plus, cette éventuelle surestimation est également contrebalancée par une probable sous-estimation due au non comptage de couples non mariés. Voir le détail par groupe en annexe 5.

² *Le droit humain*, bulletin officiel de la Fédération féministe du Sud-Ouest, n°8, avril 1922.

³ *La raison*, n°207, 25 décembre 1904.

⁴ *Le journal des femmes*, n°162, février 1906.

⁵ *Le droit des femmes*, n°155, 7 octobre 1877.

rédaction du journal fondé et dirigé par Hubertine Auclert¹. Pauline et Raoul Rebour militent pour leur part en couple dès le début : ils fondent tous les deux la Société féministe du Havre en 1908² puis militent activement à l'Union française pour le suffrage des femmes. Il faut également souligner la constitution de réseaux militants familiaux parmi les féministes réformistes, notamment celles issues de la philanthropie, comme dans le cas de Julie et Jules Siegfried³. Au total, parmi les quatre-vingt-deux hommes que nous avons retenus pour la première vague, dix-huit avaient une compagne féministe et onze d'entre eux se sont engagés simultanément ou ultérieurement au militantisme féministe de celle-ci.

Ces engagements en couple se retrouvent aussi lors de la deuxième vague des mobilisations féministes. Irène et Pierre Jouannet, par exemple, sont tous les deux des militants actifs au MLAC⁴. C'est également le cas de Monique Antoine, militante au MLF puis au MLAC, et de Daniel Timsit, engagés au GIS et au MLAC, ou de Monique Frydman, active au MLF, et René Frydman, membre du GIS et du MLAC⁵. À Choisir, quatre des huit signataires de la motion adoptée au congrès de mai 1975 signent avec leur épouse⁶. Plus généralement, au cours des années 1970, les rencontres amoureuses mais aussi souvent la vie en communauté interviennent comme des déclencheurs. Les membres des groupes d'hommes partagent ainsi leur quotidien avec des militantes féministes et parfois habitent dans des appartements communautaires où des avortements illégaux sont pratiqués⁷. Enfin, c'est également par l'intermédiaire de relations amoureuses que certains militants contemporains s'engagent dans une association féministe. Sylvain raconte ainsi la manière dont il a franchi le pas du militantisme :

« Ben l'engagement... ben en fait je suis en colocation avec une féministe⁸, mais c'est par hasard. On a parlé un peu de ça, on a discuté, on a lié connaissance autour de ce

¹ *La citoyenne*, n°1, 13 février 1881.

² *Le droit des femmes*, n°5, juillet-octobre 1908.

³ Françoise Battagliola, « Les réseaux de parenté et la constitution de l'univers féminin de la réforme sociale, fin 19^{ème}-début 20^{ème} », *Annales de démographie historique*, 2, 2006, p. 77-104.

⁴ Ils participent ensemble aux réunions nationales du MLAC. Archives CFDT, Secteur Action revendicative, Dossier Activité MLAC 1973, 8 H 625, Document dactylographié « Historique des réunions depuis la précédente réunion plénière du 8 mai 1973 », non daté.

⁵ Bibia Pavard, *op. cit.*, 2009(b), p. 84.

⁶ Camille Louvet-Rueff, *op. cit.*, annexe 6, p. 19-25.

⁷ C'est le cas d'un militant qui témoigne dans *Types, Paroles d'hommes*, n°1, janvier 1981. Plusieurs militants évoquent également leur relation avec une féministe et/ou la vie en communauté dans « Groupe d'hommes ? Tu connais ? », *Espace-Temps*, n°16, février 1982, p. 18-21 et dans *Types, Paroles d'hommes*, n°5, février 1983.

⁸ Elle est devenue sa compagne avant qu'il ne s'engage dans une association féministe.

sujet-là, et puis elle m'a dit qu'elle était aux Chiennes de garde et à La meute aussi, et Encore féministe, et elle est aussi à La barbe »¹.

On peut donc souligner, pour toutes les époques, que « l'activité féministe pénètre le milieu familial, ne laissant en général ni les maris ni les enfants indifférents »². Pour autant, il ne faut pas surévaluer l'importance de la présence de féministes dans l'univers familial et/ou amoureux. En effet, la transmission par le mariage/la relation amoureuse, tout comme la transmission mère/fils, demeure relativement rare. Parmi les militants de la première vague, nous avons pu constater que seuls onze hommes, sur les quatre-vingt-deux, ont commencé une relation avec une militante féministe avant leur premier engagement. De même, pour les hommes rencontrés, cette situation se retrouve chez seulement six d'entre eux.

d. Les effets de la socialisation familiale

Le militantisme féministe d'une mère ou d'une épouse/compagne constitue donc rarement une passerelle vers l'engagement des enfants ou compagnons. Cependant, il apparaît que ce qui se joue au sein de la famille lors de la socialisation primaire peut se révéler déterminant pour saisir les engagements féministes futurs. Précisons que, les informations sur l'enfance et la vie de famille des militants décédés étant particulièrement rares dans les sources écrites, nous évoquerons ici principalement les militants rencontrés.

L'environnement familial peut participer à la prise de conscience féministe. D'une part, de nombreux enquêtés évoquent une « mère féministe dans l'âme »³ ou une « mère féministe dans l'éducation »⁴. Plus généralement, les interviewés soulignent souvent les rapports égalitaires, d'après eux, entre le père et la mère et/ou entre les filles et les garçons de la famille. De même, la présence de modèles de femmes émancipées et qui refusent la subordination, généralement couplée à un père jugé absent ou défaillant, peut expliquer l'attachement aux idéaux féministes, comme le souligne Jérémie :

¹ Entretien avec Sylvain, militant aux Chiennes de garde.

² Christine Bard, *op. cit.*, 1995, p. 232. Sur les effets des engagements féministes dans les années 1970 sur la vie familiale et amoureuse, voir Camille Masclet, *op. cit.*, 2009, p. 76-94.

³ Entretien avec Christophe, militant à NPNS.

⁴ Entretien avec Ludovic, militant à Mix-cité.

« Ma mère est médecin, elle gagne beaucoup plus d'argent que mon père, c'est l'autorité morale à la maison, enfin c'était l'autorité morale, l'autorité tout court, en gros mon père avait juste à acquiescer, et en même temps, elle faisait en plus la cuisine, le ménage et tout, elle avait les deux rôles en fait, mon père était absent, il était jamais là »¹.

Avoir grandi dans une famille égalitaire, si ce n'est féministe, contribuerait ainsi à expliquer des engagements futurs. Néanmoins, ce raisonnement butte sur deux limites importantes. D'abord, le regard porté par les militants sur la configuration familiale de leur enfance est le fruit d'une relecture de leur passé au prisme des multiples expériences vécues, et notamment de leur engagement féministe. Il est ainsi difficile pour l'enquêteur d'établir *a posteriori* la nature des rapports de genre dans les familles des enquêtés et d'en tirer des enseignements pour l'analyse. De plus, et principalement, le reste des hommes rencontrés met au contraire en avant l'expérience en tant qu'enfant d'un couple parental traditionnel au regard de la répartition des tâches et des rôles entre le père et la mère pour rendre compte de leur engagement féministe présent. Ainsi, l'ensemble des modèles parentaux, schématiquement distingués entre égalitaires et inégalitaires, concourrait à la prise de conscience féministe des fils, par un processus d'imitation ou de rejet. Dans ce sens, la nature de l'arrangement familial se révèle être une explication bien insuffisante puisque toutes les expériences amèneraient à la prise de conscience féministe².

L'histoire familiale ne doit pas pour autant être totalement écartée pour rendre compte des processus d'adhésion aux postulats féministes. En effet, à l'inverse de la question égalité/inégalité au sein de la cellule familiale, l'identification et/ou la proximité relationnelle avec les femmes de la famille, et principalement la mère, semble jouer un rôle central³. Par des histoires familiales spécifiques, une partie de ces hommes a en effet été

¹ Entretien avec Jérémy, militant aux Panthères roses.

² En revanche, il semble que la socialisation au sein d'une famille où le couple parental s'avère particulièrement inégalitaire est fréquente parmi les militantes féministes. Il s'agit alors pour celles-ci de se différencier du modèle maternel (Sandrine Garcia, *op. cit.*, 1993, p. 278-281 ; Catherine Achin et Delphine Naudier, *op. cit.*, 2008, p. 387 ; Camille Masclet, *op. cit.*, 2009, p. 37-38 ; Pauline Rameau, *op. cit.*, p. 27-30).

³ Ce constat a déjà été dressé par Harry Christian (*op. cit.*, p. 21) dans le cadre d'une enquête sur des hommes qui par leurs engagements ou leurs pratiques refusent les assignations de genre. Pauline Rameau note pour sa part que l'existence d'une figure féminine centrale se retrouve chez les militants comme les militantes des années 1970 (*op. cit.*, p. 38-40). Dans le cas des militantes féministes des années 1970 et contemporaines, la présence d'un modèle féminin important semble également décisif dans le processus d'engagement (Liane Henneron, *op. cit.*, 2005, p. 97-98 ; Camille Masclet, *op. cit.*, 2009, p. 38). Cette caractéristique se retrouve également dans les trajectoires des femmes qui occupent des positions prestigieuses traditionnellement

socialisée dans le monde des femmes. La place du père dans l'enfance des interviewés est ainsi significative : quatorze sur trente-quatre ont un père qu'ils présentent comme « défaillant », dans le sens où celui-ci est physiquement absent (qu'il soit géographiquement éloigné ou décédé) ou symboliquement absent en n'investissant pas ou peu sa fonction parentale¹. Thierry, qui ne voit presque plus son père à partir de l'âge de 5 ans, après le divorce de ses parents, conclut alors : « j'ai grandi sans référent masculin »². Leur socialisation familiale qui s'effectue donc majoritairement avec des femmes et/ou des filles³, en l'absence physique ou symbolique de père, se prolonge parfois au sein du groupe de pairs. Ainsi, Jean raconte que « l'année de [ses] 11-12 ans [il s'est] trouvé dans une classe où [il était] le seul garçon, sur une classe de 12 où y avait 11 filles »⁴ tandis que Gilles explique qu'à l'adolescence « j'avais tendance à préférer la compagnie des femmes à celles des hommes »⁵.

Mais cette familiarité avec le monde des femmes n'est pas le seul fait des hommes pour qui le père a fait défaut. En effet, dans certains cas, ces hommes ont fait figure de « fille manquante » dans la famille, ayant été enfant unique ou ayant appartenu à une fratrie exclusivement masculine. Les recherches sur les femmes, notamment en sociologie du travail, ont montré depuis plus de vingt ans que les carrières professionnelles de femmes dans des univers d'hommes s'expliquaient en partie par leur position de « garçon manquant » dans la famille⁶. Dans une enquête sur les filles dans des BTS et DUT industriels, Anne-Marie Daune-Richard et Catherine Marry ont mis en évidence que lorsqu'elles sont filles uniques, dans des fratries uniquement féminines, ou quand « les fils ne sont pas en mesure de répondre aux aspirations parentales, au maintien ou à l'élévation

dévolues aux hommes. Voir par exemple Michèle Ferrand, Françoise Imbert et Catherine Marry, *op. cit.*, p. 167-171.

¹ Les travaux sur les garçons dans des filières scolaires ou professionnelles très féminisées font le même constat. Voir par exemple Clotilde Lemarchant, *Être minoritaire au lycée et en CFA : garçons et filles atypiques dans les filières professionnelles courtes en Haute-Normandie*, Rapport de recherche, 2009, p. 100.

² Entretien avec Thierry, militant anti-patriarcal.

³ Nous pouvons souligner que Léon Richer a grandi avec sa mère et sa sœur, son père étant décédé très tôt (LFDF, *op. cit.*, p. 9).

⁴ Entretien avec Jean, militant au collectif Ruptures.

⁵ Entretien avec Gilles, militant à FMA.

⁶ Isabelle Lasvergnas, « Contexte de socialisation primaire et choix d'une carrière scientifique chez les femmes », *Recherches féministes*, 1(1), 1988, p. 31-45 ; Anne-Marie Daune-Richard et Catherine Marry, « Autres histoires de transfuges ? Le cas de jeunes filles inscrites dans des formations 'masculines' de BTS et DUT industriels », *Formation emploi*, 29, 1990, p. 35-50. Plus récemment, Catherine Marry a montré que le modèle du « garçon manquant » avait tendance à disparaître avec la banalisation de certaines carrières pour les femmes (Catherine Marry, *Les femmes ingénieures. Une révolution respectueuse*, Belin, Paris, 2004, p. 158-160).

du statut social de la famille, dont la réalisation tend à peser sur eux plus que sur les filles »¹, les parents reportent alors leurs attentes sur une fille. Le même phénomène a pu être observé dans le cas des femmes qui pratiquent des sports masculins² ou qui font le choix de carrières professionnelles à l'armée³ ou dans la police⁴.

Cependant, la position de la « fille manquante » est encore peu étudiée pour rendre compte de la présence d'hommes à des positions traditionnellement féminines. Seule Christine Mennesson l'a relevée dans son travail sur les hommes danseurs professionnels en constatant le parallélisme avec la position du « garçon manquant » chez les footballeuses⁵. Dans le cas des hommes militants féministes, il semble que des analyses comparables puissent être établies dans la mesure où le militantisme féministe est socialement perçu avant tout, si ce n'est exclusivement, comme une activité féminine. Précisons cependant que le parallélisme ainsi opéré ne vise pas à nier l'asymétrie entre filles et garçons au sein des fratries, et plus généralement entre hommes et femmes dans la société. Autrement dit, l'asymétrie résultant des rapports sociaux de sexe interdit de considérer les positions de « garçon manquant » et de « fille manquante » comme totalement symétriques : les uns continuent à retirer les bénéfices (ou une partie) de leur appartenance au groupe dominant pendant que les autres doivent faire face aux obstacles (ou une partie) réservés aux dominées. Ce parallélisme invite donc plutôt à considérer que la place de fille au sein de la cellule familiale peut être occupée par un fils lorsque la fille est absente, sans que pour autant que cette position mette en péril son appartenance au groupe des hommes, tout comme les filles en position de « garçon manquant » ne peuvent jamais s'affranchir totalement de leur appartenance au groupe des femmes. Ces garçons remplacent alors symboliquement la fille auprès des parents, spécifiquement la mère : celle-ci va développer avec son fils des activités traditionnellement féminines et va transmettre des savoirs et des savoir-faire qui se transmettent généralement de mère en

¹ *Ibid.*, p. 45.

² Christine Mennesson, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, L'Harmattan, Paris, 2005, p. 118-121.

³ Katia Sorin, *Femmes en armes, une place introuvable ? Le cas de la féminisation des armées françaises*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 83-87.

⁴ Geneviève Pruvost, *Profession : policier. Sexe : féminin*, Éditions de la MSH, Paris, 2007, p. 30.

⁵ Christine Mennesson, « Sports 'inversés'. Modes de socialisation sexuée des jeunes », in Henri Eckert et Sylvia Faure (dir.), *Les jeunes et l'agencement des sexes*, La Dispute, Paris, 2007, p. 63-76, p. 74.

filles¹. C'est particulièrement visible dans le cas de deux enquêtés. Jean a un frère aîné sept ans plus âgé. Celui-ci partage des activités avec le père tandis que lui était « proche des choses de la couture... j'étais très... avec ma mère j'allais dans les magasins de couture », celle-ci étant couturière de profession². De la même manière, Fabien évoque la relation privilégiée avec sa mère :

« Ma mère m'avait déjà dit 'bon beh tiens, puisque t'aimes ce gâteau, je vais t'apprendre', ça c'est typique... ce qui est plus rare, j'ai l'impression que c'est moins fréquent qu'un garçon apprenne avec sa mère à coudre... bon j'ai pas appris vraiment à faire des vêtements, même si je m'étais dit 'tiens, maman, j'aimerais bien me faire des caleçons !'. Elle m'a dit 'tiens, on va prendre un modèle que t'aimes bien, on va le découdre, et on va faire un patron'. Elle m'a appris deux trois petits trucs, et on en a fait quand même ! »³.

Plus généralement, les configurations familiales caractérisées par l'absence, parfois symbolique, de sœur sont courantes et semblent avoir eu des effets sur la socialisation primaire des militants. En effet, un peu moins de la moitié des hommes sont fils uniques⁴ ou membre d'une fratrie exclusivement masculine. Dans ce dernier cas, ils sont toujours l'aîné ou le benjamin⁵. Il semble alors qu'ils ont été investis par leur mère, et plus rarement par leur père (à l'inverse des filles occupant une place de « garçon manquant »), pour tenir la place de la fille inexistante, d'autant plus si l'un des frères a déjà répondu aux attentes parentales de maintien ou d'ascension sociale⁶. Abandonné très tôt par son père, Nicolas a un demi-frère plus jeune né après le remariage de sa mère. C'est alors celui-ci qui se voit en charge de porter le projet parental de maintien du statut social (le beau-père est professeur des universités et la mère a fait des études supérieures avant d'élever ses enfants). Titulaire du diplôme d'une grande école, en préparation du concours de l'ENA, c'est clairement à lui que ce rôle a été imparti, quand Nicolas a un Master qui lui a permis

¹ L'anthropologue Yvonne Verdier a minutieusement montré à la fois la forte division sexuée du travail et la transmission des savoirs et savoir-faire féminin à travers l'étude d'un village de Bourgogne, Minot. Yvonne Verdier, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Gallimard, Paris, 1979.

² Entretien avec Jean, militant au collectif Ruptures.

³ Entretien avec Fabien, militant aux Chiennes de garde.

⁴ L'un a grandi avec deux frères et deux sœurs mais est le seul enfant de la mère.

⁵ En réalité, un d'entre eux est le cadet de la famille, mais il devient après le divorce de ses parents à l'âge de 11 ans l'aîné de sa mère, le frère aîné étant parti vivre avec son père.

⁶ Christine Mennesson, *op. cit.*, 2007, p. 74.

d'occuper une fonction administrative dans un établissement scolaire¹. De la même manière, Jean-Pierre souligne que s'il avait de multiples référents masculins autour de lui, c'est bien auprès de sa mère et du monde des femmes que son enfance s'est déroulée :

« J'avais un père, des oncles, un frère, etc. qui étaient vraiment le stéréotype de l'homme... et qui d'ailleurs vivaient beaucoup entre hommes, alors que moi j'ai toujours vécu, comme on dit, dans les jupes des femmes... »².

Benjamin explicite quant à lui clairement la répartition des deux garçons par le couple parental : « moi j'ai toujours ressemblé plus à ma mère, mon frère plus à mon père, lui est ingénieur, mon père est ingénieur, moi j'étais plus attiré par les matières littéraires »³. Enfin, le cas de Stéphane, qui déclare par ailleurs être « féminin », incarne l'exemple inverse du cas paradigmatique du « garçon manquant ». Fils unique, l'histoire familiale est cependant marquée par la présence symbolique d'une fille qui n'est pas née : « j'ai failli avoir une petite sœur, qui n'est pas née, y a eu une fausse couche, qui m'a beaucoup manqué »⁴. Ces exemples soulignent clairement la place de « fille manquante », notamment pour la mère, qu'occupent ces hommes dans leur famille d'origine.

Au total, ce sont les deux tiers des militants interrogés qui ont connu un père défaillant et/ou occupé la place de la « fille manquante ». Par ces expériences singulières, ils ont développé une plus grande proximité avec l'univers des femmes que la plupart des hommes et sont en conséquence probablement plus sensibles aux inégalités et discriminations à l'égard des femmes. En outre, l'engagement féministe des hommes peut également se comprendre à la lumière de la mobilité familiale, des déplacements géographiques et des déracinements successifs qui jalonnent les histoires d'une partie des enquêtés. Qu'il s'agisse de familles juives⁵ et/ou pieds-noirs, de familles ayant connu

¹ Entretien avec Nicolas, militant aux Chiennes de garde.

² Entretien avec Jean-Pierre, militant au MFPP dans les années 1970.

³ Entretien avec Benjamin, militant aux SPSR.

⁴ Entretien avec Stéphane, militant au CNDF.

⁵ Dans son travail sur les militant-e-s de mai et juin 1968, Julie Pagis refuse d'interpréter la présence importante de juifs dans les groupes gauchistes par « des arguments théologiques » qui risquent « d'essentialiser la catégorie de 'juifs' » (Julie Pagis, *op. cit.*, p. 140). Si nous la suivons dans cette proposition, la différence de profils de nos enquêté-e-s empêche cependant d'accepter sa solution : face à une population d'enfants de juifs communistes, Julie Pagis invite à penser « l'aspect indissociable des origines juives et des aspirations au communisme » (*ibid.*, p. 141). Dans le cas de notre enquête, les hommes juifs ne viennent pas de familles communistes. Il nous semble ainsi qu'il ne faille pas sous-estimer le poids d'une expérience minoritaire dans la formation de dispositions à la critique des normes. Surtout, dans le cas de notre enquête, il ressort que l'identité juive de ces hommes est marquée par le déplacement (caractéristique au demeurant propre à une grande partie des membres de diasporas). C'est cette caractéristique de leur

l'immigration ou de familles amenées à déménager fréquemment du fait de la profession du père, l'instabilité géographique est à chaque fois rapidement évoquée au cours de l'entretien. Parmi les quatorze hommes dans cette situation¹, Jean se présente ainsi, en référence aux multiples déménagements qui ont marqué son enfance : « je suis de partout et de nulle part »². Nous avons également vu que plus d'un tiers des enquêtés a expérimenté des déplacements dans l'espace social, qu'ils aient connu une ascension sociale ou au contraire un déclassement. Ces différentes mobilités concernent au total plus de la moitié des hommes rencontrés (vingt et un sur trente-six). Ces expériences du déplacement peuvent entrer en résonance avec les déplacements de genre opérés en raison de leur engagement féministe. Être « de partout et de nulle part » renvoie en effet à un refus des identités figées et univoques, des catégorisations rigides pour mettre au contraire en avant la multiplicité des appartenances. D'ailleurs, Delphine Naudier et Catherine Achin ont montré comment « le vécu personnel du déclassement social (par le haut, par le bas) » participait de la prise de conscience féministe³. De même, Julie Pagis a mis en avant que l'ascension sociale par l'acquisition de capital culturel – groupe qu'elle nomme « intellectuels de première génération » – constituait une des configurations prédisposant à un engagement aux événements de mai et juin 1968 dans la mesure où « leur posture d'*outsiders* les prédispose au questionnement des règles en vigueur dans le milieu intégré »⁴. La confrontation à différents systèmes de normes (en fonction des classes sociales, des régions, des cultures, etc.) provoquées par ces trajectoires familiales et personnelles crée ainsi un rapport distancié aux normes, et notamment aux normes de genre, qui favorise l'adhésion au féminisme. D'ailleurs, dans le cadre d'une enquête sur des hommes proches du féminisme⁵, Harry Christian a constaté la grande part d'hommes ayant connu des déménagements⁶. Avec la défaillance du père, la place de la « fille

identité juive qu'il nous semble alors importante de questionner pour saisir leur engagement féministe et c'est dans ce sens qu'il nous a paru pertinent pour l'analyse de ne pas distinguer les trajectoires de ces hommes d'autres trajectoires elles aussi caractérisées par le déplacement.

¹ Ce qui représente plus d'un tiers des enquêtés.

² Entretien avec Jean, militant au collectif Ruptures.

³ Catherine Achin et Delphine Naudier, « Trajectoires de femmes 'ordinaires' dans les années 1970. La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, 2010, 1(1), p. 77-93, p. 91.

⁴ Julie Pagis, *op. cit.*, p. 185.

⁵ Harry Christian, *op. cit.* L'enquête concerne trente hommes, engagés dans des associations ou groupes qui défendent le féminisme ou qui remettent en cause les rapports de genre par une importante participation à la vie familiale.

⁶ *Ibid.*, p. 19.

manquante » et l'importance de l'expérience de la mobilité, plus des trois quarts des enquêtés ont alors connu une enfance les *disposant* à un engagement féministe ultérieur.

e. Formations et expériences professionnelles

L'entrée dans la vie professionnelle ou universitaire peut également constituer un déclencheur de l'engagement féministe. En effet, celle-ci se révèle parfois le lieu de la prise de conscience des inégalités qui pèsent en défaveur des femmes, d'autant plus si les revendications féministes concernent directement le corps professionnel dans lequel ils s'insèrent. Ainsi, durant la première vague, de nombreux avocats ou hommes exerçant une profession juridique, directement confrontés par l'exercice de leur profession aux inégalités que la loi impose aux femmes, s'engagent dans le mouvement féministe. Léon Richer, militant actif entre 1869 et 1891, avait été durant quinze ans clerc de notaire entre 1844 et 1859. Il fait régulièrement de cette expérience le moment de prise de conscience de l'injustice du sort réservé aux femmes, notamment par le Code civil napoléonien¹. Il fera d'ailleurs de la réforme du Code civil l'un de ses premiers et principaux combats². De plus, la LFDF qu'il fonda regroupa de nombreux avocats (et plusieurs avocates) qui prendront notamment en charge les propositions de réformes juridiques.

Au cours des années 1960 et 1970, les hommes qui s'engagent en faveur de la contraception et/ou de l'avortement sont principalement des médecins. Les médecins de la première génération du Planning familial mobilisent d'abord leurs expériences professionnelles pour rendre compte de leur engagement³. De même, les convictions des médecins du MFPP et du MLAC qui agissent pour la libéralisation de l'avortement dans les années 1970 sont façonnées par leurs expériences lors de leur internat, où les femmes

¹ BMD, Dossier Léon Richer, DOS RIC H, Texte dactylographié « La vie de Léon Richer. 1824-1911 », non signé et non daté ; LFDF, *op. cit.*, p. 9.

² *Le droit des femmes*, n°2, 18 avril 1869. Dans le deuxième numéro de son journal, Léon Richer publie un Manifeste pour la revendication des droits civils de la femme rédigé par le groupe d'André Léo. Le thème de la réforme des droits civils est alors largement présent dans les premiers numéros et constitue la revendication centrale.

³ Voir par exemple « Témoignage de Pierre Simon », in Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *op. cit.*, p. 141-155 : « Avant le Planning familial, l'obstétrique a été une expérience importante, dans la mesure où quand je suis arrivé dans les maternités, on laissait hurler les femmes et mes patrons disaient : 'Ne faites rien, Monsieur. C'est la douleur qui les sauvera' » (p. 142). Voir également Sandrine Garcia, *op. cit.*, 2011, p. 10-11.

qui se présentaient à l'hôpital suite à un avortement étaient humiliées¹. De nombreux récits des médecins militants reviennent en effet sur une expérience de ce type et la décrivent comme à l'origine de leur engagement. Henri, médecin lorsqu'il s'engage au MLAC, raconte ainsi :

« Quand j'étais interne, j'étais une nuit en réanimation et j'ai veillé une femme de dix-huit, dix-neuf ans, qui était très belle, et qui était comme du cuivre à cause de la fièvre, et donc je l'ai veillée, et elle est morte le matin d'une grande septicémie après avortement, et ça, ça a été décisif. Je me suis dit 'plus jamais ça, c'est pas possible, assez d'hypocrisie', et là j'ai balayé tous les derniers garde-fous religieux que j'avais »².

L'apprentissage de la médecine favorise ainsi la prise de conscience des injustices subies par les femmes « tout en prodiguant des ressources pour agir »³. Dans le cas de la lutte pour la libéralisation de l'avortement, ce constat est particulièrement net dans la mesure où si leur formation les confronte à la violence sexiste des pratiques professionnelles, elle leur permet également d'acquérir des savoirs médicaux et une légitimité largement convertibles dans l'espace militant et politique de la lutte pour la libéralisation de l'avortement.

Enfin, une formation supérieure peut également concourir à la prise de conscience féministe. C'est particulièrement le cas des disciplines en sciences humaines et sociales. Une formation en sociologie, en science politique ou en philosophie par exemple participe alors de la logique d'engagement féministe en ce qu'elle favorise largement la dénaturalisation des catégories sociales et/ou qu'elle rend bien plus audible (ou bien moins inaudible) une lecture politique de ce qui est traditionnellement du ressort du privé. Les années 1970 témoignent parfaitement de cette liaison entre savoirs et militantismes, à l'image de l'expérience débutée à Vincennes en 1969⁴. C'est en effet à l'université de Vincennes que les féministes du MLF se rencontrent pour la première fois en mai 1970.

¹ Pauline Rameau, *op. cit.*, p. 63-74.

² Entretien avec Henri, militant au MLAC.

³ Catherine Achin et Delphine Naudier, *op. cit.*, 2008, p. 389. Les auteures montrent comment les professions d'enseignantes, de médecins et d'assistantes sociales participent à l'émergence d'une conscience féministe en même temps qu'elles donnent des ressources pour l'engagement.

⁴ Voir les textes et témoignages réunis dans Jacqueline Brunet, Bernard Cassen, François Châtelet, Pierre Merlin et Madeleine Rébérioux (dir.), *Vincennes ou le désir d'apprendre*, Éditions Alain Moreau, 1979. Voir également François Dosse, « Vincennes (1969-1974) : entre sciences et utopies », in Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *op. cit.*, p. 505-513.

Cependant, aucun des enquêtés de cette période n'a suivi de cursus en sciences humaines et sociales. Sans doute le contexte politique, culturel et intellectuel des années 1970 permettait à de nombreux-euses étudiant-e-s, indépendamment de leur discipline, d'adopter une grille de lecture politique des comportements traditionnellement renvoyés au privé¹. En revanche, de nombreux hommes engagés depuis les années 1990 ont suivi une formation en sciences humaines et sociales : c'est le cas de plus de la moitié de ceux qui ont suivi des études supérieures. Ces cursus tendent à favoriser l'adhésion au féminisme non seulement par l'apprentissage du déconstructionnisme mais également en raison de la plus grande probabilité qu'ils offrent aux étudiant-e-s d'être confronté-e-s à des enseignements féministes/sur le genre et/ou à des écrits féministes. En effet, avec l'émergence de la recherche féministe à partir des années 1980², et surtout la multiplication des enseignements, travaux et recherches sur le genre dans les années 2000³, le cursus universitaire devient un levier important pour l'engagement féministe. Muriel Andriocci a ainsi montré comment les enseignements sur le genre avaient des effets majeurs auprès de nombreux-euses étudiant-e-s, même si tou-te-s ne deviennent pas militant-e-s⁴. Une partie des militant-e-s contemporain-e-s viennent donc au « féminisme par la 'théorie' »⁵, principalement par le biais d'un cursus dans l'enseignement supérieur, à l'image de Jérémy, étudiant en philosophie lorsqu'il est confronté à la pensée féministe :

« Les premières fois où j'ai lu Michèle Le Doeuff et *Le sexe du savoir*⁶ notamment, et *Le sexe du savoir* ça a été une vraie révolution quand je l'ai lu parce que je me suis dit, mais c'est vrai tout ce qu'elle raconte quoi »⁷.

C'est après avoir découvert la pensée féministe au cours de ses études qu'il s'engage dans une association féministe, ce qui lui fait dire que son engagement « a débuté de façon théorique et pas de façon pratique ». Ainsi, il semble bien que les profondes transformations sociales aient déplacées les lieux de la prise de conscience féministe pour

¹ On peut par exemple penser au succès de la thématique de la « libération sexuelle » qui se diffuse notamment auprès de la jeunesse étudiante à travers le fameux slogan de mai 1968 « Jouissez sans entrave ». Voir Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 258-261.

² Voir Rose-Marie Lagrave, *op. cit.*, 1990.

³ Comme en témoigne par exemple l'émergence d'un collectif doctorant comme l'association des jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes, sur le genre et les sexualités (EFiGiES).

⁴ Muriel Andriocci, « Entre colère et distance : les 'études féministes' à l'université », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 73-91.

⁵ Marc Bessin et Elsa Dorlin, *op. cit.*, p. 13.

⁶ Michèle Le Doeuff, *Le sexe du savoir*, Aubier, Paris, 1998.

⁷ Entretien avec Jérémy, militant aux Panthères roses.

les hommes. Tandis que les inégalités légales et les traitements dégradants envers les femmes créaient des passerelles entre certaines expériences professionnelles et l'engagement féministe, l'égalité de droit progressivement acquise par les femmes a largement affaibli ce mode de passage au militantisme féministe. En revanche, l'émergence puis le développement des études féministes et/ou sur le genre fait apparaître un nouveau site privilégié de prise de conscience.

2. Passer à l'engagement : le rôle des réseaux politiques de gauche

Si les origines, les positions et les trajectoires sociales de ces hommes concourent à l'acquisition de prédispositions à l'engagement féministe, elles ne permettent cependant pas de saisir les modalités par lesquelles ces prédispositions ont été réactivées pour rendre possible le militantisme. Ainsi, la sociologie du militantisme a souligné l'importance des réseaux dans les processus de recrutement des militants et a mis en avant que « le rôle des réseaux interpersonnels est déterminant à ce moment initial du processus de l'engagement »¹. En effet, qu'il s'agisse de liens familiaux ou amicaux ou de réseaux associatifs ou politiques structurés, l'appartenance à un réseau d'interconnaissance favorise largement l'engagement², bien que ceux-ci ne puissent constituer « une variable univoque et autonome »³. Dans le cas des militants féministes, les réseaux politiques et associatifs semblent avoir un rôle plus déterminant que les réseaux familiaux et personnels. En effet, même lorsque les enquêtés déclarent avoir découvert le féminisme par le biais de leur compagne ou d'une amie, il s'agit quasi systématiquement de femmes rencontrées dans un contexte militant.

Ainsi, pour les militants féministes pour lesquels un engagement autre que celui dans une association féministe a pu être établi⁴, il s'avère que le militantisme féministe est

¹ Éric Agrikoliansky, *op. cit.*, 2002, p. 194.

² Voir notamment David A. Snow *et alii*, *op. cit.*, 1980, Doug McAdam et Ronnelle Paulsen, *op. cit.*, Florence Passy, *op. cit.*, 1998, p. 107-130 et « Fréquentations militantes », *op. cit.*

³ Bruno Duriez et Frédéric Sawicki, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, 63, 2003, p. 17-51, p. 21.

⁴ Pour les militants de la première vague pour lesquels aucun autre engagement n'a pu être identifié, il est souvent impossible de savoir s'ils n'en avaient réellement aucun autre ou si nous n'en avons pas retrouvé les traces. D'autre part, nous savons que certains avaient d'autres engagements, mais nous ne pouvons reconstituer la chronologie militante. Ainsi, nous nous appuyons sur les cas de cinquante-six militants

quasi-systématiquement postérieur à ces autres engagements. Sur l'ensemble de la période, seuls quatre hommes sur les quatre-vingt-sept engagés dans plusieurs luttes ont d'abord été militants féministes. Pour la grande majorité en revanche, ils découvrent les associations féministes par des militantes féministes présentes dans les organisations où ils sont actifs. Ces multi-engagements construisent alors de véritables micro-foyers de recrutement, ou « filières spécifiques »¹, pour les féministes qui convainquent des hommes et des femmes de la légitimité de leurs revendications.

Si ces foyers sont variables dans le temps et selon les associations, ils se situent cependant tous à gauche de l'échiquier politique. En effet, les partis politiques, syndicats ou associations de gauche ou d'extrême gauche ont historiquement été les lieux d'engagement politique les moins défavorables aux féminismes². À la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle par exemple, dans un contexte de grande fermeture du monde politique aux revendications féministes et à la participation des femmes aux débats politiques³, les partis de gauche se montrent de moins violemment opposés⁴. Ainsi, parmi les enquêtés, seuls deux hommes ne se positionnaient pas à gauche (du Parti socialiste à l'anarchisme en passant par l'écologie politique ou la gauche révolutionnaire) au moment de leur engagement féministe mais au centre droit. De même, pour les quarante-quatre militants de la première vague pour lesquels un positionnement politique a pu être repéré⁵, quarante et un défendaient les idées de la gauche ou de l'extrême gauche.

S'il existe des lieux privilégiés de recrutement, ils sont divers et varient en fonction des époques, des contextes politiques et des positionnements des associations féministes. Dès lors, l'accent sera mis sur certains réseaux, pour chaque période, pour saisir les

féministes de la première vague qui ont eu un autre engagement et pour lesquels il a été possible de connaître la chronologie militante. À ce premier groupe s'ajoutent les hommes rencontrés multi-engagés, au nombre de trente et un.

¹ Bruno Duriez et Frédéric Sawicki, *op. cit.*, p. 27.

² Le recueil de textes sur les résistances aux féminismes montre ainsi que « l'antiféminisme transcende les divisions politiques, mais ne les efface pas » (Christine Bard, « Pour une histoire des antiféminismes », in Christine Bard (dir.), *op. cit.*, p. 21-37, p. 30). Il ne s'agit donc pas de nier l'existence d'antiféminisme à gauche ou de féminisme à droite mais de souligner que, historiquement, les féminismes se sont majoritairement positionnés à gauche en même temps que les idéologies politiques de droite se sont avérées *tendanciellement* plus fermées aux revendications féministes.

³ Christine Bard, « Les antiféminismes de la première vague », in Christine Bard (dir.), *op. cit.*, p. 41-67.

⁴ Charles Sowerwine constate ainsi que « même si la SFIO fit beaucoup plus qu'aucun autre parti pour les droits des femmes, il ne fit pas beaucoup » (Charles Sowerwine, *Les femmes et le socialisme*, Presses de Sciences po, 1978, p. 124).

⁵ Soit par l'exercice d'un mandat politique, par l'appartenance à un parti politique ou par des prises de position publiques.

modalités de passage d'un lieu d'engagement à un autre, plutôt que d'énumérer l'ensemble des voies de recrutement existantes.

a. La nébuleuse républicaine sous la III^e République

Nous avons vu que le mouvement féministe réformiste de la première vague s'est inscrit très rapidement et durablement dans le camp de la République. Celle-ci représentait aux yeux des féministes la seule opportunité de voir leurs revendications aboutir, d'autant que l'idéal républicain pose l'égalité de tous les citoyens comme principe fondateur, conformément à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Légalistes et républicaines, les associations féministes réformistes se trouvent donc très proches de nombreux mouvements et associations qui émergent sur la scène publique à partir de 1870. En outre, les revendications féministes concernent diverses sphères sociales où interviennent d'autres militant-e-s, comme l'école, le travail, la politique ou la santé publique. Par conséquent, beaucoup de militant-e-s féministes s'investissent dans d'autres mouvements politiques.

Dans ces nouveaux lieux d'engagement pour eux-elles, ils-elles peuvent non seulement faire progresser les idées féministes, mais aussi amener de nouv-eaux-elles militant-e-s aux associations féministes¹. En effet, dans cet espace associatif républicain, des hommes et des femmes se croisent régulièrement au gré des mobilisations et adhèrent à un ensemble de mouvements politiquement proches. L'intégration à des réseaux communs a alors deux effets. D'une part, les dispositions acquises durant la socialisation primaire ou secondaire qui sensibilisent les hommes aux questions féministes sont réactivées par la rencontre avec des militantes féministes. Cette rencontre, qui correspond parfois à la découverte même de l'existence du mouvement féministe, est alors ce qui permet la transformation de dispositions à s'engager en engagement réel. D'autre part, dans un contexte de forte interconnaissance militante, « l'adhésion réciproque constitue un geste normal » qui permet de « construire, maintenir ou consolider un ensemble de relations

¹ Dans le contexte américain, le mouvement pour l'abolition de l'esclavage à partir de la moitié du 19^{ème} siècle constitue de manière identique un vivier d'hommes pour les associations féministes, elles-mêmes engagées dans le combat abolitionniste. Voir Lori D. Ginzberg, « Men and woman's rights », *Revue française d'études américaines*, 114, 2007, p. 109-119 et Michael S. Kimmel, *op. cit.*, 1992, p. 17-19.

sociales »¹. Par des engagements multiples, féministes et réformistes consolident ainsi les réseaux sociaux et politiques qui permettent d'asseoir leur position dans le champ politique républicain. Trois exemples ont été retenus pour illustrer ce mécanisme : le mouvement pacifiste, la franc-maçonnerie et la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen.

Dès le début, pacifisme² et féminisme sont étroitement liés, même si les militants pacifistes sont loin de tous soutenir l'émancipation des femmes. Ainsi, c'est une militante féministe, Eugénie Niboyet, qui fonde la première association pacifiste en France, la Société de la paix de Paris, puis un journal, *La paix des deux mondes*, dans les années 1840³. Pour autant, le congrès international de Paris, en 1849, ne semble réunir aucune femme, et d'autant moins une féministe, et le pacifisme peine à s'imposer avec l'instauration du Second Empire. Il faut alors attendre 1867 pour que renaisse le mouvement pacifiste français (et européen) avec la création de la Ligue internationale de la paix et de la liberté (LIPL), sous l'impulsion de républicains exilés en Suisse, dont Charles Lemonnier. Là encore, tous les militants ne sont pas de fervents féministes, mais la présence des femmes est acceptée (après débats) et des militantes féministes saisissent l'opportunité pour s'y engager⁴. Le journal de la Ligue ouvre ses colonnes aux questions féministes et lors du deuxième congrès de la LIPL, en septembre 1868, les femmes peuvent s'exprimer lors d'une après-midi consacrée à l'émancipation des femmes. Dans ce contexte, une militante suisse, Marie Goegg, crée l'Association internationale des femmes (AIF) au cours de l'année 1868. Si cette association se concentrera finalement bien plus sur la revendication des droits des femmes que sur les thèses pacifistes, son affiliation à la LIPL permet cependant de donner une place au discours féministe au sein du mouvement pacifiste⁵. Bien que située à Genève, la Ligue et l'AIF constituent des lieux où se retrouvent des (futurs) militantes féministes, comme Eugénie Niboyet, Julie Daubié ou Joséphine Richer et des républicains, tels Charles Lemonnier ou Émile Arnaud, de la scène politique française. En outre, Marie Goegg est proche de Léon Richer et de Maria

¹ Éric Agrikoliansky, *op. cit.*, 2002, p. 201.

² Voir notamment Sandi E. Cooper, « Pacifism in France, 1889-1914 : international peace as a human right », *French historical studies*, 17(2), 1991, p. 359-386 et Jean Defrasne, *Le pacifisme en France*, PUF, Paris, 1994.

³ Fernand Rude, « Eugénie Niboyet », in *Un fabuleux destin : Flora Tristan*, présenté par Stéphane Michaud, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 1985, p. 120-143, p. 130-131.

⁴ Sur la LIPL, la participation des femmes et féministes et la revendication des droits des femmes, voir Alice Primi, *op. cit.*, p. 545-555.

⁵ Une résolution qui reconnaît que « tous les droits humains, économiques, civils, sociaux et politiques appartiennent aux femmes » est votée au congrès de septembre 1878 (*ibid.*, p. 551).

Deraismes¹.

Quelques mois avant la création de la LIPL, la Ligue internationale et permanente de la paix (LIPP) est fondée à Paris, sous l'impulsion notamment de Frédéric Passy et d'Arlès-Dufour. Si on y remarque la participation de Julie Daubié², peu de (futures) militantes féministes semblent y participer les premières années. Pour autant, la LIPP est ouverte aux femmes et fait de leur participation un enjeu important de son développement :

« Nous conjurons aussi tous nos adhérents connus ou inconnus de ne pas borner au seul envoi de leur nom ou à leur offrande personnelle le concours qu'ils veulent bien nous accorder ; mais de se faire à leur tour, comme plusieurs d'entre eux en ont spontanément pris l'engagement dans les termes les plus énergiques, les propagateurs des idées qu'ils approuvent et partagent. Nous les conjurons notamment de se rappeler que les femmes ne sont pas exclues de nos rangs, et que plusieurs y figurent déjà, non de cœur seulement, mais de fait. Si jamais il y eut une œuvre faite pour intéresser à la fois tout le monde, et les plus petits autant au moins que les plus grands ; une œuvre de famille, en même temps que d'humanité, et à laquelle soient dus également les efforts et les vœux de tous les membres de la famille sans exception, ceux de la mère, de l'épouse, de la fille ou de la sœur ; - c'est bien assurément l'œuvre de réconciliation et d'amour qui doit tarir enfin dans la famille la source des larmes, et permettre à la mère, à la fille, à la sœur, à l'épouse d'envisager l'avenir sans effroi ou de songer sans horreur au passé. [...] Nous sommes des gouttes d'eau, tous tant que nous sommes ; et c'est de l'union de toutes ces impulsions insignifiantes dans leur isolement que se forment peu à peu des courants irrésistibles qui poussent le monde vers la vérité et vers la justice. Que chaque femme, dans sa sphère, soit un prédicateur de paix, et les hommes ne tarderont pas à désavouer la guerre »³.

Les fondations du mouvement pacifiste français, à la veille de l'avènement de la III^e République, construisent ainsi un lien, qui ne sera pas démenti durant les décennies suivantes, entre pacifisme et féminisme. D'un côté, les deux mouvements se soutiendront mutuellement pour imposer la légitimité de leur revendication dans l'espace politique. De l'autre, ces liens s'avèreront solides par l'adhésion de la plupart des féministes comme de nombreux pacifistes aux discours de la naturelle qualité pacificatrice des femmes, et

¹ *Le droit des femmes*, n°33, 11 décembre 1869 publie par exemple les statuts de l'AIF.

² Ligue internationale de la paix, *Premier bulletin*, 1867.

³ *Ibid.* La même argumentation est reprise par Frédéric Passy, secrétaire général de la Ligue, lors du discours inaugural de la première assemblée générale en 1868 (Ligue internationale et permanente de la paix, *Première assemblée générale*, 1868).

notamment des mères¹. Léon Richer, par exemple, utilise son journal pour promouvoir la LIPL², dans laquelle militent des adhérents de l'Association des droits des femmes comme Charles Fauvéty ou Adolphe Guérout, tandis que la LIPL adhère en tant qu'association au congrès féministe de 1878³. Dans ce sens, de nombreux-ses militant-e-s s'engageront en faveur des deux revendications. Parmi les fondateurs de deux ligues en 1867, Charles Lemonnier ou Arlès-Dufour militent en faveur du combat féministe dès les années 1870⁴, tandis que Frédéric Passy ou Émile Arnaud s'engageront plus tardivement⁵.

Par la suite, les congrès universels de la paix, organisés au niveau européen à partir de 1889, deviennent des lieux d'interconnections militantes où chaque mouvement recrute parmi les militant-e-s de l'autre. Des féministes participent à titre individuel au premier congrès à Paris⁶ et, à partir de 1894, ce sont les associations féministes qui sont représentées en tant que membres du congrès⁷. Ainsi, de nombreux militants féministes de la première vague, mais aussi des militantes⁸, se sont d'abord engagés dans le mouvement pacifiste⁹. C'est par exemple par le biais des réseaux pacifistes qu'Edmond Potonié, fils de pacifiste et militant pacifiste de longue date, rencontre Eugénie Pierre, militante féministe et pacifiste. Refusant le mariage, ils décident de porter tous les deux le même nom de famille, Potonié-Pierre, et militent conjointement pour le pacifisme et le féminisme.

¹ Anne Cova, *Maternité et droits des femmes en France (19^{ème}-20^{ème} siècles)*, Economica, Paris, 1997, p. 193-196.

² *Le droit des femmes*, n°131, 3 octobre 1875. Le journal publie le compte rendu de l'assemblée générale de la Ligue.

³ *Le droit des femmes*, n°160, 3 mars 1878.

⁴ Charles Lemonnier est présent au banquet pour les droits des femmes de juillet 1869 (*Le droit des femmes*, n°15, 17 juillet 1869) et entre au bureau de la Société pour l'amélioration de la femme en 1875 (*L'avenir des femmes*, n°123, 7 février 1875). Dès 1869 également, Arlès-Dufour soutient politiquement et financièrement le journal de Léon Richer (*Le droit des femmes*, n°30, 20 novembre 1869), avant de créer l'Association pour l'émancipation progressive de la femme en 1871 (*L'avenir des femmes*, n°79, 3 décembre 1871).

⁵ Frédéric Passy ne se rapproche du mouvement féministe qu'à partir de 1883, année où il adhère à la LFDF (*Le droit des femmes*, n°218, 7 janvier 1883). Ardent militant pacifiste, Émile Arnaud soutient les revendications féministes au sein de la LIPL mais ne s'engage dans une association féministe qu'à la fin de sa vie (il entre au bureau de la LFDF quelques mois avant sa mort, *Le droit des femmes*, décembre 1921).

⁶ *Bulletin du Premier congrès universel de la Paix*, Paris, 1889. Des militantes telles que Julie Toussaint et Mme Griess-Traut y participent.

⁷ *Bulletin du Quatrième congrès de la Paix*, Berne, 1892. Maria Pognon y représente la LFDF et Maria Deraismes, Maria Martin et Maria Pognon sont présentes au nom de la Fédération française des sociétés féministes.

⁸ C'est par exemple le cas de Jeanne Mélin (Isabelle Vahé, « Entre ombres et lumières, le parcours singulier d'une féministe pacifiste, Jeanne Mélin (1877-1964) », *Clio : Histoire, femmes et sociétés*, 24, 2006, p. 231-250).

⁹ Parmi les 56 hommes repérés qui ont milité dans une association féministe de la première vague et qui ont connu un engagement militant antérieur, plus d'un dixième (6) se sont d'abord engagés dans le combat pacifiste.

Edmond Potonié-Pierre est ainsi membre de la Société pour l'amélioration du sort de la femme dès 1879, membre, avec Eugénie Potonié-Pierre, de la LFDF, intervenant « au nom des sociétés de la paix » au congrès de 1889 et membre du comité central de la Fédération française des sociétés féministes créée par Eugénie Potonié-Pierre¹.

Un autre espace du milieu républicain qui va donner de nombreux militants au mouvement féministe est la franc-maçonnerie. En effet, bien que la grande majorité des francs-maçons soient hostiles aux revendications féministes et même à l'entrée des femmes dans les loges², quelques initiés s'engagent dans le combat féministe. Dès 1865, Léon Richer demande que la question de l'entrée des femmes soit posée³ et nous avons vu que c'est au Grand-Orient de France qu'il fait ses premières conférences en 1866 sur l'émancipation des femmes. Maria Deraismes y prononcera également un discours en faveur des droits des femmes en 1869. Ainsi, quand Léon Richer tente d'organiser le mouvement féministe, il sollicite les milieux francs-maçons qu'il a déjà essayé de sensibiliser à la question et utilise son journal pour promouvoir l'entrée des femmes dans la franc-maçonnerie⁴. Parmi les amis maçons, Adolphe Guérault, Charles Fauvéty ou Charles-Ange Laisant⁵ répondent à l'appel et participent aux initiatives de Léon Richer.

Pour autant, si Léon Richer réussit par la suite à faire venir quelques nouveaux maçons dans le mouvement féministe, comme Georges Martin⁶, les femmes demeurent exclues des loges et l'initiation de Maria Deraismes en 1882 par une loge de la région parisienne, qui réunit plusieurs maçons militants féministes⁷, est invalidée. Il faudra donc

¹ BNF, Recueil Société pour l'amélioration du sort des femmes, 8-WZ-4257, Compte rendu de l'assemblée générale de la Société pour l'amélioration du sort de la femme du 22 janvier 1881 ; *Le droit des femmes*, n°342, 17 mars 1889 ; *La citoyenne*, n°146, juillet 1889 ; *Le journal des femmes*, n°2, janvier 1892. Pour des informations biographiques, voir Harold Josephson (dir.), *Biographical dictionary of modern peace leaders*, Greenwood press, Westport, Connecticut et Londres, 1985.

² Voir par exemple Éliane Brault, *La franc-maçonnerie et l'émancipation des femmes*, Dervy, Paris, 1967 [1953] ou Marie-France Picart, *La grande loge féminine de France*, PUF, Paris, 2008, p. 7-44.

³ Éliane Brault, *op. cit.*, 1967 [1953], p. 70. Des demandes sont également formulées par des hommes qui militeront par la suite aux côtés de Léon Richer : Charles Fauvéty, Adolphe Guérault, Charles-Ange Laisant ou Alfred Naquet.

⁴ La question de l'entrée des femmes dans la franc-maçonnerie fait l'objet de très nombreux articles dans la presse féministe jusqu'en 1914.

⁵ Il fonde d'abord un groupe nantais de l'Association pour le droit des femmes (*L'avenir des femmes*, n°90, 4 août 1872) puis est vice-président de la LFDF entre 1882 et 1889.

⁶ Il participe à l'organisation du congrès de 1878 (*Le droit des femmes*, n°161, 7 avril 1878), adhère à la LFDF dès sa création (*Le droit des femmes*, n°217, 3 décembre 1882) puis est membre de son bureau de 1887 à 1892.

⁷ Il s'agit notamment de Charles-Ange Laisant, Severiano De Hérédia et Georges Martin, tous militants auprès de Léon Richer, et de Charles Beauquier qui s'engagera par la suite dans le combat féministe (*Le droit des femmes*, n°207, 6 février 1882).

attendre la création par Maria Deraismes et Georges Martin d'une loge mixte, le Droit humain, en 1893, pour que les femmes accèdent à la maçonnerie¹. Cette nouvelle loge défend ainsi non seulement l'accès des femmes à la maçonnerie, mais plus généralement les droits des femmes. Elle adhère alors, en tant que groupe, au congrès féministe international de 1896².

Dans les premières décennies du 20^{ème} siècle, malgré le maintien des positions hostiles aux femmes, de nombreux maçons rejoignent le mouvement féministe et diffusent les positions féministes dans les loges³, comme de nombreuses militantes rejoignent le Droit humain, toujours acteur des luttes féministes⁴, ou les loges uniquement féminines qui se créent à partir des années 1920⁵. Ainsi, parmi les militants de l'échantillon de la première vague qui étaient auparavant engagés, un tiers (dix-neuf) a été initié à la franc-maçonnerie. D'ailleurs, les liens des féministes avec une minorité de francs-maçons sont dénoncés par des opposants à l'égalité des sexes, dans des discours mélangeant anti-féminisme et anti-maçonnerie. Ainsi, l'Union féminine civique et sociale (UFCS), créée en 1925 pour défendre les valeurs catholiques de la famille⁶, accuse l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) d'être liée à la franc-maçonnerie⁷. De même, l'action des rares francs-maçons en faveur des droits des femmes fait l'objet d'un texte de dénonciation diffusé par une virulente association anti-maçonnerie, la Ligue franc-catholique, qui fustige l'action maçonne pour la destruction de la famille⁸.

Hormis le mouvement pacifiste et la franc-maçonnerie, la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen (LDH) fondée en 1898⁹ constitue également un lieu de recrutement

¹ Sur ce point, voir Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 64-65.

² *Le journal des femmes*, n°50, février 1896.

³ Par exemple, Ferdinand Buisson « a défendu toutes [les] revendications » féministes lors d'une conférence sur le féminisme à la Loge de la Jérusalem écossaise le 27 juin 1902 (*Le journal des femmes*, n°123, juillet 1902).

⁴ Ainsi, il signe un tract en 1919 en faveur du droit de vote des femmes avec notamment le CNFF, l'UFSF et la LFDF (BHVP, Fonds Marie-Louise Bouglé, Sous-fonds Groupes et associations, boîte n°2, Tract pour le suffrage des femmes, 1919).

⁵ Voir Christine Bard, *op. cit.*, 1995(a), p. 246-247.

⁶ Sur l'UFCS, voir Anne Cova, *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille. Femmes catholiques et maternité sous la Troisième République*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 128-148.

⁷ En 1926, l'UFSF fait un communiqué pour menacer d'un procès en diffamation si les conférencières de l'UFCS renouvellent ces attaques faites lors de meetings à Annecy et Thonon (*La Française*, n°744, 30 janvier 1926).

⁸ Georges Ollivier, *Le féminisme et la franc-maçonnerie*, brochure éditée par la Ligue franc-catholique, non datée [années 1930].

⁹ Sur l'histoire de la LDH voir notamment Jean Charlot et Monica Charlot, « Un rassemblement d'intellectuels : la Ligue des droits de l'Homme », *Revue française de science politique*, 9(4), 1959, p. 995-

privilegié pour les militant-e-s féministes. En effet, l'affaire Dreyfus, qui suscite la création de la LDH, voit de nombreuses militantes féministes s'engager dans le camp dreyfusard¹. Le combat pour la réhabilitation du capitaine rapproche alors davantage encore les féministes des milieux républicains². Dès le premier comité central de la LDH, les féministes sont représentées par l'intermédiaire de Jeanne Schmaal, militante féministe depuis vingt ans et future fondatrice de l'UFSF en 1909. Par la suite, des militantes telles Séverine, Adrienne Avril de Sainte-Croix ou Maria Vérone seront membres du comité central³. Inversement, nombre de ligueurs s'engagent dans les associations féministes, à commencer par les présidents de la LDH comme Francis de Pressensé, Ferdinand Buisson ou Victor Basch.

Dans ce contexte, la LDH défend des positions féministes, malgré des résistances internes réelles, comme l'abolition de la réglementation de la prostitution⁴, le droit de vote des femmes⁵ ou la réforme du Code civil. C'est donc fort logiquement que lorsque l'UFSF entreprend de créer en 1911 une association suffragiste masculine, elle se tourne vers la LDH. Ainsi, plus d'un cinquième des membres (huit sur trente-six) du premier comité directeur de la Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes sont des responsables ou adhérents de la LDH⁶. Il s'agit de militants féministes déjà connus comme René Viviani ou Ferdinand Buisson ou bien de nouvelles recrues pour le mouvement féministe, tels que Victor Basch ou Jean Bon. De même, la création, au cours des années 1920, d'une commission féministe au sein même de la LDH offre un espace d'échanges inédit entre

1028 et Emmanuel Naquet, « La Ligue des droits de l'Homme dans le premier 20^{ème} siècle. Une association en politique », in Claire Andrieu, Gilles Le Béguec et Danielle Tartakowsky, *Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2001, p. 477-491.

¹ Ce fut notamment le cas de journalistes féministes comme Séverine ou Marguerite Durand (Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 130-131).

² *Ibid.*, p. 175-176. Ceci est particulièrement vrai en province où les militantes voient des journaux ouvrir leurs colonnes aux textes féministes et où certains républicains participent désormais aux luttes féministes.

³ Sur la participation des féministes à la LDH, voir Anne-Marie Fabre, « La LDH et les femmes au début du 20^{ème} siècle », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 72, 2003, p. 31-35 et Claire Lescoffit, *Les femmes, les féminismes et la Ligue des droits de l'Homme entre 1914 et 1940*, Mémoire de Maîtrise en histoire, Université d'Evry Val-d'Essonne, 2005, p. 30-41.

⁴ Engagée sur cette question dès 1900, la LDH va nouer des liens importants avec l'Union Temporaire contre la prostitution réglementée, créée en 1926 par la féministe et membre de la LDH Marcelle Legrand-Falco et des ligueurs comme le Dr Sicard de Plauzoles (Président d'honneur de l'Union) ou Victor Basch (membre du comité central) y seront actifs.

⁵ Lors du congrès de 1909, consacré en partie à cette question, la LDH adopte le principe du suffrage féminin. Pour autant, la proposition ne fait pas l'unanimité à la Ligue. Par exemple, en 1929, la section de Sisteron écrit au comité central pour s'opposer au droit de vote des femmes (BDIC, Fonds LDH, F Delta RES 798/9, Lettre de la section de Sisteron du 31 janvier 1929).

⁶ *Bulletin trimestriel de la Ligue*, n°1, avril 1911.

ligueurs et féministes¹. Pour autant, elle représente davantage une opportunité pour les féministes d'imposer leurs revendications au sein de la LDH qu'un lieu de recrutement. En effet, les ligueurs présents aux réunions sont déjà des militants féministes connus, à l'image de Louis Martin, Justin Godart ou Jean Bon. Seul Maurice Vollaey, ligueur qui participe aux réunions de la commission féministe en 1927-1928, se rapproche par la suite de l'UFSF et publie régulièrement dans *La Française*. Cependant, le grand développement que connaît la LDH sur l'ensemble du territoire français permet le multi-engagement également au niveau local. Ainsi, la société féministe du Havre est représentée par une militante en 1909 au comité de la section LDH du Havre² tandis qu'Alfred Westphal, membre du comité central de la Ligue, est délégué du Nord lors de l'assemblée générale de l'UFSF en 1911³. Au total, c'est ainsi plus d'un cinquième (douze sur cinquante-six) des militants féministes de la première vague avec un passé militant qui s'est d'abord engagé à la LDH.

Cette nébuleuse constitue alors un espace où les féministes, principalement réformistes, côtoient un ensemble d'associations républicaines, qui, même si elles peuvent entrer en concurrence sur la définition légitime de la République, partagent une « culture politique cohérente », fondée notamment sur l'idée du primat de l'individu sur la société, dans le sillage de la pensée des Lumières et de la Révolution française, et la laïcité de l'État et de l'école⁴. Les alliances nouées par les féministes ont alors autant vocation à recruter de nouveaux militants qu'à imposer les revendications pour les droits des femmes dans le camp de la République. La LDH, par exemple, « participe à l'intégration de la mouvance féministe dans le modèle républicain »⁵, au même titre que d'autres réseaux politiques, comme la libre pensée, qui se pense « le fer de lance de la République »⁶, ou la

¹ Sur cette commission, voir BDIC, Fonds LDH, F Delta RES 798/9. À l'initiative de la LDH, une première réunion de la « commission féministe » a lieu en janvier 1924 et réunit des ligueurs et des féministes réformistes, principalement de l'UFSF. Mais l'activité est rapidement très réduite et la commission ne se réunit à nouveau qu'en 1927-1928. Enfin, la commission se reconstituera pour quelques mois en 1937.

² *La Française*, n°110, 21 février 1909.

³ CAF, Fonds Cécile Brunshvicg, 1 AF 2, Compte rendu de l'assemblée générale de l'UFSF du 26 mars 1911.

⁴ Serge Berstein, « La culture républicaine dans la première moitié du 20^{ème} siècle », in Serge Berstein et Odile Rudelle (dir.), *Le modèle républicain*, PUF, Paris, 1992, p. 159-171.

⁵ Claire Lescoffit, « Quel féminisme pour la Ligue des droits de l'Homme entre 1914 et 1940 ? », *Bulletin Archives du féminisme*, 9, 2005, p. 55-62, p. 56.

⁶ Jacqueline Lalouette, « Les mouvements de libre pensée », in Claire Andrieu, Gilles Le Béguec et Danielle Tartakowsky, *op. cit.*, p. 441-458, p. 450.

Ligue de l'enseignement, véritable « parti de l'idée républicaine »¹, où les féministes s'engagent. De même, des luttes comme celle en faveur de la séparation des Églises et de l'État représentent des moments où se rencontrent toutes les forces des défenseurs de la République. Le congrès anti-clérical de 1881 organisé par l'Union démocratique de propagande anti-cléricale est présidé par Victor Schoelcher, avec Maria Deraismes pour vice-présidente et la Ligue de l'enseignement, la Ligue internationale pour la paix ou le journal *Le droit des femmes* pour adhérents². Cette proximité entre féminisme et milieux républicains contribue ainsi à amener de nombreux hommes dans les associations féministes durant la III^e République. Cependant, la ré-émergence du féminisme dans le sillage des groupes d'extrême gauche dans les années 1970 déplace les « filières spécifiques » des mouvements féministes.

b. Le creuset de l'extrême gauche durant les années 1970

Les militant-e-s en faveur de la contraception libre à la fin des années 1950 et au début des années 1960 mobilisent des réseaux proches de ceux de la première vague³. Ainsi la LDH ou la franc-maçonnerie par exemple sont proches du MFPPF, aident à son développement sur l'ensemble du territoire et lui apportent un contingent de militant-e-s⁴. Les sections locales de la Ligue sont régulièrement sollicitées pour accueillir un meeting ou participer à la constitution d'un groupe MFPPF. En 1959, après un discours de Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé dans une section parisienne de la Ligue, le journal de Maternité heureuse rapporte que la LDH, « très favorable à nos efforts, contribue à accroître le prestige de notre association »⁵. Le président de la LDH, Daniel Mayer, sera par la suite membre du comité d'honneur du Planning familial⁶. Quant à la franc-maçonnerie, elle est impliquée dans le combat dès la fondation de Maternité heureuse en

¹ Selon l'expression même de son fondateur, Jean Macé, citée par Jean-Paul Martin, « La Ligue de l'enseignement, la loi de 1901 et la champ politique républicain », in Claire Andrieu, Gilles Le Béguec et Danielle Tartakowsky, *op. cit.*, p. 459-475, p. 461.

² Éliane Brault, « Maria Deraismes, numéro spécial », *Cahiers Laïques*, 70, 1962, p. 73.

³ Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 151-157.

⁴ Mais c'est aussi le cas des milieux socialistes, particulièrement la SFIO et le PSU, et plus généralement des réseaux laïcs et d'éducation populaire (*ibid.*).

⁵ *La maternité heureuse*, n°11, décembre 1959.

⁶ *Bulletin trimestriel du Mouvement français pour le planning familial*, n°2, juin 1964.

1956. Pour Pierre Simon, gynécologue et membre de la Grande loge de France, elle est l'une des « tribus » à l'origine de la création de l'association, à travers les membres du groupe Littré, composé de médecins francs-maçons, qui se réunit à Genève à partir de 1951¹. Le 30 novembre 1965, Pierre Simon signe une circulaire qui annonce la création d'une Fraternelle du Planning familial et demande aux francs-maçons de s'impliquer dans les centres du MFPF².

Mais la stabilisation du régime républicain et les transformations du mouvement féministe à partir des années 1970, et notamment la centralité de la frange radicale du mouvement, amènent à un renouvellement des lieux de recrutement des militants. Si la LDH et la franc-maçonnerie continuent à défendre les revendications féministes (ou une partie) dans différentes sphères, il existera à partir des années 1970 peu de passerelles entre les militant-e-s féministes et les militant-e-s de la LDH ou les francs-maçon-ne-s. Ce sont désormais les partis politiques de la gauche, et particulièrement de l'extrême gauche, ou les syndicats engagés dans les luttes sociales qui représentent les principaux foyers de recrutement des militants féministes dans les années 1970.

Ainsi, les hommes de FMA découvrent le groupe par le biais des Comités Vietnam³, de l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR)⁴ ou de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS)⁵. Plus généralement, durant les années 1970, l'engagement des féministes dans des groupes gauchistes amène certains hommes à participer aux luttes féministes⁶. Engagé au cours des événements de mai 1968, Serge continue à militer à l'extrême gauche dans un groupe appelé Informations et correspondances ouvrières (ICO)⁷ les années suivantes. Une militante du MLF naissant est présente au sein de ce groupe et amène cet homme à participer au MLA :

¹ « Témoignage de Pierre Simon », *op. cit.*

² Reproduite dans C. Mata et Nathalie Lacrampe, *La diffusion du planning familial en France*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université Paris 7, 1978. Disponible au CAF, Fonds Pierre Simon, 17 AF 16. Plus généralement sur le rôle de la franc-maçonnerie dans le combat pour la contraception, voir Marie-France Picart, *op. cit.*, p. 102-106.

³ C'est le cas d'un militant interviewé (Gilles) qui rencontre une militante de FMA dans ce cadre.

⁴ Entretien avec Robert, militant à FMA. Il découvre FMA par le biais des réseaux militants de l'AMR.

⁵ Candidate suppléante pour la FGDS aux législatives de 1968, Anne Zelensky rencontre dans sa section FGDS Roger Ribes, qui deviendra un militant de FMA (Annie de Pisan et Anne Tristan, *op. cit.*, p. 40-45).

⁶ Françoise Picq, *op. cit.*, 1987, p. 220. Sur 80 femmes du MLF interrogées, 64 étaient proches de l'extrême gauche et 27 étaient engagées avant mai 1968. Voir également Camille Masclet, *op. cit.*, 2009, p. 31-34 et Paulien Rameau, *op. cit.*, p. 60-61.

⁷ Bulletin et groupe issu d'une scission de Socialisme ou barbarie à la fin des années 1950. Voir Philippe Gottraux, « *Socialisme ou barbarie* ». *Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Payot Lausanne, Lausanne, 1997, p. 93.

« Un jour elle nous a dit, y a un groupe qui se forme, mixte, pour voir les relations hommes/femmes, un truc comme ça dans mon souvenir. Donc j'y suis allé par simple curiosité »¹.

De même, lors des manifestations du MLF, les hommes présents étaient essentiellement des militants d'extrême gauche. Les militants du MLAC, nous l'avons vu, étaient principalement issus du GIS, lui-même originaire de groupes gauchistes, et de groupes révolutionnaires². La socialisation politique de ces militants, avant le féminisme, s'est faite dans les comités d'action lycéens, les comités Vietnam, des groupes maoïstes ou l'AMR³. C'est par le biais de ces expériences politiques qu'ils rencontrent des militantes féministes. En outre, dans le contexte de valorisation de la radicalité politique des années 1970, où « tout était politique... y avait du sucre de gauche et du sucre de droite »⁴, le mouvement féministe fait partie d'un ensemble de luttes contestataires et révolutionnaires dans lesquelles les mêmes militant-e-s se croisent bien souvent. Autrement dit, la contestation féministe s'inscrivait « dans l'air du temps » pour reprendre les termes d'un enquêteur⁵. Être présent-e à une manifestation, une grève ou signer une pétition participe donc, comme pour la nébuleuse républicaine de la première vague, d'une logique de don et contre-don militant⁶ où chacun-e prend part à la lutte de l'autre par solidarité révolutionnaire, mais également dans une logique d'accumulation de capital militant. Philippe, qui navigue ainsi entre de multiples luttes, explique qu'il y avait « des tas de mouvements spontanés qui naissaient tous les jours » et précise :

« On allait un jour occuper le foyer de travailleurs immigrés de la porte de Vanves, le lendemain un squat, le jour d'après au MLF... il se passait toujours quelque chose partout »⁷.

Les groupes d'extrême gauche peuvent également être le lieu de revendication de la non mixité pour les militantes. Face à cet état de fait que leur imposent leurs camarades femmes, des groupes d'hommes de réflexions féministes ont pu émerger. Ainsi, Robert

¹ Entretien avec Serge, militant au MLA.

² Voir chapitre 2, 3.a.

³ Parmi les 12 militants des années 1970 rencontrés, 10 ont participé à un ou plusieurs de ces groupes.

⁴ Entretien avec Alain, militant dans un groupe d'hommes.

⁵ Entretien avec Marc, militant au MLAC.

⁶ Éric Agrikoliansky, *op. cit.*, 2002, p. 201. « On se trouve dans une logique parfois proche de celle du don et contre-don que décrit M. Mauss, où il apparaît socialement normal de donner ou de rendre pour sanctionner un échange antérieur ».

⁷ Entretien avec Philippe, militant au MLAC.

raconte comment la constitution du cercle Dimitriev au sein de l'AMR lors d'un stage d'été en 1972 a provoqué la création d'un groupe de parole entre hommes :

« Les filles ont dit 'on ressent le besoin de se mettre ensemble, c'est un message qu'on vous envoie à vous les mecs'... alors, oui, le message est passé, mais en même temps on disait 'oui, ça va, mais arrêtez vos conneries, on est avec vous, vous allez pas nous rejeter'. Et ben, non, même si on était avec elles, par principe, parce qu'elles avaient quelque chose à échanger et qu'elles pouvaient pas le partager avec nous, il fallait qu'elles nous rejettent, qu'elles nous excluent. [...] En réaction à la réunion de ces groupes de femmes, ben les hommes ont dit 'mais qu'est-ce qu'on va faire nous ? Et ben on va se réunir nous aussi et on va parler de nos rapports avec les femmes'. Et ça a donné ces groupes de conscience qui ont d'ailleurs perduré après à Paris et à Lyon aussi »¹.

La plupart du temps cependant, les groupes d'hommes émergent sans lien direct avec une organisation politique bien que les membres des groupes aient souvent un passé militant à l'extrême gauche². Plus généralement, ils partagent une grande partie de la culture d'extrême gauche des années 1970, comme en atteste l'usage répété du journal *Libération* pour annoncer les rencontres ou la constitution de groupes ou l'importante proportion des hommes vivant ou ayant vécu en communauté³.

Enfin, des militants de la CFDT ont pu être conduits à militer au sein du MLAC ou du MFPPF après 1973. Marcel Gonin et Alphonse Pageot, proches de Jeannette Laot, découvrent le féminisme à son contact au sein de la CFDT, devenant par la suite respectivement membre du bureau national du MLAC et du MFPPF. Le rôle important du syndicat dans la création et le développement de groupes MLAC, notamment en entreprises, a également pu amener certains militants CFDT à s'engager pour la liberté de l'avortement⁴.

¹ Entretien avec Robert, militant dans un groupe d'hommes.

² Sur les dix membres du groupe étudié par Guido De Ridder, 5 ont participé à mai 68 et 6 sont militants d'extrême gauche (Guido De Ridder, *op. cit.*, p. 108). Ils ont ainsi « issus pour beaucoup d'organisations militantes de gauche ou d'extrême gauche » (Gilbert Cette et Jean-Yves Rognan, *op. cit.*, p. 1311).

³ Guido De Ridder, *op. cit.*, p. 111.

⁴ BDIC, Dossier France, MLAC 1973-1974, F Delta 532. Des textes sur le MLAC Renault-Billancourt et sur le MLAC CIT-Alcatel à Arcueil montrent ainsi la participation de plusieurs hommes de la CFDT. Voir également Pascal Le Brouster, *op. cit.*, 2004.

c. Diversification des réseaux depuis les années 1990

À partir des années 1990, les réseaux de recrutement des hommes se diversifient en même temps que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes acquiert une certaine légitimité au sein de nombreux partis et mouvements politiques, notamment de la gauche. Les féministes, bien que toujours marginalisées dans ces organisations, y ont obtenu souvent un espace de parole leur permettant de faire entendre leurs revendications¹. Dans ce sens, de nombreux lieux d'engagement politique peuvent faire découvrir le féminisme à des hommes qui pourront par la suite devenir des militants féministes. De plus, il semble que chaque groupe féministe ait ses propres affinités politiques qui permettent d'établir des liens avec des partis ou des associations dans lesquelles des hommes sont recrutés.

L'association des Sciences potiches se rebellent (SPSR) émerge au sein de l'IEP de Paris et plus particulièrement à l'UNEF. De ce fait, le recrutement militant est très étroitement lié au monde militant de l'Institut. L'un d'entre eux est militant à l'UNEF au moment où quelques militantes entreprennent de créer ce qui deviendra par la suite les SPSR :

« Quelques mois après être rentré dans le syndicat, y a des filles du syndicat qui ont voulu créer une commission femmes, qui a été accueillie par beaucoup de sarcasmes, y compris par des amis de ces nanas-là. [...] Je comprenais pas trop le sarcasme... je voyais pas trop pourquoi, moi je trouvais ça vachement bien ce qu'elles faisaient »².

En outre, les logiques de don et contre-don militant sont une fois encore apparentes dans certaines trajectoires militantes, comme le souligne l'entrée de Benjamin dans l'association :

« Je me suis investi un peu aux Sciences potiches, à la base c'était juste, c'était marrant, parce que pour la présentation pour le premier jour à Science po, les associations devaient se présenter, moi je cherchais quelqu'un pour représenter ATTAC et y a [une membre des SPSR] qui est venue, et elle cherchait quelqu'un pour présenter les Sciences potiches, et puis elle était intéressée qu'il y ait un garçon et une fille, donc moi j'ai été partant pour faire un petit speech, et on a continué comme ça en

¹ On peut notamment penser aux commissions femmes des partis, syndicats ou associations.

² Entretien avec Fabien, militant aux SPSR.

gros une année ou deux »¹.

Dans un cadre plus large, l'association Mix-cité Paris est proche des mouvements sociaux et de la gauche non socialiste. Un des co-fondateurs de l'association raconte ainsi les circonstances de sa rencontre avec une des co-fondatrices :

« J'avais un militantisme au SNES, avec des responsabilités, un militantisme avec un couple de sans-papiers, un militantisme sur la question palestinienne et évidemment, j'ai rencontré Clémentine [...] qui m'a été présentée par une amie ».

Les relations amicales se superposent ainsi aux réseaux militants amenant « évidemment » à rencontrer une femme qui « était déjà dans une démarche militante féministe »². La création de l'association renforce les liens avec les mouvements de la « gauche de la gauche » puisque Mix-cité Paris est hébergé dans le local des Alternatifs à Paris, groupe qui devient un lieu de recrutement privilégié des hommes de l'association. Le rapprochement des militant-e-s est en outre facilité par les Campagnes contre les jouets sexistes lancées à partir de 2002 conjointement par Mix-cité Paris, les Panthères roses, le Collectif contre le publisexisme et les Alternatifs. D'autres réseaux de la gauche non parlementaire peuvent également être mobilisés dans les associations Mix-cité à Paris³ ou en province. Ainsi, un co-fondateur d'une association dans une ville de province raconte sa découverte du féminisme :

« Les premiers émois militants, c'était en décembre 1995, pendant les grandes grèves, et ensuite je suis rentré à Ras l'front, c'était ma première participation à une association, premier engagement, ça, c'était en 1996. Et rapidement, j'ai rencontré les militants de la LCR dans Ras l'Front, et puis je suis rentré aux JCR en 1997 et voilà, et depuis... [...] et puis j'ai rencontré des militantes féministes quand je suis rentré aux JCR, à cette époque-là, et c'est vrai que ça m'a vraiment marqué parce que c'est un peu elles qui m'ont fait mon éducation politique au sens large, mais aussi au féminisme »⁴.

Plus tard, alors membre de la LCR, il fonde « avec une bande de copains et de

¹ Entretien avec Benjamin, militant aux SPSR.

² Entretien avec Xavier, militant à Mix-cité. Cet interviewé est au moment de la rencontre avec la militante féministe élu SNES comme commissaire paritaire de surveillant d'externat, militant au GISTI et secrétaire général du Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche Orient.

³ Pour l'association parisienne, des liens existent avec ATTAC ou la LCR (Liane Henneron, *op. cit.*, 2002, p. 55).

⁴ Entretien avec Clément, militant à Mix-cité.

copines » un groupe Mix-cité dans sa ville. De même, la mise en place de rencontres anti-patriarcales entre hommes ou de groupes d'hommes non mixtes est directement issue du milieu anarchiste et libertaire. Là encore, c'est au sein même des lieux de militantisme politique que ces hommes rencontrent le féminisme par la présence de militantes féministes. Si Thierry participe à des initiatives anti-patriarcales non mixtes, c'est bien parce qu'il a été amené dans sa carrière militante à être confronté au discours féministe :

« La rencontre avec des féministes radicales, notamment dans les milieux militants... on va dire anti-autoritaires, anars, squatteurs, parce que moi je gravite dans ce milieu-là depuis que j'ai à peu près vingt ans... donc la rencontre avec des féministes radicales, je crois que ça a été un moment assez déterminant, y compris sous la forme d'habitat collectif, d'un squat qui était avant un squat non mixte féministe et qui est devenu un squat mixte »¹.

L'engagement anarchiste ou la vie en squat libertaire constitue ainsi une autre passerelle vers le militantisme féministe. Enfin, même s'il existe une évidente affinité idéologique et politique entre les Panthères roses, l'extrême gauche et l'anarchisme, il nous est difficile de savoir quels réseaux de recrutement sont privilégiés par l'association. En effet, le seul militant du groupe qui a pu être interrogé n'avait aucun passé militant mais a découvert le féminisme par le biais de l'université. De même, les militants des Chiennes de garde arrivent dans l'association par d'autres canaux que le militantisme politique. Parmi les cinq militants rencontrés, deux y ont adhéré après des premières expériences militantes féministes, deux sont rentrés en contact avec l'association après avoir pris connaissance de son existence à travers les médias, et le dernier s'est engagé par le biais d'une relation amoureuse. En outre, il est également difficile de rendre compte de réseaux de recrutement pour des associations comme Ni putes ni soumises (NPNS) ou pour Choisir, bien que leur proximité avec le Parti socialiste conduise à une circulation des militants. Ainsi, à Choisir, le seul militant rencontré est actif à l'UNEF, après avoir approché le Mouvement des jeunes socialistes sans s'y être impliqué, lorsqu'il s'engage à Choisir au moment du débat sur la parité :

« L'apparition des premiers éditos dans *Le Monde* sur la parité et les réactions que j'ai vues, je comprenais pas que le débat puisse être aussi dur sur cette question et je me suis demandé ce que je pouvais faire et j'avais une amie qui a trouvé du travail à

¹ Entretien avec Thierry, militant anti-patriarcal.

Choisir, et donc spontanément, je suis allé à Choisir »¹.

Proche du Parti socialiste, il décide ainsi de s'engager dans une association féministe elle-même proche du PS². De même, initialement proche des socialistes, NPNS voit arriver des militants du PS³. Pour autant, si l'adhésion de militants ou sympathisants socialistes à Choisir ou à NPNS s'inscrit dans un cadre politique cohérent, ce n'est généralement pas à l'intérieur du PS que ces hommes sont recrutés par les associations féministes.

3. Maintenir son engagement : le poids des rétributions

La sociologie de l'engagement a mis au jour l'existence de rétributions, matérielles ou symboliques, permettant de comprendre l'engagement, et particulièrement le maintien de l'engagement⁴. S'il ne s'agit pas de remettre en cause la *sincérité* de l'engagement (ce travail ne vise d'ailleurs pas à distinguer des engagements sincères et d'autres non), l'objectif est de déceler ce que les militants retirent de leur militantisme pour comprendre les logiques d'engagement mais aussi de désengagement⁵. En effet, même s'« il faut (sans doute dans le plupart des cas) adhérer minimalement aux finalités de l'action collective »⁶ pour que les rétributions soient acceptables pour les militants, il convient de s'éloigner d'une vision enchantée de l'engagement purement désintéressé. Qu'elles soient perçues avant ou pendant l'engagement, ces rétributions attirent ou retiennent les militant-e-s au sein de l'organisation. À l'inverse, lorsque ces rétributions disparaissent ou sont concurrencées par des rétributions retirées d'autres sphères (famille, groupe de pairs, travail...), l'engagement est mis en péril⁷.

En outre, si les rétributions sont parfois objectivables, elles sont également souvent le fruit d'une interprétation subjective des individus. Ainsi, il importe de souligner qu'il est

¹ Entretien avec Sébastien, militant à Choisir.

² Gisèle Halimi, présidente-fondatrice de l'association, a notamment été députée apparentée socialiste entre 1981 et 1984.

³ C'est le cas d'un des quatre militants de NPNS rencontrés.

⁴ Daniel Gaxie, *op. cit.*, 1977.

⁵ Olivier Fillieule, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in Olivier Fillieule (dir.), *op. cit.*, 2005, p. 17-47.

⁶ Daniel Gaxie, *op. cit.*, 2005, p. 184.

⁷ *Ibid.*, p. 164. Ce point sera développé dans le chapitre 5, 3.b.

nécessaire de détenir certaines dispositions et certains capitaux pour pouvoir identifier les rétributions offertes par l'engagement. Autrement dit, « une organisation attire et retient des agents disposés à accorder du prix – du fait de leur âge, genre, appartenances, socialisations, expérience, trajectoire, position, condition et situations sociales, orientations idéologiques, morales, sexuelles ou religieuses – à tout ou partie des rétributions ou opportunités des rétributions que son activité est susceptible de générer »¹. À l'inverse, sans ces dispositions spécifiques, nombre de rétributions que nous allons évoquer ne seraient probablement pas désignées et perçues comme telles par les militants.

a. Rétributions matérielles et symboliques

Les rétributions objectives et/ou subjectives que peuvent obtenir les militants féministes prennent des formes extrêmement différentes en fonction des époques, des lieux d'engagement ou des trajectoires biographiques des militants. En termes strictement matériels, les associations féministes offrent rarement des rémunérations ou des avantages matériels à leurs adhérent-e-s et militant-e-s. Fonctionnant dans la plupart des cas avec peu ou pas de financement, les associations féministes sont rarement en capacité d'offrir des contreparties financières à leurs membres. Néanmoins, le cas de quelques militants salariés permet de déceler les avantages matériels concrets qu'ils retirent de leur engagement et qu'ils perdront avec leur désengagement. Ainsi, une association comme Ni putes ni soumises, largement financée par les pouvoirs publics, emploie une dizaine de salarié-e-s, dont plusieurs hommes : pour ceux-ci, les rétributions financières, via l'emploi, constituent l'un des éléments du maintien de leur engagement. Pour autant, l'engagement à NPNS ne peut être réduit à la recherche d'un emploi et prend des configurations différentes selon les militants. Rémi, salarié de l'association qui se considère également comme militant, envisage ainsi son emploi comme « une opportunité pour continuer à militer »² et ne réduit pas son engagement à son travail, comme en témoignent les heures supplémentaires non rémunérées qu'il effectue. En revanche, pour Cédric, le lien emploi/engagement est plus étroit : arrivé dans l'association par le biais d'un stage rémunéré, il ne garde qu'un lien

¹ *Ibid.*, p. 179.

² Entretien avec Rémi, militant à NPNS.

distendu avec NPNS depuis la fin de son stage, intervenant, selon ses propres termes, « sur des actions on va dire assez limitées »¹.

L'engagement féministe peut par contre apporter plus souvent différentes rétributions symboliques aux militants. Ce type de rétribution apparaît très majoritairement après l'engagement et permet donc davantage de rendre compte du maintien du militantisme que du processus conduisant à l'engagement. Le militantisme peut ainsi se révéler un moyen, tout du moins aux yeux des militants, d'acquérir une position sociale valorisante, une reconnaissance sociale. Ainsi Édouard Lallement adresse un courrier à « Madame la directrice de *La Française* », Cécile Brunschvicg, parce que « depuis 1897 (33 ans) je milite en faveur de votre cause et je serais heureux que cela soit constaté et publié par notre organe féministe »². Accordant visiblement une forte valeur aux titres³, il tient à ce que son engagement féministe soit reconnu. Il demande qu'un compte rendu d'une de ses conférences soit publié et fait également la requête d'insérer une photo de lui, sous son meilleur jour, dans le journal : « ci-joint 2 de mes photographies (tenue de sport). Si vous mettez ma photo dans *La Française*, ajoutez je vous prie un veston, sans faux-col, une régate, un paletot ou un veston avec le ruban violet et la rosette d'officier du mérite agricole ». Il semble ainsi apporter une grande importance à la reconnaissance publique de son engagement féministe et lui confère une valeur sociale dont il souhaite bénéficier.

Si de telles traces demeurent rares concernant les militants de la première vague, des logiques similaires peuvent cependant apparaître auprès de certains enquêtés. Plusieurs militants rencontrés soulignent ainsi l'importance qu'ils attachent à une reconnaissance de la part des associations féministes. Nicolas, engagé aux Chiennes de garde explique par exemple la manière dont il est entré en contact avec l'association :

« Pendant mon DEA, j'ai fait un exposé [sur un sujet féministe]. J'en ai fait part aux Chiennes de garde qui m'ont fait l'honneur de publier le compte rendu sur leur site Internet. [...] J'étais content d'avoir une publication en tant que petit étudiant »⁴.

¹ Entretien avec Cédric, militant à NPNS. Il ne milite par ailleurs dans aucune autre association féministe.

² CAF, fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 49, Lettre d'Édouard Lallement à Cécile Brunschvicg du 22 janvier 1930.

³ On apprend dans la lettre qu'il est « directeur de cours complémentaire », président de la « Fraternité scolaire de l'Université populaire », « directeur de cours techniques » et « président fondateur et président d'honneur de l'Union cantonale de Signy-le-petit pour le suffrage des femmes affiliée à l'UFSF ».

⁴ Entretien avec Nicolas, militant aux Chiennes de garde. Dès la première question, sur son parcours personnel, l'interviewé souligne, juste après avoir exposé son parcours universitaire : « j'ai même écrit un article sur le site des Chiennes de Garde ».

L'importance symbolique que revêt pour lui cette « publication » est d'ailleurs confirmée par le fait qu'elle figure dans son *curriculum vitae* professionnel plusieurs années plus tard¹. Dans le cas de Michel, les féministes constituent une source de légitimation de son travail universitaire². Médecin, il fait une thèse d'anthropologie sur le corps des femmes. S'il intervient souvent dans des conférences « en dehors du milieu médical », il n'obtient que peu de reconnaissance parmi ses collègues médecins et le livre tiré de sa thèse rencontre un faible succès éditorial contrairement à ses attentes. Il revient d'ailleurs longuement sur cette déception au cours de l'entretien :

« Mon livre j'ai essayé d'en faire un livre grand public, ça a pas tellement marché. Alors ma thèse elle avait un titre qui était assez bien trouvé. Mais pour un livre grand public on m'a dit que c'était totalement incompréhensible donc j'ai pris un titre plus accrocheur, plus clin d'œil... enfin c'était extrêmement difficile de trouver un titre pour ce livre, j'ai réfléchi pendant très longtemps, et en fait je pense que je me suis trompé parce qu'il a pas du tout eu le public que je pensais, alors qu'il a été bien reçu dans la presse, à la radio, France Inter tout ça, mais... toutes les conférences etc. les gens me disaient 'alors votre livre, quand est-ce qu'il sort ?', donc du coup, je me dis des fois que j'aurai dû garder le titre initial, parce que les distributeurs l'ont mis dans le rayon sociologie de la médecine, donc un truc où personne ne va, à part les gens qui travaillent là-dessus, et quand je leur ai dit 'mais non ça parle des femmes, bien sûr y a un peu la médecine mais c'est un livre sur les femmes', c'était trop tard, bon... alors que les livres médicaux sur ce thème c'est à chaque fois un succès... donc une certaine déception par rapport à ce projet de partager avec un public assez large le fruit de ce travail et en même temps, c'est un titre qui parle pas non plus aux chercheurs, donc j'ai un peu l'impression d'avoir perdu sur les deux tableaux, je l'ai un peu mauvaise... c'est un titre qui n'est pas académique quoi. Donc je me dis peut-être refaire un livre plus court, en même temps il a failli être traduit aux États-Unis, il s'en est fallu de peu... bon, donc j'ai raté mon coup, de peu mais c'est comme ça... et une certaine reconnaissance, quelques critiques, etc. bon, et peut-être que je vais refaire quelque chose, mais je sais pas si j'aurai le temps, plus synthétique, plus petit, enfin c'est du boulot. En même temps je continue à faire de la recherche [...] ».

À la suite de ces déceptions professionnelles et éditoriales, il se tourne alors vers les féministes, dont il espère l'approbation mais dont il craint également le jugement :

¹ De sa propre initiative, l'enquêté m'a fait parvenir son CV avant l'entretien.

² Entretien avec Michel, militant aux Chiennes de garde.

« Et puis j'avais un peu envie aussi d'avoir un peu l'avis des féministes... j'étais un peu intimidé, je l'ai pas envoyé à *Nouvelles questions féministes* parce que je les avais pas rencontrées, j'avais pas rencontré de sociologues féministes... j'avais pas rencontré Nicole-Claude Mathieu, j'y avais pensé et puis ça c'est pas fait, bon, Françoise Héritier, très bien, mais elle est un peu à part... et je redoutais un petit peu leur jugement, je me suis dit j'allais me faire ramasser quoi, et donc... je l'ai envoyé à Andrée Michel l'an dernier, j'avais eu un contact, et puis elle me dit de l'envoyer à unetelle, unetelle, et à Florence Montreynaud... donc je lui ai envoyé et elle m'a invité à en parler et puis finalement je l'ai envoyé à *Nouvelles questions féministes* là cet été... ».

Cette reconnaissance féministe, qu'il attend d'autant plus qu'il redoute les réactions des féministes (il rajoute au cours de l'entretien : « je me suis dit elles vont se foutre de ma gueule »), et que lui offre Florence Montreynaud en l'invitant à présenter ses travaux, le conduit à s'engager auprès d'elle aux Chiennes de garde. Ce sont donc les féministes qu'il désigne comme aptes à juger son travail et le jugement positif offert par l'une d'elles est gratifié en retour d'un engagement militant.

De même, lorsque je demande à Fabien si son engagement féministe a eu des conséquences sur sa vie personnelle, il répond clairement :

« ...de manière un peu provoc, je vais commencer par te dire que ça me donne une légitimité sociale, parce qu'étant donné que c'est des assocs assez petites, que je me suis beaucoup investi, qu'on m'a laissé, on m'a même poussé à avoir de la visibilité et à prendre des responsabilités, que j'ai acceptées avec grand plaisir, je me retrouve à avoir beaucoup de gens qui me connaissent, parce que je fais partie dans le milieu féministe des personnes dont on a entendu le nom »¹.

Le sentiment d'acquérir une « légitimité sociale » par l'engagement permet alors de maintenir le militantisme, même si celui-ci peut s'avérer particulièrement coûteux en termes de temps – c'est le cas pour cet enquêté qui a été massivement investi dans son association pendant au moins deux ans. La perception d'une reconnaissance sociale acquise à travers son engagement, notamment par la « visibilité » et les « responsabilités », se révèle donc une forme de rétribution qui facilite un militantisme durable.

Enfin, le fait d'être un homme dans un groupe quasi exclusivement féminin peut se révéler valorisant ou simplement plaisant pour les militants, d'autant plus s'ils ont été en

¹ Entretien avec Fabien, militant aux Chiennes de garde.

partie socialisés dans le monde des femmes. Les associations féministes offrent en effet la possibilité de continuer à évoluer dans un monde largement féminin qui les juge positivement. Ainsi, à la question « Pensez-vous que c'est un enjeu important que plus d'hommes participent au mouvement féministe ? », Jean-Pierre, membre du Planning familial durant les années 1970 répond :

« J'étais pas mécontent qu'on soit pas beaucoup [rires]... honnêtement...

- Pourquoi ?

- Parce que ça donnait un caractère un peu particulier à notre présence quand même...

c'était pas désagréable quand même, parce que forcément le regard qui était porté sur nous, c'était un regard qui était quand même plutôt positif »¹.

Ayant grandi « dans les jupes des femmes » selon ses propres termes, Jean-Pierre se reconnaît dans un univers féminin comme une association féministe, d'autant plus que celle-ci le reconnaît comme légitime. Ainsi, il peut conclure, « donc je suis pas forcément un militant pour qu'il y ait plus d'hommes... ». Cette place à part dans les collectifs féministes, si elle est parfois source de difficultés pour certains militants, est également source de valorisation pour d'autres. Sylvain reconnaît ainsi que « le fait qu'il y ait peu d'hommes et qu'il y ait des hommes qui voient des choses et qui soient un peu engagés, c'est un peu comme si t'étais un chouchou quoi... »², quand Benjamin souligne qu'il « y a aussi un côté valorisant d'être un homme féministe auprès de certaines femmes qui sont sensibles à ça, qui cherchent pas à avoir un homme dominateur, viril... bon ça, je pense que j'en ai joué un peu aussi, d'arriver avec une tarte aux pommes dans une soirée... c'est assez valorisé quoi »³. Ce dernier extrait révèle comment des militants peuvent jouer avec les codes qu'ils ont appris dans l'univers militant féministe, y compris dans le cadre de la séduction hétérosexuelle. En soulignant que certaines militantes ne « cherchent pas à avoir un homme dominateur, viril », l'enquête exprime ainsi clairement le sentiment de bénéficier d'une position favorable, dans ce contexte militant, dans le cadre de rapports de séduction hétérosexuels. L'engagement féministe peut alors également permettre à certains hommes un reclassement sur le marché sexuel hétérosexuel. Il offre donc, selon les termes

¹ Entretien avec Jean-Pierre, militant au MFPF dans les années 1970.

² Entretien avec Sylvain, militant aux Chiennes de garde.

³ Entretien avec Benjamin, militant aux SPSR.

d'un militant, « une manière aussi d'avoir un regard valorisant de la part des filles »¹. Cette dimension sexuelle est en revanche clairement rapportée par Didier, militant au Planning familial dans la deuxième moitié des années 1970 :

- « Votre compagne militait à cette époque ?
- Non, je l'avais rencontrée bien avant le MLAC. Mais c'est vrai qu'il y avait une chose qui était très sympa, c'était d'être un garçon dans cet univers de filles, bon, jeune garçon, y avait beaucoup de tentations, la dimension sexuelle n'était pas exclue... c'était ça que vous vouliez me faire dire, hein ? [rires]
- Non, pas du tout...
- Je n'y étais pas insensible, je n'ai pas beaucoup pêché, mais c'était agréable... y avait, y avait pas mal de filles, bon... je dirai pas que toutes les militantes étaient particulièrement sexy, mais enfin bon y en avait quelques-unes qui étaient très très belles »².

Dans ce cas, il ne s'agit pas tant de se « reclasser » sur le marché sexuel que d'envisager le militantisme féministe comme une opportunité de multiplications des conquêtes sexuelles selon le modèle masculin hétérosexuel dominant.

b. Reconversion politique ou professionnelle des capitaux militants

S'ils n'ont donc que très rarement des avantages matériels directs, les militants accumulent par leur engagement des compétences, des savoirs, des savoir-faire et/ou l'accès à un réseau social qui sont réutilisables, pour tout ou partie, dans d'autres champs sociaux. Le capital militant acquis fait alors souvent l'objet de reconversions³ dans plusieurs espaces sociaux, principalement dans le champ politique et professionnel dans le cas des militants féministes⁴. Dans le mouvement de la première vague, l'engagement conduit certains militants à une position d'*expert* dans l'arène politique et médiatique sur un sujet qui acquiert de plus en plus de légitimité en tant que question politique et sociale.

¹ Entretien avec Fabien, militant aux Chiennes de garde.

² Entretien avec Didier, militant au MFPF dans les années 1970.

³ Voir Sylvie Tissot, Christophe Gaubert et Marie-Hélène Lechien (dir.), *op. cit.*

⁴ Aussi, le capital militant acquis dans un groupe militant peut faire l'objet de reconversion dans un nouvel espace militant. Voir par exemple Philippe Juhem, « Entreprendre en politique de l'extrême gauche au Parti socialiste : la professionnalisation politique des fondateurs de SOS-racisme », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001, p. 131-153.

Il est ainsi possible de relire la carrière militante de Léon Richer comme une tentative de s'imposer dans l'espace politique républicain alors en construction en s'arrogeant le leadership d'un problème social encore marginal. Tout son travail militant consiste alors à imposer la question des droits des femmes, dont il se fait l'expert, au cœur du programme politique républicain pour mieux s'imposer sur la scène politique. C'est d'ailleurs d'abord comme journaliste républicain qu'il est connu. Attaché à la rédaction de *L'opinion nationale* de son ami Adolphe Guérault à partir de 1866, il y présente ses idées anticléricales dans une chronique qui sera par la suite publiée sous forme de livre¹. *Le droit des femmes* qu'il fonde trois ans plus tard est alors un « journal politique » – c'est le sous-titre – qui a en première page une « causerie politique », signée Léon Richer, traitant des questions politiques d'actualité et très rarement des droits des femmes². Par la suite, Léon Richer incite les militant-e-s de son association à prendre exemple sur la Ligue de l'enseignement, fondée en 1866 par son ami Jean Macé, qui connaît un développement bien plus rapide et s'impose dans l'espace républicain³. D'ailleurs, Jean Macé pourra reconverter ce succès sur la scène politique en devenant sénateur, tandis que Léon Richer ne parvient pas à opérer cette reconversion : candidat aux élections législatives de 1876, il est battu⁴. Après le congrès de 1878, il s'éloigne de la Société pour l'amélioration du sort des femmes (SASF) et laisse la présidence à Maria Deraismes pour se « [consacrer] au journalisme politique et surtout à la direction du *Droit des femmes* »⁵. Il va ainsi devenir rédacteur en chef du *Petit Parisien* en janvier 1879, lorsque Charles-Ange Laisant en prend la direction politique, pour lutter pour la stabilisation du régime républicain⁶. Pour autant, il ne parvient pas à s'imposer réellement sur le terrain politique généraliste et réinvestit pleinement l'espace féministe en créant la LFDF en 1882. Dans ce sens, la question des droits des femmes constitue pour Léon Richer le seul lieu de reconnaissance politique du champ républicain.

Plus généralement, les hommes politiques ou les intellectuels qui s'engagent lors de

¹ Richer, Léon, *op. cit.*, 1868.

² Mais cet éditorial politique disparaîtra rapidement devant la diversité – relative – des opinions politiques des militant-e-s et abonné-e-s du journal (*Le droit des femmes*, n°39, 22 janvier 1870).

³ *Le droit des femmes*, n°222, 6 mai 1883. Sur la Ligue de l'enseignement, voir Jean-Paul Martin, *op. cit.*

⁴ BMD, Dossier Léon Richer, DOS RIC H, Texte dactylographié « La vie de Léon Richer. 1824-1911 », non signé et non daté.

⁵ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 67.

⁶ *Ibid* ; LFDF, *op. cit.*, p. 11. Selon ces sources, Léon Richer publie sous le pseudonyme de Jean Frolo. Pour autant, le nom de Frolo semble également utilisé par Charles-Ange Laisant et Jean Dupuy, directeur du journal (Micheline Dupuy, *Le petit parisien*, Plon, Paris, 1989, p. 48 et 56).

la première vague du mouvement féministe occupent un espace politique créé par les associations féministes qui imposent les droits des femmes comme un problème politique et social. Ils deviennent ainsi les figures politiques en charge des questions féministes, au sein du Parlement, des partis politiques ou de la presse. Les compétences acquises dans les associations féministes – connaissances de la situation légale et sociale des femmes, apprentissage des propositions législatives avancées par les féministes par exemple – font alors l'objet de reconversion dans l'exercice du métier politique. S'il ne s'agit pas de surestimer l'importance de la question des droits des femmes dans les carrières politiques et de croire que défendre ce thème suffise à s'imposer dans l'espace politique, ce positionnement participe cependant de logiques d'enracinement dans les différentes composantes du champ républicain et permet ainsi à certains hommes politiques d'asseoir leur position à l'interface de la nébuleuse républicaine. En outre, leur investissement féministe est en retour récompensé d'un large soutien des féministes qui régulièrement, notamment au moment des campagnes électorales, utilisent leur presse militante pour inciter les électeurs à voter pour eux. À titre d'exemples, *Le journal des femmes* instaure ainsi une rubrique « Nos candidats » en 1898¹ à l'occasion d'élections, la LFDF diffuse un tract en février 1902 incitant les femmes pour « qu'elles insistent donc auprès des hommes de leur entourage pour qu'ils accomplissent leur devoir électoral et pour qu'ils soutiennent énergiquement les candidats sincèrement républicains »² et *La Française* inaugure dans ses colonnes une campagne « Faites voter pour les candidats féministes » lors des élections de 1910³.

De plus, certains militants peuvent réinvestir leurs compétences et savoirs acquis dans le mouvement féministe dans leur propre profession. Les juristes de la première vague deviennent ainsi des spécialistes des droits des femmes dans le champ juridique. Henri Lenoble, avocat, est membre du bureau de la LFDF de 1919 à 1937. Après avoir soutenu sa thèse en 1899 sur les paris hippiques⁴, il se spécialise en droit immobilier⁵. Cependant, après son adhésion à la LFDF, il publie un ouvrage sur la question de la nationalité des

¹ Du n°70, décembre 1897 au n°75, mai 1898.

² BMD, Dossier LFDF, DOS 396 LIG, Tract de la LFDF, 25 février 1902.

³ Du n°154, 20 mars 1910 au n°158, 24 avril 1910.

⁴ Henri Lenoble, *Les courses de chevaux et les paris aux courses. Étude critique sur l'organisation des courses et la réglementation des paris*, Thèse pour le Doctorat de Droit, Université de Paris, 25 mai 1899.

⁵ Il publie notamment tous les ans, de 1905 à 1914, *Recueil de jurisprudence immobilière et de législation du bâtiment*, Larose et Tenin, Paris.

femmes mariées dans le Code civil français¹. Dans d'autres cas, la volonté d'acquisition de savoirs directement transférables sur le marché du travail peut même être explicitement à l'origine de l'engagement. Ainsi, Jean-Pierre qui travaille dans un centre social pour adolescentes au début des années 1970 souhaite intervenir pour aborder les questions de contraception et de sexualité. Mais sa demande est refusée, notamment au motif qu'il n'est pas formé : « et je me dis, bon, qui peut m'aider à devenir compétent dans ce domaine-là, et ce que je trouve c'est le Planning familial »².

Pour les médecins du MLAC, les rétributions professionnelles retirées de leur engagement peuvent prendre plusieurs formes. Un militant, qui témoigne de ses déceptions et de son souhait d'arrêter son militantisme, décide ainsi de maintenir son engagement pour transformer son « activité [militante] en expérience scientifique » et intégrer « cette lutte partielle dans un domaine plus global où je me sentais plus impliqué, donc plus motivé, celui de la santé »³. Il s'agit alors d'acquérir par l'engagement militant des compétences réutilisables dans le champ professionnel. De nombreux médecins vont ainsi bénéficier de l'acquisition d'un savoir et/ou du prestige d'une position. En effet, l'apprentissage de la méthode Karman par le biais des collectifs pratiquant l'avortement leur permet d'être en avance par rapport à l'ensemble des médecins. Le vote de la loi Veil déplace ainsi, pour certains médecins, leur engagement au sein de leur lieu de travail : ils militent pour la création de centres IVG, dans lesquels leurs savoir-faire acquis leur conféreront une position dominante⁴. Au croisement entre engagement féministe et mobilisation professionnelle⁵, ces trajectoires permettent alors de tirer les bénéfices de leur engagement mais aussi de maintenir leur identité militante⁶. En outre, pour certains médecins (et parfois les mêmes), c'est leur position de pionnier dans un champ de la recherche médicale – les travaux liés aux questions de reproduction – légitimé par la légalisation de l'avortement qui constitue la principale rétribution de leur engagement. En effet, dès le début de leur militantisme, les médecins considèrent la lutte pour l'avortement non seulement comme un

¹ Henri Lenoble, *La nationalité de la femme mariée*, Librairie de Droit usuel, Paris, 1921.

² Entretien avec Jean-Pierre, militant au MFPP dans les années 1970.

³ Comité pour la liberté de la contraception et de l'avortement, *op. cit.*, p. 71.

⁴ Bibia Pavard, *op. cit.*, 2010, p. 606-607.

⁵ Sur cette question, voir Florent Champy et Liora Israël (dir.), « Professions et engagement public », *Sociétés contemporaines*, 73, 2009.

⁶ À l'image des choix professionnels des militant-e-s du *Freedom summer* (Doug McAdam, *op. cit.*, 1988, p. 191-194) ou des « soixante-huitards ordinaires » (Annie Collovald, *op. cit.*, Érik Neveu, *op. cit.*, 2008 et Julie Pagis, *op. cit.*, p. 445-471 et p. 629-633).

combat pour les droits des femmes, mais aussi, voire principalement, comme une lutte interne au champ médical. Il s'agit de s'inscrire en opposition avec les conceptions morales et l'éthique régissant jusqu'alors la profession pour imposer une nouvelle morale professionnelle. Un membre du MLAC explique dans ce sens :

« Dans tout ce que j'ai fait, je n'avais pas l'impression d'agir en tant qu'homme, j'étais avant tout un médecin, j'étais avant tout quelqu'un qui avait choisi de faire médecine, qui travaillait dans la médecine et qui s'investissait en tant que médecin »¹.

Il est vrai que l'action de Pierre Jouannet se comprend par sa position de médecin. À la fin des années 1960, il doit faire face au retard du champ médical français en matière de recherche sur la reproduction, et particulièrement sur la stérilité, puisqu'il est obligé de réaliser une partie de son cursus à l'INRA, dans le cadre de travaux sur la reproduction des insectes. La revendication de légalisation de l'avortement représente alors une opportunité d'imposer une nouvelle éthique professionnelle plus favorable à son domaine de spécialisation. Son engagement de premier plan lui confère en outre une certaine notoriété qui permet d'associer son nom à ce changement de morale médicale et lui permet alors d'occuper une place de premier plan, après 1975, dans l'« aventure du développement de la prise en charge de la stérilité à l'hôpital »². La même analyse peut être faite à propos de la trajectoire de René Frydman : médecin militant au GIS et au MLAC, il cesse son engagement après le vote de la loi et investit la recherche sur la fécondation *in vitro*. Il obtient quelques années plus tard une consécration professionnelle en étant membre de l'équipe médicale qui réussit la première naissance après fécondation *in vitro*.

Le même type de reconversions des compétences et des savoirs vers le champ professionnel apparaît pour les médecins qui ont encadré l'expérimentation de contraception masculine au sein des différents groupes ARDECOM. L'un d'eux explique ainsi le choix de son engagement :

« C'était pour moi un double volet, un volet professionnel en tant que médecin ou futur médecin dans la spécialité que je m'étais choisie [la biologie de la reproduction] et un volet parfaitement personnel dans une réflexion autour du désir d'enfants qui m'a énormément interrogé sur la nature de la paternité en fait et toutes les questions qui se posaient avec ces banques de sperme, qui posaient évidemment la question de

¹ Entretien avec Pierre Jouannet. Citation corrigée, sur la forme, par Pierre Jouannet.

² Entretien avec Pierre Jouannet.

la... en gros, la paternité est-elle biologique ou culturelle »¹.

À la croisée entre questionnements personnels et intérêts professionnels, il se dirige donc vers les militants de la contraception masculine pour réaliser une thèse sur leur expérience. D'ailleurs, plusieurs médecins qui ont encadré les différentes expérimentations à Paris ou en province ont effectué leurs thèses ou publié des travaux sur l'expérience d'ARDECOM².

Plus généralement, le militantisme féministe, comme toute forme de militantisme, permet d'acquérir des savoirs et des compétences potentiellement exportables dans différents mondes professionnels. Ainsi, Fabien évoque les apprentissages mais aussi les relations sociales qu'il a obtenues par le biais de son engagement :

« Ça m'a donné un CV quand même, et donc ça, ça a contribué à me donner un peu de l'assurance, qui me manquait, parce que c'est aussi de la responsabilité de représenter une association »³.

« L'assurance » représente ainsi un capital acquis par l'engagement qui est directement utilisable sur le marché du travail. Pour Sébastien, l'expérience militante permet d'obtenir un emploi. Engagé à l'UNEF, il saisit l'occasion du débat sur la parité pour militer à Choisir en 1993. En s'impliquant activement pour la parité durant sept ans, il bénéficie de l'expérience et des réseaux, notamment politiques, constitués par Gisèle Halimi, en même temps qu'il se forge au combat politique. À la suite de la campagne paritaire, il obtient alors en 2000 un travail au sein du groupe parlementaire du Parti socialiste⁴. De même, dans le cas de Thierry, son savoir et son expérience féministes lui permettent de devenir salarié du Planning familial⁵. Enfin, les savoirs militants peuvent également faire l'objet de reconversions dans le domaine scolaire. Après un arrêt relativement précoce de leur scolarité – généralement au Baccalauréat –, plusieurs enquêtés (quatre) ont repris leurs études après avoir débuté leur militantisme. Les compétences acquises (rapport à l'écrit, à l'expression orale, savoirs valorisables à l'université), notamment par la fréquentation d'étudiant-e-s dans le cadre militant, leur permettent de

¹ Entretien avec Dominique, militant à ARDECOM.

² Cyril Desjeux, *op. cit.*, p. 319. C'est également le cas de l'autre médecin militant à ARDECOM rencontré (entretien avec Michel, militant à ARDECOM).

³ Entretien avec Fabien, militant aux Chiennes de garde.

⁴ Entretien avec Sébastien, militant à Choisir.

⁵ Entretien avec Thierry, militant au MFPPF dans les années 2000.

transformer une partie de leur capital militant en capital scolaire par l'obtention de titres universitaires d'un niveau bac+3 à bac+5. Julie Pagis constate également que les socialisations militantes permettent à certains soixante-huitards d'origines populaires de reprendre et surtout de commencer des études supérieures¹. Si dans le cas de notre enquête le non accès aux diplômes universitaires n'est pas dû aux origines sociales des hommes² mais à leur échec scolaire, le militantisme offre bien pour les uns comme pour les autres l'opportunité d'acquérir un niveau de diplôme inenvisageable sans le capital militant cumulé. En outre, pour plusieurs militants contemporains, ce sont plus spécifiquement les savoirs féministes acquis par leur engagement dans le monde féministe militant qui sont convertis dans le monde universitaire. Ce transfert de savoirs leur permet alors de réaliser un mémoire de Master et/ou une thèse sur le genre.

c. Reconnaissance d'un trouble dans le genre

Parmi les différentes rétributions retirées de l'engagement, la question de la reconnaissance de leur identité, particulièrement de leur identité de genre, est apparue de manière centrale durant les entretiens³. L'enjeu de la reconnaissance est devenu un objet majeur de la philosophie politique depuis les années 1990. Ainsi, comme l'a souligné la théorie de la reconnaissance, « notre identité est partiellement formée par la reconnaissance ou son absence »⁴. Ces travaux ont alors pour objet principal la lutte pour la reconnaissance⁵ et se donnent pour objectif de reformuler les institutions et la définition de la justice à travers la prise en compte du « déni de reconnaissance »⁶, envisageant alors la justice sociale comme une politique de reconnaissance égalitaire des identités

¹ Julie Pagis, *op. cit.*, p. 336.

² Les pères des enquêtés concernés sont ingénieur, représentant de commerce, comptable et professeur des universités.

³ Le dépouillement des archives ne permettant pas de traiter cette question, cette sous-partie concernera très majoritairement les militants rencontrés.

⁴ Charles Taylor, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Aubier, Paris, 1994 [1992], p. 41.

⁵ Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Les éditions du Cerf, Paris, 2007 [1992].

⁶ Emmanuel Renault, *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, La Découverte, Paris, 2004.

(communautaires, ethniques, de genre, de sexualité...)¹. Mais « en proposant une théorisation normative »², la théorie de la reconnaissance se focalise sur l'État comme pourvoyeur principal de reconnaissance des identités. Si cette approche permet à la fois de qualifier les transformations des demandes des mobilisations collectives et de renouveler la conception de la justice sociale en y intégrant le besoin de reconnaissance sociale, elle nous semble minimiser l'importance des processus de reconnaissance qui se jouent dans les interactions quotidiennes³. Or, dans le cas des militants féministes, il semble que leur engagement revêt en même temps ces deux facettes de la reconnaissance : si aujourd'hui la plupart des associations féministes revendiquent une politique de reconnaissance des identités sexuées et sexuelles, elles *produisent* également de la reconnaissance de ces mêmes identités par les interactions entre militant-e-s.

Les travaux de sociologie politique ont d'ailleurs déjà souligné que « le militantisme est souvent une occasion d'affirmation et de valorisation de soi »⁴. Ainsi, une enquête sur les militants d'associations de malades du Sida homosexuels analyse l'engagement comme résultant en partie de « stratégies d'affirmation (et donc de transformation) identitaire visant à la fois l'acceptation de sa propre homosexualité et sa visibilisation dans le monde social »⁵. De même, nous avons déjà souligné comment la non mixité à partir des années 1970 participe pour les femmes d'une construction d'une identité

¹ Pour Nancy Fraser cependant, cette politique se doit d'être simultanément menée avec une politique de redistribution des richesses (Nancy Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, Paris, 2005).

² Emmanuel Renault, *op. cit.*, p. 105.

³ Significativement, l'ouvrage consacré aux enjeux de la reconnaissance en sociologie aborde les dénis de reconnaissance à l'œuvre dans les rapports sociaux et les demandes de reconnaissances qu'ils suscitent mais n'étudie pas les mécanismes d'élaboration de la reconnaissance. Alain Caillé (dir.), *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, Paris, 2007.

⁴ Daniel Gaxie, *op. cit.*, 2005, p. 163. D'autres travaux ont également montré comment l'engagement pouvait être le lieu de construction d'une identité positive pour les militants. Voir par exemple Pascal Dauvin et Johanna Siméant, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Presses de Science po, Paris, 2002, p. 155-164 ; Nathalie Ethuin, « De l'idéologisation de l'engagement communiste. Fragments d'une enquête sur les écoles du PCF (1970-1990) », *Politix*, 63, 2003, p. 145-168 ; Stéphanie Vermeersch, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, 45(4), 2004, p. 681-710 ; Bénédicte Havard-Duclos et Sandrine Nicourd, *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Payot, Paris, 2005, p. 73-111 ; Camille Hamidi, *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Economica, Paris, 2010, p. 87-102. On peut également se reporter à une synthèse sur la question de l'identité dans les mobilisations collectives : Lilian Mathieu, « Quand la sociologie de l'action collective rencontre les identités. État des lieux et perspectives », in Lionel Arnaud, Sylvie Ollitrault, Sophie Rétif et Valérie Sala Pala (dir.), *L'action collective face à l'imbrication des rapports sociaux. Classe, ethnicité, genre*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 23-47.

⁵ Christophe Broqua et Olivier Fillieule, « La défection dans deux associations de luttes contre le Sida : Act up et AIDES », in Olivier Fillieule (dir.), *op. cit.*, 2005, p. 189-228, p. 225.

sexuée valorisante¹. Ainsi, pour ces militantes, « l'engagement féministe devient un outil de construction identitaire »². De manière générale, Lilian Mathieu souligne que l'« on peut même sans trop de risque avancer que la sociabilité propre aux groupes militants constitue une des principales gratifications retirées de l'activisme, et que l'entretien d'une fierté et d'une cohésion identitaires joue un rôle souvent central dans les pratiques militantes »³. Nous pouvons faire un constat similaire dans le cas de nombreux militants féministes qui ont le sentiment de défier les normes de genre sans pour autant trouver de validation de cette *identité troublée*⁴ dans leurs sphères familiale, professionnelle ou relationnelle. Les groupes militants féministes peuvent ainsi pallier ce manque en tenant place de lieux de sociabilité où l'identité de genre des militants est reconnue. En effet, dans un contexte où la question des identités de genre a émergé de manière particulièrement centrale dans les mouvements féministes à partir des années 1970, le militantisme féministe offre une grille d'analyse permettant de réinterpréter sa trajectoire et de valoriser une identité de genre parfois stigmatisée dans d'autres lieux comme la famille ou le travail.

Ainsi, une partie des militants rencontrés exprime le sentiment d'être en décalage avec la norme dominante – ou perçue comme dominante par eux – de masculinité, qu'ils soient homosexuels (c'est le cas de quatre des enquêtés au moment de l'entretien), ou qu'ils aient des goûts, traits de caractères ou comportements traditionnellement associés aux filles. Or les recherches ont montré que c'est d'abord dans la mise à distance de l'homosexualité et de la féminité que la masculinité se fonde⁵. Nous devons préciser que s'il ne s'agit pas de nier la spécificité de l'expérience (et particulièrement des discriminations) des homosexuels, les entretiens mettent en évidence le parallélisme avec des expériences d'hommes hétérosexuels. En effet, quelle que soit leur sexualité, ils expriment tous de manière similaire les questionnements et le sentiment de décalage vis-à-vis de « la masculinité ». Autrement dit, les militants homosexuels dans des associations féministes proposent une lecture de l'homosexualité, mais surtout de l'homophobie, centrée sur l'identité masculine. Anthony souligne ainsi :

« je pense que c'est le même combat... en fait, l'homophobie c'est du sexisme, c'est

¹ Chapitre 2, 2.a et chapitre 3, 1.a.

² Camille Masclet, *op. cit.*, 2009, p. 47.

³ Lilian Mathieu, *op. cit.*, 2009, p. 42.

⁴ Judith Butler, *op. cit.*

⁵ Pour une synthèse de cette question, voir Michael S. Kimmel, « Masculinities », in Amy Aronson et Michael S. Kimmel (dir.), *op. cit.*, p. 503-507.

une part du sexisme, s'il n'y avait pas de sexisme, il n'y aurait pas d'homophobie »¹.

Leur sentiment de mal être est alors imputé à la transgression de genre qu'ils opèrent bien plus qu'à leur transgression des normes de sexualité comme l'exprime Jérémy, militant aux Panthères roses :

« Même si c'est pas les mêmes problèmes spécifiques, dans l'idée c'est quand même... une oppression de genre quoi. Et donc, y a une vraie communauté de luttes quand t'es pédé ou quand t'es une nana quoi, et je pense que c'est ça qui m'a motivé à aller vers le féminisme »².

Initialement donc, une partie des enquêtés témoigne d'un sentiment de déficit de masculinité comme source de souffrance, particulièrement à l'adolescence. Éric revient sur ce sentiment au cours de l'entretien et insiste sur son malaise :

« J'étais vachement mal à l'aise dans mon rôle de garçon, ado j'étais vachement mal... au départ mal à l'aise sous l'angle de pas me penser assez viril, je sais pas moi, pas de poils du tout, me sentir pas fort par rapport aux autres de la classe, me sentir vachement dévalorisé... »³.

Dans ce sens, de nombreux militants rencontrés se vivent comme défaillants au regard des normes sociales de genre, estimant, selon leurs propres termes, avoir « loupé quelques étapes dans la Maison des Hommes »⁴ ou avoir « échappé à tous les appareils idéologiques de construction du genre »⁵. La découverte du féminisme peut alors fonctionner comme un révélateur, un discours qui crée du sens et qui ordonne la vie⁶, comme le soulignent les propos de Clément :

« Pour moi, ça a mis des mots sur des choses que je ressentais depuis pas mal d'années, parce que je suis homo et puis je pense qu'à l'époque je me le disais pas mais je ressentais quand même un truc qui allait pas sur mes rapports aux autres, mes rapports aux autres mecs surtout, dans la construction de la masculinité, y avait un truc qui m'allait pas du tout, sauf que pour moi, je vivais ça comme de l'injustice individuelle que je pouvais constater ou que je vivais pour moi et je crois que les

¹ Entretien avec Anthony, militant à Mix-cité.

² Entretien avec Jérémy, militant aux Panthères roses.

³ Entretien avec Éric, militant anti-patriarcal.

⁴ Entretien avec Thierry, militant anti-patriarcal.

⁵ Entretien avec Xavier, militant à Mix-cité.

⁶ Cette politisation de leur expérience à travers le féminisme rappelle le processus à l'œuvre chez les militant-e-s communistes (Nathalie Ethuin, *op. cit.*).

féministes elles m'ont donné une structure de pensée pour penser ça »¹.

Ce sentiment que le féminisme est une grille de lecture éclairante et qui donne sens à sa vie est si fort que l'enquêté rajoute plus tard au cours de l'entretien :

« C'est un réseau où je suis à l'aise, à survivre dans une société au quotidien qui est quand même pas si facile que ça dans les rapports sociaux quoi... de manière très pragmatique et très personnelle, ça m'a permis de me sentir bien à peu près, d'avoir une petite bulle, pas coupée de la réalité, mais une petite bulle qui permet de vivre... ».

La même force des mots apparaît dans le discours d'un autre militant. Très proche de sa mère, avec qui il a appris à cuisiner et à coudre, contrairement à ses frères, Fabien vient à Paris pour y poursuivre ses études. N'ayant « pas une vie amoureuse si remplie que ça », il ne se sent pas à l'aise dans le monde étudiant et fait preuve d'une grande timidité. Lorsqu'il rencontre le féminisme, il évoque une « découverte très forte », « une aventure ». Les discours féministes éclairent alors son parcours en même temps que les militantes apparaissent comme un moyen de valoriser son identité personnelle :

« Le soulagement, c'était de découvrir que toute la partie... que les deux sexes sont aliénés, le jour où j'ai compris que certaines choses me concernaient pas moi directement... ben, j'étais vachement soulagé d'être dans un endroit où on me laissait être la personne que j'étais sans que je me sente poussé à être quelqu'un d'autre... Plutôt poussé à m'assumer tel que j'avais envie de m'assumer parce que pendant toute mon enfance et mon adolescence, ado au sens prolongé du terme, j'avais à la fois une souffrance de pas réussir à coller au modèle masculin, par exemple mes frères qui collaient parfaitement au modèle masculin... et auxquels j'étais incapable de ressembler, incapable... je ressentais très bien que j'en étais pas capable. Aujourd'hui, j'en suis pas capable, mais surtout je me suis aperçu que j'en avais pas envie et que j'en avais plus besoin. À l'époque, c'était une envie, un besoin et j'en étais incapable... ça, ça m'a libéré de ça, être féministe, ça m'a libéré d'une obligation masculiniste, d'une obligation d'une virilité, à une certaine forme de virilité dont je ne voulais pas »².

Le travail de reconnaissance de l'identité de genre de ces hommes opéré par les associations féministes apparaît ainsi comme central dans le discours des enquêtés,

¹ Entretien avec Clément, militant à Mix-cité.

² Entretien avec Fabien, militant aux SPSR.

d'autant plus s'ils ne trouvent aucune validation de leur identité dans d'autres sphères sociales. C'est le cas de Sylvain. Ne s'identifiant pas au modèle dominant de masculinité, il ne tolère pas le sexisme ordinaire qui l'entoure – blagues sexistes, mépris affiché envers des femmes... – mais ne trouve personne à qui en parler :

« J'en parlais pas du tout... j'étais seul, quoi. Et y a un moment où j'ai vraiment franchi le pas, j'ai voulu dire ce qui n'allait pas et tout ça et j'ai pas du tout été compris et soutenu... j'ai été rejeté même par les autres, par ceux qui n'étaient pas forcément acteurs de ça mais spectateurs en laissant faire. [...] Je voyais pas à qui je pouvais vraiment en parler parce que les autres rigolaient aussi, ou alors dès que j'en parlais, c'était j'exagérais, ou c'était pas compris »¹.

Ce sentiment d'isolement relativement fort chez Sylvain permet de comprendre son enthousiasme, au point de s'engager, lorsqu'il découvre le féminisme au hasard d'une rencontre : il peut enfin valoriser son identité de genre, et particulièrement son refus de la « masculinité hégémonique »². Thierry, qui participe à plusieurs initiatives anti-patriarcales, accorde également une place fondamentale au féminisme dans sa trajectoire biographique³. En rupture avec son père et son frère aîné, il est proche de sa mère mais celle-ci affiche des positions traditionnelles sur les questions de genre et de sexualité. Titulaire d'un Baccalauréat, il s'engage dans un cursus universitaire mais n'y trouve pas sa place et n'obtient pas de diplôme. Ne « faisant pas le poids dans la compétition entre les hommes », il ne trouve pas dans ces relations des moyens de valorisation de soi :

« Dans la course à la virilité ou des choses comme ça, j'étais pas vraiment dans le match quoi... et puis j'étais pété de complexes sur mon corps, donc peu de confiance en moi ».

Dans ce contexte, lorsqu'il rencontre le féminisme, il a le sentiment de trouver la place qu'il recherche :

« J'ai trouvé des réponses dans des lectures féministes et dans des rencontres... je

¹ Entretien avec Sylvain, militant aux Chiennes de garde.

² « La 'masculinité hégémonique' n'est pas un type de tempérament fixé, toujours et partout identique. C'est, plutôt, la masculinité qui occupe la position hégémonique dans un modèle donné de rapports de genre, une position toujours contestable » (R. W. Connell, « Masculinities, relations among », in Amy Aronson et Michael S. Kimmel (dir.), *op. cit.*, 2004, p. 507-510, p. 507.). Traduction personnelle. « 'Hegemonic masculinity' is not a fixed character type, always and every where the same. It is, rather, the masculinity that occupies the hegemonic position in a given pattern of gender relations, a position always contestable ».

³ Entretien avec Thierry, militant anti-patriarcal.

crois que le milieu militant, ça m'a réinscrit socialement on va dire... ».

La même logique est à l'œuvre pour Jérémy qui a grandi dans une famille avec « des gens qui sont à fond genrés »¹. Homosexuel, il revient plusieurs fois au cours de l'entretien sur les effets de son engagement sur son identité de genre :

« De tordre du cul dans la rue ou de parler avec des grands gestes, eh ben c'est des choses qui me dérangent pas, enfin qui me font plus peur, alors qu'elles me faisaient peur quand j'avais 18 ans ».

« Je me sens vachement plus libre, je me sens vachement moins de pression parce que j'ai pris conscience que ce qu'on m'impose finalement c'est arbitraire et donc que je peux dépasser ça ».

« Et une autre chose que ça a changé d'être dans un milieu militant, c'est aussi de se sentir plus fort... ouais de se sentir moins seul ».

Le collectif donne ainsi la « force » de revendiquer des comportements associés à une identité de genre stigmatisée. Il permet ainsi à Serge, plus de trente ans après son engagement au MLA, d'affirmer : « je suis un mec, mais je me soigne ! »². Dans les années 1970 et 1980, les groupes d'hommes offraient des lieux de reconnaissance à des masculinités non hégémoniques ou défaillantes. C'est le sens du témoignage de cet homme qui milite dans un groupe :

« Le féminisme m'a permis de vivre mon impuissance : les femmes remettaient en cause le rôle d'homme, le phallus, le pouvoir masculin. Au début, lorsque j'entendais 'il n'est pas un homme', je rougissais. Lorsque je pouvais me dire 'je ne suis pas un homme', c'était une phrase douloureuse pour moi et mon rapport au féminisme m'a permis de vivre cette phrase et ce qu'elle représentait à un certain moment, plus comme une positivité »³.

Si nous avons proposé d'interpréter ces éléments empiriques en termes d'identité masculine, il nous semble important, devant la polysémie du terme, de revenir sur le sens que nous lui attribuons. D'une part, la notion d'identité, en sociologie et plus généralement en sciences sociales, ne renvoie pas à une définition claire⁴ et se heurte à des problèmes

¹ Entretien avec Jérémy, militant aux Panthères roses.

² Entretien avec Serge, militant au MLA.

³ *Types, Paroles d'hommes*, n°1, 1981, p. 54.

⁴ Claude Dubar, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, PUF, Paris, 2000. L'auteur propose ainsi de parler de « formes identitaires » pour désigner la combinaison des dimensions relationnelle et

méthodologiques et disciplinaires¹. Nous retiendrons simplement que l'identité est un processus constant et continu, dans le sens où les identités ne sont jamais figées mais toujours en évolution, et interactif ou relationnel, puisque c'est dans la confrontation aux jugements des autres, réels ou supposés, que le processus s'opère². C'est particulièrement cet aspect relationnel qu'il semble ici essentiel de retenir, en soulignant que l'identité se construit dans le regard valorisant ou dévalorisant que lui accorde un-e autre jugé-e comme signifiant-e par l'individu³.

D'autre part, la notion d'identité masculine soulève également plusieurs problèmes. Ainsi, au lieu de regarder les hommes de manière symétrique à ce qui s'était fait/se fait pour les femmes, c'est-à-dire en étudiant la façon dont se construit leur position dominante dans le rapport de genre⁴, la plupart des travaux⁵ se sont attachés à étudier la masculinité, puis les masculinités et l'identité masculine, sans que pour autant une définition précise soit proposée. En effet, alors que des études sur la construction historique de la masculinité ou sur les changements, transformations voire crises de la masculinité se multiplient, les recherches ne donnent pas de définition ou en propose une qui se révèle peu heuristique. Par exemple, pour R. W. Connell, la masculinité « est simultanément une place dans les rapports de genre, les pratiques par lesquelles les hommes et les femmes investissent cette place dans le genre, et les effets de ces pratiques dans l'expérience corporelle, la

biographique du processus d'identification (p. 4-6). Pour une synthèse critique de la notion d'identité en sciences sociales, voir Rogers Brubaker, « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 2001, p. 66-85. L'auteur propose toute une série de termes pour désigner différentes facettes du concept trop lâche d'identité. De même, Martina Avanza et Gilles Laferté délaissent le terme identité pour articuler « l'identification », « l'image sociale » et « l'appartenance » (Martina Avanza et Gilles Laferté, « Dépasser la 'construction des identités' ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 61, 2005, p. 134-152).

¹ Nous pensons ainsi comme Vincent De Gaulejac, tenant de la sociologie clinique, que la construction de l'identité est au carrefour de nombreux processus sociaux mais aussi psychologiques (Vincent De Gaulejac, « Sociologues en quête d'identité », *Cahiers internationaux de sociologie*, 111, 2001, p. 355-362). Dans ce sens, notre enquête ne nous permet d'étudier *en soi* l'identité des militants.

² Georges H. Mead, *L'esprit, le soi et la société*, PUF, Paris, 2006 [1934] ; Anselm Strauss, *Miroirs et masques*, Métailié, Paris, 1992 [1959] ; Erik Erikson, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Flammarion, Paris, 1972 [1968].

³ Charles Taylor, *op. cit.*, p. 41-99 ; Alex Mucchielli, *L'identité*, PUF, Paris, 2002, p. 73-74.

⁴ Huguette Dagenais et Anne-Marie Devreux, *op. cit.* On peut également se reporter à Anthony McMahon, « Lectures masculines de la théorie féministe : la psychologisation des rapports de genre dans la littérature sur la masculinité », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 27-51, p. 47-51. Face à cette difficulté, Léo Thiers-Vidal (*op. cit.*, 2010, p. 162-170) propose d'étudier la « position vécue masculine » pour articuler les dimensions matérielles et subjectives de l'expérience de la position sociale d'homme.

⁵ Pour une présentation des recherches sur les masculinités en histoire et en sociologie, se reporter à l'introduction.

personnalité et la culture »¹. Une telle conception, par son étendue et son imprécision, rend difficile de la *faire travailler* empiriquement. Dans ce sens, l'identité masculine nous apparaît comme une catégorie d'analyse peu pertinente en ce qu'elle renvoie à des définitions lâches et imprécises, en même temps qu'elle fait implicitement appel au savoir immédiat des lecteurs-trices et que les outils méthodologiques des sciences sociales semblent inadéquats.

Pour autant, nous pensons, à la suite de Lilian Mathieu, que les problèmes soulevés par la notion ne doivent pas conduire à se « désintéresser des enjeux identitaires qui travaillent et façonnent les processus de mobilisation » et à abandonner le terme d'identité². Ainsi, il nous semble donc que c'est bien plus le discours et la subjectivité des enquêtés qu'il s'agit de prendre en compte que leur identité masculine. Ce qui importe n'est pas tant de mesurer la distance *réelle* entre la norme masculine – qui reste par ailleurs à définir avec précision – et la *réelle* identité de genre des militants – qu'il serait bien peu aisé de caractériser – que de prendre en compte ces discours qui font émerger ce sentiment de décalage au cœur de leur expérience sociale. Parler d'identité de genre ou d'identité masculine revient alors pour nous à restituer la manière dont les acteurs perçoivent subjectivement leur position vis-à-vis de ce qu'ils considèrent comme la norme de genre. L'identité masculine n'est donc pas une réalité pure, stable et naturelle, mais bien le résultat d'un permanent processus d'évaluation de soi par rapport à des autres signifiants. Autrement dit, « le genre est moins une composante de l'identité – fixe et statique – que nous prenons avec nous dans les interactions qu'un produit *de* ces interactions »³. Dans ce sens, la « reconnaissance identitaire » produite par le militantisme désigne le travail de réparation et de valorisation de ce qui est ressenti par les enquêtés, avant leur militantisme, comme une identité stigmatisée. De manière parallèle, l'enquête de Muriel Andriocci auprès des étudiant-e-s en études genre montre que « ces savoirs [féministes

¹ R. W. Connell, *op. cit.*, 2005, p. 71. Traduction personnelle. « Is simultaneously a place in gender relations, the practices through which men and women engage that place in gender, and the effects of these practices in bodily experience, personality and culture ». Récemment, Connell a proposé d'écarter la question de l'identité pour définir « la masculinité comme une configuration de pratiques qui est associée à la position particulière assignée aux hommes, dans le cadre d'une structure donnée des rapports de genre » (Raewyn Connell (entretien), « Les masculinités et les hommes dans les mouvements féministes », in Pauline Debenest, Vincent Gay et Gabriel Girard (dir.), *Féminisme au pluriel*, Syllepse, Paris, 2010, p. 59-76, p. 64).

² Lilian Mathieu, *op. cit.*, 2009, p. 24. Voir également Michael Voegtli, « 'Quatre pattes oui, deux pattes, non !' L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social », in Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 203-223, p. 205-207.

³ Michael S. Kimmel, *op. cit.*, 2004, p. 506. Traduction personnelle. « Gender is less a component of identity – fixed and static – that we take with us into our interactions than it is a product of those interactions ».

universitaires], en resocialisant des difficultés subjectives socialement produites, liées à une identité sexuée et sexuelle considérée comme déviante par le système de genre hétéronormatif, ouvrent la possibilité d'une 'réconciliation identitaire' »¹. Des résultats comparables ont également été mis en avant dans l'étude de bénévoles associatifs : Stéphanie Vermeersch souligne ainsi que l'engagement offre à « l'individu un cadre collectif renouvelé pour étayer son identité »² puisque « le bénévolat vient véritablement soutenir un processus identitaire jugé défaillant dans le cadre d'une sphère classique d'affiliation »³. Dans ce sens, il s'agit bien de reconnaître que « le réconfort de ne pas être seul mais d'appartenir à un groupe qui partage les mêmes valeurs que soi, le sentiment valorisant d'avoir raison contre les autres, le plaisir retiré de l'activité militante et de ses 'moments forts'... sont des dimensions relativement discrètes, mais pourtant décisives de l'engagement »⁴.

Enfin, il convient de préciser que le discours des enquêtés est sans doute également le fruit d'une réinterprétation au prisme de leur expérience féministe. En effet, le récit de leur découverte du féminisme s'effectue à travers la grille d'analyse du monde qu'ils possèdent au moment de l'entretien. Il est ainsi possible que la reconnaissance identitaire qu'a offert le militantisme féministe n'ait pas été identifiée immédiatement mais perçue au cours de la carrière militante. Nous pouvons également imaginer que les discours les plus définitifs sur leur distance à la norme masculine soient le fruit de leur engagement dans des associations où les comportements et valeurs les plus directement identifiés comme virils sont généralement disqualifiés. Autrement dit, l'activité dans une association féministe provoque fréquemment des réajustements des identités de genre. Ainsi, Christophe, qui connaît sa première expérience militante à quarante ans lorsqu'il adhère à Ni putes ni soumises n'envisage pas du tout le féminisme comme un lieu de subversion des identités de genre, comme en témoigne le choix de l'association. Pourtant, même au sein de NPNS, son engagement féministe l'incite à renégocier son identité masculine :

« Moi, la première fois que j'ai brandi mon fanion rose, ça m'a fait bizarre, la première fois où j'ai dû dire Ni putes ni soumises, ça m'a fait bizarre, c'est quand même un slogan provocateur, c'est pas facile de le prendre en bouche, après on

¹ Muriel Andriocci, *op. cit.*, p. 84.

² Stéphanie Vermeersch, *op. cit.*, p. 683.

³ *Ibid.*, p. 686.

⁴ Lilian Mathieu, *op. cit.*, 2009, p. 41.

s'habitue à cette sonorité, mais... c'est des mots qu'il m'a fallu un certain temps pour les dire ».

« Se dire Ni putes ni soumises, bon c'est plus facile de se dire NPNS et voilà... porter le t-shirt rose... c'est plus difficile encore »¹.

Les codes de l'association imposent donc un travail de réajustement dont l'enjeu est la reconnaissance par les militant-e-s de l'association (au prix de porter un t-shirt rose comme tou-s-tes) ou une reconnaissance sociale plus impersonnelle (en refusant de se présenter en public avec un t-shirt rose). Or c'est justement l'existence de cette reconnaissance interpersonnelle au sein du collectif qui va permettre de maintenir l'engagement.

L'engagement résulte donc d'une succession articulée de facteurs qui s'inscrivent en cohérence dans l'ensemble d'une trajectoire sociale. Ainsi, les positions et trajectoires sociales, les socialisations primaires et secondaires, les réseaux politiques ou les rétributions permettent de comprendre comment l'engagement féministe des hommes a été possible. En effet, au-delà des contextes spécifiques à chaque période, des caractéristiques communes aux différents militants ont pu être mises en évidence. Hommes, de classes moyennes et supérieures, ils sont détenteurs de capitaux qui les prédisposent à l'engagement à des moments de leur vie où peu de contraintes pèsent sur eux. Leurs socialisations familiales, amoureuses et/ou professionnelles concourent en outre à les sensibiliser au féminisme, tandis que leurs engagements politiques les amènent à rencontrer des militantes et/ou des organisations féministes. Enfin, c'est par l'obtention de rétributions matérielles mais surtout symboliques qu'ils s'engagent et maintiennent leur participation.

Cependant, la notion de carrière suppose de penser l'articulation de ces différents éléments et non leur simple accumulation. Si nous les avons distingués pour faire ressortir des permanences, ce n'est qu'en resituant ces différents éléments à l'intérieur de trajectoires qu'il est possible de saisir l'engagement de ces hommes dans des associations

¹ Entretien avec Christophe, militant à NPNS.

féministes. Il ne s'agit donc pas de lier de façon mécanique entre caractéristiques et l'engagement féministe. En effet, si c'est par leurs caractéristiques sociales tout comme leur disponibilité biographique que l'engagement politique est rendu possible, ce sont par les réseaux politiques dans lesquels ils sont insérés qu'ils rencontrent généralement le féminisme. À ce moment, les dispositions à être sensibilisé à la cause féministe, acquises par la socialisation familiale ou professionnelle par exemple, sont réactivées pour être transformées en passage au militantisme¹. Enfin, une fois engagés, ce sont leurs positions sociales, leurs socialisations et leurs trajectoires qui leur permettront d'identifier comme rétributions ce qu'offrent les associations féministes.

Il est par conséquent nécessaire de restituer la complexité et la multidimensionnalité des biographies, tout en les insérant dans leur temporalité et dans leur contexte. Autrement dit, c'est l'articulation l'articulation des différentes échelles d'analyse² qui éclaire les logiques sociales de l'engagement.

¹ Dans une enquête auprès des humanitaires, Pascal Dauvin et Johanna Siméant ont ainsi montré que les « dispositions à » se transformaient en « passage à l'acte » par le biais des disponibilités biographiques et de l'insertion dans des réseaux spécifiques (Pascal Dauvin et Johanna Siméant, *op. cit.*, p. 85-90).

² Olivier Fillieule et Bernard Pudal, *op. cit.*, p. 173-174.

CHAPITRE 5 : CARRIÈRES MILITANTES

Si les différents éléments présentés dans le chapitre précédent constituent des conditions de l'engagement féministe, aucun d'entre eux n'agit de façon mécanique et séparée. En effet, l'engagement militant préalable, la position de « fille manquante » ou la socialisation professionnelle, par exemple, ne permettent pas isolément de mettre au jour les processus d'engagement. C'est au contraire dans l'articulation entre les caractéristiques sociales et biographiques des militants qu'il est possible de saisir les ressorts de l'engagement. Autrement dit, la notion de carrière permet de comprendre l'engagement comme un processus intégré à un parcours biographique à la croisée de plusieurs espaces de la trajectoire sociale.

Ainsi, à toutes les périodes, la quasi-totalité des militants féministes s'est préalablement engagé dans des associations, mouvements, groupes ou partis. Certes, la très grande majorité des républicains de la III^e République, des gauchistes des années 1970 ou des anarchistes contemporains, pour ne citer que ces exemples, ne militent dans aucune association féministe. Pour autant, c'est bien par le biais de ces lieux d'engagement que ces hommes rencontrent le féminisme. Prédisposés à être sensibilisés aux revendications féministes, c'est la rencontre avec des militant-e-s féministes qui actualisent ces dispositions et permet le passage à l'engagement. La trajectoire de Francis de Pressensé illustre ce processus. Fils d'Élise de Pressensé, écrivaine, pionnière du christianisme social protestant qui participe à l'ouverture d'écoles pour filles, il « a sans doute un lien affectif particulièrement fort » avec sa mère qui le sensibilise au féminisme¹. Républicain, il devient journaliste en 1879 et prend parti pour Dreyfus. À ce titre, il est membre du premier comité central de la Ligue des droits de l'Homme en 1898. Il se rapprochera ensuite des socialistes et sera élu député de 1902 à 1910, tout en demeurant à la LDH. Au cours de cette « carrière républicaine », Francis de Pressensé a rencontré les thèses féministes. Faisant écho à sa socialisation primaire auprès de sa mère, son engagement en faveur des luttes féministes à la fin de sa vie² ne peut se comprendre qu'en le replaçant sur

¹ Rémi Fabre, *Francis de Pressensé et la défense des droits de l'Homme. Un intellectuel au combat*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004, p. 36.

² Il défend les thèses féministes à la LDH en 1909. À partir de 1910, il participe à des meetings des associations réformistes et s'engage dans la Ligue d'électeurs. Lorsqu'il meurt en 1914, l'UFSF envoie une

le temps long de sa trajectoire personnelle et militante.

De même, tous les médecins qui ont été confrontés aux humiliations faites aux femmes admises après un avortement clandestin n'ont pas milité au sein du MLAC. C'est principalement par l'insertion dans des réseaux politiques que la participation au mouvement en faveur de la libéralisation de l'avortement devient effective. Enfin, la capacité à percevoir comme rétribution ce qu'offrent les mouvements féministes est bien souvent en lien avec des expériences passées actualisées au moment de l'engagement féministe. Le discours des militants sur leur propre trajectoire fait régulièrement, et parfois explicitement, apparaître ces mécanismes d'actualisation de dispositions qui s'opèrent au moment de l'engagement. Ainsi, Gilles rencontre une militante de FMA dans le cadre d'un engagement politique. Il explique alors :

« Et moi ça a touché une résonance immédiate, parce que c'est vrai que les rapports hommes/femmes m'avaient toujours préoccupé sans comprendre très bien les différences hommes/femmes au niveau de la vie de tous les jours, les rôles sociaux, etc. ça m'avait toujours paru bizarre, anormal, et donc quand elle me parle de ça, vraisemblablement de FMA, ça m'intéresse tout de suite »¹.

De même, quand Thierry est confronté au féminisme présent dans son groupe, il explique sa réaction par une lecture réflexive sur son passé personnel. En rupture avec son père et avec son frère, cet homme, prenant clairement position pour sa mère – il dit qu'« elle s'est sacrifiée toute sa vie pour ses deux enfants » – est interpellé par le féminisme au regard de ses propres expériences :

« Cette rencontre [avec des féministes] se croise par rapport à mon vécu... et des questionnements que j'avais... on va dire j'avais loupé quelques étapes dans la Maison des Hommes... [...] Un vécu où j'étais pas forcément finalement tellement à l'aise, on va dire, et des questionnements, et j'ai trouvé des réponses dans des lectures féministes et dans des rencontres »².

Bien qu'un tel regard rétrospectif ne soit pas présent dans le discours de tous les militants rencontrés, ces deux exemples incitent à penser le processus d'engagement comme une opération d'activation de dispositions à l'engagement acquises tout au long

couronne à son enterrement et déplore perdre « un défenseur et un ami » (*La Française*, n°304, 31 janvier 1914).

¹ Entretien avec Gilles, militant à FMA.

² Entretien avec Thierry, militant anti-patriarcal.

d'une trajectoire sociale et dans différentes sphères sociales. Il convient en outre de prendre en compte le contexte organisationnel et politique pour saisir les possibilités de ces opérations d'activation. Enfin, les différents niveaux d'appréhension doivent être également croisés pour comprendre les dynamiques de maintien puis de fin de l'engagement.

Une telle approche en termes de carrière nécessite donc de mettre la focale sur des cas singuliers pour mieux saisir les modalités complexes de ce processus. Cette démarche soulève cependant certaines difficultés méthodologiques qu'il convient de présenter avant de restituer des biographies de militants pour appréhender les mécanismes à l'œuvre. Enfin, nous terminerons en analysant les logiques de désengagement qui apparaissent dans les carrières des militants féministes.

1. Faire face à la question de l'anonymat

Travailler à partir de trajectoires singulières concernant tant la sphère militante que les sphères familiale, professionnelle et amoureuse n'est pas sans difficultés. Ainsi, « dès lors qu'on veut restituer un cas individuel dans toute sa logique, on risque de le rendre reconnaissable par des lecteurs extérieurs »¹. Si le problème ne se pose pas pour les militants de la première vague, dont les informations recueillies relèvent du domaine public², il est en revanche particulièrement sensible pour les militants rencontrés. En effet, l'entretien a été accordé par la plupart des enquêtés sous réserve d'anonymat³, élément qui semblait évident à plusieurs d'entre eux, familiers des sciences sociales. C'est cette garantie de l'anonymisation qui a probablement favorisé l'émergence d'une parole parfois intime. En outre, indépendamment des questions éthiques soulevées par la *parole donnée*, il peut apparaître déontologiquement contestable de livrer une histoire de vie à un lectorat

¹ Aude Béliard et Jean-Sébastien Eidelman, « Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique », in Alban Bensa et Didier Fassin (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, La Découverte, Paris, 2008, p. 123-141, p. 127.

² Dans le sens où les éléments ne proviennent pas d'un entretien en face à face, avec toute la dimension relationnelle que cela implique, mais d'archives accessibles au public.

³ La question a été centrale et déterminante dès le premier entretien. J'avais succinctement présenté ma démarche lors de la prise de contact et ne le fais pas à nouveau au moment de débiter l'entretien. Mais lorsque je pose la première question, l'enquêté me répond : « attendez, d'abord, ça débouche sur quoi ?... et c'est anonyme ? ».

susceptible d'identifier le militant. Enfin, il ne faut pas négliger la violence symbolique que peuvent ressentir les enquêtés face à la reconstruction sociologique de leur trajectoire. La réaction de l'écrivaine Victoria Thérôme face au travail de Delphine Naudier témoigne de cette violence¹. Alors que la sociologue avait montré comment le contexte féministe des années 1970 et l'importance pour Les éditions des femmes de publier des femmes issues de milieu populaire avait permis à Victoria Thérôme de publier malgré son manque de capitaux valorisés dans le champ littéraire, l'auteure n'y voit qu'une « entreprise de démolition »².

Il s'agit donc, à partir des outils construits par les sciences sociales, de trouver le dispositif permettant à la fois d'anonymiser les interviewés et de maintenir la cohérence des trajectoires pour ne pas appauvrir l'analyse. Dans ce sens, le faible nombre d'hommes dans chacune des associations rend superficielle toute tentative d'anonymisation par un simple changement de nom : les militant-e-s comme les lecteurs-trices averti-e-s pourraient rapidement identifier les enquêtés³. Nous pourrions alors, à l'image d'Olivier Schwartz confronté au problème dans son enquête sur la vie privée des ouvriers, procéder à des « substitutions de termes semblables, qui [touchent] à la matérialité des faits sans porter atteinte à l'identité du sens »⁴ pour les métiers ou les lieux. Si un tel procédé paraît envisageable pour des données factuelles telles que la ville de naissance, la profession ou le lieu de résidence, il s'avère irréalisable en ce qui concerne par exemple l'association dans laquelle l'enquêté s'est engagé. Il semble en effet impossible de changer le nom de l'association par celui d'une autre « sans porter atteinte à l'identité du sens » puisque le choix de telle ou telle association relève de logiques particulières et que chaque groupe occupe une position spécifique, et très souvent unique, au sein du mouvement féministe. De même, il apparaît peu aisé de procéder à des « substitutions de termes semblables » pour les événements politiques ou culturels qui jalonnent les biographies. Plus

¹ Delphine Naudier, « Sociologie d'un miracle éditorial dans un contexte féministe », *Genèses*, 64, 2006, p. 67-87. La revue a reçu plusieurs mois plus tard une lettre de Victoria Thérôme et a décidé de la publier, précédée d'un texte de Florence Weber, membre du comité de rédaction de *Genèses* (Florence Weber, « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, 70, 2008, p. 140-146).

² Lettre de Victoria Thérôme in Florence Weber, *op. cit.*

³ Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont procédé à une anonymisation minimale lors de leur première enquête dans la grande bourgeoisie (*Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris, 1989). Pourtant les enquêté-e-s reconnurent assez aisément les personnes évoquées dans l'ouvrage de sorte que « la garantie de l'anonymat apparut comme très illusoire » (Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, PUF, Paris, 1997, p. 124).

⁴ Olivier Schwartz, *op. cit.*, 2009[1990], p. 56.

généralement, le choix de l'analyse de carrières biographiques oblige à revenir sur un ensemble d'éléments, comme la configuration familiale, le parcours scolaire, les engagements politiques ou la vie sentimentale, peu modifiables sans risquer d'altérer profondément le sens des trajectoires. Le problème est en outre accentué par l'intense interconnaissance à l'intérieur du mouvement féministe et par le fait que le capital culturel détenu par les enquêtés prédispose une grande partie d'entre eux à lire les résultats de l'enquête à laquelle ils ont participé¹.

Plusieurs travaux ont ouvert des pistes pour résoudre ces problèmes déontologiques auxquels le-la chercheur-euse doit faire face. Dans le cadre d'une recherche sur une petite communauté de réfugiés d'Asie du Sud-Est aux États-Unis, l'anthropologue américaine MaryCarol Hopkins décrit une scène qui n'est « pas le résultat d'un simple après-midi, mais une composition de plusieurs scènes, évènements et individus »². Autrement dit, la chercheuse relate une scène n'ayant jamais *réellement* existé mais recompose une scène narrative au moyen d'un « collage » de plusieurs éléments *réels* de son enquête. Ce procédé d'anonymisation par récits recomposés est également utilisé par Olivier Fillieule et Christophe Broqua pour rendre compte des parcours des militants dans la lutte contre le sida³. Mais à la différence de MaryCarol Hopkins, qui se refuse à ériger sa méthode en modèle, ces deux auteurs affirment la validité scientifique de leur démarche. En effet, selon eux, « tout compte rendu d'enquête passe par une mise en récit, qu'elle emprunte la forme d'un tableau statistique, d'une analyse émaillée d'extraits d'entretiens sélectionnés au gré des besoins de la démonstration ou d'une présentation détaillée d'un petit nombre de récits de vie. De ce point de vue, le fait ici de rendre compte des trajectoires militantes au moyen de récits fictionnels ne se distingue finalement qu'en ce qu'il avoue explicitement le caractère romanesque de la restitution »⁴. Le choix de la fiction est également celui retenu par Aude Béliard et Jean-Sébastien Eideliman, confrontés dans leurs recherches respectives à la nécessité de ne pas dévoiler à une partie de leurs enquêté-e-s des discours contradictoires, accusateurs ou secrets tenus par des membres de leurs familles, également

¹ Voir Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *op. cit.*, 1997, p. 123-125.

² MaryCarol Hopkins, « Is anonymity possible ? Writing about refugees in the USA », in Caroline B. Brettell (dir.), *When they read what we write. The politics of ethnography*, Bergin et Garvey, Westport, 1993, p. 121-129, p. 129. Traduction personnelle. « Not the result of a single afternoon, but a composite of many scenes, events and individuals ».

³ Christophe Broqua et Olivier Fillieule, *Trajectoires d'engagement. AIDES et Act up*, Textuel, Paris, 2001.

⁴ *Ibid.*, p. 68.

enquêtés¹.

Si cette méthode d'anonymisation permet de « reconstruire des cas sociologiquement justes, mais socialement faux »², elle offre également l'avantage de construire des idéaux-types. Ainsi, il s'agit à travers une mise en récit « de dégager des parcours militants typiques »³, en soulignant les principales caractéristiques et en restituant une trajectoire au plus près de celles vécues par un grand nombre de militants. C'est donc cette proposition d'élaboration de récits fictifs paradigmatiques à partir des récits recueillis que nous retiendrons pour restituer les trajectoires biographiques des militants depuis les années 1970. Ainsi, à partir d'éléments *vraisemblables*, parce partagés par de nombreux militants, nous rendrons compte de trajectoires *irrélles* mais *probables* pour analyser les articulations à l'œuvre entre chaque sphère sociale et tout au long de la vie. Il s'agit donc de proposer sous la forme d'un récit non pas ce qui résume l'ensemble des trajectoires militantes mais ce qui constitue les traits saillants des carrières militantes de ces hommes⁴. En revanche, concernant la première trajectoire, pour un militant de la première vague, nous avons décidé de restituer une biographie d'un homme ayant réellement existé. Dès lors, qu'elles soient réelles ou réalisées par une narration, ces carrières sont emblématiques d'une période qui marque en profondeur des trajectoires.

ENCADRÉ 13

La construction des récits fictifs

Les travaux précédemment cités, qu'ils encouragent l'utilisation de récits fictifs ou qu'ils en construisent, ne présentent pas dans les détails la démarche méthodologique à suivre. Il nous semble important dans ce sens d'explicitier la manière dont nous avons procédé.

La première étape de l'élaboration des carrières fictives a été de choisir les organisations militantes représentatives des périodes. Notre choix s'est arrêté sur le MLAC, un groupe d'hommes de la fin des années 1970 et Mix-cité. Dès lors, les entretiens réalisés avec les militants ont constitué la source principale (5 entretiens

¹ Aude Béliard et Jean-Sébastien Eidelman, *op. cit.* Précisons que les deux auteurs ne font pas référence au travail de Christophe Broqua et Olivier Fillieule mais proposent « de reconstituer des cas fictifs en mélangeant plusieurs parties de différents cas » (*ibid.*, p. 138).

² Florence Weber, *op. cit.*, p. 142.

³ Christophe Broqua et Olivier Fillieule, *op. cit.*, 2001, p. 67.

⁴ Christophe Broqua et Olivier Fillieule, *op. cit.*, 2001, p. 70-71.

avec des militants du MLAC, 7 avec des membres de groupes d'hommes et 6 avec des militants de Mix-cité). Pour chaque structure militante, les trajectoires des enquêtés ont été comparées étape par étape. De ce fait, des caractéristiques récurrentes sont apparues et une ossature générale relativement homogène a pu être dégagée. Par la suite, la mise en récit de cette ossature s'est nourrie d'éléments de détails rapportés par les enquêtés. De légères modifications ont parfois pu être opérées concernant ces éléments, dans le but de conserver la cohérence interne à la carrière ainsi construite ou parce qu'ils incarnaient trop visiblement l'enquêté.

Outre les entretiens, les sources d'archives (principalement les journaux militants) ont également nourri, à la marge, les carrières militantes élaborées. En effet, quelques indications biographiques rencontrées de manière récurrente dans des sources mais qui n'apparaissaient pas dans les entretiens ont ainsi pu compléter les portraits.

2. Des trajectoires contextualisées

Les différents éléments structurant le processus d'engagement analysés dans le chapitre précédent sont plus ou moins prégnants dans les carrières des militants féministes. Ainsi, tous ne cumulent pas les mêmes dispositions, ne bénéficient pas de la même insertion dans des réseaux politiques ou ne bénéficient pas des mêmes rétributions. L'analyse de l'engagement féministe au prisme de la temporalité des trajectoires, du croisement des différentes sphères de vie et des contextes fait alors ressortir le poids variable de chaque élément dans le processus d'engagement dans une association féministe.

a. Ferdinand Buisson, le « républicain éclairé »

Ferdinand Buisson naît à Paris le 20 décembre 1841¹. Sa mère, Adèle Aurélie de Ribeaucourt, est âgée de 30 ans lorsqu'elle lui donne naissance. Fille de tisserand, elle a onze frères et sœurs. Issue d'une famille catholique, elle se serait convertie au protestantisme après avoir entendu le prêche d'un pasteur. Neuf mois avant la naissance de Ferdinand, elle épouse Pierre Buisson, alors âgé de 52 ans. Originaire d'une famille paysanne protestante de Normandie, il est avocat à Paris. En 1846 naîtra leur deuxième et dernier enfant, Benjamin².

Protestants calvinistes, les parents de Ferdinand Buisson appartiennent au Réveil, courant protestant qui refuse l'unité dogmatique. Ainsi, l'enfance de Ferdinand Buisson est marquée par « un protestantisme orthodoxe rigoureux sans être rigide, pieux sans tomber dans le dogmatisme »³. Son enfance est également rythmée par des déménagements. Son père, qui devient juge en 1848, est muté dans le Loiret, dans l'Orne puis à Saint-Étienne. Ferdinand effectue donc ses années de collège à Argentan (Orne) puis fréquente le Lycée Impérial de Saint-Étienne. Quelques jours après ses 17 ans, son père meurt à la fin du mois de décembre 1858. Sans source de revenu, la mère et les deux enfants reviennent à Paris. Là, le jeune Ferdinand Buisson poursuit ses études en même temps qu'il dispense des cours privés pour assurer son nouveau statut de soutien de famille en tant que fils aîné. Il intègre le prestigieux Lycée Impérial Bonaparte (actuel Lycée Condorcet) et obtient brillamment son Baccalauréat de lettres l'année suivante, en 1859.

Devenu étudiant, deux de ses principales convictions se forment au début des années 1860 : le protestantisme libéral et le républicanisme. Fidèle d'une chapelle protestante de la rue Taitbout, il voit la communauté se déchirer entre orthodoxes et libéraux. Suivant les

¹ Les informations sur la vie de Ferdinand Buisson proviennent de différentes biographies plus ou moins approfondies qui lui sont consacrées. La plus riche est sans aucun doute celle de Samuël Tomei, *Ferdinand Buisson (1841-1932). Protestantisme libéral, foi laïque et radical-socialisme*, Thèse de Doctorat en histoire, Institut d'études politiques, Paris, 2004. Pour d'autres éléments, voir Pierre Hayat, *La passion laïque de Ferdinand Buisson*, Éditions Kimé, Paris, 1999 ; Laurence Loeffel, *Ferdinand Buisson, apôtre de l'école laïque*, Hachette, Paris, 1999 ; Laurence Loeffel (dir.), *Ferdinand Buisson. Fondateur de la laïcité, militant de la paix*, Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie d'Amiens, Amiens, 2004 ; Vincent Peillon, *Une religion pour la République. La foi laïque de Ferdinand Buisson*, Seuil, Paris, 2010. Des informations sont en outre tirées de plusieurs dictionnaires biographiques : Jean Jolly (dir.), *op. cit.* ; Geneviève Poujol et Madeleine Romer, *op. cit.* ; Béatrice et Michel Wattel, *op. cit.* Enfin, les archives utilisées seront mentionnées au cours du texte.

² Celui-ci fera une carrière dans l'instruction publique, particulièrement en Tunisie.

³ Samuël Tomei, *op. cit.*, p. 38.

débats, il finit par se ranger du côté des libéraux en 1864. L'année suivante, il publie *Le christianisme libéral* et défendra désormais les thèses d'un protestantisme libéral¹. Il se rapproche ainsi de l'Alliance religieuse universelle² et devient membre du comité de rédaction de la revue que l'association publie à partir de 1865, aux côtés de républicains comme Charles Fauvety ou Léon Richer. En outre, il se rapproche des cercles républicains par son soutien au christianisme libéral. Son opposition à l'Empire et son attachement à la République s'affermirent au fil des années. Après un premier échec au concours d'entrée à l'École normale supérieure en 1861, il n'est pas habilité à s'y représenter l'année suivante pour des raisons médicales. Il obtient toutefois en cette année 1862 une Licence ès lettres. Passionné par la philosophie, il continue d'enseigner dans des institutions privées. Son identité républicaine progressivement consolidée, il refuse de prêter serment à l'Empire et s'exile en Suisse en 1866, à l'âge de 25 ans. Il devient alors professeur à l'académie de Neuchâtel, titulaire de la chaire de philosophie.

En Suisse, après l'obtention d'un Baccalauréat ès sciences et de l'Agrégation de philosophie en 1868, il fréquente les milieux républicains français et renforce encore ses convictions. Il développe alors sa réflexion sur deux nouvelles thématiques qu'il ne cessera de traiter tout au long de sa vie : l'éducation et le pacifisme. Il articule d'ailleurs éducation et pacifisme en soutenant que l'instruction pourra éradiquer la guerre. Il publie sur ce thème dans la revue pacifiste *Les États-Unis d'Europe*³ et participe au deuxième congrès de la paix et de la liberté à Lausanne en 1869, sous la présidence de Victor Hugo. Durant le congrès, il prononce un discours reprenant le propos de son article. Il y développe un pacifisme qui « prône une régulation supranationale des conflits internationaux »⁴ principalement au moyen du droit.

Après la défaite de Sedan et la fin de l'Empire, Ferdinand Buisson revient à Paris alors que sa femme Pauline de Ribeaucourt⁵ reste en Suisse, et décide de fonder un

¹ Le protestantisme libéral place au premier rang la libre conscience de l'individu et s'oppose à la hiérarchie ecclésiastique et au dogmatisme. Dans ce sens, ses tenants défendent très tôt la laïcité de l'État.

² Créée en 1860 notamment par Henri Carle, elle a pour principes fondateurs « libre examen, raison, conscience, autonomie individuelle, religion rationnelle progressive fondée sur les lumières naturelles, accord du sentiment et de la raison, libre union morale » (Samuël Tomei, *op. cit.*, p. 83).

³ « L'abolition de la guerre par l'instruction », 19 et 26 avril 1868.

⁴ Samuël Tomei, *op. cit.*, p. 123.

⁵ Ils se sont mariés en 1867. Nous avons peu d'informations sur l'épouse de Ferdinand Buisson. Née de Ribeaucourt, elle serait la fille d'un pasteur (Béatrice et Michel Wattel, *op. cit.*) et a eu trois enfants avec Ferdinand Buisson. Si la mère et la femme de Ferdinand Buisson portent le même nom de naissance nous n'avons aucune information sur d'éventuels liens de parenté.

orphelinat laïque pour accueillir les enfants de militaires tués pendant la guerre franco-prussienne. C'est à ce moment qu'il rencontre Joseph-Gabriel Prévost, ancien saint-simonien, qui dirige un orphelinat à Cernus, dans l'Oise. À la fin de la guerre, Jules Simon, également exilé en Suisse dans les années 1860, devient ministre de l'Instruction publique et nomme Ferdinand Buisson inspecteur primaire de la Seine en 1871. S'il perd rapidement son poste en raison de ses écrits politiques lorsqu'il était en Suisse, Ferdinand Buisson reste au ministère de l'Instruction publique avec pour tâche de créer un service statistique de l'enseignement primaire. En 1875, lorsque Joseph-Gabriel Prévost meurt, il devient administrateur de l'orphelinat, légué au département de la Seine¹. Il nomme Paul Robin² à la direction de l'établissement. Ce dernier applique ses théories de l'« éducation intégrale » (de l'esprit comme du corps) et de la « coéducation des sexes » (mixité filles/garçons de toutes les activités) et sera toujours soutenu par Ferdinand Buisson, y compris lorsqu'une campagne médiatique attaque violemment les méthodes de l'orphelinat, en 1894³.

Au cours de cette période (1870-1879), Ferdinand Buisson nourrit sa réflexion sur l'éducation et la pédagogie et prépare la publication du volumineux *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* entre 1880 et 1887. Il bâtit alors sa carrière autour du thème de l'éducation. Nommé inspecteur général de l'instruction publique en août 1878, il est appelé par Jules Ferry le 10 février 1879 pour devenir directeur de l'enseignement primaire, à l'âge de 37 ans. À ce poste qu'il occupe pendant dix-sept ans, il s'affirme comme un républicain de premier plan en menant la mise en place de l'école primaire obligatoire, gratuite et laïque, devenant ainsi l'un des principaux artisans de l'école républicaine.

Sa vie prend alors un nouveau tour à partir de la deuxième moitié de la décennie 1890. Son poste clé lui permet, en effet, de convertir ses capitaux acquis dans l'administration républicaine dans le champ universitaire et politique. Alors qu'il a obtenu

¹ Voir Christiane Demeulenaere-Douyère, « Buisson et l'orphelinat Prévost de Cernus », in Loeffel Laurence (dir.), *op. cit.*, p. 89-96.

² Voir Christiane Demeulenaere-Douyère, « Un précurseur de la mixité : Paul Robin et la coéducation des sexes », *Clio : Histoire, femmes, sociétés*, 18, 2003, p. 125-132.

³ Si la pédagogie développée dans l'orphelinat demeure la même, il ne pourra cependant pas éviter le licenciement de Paul Robin. Celui-ci s'engagera à partir de 1896, et jusqu'à sa mort en 1909, dans le néo-malthusianisme (Christiane Demeulenaere-Douyère, *op. cit.*, 2003, p. 132).

un Doctorat ès lettres en 1891¹, il quitte son poste au ministère pour occuper la chaire de pédagogie en Sorbonne en 1896. Dans le même temps, il s'investit de plus en plus politiquement. Membre de la Ligue de l'enseignement depuis 1882, il ne s'y engage pleinement qu'à partir de 1894. Vice-président en 1897, il en sera président de 1902 à 1906², et restera membre de la direction nationale jusqu'en 1932. En outre, après être resté dans l'expectative, « il finit par se convertir au dreyfusisme entre le 12 et le 17 mai 1898 »³. Il fréquente alors les cercles dreyfusards et fait partie des fondateurs de la Ligue des droits de l'Homme et du citoyen. Enfin, il participe à la fondation du parti radical en 1901. L'année suivante, à 60 ans, il commence une carrière politique.

Élu député radical de la Seine le 11 mai 1902 (date à laquelle il quitte son poste de professeur à la Sorbonne), il sera présent à la Chambre jusqu'en 1914, puis de 1919 à 1924. Dans cette nouvelle fonction, il s'attache principalement à laïciser l'État. Il se fait ainsi élire président de la commission sur la séparation des Églises et de l'État en juin 1903 et présente un rapport de loi sur la suppression de l'enseignement congréganiste. En parallèle, il demeure investi à la Ligue de l'enseignement, à la LDH et devient en 1903 le premier président de l'Association nationale des libres penseurs de France.

À la fin des années 1900, l'activité politique de Ferdinand Buisson, toujours député, ralentit nettement avec le vote de la loi sur la séparation des Églises et de l'État. C'est à ce moment précis qu'il se rapproche du mouvement féministe, et particulièrement des suffragistes. Les archives ne permettent pas de connaître les modalités précises de ce rapprochement. Pour autant, à partir de 1908, Ferdinand Buisson, à plus de 66 ans, entretient une importante correspondance avec les associations féministes réformistes⁴. Les militantes féministes l'invitent ainsi à intervenir lors du congrès national des droits et du suffrage des femmes, du 26 au 28 juin 1908⁵. Il s'engage alors pleinement dans la campagne suffragiste et affirme à Hubertine Auclert que « le droit électoral des femmes ne

¹ Ferdinand Buisson, *Sébastien Castellion, sa vie, son œuvre (1515-1563)*, Thèse présentée à la faculté des Lettres de Paris, Librairie Hachette, Paris, 1891. Sébastien Castellion est un théologien protestant français que Ferdinand Buisson considère comme le père du protestantisme libéral.

² Voir Jean-Paul Martin, « Ferdinand Buisson et la Ligue de l'enseignement », in Loeffel Laurence (dir.), *op. cit.*, p. 19-35.

³ Samuël Tomei, *op. cit.*, p. 506.

⁴ BHVP, Fonds Marie-Louis Bouglé, Sous-fonds Ferdinand Buisson, boîte n°1, Nombreux courriers avec des associations féministes, 1908-1913.

⁵ *Ibid.*

devrait plus faire question dans un pays de suffrage universel »¹. En 1909, au nom de la commission du suffrage universel de la Chambre des députés, il rédige un rapport sur la proposition de loi Dussaussoy de 1906 pour accorder le droit de vote aux femmes aux élections des conseils municipaux, d'arrondissement et généraux². Avec ce rapport, il devient un interlocuteur privilégié des féministes³ en même temps qu'il s'impose comme le principal défenseur du droit de vote des femmes dans l'arène parlementaire. Régulièrement invité dans des réunions ou conférences de la LFDF ou de l'UFSF, il devient le président de la Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes lors de sa création en 1911. Son action suffragiste se poursuit jusqu'à la veille de la guerre, notamment au sein de la Ligue.

À ce moment de sa trajectoire, son activité féministe se comprend à l'aune des différentes expériences passées. Le protestantisme d'abord, en défendant une morale unique pour les deux sexes, apparaît comme un terrain plus favorable que le catholicisme pour défendre l'égalité des sexes et pour promouvoir l'autonomie des femmes⁴. Ainsi, sa socialisation familiale et l'affirmation de son identité protestante participent-elles à l'acquisition d'une disposition à reconnaître comme légitimes les revendications féministes, d'autant plus qu'il a fréquenté des milieux protestants proches des féministes. En effet, au début des années 1860, Ferdinand Buisson côtoie Edmond de Pressensé, pasteur à la chapelle Taitbout et époux de la féministe Élise de Pressensé. En outre, disposé au militantisme par ses capitaux, notamment culturels, son engagement dans l'espace républicain le conduit à rencontrer fréquemment des défenseurs des droits des femmes. Au sein de l'Alliance universelle dans les années 1860, il milite aux côtés de Léon Richer et assiste aux conférences que celui-ci donne au Grand-Orient⁵, notamment sur les droits des femmes. De même, son rapprochement avec les milieux pacifistes lors de son exil en

¹ BHVP, Fonds Marie-Louis Bouglé, Sous-fonds Hubertine Auclert, boîte n°2, Lettre de Ferdinand Buisson à Hubertine Auclert, 30 septembre 1909.

² Il le publiera sous forme de livre deux ans plus tard. Ferdinand Buisson, *Le vote des femmes*, H. Dunod et E. Pinat Éditeurs, Paris, 1911.

³ « Ce rapport est le premier grand acte féministe de M. Ferdinand Buisson » pour *La Française* qui le qualifie d'« homme du jour pour les féministes » au moment où il remet son rapport aux députés (*La Française*, n°155, 5 avril 1910).

⁴ Sur les liens entre féminisme et protestantisme, voir Florence Rochefort, « Féminisme et protestantisme au 19^{ème} siècle, premières rencontres, 1830-1900 », *Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français*, 146, 2000, p. 67-89 et Geneviève Poujol, *Un féminisme sous tutelle. Les protestantes françaises, 1810-1960*, Les éditions de Paris, Paris, 2003.

⁵ S'il a été proche de nombreux maçons et des valeurs de la franc-maçonnerie, Ferdinand Buisson n'a probablement jamais appartenu à aucune loge (Samuël Tomei, *op. cit.*, p. 90-96).

Suisse lui fait rencontrer plusieurs féministes¹. L'égalité des sexes est également au cœur du programme éducatif que Paul Robin défend au sein de l'orphelinat administré par Ferdinand Buisson. Enfin, ses engagements au tournant du siècle multiplient les opportunités d'être confronté au féminisme. L'affaire Dreyfus, la Ligue des droits de l'Homme ou les réseaux libres penseurs sont en effet également investis par de nombreuses féministes. Ainsi, c'est par cette inscription dans ces multiples réseaux républicains qu'il apparaît comme membre de la commission d'organisation du congrès international de la condition et des droits des femmes à Paris en 1900² et qu'il prononce un discours sur le féminisme à la Loge maçonnique de la Jérusalem écossaise, le 27 juin 1902. D'ailleurs, familiarisé avec le féminisme alors qu'il n'y a jamais milité, « M. Buisson a soutenu toutes [les] revendications » féministes³.

Après le vote de la loi de 1905, Ferdinand Buisson se trouve alors dans une période de relative disponibilité. À plus de 60 ans, après une carrière militante scandée par une succession d'engagements thématiques (le protestantisme libéral, la pédagogie, l'école, la laïcité de l'État), il n'a plus de cause à défendre. Au même moment, le combat suffragiste prend de l'ampleur dans l'espace féministe comme dans l'espace public (l'UFSF est créée en 1909) et les féministes réformistes continuent de mobiliser leurs réseaux républicains pour obtenir des victoires. Ce contexte offre alors à Ferdinand Buisson les conditions d'actualisation des savoirs et savoir-faire féministes qu'il a acquis au cours de sa trajectoire. En prenant en charge la question du droit de vote des femmes, il peut à nouveau incarner un projet, d'autant plus aisément que celui-ci s'inscrit dans la continuité de sa pensée philosophique et politique. Ainsi, dans son rapport favorable au droit de vote des femmes aux élections locales, Ferdinand Buisson souligne que « la démocratie se reconnaît à ce signe, qu'elle considère le droit au suffrage comme un droit naturel dépendant de la personne humaine et indépendant des circonstances, matérielles et morales, économiques

¹ Nous avons vu les liens entre pacifisme et féminisme dans le chapitre 4, 2.a.

² En effet, le congrès faisant partie des congrès officiels financés par le gouvernement à l'occasion de l'exposition universelle de 1900, « la commission d'organisation du congrès international de la condition et des droits des femmes se composa de personnes présentées à l'approbation du gouvernement par diverses sociétés féministes ayant pris l'initiative du congrès et de membres désignés par le gouvernement lui-même » (*Congrès international de la condition...*, *op. cit.*). Ainsi, la présence de Ferdinand Buisson dans ce comité, en tant que « professeur à la faculté de lettres, directeur honoraire au Ministère de l'instruction publique », découle possiblement des désignations du gouvernement. En outre, son nom dans la liste du comité d'organisation ne signifie pas qu'il ait réellement participé ni à l'organisation, ni aux séances du congrès, comme peut le laisser penser l'absence de son nom dans les comptes rendus officiels.

³ *Le journal des femmes*, n°123, juillet 1902.

ou sociales, où celle-ci peut se trouver »¹. Militer avec le mouvement féministe constitue enfin, pour lui, une manière supplémentaire de s'affirmer dans l'espace républicain éclaté et de se faire le défenseur d'une nouvelle thématique.

Ainsi, l'engagement féministe de Ferdinand Buisson se comprend à la fois au regard de sa socialisation, de ses expériences antérieures, de la temporalité de sa trajectoire, du contexte féministe et de ses conceptions politiques. Dans ce sens, les changements qui surviennent à partir de 1914 produisent un net ralentissement de son activité féministe. Son élection à la présidence de la LDH ainsi que la déclaration de guerre modifient largement son agenda politique. Au lendemain de l'Armistice, face à des revendications féministes qui ne parviennent pas à s'imposer dans l'arène politique, il se consacre davantage à la paix et à la réconciliation franco-allemande, même s'il fait voter en 1919 la loi sur l'égalité salariale entre instituteurs et institutrices. S'il continue à manifester son soutien aux associations féministes², il s'investit beaucoup plus au sein de la LDH qu'il préside jusqu'en 1926. Son action en faveur du rapprochement entre les peuples et de la diffusion de l'idée pacifiste lui vaudra d'ailleurs l'obtention en 1927 du prix Nobel de la paix, à 85 ans, après avoir été fait Grand officier de la Légion d'honneur en 1924. Âgé, il se retire progressivement de tous ses engagements et meurt à Thieuloy-Saint-Antoine (Oise) le 16 février 1932 à l'âge de 90 ans. Les hommages sont alors unanimes dans tout le camp républicain. Pourtant, son action féministe n'est pas soulignée, contrairement à ses engagements pour l'école, la laïcité ou la paix. Déjà en 1930, lors d'un hommage que la Ligue de l'enseignement rend à Ferdinand Buisson, les féministes notent que « ni le ministre, ni le président de la Ligue de l'enseignement, ni les autres orateurs, ne dirent un mot de son action pourtant si énergique pour le suffrage des femmes »³. De même, les biographies qui lui sont consacrées n'abordent pas ce thème ou se contentent de l'évoquer⁴. Cet effacement de l'engagement féministe de Ferdinand Buisson¹ est certes

¹ 1909, *Le droit des femmes. Le rapport Buisson : le premier rapport parlementaire en faveur du suffrage féminin*, Assemblée Nationale, Paris, 2009, p. 42.

² Par exemple, il entre au comité d'honneur de la LFDF en 1921 (*Le droit des femmes*, janvier 1921) ou prononce un discours à un meeting du CNFF sur le suffrage des femmes en 1922 (*La Française*, n°558, 18 mars 1922).

³ *La Française*, n°922, 1^{er} février 1930.

⁴ À l'exception de la thèse de Samuel Tomei qui réserve une sous-partie à son engagement féministe. Elle est cependant, et significativement, relativement sous-documentée par rapport au reste de la thèse (*op. cit.*, p. 652-665).

révélateur de la faible légitimité du féminisme dans l'espace républicain, mais il est également symptomatique d'un militantisme qui ne se comprend qu'à la lumière d'autres engagements, souvent plus investis par les hommes. Ainsi, Ferdinand Buisson était d'abord un protestant libéral, un pédagogue, un républicain laïc et un pacifiste avant d'être un militant féministe.

La trajectoire de Ferdinand Buisson est caractéristique de la grande majorité des militants féministes de la première vague du mouvement et met en évidence la manière dont l'engagement féministe, rendu possible par certaines dispositions et par l'insertion dans des réseaux politiques, s'inscrit dans un parcours politique républicain à une période de forte visibilité des revendications féministes. Le parcours suivant d'un militant du MLAC dans les années 1970 révèle comment les mêmes mécanismes sont à l'œuvre dans un contexte politique pourtant largement différent.

b. Jacques, le « médecin gauchiste »

Jacques naît le 14 juin 1946 à Paris dans une famille appartenant aux classes supérieures. Son père, médecin libéral, est issu d'une famille bourgeoise parisienne. Sa mère, elle aussi de milieu aisé, met un terme à son métier de professeure pour s'occuper de ces enfants. Mariés en 1944, ils auront également une fille née deux ans après Jacques. Catholiques peu pratiquants, ils élèvent néanmoins leurs deux enfants dans la foi chrétienne. S'ils ne sont pas militants, ils sont cependant politisés et votent pour le général De Gaulle. Dans ce contexte, Jacques est élevé selon des règles strictes et des valeurs traditionnelles. Il effectue toute sa scolarité dans des établissements publics du 8^{ème} arrondissement de Paris, majoritairement fréquentés par des enfants de milieux favorisés.

Entré dans un lycée public de garçons en 1961, il découvre peu à peu les milieux politiques de gauche. Dans un contexte d'émergence de la jeunesse sur la scène politique, Jacques découvre les mobilisations en faveur de l'indépendance de l'Algérie, se rapproche de militant-e-s, notamment des jeunesses communistes, et se forge progressivement une

¹ Ceci n'est pas spécifique à Ferdinand Buisson. Tout au long de la III^e République, les féministes font régulièrement le même constat de l'« oubli » de l'engagement féministe au moment du décès d'un homme qu'elles considèrent pourtant comme un « apôtre du féminisme » ou un « ardent défenseur ».

conscience politique en rupture avec son milieu familial, tout comme il s'éloigne de la religion. Après un Baccalauréat scientifique obtenu brillamment, il entre en faculté de médecine en 1964 où il milite à l'Union des étudiants communistes (UEC). Il s'en éloigne cependant dès 1965, après les exclusions de militant-e-s trotskistes et maoïstes qui rejetaient le stalinisme. Il fréquente alors les milieux maoïstes et participe à un comité Vietnam de base en 1967.

En mai 1968, étudiant en quatrième année de médecine, il soutient le mouvement et participe aux événements. Il hésite même à faire partie des « établis » dans les usines¹ mais finit par y renoncer. Dans le bouillonnement politique de la fin des années 1960, Jacques se sent à l'aise et a enfin le sentiment de trouver sa place. Sa socialisation militante élargit son cercle d'ami-e-s et son environnement social est de plus en plus marqué par l'activisme politique.

Devenu interne, il milite avec d'autres étudiant-e-s en médecine maoïstes. C'est par ces réseaux militants qu'il participe en 1972 à la création du Groupe information santé (GIS). Son engagement politique lui permet alors d'amorcer une réflexion et une lutte à l'intérieur de son (futur) champ professionnel. Dans le même temps, le thème de la libéralisation de l'avortement est déjà une question présente sur la scène politique et médiatique sous l'action des militantes féministes. Ainsi, la lutte en faveur de l'avortement émerge au sein du GIS qui cherche à promouvoir une pratique de la médecine alternative, fondée sur une relation médecin/patient la plus égalitaire possible.

À 26 ans, Jacques fait partie des signataires du manifeste des 331 médecins de février 1973² déclarant avoir pratiqué des avortements. Il participe alors à la création du MLAC au niveau national et fonde avec des amis internes en médecine (uniquement des hommes), également politisés à l'extrême gauche, un groupe MLAC proche de leur hôpital. Avec ce groupe, Jacques participe à l'organisation de voyages en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas pour des femmes désirant avorter. Formé à la méthode Karman au mois de mars 1973 au sein du GIS, il est, à partir de mai 1973, un des trois médecins de son groupe MLAC à pratiquer des avortements par aspiration. À cette période, il participe également à des actions avec les militantes du Planning familial et parfois du MLF. Au début de l'année

¹ À partir de septembre 1967, certains maoïstes, souvent étudiants, vont travailler dans les usines comme ouvriers pour partager l'expérience de la classe ouvrière mais aussi pour la politiser. Voir notamment Marnix Dressen, *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Belin, Paris, 1999. Se reporter également à Robert Linhart, *L'établi*, Les éditions de minuit, Paris, 1978.

² *Le Nouvel observateur*, 5 février 1973.

1974, avec les militant-e-s de son groupe MLAC, il décide cependant de ralentir le rythme d'avortements pratiqués dans les locaux du groupe. Ne voulant pas se substituer à ce qu'elles et ils considèrent être le rôle de l'hôpital public, ils et elles entreprennent de faire pression sur les médecins hospitaliers. Ainsi, Jacques déclenche des avortements et accompagne à l'hôpital les femmes venues avortées pour obliger les services hospitaliers à les prendre en charge. Mais les résistances sont grandes au sein du monde médical et le militantisme devient de plus en plus éprouvant, d'autant que des tensions apparaissent dans le groupe où des militantes féministes venues du MLF reprochent aux jeunes médecins de monopoliser le savoir technique et d'utiliser le corps des femmes à des fins politiques. Jacques, à la fin de son internat où il s'est spécialisé sur les questions de reproduction, cesse alors la pratique des avortements et quitte le MLAC, en octobre 1974. Son départ est facilité par le fait qu'il considère la loi en préparation, dont il pense l'issue positive, comme une victoire au regard de ses revendications. Il reste militant au GIS, mais s'en détache progressivement et finit par abandonner toute forme de militantisme au cours de l'année 1975.

Si le militantisme féministe de Jacques aura donc duré moins de deux ans, il n'est néanmoins pas le fruit du hasard. Âgé de 26 ans lorsqu'il rencontre le mouvement féministe, et plus particulièrement la revendication en faveur de l'avortement, Jacques fait partie d'une génération qui a vécu à la fois la « libération sexuelle » et la peur d'une grossesse non désirée, inhérente à la vie sexuelle hétérosexuelle. En outre, il a été marqué en 1969 par les difficultés rencontrées par la compagne d'un ami proche lorsque celle-ci a voulu avorter. De même, à l'instar de nombreux jeunes internes, il a été témoin dans les hôpitaux de l'humiliation dont faisaient l'objet les femmes venues en urgence à la suite de complications dues à un avortement clandestin. Ces événements, combinés à la rupture avec les conceptions catholiques de ses parents et à son engagement politique, participent alors à l'émergence d'une prise de position en faveur de la libéralisation de l'avortement. De plus, durant l'été 1972, il épouse une professeure du secondaire rencontrée deux ans auparavant et proche des milieux féministes. Celle-ci a en effet défilé avec le MLF en 1971 pour réclamer la libéralisation de l'avortement et a participé à plusieurs réunions féministes. Jacques a ainsi eu l'occasion de discuter de cette question avec sa compagne et de se forger une opinion. Lorsque la question de l'avortement émerge au sein du GIS en 1973, il est donc rapidement convaincu de la nécessité du combat. De plus, investi depuis

plusieurs années dans les luttes de l'extrême gauche, la revendication de l'avortement libre et gratuit représente une opportunité de s'investir dans un combat politique de premier plan qui est proche de son univers politique. En effet, non seulement la lutte pour la suppression de la loi interdisant l'avortement mobilise largement une grille d'analyse en termes de classe à laquelle il adhère, mais de surcroît, ce combat offre de mettre en pratique la critique de la médecine à laquelle il participe au sein du GIS. Sa participation au MLAC permet également de resserrer les sociabilités au sein du monde médical nouées dans le GIS et de s'engager dans une lutte de définition de l'éthique professionnelle de la médecine. Enfin, son militantisme au MLAC peut également se comprendre comme une logique d'accumulation de capital militant, dans un contexte où la radicalité politique et la multiplication des engagements dans différentes luttes sociales sont fortement valorisées dans le champ militant.

Ainsi, l'engagement féministe de Jacques se comprend par la rencontre entre sa trajectoire personnelle, son parcours militant et le contexte politique marqué par la valorisation de la radicalité politique et l'émergence des revendications féministes. Les transformations qui s'amorcent en 1974 le conduisent toutefois au désengagement. Dans le même temps, il termine son internat et est nommé chef de clinique dans une ville de la banlieue parisienne au milieu de l'année 1975. Enfin, le vote de la loi Veil et le début du déclin des luttes sociales participent également au processus de désengagement.

Jacques poursuivra dès lors une prestigieuse carrière à l'hôpital public, terminant professeur et chef de service d'un hôpital d'une grande ville de province. Il va d'ailleurs reconverter une partie de son capital militant dans le champ professionnel en participant aux débats sur la bioéthique, notamment dans le domaine de la procréation médicalement assistée. La lutte pour l'avortement ayant été inscrite par le GIS dans une lutte de transformation de l'éthique médicale, son passé militant se révélera ainsi un atout : au moment d'une redéfinition des normes éthiques professionnelles, il est reconnu comme légitime par ses pairs pour participer aux réflexions collectives. Enfin, si ses convictions politiques sont nettement moins radicales, il se positionne toujours à gauche mais ne milite plus au-delà des années 1970. De même, il ne renie rien de son action au MLAC mais reste aujourd'hui distant à l'égard des mouvements féministes, bien qu'il se dise prêt à se mobiliser à nouveau si la loi autorisant l'avortement était menacée.

Cette trajectoire souligne la spécificité de la lutte pour la libéralisation de l'avortement dans les années 1970 où engagements féministes et engagements professionnels sont entremêlés. Mais le parcours de Jacques illustre également la proximité de certaines carrières militantes des années 1970 avec celles du mouvement de la première vague, puisque finalement la différence principale réside dans la nature des réseaux politiques. En effet, pour la plupart des médecins du MLAC, l'engagement se comprend par l'activation de dispositions grâce à un engagement politique à l'extrême gauche au moment où les féministes imposent la question de l'avortement sur la scène publique. Cependant, à la même époque, la dimension personnelle devient centrale dans la carrière de certains militants et transforme les logiques d'engagement.

c. Christian, l'homme « dévirilisé »

Christian naît à Alger le 23 octobre 1952 de parents installés en Algérie depuis 1946. Son père est avocat et sa mère sans profession salariée prend en charge leurs quatre enfants. Christian est le dernier d'une fratrie exclusivement masculine et a plus de cinq ans d'écart avec son frère le plus jeune. Particulièrement proche de sa mère, avec qui il partage des activités traditionnellement féminines comme la cuisine, Christian grandit dans un univers largement féminin, malgré la présence de trois frères. La guerre d'Algérie provoque le départ de la famille qui s'installe à Cannes en 1960. Christian poursuit donc sa scolarité dans une école, puis dans un collège et un lycée, du centre ville. Bon élève, il obtient un Baccalauréat littéraire avec mention Bien en 1970. Mais il supporte de moins en moins l'autorité de son père, qui entend régir aussi bien la vie de ses enfants que celle de sa femme. Il réussit alors à obtenir la permission d'aller poursuivre ses études à Paris.

Christian arrive à Paris au mois de septembre 1970 pour commencer un cursus universitaire en lettres, à la Sorbonne. Dans le Quartier latin, il découvre la contre-culture de la jeunesse intellectuelle et les multiples agitations politiques. Si ses parents sont à gauche de l'échiquier politique, Christian, lui, n'a jamais vraiment été politisé, même si, deux ans auparavant, il avait ressenti de l'intérêt pour la révolte de mai 1968. À Paris, il ne milite dans aucun groupe mais s'approprie peu à peu les normes et les valeurs de la culture révolutionnaire. Dans le même temps, il rompt de plus en plus avec sa famille,

particulièrement avec son père, et retourne moins fréquemment à Cannes. En 1973, à 21 ans, il déménage de sa chambre d'étudiant pour un appartement communautaire où il vit avec six femmes et un homme, tou-te-s étudiant-e-s. Parmi les colocataires, trois femmes sont engagées au MLF. Christian découvre alors au quotidien le féminisme des années 1970, d'autant qu'il est parfois obligé de quitter son lieu de vie pour que des réunions non mixtes s'y tiennent. Il voit également se développer la lutte pour la libéralisation de l'avortement. Cinq des « copines » de l'appartement participent plus ou moins activement à un groupe MLAC de leur quartier. Ayant une relation privilégiée avec sa mère et ayant grandi principalement avec des filles et des femmes, Christian s'approprie aisément le discours des féministes lorsqu'il rencontre ses colocataires. Prédisposé à comprendre les expériences des femmes, il reçoit d'autant plus favorablement le discours féministe qu'il est marqué par le modèle autoritaire incarné par son père qu'il refuse de reproduire. Enfin, l'expérience de la vie en Algérie et celle du départ, empreintes vives dans l'histoire subjective familiale, favorisent un regard décalé et lucide sur les contraintes des normes sociales, et notamment des normes de genre.

Bien que cette période soit l'occasion pour Christian d'avoir de longues discussions sur la sexualité, l'avortement et plus généralement l'expérience des femmes, il ne franchit cependant pas le pas de l'engagement. Soucieux de l'autonomie des femmes, il ne trouve pas de lieux d'engagement où il se sent à l'aise. L'absence d'interrogation des normes de genre dans les lieux militants mixtes l'incite ainsi à se contenter de sociabilités informelles qu'il se construit principalement par le biais de ses colocataires. Il poursuit ses études de lettres, obtient une Maîtrise en 1974 et décide alors de s'inscrire en Doctorat de troisième cycle. Un an plus tard, la colocation se dissout et Christian emménage seul. S'il maintient des liens avec les milieux militants, cette période de sa vie est pleine de doutes. Ses relations avec les filles sont difficiles, d'autant que sa vie au contact de féministes a fait naître chez lui de nombreuses interrogations sur son comportement. Pour autant, il n'a personne avec qui il peut échanger sur ces questions et continue son cursus universitaire. Après l'obtention de son Doctorat de troisième cycle, il entreprend un Doctorat d'État en 1976¹.

Au mois d'octobre 1978, peu de temps avant ses 26 ans, une amie féministe avec

¹ Jusqu'en 1984, le cursus universitaire se composait d'un DEUG (2 ans), d'une Licence (1 an), d'une Maîtrise (1 an), d'un Doctorat de troisième cycle (3 ans, dont un an de Diplôme d'études approfondies) et d'un Doctorat d'État (généralement autour de 10 ans pour les filières littéraires et en sciences sociales).

qui il a gardé des liens lui fait connaître l'existence de groupes d'hommes. Le mois suivant, il va à une première réunion au Pré Saint-Gervais à laquelle une petite dizaine d'hommes participe. Ils parlent, principalement d'eux, pendant près de deux heures. Comme lui, beaucoup ont été interpellés par les discours féministes. Sur la base du refus de la « virilité obligatoire », ils partagent leurs expériences pour y trouver les expressions de leur domination sur les femmes et tenter de construire une masculinité non oppressive. Pour Christian, ce groupe est une libération. C'est un espace où il peut exprimer ses envies, ses projets, mais aussi ses doutes et ses culpabilités. Il rencontre la qualité d'écoute et d'échange qu'il recherchait et qu'il avoue avoir envié aux féministes. Dès lors, il participe régulièrement au groupe qui fonctionne rapidement de manière fermée et réunit sept hommes. Un an plus tard, ils ne sont plus que quatre à faire vivre le groupe. L'investissement de Christian ne faiblit pourtant pas. Parallèlement à ce groupe, il participe en 1980 à la création de l'Association pour la déconstruction des archétypes masculins (ADAM) et s'implique dans le lancement de la revue *Types, Paroles d'hommes*. Pour autant, Christian supporte mal la place de plus en plus importante faite aux écrits qui n'utilisent pas le féminisme comme grille d'analyse. En outre, le groupe de parole auquel il participe est traversé par une crise, deux des membres ayant le sentiment que le groupe a dérivé vers un groupe thérapeutique. En 1982, Christian abandonne toute activité au sein des groupes d'hommes. Il s'engage alors, comme beaucoup de ses collègues, dans une démarche plus individuelle et commence une psychanalyse.

La rencontre avec les groupes d'hommes réactive ainsi chez Christian les interrogations auxquelles il avait fait face quelques années plus tôt au contact des féministes. Si les groupes d'hommes représentent, sur la forme comme sur le fond, ce que Christian recherchait, son engagement correspond également à un moment où il est plus isolé qu'au début des années 1970. Ainsi, alors que la rencontre avec des féministes lui a permis d'adopter une lecture politique de ses interrogations sur la virilité, le groupe d'hommes lui offre l'opportunité de découvrir que d'autres hommes ressentent le même décalage à l'égard des injonctions à la virilité et donc de rompre avec l'isolement. Son identité de genre est alors valorisée dans ce nouveau cadre collectif où les « preuves » de masculinité ne sont pas demandées : au contraire, tout ce qui appartient au masculin est examiné et rejeté pour tenter d'instaurer une masculinité non oppressive. Cette exigence conduit parfois Christian à se remettre en cause et à prendre conscience qu'il lui arrive

d'exercer la domination masculine par ses façons d'être et de penser. Pour autant, le sentiment, la majeure partie du temps, d'incarner au moins partiellement une masculinité non oppressive rassure Christian sur son identité de genre.

Mais quatre ans plus tard, de nombreux éléments changent la donne. Le contexte politique est largement différent et les mouvements contestataires connaissent un net déclin. En outre, les groupes d'hommes sont traversés par de multiples crises qui les fragilisent. Pour Christian, la reconnaissance identitaire créée par le groupe s'étiole à mesure que les discours sur les souffrances prennent le pas sur l'enthousiasme. Sa vie personnelle a également évolué : en 1981, il a rencontré une femme avec qui il construit une relation qu'il espère durable. Cette relation prend alors progressivement le relai dans le travail d'étayage de son identité de genre. Sur le plan professionnel enfin, Christian obtient en 1981 un poste d'assistant dans une université de la banlieue parisienne lui permettant d'envisager sereinement la soutenance de sa thèse d'État qui aura finalement lieu en 1985.

À cette date, il habite avec sa compagne, enceinte de leur premier enfant. Celui-ci naîtra en 1986, deux ans avant leur deuxième et dernier enfant. En 1986 également, Christian obtient un poste de Maître de conférences à l'université. Réussissant sa carrière académique, il sera finalement élu Professeur des universités en 1999, à l'âge de 46 ans. Au niveau personnel, il se séparera de la mère de ses enfants en 1989 avant de vivre à nouveau en couple trois ans plus tard. De son militantisme féministe, Christian garde un souvenir partagé. S'il se souvient avec enthousiasme de la période de découverte et des premiers temps du groupe d'hommes, le sentiment d'échec demeure dominant. Après avoir déconstruit les « archétypes masculins », il a aujourd'hui le sentiment que ce travail entrepris en collectif ne lui a pas offert d'alternatives d'identification et avait laissé place au vide : s'il n'était pas, ou ne devait pas être, un homme, que pouvait-il être ? Christian a fini par trouver une réponse satisfaisante par le biais d'une démarche strictement individuelle et n'a plus milité depuis le début des années 1980. Aujourd'hui, notamment par le biais du travail en psychanalyse, Christian parvient à unifier son expérience en déclarant refuser d'exercer sa domination tout en valorisant certains aspects de la « virilité obligatoire ». S'il rejette donc la radicalité de sa posture passée, son engagement lui a néanmoins permis d'opérer des déplacements des frontières de genre. D'ailleurs, les deux compagnes avec qui il a vécu, sans être militantes, étaient, selon lui, « féministes dans les faits ».

La trajectoire de Christian met en avant l'effet de la politisation du privé par les militantes féministes sur les processus d'engagement des militants féministes à partir des années 1970. Ce n'est plus la disposition à adhérer aux revendications des femmes qui est activée par les réseaux politiques mais bien la disposition à s'approprier une lecture politique de sa propre trajectoire en tant qu'individu genré. La centralité de la question de l'identité de genre à partir des années 1990 renforce ce phénomène comme l'illustre le parcours suivant.

d. Julien, le militant « dégenré »

Julien est né à Strasbourg le 7 avril 1982 dans une famille de classe moyenne intellectuelle. Ses deux parents sont enseignants : son père est professeur d'histoire en lycée tandis que sa mère enseigne en école élémentaire. Deux ans plus tard, Julien aura un petit frère, deuxième et dernier enfant du couple. Il décrit sa famille comme égalitaire, son père participant aux tâches domestiques et ses parents inculquant à leurs enfants des valeurs d'égalité, notamment entre filles et garçons. Julien, proche de sa mère, marque rapidement un certain désintérêt pour les activités traditionnellement masculines, notamment les sports collectifs. Durant une scolarité moyenne en comparaison de l'excellence scolaire de son frère, il fréquente un groupe de pairs très largement féminin.

En famille, les discussions politiques tiennent une place importante puisque sa mère et son père, ancrés à gauche, sont militants syndicaux à l'Éducation nationale. Dans cet univers familial, Julien se positionne également à gauche, mais va rapidement se radicaliser par rapport aux positions politiques de ses parents. Aussi, en 1999, lorsqu'un mouvement lycéen en opposition au projet de réformes voulu par Claude Allègre émerge au sein de l'établissement où il effectue sa terminale, il y participe. Cette première expérience lui donne le goût des collectifs militants et il s'engage, par le biais d'une camarade de classe, aux Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR) dans les mois suivants. Dans le même temps, Julien fréquente de plus en plus uniquement des filles et vit mal ses relations avec les autres garçons. Malgré quelques expériences amoureuses avec des filles, il est renvoyé par ses pairs, et notamment les garçons, à une homosexualité à

laquelle il ne s'identifie pourtant pas. Cette situation fait alors naître chez Julien de nombreuses questions sur son identité sexuée et sexuelle. Il ne parvient cependant pas à partager ces sentiments avec son entourage.

Après l'obtention d'un Baccalauréat littéraire en 2000, Julien s'inscrit en faculté d'anthropologie à Strasbourg. À l'université, toujours membre des JCR, il multiplie les engagements militants à la faveur de différentes luttes sociales : pour le droit au logement, pour les sans-papiers ou dans différentes campagnes contre des projets gouvernementaux. De plus, durant son cursus, il découvre en Licence les travaux sur le genre de Nicole-Claude Mathieu¹. Ces lectures fonctionnent comme une révélation et constituent une grille de lecture du monde qu'il s'approprie rapidement. S'il ne s'investit pas immédiatement dans un collectif féministe, il se rapproche cependant des militantes féministes des JCR et suit les débats au sein du secrétariat femmes de la LCR. Il participe également cette année-là, et pour la première fois, à la manifestation du 8 mars. Ce moment constitue alors pour Julien une première étape importante dans sa carrière militante féministe. Habitué par sa politisation précoce dans des réseaux de gauche et d'extrême gauche à interpréter politiquement des réalités individuelles, il trouve en effet dans l'analyse féministe, qu'il s'emploie à enrichir par de nouvelles lectures, un moyen de politiser son expérience. Le malaise, et parfois la souffrance, qui découlent de sa position de « fille manquante » dans sa famille et de son sentiment d'inadéquation aux modèles de virilité peut alors être désindividualisé : c'est un système politique et social, le patriarcat, qui en est la source, et non un « problème » personnel.

Il décide de s'installer à Paris pour son année de Maîtrise et il choisit de réaliser son mémoire sur le genre. Dès son arrivée, il milite, par l'intermédiaire de réseaux militants, aux Alternatifs, après avoir pris ses distances avec la LCR. C'est dans le cadre de ce militantisme qu'il découvre l'association Mix-cité. Son insertion dans des réseaux militants rend ainsi possible la rencontre avec des féministes. Au mois de novembre 2003, à 21 ans, Julien participe donc pour la première fois à une réunion d'une association féministe. Bien qu'habitué à être le seul garçon parmi des filles, il est rassuré de voir que quelques autres garçons sont présents. En outre, la coprésence d'un discours sur les inégalités en défaveur des femmes et d'un discours sur les rôles imposés aux femmes comme aux hommes le

¹ Voir le recueil de ses articles : Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes éditions, Paris, 1991.

sensibilise particulièrement. En effet, de tendance matérialiste par ses options politiques, la lutte contre les inégalités s'intègre de manière très cohérente à son habitus militant. Le rejet des rôles imposés le renvoie à ses expériences passées. Le vécu d'une identité de genre stigmatisée l'avait déjà sensibilisé au féminisme l'année précédente. Depuis, Julien a également eu des relations homosexuelles. Cette nouvelle expérience d'écart aux normes de genre et de sexualité, interprétée au prisme de ses engagements politiques et de sa sensibilisation au féminisme, a alors accru ses dispositions à adhérer à la critique féministe.

Son cheminement personnel et politique le rapproche donc de plus en plus nettement de la critique féministe des assignations identitaires qui émerge sur la scène académique et militante au début des années 2000. Ce discours, qui refuse la bi-catégorisation des individus entre hommes et femmes, fait largement écho à son refus d'être un homme, au sens de porteur des attributs socialement dévolus aux hommes. Engagé à partir de 2003 dans l'association féministe, Julien participe régulièrement aux réunions, manifestations et différentes campagnes de Mix-cité. Il y trouve un lieu de reconnaissance important où son identité de genre, jusque là stigmatisée et caractérisée par le refus d'une identification à l'un ou l'autre des sexes, est valorisée. Rapidement, plusieurs membres du groupe deviennent des ami-e-s. Tandis que son frère réussit à intégrer une classe préparatoire pour une école d'ingénieur, l'investissement militant de Julien prend le pas sur son travail universitaire et il doit se réinscrire en Maîtrise en 2004. Il poursuit d'ailleurs son militantisme à Mix-cité Paris et intervient régulièrement dans des établissements scolaires pour informer les élèves et participer à la lutte contre le sexisme. Il est également mobilisé sur les questions féministes au sein des Alternatifs.

L'engagement féministe permet à Julien de prendre confiance en lui en faisant de son identité de genre un thème de revendication tout en permettant de trouver une sphère sociale de valorisation de son refus de la bi-catégorisation femmes/hommes. Il se sent ainsi plus à l'aise avec les garçons avec qui il ne se sent plus obligé de jouer le jeu de la compétition virile. Julien peut aussi aborder plus sereinement ses relations amoureuses, très majoritairement hétérosexuelles. D'ailleurs, il a rencontré en 2004 une femme avec qui il décide de vivre un an et demi plus tard. Après l'obtention de sa Maîtrise en 2005, il décide d'arrêter ses études et intègre l'Institut régional du travail social (IRTS) d'Ile-de-France pour suivre une formation d'éducateur spécialisé. Développant alors des sociabilités nouvelles, s'investissant davantage dans sa relation de couple et motivé par son

projet professionnel, Julien ralentit peu à peu son activité militante, à Mix-cité comme aux Alternatifs, à partir de 2006. En 2008, toujours sympathisant de Mix-cité mais très irrégulièrement présent aux activités de l'association, il obtient son diplôme et entre dans la vie active. Toujours en couple avec sa compagne, ce nouveau changement de statut l'éloigne encore davantage de son engagement militant. En 2010, toujours en couple et installé dans la vie active, le militantisme de Julien se résume à l'adhésion et à la participation à quelques manifestations, même s'il ne renie aucun de ses engagements.

Le poids du trouble de l'identité de genre dans le processus d'engagement féministe est ainsi mis au jour par une trajectoire comme celle de Julien. Certes, son militantisme se comprend en partie par ses capitaux scolaires et militants. Cependant, son engagement féministe n'est possible qu'à la faveur d'un contexte militant qui accorde une importance grandissante à la lutte contre les assignations de genre. Dans ce sens, le travail d'« étayage identitaire » des groupes féministes éclaire largement à la fois l'engagement et le maintien de l'engagement.

3. Les logiques du désengagement

La reconstruction de carrières a permis de saisir comment la décision de l'engagement se comprend à la lumière des dispositions acquises précédemment, d'un contexte particulier et à l'articulation entre différentes sphères sociales. Mais l'analyse des carrières fait également apparaître les processus de désengagement qui affectent les parcours militants. Nous avons ainsi souligné pour chacune des trajectoires précédentes que le désengagement s'inscrit dans un contexte spécifique et à des moments de réajustements, transformations, voire ruptures dans les autres sphères où les individus sont insérés. Il nous semble ainsi important de revenir plus spécifiquement sur les logiques de désengagement à l'œuvre dans les carrières militantes des hommes engagés dans des associations féministes pour mettre en lumière les différentes configurations de ce processus.

Si la sortie de l'engagement a fait l'objet de rares travaux¹, elle permet pourtant

¹ Comme le souligne le seul ouvrage de référence sur le sujet, Olivier Fillieule (dir.), *op. cit.*, 2005.

d'éclairer à la fois ce qui a prévalu au moment de l'engagement et de resituer le militantisme dans son contexte spécifique et dans un temps biographique prenant en compte l'interface avec d'autres sphères de vie. Pour Doug McAdam, il existe alors quatre raisons principales au désengagement : l'émergence de nouveaux engagements, professionnels ou familiaux par exemple, qui créent de la concurrence, une « répression accrue » à l'encontre des militant-e-s, la fin du mouvement (« exit collectif ») et l'épuisement ou *burn out*¹. Nous nous appuierons dans un premier temps sur cette distinction des raisons du désengagement avant de nous concentrer sur la question des rétributions et de son articulation avec les différents niveaux de la vie sociale et politique.

a. Des processus de sortie diversifiés...

En ce qui concerne les militants de la première vague, les distinctions de Doug McAdam nous semblent peu opérationnelles dans la mesure où il est difficile d'avoir des données précises permettant de comprendre les raisons du désengagement. Il apparaît cependant que, du fait de l'âge souvent tardif de leur engagement féministe, la vieillesse, la maladie ou, *a fortiori*, la mort constituent le plus fréquemment la raison de leur retrait militant. En outre, lorsque ceux-ci s'engagent plus jeunes, les changements qui surviennent dans leur vie ou leurs autres engagements agissent souvent sur le degré d'intensité de leur activité mais ne conduisent que très rarement à un retrait total. Dans ce sens, la prise en compte des contextes historiques et organisationnels se révèle fondamentale². En effet, la tension interne au mouvement féministe de la première vague entre autonomie des femmes et volonté de participation des hommes crée des conditions de militantisme peu contraignantes pour ces derniers, les déchargeant par exemple de toutes les tâches administratives des associations. Sollicités par les femmes, délestés des tâches les moins

¹ Doug McAdam, *op. cit.*, 2005, p. 67-71.

² Florence Passy, *op. cit.*, 2005, p. 130. De même, en s'intéressant aux carrières de militant-e-s altermondialistes, Ariane Jossin montre comment la transformation des groupes militants agit fortement sur le maintien ou non de l'engagement (Ariane Jossin, « Traversées altermondialistes. Trajectoires de jeunes militants français et allemands », in Isabelle Sommier, Olivier Fillieule et Éric Agrikoliansky (dir.), *Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe. Une perspective comparée*, Karthala, Paris, 2008, p. 207-227, p. 217-223).

gratifiantes, les militants féministes ont ainsi peu de « raisons de sortir »¹. Finalement, seule la concurrence avec d'autres causes politiques pouvant offrir de meilleures ou plus importantes gratifications, conduit parfois au désengagement, ou au ralentissement de l'activité militante, comme dans le cas de Ferdinand Buisson.

De plus, il convient de préciser que les cas de répression violente contre les mouvements féministes en général, et les militants en particulier, sont absents du contexte français, contrairement au cas britannique par exemple². Ce constat est valable pour l'ensemble de la période étudiée puisque même les médecins pratiquant des avortements clandestins durant les années 1970 ont assez faiblement subi la répression³. En revanche, les raisons invoquées par les militants rencontrés rejoignent les autres logiques de désengagement mises au jour par Doug McAdam. De plus, en nous attachant à la fin de l'engagement féministe, et non pas de tout militantisme, nous avons également considéré la concurrence exercée par d'autres activités militantes.

Parmi les hommes rencontrés, vingt avaient cessé tout engagement féministe au moment de l'entretien. Nous avons donc repéré les raisons qu'ils invoquaient pour expliquer cet arrêt du militantisme. Le tableau ci-dessous (Tableau 10) rend compte des arguments mobilisés, chaque homme ayant pu mobiliser une ou plusieurs raisons.

TABLEAU 10 Raisons du désengagement

Fin du groupe ou du combat	11
Fin des disponibilités	11
Concurrence militante	7
Coûts de l'engagement	1

La première des explications données est la fin de l'association ou du groupe dans lequel ils militaient ou le sentiment que la revendication pour laquelle ils s'étaient engagés avait abouti. Ce résultat vient ainsi corroborer l'hypothèse de Doug McAdam qui fait de ce phénomène « l'une des voies les plus communes du désengagement »⁴. En effet, nous

¹ Catherine Leclercq, « 'Raisons de sortir'. Les militants du Parti communiste français », in Olivier Fillieule (dir.), *op. cit.*, 2005, p. 131-154.

² Les militants suffragistes « payèrent parfois un lourd tribut » (Michel Prum, *op. cit.*, p. 13). Ainsi, certains militants ont connu la prison, quand d'autres ont perdu leur fortune et/ou leur statut social.

³ S'il y a eu quelques procès, la pression militante a conduit à une relative clémence de la justice.

⁴ Doug McAdam, *op. cit.*, 2005, p. 71.

avons vu que de nombreux lieux d'engagement des hommes n'ont pas perduré. Ainsi, les militants des groupes MLAC ou des groupes d'hommes durant les années 1970 cessent souvent leur engagement au moment où leur structure militante disparaît. De même, les participants aux différentes initiatives anti-patriarcales des années 2000 interrompent leur militantisme féministe après un ou plusieurs échecs. Cependant, si la disparition du groupe empêche logiquement le militantisme de continuer dans les mêmes conditions, elle ne permet pas de comprendre pour quelles raisons elle est synonyme d'une cessation de tout engagement féministe. À cette question, les différentes configurations militantes apportent plusieurs réponses. Dans le cas des militants du MLAC, le désengagement est facilité par le sentiment de victoire qui prédomine au moment du vote de la loi Veil.

« Moi j'ai pratiquement arrêté de m'investir dans ce domaine... je considérais qu'on avait gagné quelque chose, pas tout gagné, mais on avait quand même franchi un bond extraordinaire »¹.

Mobilisés dans l'espace féministe principalement, si ce n'est uniquement, sur la base de cette revendication, les hommes du MLAC se désinvestissent d'autant plus du féminisme que des conflits ont marqué les derniers mois de leur participation² et que le militantisme politique, particulièrement à l'extrême gauche, faiblit en légitimité et en prestige social. Le sentiment de victoire est également à l'œuvre dans le processus de désengagement chez un militant de la parité politique entre femmes et hommes qui déclare avoir eu « l'impression qu'on avait abouti »³. En revanche, la non poursuite de l'engagement après la fin de la structure d'engagement ne relève pas des mêmes mécanismes pour les militants en groupes non mixtes, dans les années 1970, 1980 ou 2000. En effet, pour eux, la fin du groupe ne s'accompagne pas d'une victoire de leurs revendications. Au contraire, elle est plutôt l'aboutissement de difficultés internes, déjà évoquées précédemment. Pour de nombreux militants de ces groupes, l'énergie mise à tenter de faire survivre ces collectifs conduit alors à une forme de *burn out*. Peu nombreux, leur détermination s'effrite au fur et à mesure des échecs et c'est finalement l'abandon du militantisme féministe qui s'impose à eux. Pour les groupes du début des années 1980, ce *burn out* et ce découragement agissent d'autant plus fortement sur le désengagement des

¹ Entretien avec Pierre Jouannet.

² Ce sentiment se retrouve également chez un militant du MLAC-Choisir de Lyon : « une fois que la loi est passée, pour moi, il n'y avait vraiment plus besoin de militer » (Camille Louvet-Rueff, *op. cit.*, p. 113).

³ Entretien avec Sébastien, militant à Choisir.

militants que la décennie marque un net recul de l'engagement féministe¹. Après diverses expériences de rencontres pro-féministes entre hommes et plusieurs tentatives de mise en place d'un groupe pérenne, Florian ne croit plus en l'utilité de telles actions et abandonne son militantisme, tout du moins dans des structures principalement dédiées à ce sujet :

« C'est pas évident de consacrer pas mal de temps à vouloir faire des actions pro-féministes, parce que finalement tu peux pas faire grand-chose qui soit forcément très pertinent »².

Mais si la lassitude est réelle et incite à la fin du militantisme, les transformations en cours dans la vie de Florian participent également à son désengagement. Alors qu'il avait interrompu ses études en Licence, il s'est réinscrit à l'université durant ses activités militantes. Au moment de son désengagement, il a obtenu un Master et envisage de poursuivre en thèse. De même, il expérimente pour la première fois la « cohabitation », selon ses termes, avec sa compagne. Pour Florian, libertaire, cette situation est source de conflits internes, par rapport à ses convictions, qu'il s'efforce d'atténuer par l'établissement de pratiques jugées compatibles avec ses convictions³. Ces réajustements qui surviennent dans les sphères professionnelles et amoureuses incitent d'autant plus Florian au désengagement qu'ils permettent de maintenir son identité militante : la question du genre et de la sexualité sont au cœur de son travail universitaire en sciences sociales quand la cohabitation avec sa compagne lui offre de réfléchir au pro-féminisme en pratique et en actes. Cette carrière souligne alors que si le contexte organisationnel agit sur le désengagement, il doit être articulé aux transformations à l'œuvre dans les différentes sphères sociales.

C'est alors la disparition, ou la nette diminution, des disponibilités biographiques qui apparaît centrale dans la compréhension des processus de désengagement. D'ailleurs, les enquêtés reviennent fréquemment sur le poids des changements professionnels et/ou familiaux pour expliquer leur désaffection militante. En effet, comme nous avons pu le remarquer dans les trajectoires précédentes, les changements de statuts destabilisent l'engagement militant et la fin des disponibilités biographiques peut conduire au

¹ Camille Masclet constate le même phénomène pour des féministes qui cessent leur activité militante dans le contexte d'essoufflement des mouvements féministes dans les années 1980 (Camille Masclet, *op. cit.*, 2009, p. 61-63).

² Entretien avec Florian, militant pro-féministe.

³ Lui et sa compagne ont chacun une chambre et Florian précise que « je ne l'envisage pas à long terme parce que j'ai peur qu'il y ait des schémas qui s'installent ».

désengagement. Ainsi, l'entrée sur le marché du travail, la mise en couple ou la paternité peuvent constituer différents facteurs amorçant un désengagement, comme le soulignent plusieurs enquêtés :

« Les choses ont commencé à se compliquer, l'année dernière, quand j'ai été affecté ici. Ça m'a pris beaucoup de temps et là, là je commence pour la première fois... mais parce que j'ai une vie conjugale pleine et qu'elle travaille à temps plein... et là, je commence à voir les effets, mais bon je me suis soustrait aussi, j'avais une volonté de me soustraire de toutes mes activités militantes, et là je vois effectivement comment on peut s'arrêter de militer tout simplement parce qu'on est pris par la vie, et puis qu'on a envie d'avoir une vie sociale à soi, aller au cinéma, aller au théâtre... voilà, et puis bon, moi, j'avais pas de famille à l'époque et ma copine non plus, nos amis c'étaient les copains de la Palestine... »¹.

« À 30 ans je me suis mis à bosser sérieusement quoi... pour gagner des tunes, et puis... le boulot d'éduc, c'était pas mal, parce que j'avais pas l'impression de travailler quoi... après, je me suis plus focalisé sur les enfants, le boulot... »².

« Après je bossais, j'avais d'autres choses à faire »³.

La question de l'emploi du temps apparaît donc comme centrale dans les logiques de désengagement : l'accumulation des obligations relègue le militantisme au second plan conduisant progressivement à l'abandon des activités militantes. Cependant, comme le souligne Anthony, qui n'a milité que quelques mois à Mix-cité, « on choisit où est-ce qu'on met son temps... »⁴. Autrement dit, au-delà de l'objectivité des différentes contraintes temporelles qui pèsent sur les militants, la capacité à donner du temps au militantisme comporte également une dimension subjective. En effet, si les contraintes matérielles d'organisation des journées subissent des transformations objectives qui rendent plus ou moins aisé l'engagement, elles ne suffisent pas à expliquer le désengagement total. Ainsi, la fin du militantisme est expliquée par la disparition des disponibilités biographiques, autant que la disparition des disponibilités biographiques s'explique par la fin du militantisme. Les deux éléments nous paraissent en effet imbriqués : si la diminution du temps libre influe sur l'intensité de l'engagement, il est

¹ Entretien avec Xavier, militant à Mix-cité.

² Entretien avec Marc, militant au MLAC.

³ Entretien avec Serge, militant au MLA.

⁴ Entretien avec Anthony, militant à Mix-cité.

également fort probable que le plus fort investissement dans la vie familiale et professionnelle soit possible par la volonté de diminuer son activité militante. Ainsi, Bernard explique qu'il cesse de participer à un groupe d'hommes pour pouvoir se consacrer à la réalisation de sa thèse :

« C'est au moment de la thèse que j'ai compris qu'il fallait que je rattrape le retard perdu et que je me mette à travailler sérieusement, et à lire et à faire un tas de choses... »¹.

Nous avons en outre déjà noté que les contextes politiques peuvent également peser sur ces trajectoires. Pour les générations militantes des années 1970, les changements socio-politiques qui interviennent à partir du milieu de la décennie, et qui voient la radicalité politique perdre en prestige², pèsent lourdement sur les défections militantes. Engagé à FMA à la fin des années 1960, Gilles continue à militer à l'extrême gauche, ce qui lui permet de maintenir quelques liens avec les féministes après 1970. Mais au bout de quelques années, il rompt radicalement avec ses engagements :

« Je découvre que l'un des malaises que je ressentais dans les groupes d'extrême gauche vient du fait que je n'ai pas des valeurs de gauche, tout simplement, mais ça a mis du temps avant que j'en prenne conscience... dans la période 76-77... mais oui, je me sens mieux dans une idéologie de droite qui je crois est plus la mienne par rapport à mes valeurs »³.

Si ces renversements radicaux de position sont très minoritaires et que les convictions n'évoluent pas nécessairement, la période allant du milieu des années 1970 à la première moitié de la décennie 1980 constitue cependant un contexte favorable au désengagement. De même, il s'agit de prendre en compte des effets d'épuisement militant, bien que non formulés comme tels, d'une génération militante qui est souvent active depuis le début ou le milieu des années 1960⁴. Didier, qui milite à partir de 1965, revient ainsi sur son départ du MFPP en 1977 en expliquant qu'il s'est « lassé de ces discussions

¹ Entretien avec Bernard, militant dans un groupe d'hommes.

² Olivier Fillieule invite ainsi à prendre en compte les variations de la valeur sociale des engagements et le poids du changement de contexte politique (Olivier Fillieule, « Some elements of an interactionist approach of political disengagement », *Social movement studies*, 9(1), 2010, p. 1-15, p. 8-10).

³ Entretien avec Gilles, militant à FMA.

⁴ Sur un temps beaucoup plus court, caractérisé par une grande intensité militante, le même effet de *burn out* est identifié chez les militants altermondialistes (Ariane Jossin, *op. cit.*, p. 223-224).

idéologico-politiques autour de la relation hommes-femmes... »¹. Dans ce sens, la disparition des disponibilités biographiques s'inscrit bien souvent dans une trajectoire où le désengagement est en réalité déjà amorcé.

De manière similaire, l'investissement dans la vie professionnelle ou familiale peut également signifier que les rétributions tirées du militantisme sont concurrencées par ces autres sphères. Ainsi, le travail de reconnaissance identitaire, précédemment identifié, participe de la construction d'une identité positive. Cependant, une fois cette opération réalisée, le militant pourra d'autant plus facilement quitter son association pour investir d'autres sphères qu'il s'est désormais approprié, et qu'il a re-signifié, son identité de genre stigmatisée. En d'autres termes, la reconnaissance identitaire générée par l'association participe à la fois de l'engagement et du désengagement : la décision de l'engagement s'opère en partie par l'espoir de voir son identité de genre valorisée ; l'effectivité de cette valorisation et de la reconnaissance identitaire par le groupe maintient l'engagement jusqu'à ce que le sentiment de stigmatisme disparaisse ; dès lors, la rétribution de l'engagement disparaît et affaiblit grandement l'attachement du militant au groupe. Ce paradoxe a déjà été mis en évidence dans le cas de militants d'associations de lutte contre le sida : si l'engagement permet la construction d'une identité (homosexuelle et de malade) positive, c'est quand cette identité positive a pu se construire que le désengagement devient possible².

En outre, un tiers des militants rencontrés évoque l'investissement dans d'autres luttes politiques pour expliquer la fin de leur engagement féministe. Dans ce sens, le militantisme féministe constitue une étape militante d'un parcours politique. Il peut alors être compris dans une logique d'accumulation du capital militant dans l'« espace des mouvements sociaux »³ où le féminisme peut représenter une des formes de critique sociale. En même temps qu'il permet d'acquérir des savoirs et savoir-faire militants, l'engagement féministe permet aussi, dans un contexte de segmentation des luttes sociales, de diversifier son profil militant⁴. Par conséquent, il est peu stable et souffre de la

¹ Entretien avec Didier, militant au MFPF dans les années 1970.

² Christophe Broqua et Olivier Fillieule, *op. cit.*, 2005, p. 227-228.

³ Lilian Mathieu, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, 77, 2007, p. 131-151.

⁴ De manière similaire, Philippe Blanchard et Olivier Fillieule ont montré que les carrières militantes des altermondialistes étaient marquées par le passage fréquent d'une association à une autre (Philippe Blanchard et Olivier Fillieule, « Carrières militantes et engagements contre la globalisation », in Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, La dispute, Paris, p. 157-183).

concurrence avec d'autres luttes qui vont souvent offrir davantage de rétributions militantes, en permettant d'acquérir des compétences militantes sur de nouvelles thématiques, de donner une plus grande visibilité politique ou des responsabilités plus importantes. La question des rétributions est d'autant plus centrale dans ces carrières militantes que le féminisme ne peut pas offrir aux hommes, pour des raisons organisationnelles et de structuration de l'espace féministe autour du sujet femmes, la légitimité et le pouvoir que leur confèrent éventuellement d'autres lieux d'engagement. C'est par exemple le cas d'Éric. Militant anarchiste, il explique comment il se détourne de son activité anti-patriarcale pour s'engager dans un domaine de lutte où il peut rapidement occuper un statut de référent au sein de son univers militant :

« En fait, je suis très engagé sur la lutte antispéciste¹, ça prend vachement de temps. Et je considère que ça c'est un truc important parce qu'on est peu nombreux dessus et que je pense que les enjeux sont énormes, à la fois par rapport aux victimes qui sont innombrables, et à la fois au niveau politique je pense que les enjeux sont vraiment énormes, de changement de civilisation. Et simplement ça veut pas dire que je considère pas la lutte anti-patriarcale comme une lutte essentielle, c'est que j'y consacre moins de temps quoi »².

L'insécurité, notamment en termes de rétributions militantes, qu'offre le militantisme féministe aux hommes participe donc aux processus de désengagement. C'est notamment le cas des engagements dans des groupes non mixtes, à la fois faiblement reconnus par les militantes féministes, marginalisés par les hommes de leurs univers militants et fragilisés par des conflits internes³. Florian résume alors son désinvestissement de l'espace pro-féministe : « je préfère faire des luttes où je me sens plus légitime et stable »⁴.

Enfin, la question du coût de l'engagement n'est mentionnée qu'une seule fois durant les entretiens. Si cette question se rapproche de l'épuisement évoqué

¹ L'antispécisme lutte contre le spécisme, considéré comme le système de domination de l'espèce humaine sur les autres espèces vivantes. Quelques militants anarchistes font un lien entre défense des droits des femmes et défenses des droits des animaux. Voir Yves Bonnardel, « Et si l'humain valait l'homme ? Antisexisme et antispécisme : rapport d'un dominant », in Daniel Welzer-Lang (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 291-304.

² Entretien avec Éric, militant anti-patriarcal.

³ De manière similaire, Philippe Gottraux montre comment la marginalité du groupe Socialisme ou barbarie à l'intérieur même de l'extrême gauche, mais aussi dans le champ intellectuel, participe de son auto-dissolution (*op. cit.*, p. 199-314).

⁴ Entretien avec Florian, militant pro-féministe.

précédemment, elle s'en distingue toutefois dans la mesure où elle se traduit par l'expression de réelles souffrances consécutives à l'engagement. Investi dans un groupe d'hommes, l'expérience militante d'Alain a, au contraire d'une reconnaissance identitaire, provoqué une perte d'identité¹.

« J'ai fait une psychanalyse, c'est un autre côté du travail qui est très prenant et qui s'appuie sur d'autres bases, et qui est quand même quelque chose... qui est un travail de se trouver soi. Je crois qu'il y a eu aussi des abus de langages à une époque, où j'ai eu moi des sortes d'extrémismes dans une certaine approche avec une sorte de refus d'être homme... quelque chose qui était 'c'est mieux d'être une femme que d'être un homme', c'était politiquement mieux d'être une femme que d'être un homme. La frontière à dire de là, c'est mieux personnellement d'être une femme que d'être un homme pouvait être floue, et selon où on se situe par rapport à ça, on est malheureux ou... et je pense que j'ai passé quelques années à pas très bien savoir où je me situais par rapport à ça... jusqu'à ce que les choses reviennent, jusqu'à ce que je trouve effectivement mon équilibre².

Venu dans un groupe d'hommes parce que la parole entre hommes lui est apparue comme une libération, l'expérience aboutit finalement à une perte de repères qu'il ne parvient pas à affronter. Dans ce contexte, le désengagement apparaît comme la seule solution. Il s'agit cependant du seul entretien où a émergé la thématique de la souffrance. Pourtant, lors de l'enquête de terrain, de nombreuses militantes ont mentionné la souffrance des militants des années 1970, évoquant parfois même des suicides. De même, Julie Pagis évoque de nombreux suicides parmi les militant-e-s de mai et juin 1968³ et note un recours important à la psychanalyse⁴ pour « gérer les tensions identitaires provoquées par les incidences de mai 68 sur la remise en question profonde de leur condition »⁵. Comment expliquer alors ce décalage ? D'abord, il est probable que les discours des militantes féministes soient le résultat d'ajustements entre le souvenir de la période militante, où la non mixité était un principe central et souvent non négociable, et le

¹ Alban Jacquemart, *op. cit.*, 2006.

² Entretien avec Alain, militant dans un groupe d'hommes.

³ Julie Pagis, *op. cit.*, p. 355.

⁴ Si trois autres enquêtés évoquent au cours de l'entretien une psychanalyse ou une thérapie, ces démarches ont été initiées avant l'engagement féministe.

⁵ Julie Pagis, *op. cit.*, p. 414. Isabelle Sommier mentionne également le fréquent recours à la psychanalyse chez les anciens militants d'extrême gauche (Isabelle Sommier, « Une expérience 'incommunicable' ? Les ex-militants d'extrême gauche français et italiens », in Olivier Fillieule (dir.), *op. cit.*, 2005, p. 171-188, p. 177-178).

contexte d'énonciation du discours où la question de la mixité se pose dans des termes moins conflictuels. En outre, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il s'agissait d'hommes qui gravitaient autour des réseaux féministes et qui ont tenté de s'approprier la critique féministe des identités sexuées individuellement, en dehors de toute forme collective. Il est alors possible que ce travail de critique féministe de leurs manières d'être, d'agir et de penser en tant qu'être sexué ait été plus coûteux que pour les hommes qui pouvaient partager cette expérience au sein de collectifs. De plus, les difficultés à retrouver des participants de ces groupes limitent fortement la représentativité des hommes rencontrés. Les militants peuvent également minimiser cette dimension dans la reconstruction de leur trajectoire personnelle. Le cas d'un militant d'ARDECOM est ainsi révélateur. Dominique entre à l'association pour un intérêt médical et réalise sa thèse de médecine sur les tests de contraception masculine. Après avoir terminé sa thèse, il quitte l'association, mais aussi son poste d'assistant à la faculté et va s'installer à l'étranger, « pour changer d'histoire » dit-il. Il refuse explicitement d'expliquer les raisons de ce changement radical, se contentant, malgré mon insistance, d'évoquer « des raisons très personnelles »¹. Il est impossible d'affirmer qu'il existe un lien entre son engagement militant et le choix opéré, même si la chronologie peut permettre de le penser. Cet exemple souligne cependant que si la question du coût de l'engagement peut parfois transparaître, le relatif silence sur ce sujet ne permet pas d'en tirer des conclusions. Enfin, et de manière plus générale, il semble difficile dans la plupart des cas de lier de façon simple engagement féministe et souffrances. En reprenant l'expérience d'Alain, on peut même déplacer l'analyse et considérer que son engagement ne lui a *simplement* pas apporté la rétribution qu'il escomptait, à savoir la reconnaissance identitaire, plus qu'il n'a créé des souffrances. De même, il semble réducteur de penser qu'un engagement féministe, bien que porteur de nombreuses remises en cause, puisse conduire au suicide. Il est au contraire davantage probable que l'engagement féministe ne permette pas de donner suffisamment de réponses à un mal-être préalable².

¹ Entretien avec Dominique, militant à ARDECOM.

² Comme mentionné plus haut, ces réflexions font suite à des remarques de féministes des années 1970 à propos de la souffrance, parfois jusqu'au suicide, des hommes qui ont tenté de s'approprier la critique féministe. Mais l'analyse me paraît également valoir pour les militants contemporains. Ainsi, il nous semble particulièrement réducteur et erroné d'interpréter le suicide de Léo Thiers-Vidal en 2007 par son engagement féministe, comme le propose Daniel Welzer-Lang sur son blog (<http://daniel.welzer-lang.over-blog.fr/10-index.html>), consulté le 10 novembre 2009, « Léo... », 17 novembre 2007).

b. ... éclairés par la variabilité des rétributions

Pour les besoins de l'analyse, nous avons repris les explications du désengagement selon la typologie proposée par Doug McAdam. Si elle s'est avérée en grande partie opérationnelle, l'étude de l'effet de la fin des groupes, de la disparition des disponibilités biographiques ou de la concurrence militante a également souligné la centralité de la question des rétributions¹. Plus précisément, nous avons déjà noté à plusieurs reprises que la disparition ou la non-apparition des rétributions intervenaient largement dans le processus de désengagement. Lorsque les bénéfices matériels ou symboliques de l'engagement diminuent ou n'apparaissent pas, la participation au groupe est en effet fragilisée et menacée. Une fois les compétences militantes et féministes acquises, les militants sont d'autant plus susceptibles de saisir la première occasion de reconvertir leurs capitaux dans d'autres sphères sociales, prioritairement dans les études ou le monde professionnel. De même, dès lors que le travail de reconnaissance identitaire est opéré, la rétribution militante diminue sensiblement et favorise le désengagement. Ainsi, il semble que l'attachement au militantisme féministe décline une fois que l'identité de genre stigmatisée soit devenue une identité de genre revendiquée ou assumée. La fin des groupes d'hommes dans la première moitié des années 1980 ou l'impossibilité de maintenir actifs des groupes anti-patriarcaux dans les années 2000 peuvent se comprendre aussi de cette façon. Les militants voient leur identité masculine validée par ces groupes et n'expriment alors plus le besoin de continuer. C'est également la conclusion que tire Harry Christian à propos des participants à des groupes d'hommes en Grande-Bretagne : « être dans un groupe d'hommes a tendance à être une étape, importante mais temporaire, dans les vies des hommes anti-sexistes. Ayant obtenu de l'encouragement et une validation pour être un genre d'homme différent, ils ont tendance à aller vers d'autres activités »².

Cependant, la question des rétributions intervient dans le processus de désengagement pas tant pour des raisons quantitatives (il serait en outre illusoire de pouvoir mesurer le niveau de rétributions) que dans la confrontation entre les rétributions offertes par le militantisme et celles offertes dans d'autres sphères sociales. D'une part, il

¹ Philippe Gottraux, *op. cit.*, p. 190-193 ; Olivier Fillieule, *op. cit.*, 2005.

² Harry Christian, *op. cit.*, p. 196. Traduction personnelle. « Being in a men's group tends to be a phase in the lives of anti-sexist men, important but temporary. Having gained encouragement and validation for being a different kind of man, they tend to move on the other activities ».

n'est pas si évident que les rétributions militantes disparaissent ou diminuent inéluctablement avec le temps. Tant objectivement que du point de vue des acteurs, l'engagement peut en effet permettre sur la longue durée d'acquérir des compétences, des savoirs, des sociabilités et/ou des réseaux. D'autre part, si les individus délaissent la sphère militante au profit des mondes professionnels et familiaux par exemple, ce n'est pas le fruit d'une destinée inévitable mais bien le fait qu'ils y trouvent des rétributions plus valorisantes. Ainsi, c'est bien parce qu'un cursus universitaire, notamment à partir du troisième cycle, apporte, objectivement mais surtout subjectivement, plus de rétributions que les militants auront tendance à quitter leur groupe militant à ce moment de leur vie. Autrement dit, ce n'est pas tant le niveau des rétributions qui changent, que leur mise en concurrence avec les rétributions d'autres sphères sociales¹.

L'exemple de la construction d'une reconnaissance de l'identité de genre se révèle à ce titre particulièrement significatif. En effet, la reconnaissance identitaire est bien plus à considérer comme un processus sans fin que comme un parcours clairement délimité par un début et une fin. Nous avons d'ailleurs souligné dans le chapitre précédent que l'identité est un processus constant et relationnel : elle n'est jamais figée et se construit toujours dans les relations avec les autres. Le groupe militant peut donc sur le long terme constituer cet « autrui significatif »² qui permet la construction d'une identité positive. Si des militants quittent leur groupe militant, ce n'est donc pas parce que le travail d'« étayage identitaire » est terminé mais en raison de l'apparition d'autres relations sociales qui peuvent remplir cette fonction. Autrement dit, le travail de reconnaissance identitaire opéré par les associations féministes peut être concurrencé par la famille, les pairs ou le monde professionnel. La quasi-simultanéité du désengagement avec l'implication grandissante dans le travail ou le couple témoigne de cette dynamique d'élargissement des sphères productrices de rétributions valorisantes aux yeux des militants.

Il est donc nécessaire d'articuler l'analyse des rétributions aux différentes évolutions que connaissent les acteurs dans d'autres sphères sociales. Plus largement, si la compréhension des logiques de rétributions est centrale pour saisir les processus de désaffiliation militante, il est nécessaire de les croiser non seulement aux autres scènes sociales, mais également aux dispositions sociales des acteurs et aux contextes

¹ Florence Passy souligne ainsi que le militantisme a d'autant plus de chances d'être maintenu que les sphères familiales et professionnelles sont étroitement liées à l'engagement politique (Florence Passy, *op. cit.*, 2005).

² Georges H. Mead, *op. cit.*

organisationnels et politiques¹. Olivier Fillieule rappelle ainsi que les rétributions sont à la fois objectives et subjectives et qu'elles varient en fonction des contextes et des parcours individuels². L'exemple de Bernard, qui a participé à la création d'un groupe d'hommes dans une grande ville de province, illustre cet entrecroisement³. Militant dès le lycée dans divers mouvements de contestation sociale, il continue à militer à l'université où il rentre au milieu des années 1970. Engagé activement (« on se mettait en grève tous les ans »), il rencontre une militante féministe avec qui il vit. Bousculé par les convictions de sa compagne, Bernard fonde avec quelques camarades militants, et souvent compagnons de féministes, un groupe d'hommes. S'il continue ses études, c'est davantage en dilettante, et son investissement militant est prioritaire. Cependant, au début des années 1980, la situation est radicalement différente. Il réussit à obtenir un DEA et réfléchit sérieusement à s'inscrire en Doctorat. Un tel diplôme étant extrêmement valorisé pour Bernard, issu d'une famille très modeste, il entend s'impliquer totalement dans ce projet. De plus, le contexte militant fragilise doublement son engagement : le militantisme politique à l'extrême gauche a largement perdu en prestige social, même à l'université, et les groupes d'hommes font face à une grande instabilité (Bernard est déjà passé par deux groupes distincts et voit peu à peu les militants partir). Enfin, entré dans ce groupe parce que sa compagne était « très très critique » à l'égard de sa façon d'être, le réajustement accompli par la réflexion collective (Bernard précise qu'il y avait « pratiquement une éducation à refaire ») ne rend plus la participation au groupe nécessaire pour répondre aux aspirations égalitaires de sa compagne. Le désengagement de Bernard est donc possible, on pourrait même dire probable, parce qu'il ne vit plus sa participation au groupe d'hommes comme source de rétributions : le contexte politique n'accorde plus de grandes valeurs à l'engagement et le groupe n'est plus nécessaire pour que son comportement soit ajusté aux attentes de sa compagne. À l'inverse, la reconnaissance sociale, objective et subjective, apportée par la perspective d'un Doctorat, puis d'une carrière académique – qui se réalisera malgré un parcours sinueux –, encourage largement Bernard à se désinvestir de son groupe pour s'engager pleinement dans ce projet.

L'analyse des processus de désengagement militant met ainsi en évidence, en

¹ La reconstitution de la trajectoire collective du désengagement des militants de Socialisme ou barbarie est à ce titre exemplaire (Philippe Gottraux, *op. cit.*, p. 171-366).

² Olivier Fillieule, *op. cit.*, 2005, p. 45.

³ Entretien avec Bernard, militant dans un groupe d'hommes.

miroir, l'importance des rétributions dans la dynamique d'engagement et de maintien du militantisme. Elle souligne également la nécessité de penser les rétributions au regard des positions et trajectoires individuelles et des contextes organisationnels et historiques.

La restitution de trajectoires sociales dans plusieurs sphères et selon différents contextes historiques et organisationnels a permis de souligner les modalités d'articulation des différents éléments favorisant l'engagement¹. De surcroît, la focale mise sur des parcours singuliers a également permis de saisir les logiques sociales de maintien de l'engagement et du désengagement. Ce dernier se comprend alors au regard des transformations de la valorisation du militantisme féministe, des évolutions des groupes militants et de la baisse des rétributions, concurrencées par les changements que les militants connaissent dans les différentes sphères sociales.

C'est donc un ensemble de traits spécifiques articulés selon des configurations particulières, plus qu'une simple accumulation, qui rendent possible l'engagement féministe de ces hommes. Pour étayer notre propos, il nous semble alors pertinent de comparer les trajectoires des militants féministes avec celles d'hommes présentant un certain nombre des caractéristiques homologues bien que non engagés pour le féminisme. Le travail de Doug McAdam sur le *Freedom summer* incite en effet à prendre également en compte ceux et celles qui ne se sont pas engagé-e-s pour comprendre ce qui a permis l'engagement des militant-e-s². Si nous n'avons pu réaliser une enquête qui permettrait une telle comparaison³, une partie de notre terrain ainsi que plusieurs recherches permettent cependant d'établir des confrontations. D'abord, quatre entretiens, que l'on peut désigner comme « ratés » dans la mesure où ils n'ont pu être intégrés au corpus de ce travail, se révèlent fort utiles pour appuyer cette analyse. Au cours de l'enquête, des militant-e-s m'ont en effet mis en contact avec des hommes qu'ils identifiaient comme féministes.

¹ Le travail de Catherine Achin et Delphine Naudier sur des parcours de militantes féministes « ordinaires » des années 1970 souligne également l'articulation des trajectoires familiales, scolaires, professionnelles et amoureuses avec les carrières militantes (*op. cit.*, 2010).

² Doug McAdam, *op. cit.*, 1988.

³ Un tel travail a pu être réalisé dans le cas du *Freedom summer* parce qu'il existait des listes de personnes qui s'étaient portées volontaires pour participer à l'action mais qui s'étaient finalement désistées.

Pourtant, alors qu'ils avaient accepté l'entretien, il s'avérait qu'ils n'avaient jamais milité dans une association féministe, ni même participé à une manifestation ou à toute forme de mobilisation¹. Parfois, ils se montraient même très distants avec ce qu'ils identifiaient comme le féminisme. Par certains égards, les quatre hommes rencontrés avaient pourtant des caractéristiques proches d'une partie des militants : de classe moyenne et supérieure intellectuelle², ils ont tous exprimé durant l'entretien le sentiment d'avoir une identité masculine éloignée de la norme et rendaient compte d'histoires familiales proches. À ce titre, ils semblaient donc susceptibles de pouvoir valider, voire rechercher, comme rétribution le travail de reconnaissance identitaire opéré par les associations féministes. Cependant, trois d'entre eux ne participaient à aucune association ou aucun parti politique, ce qui limite fortement la possibilité de rencontrer des associations féministes. Cette absence de militantisme, notamment à gauche ou à l'extrême gauche, rend également difficile la capacité à politiser le privé. Ce déficit n'a en outre pu être compensé par un cursus universitaire en sciences sociales, ces trois hommes ayant une formation en sciences « dures » ou en langues. Pour le quatrième enquêté, son travail d'éducateur spécialisé et son homosexualité l'ont amené à s'engager, en tant que salarié, à Act up. Il est alors possible que le travail de reconnaissance identitaire ait pu s'opérer dans ce cadre militant³ et que les groupes féministes, qu'il a côtoyés dans son cadre militant et dont il soutient l'action, n'aient pas été identifiés comme pourvoyeurs de rétributions. Enfin, pour deux d'entre eux, les pics de mobilisations féministes apparaissent à des moments de leurs trajectoires où les disponibilités peuvent faire défaut. Ainsi, ils ont près de 40 ans en 1970 (ils sont les plus âgés des enquêtés) : ils sont alors déjà insérés sur le marché du travail et l'un est en couple avec deux enfants lorsque le MLF émerge sur la scène publique.

De manière similaire, il semble intéressant de se demander ce qui distingue nos enquêtés d'autres hommes qui s'engagent dans des associations qui proposent une politisation du privé, et notamment du genre dans la sphère privée, mais dans une perspective non féministe, voire anti-féministe. Ainsi, les membres de l'association SOS Papa présentent des caractéristiques bien différentes qui rendent alors peu probable

¹ Cela renvoie directement aux difficultés, mentionnées dans l'introduction, de délimitation du terrain pour mes interlocuteurs-trices.

² Ils sont directeur de recherche, enseignant dans le secondaire, enseignant-chercheur et éducateur spécialisé.

³ Voir Christophe Broqua et Olivier Fillieule, *op. cit.*, 2005.

l'engagement dans une association féministe¹. D'abord, s'ils appartiennent massivement aux classes moyennes et supérieures, ces hommes exercent principalement des professions libérales ou sont cadres et ingénieurs dans le secteur privé, cumulant ainsi davantage de capitaux économiques tandis que les militants des associations féministes possèdent principalement des capitaux culturels. En outre, il semble qu'ils ne détiennent pas de dispositions à la politisation du privé avant l'expérience du divorce et de la décision de justice. Ainsi, majoritairement non insérés dans des réseaux politiques ou parfois proches de l'UMP, ils se tournent vers l'association qui leur propose une politisation du privé dans les termes qui leur sont audibles, particulièrement du fait qu'ils sont en cours de divorce, et qui peut de surcroît leur offrir de précieux conseils, notamment juridiques, dans leurs démarches pour la garde de leur-s enfant-s. Ce sont donc des trajectoires bien différenciées qui amènent à politiser de manière opposée le privé et les rapports hommes/femmes. Alors que dans le cas des militants féministes l'engagement s'inscrit dans un processus au cours duquel l'accumulation de dispositions se trouvent actualisées au moment de la « découverte » du féminisme par le biais de collectifs politiques de gauche et d'extrême gauche, les militants de SOS Papa², peu disposés à politiser le privé et inscrits plutôt à droite de l'échiquier politique, s'engagent principalement par le biais d'une rupture biographique, le divorce. Le même constat peut d'ailleurs être dressé pour les participants à des groupes d'hommes à visée thérapeutique et se déclarant « apolitiques » : ayant connu une socialisation familiale, scolaire et professionnelle qui leur offre peu de dispositions à adhérer aux thèses féministes et à politiser le privé, la recherche d'une solution face à un mal-être devenu trop important et défini en termes d'identité masculine les dirige vers ces groupes explicitement créés pour les aider davantage que vers une association féministe³.

Enfin, un dernier exemple souligne que le sentiment d'une masculinité défaillante ne peut constituer un moteur suffisant à l'engagement. Le cas des participants à des jeux de rôles étudiés par Wenceslas Lizé rend ainsi compte de ce phénomène⁴. Ces jeunes hommes

¹ Les données qui suivent sont issues du travail de Master d'Aurélie Fillod-Chabaud, *Des pères en mal de mères ? (Re)définir, organiser et revendiquer sa paternité suite à une séparation conjugale. Enquête à l'association SOS Papa*, Mémoire de Master 2 recherche en sociologie, ENS/EHESS, 2009.

² Cette association n'est cependant pas nécessairement représentative de l'ensemble des associations de défense des droits des pères, notamment du fait de son positionnement clairement anti-féministe.

³ Voir par exemple les trajectoires des membres d'un groupe d'hommes contemporain, où Patrick Guillot, membre du groupe, a fait son enquête (Patrick Guillot, *op. cit.*).

⁴ Wenceslas Lizé, « Imaginaire masculin et identité sexuelle. Le jeu de rôle et ses pratiquants », *Société contemporaine*, 55, 2004, p. 43-67.

de la « petite bourgeoisie »¹ connaissent une « instabilité de la représentation de l'identité sexuelle » et doivent faire face à une période de « misère sexuelle »². Mais peu dotés en capitaux culturels et non insérés dans des réseaux politiques, les mouvements féministes ne constituent pas un autrui signifiant pour leur donner une forme de reconnaissance identitaire. Ils se tournent alors vers les jeux de rôles qui leur proposent d'incarner une virilité, certes virtuelle, mais conforme aux normes de genre auxquelles ils se réfèrent. Les jeux de rôles rendent ainsi possible la réalisation « d'un idéal du moi masculin plus ou moins contrarié ou inhibé par la situation vécue »³.

¹ *Ibid.*, p. 46.

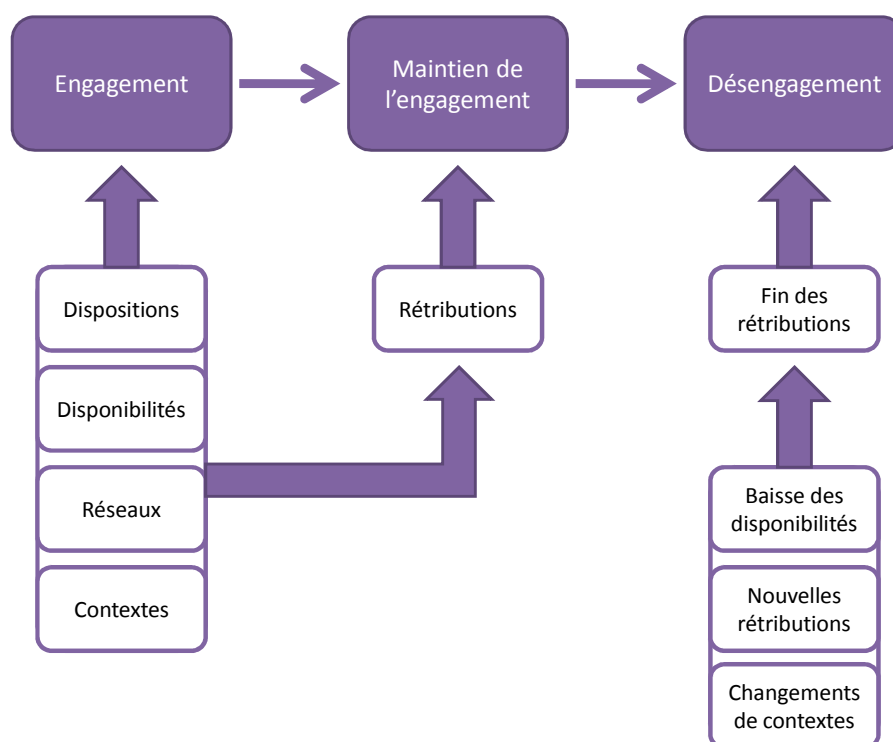
² *Ibid.*, p. 61.

³ *Ibid.*, p. 64.

Conclusion de la deuxième partie

En nous appuyant sur les apports de la sociologie des mobilisations, et particulièrement sur les approches en termes de carrière, nous avons restitué les logiques de l'engagement féministe des enquêtés. Nous avons ainsi montré la permanence, à toutes les périodes, d'un processus imbriqué entre des expériences familiales, professionnelles, politiques et amoureuses singulières pour comprendre les raisons d'un tel engagement. Certes, les contextes politiques et militants influent sur les processus d'engagement. Cependant, il nous semble que ces données contextuelles interviennent davantage sur la forme d'actualisation du processus d'engagement que sur sa nature. Par exemple, si les cercles républicains comme principal canal de recrutement pour les organisations féministes sont remplacés au cours des années 1970 par les milieux militants d'extrême gauche, ces deux réseaux politiques occupent à leur époque sensiblement la même position centrale et valorisée à gauche de l'échiquier. Dès lors, le schéma suivant propose ainsi de synthétiser les logiques des différentes échelles d'analyse à l'œuvre dans les processus d'engagement, de maintien et de sortie de l'engagement.

SCHEMA 1 Le processus d'engagement dans une association féministe



Nous voyons que la décision de l'engagement dans une association féministe est le résultat d'une articulation singulière entre en quatre variables. D'abord, les « contextes » renvoient aux configurations historiques et militantes qui participent au processus d'engagement. Ainsi, les périodes historiques de visibilité du mouvement féministe et de relative valorisation de l'engagement féministe favorisent le militantisme. De même, nous avons vu que certains contextes organisationnels, notamment du fait de leur bienveillance envers la participation d'hommes, sont favorables à l'engagement. Les autres éléments qui apparaissent dans le schéma relèvent du niveau individuel. Les « dispositions » à l'engagement féministe découlent à la fois des positions sociales et des expériences dans plusieurs sphères sociales. Le fait d'être homme, de classe moyenne ou supérieure intellectuelles et non racialisé, constituent des atouts pour l'engagement. En outre, la socialisation familiale, la position de « fille manquante », le vécu d'une mobilité sociale ou géographique et/ou l'appartenance à des univers professionnels fortement caractérisés par l'inégalité femmes/hommes constituent autant d'expériences susceptibles de sensibiliser certains hommes aux revendications féministes. L'ensemble de ces dispositions se trouve alors activé au moment où ces hommes rencontrent le féminisme par le biais des « réseaux ». Désignant parfois des relations inter-individuelles, comme une relation amoureuse, les réseaux de recrutement des hommes dans les associations féministes sont principalement des structures militantes proches des mouvements féministes : « nébuleuse républicaine » durant la première vague, groupes d'extrême gauche dans les années 1970 et différentes structures militantes de la gauche et de l'extrême gauche depuis les années 1990. Outre le rôle de mise en contact, l'appartenance à ces réseaux peut conduire à l'engagement par un effet de don et contre-don militant. Enfin, si l'insertion dans des réseaux active des dispositions à l'engagement féministe à un moment où les revendications féministes sont visibles et les groupes féministes favorables à la participation des hommes, la décision de l'engagement est rendue possible par la présence de « disponibilités » dues à de faibles contraintes, objectives ou subjectives, dans les sphères familiale et professionnelle.

Une fois engagés, ce sont les « rétributions » que les hommes retirent de leur militantisme qui les maintiennent dans le groupe militant. En effet, parfois espérées ou perçues au moment de l'engagement, l'identification des diverses gratifications obtenues du militantisme apparaît généralement au cours de l'action militante. Ainsi, les militants

sont rarement gratifiés des rétributions matérielles mais trouvent en revanche des gratifications symboliques, qu'il s'agisse d'un sentiment de valorisation sociale ou du plaisir d'être entourés de femmes. Leur engagement leur permet également d'accumuler des capitaux militants en partie convertibles sur la scène politique et militante ou dans leur champ professionnel. Il peut enfin offrir un étayage de l'identité de genre pour des hommes qui se vivent en décalage avec la masculinité hégémonique. Mais la capacité à identifier ces éléments comme des rétributions est largement dépendante des facteurs qui ont permis l'engagement. Autrement dit, les militants considèrent que l'engagement féministe est porteur de rétributions parce qu'ils peuvent accorder, par leurs dispositions et leur insertion dans des réseaux, de la valeur aux savoirs et savoir-faire militants et féministes. De même, le travail d'étayage identitaire peut être envisagé positivement grâce à un important capital scolaire, notamment en sciences sociales, et politique qui favorise l'adhésion à la politisation du privé. Enfin, les rétributions sont d'autant plus subjectivement perçues comme telles qu'elles viennent compenser l'absence ou la faiblesse de ces gratifications dans d'autres sphères de leurs vies et que le contexte reconnaisse une certaine valeur aux mobilisations féministes.

À terme, le processus d'engagement peut prendre fin suite à la transformation des éléments qui avaient permis le début et le maintien du militantisme. D'abord, les « changements de contextes », politiques ou organisationnels, peuvent s'avérer décourageants : la fin du groupe ou la victoire de la revendication, une période de reflux des mobilisations, la diminution de la valeur sociale du militantisme et/ou le plus grand conditionnement de la participation des hommes participent à l'arrêt de l'engagement. De même, la « baisse des disponibilités » consécutive à des changements dans les sphères familiale et professionnelle ou à un *burn out* militant met en péril l'engagement, d'autant que les nouvelles configurations de leur vie amoureuse, parentale et/ou professionnelle font apparaître de « nouvelles rétributions ». La stabilisation de l'identité de genre, le sentiment de valorisation sociale et/ou l'acquisition de savoirs et savoir-faire s'établit dès lors de plus en plus à l'extérieur du groupe militant. La « fin des rétributions », qui conduit au désengagement, renvoie ainsi à la perception, réévaluée au prisme de ces changements, d'un militantisme qui n'est plus pourvoyeur de gratifications suffisantes.

Pour finir, il s'agit de souligner que l'engagement peut parfois intervenir sans que toutes les conditions identifiées précédemment soient réunies. En effet, nous avons

souligné en conclusion du chapitre 5 que l'absence d'un de ces éléments rendait l'engagement féministe très peu probable. Cependant, dans certaines configurations, largement minoritaires, l'intensité d'un de ces éléments compense l'absence d'un ou de plusieurs autres¹. Ainsi, durant la première vague, le contexte de bienveillance des militantes envers les hommes et de grande proximité entre les associations féministes et les milieux républicains peut conduire certains hommes à participer au mouvement féministe sans qu'ils aient des dispositions à être sensibilisés à la cause des femmes. À l'inverse, le contexte des années 1970, peu favorable aux hommes, n'a pas empêché certains hommes de constituer des groupes d'hommes pour participer à la contestation féministe de l'ordre patriarcal, en raison du fait qu'ils étaient particulièrement disposés à s'approprier la critique féministe concernant les identités de genre. Enfin, l'absence de militantisme préexistant peut être compensée par un contexte de forte visibilité médiatique. Nous avons ainsi vu que certains hommes s'engagent dans l'association Mix-cité à la suite d'une émission de télévision². Il en est également ainsi de Christophe qui n'a « jamais participé à une manifestation » mais qui s'engage à Ni putes ni soumises après avoir « vu et entendu parler de l'association, en particulier à travers les passages télévisés de Fadela Amara »³.

L'engagement d'hommes dans des associations féministes se comprend donc au regard des contextes historiques et militants étudiés dans la première partie et des positions, dispositions et trajectoires sociales étudiées dans cette deuxième partie. S'il s'est donc agi de déconstruire *objectivement* le paradoxe de ces engagements, les logiques sociales mises au jour n'indiquent cependant pas la manière dont les militants mettent *subjectivement* à distance l'idée de paradoxe. Autrement dit, nous devons dès lors interroger la manière dont ces hommes donnent sens à leur militantisme.

¹ Laurent Willemez montre, par exemple, à propos des Prud'hommes que l'engagement, et son maintien, sont possibles malgré l'instabilité de l'organisation grâce à l'importance des rétributions retirées (Laurent Willemez, « Un engagement fort pour une institution instable. Militants syndicaux dans les conseils de Prud'hommes », in Sandrine Nicourd (dir.), *op. cit.*, p. 27-36).

² Bilan 1998-1999 de l'association.

³ Entretien avec Christophe, militant à NPNS.

TROISIÈME PARTIE : LE SENS DU MILITANTISME FÉMINISTE POUR LES HOMMES

Les parties précédentes ont permis de comprendre les configurations historiques et les logiques sociales spécifiques qui rendent possible l'engagement féministe pour des hommes. Cependant, elles éclairent peu le sens de leur engagement féministe. Parler de sens de l'engagement revient à interroger doublement la démarche militante : comment ces hommes s'adaptent-ils au cadre militant féministe pour que cette expérience fasse sens, c'est-à-dire qu'elle soit cohérente pour eux-mêmes comme pour les autres ? Quelle(s) conception(s) politique(s) du féminisme mobilisent-ils ? Si ces questions peuvent être adressées de manière générale à tou-te-s les militant-e-s politiques, elles se posent d'autant plus pour les militants féministes dans la mesure où ce double sens de leur engagement semble particulièrement problématique. En effet, dans sa dimension pratique comme dans sa dimension politique, le militantisme féministe des hommes fait l'objet de remises en causes récurrentes.

Ainsi, les hommes sont perçus comme incapables d'incarner le rôle militant féministe du fait de leur position dans les rapports sociaux de sexe. En effet, l'identité militante féministe s'appuie principalement sur l'expérience de la position de dominée dans les rapports entre les femmes et les hommes. Dès lors, occupant la position dominante, les hommes seraient incapables d'endosser ce rôle militant. Plus encore, ils le menaceraient puisque, socialisés en tant qu'hommes, donc en tant que dominants, ces militants exerceraient inévitablement la domination jusque dans les espaces militants féministes. Selon Francis Dupuis-Déri, « l'homme proféministe est donc problématique à la fois parce qu'il ne peut seul se départir de son statut de mâle et parce qu'il saura en certaines occasions, et surtout les plus contentieuses, agir comme un mâle et tirer profit de ses avantages de mâle »¹. Il s'agit alors de se demander quels arrangements ces hommes opèrent pour s'appropriier l'identité militante féministe de manière à ce qu'elle soit cohérente pour eux et acceptable pour les militantes.

De plus, l'engagement féministe est, d'un point de vue politique, pensé comme une

¹ Francis Dupuis-Déri, *op. cit.*, 2008, p. 152.

lutte sociale *au nom* des femmes et *pour* les femmes. Comment des hommes peuvent-ils alors incarner cette lutte ? Dans ce sens, « l'idée d'un homme féministe fait généralement sourire, lorsqu'elle ne soulève pas carrément la méfiance. L'homme féministe se voit accuser indistinctement d'être un imposteur, un poseur, un provocateur »¹. En effet, dans leurs vies familiale, professionnelle et/ou amicale, comme dans les discours médiatiques, les militants sont régulièrement confrontés à l'idée d'une contradiction indépassable entre hommes et féminisme. Ainsi, selon un militant rencontré, il est plus difficile de se définir comme féministe pour un homme car il faut affronter différents discours qui visent à purement invalider l'affirmation :

« C'est quand même un peu se saborder, c'est s'auto-flageller et se mettre en retrait ou en soumission par rapport aux femmes, voire une posture pour se faire bien voir... et soit on est suspecté peut-être de masochisme ou d'ironie provocatrice, ou alors de flagornerie éhontée. Donc c'est plus dur, oui. C'est perçu comme un paradoxe, donc fatalement, notre sincérité peut être mise en doute »².

La possibilité même d'un engagement féministe de la part d'un homme peut être remise en cause. Ludovic, militant depuis le début des années 2000, constate ainsi les difficultés qu'il rencontre pour faire comprendre sa démarche :

« On n'est pas considéré comme féministe. C'est gênant, t'as l'impression d'être invisible, t'as beau le gueuler, t'as l'impression d'être invisible, tu te demandes... ils ont pas envie de voir »³.

De même, nous avons vu que l'engagement de ces hommes pouvait également être remis en question dans l'univers militant féministe lui-même. En effet, particulièrement depuis les années 1970, le féminisme est largement considéré par les militantes comme une politisation de son expérience vécue en tant que femme. Autrement dit, dans un cadre politique où l'expérience des femmes constitue le socle essentiel, voire unique, de l'engagement féministe, comment des individus n'ayant pas cette expérience pourraient-ils se revendiquer du féminisme ? Si les femmes constituent la catégorie à partir de laquelle l'engagement féministe est possible, *au nom* de qui se mobilisent les hommes militants dans des associations féministes ?

¹ Francis Dupuis-Déri, *op. cit.*, 1999, p. 60.

² Entretien avec Nicolas, militant aux Chiennes de garde.

³ Entretien avec Ludovic, militant à Mix-cité.

Cette partie se propose donc de comprendre comment ces obstacles sont contournés par les hommes engagés dans un groupe féministe. Nous étudierons, dans un premier temps, les modalités par lesquelles les militants construisent une identité militante féministe qui permet de rendre cohérent leur engagement. Dans un second temps, nous verrons que si les hommes ont pu/peuvent militer dans des lieux féministes, c'est parce que la catégorie « femmes » ne constitue pas la seule catégorie de mobilisation possible pour les luttes féministes.

CHAPITRE 6 : INVENTER UNE IDENTITÉ MILITANTE

La décision de s'engager dans un collectif militant ne représente qu'une étape de la carrière militante. Plus précisément, elle ne suffit pas à transformer les individus en militants. La sociologie politique, et particulièrement la sociologie de l'engagement partisan, a ainsi montré comment le rôle de militant était endossé grâce à un travail d'apprentissage au sein de l'organisation¹. Le mode de transmission des normes, valeurs et attitudes à s'approprier pour devenir militant-e peut alors être formel ou informel². Dans tous les cas, il impose l'acquisition de savoirs et de savoir-faire, de visions du monde et parfois le réajustement de ses valeurs et attitudes³. Dès lors, l'engagement « suppose d'endosser un nouveau rôle et une nouvelle identité »⁴, mais aussi « nécessite un apprentissage, implique de savoir y trouver une place et combiner son identité personnelle avec celle du groupe »⁵. Les travaux sur l'engagement féministe ont cependant très peu abordé cette question, en considérant, implicitement, que l'expérience des femmes constituait à elle seule l'identité militante. Autrement dit, ces recherches ont largement délaissé l'étude de tout le travail d'acquisition et de réajustement des manières d'être, de faire et de penser propre à l'identité militante féministe. Si les travaux sur la culture militante qui s'est développée à l'intérieur des mouvements féministes mettent en avant l'émergence de manières d'être et d'une identité collective propres à ces univers militants⁶,

¹ Voir par exemple Jacques Lagroye, « Être du métier », *Politix*, 28, 1994, p. 5-15.

² Ainsi, le Parti communiste constitue un exemple paradigmatique de la transmission formelle des savoirs militants (Nathalie Ethuin, *op. cit.*). En revanche, l'étude des mouvements de jeunes au Parti socialiste et à l'UMP montre comment la socialisation politique se fait « en pratiques » (Lucie Bargel, *Jeunes socialistes. Jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Dalloz, Paris, 2009, p. 347-411).

³ Par exemple, Robert W. Connell montre comment l'engagement dans des mouvements écologistes conduit certains hommes à interroger et transformer leur identité de genre (Robert W. Connell, « A whole new world : remaking masculinity in the context of the environmental movement », *Gender and society*, 4(4), 1990, p. 452-478). On peut également se référer au travail de Karel Yon sur des militants trotskistes dans les années 1970 (Karel Yon, « Modes de sociabilité et entretien de l'*habitus* militant. Militer en bandes à l'AJS-OCI dans les années 1970 », *Politix*, 70, 2005, p. 137-167).

⁴ Frédéric Sawicki et Johanna Siméant, *op. cit.*, p. 105.

⁵ Frédéric Sawicki, *op. cit.*, p. 146.

⁶ Dans le contexte français, pour la décennie 1970, voir Naty Garcia Guadilla, *op. cit.*, p. 76-100. Pour le cas américain, on se référera aux travaux qui ont insisté sur l'existence d'une culture féministe pour comprendre le maintien de l'engagement pendant les périodes de reflux militant (Nancy Whittier, *op. cit.*, Verta Taylor, *op. cit.*, Suzanne Staggenborg, *op. cit.*, 2001, Jo Reger et Verta Taylor, *op. cit.*). Voir également Leila Rupp et Verta Taylor, « Forging feminist identity in an international movement : a collective identity approach to twentieth-century feminism », *Signs*, 24(2), 1999, p. 363-386.

ils restent souvent muets sur les processus individuels d'appropriation du cadre idéologique et d'identification au féminisme¹. C'est pourtant la question même du sens de l'engagement féministe qu'il s'agit de poser : qu'est-ce que signifie être militant-e féministe ? Mettre de côté cette interrogation revient à considérer que l'identité militante des individus est exactement identique aux orientations politiques du mouvement dont ils-elles sont membres et se constitue de manière automatique à leur entrée dans le mouvement. Or l'identité collective d'un groupe militant et l'identité militante de ses acteurs-trices sont le résultat d'un processus permanent de co-production².

Le cas des hommes engagés dans des associations féministes offre l'avantage de rendre particulièrement visible le travail d'appropriation du cadre idéologique de l'organisation par les militants. D'abord, nous l'avons déjà noté, la présence des hommes a souvent contraint les associations féministes à énoncer des conditions de participation acceptables et inacceptables. Dès lors, ces règles, plus explicites que pour les femmes, donnent à voir la manière dont les groupes ont participé à l'élaboration d'une partie de l'identité militante féministe des hommes. D'autre part, les militants sont contraints d'inventer en partie cette identité, et donc souvent de l'explicitier. En effet, l'un des traits stabilisé, et en partie implicite, particulièrement à partir des années 1970, de l'identité militante féministe est d'être une femme³. En conséquence, l'univers militant dans lequel entrent ces hommes propose généralement peu de clés pour endosser le rôle d'homme militant féministe. Pour utiliser une métaphore simplificatrice, l'habit de militant-e féministe n'est pas taillé pour eux. L'identité militante de ces hommes se construit alors dans une tension permanente entre s'approprier les modes de penser et d'agir féministes conçus par des femmes et pour des femmes et les adapter à leur position d'hommes, c'est-à-dire de dominants dans les rapports sociaux de sexe, pour que cette opération d'appropriation ne rentre justement pas en contradiction avec ces modes de penser et d'agir. Pour le dire plus simplement, penser et agir en féministes en tant qu'hommes peut

¹ Ainsi le travail de Catherine Achin et Delphine Naudier sur des militantes des années 1970 rend finement compte du processus d'engagement mais ne dit rien sur les modalités d'appropriation du féminisme (Catherine Achin et Delphine Naudier, *op. cit.*, 2010).

² Pour une synthèse de la littérature à ce sujet, voir Michael Voegtli, *op. cit.*

³ Précisons qu'il ne s'agit pas de croire qu'il existe une seule identité militante pour les femmes féministes. Plusieurs travaux ont d'ailleurs montré que les mouvements sociaux regroupent au contraire plusieurs identités militantes (voir par exemple Sylvie Ollitrault, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001, p. 105-130). Cependant, ces identités militantes sont toutes sensées être incarnées par des femmes.

ne pas être féministe. Par exemple, l'intervention d'une femme lors d'une réunion pour dénoncer le sexisme d'un militant est en cohérence avec le mode d'agir de l'identité militante féministe. Mais lorsque c'est un homme qui intervient, cette attitude entre alors en conflit avec d'autres caractéristiques de cette identité, et notamment la critique de la propension des hommes à parler plus et à parler à la place des femmes. C'est par exemple tout le sens de la critique de Christine Delphy à propos des « partisans masculins de la libération des femmes »¹.

Il s'agit donc dans ce chapitre d'analyser la manière dont les militants, en interaction avec les cadres organisationnels dans lesquels ils évoluent, construisent leur identité militante féministe. Nous verrons ainsi comment, selon les contextes mais aussi les positions et dispositions des militants, plusieurs identités militantes se dessinent pour ces hommes.

1. Nommer son engagement

Une des premières dimensions de l'identité militante consiste à mettre un mot sur son engagement. Or, cette opération n'est pas si évidente pour les militants féministes qui sont confrontés à la position de leur groupe militant. En effet, depuis les années 1970, le choix du terme pour qualifier les hommes engagés dans les luttes féministes fait l'objet de débats et de réflexions du côté des militantes comme des militants dans les différents contextes nationaux occidentaux. Ainsi, une enquête sur les groupes d'hommes inscrits dans les mobilisations féministes aux États-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne et en Australie depuis les années 1970 montre par exemple les clivages entre féministes et pro-féministes². Plus largement, nous le verrons par la suite, une partie des militantes féministes interrogent l'appropriation du qualificatif féministe par les hommes tandis que certains militants tentent d'inventer des mots rendant compte de leur adhésion au féminisme tout en affirmant la place centrale des femmes dans les luttes féministes. Les termes utilisés par les militants rencontrés reflètent ainsi la diversité des postures adoptées

¹ Christine Delphy, *op. cit.*, 1998 [1977].

² Amanda Goldrick-Jones, *op. cit.*, 2002(b), p. 78-83.

par les hommes (Tableau 11)¹. Le choix de se désigner comme « féministe », « pro-féministe » ou « anti-sexiste » par exemple se comprend alors comme un effet du contexte historique et militant, mais aussi des dispositions sociales des militants.

TABLEAU 11 Auto-appellation des militants rencontrés

Féministe	16
Aucune appellation	9
Pro-féministe	3
Anti-patriarcal	3
Anti-sexiste	2
Égalitaire	2
Compagnon de route	1
Total	36

a. Se dire féministe...

Presque la moitié des militants rencontrés (seize sur trente-six) se déclarent féministes. Pour le philosophe américain Patrick D. Hopkins, « ce qui semble important à propos d’être féministe n’est pas que quelqu’un perçoive et comprenne *en tant que femme* mais qu’ils perçoivent et comprennent *en tant que féministe* »². En conséquence, « les hommes, comme n’importe qui d’autre, sont féministes s’ils croient et font ce que les féministes croient et font »³. Cette conception du féminisme comme doctrine politique asexuée est d’ailleurs celle à l’œuvre à partir de la fin du 19^{ème} siècle et qui reste en partie actuelle.

En effet, la généralisation de l’usage du mot féministe à partir des années 1890 conduit à désigner l’ensemble des défenseurs des droits des femmes comme féministes.

¹ Lors de l’entretien, il leur était demandé : « Selon vous, peut-on parler d’hommes féministes ? Ou préférez-vous parler de pro-féministes, d’amis des féministes, d’anti-sexistes... ? Pourquoi ? ».

² Patrick D. Hopkins, « How feminism made a man out of me : the proper subject of feminism and the problem of men », in Tom Digby (dir.), *op. cit.*, p. 33-56, p. 50. Traduction personnelle. « What seems to be important about being a feminist is not that someone perceives and understands *as a woman*, but that they perceive and understand *as a feminist* ».

³ *Ibid.*, p. 51. Traduction personnelle. « Men, like anyone else, are feminists if they believe and do what feminists believe and do ».

Ainsi, principalement perçu comme une doctrine politique, le féminisme peut être indifféremment incarné par des femmes ou des hommes. Les militantes n'ont à cette époque aucune réticence pour qualifier de féministes les hommes qui défendent leurs revendications, dans leurs associations, au Parlement ou dans la presse. Réformistes et radicales utilisent régulièrement l'expression « homme féministe » ou « député féministe » dans leurs discours ou publications¹. De plus, les hommes s'auto-déclarent féministes et sont désignés comme tels dans la presse ou dans les rapports de police². Dans ce sens, l'usage du mot féministe ne fait pas débat durant l'ensemble du mouvement de la première vague.

De même, quand le mot féministe est à nouveau utilisé dans les années 1960, il désigne aussi bien les hommes que les femmes, comme l'atteste l'usage indifférencié de l'adjectif par le groupe mixte FMA. Ainsi, les deux militants de FMA rencontrés se déclarent féministes trente ans plus tard. Le moment de la socialisation féministe apparaît alors comme déterminant. En effet, à partir de 1970, le MLF impose le féminisme comme une expression politique strictement fondée sur l'expérience des femmes et réserve donc le terme aux femmes. Dès lors, les hommes n'utilisent plus le qualificatif féministe pour caractériser leur engagement³. Il est ainsi significatif que le seul militant de la décennie rencontré qui se considère féministe ait une première expérience militante à FMA⁴.

À partir des années 1990, en revanche, le relatif renouveau par la mixité transforme à nouveau les usages du qualificatif. Si les militantes formées au féminisme pendant les années 1970 modifient peu leur discours, une partie de la nouvelle génération entend désigner le féminisme comme une approche politique qui peut être défendue tant par les femmes que par les hommes. Pour Mix-cité Paris, « le féminisme est une question politique, de valeurs et de choix de société qui se caractérise par un combat contre les

¹ Entre autres exemples, l'entrée des hommes au Groupe français d'études féministes fait l'objet d'un article « les hommes féministes » (*Le journal des femmes*, n°196, juin 1909) et la radicale Arria Ly n'hésite pas à parler d'« hommes féministes » dans le premier numéro du journal qu'elle dirige (*Le combat féministe*, n°1, janvier 1913). De même, *La Française* inaugure une rubrique « Nos députés féministes » (n°114, 21 mars 1909) ou se félicite de l'arrivée au gouvernement d'un « Ministre féministe » (n°669, 10 mai 1924).

² Une note du 8 février 1914 évoque par exemple les « parlementaires féministes » qui participent à une réunion sur le vote des femmes (APP, Dossier Vote des femmes, BA 1651, Rapport de police du 8 février 1914).

³ Nous verrons plus précisément dans la section suivante les enjeux de définitions qui se sont posés au cours des années 1970.

⁴ Le deuxième militant de FMA interviewé n'a pas milité après la dissolution du groupe en 1970

rapports de domination »¹. Dans ce nouveau contexte, plus de la moitié (quatorze sur vingt-quatre) des hommes rencontrés qui ont milité ou qui militent à partir des années 1990 se déclarent féministes. Plus significativement, la quasi-totalité des militants (quatorze sur seize) se considérant comme féministes ont une première expérience militante récente. Ils reprennent alors l'argumentaire des associations féministes :

« Pour moi, c'est simplement des idées, et les idées elles peuvent être portées aussi bien par un homme ou par une femme »².

À l'inverse, le changement de contexte n'a que très peu d'effets sur les militants des années 1970 qui continuent à rejeter le terme féministe et ce d'autant plus s'ils ne militent plus au-delà de cette décennie. C'est le cas de Marc, qui a connu diverses expériences militantes féministes jusqu'au début des années 1980 :

« À l'époque je le disais pas. Maintenant je pourrais le dire ouais... » mais « je me vois mal commencer une phrase, 'moi en tant que féministe' »³.

Si les militants contemporains sont donc tendanciellement plus nombreux à se définir comme féministes, ce n'est cependant pas le cas de tous. En effet, c'est principalement parmi les membres des associations tenant un discours sur la mixité qu'ils se retrouvent⁴. Les militants de Mix-cité, de Ni putes ni soumises, des Chiennes de garde ou des Sciences potiches se rebellent constituent alors l'écrasante majorité des enquêtés se revendiquant féministes. Inscrits dans des collectifs qui valorisent la participation des hommes et qui entendent le féminisme avant tout comme une lutte en faveur de « l'égalité » des hommes et des femmes, ces hommes s'approprient d'autant plus facilement l'appellation féministe que les militantes qu'ils côtoient le plus fréquemment les incitent à le faire. Au contraire, une inscription moins forte au sein d'un tel collectif et la confrontation à d'autres conceptions féministes peuvent atténuer les convictions et infléchir le discours. Clément, militant de Mix-cité, mais qui évolue par ailleurs dans d'autres sphères féministes militantes, est confronté à deux discours contradictoires face auxquels il a du mal à prendre position, même si son inscription première dans le collectif Mix-cité reste prégnante :

¹ Clémentine Autain et Thomas Lancelot, *op. cit.*

² Entretien avec Anthony, militant à Mix-cité.

³ Entretien avec Marc, militant dans un groupe MLAC, un groupe d'hommes puis à ARDECOM.

⁴ Voir chapitre 3, 2.b.

« Moi j'aurais tendance à me dire féministe parce que je pense que, parce que pour moi le féminisme c'est un regard, c'est un mode d'analyse des rapports sociaux de genre donc je pense que c'est pas exclusivement réservé aux femmes mais en même temps, j'entends très bien quand des femmes me disent que je ne peux pas être féministe »¹.

b. ... ou ne pas se dire féministe

Comme nous l'avons vu, le féminisme radical des années 1970 remet en cause l'appropriation du qualificatif féministe par les hommes. En effet, l'expérience pratique et subjective de l'oppression s'avère nécessaire pour participer au mouvement et s'en revendiquer : « la mobilisation doit se faire sur la base de l'oppression patriarcale donc inclure tous les individus opprimés par le patriarcat et à ce titre intéressés à sa destruction, c'est-à-dire toutes les femmes ! »². Les militants des années 1970 sont alors façonnés par ce discours qui pose le vécu de l'oppression comme condition pour participer aux actions féministes et le reprennent largement. Ainsi, lorsque je demande à Pierre, militant dans un groupe d'hommes dans les années 1970, si son groupe était féministe, il semble dérouté :

« ... Attendez, là je comprends pas très bien votre question, qu'est-ce que ça veut dire un groupe féministe ? Non, parce qu'il y avait que des hommes ! »³.

N'ayant pas connu, pour la plupart d'entre eux, d'expériences militantes au-delà des années 1980, le féminisme ne peut donc pas désigner des hommes pour ces militants, même plus de trente ans après leur engagement et malgré les déplacements opérés. C'est le cas de Jean-Pierre, qui a connu de multiples expériences militantes féministes dans les années 1970 :

« Non, je suis pas féministe... je suis pas féministe parce que... je vois pas pourquoi je le serais, c'est aux femmes à l'être... pour moi, et y compris aussi parce que j'intervenais beaucoup sur un plan technique, je me considérais plutôt comme un... un

¹ Entretien avec Clément, militant à Mix-cité.

² Christine Delphy, « L'ennemi principal », in Christine Delphy, *op. cit.*, 1998, p. 31-56, p. 55. L'article a été initialement publié dans le numéro « Libération des femmes. Année 0 », *op. cit.*

³ Entretien avec Pierre, militant dans un groupe d'hommes.

compagnon de route... »¹.

Dans le contexte militant des années 1970, la participation est donc en partie conditionnée par la prise en compte par les hommes de l'asymétrie des positions qu'occupent femmes et hommes dans l'espace social. Pour Marc, actif durant les années 1970, « on n'avait pas le droit ! Ah non, non ! On se serait fait tuer ! »². Le fait de refuser l'appellation féministe témoigne alors de l'incorporation par les militants du discours féministe qui postule que les hommes qui se revendiquent féministes tentent de s'approprier la lutte des femmes³. Cette posture conduit cependant à ne pas pouvoir nommer sa démarche :

« Ne pouvaient être féministes que les femmes qui participaient au mouvement des femmes. Donc étant donné que nous étions des hommes, nous ne pouvions pas être féministes, point. Voilà, alors, ceci étant dit, l'autre chose qu'il y avait dans cette distance par rapport à ce mot, c'est une distance qu'on préférait mettre, en tout cas moi, mais je crois que j'étais pas le seul, on préférait mettre avec ce mot-là, c'est qu'il était très valorisé... et on faisait quand même partie des opprimeurs, des oppresseurs. Donc c'était à bon compte de se mettre une image positive alors que quand même, objectivement... tout homme était un violeur en puissance, c'est ça aussi, et donc ça aurait été un peu trop facile. Il faut quand même dire qu'avant cette distance avec l'adjectif que moi je revendiquais, on avait cherché d'autres adjectifs, genre masculiniste... mais c'était pas simple... »⁴.

L'adjectif masculiniste, qui n'était pas encore utilisé dans son sens contemporain d'anti-féministe⁵, n'est finalement pas retenu, ni par ce groupe ni par aucun militant de l'époque, et les hommes engagés dans les luttes féministes dans les années 1970 ne qualifient donc pas leur participation. Ainsi, mis à part les deux hommes de FMA, les

¹ Entretien avec Jean-Pierre, militant dans les années 1970 au MFPPF, dans un groupe MLAC et dans un groupe d'hommes.

² Entretien avec Marc, militant au MLAC, dans un groupe d'hommes puis à ARDECOM.

³ Christine Delphy, *op. cit.*, 1998 [1977]. Se reporter également au chapitre 2, 2.a.

⁴ Entretien avec Alain, militant dans un groupe d'hommes puis à ARDECOM.

⁵ En 1989, Michèle Le Doeuff propose le « concept de masculinisme théorique » pour désigner « l'affirmation d'une domination du masculin sur le féminin, et aussi le fait de prendre cette première 'supériorité' comme référence pour affirmer d'autres suprématies, qui apparemment n'ont rien à voir avec la dualité des sexes » (Michèle Le Doeuff, *L'étude et le rouet*, Seuil, Paris, 1989, p. 94). Néanmoins, aujourd'hui, le masculinisme renvoie plus précisément à un mouvement politique et à un ensemble de discours anti-féministes qui posent les hommes en victimes d'une société qui, sous l'impulsion des mouvements féministes, serait aujourd'hui sous un régime de domination féminine. Voir Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri, « Qu'est-ce que le masculinisme ? », in Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (dir.), *op. cit.*, p. 11-31.

autres militants se définissent d'abord par la négative, comme non féministes. Si l'un d'eux se désigne comme « compagnon de route »¹ et un autre comme « égalitaire »², huit refusent donc tout qualificatif. On peut d'ailleurs noter au passage le poids du contexte historique et politique dans le cas de Jean-Pierre, dont l'expression « compagnon de route » renvoie directement aux personnes proches du Parti communiste, catégorie qui fait sens pour cette génération militante.

Inscrits dans la lignée des groupes d'hommes des années 1970 et 1980, et confrontés à des militantes féministes qui s'inscrivent dans la continuité des années 1970, les militants anarchistes refusent également l'appellation féministe, s'appropriant l'idée selon laquelle seule l'expérience des femmes peut fonder la démarche féministe. Pour autant, au contraire de leurs prédécesseurs, ils ne se contentent pas de rejeter le qualificatif féministe et s'approprient de nouvelles appellations. Ainsi, les six militants proches des milieux anarchistes rencontrés se définissent comme « anti-patriarcaux » ou « pro-féministes ». L'anti-patriarcat est aujourd'hui le terme souvent retenu par les militants anarchistes pour signifier leur opposition à un système d'exploitation des femmes par les hommes, le patriarcat³. Par le choix du mot d'anti-patriarcat, les militants entendent clairement laisser le monopole du féminisme aux femmes, comme l'explique Thierry :

« Je ne me définis pas comme féministe parce que pour moi ça serait une usurpation, en tout cas le féminisme c'est un combat des femmes ». « [L'anti-patriarcat] c'est le terme qui me convient le mieux à défaut d'un autre »⁴.

Pour autant, la préférence pour le terme anti-patriarcat ne désigne pas intrinsèquement une position qui empêcherait l'appropriation de la lutte des femmes par les militants hommes. Dans ce sens, certains préfèrent utiliser le qualificatif « pro-féministe ». Ce terme a été inventé aux États-Unis par des hommes engagés dans des luttes féministes mais voulant signifier la position première des femmes dans la lutte contre la domination masculine. Ainsi, dans la lignée du féminisme des années 1970, Michael S. Kimmel estime que « les hommes peuvent être d'accord avec cette affirmation empirique du statut subordonné des femmes et l'impératif moral de travailler pour l'égalité. Dans ce sens, nous

¹ Entretien avec Jean-Pierre, militant dans les années 1970 au MFPPF, dans un groupe MLAC et dans un groupe d'hommes.

² Entretien avec Dominique, militant dans un groupe d'hommes puis à ARDECOM.

³ Dans la lignée du féminisme des années 1970, et particulièrement de Christine Delphy, le système de domination des femmes par les hommes est désigné « patriarcat » (Christine Delphy, *op. cit.*, 1998 et 2001).

⁴ Entretien avec Thierry, militant anti-patriarcal.

croyons au féminisme. Mais *être* un féministe, je crois, requiert un autre élément : l'expérience vécue de l'oppression »¹. Il préfère donc utiliser le mot pro-féminisme pour spécifier la position particulière des hommes dans la lutte féministe. En France, Daniel Welzer-Lang a tenté d'importer le terme à la fin des années 1990 en créant l'association EuroPro-Fem. Le terme de pro-féministe est alors préféré car « l'utilisation du même terme pour les hommes et les femmes risque en effet de créer une confusion, voire — les hommes savent tellement bien le faire — d'aboutir à ce que les hommes arrivent *in fine* à donner des conseils aux femmes sur... le féminisme (nous en avons déjà des exemples) »². Ainsi, trois des militants rencontrés se l'approprient pour signifier leur volonté de laisser la direction du mouvement aux femmes. Pour autant, dans les trois cas, s'ils affirment leur préférence pour le pro-féminisme, les questions soulevées par le choix de la dénomination restent souvent en suspens. En effet, le pro-féminisme accorde une grande importance à trouver le *bon* mot pour désigner la *bonne* place aux hommes dans des mouvements féministes. Ainsi, le discours qui accompagne le pro-féminisme invite à être particulièrement attentif aux rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes au sein même des mobilisations féministes mais sans offrir une solution définitive et convaincante pour les militants. Les hésitations de Florian, impliqué dans plusieurs initiatives, pour désigner son militantisme soulignent clairement l'appropriation des critiques féministes et les enjeux liés à l'appellation :

« Je préfère pro-féministe. [...] Pour moi, l'anti-sexisme ou l'anti-racisme, ça fait des trucs où t'es... comment dire, ma vision c'est que tu pointes le doigt sur des symptômes mais tu t'attaques pas à la racine, bon c'est un peu schématique, mais pour moi ça connote pas très radical [...]. Le terme anti-patriarcal je l'entends pas trop en fait, j'y ai même pas pensé en fait... anti-patriarcal, ouais... ben même le mot patriarcal en fait je le trouve... je préfère viriarcal en fait... parce que le côté patriarche, ça a un peu un côté, surtout en tant qu'homme jeune, je trouve que patriarcal ça pourrait être une façon de se dédouaner, le patriarche c'est quand même aussi la domination de l'homme âgé, même si elle existe, mais bon... donc si je devais parler d'un truc, ça serait plutôt viriarcal, mais, en fait je crois que le terme anti-

¹ Michael S. Kimmel, *op. cit.*, 1992, p. 3. Traduction personnelle. « Men may agree with this empirical assessment of women's subordinate status and the moral imperative to work toward equality. In that sense, we *believe* in feminism. But to *be* a feminist, I believe, requires another ingredient : the felt experience of oppression ».

² *Bulletin EuroPro-Fem*, n°1, janvier 1998.

masculinisme, ou quelque chose comme ça, paradoxalement, à force d'y réfléchir, s'il y a vraiment un intérêt à l'investissement des hommes, des garçons, dans les luttes aux côtés des féministes, ça serait peut-être là-dessus. [...] Mais bon, après ça m'embête un peu parce que ça fait un peu guéguerre entre hommes aussi... mais je sais pas, je m'y perds un peu à force, j'avoue que des fois je vois un avantage stratégique à une position, en même temps je trouve ça un peu foireux d'un autre point de vue, j'avoue qu'avec le pro-féminisme, je me suis jamais autant posé de questions, comment dire, épistémologiques... [...] Le pro-féminisme pour moi, c'est une manière peut-être symboliquement dans le nom de marquer le... le... la position de retrait, disons, de ne pas se mettre en avant, qui pour moi est... mais même là c'est ambivalent, dès qu'il s'agit d'un truc qui défend pas l'intérêt de la classe des hommes, ben les hommes se mettent un peu en retrait »¹.

Ce long extrait montre ainsi les difficultés que peut soulever le choix du mot pour qualifier son engagement. Certains militants retiennent le terme pro-féminisme, mais en supprimant le trait d'union pour ne pas marquer une trop grande distance avec le féminisme². Cependant, dans le contexte français, si les questions soulevées par le pro-féminisme nourrissent souvent la réflexion des militants, le terme rencontre des difficultés à s'imposer³.

Néanmoins, le refus du terme féminisme pour désigner l'engagement peut constituer un autre registre de discours de légitimation. Ainsi, alors que les pro-féministes ou les anti-patriarcaux cherchent à ne pas usurper la place des militantes, trois militants rencontrés vont au contraire rejeter le mot féministe pour sa connotation radicale. Tous récemment engagés au moment de l'entretien, ils refusent d'être assimilés à une théorie politique perçue comme misandre, qu'ils adhèrent ou non à cette conception du féminisme :

« Pour moi le féminisme c'est un peu... pour vraiment schématiser, c'est vraiment

¹ Entretien avec Florian, militant anti-patriarcal.

² Harry Brod, « To be a man, or not to be a man. That is the feminist question ? », in Tom Digby (dir.), *op. cit.*, p. 197-212, p. 206-208. Cette posture ne se retrouve cependant pas parmi les militants rencontrés.

³ Une des difficultés tient aux accusations publiques de harcèlement sexuel, connues des militants, à l'encontre du principal importateur du terme dans l'espace militant français (voir « Chantage et abus de pouvoir dans les universités », *Bulletin de l'Association nationale des études féministes*, n°46, 2005, p. 97-100). Plusieurs interviewés ont ainsi fait référence à cette situation pour expliquer leur distance vis-à-vis du mot pro-féminisme. Ils ont cependant explicitement demandé à ce que je ne cite pas ce passage de l'entretien dans la mesure où ils évoluent dans le monde de la recherche. Il m'a semblé que rien ne s'opposait à cette demande et qu'au contraire elle s'avérait pertinente pour ne pas mettre les interviewés dans une position de dénonciation publique qu'ils refusent.

l'inverse du machisme »¹.

« Je préfère anti-sexiste parce que ça passe mal le mot féministe »².

« C'est toujours compliqué à dire parce que avec l'image d'Épinal, globalement à tort, sur ce mouvement, du fait des excès dans les années 1970 »³.

Pour Cédric, militant à NPNS, le féminisme apparaît comme une figure repoussoir et il préfère s'appeler « égalitaire ». Cette position peut d'autant plus aisément s'exprimer qu'il appartient à un collectif qui entretient des relations conflictuelles avec les autres associations féministes⁴ et dont on peut penser que certaines militantes elles-mêmes refusent le terme. Elle témoigne également d'un engagement éphémère et distendu. Ayant milité quelques mois dans le cadre d'un stage, il participe aujourd'hui épisodiquement à la vie militante de l'association après avoir suspendu son engagement plus d'un an pour cause de déménagement. Cet engagement distant ne lui permet pas alors de confronter ses conceptions à un univers militant plus large et donc d'opérer des ajustements, contrairement aux autres militants de NPNS rencontrés qui se déclarent féministes. Les deux autres militants, membres des Chiennes de garde, n'adhèrent pas quant à eux aux discours qui dénoncent la radicalité du terme féministe mais refusent de se confronter à cette perception. Le fait que ces trois militants, membres d'associations qui acceptent que les hommes s'appellent féministes, refusent le terme féministe s'explique en partie par leur trajectoire scolaire et militante. Ayant suivi des cursus en école de commerce, sciences de la vie ou droit, ils disposent de peu de capitaux culturels pour s'approprier un lexique militant plus familier des sciences sociales, d'autant que leur capital militant ne leur permet pas de compenser cette distance : Sylvain n'a jamais milité avant d'entrer aux Chiennes de garde, Cédric a furtivement milité dans une association pour la commémoration de l'esclavage et Nicolas est militant d'un parti politique de droite. Dès lors, ils ne sont pas inscrits avant leur engagement dans des milieux favorisant l'appropriation du qualificatif féministe. Cependant, l'ancrage militant permet de se familiariser progressivement avec le mot, à l'image de Nicolas. Ayant suivi des études juridiques, exerçant une profession d'encadrement dans la fonction publique peu en contact avec les associations féministes et militant dans un parti de droite, le féminisme ne fait pas *a priori* partie de son univers.

¹ Entretien avec Cédric, militant à NPNS.

² Entretien avec Sylvain, militant aux Chiennes de garde.

³ Entretien avec Nicolas, militant aux Chiennes de garde.

⁴ Voir chapitre 3, 2.a.

Pourtant, l'engagement aux Chiennes de garde, un avant la date de l'entretien, engendre un processus d'acclimatation à cet univers, de sorte qu'il déclare : « je commence à dire que je suis féministe »¹. On voit ainsi comment se construit, par le biais de la socialisation militante, une identité militante féministe, qui passe notamment par l'appropriation d'un terme permettant l'inclusion à un groupe.

Le choix du mot pour désigner leur engagement est donc fortement contraint par le contexte militant et résulte d'une socialisation militante. Ceux qui militent à des époques et dans des groupes qui considèrent que le féminisme peut désigner les femmes comme les hommes, s'approprient alors l'adjectif féministe, parfois au prix d'un important travail de réajustement. Au contraire, dans des contextes qui remettent en cause cette appropriation, des réflexions terminologiques, parfois très élaborées, et qui rappellent l'important capital scolaire des interviewés, sont développées pour trouver le « juste » terme apte à traduire au mieux leurs orientations idéologiques. Mais dans tous les cas, le terme choisi participe de la construction d'une identité militante individuelle et collective. En effet, s'approprier un terme socialement stigmatisé ou s'interroger sur le lexique militant et s'en approprier les subtilités souligne l'appartenance à un groupe et permet d'élaborer une identité d'hommes militants féministes. Ces opérations dessinent alors une frontière entre le groupe et l'extérieur et construisent les fondements d'une identité d'hommes féministes.

2. Légitimer sa place

Si le choix du mot pour définir leur engagement participe de la définition de leur identité militante, il n'agit que faiblement sur les représentations, auxquelles ces militants sont plus ou moins intensément confrontés, qui invalident la possibilité du militantisme féministe pour les hommes. Dès lors, il leur faut consolider leur identité militante féministe et trouver des modes de légitimation de leur engagement. Ainsi, ces hommes recourent à trois principaux discours. D'abord, ils utilisent la comparaison avec l'engagement de dominant-e-s en faveur de dominé-e-s dans d'autres luttes politiques et sociales. Par ailleurs, confrontés à une conception du féminisme comme une lutte politique contre les

¹ Entretien avec Nicolas, militant aux Chiennes de garde.

intérêts des hommes, et à laquelle ils ne peuvent donc participer, ils insistent sur les intérêts que les hommes ont à retirer du féminisme. Enfin, pour une partie des militants, l'engagement des hommes peut également être bénéfique pour le mouvement féministe.

a. Le recours à l'analogie avec d'autres luttes

En tant que dominants engagés contre la domination, les hommes dans des associations féministes sont loin de constituer une exception. En effet, l'histoire offre plusieurs exemples d'engagement d'une fraction des classes supérieures contre les inégalités économiques, tout comme des blanc-he-s contre le racisme ou des hétérosexuel-le-s contre l'homophobie. Le parallélisme entre ces différentes luttes et le féminisme est alors souvent mobilisé dans les textes pour justifier l'engagement des hommes dans les associations féministes. Fréquemment, l'affirmation selon laquelle l'anti-racisme n'est pas réservé aux noir-e-s ou la lutte contre l'homophobie aux homosexuel-le-s se suffit à elle-même, sans autre forme d'argumentation, pour en conclure que les hommes peuvent militer dans des associations féministes¹. En s'appuyant sur ces comparaisons, John Stolenberg réduit alors l'adhésion au féminisme à un simple « choix » indépendant des appartenances des individus². Pour Doris W. Ewing et Steven P. Schacht, la participation des hommes est même nécessaire puisque, selon eux, les groupes opprimés n'ont obtenu de victoires aux États-Unis que grâce à des alliances avec les dominants³. Les auteurs citent même Karl Marx et Friedrich Engels pour qui la participation des bourgeois serait nécessaire à la révolution communiste⁴.

¹ Voir par exemple Tom Digby, « Introduction », in Tom Digby (dir.), *op. cit.* p. 1-14, p. 3.

² John Stollenberg, *op. cit.*, 1990 [1989], p. 193-194.

³ Doris W. Ewing et Steven P. Schacht, *op. cit.*, 2004, p. 177-178. Ils citent alors en exemple l'engagement conjoint des noirs et des blancs dans le mouvement pour l'abolition de l'esclavage, des femmes et des hommes pour l'obtention du droit de vote, des noirs et des blancs dans le mouvement des droits civiques ou des homosexuels et des hétérosexuels pour la reconnaissance légale du mariage homosexuel.

⁴ *Ibid.*, p. 182-183. L'interprétation de l'extrait cité semble cependant rapide. Les auteurs se réfèrent au passage suivant du *Manifeste* : « De même que, jadis, une partie de la noblesse passa à la bourgeoisie, de nos jours une partie de la bourgeoisie passe au prolétariat, et, notamment, cette partie des idéologues bourgeois qui se sont haussés jusqu'à la compréhension théorique de l'ensemble du mouvement historique » (Karl Marx et Friedrich Engels, *Manifeste du Parti communiste*, Éditions Selio, Paris, 2006 [1848], p. 36). Or ce passage fait en réalité référence aux bourgeois déclassés par les transformations socio-économiques (« Des fractions entières de la classe dominante sont, par le progrès de l'industrie, précipitées dans le prolétariat », p. 36) ou aux bourgeois qui anticipent la victoire du prolétariat (la « petite fraction de la classe dominante [qui] se détache de celle-ci et se rallie à la classe révolutionnaire, à la classe qui porte en elle l'avenir »). Il ne

Le recours à la comparaison avec d'autres luttes sociales et politiques où les dominant-e-s participent à la lutte contre la domination est pourtant rare parmi les militants rencontrés puisque seuls trois d'entre eux la mentionnent. Ces derniers sont actifs dans des associations mixtes contemporaines et se contentent d'énoncer cette *vérité*, sans développer une argumentation :

« Je me dis pas amis des homosexuels, amis des palestiniens, je me définis comme anti-sioniste, anti-raciste, anti-colonialiste, donc je suis pas un ami des anti-colonialistes, et je suis anti-homophobe, anti-sexiste... »¹.

« Par exemple je suis anti-colonial, c'est pas pour ça que je suis colonisé, je suis un militant par conscience, sur le logement par exemple, je suis pas mal logé, je suis féministe mais je ne suis pas une femme »².

« Si t'es pour l'égalité, ça concerne tout le monde, c'est comme de dire que le racisme contre les noirs ça touche que les noirs »³.

Ces discours utilisent alors des situations largement admises – qui pourrait reprocher à un-e blanc-he de lutter contre le racisme ? – pour souligner l'analogie de leur engagement. Dès lors, l'affirmation est suffisante en elle-même pour légitimer leur participation à une association féministe. Il peut en conséquence paraître surprenant qu'elle ne soit pas plus massivement mobilisée par les militants. La rareté de cette stratégie discursive peut alors s'expliquer par le fait que ce raisonnement peut facilement être inversé contre la présence des hommes. En effet, de tels discours oublient la question centrale des rapports de pouvoir qui se jouent y compris à l'intérieur des mouvements sociaux, et qui ont conduit de nombreuses fois à l'exclusion des dominant-e-s des luttes d'émancipation des dominé-e-s. Ainsi, entre autres exemples, l'histoire du Parti communiste français a connu des périodes de « triomphe de l'ouvriérisme » avec « une formidable épuration du personnel politique petit bourgeois »⁴, les tensions entre noir-e-s et blanc-he-s dans le mouvement des droits civiques des Noirs américains ont abouti à

s'agit donc en aucun cas de considérer comme nécessaire la participation des bourgeois à la révolution communiste.

¹ Entretien avec Xavier, militant à Mix-cité.

² Entretien avec Benjamin, militant aux Sciences potiches se rebellent.

³ Entretien avec Sylvain, militant aux Chiennes de garde.

⁴ Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Presses de la FNSP, Paris, 1989, p. 136. Voir également Frédérique Matonti, « Les intellectuels et le Parti : le cas français », in Michel Dreyfus et alii (dir.), *Le siècle des communismes*, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, Paris, 2000, p. 405-424.

l'émergence du séparatisme noir¹, tout comme les tensions entre homosexuels et homosexuelles au sein du FHAR ont provoqué la naissance de groupes lesbiens² ou les désaccords entre hétérosexuelles et homosexuelles au sein du MLF ont provoqué la naissance du séparatisme lesbien³. En outre, et principalement, c'est bien en raison des rapports de pouvoir entre hommes et femmes que les féministes du MLF ont instauré la non mixité⁴ et que certaines féministes contemporaines continuent à militer entre femmes. Les militantes des années 1970 se référaient justement au mouvement noir américain pour justifier leur choix de se réunir uniquement entre femmes : « les femmes qui, du fait de leur infériorité ressentie, se croyaient, et par la même devenaient de fait moins aptes à certaines tâches dans les organisations, ont appris des noirs qu'en mettant à la porte les oppresseurs, elles pouvaient très vite prendre en main ces travaux »⁵.

Nous voyons alors comment l'argument de l'analogie peut se retourner contre les hommes qui en font pourtant une source de légitimation de leur militantisme. Ces divers exemples historiques permettent d'ailleurs à certaines féministes de formuler l'affirmation exactement inverse de celle des militants. Ainsi, Alice Jardine s'interroge, pour mieux souligner l'évidence de la réponse : « les noirs peuvent-ils faire confiance aux blancs ? Les femmes du Tiers monde peuvent-elles faire confiance aux féministes bourgeoises des pays occidentaux ? Les femmes peuvent-elles faire confiance aux hommes ? »⁶. Enfin, le parallélisme permet également de dénier toute légitimité aux initiatives non mixtes d'hommes, comme le souligne un militant qui a pourtant participé à des telles initiatives :

« Quelle pertinence ça a des dominants qui se retrouvent entre eux pour soi-disant aller appuyer une lutte des dominées ? Est-ce que ça aurait un sens des blancs qui se

¹ Se référer par exemple aux recherches de deux historiens qui ont centré leurs travaux sur la question des relations entre noir-e-s et blanc-he-s : Robert Weisbrot, *Freedom bound. A history of america's civil rights movement*, W. W. Norton & Company, Londres et New-York, 1990 ; Peter B. Levy, *Civil war on race street. The civil rights movement in Cambridge, Maryland*, University press of Florida, Gainesville, 2003. Voir également Doug McAdam, *op. cit.*, 1988, p. 102-105.

² Voir chapitre 2, 2.c. Les tensions entre gays et lesbiennes sont depuis récurrentes dans les mouvements homosexuels, comme en atteste par exemple le titre d'un tract annonçant une Marche lesbienne le 27 juin 2003 et revendiquant la non mixité lesbienne, « Nous n'avons pas besoin d'avancer derrière les PD pour avancer » (BNF, Recueil Groupes de femmes, 4-WZ-13312, Tract « On n'a pas besoin d'avancer derrière les PD pour avancer », Marche lesbienne du 27 juin 2003).

³ Michèle Larrouy, *op. cit.*

⁴ Voir chapitre 2, 2.a.

⁵ « Libération des femmes. Année 0 », *op. cit.*, p. 4.

⁶ Alice Jardine, « Men in feminism : odor di uomo or compagnons de route ? », in Alice Jardine et Paul Smith (dir.), *op. cit.*, p. 54-61, p. 57. Traduction personnelle. « Can blacks trust whites ? Can Third world women trust Western bourgeois feminists ? Can women trust men ? ».

rassemblent de manière non mixte blanche pour appuyer la lutte des palestiniens et des palestiniennes ? »¹.

Dans ce contexte, la comparaison entre les hommes militants dans des associations féministes et d'autres militant-e-s dominant-e-s engagé-e-s auprès de dominé-e-s peut tout autant produire de la légitimité que de l'illégitimité. Il s'agit donc pour la grande majorité des militants d'élaborer d'autres discours de légitimation.

b. « Le féminisme est bon pour les hommes »²

L'idée selon laquelle les hommes ont des intérêts à se mobiliser pour le féminisme est à la fois ancienne, récurrente et plurielle tant dans les discours des militants, que dans ceux des associations et des chercheurs-euses.

Déjà en 1877, Léon Richer expliquait que « la femme sujette de l'homme, la femme vassale de l'homme courbe et rapetisse l'homme lui-même. La tyrannie des uns a pour corollaire la dégradation des autres : c'est-à-dire l'avilissement de tous »³. Autrement dit, les hommes sont eux-mêmes esclaves de la domination qu'ils exercent à l'encontre des femmes. Le féminisme libérerait alors les hommes de cet esclavage et leur procurerait la satisfaction de ne plus être oppresseur. Le principal intérêt des hommes à lutter pour le féminisme serait donc d'ordre éthique en considérant que les hommes ne pourront connaître la vraie liberté que s'ils cessent de dominer. D'ailleurs, plus de cent ans plus tard, James P. Sterba postule que le « féminisme est bon pour les hommes » car il « les fait moralement bons »⁴. Reconnaisant que les hommes retirent de nombreux bénéfices de la domination masculine, l'auteur estime pourtant que cette quête du « bon » et du « juste » apporte plus aux hommes. Cet « impératif moral »⁵ de justice constitue également pour Anne Zelensky l'apport essentiel du féminisme pour les hommes, puisque l'engagement

¹ Entretien avec Florian, militant anti-patriarcal.

² Ce titre, ainsi que le suivant, est emprunté à James P. Sterba, « Is feminism good for men and are men good for feminism ? », in Tom Digby (dir.), *op. cit.*, p. 291-304.

³ Léon Richer, *La femme libre*, Librairie de la société des gens de lettres, Paris, 1877, p. VI.

⁴ James P. Sterba, *op. cit.*, p. 298. Traduction personnelle. « It makes them morally good ». John Stoltenberg défend la même idée en arguant que les hommes doivent faire le choix du féminisme par leur capacité à distinguer le juste de l'injuste (John Stoltenberg, *op. cit.*, 1990, p. 195).

⁵ Michael Flood, *op. cit.*, p. 459.

féministe leur permettrait de gagner « la fierté de devenir enfin des êtres humains »¹. Deux militants rencontrés reprennent ce discours et estiment que le féminisme leur permet d'avoir une image positive d'eux-mêmes :

« Je gagne dans cette égalité à ne plus me sentir colonisateur, oppresseur, patriarcal »².

« Quelque part, ils [les hommes] y perdent aussi en humanité, ils se forgent un rôle qui n'est pas toujours confortable, de discriminer les gens, le fait d'aller les opprimer, ça te rapporte de la violence en retour, et le fait d'être un mâle dominant je pense que ça te rend pas plus heureux quoi »³.

Nettement à gauche politiquement, ces militants qui entendent lutter contre les dominations voient alors leur combat contre la domination masculine comme un motif de cohésion politique interne. Néanmoins, minimisant l'ensemble des bénéfices tirés de leur position dominante et posant la réalisation d'un idéal politique comme seule rétribution, cette rhétorique demeure largement minoritaire. De même, les discours essentialistes qui postulent que les hommes ont des intérêts à voir triompher certaines valeurs liées aux qualités naturelles féminines sont inexistantes parmi les enquêtés. Pourtant, au début du 20^{ème} siècle, ce discours était fréquent⁴ et Jean Du Breuil de Saint-Germain, militant à l'Union française pour le suffrage des femmes (UFSF) et à la Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes, publie une brochure intitulée *De l'intérêt qu'ont les hommes au suffrage des femmes*⁵. S'appuyant sur une conception essentialiste des hommes et des femmes et sur la notion de complémentarité, il défend alors l'idée selon laquelle la société entière, donc les hommes, ont des intérêts économique, intellectuel et social à retirer de l'obtention du droit de vote par les femmes, et plus largement de l'égalité des sexes. Cependant, du fait de la marginalisation du discours différentialiste dans le champ militant à partir des années 1970⁶, aucun militant rencontré ne tient un tel discours.

¹ Anne Zelensky-Tristan, *op. cit.*, 2005, p. 394.

² Entretien avec Jean, militant au collectif Ruptures.

³ Entretien avec Benjamin, militant aux Sciences potiches se rebellent.

⁴ Dans le cas américain, Michael S. Kimmel identifie ce même type de discours à la fin du 19^{ème} siècle (Michael S. Kimmel, « From conscience and common sense to 'feminism for men'. Pro-feminist men's rhetorics of support for women's equality », *International journal of sociology and social policy*, 17(1-2), 1997, p. 8-34, p. 19-21).

⁵ Publiée par l'UFSF et la Ligue d'électeurs, non datée. Cependant, ayant milité à partir de 1911 et décédant en 1915, on peut estimer que la première édition est parue autour de 1912-1913. Une troisième édition est publiée après sa mort en 1915.

⁶ Seul le groupe Psychanalyse et politique d'Antoinette Fouque défendait des positions essentialistes et militait pour revaloriser la féminité. Cependant, les hommes étaient exclus des réunions du groupe et, dès le

En revanche, le renouveau politique du féminisme des années 1970 a conduit à développer un nouveau discours pour souligner les intérêts des hommes dans les luttes féministes. Ainsi, le thème de l'aliénation des hommes par la domination masculine, qui appauvrirait leurs capacités émotionnelles et relationnelles, se développe largement alors qu'il est absent du féminisme de la première vague¹. Les militantes féministes américaines soulignent elles-mêmes qu'« ils [les hommes] ont tout à gagner, puisque la liberté procure la plus grande joie pour tout le monde »². En France, FMA développe cette idée dès la fin des années 1960 et les groupes d'hommes la reprennent à leur compte à la fin des années 1970 et au début des années 1980 : « en fait, notre engagement n'est pas désintéressé et nous pensons avoir plus à gagner qu'à perdre dans notre lutte contre le sexisme. Les bénéfices économiques, marchands ou non marchands (inégalités de salaires, de qualification, répartition du travail ménager...), le pouvoir d'appropriation et l'utilisation sexuelle du corps des femmes qui, entre autre, caractérisent le patriarcat, sont moins épanouissants pour nous-mêmes que les potentialités de rapports plus égalitaires. Les choix que nous pouvons vivre hors des modèles virils sont plus exaltants que le long enchaînement de réflexes conditionnés et de frustrations qui composent le destin du macho »³. Ainsi, la critique de la « virilité obligatoire » se donne pour objectif de permettre aux hommes de découvrir un espace des possibles plus large, de se révéler, d'être soi⁴. Plusieurs auteurs, dans des démarches plus ou moins militantes, défendent également ce point de vue dès les années 1970. Gisèle Fournier et Emmanuel Reynaud par exemple affirment, dans leur travail sur la construction de la virilité à la fin des années 1970, que « c'est à partir de la critique de la virilité qu'un homme peut se découvrir. Hors des rôles sexuels, tout est possible, chacun peut être soi-même »⁵.

Depuis la fin des années 1990, des associations comme Mix-cité Paris ou les Chiennes de garde défendent, au moins en partie, la même idée. Francis Dupuis-Déri développe un point de vue identique en soulignant que le féminisme « force l'homme à

milieu des années 1970, les militantes du groupe investissent davantage le champ littéraire et éditorial et se retrouvent marginalisées dans l'espace militant.

¹ À la différence du contexte américain où quelques hommes développent déjà ce point de vue dès le début du 20^{ème} siècle (Michael S. Kimmel, *op. cit.*, 1987, p. 273).

² Elsie Adams et Mary Louise Briscoe, *op. cit.*, p. 383. Traduction personnelle. « They have everything to gain, because freedom provides greater happiness for everyone ».

³ *Types, Paroles d'hommes*, n°6, 1984.

⁴ Les mêmes développements ont lieu aux États-Unis dès le début des années 1970. Voir Michael A. Messner, *op. cit.*, p. 36-41 et Amanda Goldrick-Jones, *op. cit.*, 2002(b), p. 33-37.

⁵ Gisèle Fournier et Emmanuel Reynaud, « La sainte virilité », *Questions féministes*, 3, 1978, p. 31-62, p. 61.

mieux se connaître »¹ et qu'il permet aux hommes d'être « libérés des rôles stéréotypés dans lesquels l'idéologie patriarcale les enfermait »². Plus largement, la littérature anglo-saxonne sur les hommes et le féminisme insiste sur l'amélioration de la qualité de vie que les hommes peuvent retirer du féminisme. La fin des rôles sexués permettrait alors aux hommes de pouvoir exprimer leurs sentiments et de découvrir le bien-être qui découle de relations égalitaires. Michael S. Kimmel par exemple estime ainsi que « les hommes vivraient des vies plus heureuses et plus saines, avec des meilleures relations avec les femmes, les hommes et les enfants »³. Doris W. Ewing et Steven P. Schacht considèrent pour leur part que « les hommes doivent reconnaître que leur souffrance, à la fois physique et mentale, est le résultat des valeurs patriarcales et qu'ils profiteraient aussi du changement »⁴. Le chapitre 2 de leur ouvrage vise en outre à montrer, à partir de l'histoire personnelle de Steven P. Schacht, les multiples bienfaits du féminisme pour les hommes⁵.

Dans ce contexte, la majorité des militants rencontrés (22 sur 36) affirme également que le féminisme apporte des bénéfices aux hommes. Pourtant, aucune question n'était explicitement posée dans ce sens, même si le fait de leur demander s'ils estimaient souhaitable que les hommes soient plus nombreux à s'engager pouvait implicitement soulever cette question. Il est cependant significatif que ma question avait été pensée dans le sens de « souhaitable pour les mouvements féministes » mais que les enquêtés, sans négliger nécessairement cet angle, ont également répondu dans le sens de « souhaitable pour les hommes ». Cette interprétation de la question montre alors, en creux, la nécessité pour les militants de souligner les effets positifs de l'engagement masculin. Ainsi, le féminisme est principalement perçu comme offrant une libération pour les hommes qui peuvent vivre en dehors des modèles normatifs. Clément et Benjamin, militants à Mix-cité et aux SPSR développent assez largement ce point de vue :

¹ Francis Dupuis-Déri, *op. cit.*, p. 61.

² Francis Dupuis-Déri, « Féminisme au masculin et contre-attaque 'masculiniste' au Québec », *Mouvements*, 31, 2004, p. 70-74, p. 70.

³ Michael S. Kimmel, *op. cit.*, 1998, p. 59. Traduction personnelle. « Men will live happier and healthier lives, with better relations with the women, men, and children ».

⁴ Doris W. Ewing et Steven P. Schacht, *op. cit.*, 2004, p. 19. Traduction personnelle. « Men must recognize that their pain, both physical and mental, is the result of patriarchal values and that they too would benefit from change ».

⁵ *Ibid.*, p. 23-39. Le même point de vue est défendu dans Michael Kaufman, « Men, feminism, and men's contradictory experiences of power », in Harry Brod and Michael Kaufman (dir.), *Theorizing masculinities*, Sage, Thousand Oaks, Londres et New Delhi, 1994, p. 142-163 ou dans Bob Pease, « (Re)constructing men's interests », *Men and masculinities*, 5(2), 2002, p. 165-177.

« Je pense que y a pas mal de mecs à qui ça pose problème la manière dont la masculinité se construit aujourd'hui et se vit aujourd'hui et que le féminisme, ben comme moi ça a pu m'aider à un moment ou m'éclairer, je pense que ça pourrait aussi permettre à des hommes de se repositionner hors, enfin hors, d'avoir un regard critique sur ces schèmes »¹.

« Qu'est-ce que tu gagnes à être un mâle dominant ? T'as plus de place dans les conseils d'administration, en politique, tu fais pas la vaisselle, machin, mais tu perds aussi plein de choses en accès à des... enfin tu te fais violence à rentrer dans un rôle qui n'est pas forcément le tien à la base, donc moi j'ai pas l'impression de perdre quelque chose à faire autant la vaisselle que ma compagne quoi, c'est pas un sacrifice... et puis j'y gagne en étant, en espérant en tout cas, en essayant d'être sur un pied d'égalité avec elle, je pense que c'est une relation humaine vachement plus enrichissante que 'je vais bosser, reste à la maison' »².

L'idée d'un bénéfice est en outre présente dans le discours des quelques militants homosexuels. En effet, choisissant le militantisme féministe parce qu'ils considèrent que l'homophobie découle du sexisme³, ils voient dans le féminisme un lieu de défense de leurs intérêts :

« J'ai jamais séparé la cause féministe de la cause queer, entre guillemets, et que du coup si je suis passé à l'acte, c'est que... d'un point de vue purement égoïste de défense de mes propres droits et après en élargissant de défense des droits des femmes, etc. »⁴.

Il s'agit donc, dès l'émergence du mouvement féministe, de renverser les discours sur le paradoxe en insistant sur les bénéfices que les hommes peuvent retirer du féminisme. Dans ce sens, les différentes rhétoriques mises en place visent à souligner que la lutte féministe n'est pas nécessairement contre les intérêts des hommes. Il est ainsi tout à fait significatif qu'aucun homme ne s'attarde sur les coûts pour les dominants de la sortie du rôle de dominant. Autrement dit, la mise en équation des coûts et bénéfices de l'abandon de l'exercice de la domination est sans conteste en faveur des bénéfices. Cependant, il semble qu'un paradoxe laisse la place à un autre puisqu'« il y a un paradoxe dans

¹ Entretien avec Clément, militant à Mix-cité.

² Entretien avec Benjamin, militant aux SPSR.

³ Voir chapitre 4, 3.c.

⁴ Entretien avec Jérémy, militant à Mix-cité puis aux Panthères roses.

l'engagement féministe d'un homme dont le but est de se sentir mieux »¹. En effet, la marge de manœuvre des hommes semble étroite pour justifier leur engagement. S'ils doivent assurer que le féminisme n'est pas contre les hommes pour procurer une cohérence à leur engagement (on ne milite pas contre soi-même), ils affrontent une nouvelle contradiction en affirmant que le féminisme profite également aux hommes, c'est-à-dire aux dominants. Ainsi, Florian, engagé dans différentes initiatives anti-patriarcales, s'interroge sur cette rhétorique :

« Un garçon qui se fait du bien, finalement en quoi ça avance les luttes féministes, en quoi ça peut se dire pro-féministe ? »².

Pour Léo Thiers-Vidal, « le féminisme fonctionne alors comme un outil thérapeutique destiné à améliorer la qualité de vie masculine : les hommes utilisent l'analyse féministe pour transformer leur vie dans le sens de plus de bien-être, si cela ne marche pas, alors ils rejettent le féminisme »³. Selon lui, cette démarche est donc par essence non féministe, voire anti-féministe, puisqu'elle place les intérêts des hommes avant ceux des femmes. Il s'agit dès lors pour les militants de souligner que leur engagement est également bénéfique pour les luttes féministes.

c. « Les hommes sont bons pour le féminisme »

Selon Francis Dupuis-Déri, les féministes « ont tout à gagner à ce que des hommes s'affirment féministes »⁴. Cette opinion est partagée par la moitié des enquêtés (18 sur 36) qui affirme que le mouvement féministe peut trouver des intérêts dans la participation des hommes. L'argumentation développée est cependant variable selon les époques et les lieux d'engagement et l'on peut distinguer plusieurs arguments.

Tout d'abord, l'importance de la présence des hommes peut être justifiée sur un registre stratégique. Nous avons vu que le mouvement féministe de la première vague, dans un contexte d'exclusion des femmes de la scène politique, considérait la participation des hommes comme nécessaire. Il s'agissait alors pour les militantes de prendre acte de

¹ David J. Kahane, « Male feminism as oxymoron », in Tom Digby (dir.), *op. cit.*, p. 213-235, p. 225.

² Entretien avec Florian, militant anti-patriarcal.

³ Léo Thiers-Vidal, *op. cit.*, 2002, p. 75.

⁴ Francis Dupuis-Déri, *op. cit.*, 1999, p. 65.

l'inégale distribution des pouvoirs entre hommes et femmes et de tenter de tirer parti des capitaux détenus par les hommes. Par leur présence dans les associations, banquets, réunions ou conférences féministes, les hommes apportaient de la crédibilité et de la respectabilité à un mouvement qui essayait de s'imposer sur la scène républicaine. Ils permettaient également l'accès à des réseaux politiques, à des financeurs et à la presse. Détenant le monopole du pouvoir législatif, les hommes sont aussi ceux qu'il faut convaincre du bien-fondé des revendications féministes, comme le soulignent les militantes d'un groupe UFSF au lendemain d'une conférence publique : « L'élément masculin dominait nettement [dans le public]. Ne nous en plaignons pas. C'est lui qui fait les lois. C'est lui qui peut accorder à l'autre moitié du genre humain *ses droits*. C'est lui qu'il faut convaincre »¹. Dans ce sens, les militantes de la première vague entendent se battre contre le système patriarcal en s'appuyant sur la distribution inégale du pouvoir entre les hommes et les femmes que ce système produit.

L'argument est également repris par certain-e-s militant-e-s depuis les années 1970. Partant du principe que, du fait du système patriarcal, la parole masculine a tendanciellement une plus grande valeur pour l'auditoire, notamment masculin, la participation d'hommes aux mouvements féministes serait un atout majeur pour convaincre les hommes. Les hommes sont donc des militants importants pour convaincre les autres hommes, comme le souligne bell hooks². Il s'agit alors de s'appuyer sur l'inégale distribution du pouvoir créée par la domination masculine pour donner plus de force à la dénonciation de la domination masculine. Gilles, militant de FMA, et dont le groupe constitue sa seule expérience de militantisme féministe, développe ainsi cette idée :

« C'est très important... j'ai envie de dire, il faut des traîtres... il faut qu'il y ait des mecs qui disent à des mecs 'je trouve que t'as un comportement de merde'... si c'est une femme, 'ah mais bien sûr, c'est une féministe', là je veux dire ça interpelle plus »³.

Par leur position dans les rapports sociaux de sexe, les hommes constitueraient donc des militants essentiels dans la mesure où leur parole est dotée d'une crédibilité bien plus conséquente que celle des femmes, toujours susceptible d'être dévalorisée. Cette plus grande valeur accordée à la parole des hommes serait particulièrement utile, comme

¹ *Bulletin annuel, Groupes de Savoie de l'UFSF*, n°4, 1935.

² bell hooks, *op. cit.*, 2000 [1984], p. 83.

³ Entretien avec Gilles, militant à FMA.

l'affirme Gilles, en direction des hommes. Dès lors, leur engagement tirerait sa légitimité du rôle spécifique qu'ils occuperaient dans la division genrée du travail militant féministe. De même, des auteur-e-s contemporain-e-s défendent, comme lors de la première vague, que les hommes, du fait de leurs positions de dominants dans le système patriarcal, peuvent être utiles aux associations féministes. Dans ce sens, ils peuvent diffuser les revendications féministes dans des lieux où les femmes sont absentes ou très minoritaires, rendre leurs réseaux de pouvoir accessibles aux féministes ou convaincre d'autres hommes¹. À partir de l'étude d'une campagne militante contre les violences faites aux femmes menée par des hommes au Canada, puis dans d'autres pays, Michael Flood postule ainsi que les hommes peuvent utiliser leur position dominante pour obtenir du soutien et des financements que les femmes n'arrivent pas à avoir². Ce discours n'est cependant pas repris par les militants contemporains, à l'exception de l'un d'eux qui estime important que des hommes participent aux associations féministes pour « intervenir en tant qu'hommes auprès des hommes »³.

La marginalisation progressive de ce discours stratégique s'explique, dans un contexte moins inégalitaire qu'au début du 20^{ème} siècle, par la radicalité des mouvements des années 1970. S'inscrivant dans une démarche révolutionnaire, refusant de dialoguer avec l'État⁴ et voulant garantir leur autonomie, les militantes entendent dès lors créer un nouveau rapport de force pour imposer le changement plutôt que s'appuyer sur le rapport de force existant : « le sexisme est si bien implanté dans l'idéologie de la classe dominante que seule une prise de pouvoir radicale pourra le détruire »⁵. La non mixité s'inscrit alors dans cette logique politique et entend affirmer le pouvoir des femmes plutôt que s'appuyer sur celui des hommes. En outre, les féministes qui acceptent la mixité, au MFPPF, au MLAC ou à Choisir, ne produisent pas de discours sur l'importance des concours masculins, même si la participation d'hommes a sans aucun doute apporté de nombreuses ressources symboliques et politiques. Parmi les militants rencontrés, la thématique est également peu abordée.

¹ Voir par exemple James P. Sterba, *op. cit.*, p. 299-301 et Doris W. Ewing et Steven P. Schacht, *op. cit.*, 2004, p. 53 et p. 133-134

² Michael Flood, *op. cit.*, p. 464.

³ Entretien avec Éric, militant anti-patriarcal.

⁴ Christine Delphy, « Les femmes et l'État », *Nouvelles questions féministes*, 6-7, 1984, p. 5-19. Voir également Laure Bereni et Anne Revillard, « Des quotas à la parité : 'féminisme d'État' et représentation politique (1974-2007) », *Genèses*, 67, 2007, p. 5-23, p. 8-9.

⁵ « Combat pour la libération de la femme », *op. cit.*

De plus, lorsque des militants des années 1970 évoquent l'intérêt du féminisme à l'engagement d'hommes, l'argument stratégique est délaissé au profit du registre idéologique. En effet, les deux militants de cette période qui insistent sur l'importance de la présence des hommes soulignent que la participation des hommes est bénéfique aux mouvements féministes car l'avènement d'une société non patriarcale ne peut pas se faire sans les hommes. Autrement dit, ces deux hommes, qui militent à FMA et au MFPPF, s'éloignent d'une vision révolutionnaire du changement en insistant sur la nécessaire collaboration des femmes et des hommes, comme en témoigne le discours de Robert :

« Je pense d'ailleurs que le féminisme ne peut se nourrir efficacement que s'il arrive à convaincre la minorité majoritaire que sont les hommes... plus y aura d'hommes féministes, et plus le combat sera efficace... faut pas faire sur le modèle de Scum manifesto¹... les extrémistes se coupent de la réalité du monde dans lequel ils vivent... s'imaginer que l'on pourrait vivre dans un monde où les hommes et les femmes seraient séparés, c'est aberrant »².

Quatre militants contemporains réviennent également sur le fait que la participation des hommes est nécessaire pour la victoire des revendications féministes :

« Comme l'ont dit pas mal de féministes, c'est pas elles qui vont tout faire, c'est bien que les hommes se bougent un peu le cul, se posent des questions »³.

« Ça marchera jamais si les hommes ne sont pas impliqués, si y a que des femmes d'un côté et les hommes de l'autre, ça marchera pas »⁴.

Si pour ces militants le féminisme a intérêt à ce que les hommes participent, c'est simplement parce que leur absence empêcherait un quelconque changement. Le raisonnement conçoit alors, en rupture avec la radicalité des années 1970, les

¹ Valérie Solanas, *op. cit.* Le texte de Valérie Solanas, paru aux États-Unis en 1967, décrit l'exploitation subie par les femmes et déclare ouvertement la guerre aux hommes. Dans le SCUM manifesto (SCUM signifiant *Society for cutting up men*, Société pour les couper aux hommes) l'auteure écrit ainsi : « Le mâle est un accident biologique ; le gène Y (mâle) n'est qu'un gène X (femelle) incomplet, une série incomplète de chromosomes. En d'autres termes, l'homme est une femme manquée, une fausse couche ambulante, un avorton congénital » (p. 43-44). L'écho du manifeste est retentissant dans le mouvement féministe américain, mais aussi français. Après de premiers extraits publiés en janvier 1971 (*Actuel Nova-press*, n°4, janvier 1971), il est traduit par Emmanuelle De Lesseps, figure militante du MLF de premier plan. En 1976, Carole Roussopoulos et Delphine Seyrig réalisent un film où des extraits du manifeste sont lus. Ce texte est encore aujourd'hui souvent utilisé comme symbole des « excès » du féminisme des années 1970.

² Entretien avec Robert, militant à FMA.

³ Entretien avec Thierry, militant anti-patriarcal.

⁴ Entretien avec Sylvain, militant aux Chiennes de garde.

transformations comme possibles uniquement par la collaboration entre hommes et femmes. Autrement dit, tandis que les militantes des années 1970 entendaient imposer la fin du patriarcat par la révolution féministe, ces hommes n'envisagent la victoire qu'avec le concours des hommes.

Pour autant, les associations et militant-e-s féministes contemporain-e-s développent majoritairement de nouveaux arguments pour mettre en avant l'intérêt du féminisme dans la participation des hommes. Pour deux des fondateurs de Mix-cité Paris par exemple, « la mixité doit contribuer à enrichir le débat, à mieux comprendre les résistances qui subsistent afin de mieux les combattre »¹. La présence des hommes est donc perçue comme une plus value dans la mesure où la discussion entre femmes et hommes permet de mettre au jour les mécanismes de domination. Cette rhétorique est néanmoins peu présente dans les discours des militants, qui préfèrent insister sur la valeur symbolique de leur présence. En effet, pour de nombreux hommes rencontrés, leur militantisme a une valeur d'exemplarité, permettant notamment de souligner que les hommes comme les femmes sont concernés par le féminisme. Si les arguments stratégiques ou mettant en avant la nécessité de la collaboration des femmes et des hommes peuvent également être déployés, la plupart des militants contemporains développent principalement cet argumentaire :

« Je pense que l'intérêt qu'il y ait des hommes c'est de montrer que ça intéresse tout le monde »².

« La présence des hommes me paraît très importante, pour l'efficacité de l'action, mais aussi pour le rapport de force symbolique, s'il y a des hommes qui portent la banderole des Chiennes de garde, si des hommes disent qu'ils sont aux Chiennes de garde, effectivement ça désexualise l'appartenance au groupe et ça problématise complètement différemment. Donc je pense que ça a un effet déstigmatisant fort »³.

Si les registres argumentatifs diffèrent, notamment du fait des changements de contextes militants, la plupart des militants, à toutes les époques, construisent leur identité militante féministe en avançant que leur militantisme est utile au féminisme. De ce fait, ils inversent les discours sur le paradoxe de leur engagement et d'impossible leur participation

¹ Clémentine Autain et Thomas Lancelot, *op. cit.*

² Entretien avec Jean, militant au collectif Ruptures.

³ Entretien avec Michel, militant aux Chiennes de garde.

devient souhaitable dans la mesure où elle est bénéfique au féminisme. En outre, les trois arguments distingués ne se répartissent pas uniformément selon les époques ou les lieux militants. Cependant, certains militants, à l'image de Benjamin, empruntent aux différents discours pour insister sur l'importance de la présence des hommes :

« Fondamentalement, le féminisme n'avance dans les têtes qu'en discutant entre hommes et femmes quoi. [...] Donc il faudrait qu'il y ait plus d'hommes dans les mouvements féministes parce qu'ils seraient les ambassadeurs un peu de la cause féministe... je pense que le message militant il est d'autant plus fort quand il vient de gens différents. [...] Quand ça vient d'un homme, ça interroge plus »¹.

Mobilisant différentes rhétoriques argumentatives, ces discours visent donc à établir une cohérence interne à leur engagement. Pour autant, ces militants sont également, pour une grande majorité, confrontés à une conception de l'autonomie du mouvement féministe fondée sur la non mixité, que ce soit dans leur groupe militant ou dans les relations avec d'autres associations. Dès lors, comment reconnaître la non mixité comme source d'autonomie tout en affirmant l'importance de la participation des hommes ?

Pour les militants rencontrés, revendiquer la pertinence de la participation des hommes aux luttes féministes n'implique pas de rejeter la non mixité féminine. Au contraire, ils sont largement majoritaires à la trouver légitime. Il s'agit alors de reconnaître aux femmes qu'elles sont les premières concernées par le mouvement féministe et qu'en tant que dominées, la non mixité se révèle un outil de lutte pertinent :

« Parce que souvent malheureusement les groupes mixtes, il suffit qu'il y ait un mec un peu chiant pour qu'il prenne vraiment beaucoup de place »².

« On dit pas la même chose quand des hommes sont là ou quand ils sont pas là »³.

La participation des hommes n'exclut donc pas pour eux l'existence ponctuelle de moments ou d'actions non mixtes, bien qu'ils soient quasi-inexistants dans la pratique des associations mixtes. Ainsi, seuls cinq enquêtés s'expriment contre la non mixité entre femmes. Militants du MFPP dans les années 1970, de NPNS ou de Choisir, ils évoluent dans un univers militant où la mixité est largement valorisée et où ils sont rarement confrontés à la question de la non mixité. En revanche, les autres associations, y compris

¹ Entretien avec Benjamin, militant aux SPSR.

² Entretien avec Florian, militant anti-patriarcal.

³ Entretien avec Michel, militant aux Chiennes de garde.

celles comme Mix-cité qui mettent en avant la mixité, affirment également la légitimité de la non mixité. Il s'agit donc pour les militants de trouver les modalités d'articulation de la légitimité de leur présence et l'autonomie du mouvement féministe. Ils tentent ainsi de formuler une identité militante à la fois compatible avec leur position d'hommes engagés dans le féminisme et avec un référentiel politique important de leur univers militant, la non mixité.

Pour constituer leur identité militante, les hommes engagés dans des groupes féministes, confrontés à une faible légitimité de leur engagement, doivent justifier leur place, tant pour le monde militant que pour le reste de leur univers social, tout en devant rester dans un cadre féministe. Ainsi, l'analogie avec d'autres luttes de dominé-e-s auxquelles les dominant-e-s participent, facilement retournable contre eux, est majoritairement délaissée au profit de deux principales rhétoriques de légitimation de l'engagement des hommes. En effet, les intérêts des hommes dans le féminisme et l'intérêt du féminisme à la participation des hommes constituent les deux principaux arguments déployés malgré la variabilité des logiques argumentatives et des contextes historiques et militants. Se dessinent ainsi les contours d'une identité militante féministe pour ces hommes qui donne cohérence et sens à leur engagement.

Cependant, il s'agit également pour ces hommes de définir les modalités pratiques de participation à leur groupe militant qui ne soient pas en contradiction avec leurs croyances féministes. En effet, alors qu'ils adhèrent à la critique des rapports de domination des hommes sur les femmes, ces militants sont confrontés au risque de reproduire, et de se voir reprocher de reproduire, ces rapports de pouvoir au sein de leurs collectifs. Dès lors, pour tenir une identité militante cohérente, ils doivent trouver les moyens de croire que la domination structurelle ne s'exerce pas, par leur intermédiaire, au sein de leurs collectifs militants.

3. Identité militante féministe et rapports de pouvoir dans les collectifs

À partir d'une enquête sur une mobilisation féministe pour le droit à l'avortement en Irlande dans les années 1990, Judith Taylor estime que « considérer la présence

d'hommes dans les mouvements de femmes comme une aide profitable équivaut à passer sous silence la question de la stratification genrée de ces mêmes mouvements »¹. En effet, dans la mesure où les rapports sociaux de sexe traversent l'ensemble des sphères sociales, il n'y a pas de raison de penser que ceux-ci soient évacués des mouvements féministes mixtes. D'ailleurs, en s'appuyant sur les travaux de la sociologie du genre, la sociologie des mobilisations a montré les mécanismes de production et de reproduction d'inégalités entre hommes et femmes à l'œuvre dans les mouvements sociaux, y compris ceux qui s'affichent les plus progressistes et inscrivent l'égalité des sexes à leur agenda militant². En revanche, la question des rapports de pouvoir à l'intérieur des mouvements féministes mixtes demeure, elle, sous-étudiée. Les quelques travaux qui l'ont abordée ont cependant souligné, par exemple, la tendance des hommes à prendre davantage la parole ou à vouloir imposer leurs conceptions politiques³. Ainsi, à partir d'observations participantes dans plusieurs associations féministes mixtes, Gabrielle Schütz montre par exemple que les hommes s'expriment plus souvent que les femmes ou qu'il existe une division sexuée du travail militant⁴. L'auteure constate en outre « qu'aussi bien à Mix-cité qu'aux Sciences potiches se rebellent, il existe un 'théoricien' dans l'association, c'est-à-dire quelqu'un que l'on va voir quand on cherche des références bibliographiques sur le féminisme, quelqu'un qui fait des mises au point historiques quand l'occasion s'en présente, quelqu'un qui saura expliquer de façon très détaillée la pensée de différent-e-s auteur-e-s sur le féminisme, qui saura en quoi consiste la théorie 'queer' dont tout le monde parle mais que personne ne

¹ Judith Taylor, *op. cit.*, p. 66.

² Voir notamment Danièle Kergoat, Françoise Imbert, Hélène Le Doaré et Danièle Sénotier, *Les infirmières et leur coordination. 1988-1989*, Lamarre, Paris, 1992 ; Doug McAdam, *op. cit.*, 1992 ; Verta Taylor et Nancy Whittier (dir.), « Gender and social movements », *Gender and society*, 12(6), 1998 et 13(1), 1999 ; Valérie Cossy, Gaël Pannatier, Céline Perrin et Patricia Roux (dir.), « Les logiques patriarcales du militantisme », *Nouvelles questions féministes*, 24(3), 2005 ; Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Patricia Roux (dir.), « Militantisme et hiérarchies de genre », *Politix*, 78, 2007 ; Xavier Dunezat, « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés et représentations*, 24, 2007, p. 269-283 ; Lucie Bargel, « La résistible ascension des femmes à la direction du Mouvement des jeunes socialistes », *Genèses*, 67, 2007, p. 45-65 ; Cécile Guillaume et Sophie Pochic, « La fabrication organisationnelle des dirigeants. Un regard sur le plafond de verre », *Travail, genre et sociétés*, 17, 2007, p. 79-103 ; Olivier Fillieule et Patricia Roux (dir.), *op. cit.* ; Lilian Mathieu, « L'intégration du féminisme dans le mouvement altermondialiste », in Isabelle Sommier, Olivier Fillieule et Éric Agrikoliansky (dir.), *op. cit.*, p. 229-245.

³ Se reporter aux chapitres 2 et 3 pour le contexte français. Voir également les études sur d'autres cadres nationaux qui abordent cette question comme Sylvia Strauss, *op. cit.* ; Angela V. John et Claire Eustance (dir.), *op. cit.* ; Judith Taylor, *op. cit.*

⁴ Gabrielle Schütz, *op. cit.*, p. 153-172.

connaît, et ce théoricien dans les deux cas est un homme »¹.

Dès lors, la prise en compte des effets du genre représente, *a priori*, une forte limite pour concevoir conjointement féminisme et hommes puisqu'il semble difficilement possible d'échapper totalement aux mécanismes sociaux. Nous proposons donc d'analyser la manière dont les militants envisagent la question des rapports de pouvoir pour créer une cohérence à leur engagement². Précisons cependant qu'il ne s'agit pas d'évaluer les postures des militants mais de comprendre comment ils construisent une cohérence à leur identité militante par rapport à une dimension critique de leur engagement, susceptible de le fragiliser ou de le délégitimer. Nous ne présumons donc pas qu'il existerait une « bonne » réponse. Il est cependant nécessaire d'analyser celles apportées par les militants pour restituer le processus de construction d'une identité militante. S'il n'y avait pas de questions directes sur ce sujet au cours de l'entretien, les dernières questions de l'entretien, à propos de leur avis sur la place des hommes dans les mouvements féministes, introduisaient, plus ou moins explicitement, la thématique.

a. Maintenir la cohérence de son identité militante par l'évitement

La très grande majorité des militants rencontrés (trente-deux sur trente-six) ignorent ou minorent la question des rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans le cadre militant féministe. En effet, elle n'est souvent pas même évoquée au cours de l'entretien, et lorsque le thème est abordé, c'est généralement pour en nier l'existence ou l'importance. Gilles par exemple, militant à FMA, qui a pourtant connu la radicalisation du groupe et a vu émerger la non mixité, minimise largement la pertinence de la thématique. Il évoque ainsi « un souvenir d'harmonie et d'échange de paroles » à l'intérieur du groupe³.

Les militants du MLAC, pourtant directement confrontés à la critique féministe sur la reproduction de la domination des hommes sur les femmes au sein des groupes⁴, font

¹ *Ibid.*, p. 159.

² Nous évoquerons dans cette sous-partie uniquement les hommes rencontrés, les sources d'archives ne permettant pas de connaître la position des militants, particulièrement de la première vague, à ce sujet. Notons en outre que la relative bienveillance des militantes de la première vague envers les hommes a peu obligé les hommes à se confronter à cette question.

³ Entretien avec Gilles, militant à FMA.

⁴ Voir chapitre 2, 3.b.

également l'économie de cette analyse. Pour l'un deux, la question est même renvoyée au rang de préoccupation secondaire par rapport à l'objectif de légalisation de l'avortement :

« Il se trouve qu'il y avait une majorité d'hommes parmi ceux qui faisaient les avortements et qu'il y avait une majorité de femmes parmi les intermédiaires qui accompagnaient celles qui se faisaient avorter. Donc là, il y avait une différence quantitative. Des difficultés relationnelles ont pu se manifester entre les uns et les autres et cette différence a pu être source de problèmes. Il est probable aussi que cette situation a pu influencer le regard porté par certaines organisations féministes sur notre travail. Ce n'était pas toujours facile, à l'époque. Quand on commençait à s'intéresser à l'avortement, je me souviens m'être retrouvé dans des réunions du MLF pour en parler et avoir été très étonné de constater que le fait que je sois un homme était apparemment un handicap... Oui nous avons été confrontés à ce genre de situation... Mais ce n'était pas une préoccupation majeure, nous avions des objectifs, on essayait de travailler au mieux pour les atteindre »¹.

Le discours de ce militant vise non seulement à minimiser (pas « une préoccupation majeure ») mais également à extérioriser (le MLF) et à exclure de son cadre de pensée la critique féministe sur l'inégale répartition des rôles (« très étonné de constater que le fait que je sois un homme était apparemment un handicap »). Ces positions semblent cependant tenables uniquement pour des militants qui ne sont pas confrontés, au sein même de leur organisation, à une attention particulière aux comportements des hommes. Ainsi, FMA ne questionne visiblement pas les rapports de pouvoir dans le groupe, jusqu'à l'exclusion des hommes en 1970, quand les groupes d'hommes des années 1970, uniquement masculins et isolés par rapport aux groupes féministes, n'ont pas à craindre la reproduction de la domination des hommes sur les femmes. De même, les militants des groupes MLAC ou du MFPP ont peu de liens avec les groupes qui affirment la non mixité et peuvent (re)construire une cohérence interne en identifiant les critiques comme issues de l'extérieur, principalement du MLF. Enfin, les militants de NPNS ou des Chiennes de garde peuvent d'autant plus faire l'économie d'un tel questionnement qu'il ne préoccupe pas particulièrement l'association.

Mais l'attention des militantes et les réflexions sur des dispositifs pour réduire au minimum une répartition sexuée des rôles au sein de Mix-cité Paris ne conduisent pas les

¹ Entretien avec Pierre Jouannet. Citation corrigée, sur la forme, par Pierre Jouannet.

militants rencontrés à interroger la dimension genrée du militantisme féministe. Pour Jean-Claude par exemple, la question n'a pas de pertinence :

« On se pose pas de questions, 'est-ce qu'on envoie un homme ou une femme ?', etc. C'est très démocratique, tout le monde a le droit à la parole, tout le monde a autant d'importance »¹.

Cette citation peut apparaître d'autant plus surprenante que la conscience féministe permet de dévoiler les effets genrés d'affirmations telle que « tout le monde a le droit à la parole ». Le même décalage entre adhésion à une vision féministe et regard sur ses propres pratiques se retrouve dans le discours de Xavier sur son engagement à Mix-cité, notamment à propos de son rôle de premier plan dans l'association :

« J'ai jamais trouvé ça illégitime [d'occuper une fonction au collège de l'association]... je me serais pas effacé sous le prétexte que c'est les femmes qui doivent être devant, j'étais le seul, voilà, y aurait eu cinq mecs, ça aurait été étrange, on se serait posé des questions... j'étais le seul, c'était pas spécialement... ça a jamais été illégitime et ça a jamais été senti ou vécu comme ça »².

De la même manière, Philippe a vécu l'effervescence militante féministe des années 1970, même s'il n'a pas activement participé à un groupe en particulier, et est proche des milieux anti-patriarcaux et militant au Collectif contre le publi-sexisme au moment de l'entretien. Il n'interroge cependant pas les mécanismes qui excluent ou mettent au second plan les femmes dans l'univers militant, malgré cette socialisation féministe :

« J'ai jamais eu de mal à écrire au nom des femmes. C'est une chose que je fais très régulièrement dans le monde libertaire... ça m'a jamais été reproché, quelquefois en anecdotes comme ça en disant 'tiens c'est encore un mec qui écrit sur un sujet de femmes', ben je disais 'écoutez les filles, si vous voulez pas qu'un mec écrive, vous prenez la plume, et vous le faites' »³.

Si certains militants évacuent donc les rapports de pouvoir entre hommes et femmes de leur discours, et particulièrement leur propre participation à ces rapports de pouvoir, d'autres expriment au contraire avoir conscience d'exercer parfois une domination. Cependant, cette seule affirmation produit en elle-même une mise à distance de leur action

¹ Entretien avec Jean-Claude, militant à Mix-cité.

² Entretien avec Xavier, militant à Mix-cité.

³ Entretien avec Philippe, militant au Collectif contre le publi-sexisme.

de dominants. Reconnaître qu'ils sont dominants participe en effet à montrer qu'ils ne sont plus *si* dominants. Clément, politisé dès l'adolescence aux JCR et qui a connu plusieurs brèves expériences militantes féministes avant de s'engager à Mix-cité, rend ainsi compte de cette prise de conscience :

« Essayer d'avoir conscience des mécanismes d'oppression tout ça dans le quotidien, c'est pas toujours facile, puis y a des fois, on est en contradiction totale »¹.

Les propos de Fabien, qui milite depuis dix ans dans des associations mixtes au moment de l'entretien, et de Jérémy, qui a connu une première expérience militante avant de devenir membre des Panthères roses, montrent également comment l'*aveu* de l'exercice de leur pouvoir en tant que dominant annule simultanément cet exercice de leur pouvoir :

« J'étais devenu une personne ressource... ça c'était rassurant, confortable, très valorisant et évidemment paradoxal parce que c'était un mec qui était la personne ressource... ça aussi, on m'a aidé à en prendre conscience »².

« J'avoue que je suis pas net là-dessus... ... en fait, par exemple les Panthères c'est féministe *queer*, et on entend là-dessus tout un ensemble de luttes qui sont pas essentiellement féministes, enfin si, qui sont essentiellement féministes, mais qui engagent d'autres choses, et du coup... et dans le sens, où justement y a une réflexion sur les genres, si un homme représente les panthères plutôt qu'une nana, je trouve pas ça gênant, puisque justement on est dans une logique de déconstruction des genres. [...] Mais je pense que c'est important aussi, dans ce qui est strictement féministe, que ce soit aussi les nanas qui tapent du poing et qui disent 'ben c'est bon', et qui fassent leur révolution »³.

On pourrait alors être tenté d'interpréter ces propos comme traduisant un défaut d'intériorisation des cadres de pensée féministes. On pourrait également y voir la marque d'une résistance masculine à la mise en cause féministe de leur position de pouvoir, d'autant que la plupart de ces militants sont disposés, par leurs capitaux scolaires et politiques, à comprendre de tels enjeux. Mais ce serait poser que les militantes tiennent un tout autre discours et qu'elles luttent contre les rapports de pouvoir entre hommes et femmes dans les associations. Or justement, si elles peuvent en avoir conscience, au même

¹ Entretien avec Clément, militant à Mix-cité.

² Entretien avec Fabien, militant aux Chiennes de garde.

³ Entretien avec Jérémy, militant aux Panthères roses.

titre que les hommes, certains éléments laissent penser qu'elles tendent également à les minimiser. En effet, en accordant une valeur symbolique et politique à la mixité, la mise en avant trop grande de la reproduction de la domination masculine à l'intérieur du collectif reviendrait à invalider un des principes de l'association. Ainsi, Liane Henneron note, à propos de Mix-cité Paris, que s'il peut exister des débats au sujet de cette question, « la mixité [est] devenue une part importante de l'identité de l'association qui prévaut sur d'autres principes féministes »¹. Les hommes peuvent donc minimiser ces enjeux parce que le cadre militant qu'ils ont choisi le leur permet. Par cet évitement d'une question qui fragilise leur engagement, les hommes rencontrés ont alors la possibilité de stabiliser une identité militante féministe cohérente. Au contraire, les rares militants rencontrés qui ont fait le choix de s'y confronter directement ont mis en péril la possibilité même de leur engagement.

b. Prise en compte des rapports de pouvoir et déstabilisation de l'identité militante

Comme le souligne un enquêté, prendre au sérieux la question des rapports de pouvoir impose « une vigilance permanente »². En effet, si l'on accepte qu'en tant qu'individu construit socialement comme un homme, les façons d'être, de penser et d'agir sont guidées par la position dans le rapport de domination, la lutte contre l'exercice de la domination devient une lutte de chaque instant pour les dominants. Ainsi, les groupes d'hommes des années 1970 et 1980 traquaient la moindre expression de sexisme comme en témoigne Alain :

« [On réfléchissait] sur tout ce qui pouvait faire les petits actes de pouvoir, les petits actes par lesquels on prend le pas sur quelqu'un sans en avoir l'air, pour s'approprier quelque chose. Je me rappelle d'une fois, on avait parlé des petites manies qu'on a quand on prête sa voiture à quelqu'un... 'tu sais alors, quand tu débrayes'... Tout ça, c'est une façon quand même aussi de signifier 'c'est la mienne, je la connais bien'... »³.

¹ Liane Henneron, *op. cit.*, 2002, p. 71.

² Entretien avec Ludovic, militant à Mix-cité.

³ Entretien avec Alain, militant dans un groupe d'hommes.

Pour ces hommes, la non mixité apparaissait comme un mode privilégié de déconstruction de leur masculinité dominatrice et de reconstruction d'une identité égalitaire. Cependant, nous avons vu que la thématique a eu tendance à être progressivement marginalisée à l'intérieur des groupes¹. Dès lors, l'échec militant de ces groupes a conduit à une mise en veille de ces conceptions militantes pour les hommes. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1990, dans les milieux anarchistes et libertaires, que la réflexion sur l'exercice du pouvoir par les hommes réapparaît au cœur d'une démarche militante. A nouveau, la non mixité est perçue comme le cadre militant le plus adapté pour réaliser ce travail.

Ainsi, quatre militants de ces groupes sont les seuls enquêtés qui développent largement la question des rapports de pouvoir dans leur expérience militante. Cependant, la centralité de la réflexion sur les rapports de pouvoir semble davantage susciter d'interrogations que d'apporter de réponses. Tout d'abord, le choix de la non mixité est dans un premier temps perçu comme le seul apte à éviter de reproduire la domination masculine et à permettre un travail de remise en question collectif. Mais la réalité des groupes et rencontres exclusivement masculins n'est pas finalement conforme aux espérances. En effet, la difficulté à se penser comme dominants, notamment pour des militants anarchistes qui se sont construits une identité politique et militante contre toute domination, ne disparaît pas par la simple non mixité ou la « bonne volonté ». De plus, les rapports de pouvoir s'exercent également entre hommes comme le rapporte Thierry, impliqué depuis de nombreuses années dans les luttes anti-patriarcales :

« Souvent ces milieux-là, on a beau être une poignée, ça s'est souvent transformé en guerre de coqs... on a pu assez vite retrouver les archétypes de la domination masculine, c'est-à-dire guerre de coqs, compétition... »².

En outre, la place centrale de la masculinité et du travail de déconstruction conduit petit à petit, comme dans les années 1970 et 1980, à se penser comme victime des normes de genre. En conséquence, les groupes délaissent progressivement leurs interrogations et réflexions sur leurs modes d'exercice de la domination masculine pour se concentrer sur leurs souffrances. Jonathan et Éric conservent cependant l'objectif d'interroger leurs pratiques de domination et regrettent alors ces déplacements :

¹ Voir chapitre 3, 1.b.

² Entretien avec Gilles, militant anti-patriarcal.

« [Il y a le risque de] recréer des liens masculins de solidarité... comme si finalement ce genre de rencontres c'était pour créer une masculinité plus respectueuse... presque une masculinité à visage humain pour paraphraser ce qui se dit dans certains groupes de gauche par rapport au capitalisme. Enfin, en tout cas... c'est aussi un risque, forcément quand on se retrouve que entre hommes »¹.

« C'est aussi mettre pas mal l'accent sur le fait qu'on a été... opprimé, je sais pas comment on dit ça, en tant qu'homme, pour nous faire plier au rôle d'homme quoi. Mais donc du coup le problème, c'est que le penchant naturel, c'est de focaliser là-dessus plus que sur nous comment on reproduit »².

Pensées pour lutter contre la reproduction des rapports de pouvoir, ces expériences militantes ne résistent pourtant souvent pas à l'analyse des rapports de pouvoir qui s'y jouent. Ces constatations des militants sont de surcroît renforcées par la tension permanente entre aspiration à un monde sans assignation de genre et réalité des assignations de genre et de leurs effets. Ainsi, ils doivent « garder à l'esprit à la fois la réalité d'être des hommes dans un système de classes de sexe et la vérité de la possibilité d'un avenir sans ce système »³. Jonathan regrette alors que certains soient « intéressés par les questions de déconstruction du genre, le *queer*, mais qui en fait refusaient de se considérer comme un homme, et du coup... comment dire... prenaient pas acte de leur position privilégiée dans les rapports sociaux de sexe »⁴.

La place centrale de la prise en compte des rapports de pouvoir dans la logique militante apparaît alors contre-productive pour ces militants. En effet, conscients de la prégnance du genre dans l'ensemble des façons d'être et de faire, leur propre analyse de tous leurs comportements les renvoie systématiquement à leur position dominante et témoigne de l'échec de leur projet politique. Cette situation, souvent éprouvante pour les militants, conduit alors à un sentiment de culpabilité face à leur incapacité à quitter les habits de la domination masculine. Une discussion intitulée « culpabilité/plaisirs, responsabilité/libération » se déroule ainsi lors de la rencontre anti-patriarcale non mixte de Dijon en 2005. Les quelques militants présents y expriment cette culpabilité qui naît de l'analyse systématique qu'ils font de leurs attitudes, propos et raisonnements. Les comptes

¹ Entretien avec Jonathan, militant anti-patriarcal.

² Entretien avec Éric, militant anti-patriarcal.

³ John Stoltenberg, *op. cit.*, 1990 [1989], p. 197. Traduction personnelle. « We need to keep in our mind both the reality of our being men in the sex-class system and the truth of the possibility of a future without it ».

⁴ Entretien avec Jonathan, militant anti-patriarcal.

rendus, obtenus auprès d'un participant, témoignent, en langage télégraphique, de ce sentiment de culpabilité chez les militants :

« Effort culpabilisant. S'est pris des claques. C'est dur. Difficile de quitter des habitudes qui sont confortables. Problème de ne voir que les aspects noirs de la déconstruction, pas d'épanouissement, seulement une satisfaction intellectuelle ».

« Comment faire pour que notre conscience ne se transforme pas en culpabilité ? »¹.

Dans ces conditions, le militantisme devient éprouvant et la prise en compte systématique des rapports de pouvoir aboutit soit à une culpabilité qui empêche toute action, soit à un sentiment d'échec indépasseable. Ces hommes sont confrontés à de nombreuses interrogations sur leur militantisme, concernant notamment la forme d'engagement la plus appropriée, pour lesquelles ils ne trouvent pas de réponse et qui mettent en danger la cohérence de leur identité militante. Cette instabilité conduit alors souvent au désengagement, au moins partiel. Nous avons en effet déjà souligné que la sociologie des mobilisations a montré l'importance des rétributions pour comprendre l'engagement et surtout son maintien. Au contraire, des transformations comme celles-ci mettent à mal les rétributions et fragilisent alors l'engagement². Les propos de Florian et de Jonathan traduisent bien la manière dont l'impossibilité de constituer une identité militante stable conduit au désengagement :

« Si tu veux faire des actions politiquement intéressantes d'un point de vue pro-féministe, tu marches sur des œufs, et c'est assez usant, donc je pense que je le ferai par intermittence. [...] Je préfère faire des luttes où je me sens plus légitime et stable »³.

« Du coup c'est quoi une posture pro-féministe, anti-masculiniste, politiquement pertinente, quelque chose qui tienne la route, qui apporte un discours réellement, au final, pro-féministe, enfin... qui soit pas quelque chose qu'on garde juste pour nous, dont on retirerait des bénéfices, des avantages... »⁴.

Face aux contradictions qu'ils identifient, ces quatre militants qui mettent les rapports de pouvoir au centre de leur démarche anti-patriarcale ou pro-féministe finissent

¹ Archives personnelles, Comptes rendus des discussions des rencontres anti-patriarcales du 25 au 30 mars 2005, Dijon.

² Voir chapitre 5, 3.b.

³ Entretien avec Florian, militant anti-patriarcal.

⁴ Entretien avec Jonathan, militant anti-patriarcal.

alors par cesser ou nettement ralentir leur militantisme. Ils peuvent également s'engager sur d'autres scènes militantes féministes pour participer à des luttes ciblées, comme par exemple au Planning familial. Ces nouveaux cadres militants, qui ne placent pas l'analyse des rapports de pouvoir au sein du collectif au cœur du travail militant, redonnent alors une cohérence à leur engagement et offrent une identité militante féministe plus stable.

Indépassable pour les hommes, ce paradoxe pose également des problèmes aux militantes féministes. En effet, l'impératif politique de ne pas reproduire les rapports de pouvoir entre femmes et hommes n'est pas non plus sans créer des tensions chez les militantes, y compris dans des collectifs non mixtes. Ainsi, au début des années 1970, le groupe MLF du 18^{ème} arrondissement de Paris, uniquement féminin, souligne dans les colonnes du *Torchon brûle* les impasses rencontrées dans l'élaboration d'un projet de crèche de quartier : « nous avons aussi à nous interroger sur la participation ou non des hommes à de telles initiatives car si la crèche était tenue uniquement par des femmes on ne remet pas en cause le fait que c'est à la femme qu'incombe la charge des gosses. Mais si on fait venir des hommes, ne risquent-ils pas de récupérer l'action en tuant, sans même le vouloir, l'embryon de pouvoir décisionnaire de l'initiative des femmes »¹. Finalement, les militantes décident d'accepter les hommes, sans pour autant trouver d'autre moyen d'empêcher la reproduction des rapports de pouvoir que de rappeler symboliquement que c'est « aux opprimées elles-mêmes à avoir l'initiative de telles actions ».

Ce cas, apparemment anecdotique, est presque paradigmatique des limites de la prise en compte des rapports de pouvoirs entre femmes et hommes. En effet, si les hommes sont exclus du mouvement, cela conduit à reproduire une division sexuée des tâches, qui constitue un des fondements du patriarcat, en considérant que seules les femmes doivent se préoccuper de la lutte contre la domination masculine. S'ils sont à l'intérieur du mouvement, les logiques du genre s'imposent, au moins en partie, et les dispositifs militants permettant une participation des hommes, y compris en groupes non mixtes, sans reproduction des rapports de pouvoir restent à inventer. Face à cette double dynamique, Jonathan propose alors une voie intermédiaire, où les hommes se réuniraient en groupes non mixtes, mais sous contrôle de militantes féministes :

« Un travail réellement pro-féministe doit apporter des choses, des éléments aux féministes et au féminisme, quoi... il doit y avoir des... justement, on doit rendre des

¹ *Le torchon brûle*, n°3 (non daté – début 1972).

comptes de notre travail »¹.

Pour Amanda Goldrick-Jones, rendre des comptes (*accountability*) est le dispositif essentiel pour rendre compatible engagement des hommes et non reproduction des rapports de pouvoir². À partir de l'étude des tentatives réalisées à l'occasion de la campagne du ruban blanc contre les violences faites aux femmes au Canada³ et d'actions contre le harcèlement sexuel en Australie, l'auteure affirme la nécessité de telles démarches : « maintenir de rendre des comptes ne signifie pas que les hommes ont à rechercher la permission pour chacun de leur geste, pas plus que cela signifie attendre passivement que les femmes féministes leur donnent leur accord. Mais dans un monde où les hommes ont historiquement eu un plus grand accès aux espaces publics et aux ressources que les femmes, dans un monde où le fait que les hommes se réunissent en groupe a souvent été synonyme de mauvaises nouvelles pour les femmes, les féministes ont le droit de savoir ce que les hommes pro-féministes entreprennent. Dans le même temps, les féministes sont obligées de faire preuve d'ouverture d'esprit envers les hommes pro-féministes et leurs projets et d'écouter respectueusement quand des hommes qui croient dans le féminisme ont des idées à partager »⁴.

D'autres auteurs insistent également sur l'importance du contrôle des féministes sur les initiatives d'hommes pour assurer une non-reproduction des rapports de pouvoir⁵. Cependant, cette proposition se heurte à deux difficultés majeures. D'abord, dans une approche genrée, de tels dispositifs consistent à donner aux hommes le pouvoir de décider d'une partie de l'agenda des féministes, qui doivent venir superviser leurs actions. Ainsi, bien qu'Amanda Goldrick-Jones insiste sur la meilleure efficacité de dispositifs de

¹ Entretien avec Jonathan, militant anti-patriarcal.

² Amanda Goldrick-Jones, *op. cit.*, 2002(b), p. 67-85.

³ Initiée en 1991 au Canada, puis étendue à de nombreux pays, cette campagne réunit des hommes engagés contre les violences envers les femmes : ils sont invités lors d'une journée d'actions à porter un ruban blanc pour manifester leur souhaiter d'éradiquer ces violences. Voir Nicolas Soleres, « La campagne du ruban blanc. Campagne mondiale des hommes contre les violences faites aux femmes », in Daniel Welzer-Lang (dir.), *op. cit.*, 2000, p. 321-324.

⁴ Amanda Goldrick-Jones, *op. cit.*, 2002(b), p. 82-83. Traduction personnelle. « Maintaining accountability doesn't mean men have to seek permission for every move they make, nor does it mean waiting passively for feminist women to give them the OK. But in a world in which men have historically had more access to public spaces and resources than women, a world in which men gathering in group has often meant bad news for women, feminists have a right to know what profeminist men are planning. At the same time, feminists have an obligation to be open-minded to profeminist men and their projects and to listen respectfully when men who believe in feminism have ideas to share ».

⁵ Voir par exemple Léo Vidal, *op. cit.*, 1997, p. 123-124, Ian Law, *op. cit.*, p. 254-255 et Léo Thiers-Vidal, *op. cit.*, 2002, p. 76-79.

contrôles souples et occasionnels¹, « aussi longtemps que les féministes consacreront une énergie considérable à gérer tactiquement le comportement de leurs alliés, leur potentiel politique et leur pouvoir militant seront amoindris »². De plus, cette proposition tend à passer sous silence la diversité des féminismes et donc des jugements que les militantes peuvent formuler. Dès lors, à quelles féministes les militants doivent-ils rendre des comptes et qui doit en décider ?

Enfin, plusieurs auteur-e-s ont proposé d'autres dispositifs pour « devenir et être un (pro)féministe »³. Conçus comme des processus gradués, ces dispositifs aboutiraient à une réelle mise à distance des rapports de pouvoir⁴. Francis Dupuis-Déri par exemple invite « les hommes proféministes [à] pratiquer le contraire de l'*empowerment* (ou autonomisation), soit le *disempowerment*, c'est-à-dire une (auto)réduction du pouvoir individuel et collectif qu'exercent les hommes sur les femmes, et un (auto)positionnement d'auxiliaire par rapport aux féministes »⁵. Cependant, ces propositions à portée programmatique et normative ne s'appuient pas sur l'étude de la mise en pratique de tels dispositifs.

Dès lors, dans un contexte où les associations féministes demeurent à la recherche de modalités pratiques permettant de concilier présence des hommes et non reproduction des rapports de pouvoir, les hommes qui abordent de front cette question fragilisent fortement la cohérence de leur identité militante et mettent en danger leur engagement.

Militants minoritaires, les hommes engagés dans des associations féministes doivent faire face à l'absence de définition d'une identité militante stabilisée à l'intérieur de leurs organisations. L'engagement s'accompagne alors d'une construction de cette identité militante, fortement contrainte par l'époque, le cadre militant et l'environnement

¹ Amanda Goldrick-Jones, *op. cit.*, 2002(b), p. 67-85.

² Judith Taylor, *op. cit.*, p. 86.

³ Doris W. Ewing et Steven P. Schacht, *op. cit.*, 2004. Particulièrement les chapitres 6 (« Becoming a (pro)feminist », « Devenir un (pro)féministe », p. 95-118) et 7 (« Being a (pro)feminist », « Être un (pro)féministe », p. 119-134).

⁴ Alice Jardine, *op. cit.*, p. 60-61 ; Larry May, *op. cit.* ; Elsie Adams et Mary Louise Briscoe, *op. cit.*, p. 380-383.

⁵ Francis Dupuis-Déri, *op. cit.*, 2008, p. 149.

social. Devenir militant féministe se traduit dès lors principalement par un travail d'appropriation des codes et valeurs féministes en tant qu'homme. Celui-ci consiste à trouver les modalités d'articulation de l'intériorisation des savoirs et savoir-faire féministes communs à tou-te-s les militant-e-s et de l'ajustement de ces savoirs et savoir-faire à leur position dominante dans les rapports sociaux de sexe. Ce travail est en outre fragilisé par la nécessité d'élaborer une identité militante acceptable à la fois par les associations et les militants.

Nous avons alors distingué trois principales modalités de construction de cette identité militante. D'abord, le choix du terme pour désigner son engagement (féministe, anti-patriarcal, pro-féministe, etc.) permet d'affirmer pour soi et pour les autres son militantisme et de marquer son appartenance à un collectif. Si les contextes historiques et militants contraignent fortement l'éventail des possibles et si les différents capitaux scolaires et politiques offrent variablement la capacité de maîtriser toutes les subtilités de langage, qualifier la nature de son engagement apparaît être une première étape indispensable à l'affirmation de l'identité militante. En outre, la fragilité de leur engagement, toujours susceptible d'être perçu comme non sincère, contradictoire ou impossible, impose de légitimer leur démarche militante. Leur identité militante se consolide ainsi majoritairement par la mise en avant de l'intérêt de la participation des hommes pour le féminisme mais aussi des avantages de l'engagement féministe pour les hommes. Ces discours permettent alors de donner sens et cohérence à leur engagement, tant pour eux-mêmes que pour les autres. Enfin, l'identité d'homme militant féministe est *a priori* mise en danger par l'attention aux rapports de pouvoir qu'il semble difficile de totalement éliminer des lieux militants. La grande majorité des militants rencontrés choisit cependant de nier ou de minimiser cette dimension pour ne pas fragiliser leur identité militante féministe, d'autant que les militantes de leurs organisations adoptent largement la même attitude. En revanche, les rares hommes qui affrontent cette question sont face à une perpétuelle remise en cause de leur militantisme et mettent en danger leur identité militante, souvent au point de se désengager. L'exemple de ces militants souligne d'ailleurs la fragilité du processus de construction et d'appropriation de leur identité militante.

Néanmoins, la majorité des hommes rencontrés parviennent à mettre en cohérence leur militantisme et à s'approprier une identité militante féministe. Il s'agit alors, durant

l'entretien, de « prouver » à l'enquêteur, de diverses manières, qu'ils ont intériorisé le rôle de militant féministe. Dans ce sens, ils insistent souvent sur leur capacité à mettre en pratique leur adhésion au féminisme : le récit d'anecdotes où ils sont intervenus pour souligner le sexisme de quelqu'un ou pour favoriser une femme, la capacité à voir l'effet de la domination masculine là où la plupart des gens ne voient rien ou l'attention à des attitudes considérées comme ordinaires participent ainsi à asseoir la validité de leur identité militante féministe. De la même manière, et en raison d'un fort capital scolaire, ces militants citent durant l'entretien des noms d'auteures féministes ou des concepts féministes, témoignant ainsi de l'incorporation de leur rôle militant. Certes, face à un enquêteur qui « connaît » le féminisme, ces références visent également à démontrer la *réalité* de l'incorporation d'une identité militante féministe. La réaction de Florian, militant anti-patriarcal qui poursuit des études supérieures en philosophie, est à cet égard représentative. Alors que l'entretien se termine, je lui demande s'il souhaite ajouter quelque chose qui n'aurait pas été dit auparavant. Il me répond alors : « Tu veux que je te dise les auteur-e-s qui m'ont le plus influencé ? ». Cette question, au terme d'un entretien centré autour de son expérience militante, souligne certes, comme nous l'avons déjà noté, l'imbrication entre les univers académiques et militants, mais aussi l'importance pour les militants de montrer leurs connaissances féministes. Enfin, pour appuyer la validité de leur identité militante dans le champ militant lui-même, de nombreux hommes font référence à des « célèbres » militantes féministes qu'ils côtoient. L'évocation de ces noms agit alors comme une « preuve » de leur intégration au collectif féministe puisque de « vraies » féministes les reconnaissent comme des militants féministes. Gilles par exemple, qui a milité à FMA, évoque ses bonnes relations avec des figures féministes de premier plan, y compris après la période militante :

« Je garde un lien avec Emmanuelle [De Lesseps], qui était aussi un lien amical perso, avec Anne [Zelensky], qui est devenue aussi un lien amical et perso »¹.

De plus, l'usage du seul prénom souligne cette proximité avec des leaders du mouvement féministe et renforce leur légitimité militante, d'autant plus s'il s'agit d'une militante connue pour ne pas être particulièrement sensible à l'engagement des hommes. C'est le cas de Stéphane, militant au CNDF, qui explique qu'« avec Maya [Surduts], ça va très bien. [...] Le courant est passé vraiment très vite et maintenant on se prend des petits

¹ Entretien avec Gilles, militant à FMA.

déjà ensemble »¹.

Enfin, il faut revenir brièvement sur l'effet de la socialisation militante et sur l'appropriation de l'identité militante féministe au-delà du militantisme. Plus précisément, il nous semble important d'évaluer la prégnance de cette identité militante chez des hommes qui ont cessé tout engagement. Si les travaux qui ont interrogé le devenir des militant-e-s ont tenté d'identifier les multiples effets de l'engagement², nous nous concentrerons sur la question du maintien ou de la transformation de leurs convictions politiques³. Les recherches menées jusque-là ont porté sur des mouvements de la gauche radicale, qu'ils s'agissent des courants de la *New left* américaine des années 1960, de mai-juin 1968 en France ou des militantes féministes françaises des années 1970. Toutes démontrent que la grande majorité des ancien-ne-s militant-e-s de ces mouvements demeure proche, voire très proche, des convictions politiques défendues lors de leur engagement passé, y compris plusieurs décennies plus tard. Dans le cas de notre enquête, un constat similaire peut être dressé : aucun des anciens militants féministes rencontrés ne s'est déclaré hostile au féminisme. Ainsi, ils déclarent tous avoir conservé une grille de lecture féministe du monde, quelle que soit la durée qui les sépare de leur engagement, l'intensité passée de leur militantisme ou le type de mouvement auquel ils ont participé. Anthony, qui n'a milité que quelques mois à Mix-cité et qui a quitté l'association depuis plusieurs années, explique par exemple :

« Je me dis toujours, dans un comité de dirigeants, ce ne sont que des hommes... c'est quelque chose qui me vient à l'idée, alors que si j'avais pas été dans une association féministe... quand je prends le métro tard le soir, je regarde le pourcentage d'hommes seuls, de couples et de femmes seules... et là on se dit, ben oui, c'est vrai, la nuit c'est surtout les hommes... ça c'est des choses qui me reviennent souvent, et je me dis que

¹ Entretien avec Stéphane, militant au CNDP.

² Ainsi, les travaux ont analysé les trajectoires familiales et professionnelles pour tenter d'y déceler des particularités imputables à leur engagement passé. Voir notamment Doug McAdam, *op. cit.*, 1988, p. 116-232, Doug McAdam, « The biographical consequences of activism », *American sociological review*, 54(5), 1989, p. 744-760, Doug McAdam, « The biographical impact of activism », in Marco Giugni, Doug McAdam et Charles Tilly, *How social movements matter*, University of Minnesota press, Minneapolis, 1999, p. 117-146, Camille Masclet, *op. cit.*, 2009, Julie Pagis, *op. cit.* et Didier Chabanet et Marco Giugni, « Les conséquences des mouvements sociaux », in Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky, Isabelle Sommier (dir.), *op. cit.*, p. 145-161.

³ Notamment parce que les difficultés méthodologiques soulignées par ces recherches pour démêler ce que l'on peut imputer au militantisme ou non sont nombreuses, particulièrement dans le cadre de notre enquête qui n'avait pas initialement pour objectif cette question.

c'est sans doute... un reste de mon passage dans les associations »¹.

De manière similaire, plusieurs militants des années 1970 proposent une lecture genrée de toute leur trajectoire, professionnelle, militante ou amoureuse. Le féminisme est alors présenté comme une « ligne directrice »², un principe organisateur de leur vie. Le moindre détail de leur vie peut ainsi être mobilisé comme « preuve » du maintien de leur conscience féministe. Gilles, qui a cessé son engagement en 1970 mais que « la préoccupation [n]’a jamais quitté », insiste ainsi à plusieurs reprises sur l’importance qu’il accorde à la présence de femmes dans son entourage :

« Même aujourd’hui, mes meilleurs amis, ce sont des femmes, ce ne sont pas des garçons. Mon meilleur ami est une femme. J’ai un généraliste qui est une femme, mon dentiste est une femme, je suis content quand je monte dans un taxi quand c’est une femme qui conduit... ».

« À chaque fois que je peux choisir entre un homme et une femme, pour quoi que ce soit, je choisis une femme, je me sens mieux ! »³.

Ces discours relèvent probablement en partie de reconstructions *a posteriori*, souvent même au cours de l’entretien. Mais l’important n’est pas nécessairement de savoir si ces mises en récits de leurs trajectoires renvoient à la réalité (qui serait bien difficile de définir d’ailleurs). En revanche, ce que ces extraits mettent en lumière, c’est la grande valeur que ces hommes accordent encore au féminisme. Il s’agit donc de souligner la force de leur socialisation militante au-delà de l’engagement⁴. Sébastien, qui a milité plusieurs années à Choisir au moment du combat pour la parité, revient dix ans plus tard sur les effets de son engagement passé en ces termes :

« Sur ma vie, ça m’alerte sur les tendances qu’on a tous, enfin, que c’est pas que la théorie et les autres, la séparation des rôles dans le couple, enfin ça, dans ma vie personnelle, le fait d’avoir été exposé à toutes ces questions théoriques, ça m’oblige à... c’est présent et je vois aussi quand je commets des erreurs, et on a tendance à reproduire les schémas très très vite »⁵.

¹ Entretien avec Anthony, militant Mix-cité.

² Entretien avec Henri, militant MLAC.

³ Entretien avec Gilles, militant à FMA.

⁴ Camille Masclet constate le même phénomène pour les militantes féministes des années 1970 (Camille Masclet, *op. cit.*, 2009, p. 66-70).

⁵ Entretien avec Sébastien, militant à Choisir.

Pour Bernard, qui a fait l'expérience des groupes d'hommes pendant plusieurs années, le militantisme lui a permis de « se débarrasser de cette espèce d'intoxication intellectuelle » que représente l'assignation de genre. En conséquence, « tout le monde devrait passer par là et se débarrasser des croyances essentialistes »¹. Ainsi, même des hommes qui ont visiblement opéré certains ajustements avec leurs convictions militantes passées déclarent s'inscrire dans la continuité de leur engagement. C'est le cas de trois militants qui, significativement, cumulent un engagement lointain (dans les années 1970), peu intense et peu ancré dans un groupe ou une organisation². Les contradictions de Robert, qui a été épisodiquement proche de plusieurs groupes féministes à la fin des années 1960 et au début de la décennie 1970 sans jamais s'y engager activement, illustrent le mieux ce double mouvement de déplacement idéologique et de fidélité au passé :

« [Dans les années 1970], je faisais la vaisselle, je rangeais, j'étais... je considérais pas que c'était aux filles de tout se farcir... Alors aujourd'hui, ma femme me reproche quand même d'être un macho, comme quoi on a eu beau faire, le modèle est trop fort, parce que je ne m'occupe pas assez de notre petit garçon, parce que... je m'occupe pas du linge, des trucs comme ça, des tâches ménagères un peu prosaïques, je suis encore quand même... parce que je considère que le travail essentiel que je dois produire, c'est le travail intellectuel, c'est m'occuper de faire rentrer de l'argent dans la maison, c'est des choses comme ça... »³.

Si son comportement actuel se révèle en rupture avec ses convictions et ses pratiques passées, il n'a pas pour autant transformé ses convictions et affirme avoir « gardé sa sensibilité féministe ». De la même façon, il se dit « choqué » lorsqu'il rencontre récemment un ancien camarade militant qui lui dit « Qu'est-ce qu'elles étaient mignonnes les filles de l'AMR ! » et explique :

« J'aime bien les belles femmes, je les regarde dans la rue, je suis même obsédé par les femmes mais je ne tiendrais jamais de propos de condescendance vis-à-vis des femmes parce qu'elles sont mignonnes... même si je le pense, mais je m'en gargariserais pas quoi ».

Un phénomène similaire est observable chez Didier, militant au Planning familial

¹ Entretien avec Bernard, militant dans un groupe d'hommes.

² L'effet de l'intensité de l'engagement sur l'évolution des convictions passées a également été établi pour les militant-e-s de mai 1968 (Julie Pagis, *op. cit.*, p. 324-327).

³ Entretien avec Robert, militant à FMA.

durant une année, dans la deuxième moitié des années 1970. Le rapprochement de deux extraits de l'entretien souligne cette tension entre maintien de l'adhésion et propos et/ou attitudes opposés :

« Les filles qui bossent ici, remarquent, disent, que contrairement à beaucoup d'autres, je ne suis pas sexiste, et je pense que c'est directement lié à cette période de ma vie, j'ai côtoyé des femmes, j'ai milité avec des femmes, j'ai entendu pendant des heures et des heures des témoignages de femmes, y compris de femmes battues, etc. ».

« Ma compagne est une féministe, une vraie féministe, mais une féministe comme je les aime, c'est-à-dire qu'elle aime bien faire la cuisine, qu'elle aime bien la vie de famille, et en même temps, elle bosse toujours »¹.

L'affirmation de leur fidélité au féminisme semble alors mise à mal par ces extraits qui attestent d'indéniables déplacements. Pour autant, une fois encore, ce qui nous importe n'est pas tant de savoir si leurs propos sont conformes à la *réalité* que de comprendre les raisons pour lesquelles ils tiennent ces propos durant l'entretien. Il nous semble, précisément, que le fait d'insister sur l'importance du féminisme dans leur vie, alors qu'ils donnent, dans le même temps, des éléments pour mettre en doute cette affirmation, atteste de la force de leur socialisation militante. En effet, ce n'est qu'en raison de leur passé militant que ces hommes accordent une certaine valeur au féminisme, socialement plutôt dévalorisé, au point de s'en revendiquer alors même que certaines de leurs pratiques s'en éloignent. Dans ce sens, leur identité militante féministe acquise lors de leur engagement passé perdure en partie et le féminisme (ou leur définition du féminisme) continue de constituer une référence positive, indépendamment de leurs modes concrets de penser et d'agir.

¹ Entretien avec Didier, militant au MFPPF.

CHAPITRE 7 : QUEL SUJET POLITIQUE DU FÉMINISME ?

Le travail de construction de l'identité militante des hommes engagés dans des luttes féministes permet de comprendre les ajustements opérés pour rendre cohérent leur engagement, pour eux-mêmes comme pour les autres. Pour autant, ces arrangements pratiques pour faire tenir leur engagement féministe renseignent faiblement sur le sens politique donné à leur militantisme. En effet, n'ayant pas l'expérience des dominées dans les rapports sociaux de sexe, comment des hommes peuvent-ils prétendre se mobiliser *au nom* des dominées et *pour* les dominées ?

Cette conception de l'engagement féministe renvoie à une définition du féminisme s'appuyant sur la catégorie « femmes ». Ainsi, Judith Butler relève que « la théorie féministe a presque toujours tenu pour acquis qu'il existe une identité appréhendée à travers une catégorie de 'femmes' qui non seulement introduit les intérêts et les buts féministes dans le discours, mais définit également le sujet pour lequel la représentation politique est recherchée »¹. Les mouvements féministes s'expriment donc *au nom* des femmes et *pour* les femmes et visent à la fois à incarner les intérêts des femmes et à défendre leurs intérêts dans l'espace public. L'expression d'un « nous les femmes » dans les années 1970, qui pose l'homogénéité de l'expérience de toutes les femmes, symbolise alors cette appréhension du féminisme. En conséquence, la non mixité s'impose dans la mesure où l'expression d'une revendication politique *au nom* des femmes et *pour* les femmes de la part d'un homme est *de facto* anti-féministe et impensable. En effet, se mobiliser *au nom* des femmes, prétendre représenter les femmes – dominées – lorsqu'on est un homme – dominant – revient à se réapproprier la lutte des dominées². Ainsi, Christine Delphy considère que ces hommes « ne visent rien moins qu'à *maintenir leur pouvoir jusqu'à l'intérieur du petit bastion de résistance* à ce pouvoir »³ que représente le

¹ Judith Butler, *op. cit.*, p. 59.

² Il faut distinguer les notions de représentation descriptive (ou représentation miroir, seules les femmes peuvent représenter les femmes) et représentation substantive (incarnation des intérêts des femmes par des femmes ou des hommes). Cependant, pour la critique féministe, la représentation substantive ne peut être totalement déconnectée de la représentation descriptive. Voir Laure Bereni et Éléonore Lépinard, « La parité, contre-sens de l'égalité ? Cadrage discursif et pratiques d'une réforme », *Nouvelles questions féministes*, 22(3), 2003, p. 12-31 et Karen Celis, Sarah Childs, Johanna Kantola et Mona Lena Krook, « Rethinking women's substantive representation », *Representation*, 44(2), 2008, p. 99-110.

³ Christine Delphy, *op. cit.*, 1998 [1977], p. 172.

mouvement féministe. De plus, l'engagement masculin serait incongru puisque le féminisme est défini comme une politisation de sa propre expérience de la domination masculine et que l'engagement féministe n'est envisagé qu'à *partir* de sa position et de son expérience de femme.

Or, sous l'impulsion notamment du *black feminism* américain¹, des militantes comme des théoriciennes féministes ont remis en cause l'unité de la catégorie « femmes » au regard des multiples rapports de pouvoir qui la traversent, et particulièrement des rapports de race². Dès lors, c'est la question même du sujet politique du féminisme qui est posée aux mouvements féministes. Par sujet politique du féminisme, nous entendons désigner, à la suite de plusieurs auteures³, la catégorie d'individus que les mouvements féministes entendent représenter et à partir de laquelle ils revendiquent des droits. Autrement dit, il s'agit d'identifier *au nom* de qui les féministes s'expriment et *pour* qui elles et ils se mobilisent.

Ces critiques formulées contre la catégorie « femmes » invitent alors à ne pas réifier le mouvement féministe et à ne pas essentialiser le sujet politique du féminisme. Dans ce sens, la variabilité historique et la diversité des féminismes amènent à considérer le sujet politique du féminisme non comme figé et immuable mais plutôt comme flexible dans l'espace et dans le temps. Ainsi, le sujet politique du féminisme n'a pas une essence mais est le résultat instable de contextes sociaux et politiques spécifiques et de luttes de définition toujours répétées. La catégorie « femmes » n'est alors qu'une incarnation possible du sujet politique de la lutte et les travaux sur les mobilisations féministes, bien qu'ils n'aient pas nécessairement formulé leurs analyses en ces termes, permettent d'identifier deux autres sujets politiques. D'abord, les recherches sur les féminismes de la première vague⁴, en insistant sur la tension entre l'universalisme et le particulier, soulignent la possibilité pour les féministes de s'appuyer non pas sur l'expérience spécifique des femmes mais au contraire sur l'appartenance des femmes à l'humanité. Dès lors, il s'agit de suspendre la différence des sexes, ou la construction sociale de cette

¹ Voir notamment Elsa Dorlin (dir.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, L'Harmattan, Paris, 2008.

² Pour une synthèse de ces questions dans le contexte français, voir Éléonore Lépinard, « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe », *Cahiers du genre*, 39, 2005, p. 107-135.

³ Voir par exemple les réflexions menées par Judith Butler (*op. cit.*), Elsa Dorlin (« De l'usage épistémologique des catégories de 'sexe' et de 'race' dans les études sur le genre », *Cahiers du genre*, 39, 2005, p. 83-105), Éléonore Lépinard (*op. cit.*) et Marc Bessin et Elsa Dorlin (*op. cit.*).

⁴ Florence Rochefort, *op. cit.*, 1995(a) et Joan W. Scott, *op. cit.*, 1998 [1996].

différence, dans l'espace public, et c'est *au nom* d'un individu universel, sans appartenance de sexe, ni de classe ou de race, que les revendications sont formulées. De plus, les critiques adressées à la catégorie « femmes » révèlent que les mobilisations féministes peuvent également faire appel à un sujet qui refuse toute assignation de genre, et plus largement toute assignation catégorielle, donc à un « sujet sans cesse à réinventer »¹. La différenciation des sexes n'est alors pas temporairement suspendue pour affirmer l'égalité de tou-te-s mais rejetée politiquement partout et tout le temps. Il s'agit donc de revendiquer *au nom* d'un individu sans genre, c'est-à-dire qui rejette la bicatégorisation femmes/hommes. Ces deux conceptions du sujet politique du féminisme formulées par les militantes ne s'opposent alors pas *a priori* à l'engagement des hommes puisqu'ils n'imposent pas de s'exprimer *au nom* des femmes ni d'avoir l'expérience des femmes.

Ainsi, nous verrons d'abord comment ces deux sujets politiques du féminisme permettent de distinguer deux principaux registres d'engagement pour les hommes. Il s'agira ensuite d'interroger à nouveaux frais l'histoire des féminismes au prisme des enjeux de définition du sujet politique de la lutte pour y repérer les moments et les lieux où les deux registres d'engagement identifiés ont pu s'exprimer. Ce travail permettra alors de mettre en lumière la dynamique historique de ces registres.

1. Registres d'engagement

a. Apports et limites des typologies existantes

Le relatif développement de travaux anglo-saxons sur les hommes et le féminisme depuis les années 1990 ouvre plusieurs pistes pour penser les différents types d'engagements masculins. David Kahane a proposé, en 1998, une typologie des hommes féministes² qui sera par la suite reprise en France, notamment par Léo Thiers-Vidal³. À partir de l'observation de ses collègues de l'université américaine « qui manifestent un intérêt pour le féminisme »⁴, il distingue quatre types d'hommes. Le premier est « le

¹ Éléonore Lépinard, *op. cit.*, p. 130.

² David J. Kahane, *op. cit.*

³ Léo Thiers-Vidal, *op. cit.*, 2002, p. 71-83.

⁴ David J. Kahane, *op. cit.*, p. 223. Traduction personnelle. « Who profess an interest in feminism ».

poseur ». Il a de la sympathie pour le mouvement féministe, « est intéressé par la théorie féministe et a tendance à avoir beaucoup à dire dessus »¹. Pour autant, il n'interroge pas sa pensée et ses pratiques au prisme du féminisme. « À l'aise dans sa peau genrée »², il ne conçoit pas l'engagement féministe comme particulièrement coûteux. « L'*insider* », en revanche, est caractérisé par un engagement plus profond puisqu'« il est impliqué dans le bon type de travail volontaire, se fait entendre dans son soutien aux projets féministes et dans son dégoût pour les méfaits du patriarcat, lit les bons livres, et est féministe depuis la chaire professorale »³. Il se révèle toutefois incapable de remettre en cause son comportement et rejette le sexisme sur les autres hommes. À ces deux premières figures, David J. Kahane oppose deux types d'hommes qui s'impliquent dans le féminisme en appliquant la grille de lecture féministe à leur propre vie. « L'humaniste » entend ainsi « devenir un type d'homme différent »⁴ éloigné des stéréotypes de la masculinité patriarcale. Il met alors en avant la violence du patriarcat sur les hommes et privilégie le thème des souffrances masculines sur l'agenda politique, bien que celui-ci ne soit pas toujours concordant avec celui de la lutte contre l'oppression des femmes. Enfin, « l'auto-flagellateur » affiche un haut degré de maîtrise des théories féministes et va se focaliser sur sa culpabilité en tant qu'homme.

Ces catégories construites à partir du cas des universitaires américains peuvent évoquer des éléments mentionnés dans les chapitres précédents. Ainsi, la capacité à interroger ou non la « masculinité hégémonique » et sa position dans le rapport de genre pourrait distinguer les militants comme elle différencie les universitaires. En outre, ce travail de catégorisation invite à penser l'engagement féministe des hommes comme pluriel plutôt qu'univoque. Pour autant, la proposition de David J. Kahane comporte plusieurs limites qui empêchent de la retenir comme grille d'analyse de notre travail. La construction de cette typologie ne relève pas, en effet, d'une enquête mais d'une simple

¹ *Ibid.*, p. 224. Traduction personnelle. « Is interested in feminist theory and tends to have a lot to say about it ». Poseur est en français dans le texte.

² *Ibid.*, p. 224. Traduction personnelle. « Comfortable in his gendered skin ».

³ *Ibid.*, p. 225. Traduction personnelle. « He is involved in the right kind of volunteer work, vocal in his support of feminist projects and his revulsion at patriarchal harms, reads the right books, and is feminist from the lectern ».

⁴ *Ibid.*, p. 227. Traduction personnelle. « To become different kinds of men ».

observation de l'auteur dans les universités où il a étudié et travaillé¹. Dans ce sens, elle n'utilise ni une méthodologie adaptée (seule l'expérience de l'auteur est mobilisée) ni une définition claire de la population étudiée, dans la mesure où la manifestation d'un intérêt pour les questions féministes ne permet pas d'en distinguer les contours. En outre, les critères de différenciation de ces hommes relèvent de catégorisations subjectives et normatives. Ainsi, le « degré » et la « qualité » du féminisme constituent les principaux traits distinctifs utilisés. D'ailleurs, l'objet du texte est clairement normatif puisqu'après avoir décrit « un idéal de savoir féministe masculin »², la typologie proposée a pour objectif d'identifier les « écueils communs »³ à l'engagement féministe des hommes. Ainsi, l'auteur défend que les « conditions nécessaires pour des formes plus tenables de féminisme masculin »⁴ résident dans la prise de conscience de sa place dans les rapports de genre, l'acceptation de la critique et l'engagement militant.

L'analyse proposée par Michael S. Kimmel à partir des hommes engagés dans les mouvements féministes américains à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle apparaît en revanche plus convaincante⁵. À partir d'un travail d'archives, l'auteur propose de distinguer trois formes rhétoriques successives développées par les hommes pour signifier leur soutien aux luttes féministes. D'abord, avant les années 1880, la lutte pour les droits politiques est défendue au nom de l'égalité naturelle entre les humains⁶. Par la suite, au tournant du siècle, les revendications féministes sont soutenues en vertu des qualités « naturelles » des femmes qui permettraient de moraliser la vie publique⁷. Enfin, dans les années 1910 et 1920, des hommes socialistes revendiquent l'autonomie des femmes au nom de la révolution socialiste et envisagent le féminisme comme une source de libération pour les hommes⁸. Selon l'auteur, ces trois approches seraient, de surcroît, présentes parmi les militants féministes actuels. Ces distinctions établies par Michael S. Kimmel à partir des discours utilisés par les hommes engagés dans les luttes féministes permettent ainsi de

¹ L'auteur, philosophe, ne mentionne pas de méthode d'enquête et évoque simplement avoir « observé des hommes supposés féministes [...] dans un contexte académique » (*ibid.*, p. 214). Traduction personnelle. « Observing putatively feminist men [...] in an academic context ».

² *Ibid.*, p. 221-223. Traduction personnelle. « An ideal of male feminist knowledge ».

³ *Ibid.*, p. 228. Traduction personnelle. « Common pitfalls ».

⁴ *Ibid.*, p. 228. Traduction personnelle. « More creditable and sustainable forms of male feminist engagement ».

⁵ Michael S. Kimmel, *op. cit.*

⁶ *Ibid.*, p. 11-17.

⁷ *Ibid.*, p. 19-21.

⁸ *Ibid.*, p. 21-25.

souligner des variations historiques sans pour autant s'inscrire dans une démarche normative et évaluative de ce que serait le « bon féminisme » pour des hommes. En outre, ce travail s'avère important en ce qu'il considère les différentes rhétoriques utilisées par les hommes au regard des évolutions du mouvement féministe américain. Pour autant, l'approche retenue comporte des limites pour notre travail. D'une part, la succession chronologique nous semble relativement rigide, empêchant de penser l'existence simultanée de plusieurs rhétoriques. D'autre part, le choix d'utiliser les logiques argumentatives comme un critère de distinction des militants se heurte, particulièrement dans notre cas où la période étudiée est étendue, au risque de voir se multiplier presque indéfiniment les catégories, d'autant qu'un même militant peut changer de discours et d'argumentation selon les lieux ou les époques de son militantisme.

Michael A. Messner a, quant à lui, élaboré le concept d'« espace des politiques des masculinités » (*terrain of the politics of masculinities*)¹ pour différencier les organisations d'hommes qui produisent un discours politique sur l'identité masculine². À partir du positionnement des groupes sur les questions des privilèges institutionnels retirés par les hommes, des coûts de la masculinité et des différences et inégalités entre hommes, l'auteur cartographie huit mouvements américains contemporains. Dans cet espace, des mouvements pro-féministes côtoient ainsi des associations masculinistes ou anti-féministes. Malgré son objectif normatif³, ce travail offre une distinction convaincante entre les différents discours produits par les groupes engagés sur le terrain des politiques des masculinités dans la mesure où il permet de comprendre comment ces rhétoriques s'articulent différemment par rapport aux discours féministes. Pour autant, le focus mis sur les seules organisations se révèle aussi être une limite puisqu'il ignore les militants. En outre, le cas français est davantage caractérisé par la quasi-absence de groupes d'hommes non mixtes inscrits dans une perspective féministe. Enfin, l'intérêt pour les politiques des masculinités excluent de l'analyse les hommes engagés dans les mouvements féministes sans que pour autant l'objet principal de leur mobilisation soit l'identité masculine ou les hommes.

Ces trois conceptualisations des différents engagements féministes des hommes

¹ Michael A. Messner, *op. cit.*

² *Ibid.*, p. 11-14.

³ L'auteur définit son modèle comme un « outil pour comparer et évaluer d'un œil critique » les discours produits (*ibid.*, p. 11. Traduction personnelle. « A tool for comparing and critically evaluating »).

offrent donc des pistes d'analyses fécondes. Elles permettent ainsi tout d'abord de souligner la multiplicité des formes d'engagements masculins. En outre, les travaux de Michael S. Kimmel et de Michael A. Messner invitent à porter une attention particulière aux discours des militants. Enfin, la recherche de Michael S. Kimmel incite à ne pas déconnecter l'étude des militants de celle des mouvements féministes tout comme elle souligne l'importance des processus historiques.

Pourtant, les différentes limites exposées imposent de penser les différents engagements selon une autre perspective. Dans ce sens, nous allons voir que la définition attribuée au sujet politique du féminisme dessine les contours de deux registres d'engagement distincts et contraints par les contextes organisationnels.

b. Engagement humaniste et engagement identitaire

La mobilisation des sujets politiques « universel » et « sans genre » dessine deux registres d'engagement féministe. Si des femmes comme des hommes peuvent incarner ces registres, nous nous concentrerons ici sur l'actualisation de ces registres à travers le militantisme masculin. Précisons, en outre, que si le type de sujet politique à partir duquel ces hommes pensent leur engagement féministe constitue le clivage principal entre les deux registres, d'autres traits distinctifs seront évoqués. Enfin, nous soulignerons les différences entre les militants des deux registres.

Pour un premier groupe de militants, il s'agit de revendiquer le droit des femmes au nom de leur appartenance à l'humanité ou à la société. Il est alors question de mettre en suspens, temporairement et partiellement, la différence des sexes, ou plus exactement la différenciation des sexes, pour affirmer l'appartenance de toutes et tous à une même collectivité. C'est donc un individu abstrait universel, dans l'espace public, qui constitue pour ces militants le sujet politique du féminisme. En conséquence, le féminisme est conçu comme une part, une sous-partie et/ou un élément d'une lutte politique plus large en faveur des droits humains, quelle que soit la définition donnée à cette expression. Dans ce sens, le premier registre d'engagement sera désigné comme *humaniste*¹. En effet, les militants

¹ Ce choix ne se rapproche en rien du modèle humaniste de David J. Kahane décrit ci-dessus. Nous avons pour autant choisi de garder le même terme en ce qu'il nous semble pertinent pour rendre compte de ce registre d'engagement.

s'engagent non pas tant pour défendre une lutte spécifique – la lutte des femmes – mais parce que les revendications féministes pour lesquelles ils se mobilisent sont compatibles avec des objectifs plus généraux tels que la lutte pour les droits humains ou contre les inégalités sociales¹. Dans ce sens, ce premier registre regroupe les trois formes rhétoriques repérées par Michael S. Kimmel dans la mesure où elles sous-tendent toutes une lutte politique plus large².

Lorsque Léon Richer initie le mouvement féministe, il tente de poser la « question féminine » dans le débat public en démontrant son caractère non particulariste. Attaqué pour ses initiatives pour les droits des femmes, il explique ainsi que son action en faveur des femmes vise à renforcer le « grand parti démocratique »³. La femme donc « a des droits, parce qu'elle est personne humaine ! »⁴ et les défendre revient à défendre les droits humains. Plus généralement, les républicains de la première vague s'engagent pour la réforme du Code civil ou pour le suffrage des femmes dans la mesure où ces revendications peuvent constituer une partie d'un programme politique se donnant pour objectif l'égalité de tous les citoyens, indépendamment de leurs appartenances, notamment de genre⁵. La Ligue d'électeurs affirme d'ailleurs que c'est « au nom de la justice, au nom de l'intérêt National bien compris, [que] la femme doit voter »⁶. De même, pour les militants des années 1970, la lutte pour l'avortement est souvent présentée comme un combat pour la justice sociale, même si la dimension féministe de la revendication n'est jamais totalement ignorée. Ainsi, les inégalités en termes de classe, notamment dans l'accès des femmes à l'avortement à l'étranger, sont davantage mises en avant que la liberté des femmes à disposer de leur corps⁷. La lutte pour l'avortement s'inscrit alors dans un cadre beaucoup plus large de revendications politiques. C'est ce que souligne Jean-Pierre, qui a pourtant passé la décennie 1970 dans divers collectifs féministes, du MFPP à un groupe d'hommes :

« J'aurais aussi bien pu à l'époque prendre la cause de la peine de mort ou Emmaüs,

¹ Une analyse similaire a été faite à propos des mobilisations d'hommes pour le suffrage des femmes au début du 20^{ème} siècle en Grande-Bretagne (Angela V. John et Claire Eustance, *op. cit.*, p. 26).

² Michael S. Kimmel, *op. cit.*, 1997.

³ *Le droit des femmes*, n°28, 6 novembre 1869.

⁴ Léon Richer, *op. cit.*, 1872, p. IX.

⁵ C'est également le cas des suffragistes britanniques (Sylvia Strauss, *op. cit.*, p. 252).

⁶ CAF, Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 181, Affiche « La femme doit voter », signée Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes, non datée.

⁷ Voir chapitre 2, 3.a.

enfin des combats qui étaient... qui étaient toujours de toute façon la révolte d'une partie de la population contre une autre [rires]... c'est-à-dire des sentiments qu'il fallait renverser quelque chose qu'il fallait changer... ça aurait pu être, j'ai été secrétaire de comité d'entreprise aussi à un moment, donc ça aurait pu être un côté syndicaliste ou quelque chose comme ça... bon je dirais que le hasard, les circonstances, les rencontres ont fait qu'à un moment ça c'est incarné là-dedans et puis comme ça me plaisait bien, ça a continué quoi »¹.

Les combats féministes semblent alors interchangeable avec un ensemble d'autres luttes politiques qui mobilisent l'individu universel comme sujet politique de leurs luttes. N'ayant que rarement une lecture genrée de l'ensemble des rapports sociaux, le féminisme est avant tout considéré par ces militants comme un refus des inégalités entre hommes et femmes, au même titre que d'autres inégalités. Les militants sont ainsi féministes parmi d'autres affiliations politiques, quand ils ne subordonnent pas le féminisme à d'autres impératifs politiques, comme en témoignent les déclarations de deux militants contemporains :

« Moi je suis même pas féministe, je suis juste contre l'injustice sociale, et la place des femmes c'est une injustice sociale, c'est tout »².

« Je suis anti-sexiste au même titre que je suis contre le racisme... je comprends pas qu'il y ait des différences de traitement quoi »³.

Nicolas, quant à lui, est élu au bureau de l'association dans laquelle il milite depuis deux ans le lendemain de notre rencontre. Il m'envoie alors le SMS suivant le soir même de l'assemblée générale : « ça y est, je suis au conseil d'administration des Chiennes de garde. Me voilà encore 1 peu plus humaniste ». Cette présentation de soi comme militant féministe en tant que militant humaniste est révélatrice de la manière dont le féminisme est perçu comme une catégorie d'un cadre idéologique plus large. Le féminisme constitue ainsi une manière parmi d'autres d'être humaniste ou de lutter contre les inégalités sociales. À l'image de la plupart des militants humanistes rencontrés qui évoquent largement d'autres luttes sociales et politiques au cours de l'entretien, Jean-Claude résume ainsi sa position :

« Donc je suis féministe, anti-sexiste, aussi anti-homophobe etc. donc il manque un

¹ Entretien avec Jean-Pierre, militant au MFPPF, au MLAC puis dans un groupe d'hommes.

² Entretien avec Bruno, militant à NPNS et aux Insoumis-es.

³ Entretien avec Sylvain, militant aux Chiennes de garde.

terme pour ça...

Q : Ce serait quoi ?

R : L'humanisme s'il existait pas quoi... quand je parle aux gens, quand je dis 'je suis féministe', tous les gens disent 'ah, t'es pour le droit des femmes', je dis 'non, ma préoccupation première c'est pas le droit des femmes dans ma tête – évidemment qu'il y a de ça, c'est évident – mais ma préoccupation c'est pas le droit des femmes, c'est le droit de l'être humain »¹.

Le registre humaniste s'appuie alors sur la lutte pour un idéal d'égalité entre les individus, que la réalisation de cet idéal passe par le droit (pour les militants républicains de la première vague) ou la révolution (pour les militants d'extrême gauche de la deuxième vague). Pour autant, cette différence se doit d'être nuancée. En effet, les militants d'extrême gauche des années 1970 adoptaient certes une posture révolutionnaire, mais dans le cas de la lutte pour l'avortement – principale scène féministe des années 1970 qu'ils investissent – ils ont cependant fait du droit l'objet principal de leur mobilisation, comme en atteste leur désengagement massif après le vote de la loi Veil. Dès lors, l'ensemble des militants inscrits dans le registre humaniste fait de l'État l'acteur (quasi) unique de la domination masculine et ne remet pas en cause la plupart des normes sociales non inscrites dans le droit qui participent pourtant largement de la production et reproduction des inégalités entre femmes et hommes. Ainsi, dans sa préface à un livre sur l'enseignement ménager à l'intention des jeunes filles, Ferdinand Buisson valide la division sexuée des tâches dans la famille : « elles [les jeunes filles] y puiseront un savoir nécessaire ; elles y apprendront aussi un art infiniment délicat : en semblant ne s'occuper que de ménage et de cuisine, elles auront trouvé le secret de faire régner un jour à leur propre foyer l'ordre, la joie et la santé, c'est-à-dire le bonheur »².

En revanche, le déplacement du sujet politique du féminisme opéré dans le cas du deuxième registre d'engagement est différent. Si pour les militants humanistes il s'agit de mobiliser un individu asexué au nom d'une humanité indivisible, d'autres militants fondent leur engagement sur un individu sans genre, c'est-à-dire qui refuse toute assignation de genre. Le sujet politique qui permet la mobilisation est donc un individu qui affirme une identité *au-delà* du genre, s'émancipant de la bicatégorisation sociale femmes/hommes.

¹ Entretien avec Jean-Claude, militant à Mix-cité.

² Ferdinand Buisson, Préface à Mme G. Coulon, *Enseignement ménager. Économie domestique – Hygiène. Cours moyen, Certificat d'études*, Librairie Hachette, Paris, 1922.

Nous parlerons dans ce sens d'un engagement *identitaire*.

Pour ces militants, le combat féministe ne vise donc pas tant l'obtention de lois que l'abolition des assignations de genre. Si la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes, notamment par la loi, n'est évidemment pas absente de leur démarche militante, leur engagement se fonde principalement sur un refus des identités de genre figées par la domination masculine. En effet, appliquant une lecture genrée à l'ensemble de la société, ils considèrent le système social de construction des identités sexuées comme générateur d'inégalités mais aussi comme oppressif vis-à-vis des individus, hommes ou femmes, contraints de se conformer à des modèles rigides. C'est d'ailleurs ainsi que les militants de la revue *Types, Paroles d'hommes* présentent leur démarche dans leur premier numéro : « comme eux [les groupes d'hommes], cette revue veut ouvrir une brèche, un espace social possible – qui serve aux hommes qui interrogent les modèles dominants et leur propre pesanteur »¹. De même, une initiative non mixte entre hommes militants libertaires est conçue comme « un moment riche de déconstruction-reconstruction personnelle et politique »².

Cet engagement est ainsi fondé sur une critique radicale des identités sexuées, notamment l'identité masculine. Le féminisme est alors perçu principalement comme un outil de déconstruction de la masculinité et offre un espace de revendication d'identités de genre « troublées ». C'est ce qu'expriment Florian, militant anti-patriarcal, et Jérémy, engagé aux Panthères roses :

« Ce qui pouvait peut-être contribuer à m'attirer dans le féminisme c'est aussi l'idée que... en gros, interpellé sur la virilité aussi, les changements de rapports entre hommes »³.

« Mon féminisme, il est contre les mecs, il est contre le patriarcat, il est contre les mecs dans le sens où on l'entend quoi »⁴.

Si ce registre d'engagement conduit à concevoir le féminisme comme une revendication politique de déconstruction des identités sexuées, il n'empêche cependant pas une lutte contre les inégalités à l'encontre des femmes. Il s'agit au contraire d'articuler

¹ *Types, Paroles d'hommes*, n°1, janvier 1981.

² Archives personnelles, « Appel pour un week-end de réflexion anti-patriarcale non mixte hommes début septembre 2003 », Neuvy (Allier), 2003.

³ Entretien avec Florian, militant anti-patriarcal.

⁴ Entretien avec Jérémy, militant aux Panthères roses.

ces deux objectifs politiques en proposant de supprimer les éléments oppressifs vis-à-vis des femmes contenus dans l'identité masculine hégémonique. Pour ces militants, la déconstruction de cette identité masculine n'a donc pas pour but de seulement débarasser les hommes des contraintes de la « virilité obligatoire » mais également de libérer les femmes des comportements et traits de caractère oppressifs des hommes. Pour Thierry, qui a participé à plusieurs initiatives anti-patriarcales, il y a ainsi dans le féminisme « une part de travail spécifique que les hommes ont à faire en termes de déconstruction, de réflexion, d'analyse »¹. Plus généralement, les entretiens font apparaître un mélange permanent dans le discours entre combat contre les inégalités et lutte pour la déconstruction des identités sexuées. Les propos de Clément, militant à Mix-cité, sont particulièrement représentatifs :

« Y a des inégalités entre les hommes et les femmes qui sont pas naturelles et qui peuvent être changées et puis en plus de concerner principalement les femmes, ces inégalités-là, elles conditionnent la manière dont on pense les rapports humains en général. Je pense qu'on a tous intérêt à ce que ça change, on n'a pas les mêmes intérêts, c'est clair, y en a certaines qui ont plus d'intérêts que d'autres, mais je pense que, ouais, pour moi, le féminisme ça peut changer la vie de tout le monde et mon expérience personnelle par rapport à la masculinité me fait dire que les mecs aussi peuvent avoir des intérêts à voir autre chose que cette masculinité dominante... même si je le mets pas au même niveau que les femmes avec la féminité, avec leur oppression »².

Le registre identitaire implique donc de se mobiliser *au nom* d'individus rejetant le système de genre. Il ne s'agit donc plus de suspendre la différenciation hommes/femmes uniquement dans la sphère publique, comme dans le cas du registre humaniste, mais d'en combattre la validité dans l'ensemble des sphères sociales.

Les militants s'inscrivant dans le registre humaniste et dans le registre identitaire présentent des caractéristiques sociales relativement similaires : dotés d'importants capitaux scolaires, ils appartiennent aux classes moyennes et supérieures intellectuelles et s'inscrivent à la gauche ou à l'extrême gauche de l'échiquier politique. Ainsi, parmi nos enquêtés, le type d'études, et notamment la discipline, la profession et l'ancrage politique ne semblent pas distinguer les hommes des deux registres. En revanche, les deux définitions du sujet politique, qui différencient les deux registres, sous-tendent des

¹ Entretien avec Thierry, militant anti-patriarcal.

² Entretien avec Clément, militant à Mix-cité.

dispositions à l'engagement féministe, mais aussi des rétributions, différentes. Le registre humaniste regroupe ainsi des carrières militantes comme celles de Ferdinand Buisson ou de Jacques, médecin au GIS et au MLAC¹. Militants politiques, ces hommes sont généralement sensibilisés aux droits des femmes au cours de leur socialisation familiale et/ou professionnelle : c'est donc à travers leur expérience de la confrontation directe aux inégalités que subissent les femmes que le féminisme sera appréhendé. Leur engagement s'effectue alors par le biais de leur collectif militant et à l'occasion d'une campagne de revendication d'un droit, comme le droit de vote ou le droit à l'avortement. Cependant, leur militantisme féministe demeure une partie seulement de leur engagement et, très majoritairement, les hommes de ce registre continuent à participer à d'autres collectifs politiques, qu'il s'agisse d'un parti politique, d'un syndicat ou d'une association, y compris après l'arrêt de leur participation aux luttes féministes. Dans ce sens, les reconversions du capital militant, acquis durant leur engagement féministe, sur d'autres scènes militantes, dans le champ politique ou dans leur carrière professionnelle constituent les principales rétributions de leur militantisme féministe. En revanche, les militants qui s'inscrivent dans le registre identitaire présentent une trajectoire différente, à l'image des carrières militantes de Christian, membre d'un groupe d'hommes, et de Julien, engagé à Mix-cité². En effet, leurs dispositions à l'engagement se caractérisent davantage par une socialisation familiale qui favorise les déplacements des normes de genre comme, par exemple, l'expérience d'une position de la « fille manquante » durant l'enfance. Disposés à questionner la dimension genrée du monde social, leur engagement s'effectue par le biais de réseaux politiques identiques à ceux des militants du registre humaniste. Cependant, à la différence de ceux-ci, les militants identitaires abandonnent très fréquemment leur premier lieu militant pour se consacrer à leur militantisme féministe. De même, lorsqu'ils maintiennent leur engagement antérieur, ils investissent les espaces militants féministes (commission, groupe de travail...) au sein de ce collectif. Enfin, le sentiment de reconnaissance et de valorisation de leur identité de genre, vécue jusque là comme stigmatisée, représente la principale rétribution de leur militantisme féministe.

Si chaque registre d'engagement attire donc des hommes aux profils différents, le *choix* de tel ou tel registre est également fortement dépendant du contexte historique et

¹ Voir chapitre 5, 2.a et 2.b.

² Voir chapitre 5, 2.c et 2.d.

organisationnel qui influe sur l'espace des possibles pour la définition du sujet politique. Ainsi, les registres humaniste et identitaire vont diversement bénéficier d'espace d'expression au cours de l'histoire des féminismes français.

2. Historiciser le sujet politique du féminisme

C'est donc à travers une définition alternative du sujet politique du féminisme que les hommes ont pu ou peuvent se mobiliser. Plus précisément, l'engagement des hommes a été rendu possible lorsque, dans différents lieux et/ou époques, des revendications féministes ont été formulées à partir d'un autre sujet politique que les femmes. Ainsi, les deux conceptions du sujet politique, humaniste et identitaire, s'inscrivent dans une dynamique historique et organisationnelle spécifique. En effet, le registre humaniste et le registre identitaire ont représenté successivement les deux modalités de mobilisations féministes concurrentes du féminisme *au nom* des femmes. En même temps, ils ont coexisté dans l'espace féministe avec des groupes militants s'appuyant sur la catégorie « femmes ». Il s'agit donc de restituer les deux registres d'engagement précédemment identifiés à la lumière des transformations historiques et de la diversité des féminismes.

a. Le registre humaniste contesté par l'émergence du sujet « femmes » (1870-1940)

Historiquement, nous avons vu que le mouvement féministe de la première vague ne s'est pas « spontanément » constitué autour du sujet « femmes ». Au contraire, l'affirmation des femmes comme sujet politique des mobilisations féministes n'a que progressivement émergé à mesure que l'autonomie des femmes grandissait. En effet, impulsé par Léon Richer, le mouvement se constitue d'abord dans les années 1870 autour d'un sujet asexué et universel à partir duquel il est possible de remettre en cause la privation de ses droits. C'est alors le registre d'engagement humaniste qui caractérise la quasi-totalité des militants. Par une définition humaniste du sujet politique, les groupes féministes favorisent ainsi l'engagement des hommes. À ce titre, la présentation de la nouvelle Fédération française des sociétés féministes, en 1892, par *Le journal des femmes*

est éclairante sur l'importance de désindexer le féminisme des femmes pour mobiliser les hommes : « La femme et l'homme, placés côte à côte dans ce monde, ont les mêmes intérêts. La cause de l'un est la cause de l'autre et le bonheur de tous deux dépend de l'indépendance pécuniaire de chacun, du développement moral et intellectuel de l'un et de l'autre. La Fédération n'est donc pas féminine, mais mixte, c'est-à-dire humaine »¹. On voit ainsi comment la volonté de faire adhérer les hommes passe par une logique de « déféminisation » du combat féministe en le présentant comme une lutte qui concerne l'humanité.

Engagés par ailleurs dans de nombreuses luttes de l'espace républicain, les revendications féministes représentent alors pour les militants une facette d'un agenda politique beaucoup plus vaste. Dans ce sens, le féminisme est appréhendé comme une revendication d'égalité juridique. En revanche, le féminisme n'étant pas désigné comme une grille de lecture de l'ensemble du monde social, la sphère privée est très largement écartée de l'analyse. Cette conception de l'engagement féministe pour ces militants est facilitée par la quasi-absence de critiques des rôles sociaux féminins et masculins, notamment dans le privé, au sein des mouvements féministes. À la recherche d'une légitimité politique, les militantes réformistes, qui regroupent la grande majorité des effectifs, ne visent pas la subversion radicale de l'ordre social mais se concentrent sur l'obtention de victoires législatives en ce qui concerne le Code civil ou le suffrage. Ainsi, la critique des identités de genre, la revendication de la libre maternité ou de la liberté sexuelle sont extrêmement marginales et restent le fait d'une poignée de militantes radicales², même si certaines revendications des réformistes dessinent les contours d'un modèle féminin renouvelé³. Dans ce contexte, le registre d'engagement identitaire est inexistant, tout du moins dans le discours public. En effet, s'il est envisageable que l'engagement féministe ait pu produire des déplacements en termes d'identité de genre, ceux-ci ne sont cependant pas intégrés à la rhétorique politique des militants.

Cependant, la définition du sujet politique du féminisme fait progressivement l'objet de luttes internes entre les tenant-e-s d'un mouvement féministe qui revendiquent au nom de l'universalité des droits et entre les partisan-e-s d'un féminisme qui s'appuie sur l'expérience des femmes. Le registre d'engagement humaniste voit alors sa légitimité de

¹ *Le journal des femmes*, n°9, août 1892.

² Christine Bard, *op. cit.*, 1995(a), p. 187-234.

³ Laurence Klejman et Florence Rochefort, *op. cit.*, 1989, p. 303-326.

plus en plus contestée à partir des années 1900. En effet, la féminisation du mouvement et l'émergence d'un féminisme féminin à la fin du 19^{ème} siècle imposent peu à peu les femmes comme sujet politique du féminisme. Ainsi, les féministes se mobilisent de plus en plus *au nom* des femmes et fondent leurs revendications sur l'expérience des femmes. Maria Martin, par exemple, invite dès 1892 les féministes à se mobiliser au nom des femmes : « il faut d'abord l'union des femmes de toutes les nuances et de toutes les opinions, *l'union des femmes pour revendiquer, pour les femmes*, l'existence civile et politique »¹. De même, le CNFF et l'UFSF se mobilisent principalement à partir de la catégorie « femmes », en même temps que les associations plus anciennes, comme la LFDF ou la SASFRD, réorientent leur discours dans le même sens. Pour autant, cette conception est soumise à des critiques internes, particulièrement de la part des hommes, à l'image des militants de la Ligue d'électeurs qui reprochent aux suffragistes de réclamer le droit de vote et d'éligibilité « en tant que femmes »². Cette contestation interne, liée à la forte asymétrie entre femmes et hommes au début du 20^{ème} siècle, se double en outre d'une définition flottante du sujet politique de la lutte féministe au cours de la première vague. En effet, les féministes du début du 20^{ème} siècle s'appuient alternativement sur les catégories « femmes » ou « humains pourvus de droits » comme sujet politique du mouvement³. Ainsi, le mouvement revendique que « la femme doit accéder à l'universel tout en étant reconnu comme un être spécifique »⁴, notamment par la maternité. Le paradoxe identifié par Joan W. Scott à propos des discours féministes, qui font à la fois usage d'une rhétorique universaliste et d'une rhétorique différentialiste⁵, induit alors une définition mouvante du sujet politique du féminisme dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Ainsi, bien que contesté et de moins en moins central, le registre humaniste continue cependant de bénéficier d'espaces légitimes d'expression au sein du mouvement féministe jusqu'à la fin des années 1930, espaces que les hommes militants peuvent donc légitimement investir.

¹ *Le journal des femmes*, n°8, juillet 1892.

² *Bulletin trimestriel de la Ligue*, n°2-3, juillet-octobre 1911.

³ Laurence Klejman et Florence Rochefort notent ainsi que les suffragistes recourent à la fois à la « Nature » (des femmes) et au « Droit » (commun à l'humanité) pour revendiquer le droit de vote des femmes (*op. cit.*, 1996, p. 230).

⁴ Florence Rochefort, « La problématique féministe de la différence des sexes au tournant du siècle », in Ephesia, *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, La Découverte, Paris, 1995(b), p. 337-341, p. 339.

⁵ Joan W. Scott, *op. cit.*, 1998 [1996].

b. Marginalisation du registre humaniste et émergence du registre identitaire dans les années 1970

Les transformations sociales et politiques permettent aux féministes de la deuxième vague de poser les femmes comme seul sujet politique du féminisme sans pour autant y attacher nécessairement une définition essentialiste. En effet, si au cours de la première vague faire des femmes le sujet politique du féminisme s'est traduit par une conception essentialiste du féminin, cela ne signifie pas que l'affirmation du sujet « femmes » soit nécessairement essentialiste. Dès lors, il s'agit pour les féministes des années 1970 de fonder un mouvement *à partir* des femmes et *au nom* des femmes tout en niant le caractère naturel de *la* femme, à l'exception du groupe Psychépo qui entend revaloriser les qualités spécifiques des femmes et fonder le pouvoir des femmes sur leur capacité procréatrice¹. Autrement dit, « les féministes ont, dans le même temps, affirmé la primauté de la féminité comme catégorie d'identification politique, et mis en question la nature de cette catégorie : par cette double démarche, elles ont cherché à la fois à construire et déconstruire la féminité elle-même »². Par conséquent, la pratique des groupes de parole non mixtes est conçue comme la modalité privilégiée de déconstruction de la féminité patriarcale et d'émergence d'un « nous » féminin et féministe. Les militantes fluctuent alors entre négation de la féminité définie par le patriarcat et affirmation d'une féminité qui émerge de l'expérience des femmes : « on se découvrait femme, et cela n'avait plus rien de dévalorisant. On avait au contraire le sentiment d'être dans le sens de l'histoire, de la subversion, de la créativité. On forgeait un destin exaltant où la recherche de l'identité de chacune coïncidait avec le combat commun pour changer la vie »³. L'affirmation des femmes comme sujet politique de la lutte aboutit donc à la conceptualisation de la « classe des femmes », soulignant ainsi l'oppression commune des femmes et leurs intérêts communs à lutter contre le patriarcat⁴.

¹ Sur l'idéologie du groupe, voir Bibia Pavard, *op. cit.*, 2005, p. 50-54. Se reporter également au recueil de textes, tardif, d'Antoinette Fouque, qui montre la centralité de la capacité d'enfantement des femmes dans la pensée de la leader du groupe Psychanalyse et politique (Antoinette Fouque, *Il y a deux sexes*, Gallimard, Paris, 1995).

² Yasmine Ergas, « Le sujet femme. Le féminisme des années 1960-1980 », in Françoise Thébaud, Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *op. cit.*, p. 499-519, p. 506.

³ Françoise Picq, « Vous avez dit *queer* ? La question de l'identité et le féminisme », *Réfractions*, 24, 2010, p. 5-13, p. 7.

⁴ Christine Delphy, *op. cit.*, 1998 [1970].

Le registre humaniste est ainsi clairement rejeté par les militantes féministes des années 1970. En effet, en définissant le féminisme à partir de l'expérience sociale des femmes, les militantes du MLF rendent impossible toute mobilisation *au nom* d'individus asexués puisqu'elles instaurent un « féminisme sexué »¹. En outre, aveugle aux modalités d'expression de la domination masculine dans l'ensemble des pratiques sociales, le modèle humaniste s'avère incompatible avec un mouvement qui proclame que « le privé est politique ».

Cependant, malgré la centralité de cette conception durant les années 1970, la définition des femmes comme sujet politique du féminisme n'est pas demeurée sans contestation. Ainsi, les militantes de Psychépo et les autres militantes du MLF étaient-elles en conflit sur le sens même de « femmes » comme catégorie de mobilisation, les unes mettant en avant une essence féminine, les autres s'appuyant sur l'expérience sociale des femmes. Pour autant, l'une comme l'autre des définitions offrent peu d'espace de mobilisation pour les hommes. Toutefois, la multiplicité des sites de mobilisation féministe durant les années 1970 offre d'autres scènes militantes où l'engagement humaniste peut s'exprimer. Ainsi, nous avons vu que les militant-e-s du MLAC n'ont pas systématiquement revendiqué le droit à l'avortement *au nom* des femmes, mais également *au nom* d'individus asexués, développant des rhétoriques en termes de justice sociale ou de « démedicalisation » de la médecine. Un militant CFDT qui s'engage au MLAC rappelle ainsi que « la lutte pour la liberté de l'avortement et de la contraception n'est pas un combat uniquement de femmes. Il s'agit bien d'un élément d'une lutte d'ensemble qui doit contribuer dans un combat commun, à rendre hommes et femmes libres et responsables »². L'expérience du MLAC devient alors un lieu du combat féministe des années 1970 où le registre humaniste acquiert une légitimité et permet l'engagement d'hommes. Cependant, la centralité de la frange militante qui impose les femmes comme sujet politique des luttes met rapidement en péril la résurgence du registre majoritaire de la première vague. En outre, de faibles espaces de réactualisation du registre humaniste existent dans des associations plus tournées vers l'État que le MLF, comme Choisir ou le Mouvement français pour le planning familial. En effet, les positions de ces organisations se

¹ Jacqueline Feldman, « Au risque de les perdre... dénouer les fils qui ont entrecroisé l'aventure personnelle et la trame sociale mouvante », in Michèle Le Coadic, Anne-Marie De Vilaine et Laurence Gavarini (dir.), *Maternité en mouvement*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1986, p. 32-36, p. 35.

² Archives CFDT, Secteur Action sociale et cadre de vie, Dossier CFDT et MLAC (1973-1977), 8 H 1424, Lettre de Claude Magistry à Messieurs les rédacteurs en chef du *Matin de Paris* et du *Monde*, 16 mars 1977.

rapprochent des féministes de la première vague : en même temps qu'elles défendent une conception du sujet politique proche du MLF, leur place dans l'espace politique et leur volonté de dialoguer avec l'État, les partis politiques et les syndicats leur imposent de s'adapter aux cadres de l'universalisme républicain, et donc de mobiliser parfois un sujet universel. Si ces associations se mobilisent principalement *au nom* des femmes, leur recours ponctuel à un individu asexué comme sujet politique offre donc la possibilité d'un engagement humaniste à quelques hommes, à l'image d'un militant de Choisir, adhérent depuis 1973, qui déclare en 1978 : « le féminisme est un nouvel humanisme »¹.

Si le mouvement féministe de la deuxième vague constitue donc un moment historique où la catégorie « femmes » comme sujet politique du féminisme connaît son apogée avec la quête d'une sororité, le registre humaniste dispose cependant de plusieurs espaces. En outre, à cette même époque les ambivalences de la formulation du sujet « femmes » permettent l'émergence de mobilisation des hommes à partir d'un autre sujet politique et l'invocation d'un « nous, les femmes » entraîne une vive critique et remise en cause de la part de certaines militantes.

Malgré l'affirmation des femmes comme sujet politique du féminisme, la double logique de déconstruction/reconstruction de la féminité par les militantes du MLF ouvre un espace pour revendiquer la non naturalité de la catégorie « femmes », mais également de la catégorie « hommes ». Ainsi, il devient possible de fonder des luttes féministes *à partir* d'individus refusant les assignations de genre et la catégorisation femmes/hommes, comme cela avait été esquissé à la fin des années 1960 dans le groupe Féminin masculin avenir. Ce fut le cas, par exemple, des groupes d'hommes qui militèrent en faveur du féminisme à partir d'une déconstruction de la masculinité, s'appuyant donc sur un sujet politique délesté de son appartenance de genre. En effet, la démarche déconstructiviste des féministes radicales favorise l'émergence du registre identitaire et ouvre la possibilité à l'engagement d'hommes. Pour autant, la figure du militant identitaire demeure marginale durant les années 1970 et c'est la critique du sujet « femmes » entamée par des féministes au cours de cette décennie qui imposera le registre identitaire à partir des années 1990.

Pour certaines femmes du MLF, partir des femmes comme sujet politique revient à artificiellement uniformiser les expériences des femmes pourtant très hétérogènes. La position dans les multiples rapports de pouvoir que constituent la classe, la race ou la

¹ *Choisir*, n°36, octobre-novembre 1978.

sexualité par exemple, donnent à vivre des modalités différentes de la domination masculine. Pourtant, selon ces femmes, la référence à un « nous, les femmes » masque cette diversité et renvoie finalement à un « nous, les femmes, blanches, hétérosexuelles et de classe moyenne et supérieure » qui confisquent la parole aux autres femmes. Tandis que les militantes du courant « lutte des classes » tentent d'unir les femmes de toutes les classes en créant des groupes dans des entreprises ou dans des quartiers populaires¹, la rupture avec les femmes homosexuelles ou racialisées est prévisible. En effet, si l'entre femmes du MLF se révèle important pour l'affirmation d'une identité lesbienne, de nombreuses homosexuelles reprochent rapidement le manque de solidarité de leurs compagnes de lutte hétérosexuelles et fondent des associations autonomes². L'une d'elles explique ainsi en 1977 que les lesbiennes sont « 'acceptées' dans le Mouvement, mais de fait niées par cette pseudo acceptation qui consistait à parler de l'homosexualité une fois de temps en temps avec une distance prudente »³. La critique des femmes comme sujet politique du féminisme par les homosexuelles atteint son paroxysme en 1980 lorsque Monique Wittig affirme que « les lesbiennes ne sont pas des femmes » dans la mesure où « 'femme' n'a de sens que dans les systèmes de pensée et les systèmes économiques hétérosexuels »⁴. Cette critique du sujet politique du féminisme conduit à la division parmi les militantes féministes radicales et à la fin du collectif *Questions féministes*⁵. De la même manière, les femmes racialisées remettent en cause l'unité de la catégorie « femmes » en soulignant la non prise en compte par les mouvements féministes de la spécificité de la forme de l'oppression patriarcale qu'elles subissent. Ainsi, en 1976, la Coordination des femmes Noires est fondée par des Africaines et des Antillaises. Awa Thiam, membre du groupe, publie trois ans plus tard *La parole aux négresses* et dénonce une catégorie « femmes » implicitement uniquement blanches : « des féministes européennes ont souvent comparé l'oppression et l'exploitation des femmes à celles des Noirs aux USA ou en Afrique noire. [...] C'est là une méprise. Comparons des choses comparables. Une égalité terme à terme entre femme et Noir ne saurait être justifiée. On peut être de sexe féminin et de race noire. [...] Des

¹ Ceci n'empêche cependant pas les féministes d'être considérées comme des « bourgeoises », notamment par des partis de gauche et d'extrême gauche, et parfois même par les féministes lutte des classes.

² Christine Bard, *op. cit.*, 2004(a).

³ *Quand les femmes s'aiment...*, n°3-4, mars 1979.

⁴ Monique Wittig, « La pensée straight », *Questions féministes*, 7, 1980, p. 45-53, p. 53.

⁵ Les conflits sont tels à l'intérieur de la rédaction qu'un seul numéro (n°8, mai 1980) est publié après la parution de l'article de Monique Wittig. Les féministes opposées à Monique Wittig et au séparatisme lesbien reconstituent la revue un an plus tard sous le titre de *Nouvelles questions féministes* (n°1, mars 1981).

féministes européennes qui se complaisent à faire cette égalité erronée : problème ou situation des femmes (il faut entendre blanches même si elles ne le disent pas) = situation des Noirs, ne semblent pas le savoir. Tout comme celles qui disent que 'les femmes sont les Noirs de l'humanité'. Que ou qui sont alors les Noires, les Négresses ? Les Noires des Noirs de l'humanité ? »¹. Si l'histoire des féminismes français sous l'angle de la race, et notamment des rapports de pouvoir qui se jouent à l'intérieur des collectifs², demeure sous-étudiée, l'exemple américain éclaire particulièrement cette problématique centrale autour des critiques du sujet « femmes ». En effet, l'émergence d'un *black feminism* dès le milieu des années 1970 a permis de mettre en lumière la nécessité pour le mouvement féministe de prendre en compte la diversité des expériences faites par les femmes et les impasses d'un « nous, les femmes » homogénéisant³.

Ces critiques à partir de positions dominées à l'intérieur du groupe des femmes remettent alors en question le sujet politique du féminisme mais également la possibilité même d'un mouvement de toutes les femmes. En effet, en révélant que les rapports de pouvoir entre femmes ne sont pas pris en compte au sein du mouvement féministe, ces militantes fragilisent et déstabilisent la sororité proclamée du MLF. Ainsi, ces femmes entendent-elles rappeler que si la domination masculine constitue toutes les femmes en un groupe dominé, ce groupe n'en reste pas moins traversé par des rapports de pouvoir liés à la classe⁴, la race ou la sexualité.

¹ Awa Thiam, *La parole aux négresses*, Denoël/Gonthier, Paris, 1978, p. 154-155.

² On peut par exemple se reporter à Claudie Lesselier, « Pour une histoire des mouvements de femmes de l'immigration en France », in Collectif, *Femmes, genre, féminisme*, Syllepse, Paris, 2007, p. 85-104. Cependant, et significativement, s'appuyant sur l'étude d'associations de femmes immigrées, ce travail ne mentionne (presque) jamais les relations entre ces associations et les groupes féministes non organisés autour d'une origine géographique, pas plus qu'il ne traite des rapports de pouvoir entre racialisées et non racialisées à l'intérieur de multiples collectifs féministes.

³ Elsa Dorlin (dir.), *op. cit.*

⁴ Également peu étudiés, les rapports de classe dans le mouvement féministe des années 1970 sont mis en évidence à travers l'exemple de la carrière éditoriale de Victoria Thérèse aux éditions Des femmes (Delphine Naudier, *op. cit.*). On peut aussi se reporter à l'analyse de Rose-Marie Lagrave sur sa propre trajectoire, notamment militante, qui note à propos de son expérience au MLF : « A mes yeux, ces femmes n'étaient que des bourgeoises, non par ce qu'elles disaient, mais par les signes vestimentaires, langagiers, et par toute une aisance sociale qu'elles laissaient entrevoir » (Rose-Marie Lagrave, « Se ressaisir », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 4, 2010. Mis en ligne le 5 décembre 2010, consulté le 22 janvier 2011. URL : <http://gss.revues.org/index1534.html>).

c. *Le registre identitaire comme nouveau mode d'engagement des hommes (1990-2010)*

Si l'affaiblissement du féminisme durant les années 1980 met provisoirement entre parenthèse ce débat¹, l'émergence de la revendication de parité hommes/femmes en politique se caractérise par une ré-interrogation du sujet politique du féminisme par les militantes des années 1970 elles-mêmes, principales actrices du débat paritaire². D'un côté, les féministes opposées à la parité ont réévalué leur conception du féminisme en s'appuyant sur un sujet universel, impossible à réduire aux seules appartenances sociales sans risquer de les naturaliser. De l'autre, les défenseuses de la parité ont soutenu que la différence hommes/femmes constituait une « singulière universalité »³, mobilisant tour à tour les femmes ou un individu universel comme sujet politique du féminisme⁴. Les changements contextuels, qui ont vu les débats féministes passer de l'espace révolutionnaire dans les années 1970 à l'espace politique étatique dans les années 1990, conduisent ainsi les militantes à réévaluer leur conception du sujet politique.

Dans ce contexte d'affaiblissement de la définition dominante des « années MLF », une nouvelle génération prolonge les critiques formulées dans les années 1970. Le renouveau qui s'opère à partir des années 1990 et surtout 2000 voit alors s'affirmer le registre identitaire grâce à de nouvelles formulations du sujet politique du féminisme de la part des militantes. Le développement des études féministes, et particulièrement l'importation du concept de « genre » à la fin des années 1980, impose le refus des assignations identitaires comme un thème central de lutte dans le champ militant⁵. Les

¹ L'idée de l'union de toutes les femmes est symbolisée par la Maison des femmes de Paris où se côtoient des associations féministes issues des années 1970, mais aussi des groupes lesbiens ou de femmes issues de l'immigration (Voir chapitre 3, 1.a).

² Laure Bereni, « Les féministes françaises et la 'parité'. Permanences et renégociations des partitions héritées de la décennie 1970 », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), *Les formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique (18^{ème}-20^{ème} siècles)*, PUF, Paris, 2006, p. 123-141, particulièrement p. 125-129.

³ Laure Bereni et Éléonore Lépinard, « 'Les femmes ne sont pas une catégorie'. Les stratégies de légitimation de la parité en France », *Revue française de science politique*, 54(1), 2004, p. 71-98, p. 83.

⁴ L'argumentaire mobilisé par les pro-parité rappelant alors le paradoxe identifié par Joan W. Scott (*op. cit.*, 1998). Voir Laure Bereni, « La parité, nouveau paradoxe des luttes féministes ? », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 219-226.

⁵ Sur l'influence réciproque entre les espaces politiques, militants et académiques et la diffusion du terme genre, voir Christine Bard, « Recherche et militantisme (France, 1995-2002) », in Christine Bard, Christian Baudelot et Janine Mossuz-Lavau (dir.), *op. cit.*, p. 261-276 et Éric Fassin, *op. cit.*, 2009, p. 47-69.

travaux de Joan W. Scott¹ et de Denise Riley² par exemple, à la fin des années 1980, inaugurent en effet la transformation du sujet politique du féminisme. En critiquant la possibilité d'un sens figé de la catégorie « femmes », les deux auteures montrent au contraire que sa définition n'a pas d'essence mais fait l'objet de changements historiques constants en même temps que sa définition varie selon les classes sociales ou la race. Renvoyant à une grande diversité d'expériences vécues, elle ne peut donc constituer le point de départ des revendications féministes. Dans le sillage de ces critiques, la philosophe américaine Judith Butler souligne que la catégorie « femmes » est construite par le patriarcat et qu'elle ne peut donc constituer le sujet politique du féminisme, qui se pose justement contre le patriarcat³. Mobiliser cette catégorie pour les mouvements féministes « revient à se mettre en situation d'échec »⁴ puisqu'elle a été créée dans le but de produire des inégalités contre lesquelles les mouvements féministes luttent. En outre, le recours à la catégorie « femmes » invisibilise la variabilité tant diachronique que synchronique de la définition que le patriarcat attribue à cette catégorie. Ainsi, pour Judith Butler, la notion de genre, donc de construction sociale, « contient déjà en elle-même la possibilité de contester l'unité du sujet »⁵.

Ce décalage opéré dans l'espace scientifique conduit alors à un net déplacement de la définition du sujet politique du féminisme pour une partie des militant-e-s à partir des années 1990. D'abord, les associations féministes ouvertement mixtes, comme Mix-cité, posent implicitement un individu qui refuse toute assignation de genre comme sujet politique féministe. En effet, les militant-e-s se donnent comme objectif de détruire la bi-catégorisation hommes/femmes plutôt que de redéfinir les catégories ou d'en invoquer l'unité. Ainsi, ces féministes ne se mobilisent pas tant *au nom* des femmes qu'*au nom* d'individus rejetant les catégories femmes et hommes. Ces associations constituent alors un premier espace d'affirmation du registre identitaire pour les hommes qui participent aux combats féministes. Ce premier décalage est en outre accentué par la production des théories *queer*, particulièrement à partir des années 2000. En effet, en rejetant toute naturalité des identités et en décentrant les questionnements féministes vers les marges, les

¹ Joan W. Scott, *op. cit.*, 1988 [1986].

² Denise Riley, « *Am I that name ?* » *Feminism and the category of « women » in history*, Macmillan, Basingstoke, 1988.

³ Judith Butler, *op. cit.*, p. 59-62.

⁴ *Ibid.*, p. 61.

⁵ *Ibid.*, p. 67.

théories *queer* produisent une critique radicale de la catégorie « femmes ». Ainsi, pour Marie-Hélène Bourcier, l'une des représentantes de ces théories en France, « il faut réinventer et reconstruire une théorie féministe qui se distingue du sujet 'femme' biologiquement construit. Ne prenons pas comme sujet du féminisme 'la femme' et encore moins comme horizon. Pour moi, c'est fondamental – et tout autant intéressant – de le faire en inventant ou en se réappropriant des figures anormales, inhumaines ou post-humaines »¹. De la même manière, Elsa Dorlin prolonge et actualise la critique qui a émergé durant les années 1970 en interrogeant le sujet politique du féminisme au prisme de l'intersectionnalité des rapports de pouvoir². Les individus ne sont alors pas considérés comme dépositaires d'identités de genre, de race ou de classe figées, mais au contraire variables dans le temps et dans l'espace. Dans ce sens, les accroches identitaires, façonnées par les systèmes de domination et toujours redéfinies en fonction des contextes, ne peuvent en aucun cas constituer le point de départ des luttes féministes. Pour Elsa Dorlin, « le sujet politique du féminisme doit donc être compris comme une catégorie fluctuante, volatile et intrinsèquement erratique. Il ne peut se définir *a priori*, il ne peut être au fondement des mouvements et des luttes, qu'au risque de reproduire et de réitérer des exclusions »³. Dans l'espace militant, des groupes se nourrissent de ces déplacements théoriques et politiques en même temps qu'ils y contribuent. Ainsi, l'association Les Panthères roses s'inscrit clairement dans cette perspective politique en contestant la validité d'un sujet politique « femmes » à partir de la sexualité, mais aussi de nombreux autres systèmes de domination. Les militant-e-s se présentent ainsi en 2005 : « nous sommes une association de gouines et de pédés, à majorité gouine. Nous intervenons et réfléchissons depuis ce point de vue, mais pas seulement, car nous sommes aussi salariéEs, chômeuSEs et précaires, socialement femmes et hommes, noirEs, blancHEs, immigréEs... mais aucunE d'entre nous n'est homme blanc catholique hétérosexuel riche et en bonne santé »⁴. La lutte politique ne peut se faire dans ce contexte à partir de la catégorie « femmes », pas plus qu'à partir de toute autre catégorisation sociale, nécessairement imprégnée des rapports de domination, mais bien au nom d'individus refusant toute assignation

¹ Interview de Marie-Hélène Bourcier dans Christelle Teraud, *Les féminismes en question. Éléments pour une cartographie*, Éditions Amsterdam, Paris, 2005, p. 53.

² Elsa Dorlin, *op. cit.*, 2008, p. 79-108.

³ *Ibid.*, p. 97.

⁴ <http://www.pantheresroses.org/Nous-sommes-feministes.html> (consulté le 16 juin 2009), Les panthères roses, « Nous sommes féministes », 2005.

identitaire.

En outre, les débats sur le voile en France au début des années 2000 ont conduit une partie des chercheuses et des militantes à remettre en cause le caractère homogène de la catégorie « femmes ». Au-delà du voile, la prise en compte de l'expérience des femmes racialisées conduit alors à réévaluer la question du sujet politique du féminisme, qu'il s'agisse de faire éclater la catégorie « femmes »¹ ou de la redéfinir au prisme d'une réflexion sur les liens entre sexisme et racisme². Parmi les militantes, la critique du sujet « femmes » à partir de la race prend deux directions opposées. D'un côté, l'association Ni putes ni soumises s'appuie sur l'expérience des femmes racialisées pour dénoncer le sexisme spécifique, et plus conséquent, des hommes racialisés (particulièrement maghrébins). En effet, bien que l'association, s'inscrivant dans le cadre universaliste républicain, mette en avant la spécificité du sexisme en raison de l'exclusion sociale vécue par les habitant-e-s des quartiers populaires, elle n'en fait pas moins référence à l'existence d'un sexisme racialisé en évoquant notamment « le machisme des hommes de nos quartiers qui au nom d'une 'tradition' nient nos droits les plus élémentaires »³. Les militantes considèrent alors que « le mouvement féministe a déserté les quartiers »⁴ et se mobilise *au nom* d'un sujet « femmes » qui ne concerne en réalité que les femmes blanches des classes moyennes et supérieures : « ces dernières années, les féministes ont mené des luttes presque 'réservées' : en se focalisant sur la bataille pour la parité, elles ne se sont adressées qu'aux classes moyennes et supérieures et ont oublié les femmes des milieux populaires »⁵. Il s'agit alors non pas de critiquer la catégorie « femmes » en rejetant toute appartenance spécifique mais en soulignant l'hétérogénéité à partir de l'expérience des femmes des « quartiers » issues de l'immigration. Cependant, le cadre républicain, dans lequel l'association se positionne⁶, interdit de se mobiliser à partir d'une catégorie spécifique et n'offre des droits qu'à des citoyens dépourvus de caractéristiques de classe, de genre ou de race. Ainsi, le cadre politique républicain choisi par NPNS propose une mobilisation

¹ Voir par exemple Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Éléonore Lépinard et Eleni Varikas (dir.), « Féminisme(s) : penser la pluralité », *Cahiers du genre*, 39, 2005.

² Se reporter à Natalie Benelli *et alii* (dir.), « Sexisme et racisme : le cas français », *Nouvelles questions féministes*, 25(1), 2006 ; Natalie Benelli *et alii* (dir.), « Sexisme, racisme, et post-colonialisme », *Nouvelles questions féministes*, 25(3), 2006.

³ Appel national des femmes des quartiers, reproduit dans Fadela Amara, *op. cit.*, p. 146-147.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 122.

⁶ Né à l'intérieur de la Maison des Potes et entretenant des liens avec différents partis politiques (notamment PS et UMP), NPNS s'inscrit clairement dans le discours de l'universalisme républicain.

féministe à partir d'un sujet universel et asexué à partir duquel il est possible de revendiquer des droits. La mobilisation de NPNS réactualise alors le registre humaniste et permet à des hommes de s'engager. À l'opposé, le Collectif des féministes indigènes¹ rejette la stigmatisation des hommes racialisés et affirme que « racisme et sexisme sont intimement imbriqués »². Il convient donc de lutter conjointement, et sans poser de hiérarchie entre les deux combats, contre les systèmes de domination sexiste et raciste. Dès lors, le Collectif des féministes indigènes réfute radicalement la catégorie « femmes » comme sujet politique du féminisme en rejetant son caractère homogénéisant et faussement universel : « nous refusons catégoriquement que des personnes non concernées par des discriminations racistes et sexistes parlent en notre nom. [...] Nous, en tant que femmes vivant en France, héritons des acquis des luttes des féministes françaises. Mais en tant que femmes racialisées, nous remettons en question les diktats de l'universalisme blanc et masculin et du féminisme blanc qui dénie toutes autres visions du monde ou vécus. Le féminisme occidental n'a pas le monopole de la résistance à la domination masculine »³. La lutte se forge donc ici à partir d'un sujet « femmes racialisées » et le mouvement entend se mobiliser *au nom* des femmes racialisées et *pour* les femmes racialisées. Cette définition du sujet politique du féminisme ne permet donc pas aux hommes de s'engager (le collectif est de surcroît non mixte). Néanmoins, elle s'inscrit, notamment par sa logique déconstructionniste des catégories de sexe et de race, dans un mouvement général de valorisation du registre identitaire, capable de mobiliser des hommes.

La catégorie « femmes » est donc largement remise en cause depuis les années 1990 par de nombreuses féministes qui pointent les limites d'une telle définition du sujet politique du féminisme⁴. Au-delà, la mise en accusation du sujet « femmes » vise également à souligner la reproduction des rapports de pouvoir de race, de sexualité, de classe ou de génération à l'intérieur des associations et collectifs féministes. Les conflits au sein du CNDF au prisme des générations politiques, par exemple, soulignent comment le fait d'être ou de ne pas être de la « génération » MLF constitue un axe de pouvoir important pour les prises de décision, les militantes apparues sur la scène militante dans les années 1990 souffrant d'un grand manque de légitimité aux yeux des militantes ayant

¹ Collectif qui a émergé au sein du Mouvement des indigènes de la République en 2006.

² <http://www.indigenes-republique.org/spip.php?article667> (consulté le 5 septembre 2010), Appel des féministes indigènes pour une réunion publique le 17 février 2007.

³ Appel des féministes indigènes pour une réunion publique le 17 février 2007.

⁴ Éléonore Lépinard, *op. cit.*

connu le MLF¹. Dans ce contexte, c'est donc non seulement l'unité abstraite des femmes qui est rejetée, mais également l'union concrète de toutes les femmes. Plus précisément, les critiques d'une partie des militantes des années 1990 et 2000 construisent un féminisme qui ne prend aucune catégorie comme point de départ et qui ne peut exister qu'en interrogeant les rapports de pouvoir qui s'y jouent. Dès lors, l'interrogation du sujet politique du féminisme permet l'affirmation du registre identitaire et offre de nouveaux espaces d'engagement pour les hommes. En effet, « c'est dans cette dynamique [de contestation du sujet « femmes »] que la question de l'engagement des hommes aux côtés ou au sein des luttes féministes se pose à nouveau frais. Dépassant les débats des groupes militants sur la mixité de leurs structures, les ajustements successifs permettant d'articuler une pensée de l'imbrication des rapports de domination à un combat pour l'émancipation à partir d'identités multiples, ont œuvré à la légitimation d'un questionnement sur les hommes et le genre »².

Cependant, ces différentes contestations du sujet politique du féminisme font l'objet de critiques dans les espaces militants et académiques et certaines féministes réaffirment les femmes comme catégorie de mobilisation. Ainsi, la plupart des associations réunies au Collectif national pour les droits des femmes s'appuie largement sur les femmes comme sujet central des luttes féministes et se mobilisent *au nom* des femmes. Elles s'opposent alors, parfois avec virulence, contre toute autre définition possible du sujet politique du féminisme. En 2005, le CNDF décide d'exclure le Collectif des féministes pour l'égalité, qui réunit femmes voilées et non voilées, croyantes et non croyantes dans une perspective féministe et anti-raciste, de l'appel à manifestation à l'occasion du 8 mars³. De même, en témoignent les tensions lors du rassemblement du 8 mars 2008. Le CNDF ayant appelé à un rassemblement, d'autres associations, dont les Panthères roses et des collectifs de prostituées, ont organisé une marche avant de rejoindre les militantes déjà présentes sur le lieu du rassemblement. Pourtant, à son arrivée, le cortège s'est fait exclure

¹ Liane Henneron, *op. cit.*, 2005, p. 105-109.

² Marc Bessin et Elsa Dorlin, *op. cit.*, p. 22. Sur le ré-interrogation de la participation des hommes à la faveur de la prise en compte des multiples rapports de pouvoir qui se jouent dans les collectifs militants, voir également Marie-Josée Béchar, « La relation entre les hommes et le féminisme : une question de rapports de pouvoir », in Maria Nengeh Mensah (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Les éditions du remue-ménage, Montréal, 2005, p. 174-189.

³ Cécilia Baeza, « L'expérience inédite et dérangeante du Collectif des féministes pour l'égalité », *Nouvelles questions féministes*, 25(3), 2006, p. 150-154.

du rassemblement¹. Les questions de la prostitution ou du voile notamment, qui divisent fortement les mouvements féministes français, ont motivé le conflit et révèlent les profondes dissensions autour de la question du sujet politique. En effet, les militantes du CNDF, majoritairement formées au féminisme au cours de la décennie 1970, conçoivent tant la prostitution que le voile comme une expression de la domination masculine, de la violence à l'encontre des femmes et de la soumission des femmes. Dans ce sens, ces féministes se mobilisent *au nom* des femmes et pour la défense de leurs intérêts, définis indépendamment des discours des femmes concernées par la prostitution ou le voile. À l'inverse, les militantes présentes dans le cortège, appartenant généralement à une génération politique féministe plus récente, défendent les droits des prostituées et le libre choix de porter le voile en analysant non seulement les rapports de domination patriarcaux, mais également les dominations de classe et de race à l'œuvre dans les processus de stigmatisation des prostituées et des femmes portant le voile. Il s'agit dès lors de mettre en avant les effets des multiples rapports de pouvoir sur l'expérience du sexisme et de fonder la mobilisation non pas sur la catégorie « femmes », ni même à partir des catégorisations de race ou de classe, mais bien à partir d'individus dénués de toute identité figée.

Sur la scène académique, de fortes résistances se font également jour et réaffirment les femmes comme sujet politique du féminisme. En 1993, l'historienne Laura Lee Downs s'oppose aux critiques du sujet « femmes » et entend fonder la pertinence de la catégorie « femmes » à partir de l'expérience vécue par les femmes. Selon l'auteure, « la résistance par la déconstruction ne peut, par conséquent, nous offrir qu'une demi-stratégie : une stratégie ôtant à la catégorie 'femme' sa centralité en montrant que c'est un construit textuel et social, mais laissant de côté les dilemmes des femmes concrètes, lesquelles ont à vivre comme sujets dans le temps de l'histoire »². De même pour Karen Offen, également historienne, c'est uniquement *au nom* des femmes que le féminisme peut se mobiliser, puisque « sans les catégories 'femme' et 'homme' liées l'une à l'autre, il n'y a plus à proprement parler de projet féministe »³. En France, de manière similaire, la politiste Françoise Picq s'oppose aux théories *queer* en leur reprochant de ne pas prendre en compte l'expérience des femmes. Selon l'auteure, « les aspects symboliques, discursifs et

¹ Ce récit est fait sur la base de ma présence à ce rassemblement.

² Laura Lee Downs, « Si 'femme' n'est qu'une catégorie sans contenu, pourquoi ai-je peur de rentrer seule le soir ? Les politiques de l'identité saisies par le sujet post-moderne », in Pascale Bonnemère et Irène Théry, *Ce que le genre fait aux personnes*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2008 [1993], p. 45-73, p. 72.

³ Karen Offen, *op. cit.*, 2009, p. 64.

parodiques sont privilégiés au détriment de la réalité matérielle et historique des oppressions subies par les femmes » dans cette « réflexion théorique sophistiquée et de plus en plus coupée des réalités vécues par les femmes »¹. Elle tient au contraire que « la relation homme/femme est le sujet et l'objet du projet féministe historique »².

Cette référence à un « projet féministe historique » traduit bien la manière dont la définition du sujet politique du féminisme est l'objet de luttes internes. En effet, en rappelant l'antériorité, plus supposée que réelle, de sa conception du sujet des luttes, l'auteure entend signifier qu'elle constitue la seule possible. Pourtant, si elle doit être défendue, c'est bien parce que d'autres définitions concurrentes existent parmi les militantes et chercheuses féministes³. La rubrique « Controverse » de la revue *Travail, genre et sociétés* rend ainsi compte en 2005 de la diversité des féminismes et fait apparaître la multiplicité des conceptions politiques du sujet du féminisme⁴. Si certaines continuent de se mobiliser à partir de la catégorie « femmes » et se demandent s'il n'y a pas « quelques dangers à se perdre dans les méandres du relativisme culturel ou du postmodernisme, au nom d'une complexité de la réalité »⁵, d'autres au contraire proposent de penser la multiplicité des rapports de pouvoir et de ne pas définir préalablement un sujet politique des luttes⁶. Entre ces deux positions, Christine Delphy invite à se mobiliser à partir de la catégorie « femmes », en tant que catégorie fondée sur une division qui a un « substrat matériel et institutionnel »⁷, sans pour autant en nier les différences internes. Au contraire, c'est à travers la catégorie « femmes », qui empêche une « fragmentation » des diverses luttes, qu'il est possible de lutter contre toutes les formes d'oppression : « la solidarité [avec la lutte contre les autres oppressions] n'est pas qu'un devoir moral, c'est un préalable politique : mais pour la construire, on doit trouver les points communs entre des situations très diverses, et cette découverte exige un certain niveau d'abstraction. Si être féministe exige de partir de son expérience, cela exige aussi d'être capable de très vite

¹ Françoise Picq, *op. cit.*, 2010, p. 12.

² *Ibid.*, p. 13.

³ Voir par exemple les différents textes d'associations et d'universitaires dans « Trouble dans les féminismes : la parité, et après ? », *Mouvements*, 50(2), 2007, p. 130-142.

⁴ « Controverse », *Travail, genre et sociétés*, 13(1), 2005, p. 159-190.

⁵ Marie-Anne Juricic, « Transmettre et repenser le féminisme », *Travail, genre et sociétés*, 13(1), 2005, p. 179-183, p. 181.

⁶ Éric Fassin, « Un champ de bataille », *Travail, genre et sociétés*, 13(1), 2005, p. 165-167 ; Clémentine Autain, « Rien n'est jamais acquis », *Travail, genre et sociétés*, 13(1), 2005, p. 188-190.

⁷ Christine Delphy, « Le prisme principal », *Travail, genre et sociétés*, 13(1), 2005, p. 161-164, p. 163.

dépasser ce niveau »¹.

3. Retour sur la dynamique historique

Les registres humaniste et identitaire ont donc bénéficié d'une légitimité variable au cours de l'histoire des féminismes en fonction des définitions accordées au sujet politique du féminisme. Largement légitime à partir de la fin du 19^{ème} siècle, le registre humaniste a par la suite été concurrencé par l'apparition de la catégorie « femmes » comme sujet politique des luttes. Les années 1970, marquées par la forte valorisation de cette conception, constituent alors un moment d'importante délégitimation du registre humaniste. En outre, l'émergence à cette même période du registre identitaire incarne une nouvelle modalité d'engagement légitime pour les hommes. À partir des années 1990, le registre identitaire est ainsi le registre d'engagement le plus valorisé pour les hommes.

Cette dynamique historique du sujet politique du féminisme et des registres d'engagement se doit d'être inscrite dans un contexte politique plus large. En effet, la mise en avant du registre identitaire s'inscrit dans l'ensemble des mobilisations apparues à partir des années 1960 dans les pays d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest et qui ont été analysées comme des « nouveaux mouvements sociaux »². La société industrielle, basée sur les conflits économiques entre classes sociales, aurait alors été remplacée par une société post-industrielle dans laquelle les revendications à partir d'une appartenance communautaire ou d'une cause spécifique seraient centrales³. En d'autres termes, les revendications auraient glissé du terrain économique au domaine symbolique et identitaire. C'est en partie dans ce cadre que se sont développées les théories de la reconnaissance pour lesquelles les sociétés contemporaines seraient caractérisées par la centralité des luttes pour la reconnaissance⁴. Il semblerait donc que l'émergence du registre identitaire au sein des mouvements féministes dans les années 1970 s'inscrive dans le cadre plus large des

¹ *Ibid.*, p. 164. Une approche similaire est développée par Danielle Juteau, « 'Nous' les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'Homme et la société*, 176-177, 2010, p. 65-81.

² Pour une présentation critique des travaux sur les nouveaux mouvements sociaux, voir Daniel Cefaï, *op. cit.*, 2007, p. 410-466.

³ Alain Touraine, *op. cit.*

⁴ Charles Taylor, *op. cit.*, Axel Honneth, *op. cit.*, Emmanuel Renault, *op. cit.*

changements des mobilisations collectives.

Pourtant, si ces analyses témoignent de réelles transformations des formes de mobilisation, elles tendent à rendre linéaires les changements sociaux, comme si les questions économiques étaient les seules revendications avant les années 1960 et disparaissaient totalement avec les mouvements des Noirs, des femmes, régionalistes ou écologistes. Au contraire, il nous semble, à la suite de Nancy Fraser, que toutes les luttes contiennent à la fois une dimension redistributive et de reconnaissance, les inégalités économiques et les dénis de reconnaissance étant largement imbriqués¹. Les transformations du registre d'engagement légitime pour les hommes au sein des associations féministes ne doit donc pas conduire à une vision évolutionniste des événements. En premier lieu, il ne s'agit pas de hiérarchiser les deux logiques d'engagement : les deux registres ne représentent pas deux stades successifs d'un progrès inéluctable mais bien deux modalités de participation de valeur égale.

De plus, nous avons proposé de repérer la construction d'un registre légitime pour les hommes par les mouvements féministes et non d'un registre unique. Dans ce sens, la coexistence simultanée des deux modèles sous-tend la démarche. Si le modèle humaniste a faibli en légitimité depuis les années 1970, concurrencé d'abord par la mise en avant des femmes comme catégorie de mobilisation, puis par le registre identitaire, il continue cependant d'exister dans différents lieux militants, comme au MFPPF, au MLAC ou à NPNS.

En outre, la mise en avant de registres d'engagement vise bien plus à comprendre les évolutions en jeu et les lignes de clivage qui se dessinent qu'à rendre compte parfaitement des réalités individuelles. La frontière entre engagement humaniste et engagement identitaire se révèle ainsi poreuse à l'intérieur des carrières militantes. La distinction opérée consiste en effet bien plus à souligner l'existence chez chaque militant de discours dominants plutôt que de discours uniques. Elle ne doit donc pas figer artificiellement les démarches militantes. En effet, les deux registres peuvent être présents chez un même militant. Durant la première vague du mouvement, la large valorisation du registre humaniste ne signifie pas l'absence totale de critique des identités de genre. Ainsi, le non-respect des conventions à propos du nom de famille par exemple peut attester de la

¹ Nancy Fraser, « Pour une politique féministe à l'âge de la reconnaissance : approche bi-dimensionnelle et justice entre les sexes », *Actuel Marx*, 30, 2001, p. 153-172.

contestation de l'ordre de genre. Dans les années 1870, nous avons vu qu'Edmond Potonié décide de rajouter le nom de sa femme, Eugénie Pierre, au sien afin qu'ils s'appellent tous deux Potonié-Pierre. En 1908, Georges Lhermitte épouse Maria Vérone, divorcée avec deux enfants, et accepte que celle-ci conserve son nom.

De même, le registre humaniste, qui apparaît à la fin du 19^{ème} siècle ne demeure pas inchangé jusqu'à aujourd'hui, notamment sous l'effet de l'émergence du registre identitaire. L'avènement des questions identitaires contribue alors à opérer des déplacements des caractéristiques du registre humaniste. Benjamin, engagé aux Sciences potiches se rebelle au début des années 2000, illustre clairement ce phénomène¹. Son discours s'inscrit très sensiblement dans le registre humaniste, renvoyant le féminisme à une lutte parmi d'autres à laquelle il participe au nom d'idéaux plus larges :

« Je suis pas féministe plus qu'autre chose, je me définis pas comme militant féministe quand on me le demande, je suis militant en général, pour tout un tas de causes, aujourd'hui beaucoup plus sur le logement, par exemple ».

Son investissement dans l'association féministe à laquelle il participe se fera alors quasi-uniquement par le biais du débat sur le voile islamique à l'école. Alors qu'il témoigne d'un désintérêt certain pour de nombreuses revendications féministes, il s'implique dans une lutte qu'il peut rattacher à d'autres enjeux politiques, notamment anti-racistes dans ce cas précis :

« C'est ça [le débat sur le voile] qui a absorbé notre action féministe cette année-là et moi ce qui m'intéressait là-dedans, comme en plus c'était le moment où j'étais intéressé par d'autres thématiques anti-coloniales [...], on est parti très vite rejoindre le collectif Une école pour toutes, et évidemment ça a complètement coloré mon engagement féministe parce que c'était le clivage, quoi. Donc au début, moi j'ai fait un peu d'engagement féministe classique, mais c'était en fait assez difficile, parce que moi, c'est pour ça aussi que je suis plus dans une association féministe, c'est qu'il y a assez peu de clivages, quoi, hormis celui-ci, et moi pour m'engager j'ai besoin de clivages, d'avoir des trucs à démontrer et d'avoir finalement des adversaires. Et je cherchais tout le temps à dire 'mais attendez finalement c'est quoi nos revendications féministes qu'on pourrait défendre', et quand on faisait la liste, c'était des trucs hyper chiants, genre 'il faut plus de crèches', 'il faut faciliter l'accès à l'IVG' ou 'la

¹ Entretien avec Benjamin, militant aux SPSR.

répartition des tâches ménagères', évidemment tout le monde est pour sur le papier, après y a ceux qui le font et ceux qui le font pas, mais c'était pas comme ATTAC où t'as un vrai débat intellectuel, ou comme les Verts... c'était un peu frustrant, quoi. Et du coup, quand est arrivé ce débat, nous, on avait une position très tranchée depuis longtemps, moi ça faisait assez longtemps que j'étais sur cette position-là, je trouvais vraiment que c'était les vieux républicains réacs qui s'opposaient à ça, et comme ce clivage a complètement traversé la gauche et le mouvement féministe en particulier, on a creusé, quoi. Et du coup, on a fait un féminisme qui n'était pas un féminisme plan-plan ou conventionnel, qui était beaucoup plus intéressant intellectuellement. Tu travailles avec des musulmanes qui étaient voilées ou pas voilées et tout ça, c'était vraiment... ça requestionnait complètement mon engagement féministe ».

L'engagement féministe est ainsi conçu comme une porte d'entrée vers un débat « beaucoup plus intéressant intellectuellement », en opposition avec les autres revendications des associations féministes, renvoyées à « des trucs hyper chiants » et à un « féminisme plan-plan et conventionnel ». En outre, il apparaît que la conception de l'engagement politique s'inscrit dans un modèle « universel-masculin » classique : la participation politique se doit d'être un combat avec des « clivages », « des trucs à démontrer », « des adversaires ». Ce mode d'engagement, qui fait appel à des valeurs classiquement viriles, semble ainsi largement éloigné d'un registre identitaire où le féminisme est d'abord renvoyé à une subversion des identités de genre. Pour autant, dans un contexte de forte légitimité du registre identitaire, le registre humaniste de Benjamin se teinte de certains discours relevant du registre identitaire. Ainsi, le féminisme est aussi, mais pas principalement, conçu comme une revendication de déconstruction des identités de genre :

« Et le fait d'être un homme féministe, c'est une sorte de provoc et... et de solidarité avec les hommes qui sont soupçonnés dans leur masculinité on va dire. Et comme moi en plus, j'ai jamais eu d'interrogations sur mon mode de sexualité, je suis hétéro et voilà, c'est une sorte de solidarité aussi avec les hommes homos qui sont accusés justement de pas être assez masculins, et de leur dire 'moi je suis hétéro mais je suis pas plus masculin que vous' ».

Enfin, si le registre identitaire s'est imposé par le rejet du registre humaniste, cela ne signifie pas qu'il se soit nécessairement défait de toutes les caractéristiques de l'engagement humaniste. Ainsi, bien que la lutte contre les assignations de genre constitue

le cœur de leurs revendications, le combat pour l'égalité légale et formelle entre femmes et hommes n'est pas absent du registre identitaire. C'est par exemple le cas des groupes d'hommes des années 1980 qui, principalement centrés sur la déconstruction de l'identité masculine dominante, s'investissent dans la campagne pour l'obtention d'une loi anti-sexiste¹.

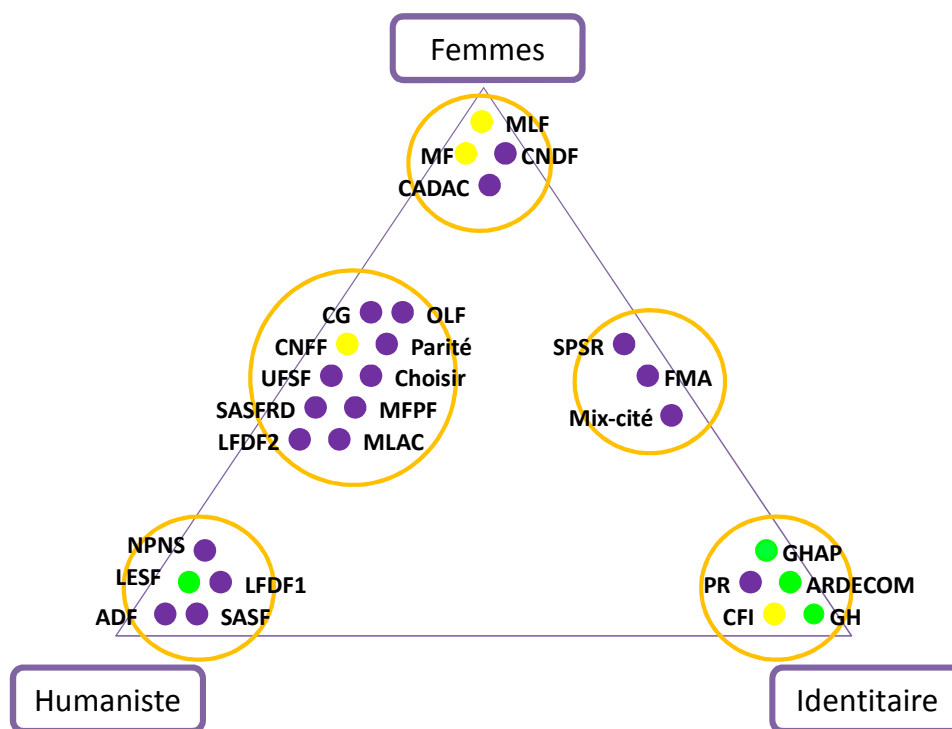
Dans ce sens, le mouvement historique mis au jour a bien plus valeur de dynamique générale que d'évolution linéaire et implacable. La succession des registres d'engagement rend alors compte des transformations des formes de participation valorisées au sein des groupes féministes et permet de saisir, par rapport à un contexte politique et organisationnel, les raisons pour lesquelles les militants s'inscrivent davantage dans l'un ou l'autre des registres.

Se focaliser sur les hommes a donc permis de questionner le sujet politique du féminisme. En effet, les hommes ne pouvant pas se mobiliser *au nom* des femmes, la nécessité de comprendre *au nom* de qui les hommes s'engagent a conduit à ne pas naturaliser le sujet politique et à en interroger les fondements. Dès lors, la mise en perspective historique et la prise en compte des luttes de définition permet de ne pas penser le sujet politique du féminisme comme existant en soi et ayant une définition fixée une fois pour toute, mais comme le résultat de luttes sociales et politiques. Cette multiplicité tant diachronique que synchronique empêche alors de concevoir les femmes comme seul sujet possible des luttes féministes. En conséquence, il n'est pas indispensable d'appartenir à la catégorie « femmes », qu'elle que soit sa définition, pour s'engager dans une association féministe. En effet, les conflits au sein des mouvements féministes offrent à toutes les époques des espaces, des interstices, plus ou moins importants, pour que le militantisme féministe ne se fonde pas uniquement sur l'expérience des femmes. Or, c'est précisément dans ces espaces que les hommes ont pu/peuvent s'engager. Nous avons ainsi identifié deux registres d'engagement, humaniste et identitaire, qui ont permis aux hommes de se mobiliser, en défendant des humains asexués ou des individus rejetant les assignations de

¹ *Types, Paroles d'hommes*, n°6, avril 1984.

genre. Le schéma suivant cartographie les principaux groupes féministes depuis la fin du 19^{ème} siècle selon leur conception du sujet politique du féminisme : sujet « femmes », sujet « humaniste » et sujet « identitaire ».

SCHEMA 2 Les associations féministes selon la définition du sujet politique



Légende

● Groupe mixte ● Groupe non mixte femmes ● Groupe non mixte hommes

ADF : Association pour le droit des femmes

ARDECOM : Association pour la recherche et le développement de la contraception masculine

CG : Chiennes de garde

CFI : Collectif des féministes indigènes

CADAC : Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception

CNDF : Coordination nationale pour les droits des femmes

CNFF : Conseil national des femmes françaises

FMA : Féminin masculin avenir

GH : Groupes d'hommes

GHAP : Groupes d'hommes anti-patriarcaux

LESF : Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes

LDF1 : Ligue française pour le droit des femmes (1882-1900)

LDF2 : Ligue française pour le droit des femmes (1900-1980)

MF : Maison des femmes

MLAC : Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception

MLF : Mouvement de libération des femmes

MFPF : Mouvement français pour le planning familial

NPNS : Ni putes ni soumises

OLF : Osez le féminisme !

PR : Panthères roses

SASF : Société pour l'amélioration du sort de la femme

SASFRD : Société pour l'amélioration du sort de la femme et de la revendication de ses droits

SPSR : Sciences potiches se rebellent

UFSF : Union française pour le suffrage des femmes

Ce schéma fait apparaître plusieurs conceptions du sujet politique, en partie déterminées par l'époque d'action du groupe et qui influent sur la présence des hommes. Précisons que la différenciation opérée n'a pas pour but de figer artificiellement les définitions du sujet politique du féminisme dans la mesure où les définitions sont rarement clairement énoncées et qu'elles peuvent varier dans le temps pour une même organisation et entre les membres de chaque groupe. Pour autant, les associations s'orientent majoritairement – c'est-à-dire la plus grande partie du temps et pour une grande majorité des militant-e-s – vers une conception spécifique du sujet politique. Ce schéma propose donc de distinguer les associations selon la définition centrale qui caractérise chacune d'elles bien plus que selon une définition unique.

Le premier cercle, proche du pôle humaniste, regroupe majoritairement des associations de la fin du 19^{ème} siècle qui ont mobilisé de nombreux hommes en s'appuyant sur un sujet universel. NPNS, qui met aussi en avant un sujet universel, se positionne également dans ce cercle. En effet, l'association propose une réactualisation d'une conception républicaine qui ne peut s'appuyer sur aucune catégorie spécifique. Pourtant, il ne s'agit pas d'une répétition dans les mêmes termes, mais bien d'une réinterprétation du registre humaniste qui dominait aux débuts du féminisme. Au sommet de la pyramide sont regroupées des associations s'appuyant essentiellement sur le sujet « femmes » comme le MLF, mais aussi la Maison des femmes, le CNDF ou la CADAC. Au cœur de la démarche d'une partie des militantes des années 1970, cette conception du sujet politique du féminisme continue alors de s'incarner dans les années 1980, 1990 et 2000 à travers des associations portées par des actrices des années 1970. Souvent uniquement féminines, elles n'attirent généralement que très peu d'hommes lorsqu'elles sont mixtes. À l'autre extrémité, le pôle identitaire est constitué de groupes centrés sur la déconstruction des identités notamment de genre. Ces associations, qui apparaissent dans les années 1970, sont alors majoritairement non mixtes, entre hommes (comme les groupes d'hommes) ou entre femmes (le Collectif des féministes indigènes), seules les Panthères roses proposant un militantisme mixte. En plus de ces trois pôles, deux cercles intermédiaires caractérisent des associations qui mobilisent variablement deux conceptions du sujet politique du féminisme. Entre le sujet « femmes » et le sujet « humaniste » sont positionnés les groupes caractérisés par la classique tension entre universel et particulier. Des associations de chaque vague des mouvements féministes appartiennent alors à ce pôle, qu'il s'agisse des

associations réformistes du début du 20^{ème} siècle, de Choisir, du MFPPF, du mouvement pour la parité ou des Chiennes de garde. Faisant très majoritairement le choix de la mixité, leur proximité avec le pôle « femmes » attire cependant faiblement les hommes. Enfin, un dernier pôle est composé d'associations mobilisant alternativement le sujet « femmes » et le registre identitaire. L'importance de la participation des hommes à ces groupes mixtes dépend alors largement de leur plus grande proximité avec le registre identitaire.

C'est donc à travers l'étude des luttes de définition du sujet politique du féminisme qu'il devient possible de saisir la cohérence politique de l'engagement des hommes. En effet, par la mise en évidence de périodes et de lieux militants mobilisant un autre sujet politique que les femmes, nous avons pu identifier deux registres d'engagement appropriables par les hommes et acceptables par les militantes féministes. Ces deux registres, variablement présents selon les époques et attirant des profils militants spécifiques, permettent ainsi de comprendre en quoi l'expérience du vécu des femmes ne constitue qu'une appréhension située du féminisme et n'est donc, *in fine*, pas un préalable inconditionnel à l'engagement féministe.

Conclusion de la troisième partie

Le sens de l'engagement féministe pour les hommes, confronté à de nombreux obstacles, se comprend donc à deux niveaux. D'abord, par un travail de réajustements vis-à-vis d'un rôle militant pensé pour les femmes, les hommes engagés endossent une identité militante qui permet de rendre cohérent leur militantisme. La réappropriation de l'identité militante féministe réévaluée à partir de leur position d'hommes, selon des processus différenciés, rend en effet compatible, pour eux comme pour les militantes, l'équation hommes et féminisme. De plus, le fait de ne pas faire l'expérience de la position de femmes n'empêche pas l'engagement puisque la mobilisation d'un sujet politique « universel » ou « sans genre », dans des contextes militants où ces catégories de mobilisation concurrencent la catégorie « femmes », offre un cadre politique à leur militantisme. Dès lors, ils ne s'expriment pas *au nom* des femmes mais *au nom* de catégories (les humains, les individus) auxquelles ils appartiennent et pour lesquelles ils peuvent donc légitimement se mobiliser.

La perspective adoptée dans cette partie se révèle en outre riche pour interroger, tout du moins à titre d'hypothèses, plusieurs présupposés sur l'engagement féministe des femmes et les mouvements féministes. En premier lieu, si l'« évidence » de l'inadéquation entre la position d'hommes et la posture féministe nous a forcé à penser le travail d'appropriation de l'identité militante par les hommes, cette démarche invite à adresser les mêmes questions aux militantes. En effet, l'identité militante féministe ne peut se résumer à l'expérience de la position sociale de femmes, ne serait-ce parce que cette identité militante varie en fonction des lieux d'engagement et que les femmes n'ont pas toutes les mêmes expériences. Autrement dit, les femmes aussi sont confrontées à des contradictions entre leurs expériences, c'est-à-dire leurs multiples autres identités sociales, et les postulats féministes de leurs lieux militants. Le fait d'être une femme mariée dans les années 1970, par exemple, était sans aucun doute en décalage avec l'identité militante féministe dans un contexte où le MLF entendait détruire les institutions patriarcales, dont le mariage était perçu comme l'un des piliers¹. Ainsi, elles étaient « des minoritaires quelque peu raillées

¹ On peut même penser que le fait d'être en couple hétérosexuel a pu créer des tensions pour certaines militantes. Pierre, qui vivait en couple avec une militante de Psychépo, raconte ainsi que sa compagne le « cachait... quand elle voyait ses copines ou qu'elle avait ses réunions, il était pas question qu'elles sachent qu'elle vivait avec un mec ». Entretien avec Pierre, militant dans un groupe d'hommes.

par certaines de celles qui se voulaient radicales »¹. Pourtant, des femmes mariées ont milité au MLF, certaines même allant jusqu'à « la création hérétique d'un groupe 'des femmes mariées' » à l'intérieur du mouvement². Nous pouvons d'ailleurs faire l'hypothèse que la constitution d'un groupe de parole, aussi « hérétique » soit-il par sa thématique, constitue une modalité de négociation de l'identité militante féministe en se réappropriant une des formes de militantisme les plus légitimes et les plus valorisées au sein du MLF. Cet exemple souligne donc la pertinence de l'analyse du processus d'appropriation de l'identité militante féministe par les femmes, et plus largement de la prise en compte, par la sociologie de l'engagement, du travail de réinterprétation de l'identité militante par les individus qui entrent dans un collectif.

Deuxièmement, la mise en évidence des différents registres d'engagement réinterroge les dynamiques d'engagement pour les femmes. En effet, pourquoi certaines femmes mobilisent-elles un sujet « universel » ou « sans genre » et pas le sujet « femmes » ? Faisant l'expérience de la domination masculine à partir de leur position de femmes, pour quelles raisons ne fondent-elles pas leur engagement sur cette catégorie ? Certes, le contexte français de l'universalisme républicain est contraignant et limite les revendications perçues comme catégorielles. Ainsi, certaines féministes ont montré, au moment du débat sur la parité, des « affinités insoupçonnées avec l'idéologie républicaine »³. Mais cette dimension est insuffisante puisque, inversement, des femmes s'affranchissent, au moins en partie, de cet universalisme en se mobilisant *au nom* des femmes et parce que le sujet « sans genre » est largement opposé au modèle universaliste. En se distanciant d'une conception qui pose mécaniquement le recours au sujet politique « femmes » pour celles qui ont l'expérience des femmes, il s'agirait alors de rechercher dans les trajectoires des militantes des éléments qui rendraient compte de tel ou tel *choix* militant.

De surcroît, en s'appuyant sur la socio-histoire du sujet politique du féminisme, il semble possible de réévaluer l'analyse des continuités et discontinuités des mobilisations féministes. En effet, alors que la métaphore des vagues insiste sur les changements de générations militantes et les ruptures du point de vue des revendications et des répertoires

¹ Jacqueline Feldman, *op. cit.*, 2010, p. 15.

² Rose-Marie Lagrave, *op. cit.*, 2010. Voir également Jacqueline Feldman, *op. cit.*, 2010, p. 15-16. L'histoire et la sociologie de ce groupe, comme de beaucoup d'autres, restent cependant à faire.

³ Éléonore Lépinard, *op. cit.*, p. 128.

d'action, l'analyse du sujet politique mobilisé peut permettre de réintroduire de la continuité ou de réévaluer les scissions et temporalités des vagues. Ainsi, la réactualisation du sujet « universel » dans les années 1970, au moment de revendiquer la liberté de l'avortement à travers le MLAC, peut témoigner d'un héritage des féministes de la première vague dans une situation de rapport de force avec l'État, même si le contexte fort différent a conduit à des réajustements. De même, la persistance du sujet « femmes » à travers les époques rend compte d'une histoire longue des féminismes, irréductible à une période de fortes mobilisations. On peut enfin voir que le sujet « sans genre », incarnation de la « troisième vague », n'apparaît pas dans les années 1990 mais dès les années 1970.

Finalement, l'attention portée au sujet politique du féminisme questionne sous un nouvel angle les clivages traditionnels à l'intérieur des mouvements féministes. Ainsi, alors que la dichotomie universalisme/différentialisme est peu heuristique pour rendre compte des fortes dissensions qui traversent les mouvements féministes sur des sujets tels que la prostitution ou le voile islamique, l'analyse de telles controverses au prisme du sujet politique mobilisé par les militant-e-s pourrait se révéler plus pertinente. De la même manière, elle pourrait permettre de dépasser les apories des approches qui tentent de comprendre ces clivages d'un point de vue générationnel, que l'on fasse référence à une classe d'âge ou à une génération politique.

CONCLUSION : L'ACTUALISATION D'UN IMPROBABLE ENGAGEMENT

Nous avons voulu, dans ce travail de thèse, comprendre sous quelles conditions des hommes pouvaient s'engager dans des collectifs féministes. C'est alors au croisement des niveaux individuel, collectif et contextuel que nous avons cherché à identifier les logiques sociales qui rendent possible un engagement qui semblait tenir de l'improbable. L'objectif était donc de rendre compte du processus d'engagement d'hommes dans un collectif féministe comme la résultante d'un encastrement complexe de contextes historiques et militants, de trajectoires sociales et de la capacité socialement située à pouvoir donner un sens à un tel engagement.

Un féminisme sans sujet femme

Dans un premier temps, il s'est agi de retracer la sociohistoire du militantisme féministe des hommes pour mettre au jour le poids des contextes sociaux, politiques et militants dans le processus d'engagement. Ainsi, à mesure que les femmes acquéraient de l'autonomie par des avancées législatives et une transformation relative des rapports sociaux de sexe, les militantes ont pu prendre les commandes des luttes féministes et soumettre la participation des hommes à des conditions spécifiques. En effet, alors que les hommes détenaient bien plus de ressources mobilisables pour l'action politique que les femmes en 1870, la baisse constante de cet écart, sans avoir toutefois disparu, a rendu l'engagement des hommes de moins en moins nécessaire aux yeux des militantes. Au cours des mobilisations de la première vague, les hommes sont ainsi progressivement écartés des postes de direction des associations. Les années 1970 marquent elles une forte rupture dans la manière dont les militantes appréhendent la participation des hommes. En effet, les pratiques militantes des hommes sont évaluées au prisme de la théorie féministe et font l'objet d'une attention particulière. Depuis les années 1990, malgré la mise en avant de la mixité, l'engagement des hommes reste soumis à la vigilance des militantes, attentives au risque de reproduction de la domination masculine au sein même des collectifs militants.

C'est donc à la faveur de changements sociaux et politiques dus aux luttes antérieures que les militantes féministes ont pu réévaluer leurs principes organisationnels, particulièrement à l'égard de l'intégration ou de l'exclusion des hommes. Or ces réévaluations constantes ont des effets importants sur l'engagement des hommes puisque nous avons montré que les mises sous condition de leur participation agissent comme un repoussoir. La part des hommes dans les mobilisations féministes est ainsi décroissante sur l'ensemble de la période étudiée, passant de près d'un tiers pour les années 1870-1900 à moins de 15% pour la décennie 2000. Seule une configuration exceptionnelle, comme par exemple la lutte pour la libéralisation de l'avortement, où une revendication féministe fait écho à des revendications portées par d'autres mouvements sociaux, dans un contexte de forte valorisation de l'engagement politique, permet alors une implication plus conséquente des hommes. Ainsi, l'attention portée aux niveaux macrosocial et organisationnel met en lumière le rôle attractif ou dissuasif des contextes sur l'engagement et permet de comprendre les variations de la participation des hommes dans les mobilisations féministes.

Par la suite, cette première approche a été complétée par une démarche microsociale qui met la focale sur les trajectoires individuelles. À l'aide de la notion de carrière militante, nous avons cherché à identifier, dans une perspective processuelle et concernant plusieurs sphères sociales, la manière dont l'engagement, son maintien et son terme s'inscrivaient dans une trajectoire sociale. Ainsi, nous avons pu mettre au jour un ensemble de positions et de dispositions qui favorisent l'adhésion à des revendications féministes. La socialisation familiale, la position de « fille manquante », la mobilité sociale ou géographique, certaines expériences professionnelles ou étudiantes et/ou le sentiment d'être en décalage avec la masculinité hégémonique concourent à sensibiliser au féminisme. Cependant, ces prédispositions ne se traduisent par l'engagement qu'à la faveur d'une position sociale privilégiée – atout qui permet d'envisager le militantisme comme possibilité –, de disponibilités biographiques et de l'insertion dans des groupes politiques proches des collectifs féministes. En effet, c'est par leur présence dans des lieux militants proches des féministes (« nébuleuse républicaine », extrême gauche, syndicats étudiants...) que certains hommes découvrent les mouvements féministes. À ce moment de leur trajectoire, leurs dispositions sont activées par la rencontre avec les groupes féministes et permettent le passage à l'engagement. Enfin, une fois engagés, la pérennité du militantisme

féministe des hommes est assurée par un ensemble de rétributions, parfois matérielles, plus souvent symboliques ou par l'accumulation de savoirs et savoir-faire reconvertibles dans d'autres espaces sociaux. Dès lors, l'affaiblissement de ces rétributions, ou leur concurrence avec d'autres sphères sociales telles que la famille ou la profession, fragilise le militantisme, conduisant parfois au désengagement.

L'engagement des hommes dans des groupes féministes se comprend alors dans la confrontation entre des trajectoires sociales spécifiques et des contextes militants et historiques. Pour autant, il restait à comprendre selon quelles modalités pratiques l'engagement des hommes dans des groupes féministes était possible. En effet, comment, une fois engagés, ces hommes donnaient-ils du sens à leur militantisme ? Nous avons répondu à cette question en explorant deux voies différentes. D'abord, nous avons analysé le processus de construction d'une identité militante qui met en cohérence l'adhésion aux revendications féministes et l'appartenance au groupe social dominant dans le rapport de domination dénoncé par les féminismes. Ainsi, par le choix du mot pour désigner leur engagement (féministe, anti-sexiste, pro-féministe, anti-patriarcal...), les militants stabilisent dans un premier temps leur identité militante par la manière de prendre position par rapport à leur collectif d'appartenance. De plus, ils développent des discours légitimant leur place, en tant qu'hommes, à l'intérieur des mouvements féministes. Enfin, la question des rapports de pouvoir entre femmes et hommes dans les groupes militants est variablement négociée par les hommes, de la négation à la confrontation directe, en passant par divers processus de bricolages. Si la posture adoptée est largement contrainte par le contexte militant, l'approche retenue par chacun des hommes témoigne d'une recherche d'équilibre entre position objective de dominant et adhésion subjective au rejet de la domination masculine. Dans un second temps, nous avons montré que l'engagement de ces hommes n'était possible que dans la mesure où les mouvements féministes ne se mobilisaient pas uniquement *au nom* des femmes et *pour* les femmes. En effet, parce que certains groupes féministes ont mis et mettent en avant d'autres sujets politiques, les hommes peuvent s'engager sans prétendre représenter les femmes. Dès lors, la mise au jour d'un registre humaniste, qui se réclame d'un individu universel, et d'un registre identitaire, mobilisant un individu détaché de toute assignation identitaire, souligne que l'engagement féministe est accessible aux hommes dans les configurations militantes qui ne font pas des femmes le (seul) sujet politique de leur mobilisation.

Ces deux registres d'engagement renvoient alors à deux configurations spécifiques d'articulation des niveaux d'appréhension. Le registre humaniste, qui s'est préférentiellement exprimé durant la première vague, à la faveur d'une revendication d'un droit et dans le cadre d'associations peu attentives aux pratiques militantes, s'est avéré particulièrement propice à l'adhésion d'hommes qui découvrent les revendications féministes par l'intermédiaire d'engagements politiques préalables. Ces revendications concernant les inégalités faites aux femmes font alors écho à des expériences personnelles, durant la socialisation familiale ou professionnelle. De plus, leur engagement féministe a permis l'acquisition de capitaux reconvertibles dans différents espaces sociaux comme la politique, le militantisme ou l'activité professionnelle. En revanche, c'est à partir des années 1970, et dans des collectifs soucieux d'éviter la reproduction des rapports de domination hommes/femmes, que le registre identitaire s'est développé. C'est alors l'expérience d'un déplacement des normes de genre qui caractérise les militants identitaires, engagés dans des associations luttant contre le système de genre et maintenant leur engagement en raison de la reconnaissance de leur identité de genre à l'intérieur des groupes.

Il apparaît alors que ces deux configurations permettent aux hommes de participer aux luttes féministes *en tant* qu'hommes, c'est-à-dire à *partir* de leur position sociale d'hommes. En effet, le registre humaniste offre la possibilité à certains hommes, dotés de caractéristiques précises et dans des contextes spécifiques, de devenir des militants féministes sans interroger leur position de dominants. Plus exactement, il autorise à se mobiliser *en tant* qu'hommes dans la mesure où l'universalisation de la cause a pour conséquence de neutraliser la place occupée dans les rapports sociaux de sexe. Dans le cas du registre identitaire, où le militantisme se traduit au contraire par la nécessité de la mise à distance des normes de genre et de la critique des pratiques viriles, des hommes s'engagent à la faveur d'un rapport critique et distancié à la position qui leur est socialement attribuée. Là encore, la mobilisation est donc possible *en tant* qu'hommes, non pas sous l'effet d'une neutralisation, mais par le biais d'un rejet des caractéristiques associées à la place assignée par le système de genre. Dans ce sens, l'engagement féministe des hommes est possible parce qu'il existe des configurations historiques, organisationnelles et sociales où les hommes peuvent militer à *partir* de leur position sociale d'hommes. Autrement dit, le militantisme féministe des hommes peut exister dès lors que le féminisme est désindexé,

pour partie tout au moins, de l'expérience de la position sociale de femmes. À l'inverse, leur position, objective et subjective, dans le rapport de domination constitue un obstacle à la mobilisation à partir du sujet politique « femmes » : leur engagement ne peut se fonder sur l'expérience de la position des femmes en même temps qu'ils ne peuvent prétendre, parce que dominants, à représenter les femmes, dominées.

Une contribution à la sociologie de l'engagement féministe et du militantisme

L'analyse de militants *particuliers*, parce que largement minoritaires mais de surcroît improbables, a conduit, à plusieurs reprises, à déplacer notre regard. Cet ajustement du questionnement sociologique, contraint par notre objet, a ainsi permis d'interroger à nouveaux frais certaines dynamiques de l'engagement féministe, et plus généralement du militantisme.

En premier lieu, cette recherche a ouvert plusieurs pistes pour penser l'engagement des femmes dans les mouvements féministes. Plus spécifiquement, en soulignant l'importance du travail de reconnaissance identitaire pour certains hommes au sein des collectifs, notre analyse invite également à explorer cette dimension pour une fraction des femmes. En effet, peu examinée par les recherches sur l'engagement féministe, la valorisation de l'expérience des femmes, socialement dévalorisée, dans les groupes militants constitue probablement un puissant moteur à l'engagement, mais surtout au maintien de l'engagement. Cette dimension nous paraît d'autant plus centrale que l'on peut émettre l'hypothèse qu'elle permet la pérennisation du militantisme des femmes sur plusieurs décennies – inexistant pour les hommes –, notamment parce que leur position socialement dominée limite plus fortement que pour les hommes la possibilité de reconnaissance identitaire dans les autres sphères sociales. C'est également à travers ce prisme que l'on pourrait comprendre la proportion plus élevée, par rapport aux hommes, de femmes qui deviennent militantes féministes sans engagement politique préalable¹. Le cas de femmes arrivées au MLF par l'intermédiaire des réunions Tupperware illustre cette

¹ Pauline Rameau (*op. cit.*, p. 60-63) note ainsi, pour les années 1970 que les hommes s'engagent par l'intermédiaire d'un militantisme préexistant quand les femmes en viennent à militer par une politisation du privé.

importance de la reconnaissance identitaire : ainsi, l'entre-soi féminin, y compris dans un lieu éloigné de toute démarche politique, favorise le passage à l'engagement par « la prise en charge symbolique, par l'écoute, des histoires de vie individuelles »¹. Dès lors, il s'agit de confronter les deux registres d'engagement, développés au sujet des hommes mais qui concernent également les femmes, aux carrières militantes féminines et d'explorer les spécificités des trajectoires sociales des militantes qui mobilisent les femmes comme sujet politique du féminisme. Plus généralement, le recours à la notion de carrière militante pour les hommes engagés invite à explorer la dimension processuelle et l'encastrement des diverses sphères sociales dans la compréhension de l'engagement des femmes : comment l'engagement, son maintien et son abandon peuvent-ils être éclairés par les évolutions de la sphère privée ou de la sphère professionnelle ? Comment les effets de l'engagement féministe sur la vie privée des militantes – on peut penser ici aux changements durant la décennie 1970, qu'il s'agisse des divorces ou de la « découverte » de l'homosexualité – agissent-ils en retour sur le militantisme ?

De même, cette thèse permet de retravailler l'analyse des mouvements féministes. En effet, outre les remarques formulées en conclusion de la troisième partie, la focale mise sur les militants ouvre la voie à deux questionnements. D'abord, cette recherche interroge les modalités de transmission militante d'une génération à l'autre. Alors que les travaux sur les « creux » des vagues (1945-1965, 1981-1995) en France ou dans d'autres pays occidentaux ont insisté sur l'existence de « structures dormantes » militantes², la confrontation entre l'absence massive des hommes dans ces périodes et la résurgence de formes d'engagement proches suppose de nouvelles interrogations. On pense ici tout particulièrement à la grande proximité entre les groupes d'hommes des années 1970-1980 et les rencontres anti-patriarcales des années 2000 alors qu'aucun lien, organisationnel ou individuel, ne permet de restituer une continuité. Dès lors, le cas des militants féministes invite à penser la question de la continuité et de la transmission féministe dans d'autres lieux que les seuls groupes militants : la famille³, les partis politiques, les syndicats, les

¹ Catherine Achin et Delphine Naudier, *op. cit.*, 2008, p. 394.

² Verta Taylor, *op. cit.*

³ La thèse en cours de Camille Masclet, à l'université de Lausanne, sur la transmission familiale du féminisme constitue ainsi un renouvellement important des approches de la transmission.

lieux d'institutionnalisation du féminisme tels que l'Université¹ ou les collectifs professionnels, en d'autres termes, l'ensemble des pôles de l'espace de la cause des femmes, pourraient ainsi être explorés².

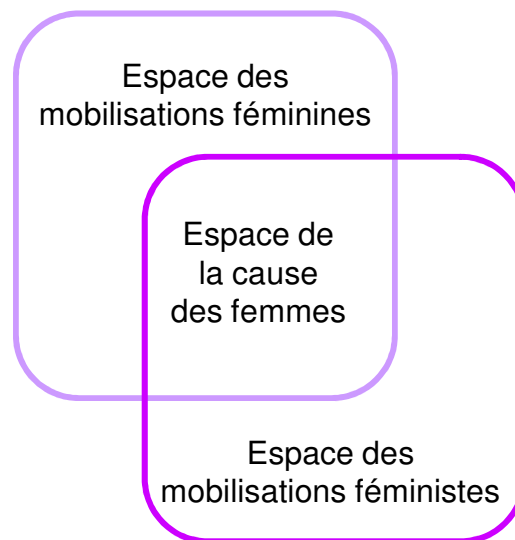
En outre, le travail de dénaturalisation du sujet politique du féminisme, entrepris grâce à la perspective historique et aux questions soulevées par l'engagement des hommes, permet de repenser la définition même des mouvements féministes. En effet, comme nous l'avons évoqué en introduction, la littérature sur les mouvements féministes a accordé une place centrale à la catégorie « femmes » comme sujet politique pour définir les mouvements féministes. Dans cette perspective, les mouvements féministes constituent une partie des mouvements des femmes, s'en distinguant uniquement par la dimension contestataire de la domination masculine. Cependant, nous avons vu qu'il existe un ensemble de collectifs qui ne se mobilisent pas *au nom* des femmes et *pour* les femmes bien qu'ils participent aux mobilisations pour les droits des femmes et/ou contre tout ou partie du système de genre. La mise au jour d'engagements *au nom* et *pour* des « humains » ou des individus détachés de tout ancrage identitaire a alors deux conséquences pour la compréhension des mouvements féministes. Premièrement, elle révèle que le sujet « femmes » est une conception historiquement et socialement située du sujet politique du féminisme, qui ne constitue qu'une modalité parmi d'autres des mobilisations féministes. Deuxièmement, elle impose de comprendre les mouvements féministes comme étant potentiellement à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des mouvements des femmes. Autrement dit, en reprenant les notions d'espace de la cause des femmes et d'espace des mobilisations féminines, entendu comme l'ensemble des collectifs de femmes³, la perspective historique et la focale sur les militants permettent d'affiner la compréhension des mobilisations féministes. Ainsi, comme l'indique le schéma ci-dessous, « l'espace des mobilisations féministes » englobe l'espace de la cause des femmes mais existe également en dehors de celui-ci.

¹ Sur les enjeux de transmission dans le cadre académique, voir Soline Blanchard, Jules Falquet et Dominique Fougeyrollas (dir.), *Transmission : savoirs féministes et pratiques pédagogiques*, Publication Paris 7, Paris, 2006.

² En interrogeant la constitution d'une mémoire féministe dans ces multiples pôles, la thèse en cours de Marion Charpenel à l'IEP de Paris contribue à éclairer une partie de ces dynamiques.

³ Laure Bereni, *op. cit.*, 2007(a), p. 23-37.

SCHÉMA 3 Mobilisations féminines, pour la cause des femmes et féministes : trois espaces sécants



L'espace des mobilisations féministes peut ainsi se comprendre comme l'agrégation de l'espace de la cause des femmes et des luttes féministes au nom du sujet humaniste ou identitaire. Précisons d'ailleurs que si nous nous sommes concentrés dans cette thèse sur les groupes autonomes (quasi)exclusivement dédiés aux revendications féministes, des collectifs dans les pôles partisan, intellectuel et institutionnel peuvent également appartenir à l'espace des mobilisations féministes à partir du sujet humaniste et identitaire. Dans ce sens, cette proposition élargit le cadre conceptuel de l'espace de la cause des femmes en permettant de l'appliquer aux luttes féministes qui ne mobilisent pas centralement le sujet femmes. L'opérationnalité de cette proposition visant à comprendre les formes collectives de revendications féministes reste cependant à tester empiriquement.

Enfin, le regard porté sur ces militants minoritaires s'est également révélé fécond pour une sociologie de l'engagement. Parce que ces hommes sont des militants qui font l'objet d'une attention particulière de la part des collectifs, notre analyse a mis en évidence l'importance du rôle des organisations dans les processus d'engagement, de maintien de l'engagement et de défection. En effet, nous avons montré que la manière de définir la lutte, les objectifs politiques privilégiés par les collectifs et les modalités organisationnelles

du militantisme agissaient fortement sur les carrières militantes. Notre travail souligne ainsi la nécessité de prendre en compte le niveau organisationnel, en articulation avec les contextes et les logiques individuelles, pour restituer les logiques militantes. Dans ce sens, il incite également à reconsidérer l'engagement des dominant-e-s en faveur des dominé-e-s, qu'il s'agisse des hétérosexuel-le-s contre l'homophobie, des non racialisé-e-s contre le racisme ou des plus doté-e-s en capitaux économiques contre l'injustice sociale, en soulignant que les collectifs militants n'agissent pas nécessairement *au nom et pour* les dominé-e-s. On peut ainsi avancer que les registres humaniste et identitaire, loin d'être des formulations spécifiques aux enjeux féministes, sont également mobilisables dans le cadre d'autres mouvements sociaux de lutte contre des systèmes de domination. Probablement, en effet, ces formes d'engagement des dominant-e-s sont rendues possibles, en partie, par des contextes historiques et militants où les luttes sont partiellement déconnectées de l'expérience de la domination, par des processus politiques d'universalisation ou de refus des catégories d'appartenance.

Perspectives de recherche au croisement du genre et des mouvements féministes

En raison de la longue période retenue, certaines questions ont été seulement évoquées sans toutefois faire l'objet d'une analyse, invitant dès lors à envisager d'autres recherches historiques et/ou sociologiques.

D'abord, des travaux historiques pourraient être menés en direction de collectifs évoqués au cours de cette thèse mais qui s'écartaient de notre objet d'étude. C'est le cas par exemple de l'Alliance internationale des hommes pour le suffrage des femmes, créée en 1911. En effet, si nous avons vu que les ligues masculines britanniques ou américaines ont fait l'objet de travaux, tout comme les associations féministes internationales de la première vague¹, cette structure supranationale n'a pas été, à notre connaissance, étudiée. Cette entreprise permettrait pourtant d'analyser les effets d'une telle structure sur les organisations nationales et d'interroger le rôle de l'investissement militant dans cette

¹ Voir par exemple Catherine Jacques, « Construire un réseau international : l'exemple du Conseil international des femmes (CIF) », in Éliane Gubin *et alii*, *op. cit.*, p. 127-141.

instance sur les carrières militantes. De même, une étude entièrement consacrée au Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) s'avère nécessaire pour saisir les trajectoires croisées des collectifs féministes et homosexuels durant les années 1970. Elle permettrait ainsi de comprendre, plus finement qu'il n'a été possible de le faire ici, la relation complexe du FHAR avec le MLF, les conditions de la « prise de pouvoir » par les hommes ou les raisons de sa rapide disparition¹. Enfin, notre recherche invite également à explorer plus complètement et plus systématiquement l'activité militante des années 1980. En effet, si plusieurs travaux en sociologie ou en science politique, guidés par une perspective sociohistorique, interrogent leur objet pour cette période², une enquête qui analyserait ce deuxième « creux de la vague », après celui des années 1945-1970, est à envisager. Il s'agirait alors de restituer plus précisément les effets de l'institutionnalisation de la cause des femmes sur les collectifs féministes, mais aussi de comprendre pourquoi certaines militantes ont maintenu leur engagement.

Outre des pistes de recherche qui viseraient à élargir les connaissances sur les mobilisations féministes, il nous semble qu'une approche en termes de carrière militante, semblable à celle adoptée dans cette thèse, se révélerait extrêmement riche pour l'étude des militantes féministes. En effet, si les témoignages des militantes et les études historiques ou sociologiques documentent les trajectoires d'engagement, une analyse systématique de ces trajectoires, y compris pour une période restreinte ou un seul collectif, reste à réaliser. Une approche qualitative pourrait alors être complétée par une étude par questionnaire auprès d'un large échantillon.

Enfin, une comparaison internationale concernant l'engagement féministe d'hommes dans la période contemporaine pourrait compléter le travail que nous avons mené. Elle permettrait par exemple de comprendre les raisons pour lesquelles les luttes contre les violences faites aux femmes, qui ont fait et font l'objet d'une mobilisation masculine importante dans de nombreux pays³, ont été très massivement délaissées par les hommes en France⁴. Ainsi, la Campagne du ruban blanc, lancée au Canada en 1991, a

¹ La thèse en cours, à l'université d'Amiens et à l'université de Cadix, de Geoffroy Huard de la Marre, viendra ainsi combler un manque important.

² On pense ici aux thèses de Laure Bereni (*op. cit.*, 2007(a)) ou d'Anne Revillard (*op. cit.*) par exemple, mais également aux thèses en cours de Marion Charpenel ou Camille Masclet.

³ Amanda Goldrick-Jones, *op. cit.*, 2002(b), p. 131.

⁴ À la différence de nombreux pays, aucun groupe exclusivement masculin ne lutte, dans l'espace public, spécifiquement contre les violences faites aux femmes, et les hommes sont très marginaux dans les groupes féministes qui prennent en charge cette thématique.

existé ou existe dans une soixantaine de pays de tous les continents hormis en France. Il serait alors intéressant de comparer la prise en charge de cette thématique en France et dans un ou plusieurs autres pays pour déceler les raisons de cette exception française.

La diversité des mobilisations féministes offrent ainsi autant de perspectives pour poursuivre la démarche de compréhension du processus d'engagement féministe entreprise dans cette thèse et pour affiner l'appréhension de l'espace des mobilisations féministes.

SOURCES

A. Archives

Bibliothèque Marguerite Durand (BMD)

- Fonds FMA (Féminin masculin avenir, puis Féminisme marxisme avenir)
 - Dossier FMA (début)
 - Dossier FMA, documentation I
 - Dossier FMA, documentation II
- Dossier « Hommes féministes », DOS 301.41 HOM
- Dossier Choisir, DOS 396.CHO
- Dossier LFDF (Ligue Française pour le Droit des Femmes), DOS 396 LIG
- Dossier Louis Martin, DOS MAR H
- Dossier Richer, DOS RIC H

Centre des archives du féminisme (CAF)

- Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF
- Fonds CNFF (Conseil national des femmes françaises), 2 AF
- Fonds Florence Montreynaud, 4 AF
- Fonds Luce Sirkis, 8 AF
- Fonds MLAC, 10 AF
- Fonds Pierre Simon, 17 AF

Bibliothèque de documentation et d'information contemporaines (BDIC)

- Fonds Alain Landau, Archives MLAC (Paris 14^{ème}), F Delta Res 576/5/12/1
- Fonds de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), F Delta RES 798/9
- Fonds Liliane Kandel, F Delta Res 704
- Dossier France, MLF et MLAC, 1971-1975, F Delta 170
- Dossier France, MLAC, 1973-1974, F Delta 532

Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP)

- Fonds Marie-Louise Bouglé
 - Sous-fonds Hubertine Aulcert
 - Sous-fonds Camille Belilon
 - Sous-fonds Marie-Louise Bouglé
 - Sous-fonds Marthe Bray
 - Sous-fonds Ferdinand Buisson
 - Sous-fonds Groupes et associations
 - Sous-fonds Caroline Kauffmann
 - Sous-fonds Marcelle Legrand-Falco
 - Sous-fonds Arria Ly
 - Sous-fonds Jeanne Mélin

Bibliothèque nationale de France (BNF)

- Recueil Société le droit des femmes, 8-R-673
- Recueil Mouvement pour la libéralisation de l'interruption volontaire de grossesse et la contraception, 4-WZ-13300
- Recueil Mouvement de libération des femmes non déposé, 4-WZ-13305
- Recueil Choisir la cause des femmes, 4-WZ-13296
- Recueil Groupes de femmes, 4-WZ-13312
- Recueil Journée internationale des femmes, 4-WZ-13314
- Recueil Société pour l'amélioration du sort des femmes, 8-WZ-4257
- Recueil La revendication des droits de la femme, 8-WZ-5861
- Recueil Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, Fol-WZ-989
- Louise Weiss à la Bastille en mai 1935, Collections numérisées, IFN-2700074, Manifestations pour le vote des femmes à Paris, 1935-1936

Archives de la Préfecture de police de Paris (APP)

- Dossier Vote des femmes, BA 1651
- Dossier Mouvements féministes, BA 2272

Archives de la Confédération française démocratique du travail (CFDT)

- Secteur Action revendicative
 - Dossier MLAC (origine, statut et charte, 1971-1973), 8 H 625
 - Dossier Activité MLAC 1973, 8 H 625
 - Dossier Activité MLAC 1975, 8 H 625
- Secteur Action sociale et cadre de vie
 - Dossier CFDT et MLAC (1973-1977), 8 H 1424

Archives du Mouvement français pour le planning familial (MFPF)

- Associations, A 01 03
- Conseil d'administration (avril 1980-novembre 1983), A 03 02
- Congrès, B 01 01 à B 01 11
- Colloques et comptes-rendus de bureau, B 02 01 à B 02 06
- Bureau confédéral et conseil d'administration, D 04 01 à D 04 04
- Conseil d'administration, D 06 03

Archives personnelles

- Sciences potiches se rebellent (SPSR)
 - Déclaration à la Préfecture de l'association SPSR, 26 février 1996
 - Statuts des SPSR
 - « La création des SPSR », texte interne signé par deux fondatrices des SPSR, non daté
- Rencontres et groupes anti-patriarcaux :
 - « Appel pour un week-end de réflexion anti-patriarcale non mixte hommes début septembre 2003 », Neuvy (Allier), 2003
 - « Appel à la création d'un groupe homme-pro-féministe », Toulouse, 2004
 - « Appel à la participation à un groupe de garçons pro-féministes », Toulouse, 2004
 - « Appel à la participation à un groupe d'hommes pro-féministe », Toulouse, 2005

« Appel pour un week-end de réflexions anti-patriarcales entre ICMs (Individus de construction masculine) du 25 au 30 mars 2005 », Dijon, février 2005

Comptes rendus des discussions des rencontres anti-patriarcales du 25 au 30 mars 2005, Dijon

Compte rendu de la rencontre « Comment les hommes peuvent-ils lutter eux aussi contre le sexisme ? », Grenoble, 12 mars 2010

B. Sources imprimées

1. Presse

Revues, journaux et bulletins féministes

- *Le journal des femmes* (mars 1869 – juin 1869)
- *Le droit des femmes* (avril 1869 – août 1870 ; devient *L'avenir des femmes*, septembre 1871 – décembre 1878 ; redevient *Le droit des femmes*, janvier 1879 – décembre 1891 ; octobre 1906 – juillet 1971)
- *La citoyenne* (février 1881 – novembre 1891)
- *Bulletin trimestriel de la Société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits* (avril 1894 – mars 1905)
- *Le journal des femmes* (décembre 1891 – janvier 1911)
- *La Française* (octobre 1906 – juin 1940 ; décembre 1945 – juin 1946)
- *L'action féministe, organe des groupes féministes universitaires* (novembre 1909 – août 1919)
- *Bulletin trimestriel de la Ligue [d'électeurs pour le suffrage des femmes]* (avril 1911 – août 1913)
- *La suffragiste* (octobre 1911 – décembre 1919)
- *Le combat féministe* (janvier 1913 – juillet 1913)
- *Bulletin trimestriel de l'UFSF* (avril 1913 – mars 1914)
- *Bulletin annuel de l'UFSF* (1917 – 1919)
- *La voix des femmes* (octobre 1917 – juillet 1924)
- *Le droit humain, bulletin officiel de la Fédération féministe du sud-ouest* (août 1917 – avril 1922)
- *Revue féministe du Sud-Ouest* (juillet 1923 – octobre 1928)

- *Bulletin annuel de l'Union temporaire contre la prostitution réglementée* (1931 – 1938)
- *Revue féminine* (février 1931 – mai 1931)
- *Le Nord féministe* (octobre 1931 – novembre 1933)
- *Groupes de Savoie de l'UFSF, bulletin annuel* (1932 – 1938)
- *Groupe angevin de l'UFSF, bulletin trimestriel* (janvier 1932 – octobre 1933)
- *Le martinet* (mai 1932 – juin 1932)
- *Bulletin commun au groupe des jeunes et au groupe féministe du Loiret* (juin 1932)
- *Bulletin mensuel du groupe de Boulogne* [groupe UFSF] (janvier 1933)
- *Bulletin du groupe champenois de l'UFSF* (octobre 1933)
- *Bulletin du CNFF* (janvier 1955 – décembre 1990)
- *La maternité heureuse* (1956 – décembre 1959 ; devient *La maternité heureuse. Mouvement français pour le planning familial*, mars 1960 – mars 1961 ; devient *Bulletin trimestriel d'information du Mouvement français pour le planning familial*, juin 1961 – décembre 1972)
- *Liaison MDF* (juin 1964 – mai 1968)
- *Bulletin d'information des médecins du MFPPF* (juillet 1964 – juillet 1965)
- *La femme du 20^{ème} siècle* (juin 1965 – janvier 1971)
- *Bulletin intérieur de la Fédération nationale du MFPPF* (n°11, février 1966)
- *Bulletin d'information, MLF* (avril 1971 – mai 1971)
- *Le torchon brûle* (mai 1971 – 1973)
- *Choisir* (avril 1973 – janvier 1985)
- *Les pétroleuses* (1974 – octobre 1976)
- *Bulletin du MLAC Orsay* (n°2, mai 1974)
- *Le quotidien des femmes* (novembre 1974 – juin 1976 ; devient *Des femmes en mouvement*, décembre 1977 – janvier 1978)
- *Nouvelles féministes* (décembre 1974 – juillet 1976)
- *Les femmes s'entêtent* (1975)
- *L'information des femmes* (novembre 1975 – octobre 1977 ; devient *Le temps des femmes*, mars 1978 – novembre 1982)
- *Sorcières* (1976 – 1982)
- *Femmes travailleuses en lutte* (janvier 1976 – novembre 1977)
- *La revue d'en face* (mai 1977 – 1983)
- *Les Cahiers du féminisme* (novembre 1977 – 1998)
- *Histoires d'elles* (novembre 1977 – avril 1980)
- *Quand les femmes s'aiment...* (avril 1978 – juin 1980)

- *Marie Colère* (décembre 1978 – octobre 1979)
- *Remue-Ménage* (mai 1979 – avril 1980)
- *Elles voient rouge* (mai 1979 – 1982)
- *Différence* (avril 1979 – mars 1980)
- *La lune rousse* (1980 – décembre 1982)
- *La bulletin Bisontine* (1980)
- *Paris féministes* (mars 1983 – décembre 1984 ; devient *Paris féministe*, janvier 1985 – mars 1996)
- *Marie-pas-claire* (mars 1992 – 1999)
- *Bulletin d'informations, de liaisons et d'échanges du réseau femmes Ruptures* (n°89, 1-15 mars 1993 ; n°103, 15-30 novembre 1993 ; n°230, janvier 2002)
- *Bulletin Mix-cité* (1999)

Revue des groupes d'hommes / Articles sur les groupes d'hommes

- *La gueule ouverte*, n°205, 5 avril 1978
- *Pas rôle d'hommes*, n°4, 1979
- *Contraception masculine* (février 1980 – novembre 1980)
- *Marie Claire*, mai 1980
- *Types, Paroles d'hommes* (janvier 1981 – avril 1984)
- *Bulletin EuroPRO-Fem* (janvier 1998 – mars 1999)
- *Espace-Temps*, n°16, février 1982

Numéros et articles sur les mouvements féministes des années 1970 (Presse militante et journaux)

- *Le Nouvel observateur* (27 avril-4 mai 1970 ; 5 avril 1971 ; 15 mai 1972 ; 22 mai 1972 ; 5 février 1973)
- *L'idiot international*, mai 1970, « Combat pour la libération de la femme »
- *L'idiot international*, n°8 et 9, juillet-août 1970, « Contre le terrorisme mâle »
- *Actuel Nova-press* (n°4, janvier 1971 ; n°21, juin 1972 ; n°36, octobre-novembre 1973)
- *L'internationale* (n°8, février 1971 ; n°11, juin 1971 ; n°22, 26 mai 1972 ; n°63, 30 octobre 1974)
- *Politique hebdo* (n°26, 1^{er} avril 1971)

- *Rouge* (n°109, 12 avril 1971 ; n°159, 27 mai 1972 ; n°191, 10 février 1973)
- *Survivre et vivre* (n°15, janvier-février 1973)
- *Nouvelles CFDT* (n°2/75, février 1975 ; n°11/77, 25 mars 1977)
- *Libération* (2 décembre 1975 ; 2 octobre 1979 ; 8 octobre 1979)
- *Libération-Rouen* (n°2, supplément à *Libération*, n°16, sans date)

Bulletins/numéros de revues du Front homosexuel d'action révolutionnaire

- *Tout ! Ce que nous voulons : tout*, n°12, 23 avril 1971
- *Le fléau social* (juin 1972 – 1974)
- *L'antinorm* (décembre 1972 – mai 1973)

2. Ouvrages et articles

Dictionnaires biographiques

ARCHIVES BIOGRAPHIQUES FRANÇAISES

BALTEAU, Jules, BARROUX, Marius et PREVOST Michel (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1936.

GAUDART DE SOULAGES, Michel et LAMANT, Hubert, *Dictionnaire des francs-maçons français*, Éditions Albatros, Paris, 1980.

JOLLY, Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires, 1889-1940*, PUF, Paris, 1962.

JOSEPHSON, Harold (dir.), *Biographical dictionary of modern peace leaders*, Greenwood press, Westport, Connecticut et Londres, 1985.

POUJOL, Geneviève et ROMER, Madeleine, *Dictionnaire biographique des militants, XIX^e-XX^e siècles*, L'Harmattan, Paris, 1996.

WATTEL, Béatrice et Michel, *Qui était qui. Dictionnaire biographique des Français disparus ayant marqué le 20^{ème} siècle*, Éditions Jacques Lafitte, Levallois-Perret, 2004 [2001].

Publications militantes

ALBIGNAC, Jean (d'), « Les déceptions d'une féministe », *L'actualité française, étrangère, artistique et littéraire illustrée*, n°430, 13 avril 1908.

AMARA, Fadela, *Ni putes, ni soumises*, La Découverte, Paris, 2003.

- ASSOCIATION CHOISIR, *Avortement : une loi en procès. L'affaire de Bobigny*, Gallimard, Paris, 1973.
- AUCLERT, Hubertine, « L'homme des femmes », *Radical*, 13 novembre 1899.
- AUTAIN, Clémentine et LANCELOT, Thomas, « De la mixité dans les luttes féministes », *Alternative rouge et verte*, 1997.
- BALES, Marie-Aude et LANCELOT-VIANNAIS, Thomas, « Un héritage sans testament », *Femmes Info*, n°91/92, automne 2000.
- BONNARDEL, Yves, « Et si l'humain valait l'homme ? Antisexisme et antispécisme : rapport d'un dominant », in WELZER-LANG, Daniel (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 291-304.
- BREUIL DE SAINT-GERMAIN, Jean (du), *De l'intérêt qu'ont les hommes au suffrage des femmes*, éditée par UFSF et la Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes, sans date [1912-1913].
- Brève histoire du MLF. Pour un féminisme autogestionnaire*, Savelli, Rome, 1976.
- Bulletin du Quatrième congrès de la Paix*, Berne, 1892.
- Bulletin du Premier congrès universel de la Paix*, Paris, 1889.
- COLLECTIF DE BOSTON POUR LA SANTÉ DES FEMMES, *Notre corps nous-mêmes*, Albin Michel, Paris, 1977 [1970].
- COLLECTIF IVP, *Avorter. Histoires des luttes et des conditions d'avortement des années 1960 à aujourd'hui*, Éditions Tahin party, Lyon, 2008.
- COLLECTIF, *Chronique d'une imposture. Du Mouvement de Libération des Femmes à une marque commerciale*, Voix off, Paris, 1981.
- COMITÉ POUR LA LIBERTÉ DE L'AVORTEMENT ET DE LA CONTRACEPTION, *Libérons l'avortement*, Maspéro, Paris, 1973.
- Congrès international de la condition et des droits des femmes, tenu les 5, 6, 7 et 8 septembre 1900*, Imprimerie des Arts et Manufactures, Paris, 1901.
- Congrès international des œuvres et institutions féminines, tenu du 18 au 23 juin 1900*, Imprimerie typographique Charles Blot, Paris, 1902.
- ELLES SONT POUR, *Simone de Beauvoir : de la mémoire au projet*, 1990.
- FHAR, *Rapport contre la normalité*, Éditions champ libre, Paris, 1971
- FOUCAULT, Michel et les membres du GIS, « Médecine et lutte des classes », *La Nef*, n°49, octobre-décembre 1972, p. 67-73.
- GIS, *Oui, nous avortons*, Gît-le-cœur, Paris, 1973.
- HOCQUENGHEM, Guy, « Aux pédérastes incompréhensibles », *Partisans*, n°66-67, juillet-octobre 1972.
- HOCQUENGHEM, Guy, *L'après mai des faunes*, Grasset, Paris, 1974.
- LA GAFFICHE, *Les femmes s'affichent ; affiches du mouvement de libération des femmes en France depuis 1970*, Syros, Paris, 1984.

- L'alternative. Libérer nos corps ou libérer l'avortement*, Des femmes, Paris, 1973.
- L'union française et l'alliance internationale pour le suffrage des femmes*, Publication du groupe de propagande de l'UFSF, 1910.
- Le contrôle patronal sur les ouvriers malades*, Liaisons directes, Lyon, 1975.
- LENOBLE, Henri, *La nationalité de la femme mariée*, Librairie de Droit usuel, Paris, 1921.
- Le féminisme et ses enjeux. 27 femmes parlent*, Edilig, Paris, 1988.
- Le suffrage des femmes en France*, brochure de propagande de l'UFSF, 3^{ème} édition, Librairie des sciences politiques et sociales, Paris, 1912.
- « Les hommes contre le sexisme », *Les Temps modernes*, n°462, janvier 1985, p. 1303-1304.
- LES MARIE-PAS-CLAIRE, « Nouvelle génération, nouvelles féministes ? », *Cahiers du CEDREF*, 4-5, 1995, p. 149-170.
- LES MARIE-PAS-CLAIRE, *Hystériques et... fières de l'être !*, Parole de lesbiennes !, Paris, 1997.
- LES PANTHÈRES ROSES, « Ni hommes, ni femmes. Gouines et pédés, féministes radicales », *Alternative Libertaire*, 15 mai 2005.
- LFDF, *1870-1920. Cinquante ans de féminisme*, Éditions LFDF, 1921.
- « Libération des femmes. Année 0 », *Partisans*, n°54-55, juillet-octobre 1970.
- LIGUE INTERNATIONALE DE LA PAIX, *Premier bulletin*, 1867.
- LIGUE INTERNATIONALE ET PERMANENTE DE LA PAIX, *Première assemblée générale*, 1868.
- « Manifeste des 577 pour une démocratie paritaire », *Le Monde*, 10 novembre 1993.
- MARX, Karl et ENGELS, Friedrich, *Manifeste du Parti communiste*, Éditions Selio, Paris, 2006 [1848].
- MLAC, Rouen-Centre, *Vivre autrement dès maintenant*, Maspéro, Paris, 1975.
- OLLIVIER, Georges, *Le féminisme et la franc-maçonnerie*, brochure éditée par la Ligue franc-catholique, non datée [années 1930].
- RICHER, Léon, *Lettres d'un libre-penseur à un curé de village*, Armand Le Chevalier, Paris, 1868.
- RICHER, Léon, *Le livre des femmes*, Bibliothèque démocratique, 1872.
- RICHER, Léon, *La femme libre*, Librairie de la société des gens de lettres, Paris, 1877.
- ROCHEFORT, Christiane, « Définition de l'opprimé », présentation de SOLANAS, Valérie, *SCUM. Le premier manifeste de la libération des femmes*, La nouvelle société, Paris, 1971 [1967], p. 7-8.
- SOLANAS, Valérie, *SCUM. Le premier manifeste de la libération des femmes*, La nouvelle société, Paris, 1971 [1967].
- THIAM, Awa, *La parole aux négresses*, Denoël/Gonthier, Paris, 1978.
- ZUMPFÉ, Martin et LALOY, Laurent, « Luttés antipatriarcales... et les hommes, dans tout ça ? », *L'Écho des sans voix*, n°2, été 2000.

Témoignages

- ANTOINE, Monique, « Une histoire du MLAC », in *Le féminisme et ses enjeux, 27 femmes parlent*, Edilig, Paris, 1987, p. 243-250.
- BAEZA, Cécilia, « L'expérience inédite et dérangeante du Collectif des féministes pour l'égalité », *Nouvelles questions féministes*, 25(3), 2006, p. 150-154.
- BERNHEIM, Cathy, *Perturbation, ma sœur. Naissance d'un mouvement de femmes*, Seuil, Paris, 1983.
- BOONS, Marie-Claire *et alii*, C'est terrible quand on y pense, Éditions Galilée, Paris, 1983.
- BRUNET, Jacqueline, CASSEN, Bernard, CHÂTELET, François, MERLIN, Pierre et RÉBÉRIOUX, Madeleine (dir.), *Vincennes ou le désir d'apprendre*, Éditions Alain Moreau, Paris, 1979.
- CAMBRIDGE MEN'S GROUP, « Men and change : reflections from a men's group », in PORTER, David (dir.), *Between men and feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1992, p. 121-139.
- CENTRE LYONNAIS D'ÉTUDES FÉMINISTES, *Chronique d'une passion. Le Mouvement de libération des femmes à Lyon*, L'Harmattan, Paris, 1989.
- CETTE, Gilbert et ROGNANT, Jean-Yves, « Les groupes hommes, réflexions et pratiques », *Les temps modernes*, 462, 1985, p. 1305-1321.
- « Chantage et abus de pouvoir dans les universités », *Bulletin de l'Association nationale des études féministes*, n°46, 2005, p. 97-100.
- EAUBONNE, Françoise (d'), « Le FHAR, origines et illustrations », *La revue h*, n°2, automne 1996, p. 18-30 ; puis n°3, hiver 1996/1997, p. 25-26.
- EAUBONNE, Françoise (d'), *Histoire et actualité du féminisme*, Éditions Alain Moreau, Paris, 1972.
- FELDMAN, Jacqueline, « Que nous est-il donc arrivé ? », *Bulletin d'information des études féminines*, n°20/21, décembre 1980, p. 29-77.
- FELDMAN, Jacqueline, « Au risque de les perdre... dénouer les fils qui ont entrecroisé l'aventure personnelle et la trame sociale mouvante », in LE COADIC, Michèle, DE VILAINE, Anne-Marie et GAVARINI, Laurence (dir.), *Maternité en mouvement*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1986, p. 32-36.
- FELDMAN, Jacqueline, « De FMA au MLF. Un témoignage sur les débuts du mouvement de libération des femmes », *Clio : Histoire, femmes et sociétés*, 29, 2009, p. 193-203.
- FELDMAN, Jacqueline, « Lettre ouverte à Anne Zelensky », *Prochoix*, 54, 2010, p. 9-19.
- FLAMANT, Françoise, *À tire d'elles. Itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2007.
- Génération MLF*, Éditions des femmes, Paris, 2008.
- HALIMI, Gisèle, *La cause des femmes*, Éditions Grasset et Fasquelle, Paris, 1973.

- LESSEPS, Mano (de) et HENNEQUIN, Claude, « 3 ans de MLF », *Actuel Nova-press*, n°21, juin 1972, p. 6-7.
- LINHART, Robert, *L'établi*, Les éditions de minuit, Paris, 1978.
- PAVILLARD, Anne-Marie, « Elles sont pour », communication au colloque « Faire et écrire l'histoire : féminisme et lutte des classes, de 1970 à nos jours », 25 septembre 2010.
- PISAN, Annie (de) et TRISTAN, Anne, *Histoires du MLF*, Calman-Lévy, Paris, 1977.
- RENNES, Juliette, « Des féminismes face aux discriminations : Mix-cité », in *Féminisme II. 2005 : des femmes et du politique*, Éditions de la Bibliothèque Publique d'Information/Centre Pompidou, Paris, 2006, p. 42-43.
- ROBVEILLE, Yolande, « La non mixité, une révélation », in *Génération MLF*, Éditions des femmes, Paris, 2008, p. 59-60.
- ROWAN, John, *The horned god. Feminism and men as wounding and healing*, Routledge & Kegan Paul, Londres et New-York, 1987.
- SOLERES, Nicolas, « La campagne du ruban blanc. Campagne mondiale des hommes contre les violences faites aux femmes », in WELZER-LANG, Daniel (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 321-324.
- STORTI, Martine, « Ces dix années qui ébranlèrent le patriarcat », in *Le féminisme et ses enjeux. 27 femmes parlent*, Edilig, Paris, 1988, p. 183-214.
- SULLEROT, Évelyne, « Hommage à Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé », *Contraception, fertilité, sexualité*, vol.24, n°4, p. 281-286.
- VINTEUIL, Frédérique, « Dix ans de luttes des femmes », *Les cahiers du GRIF*, n°23-24, décembre 1978, p. 24-28.
- ZELENSKY-TRISTAN, Anne, *Histoire de vivre. Mémoires d'une féministe*, Calman-Lévy, Paris, 2005.

Documents, rapports, essais

- 1909, *Le droit des femmes. Le rapport Buisson : le premier rapport parlementaire en faveur du suffrage féminin*, Assemblée Nationale, Paris, 2009.
- BUISSON, Ferdinand, *Le vote des femmes*, H. Dunod et E. Pinat Éditeurs, Paris, 1911.
- CLUB DE L'OBS, *Le livre blanc de l'avortement*, Le Nouvel observateur, Paris, 1971.
- DAROLLE, Raymond, *L'avortement, oui mais...*, Presses de la cité, Paris, 1972.
- DEROGY, Jacques, *Des enfants malgré nous*, Minuit, Paris, 1956.
- FOUQUE, Antoinette, *Il y a deux sexes*, Gallimard, Paris, 1995.
- GUILLOT, Patrick, *Quand les hommes parlent...*, Éditions le souffle d'or, Barret-sur-Méouge, 2002.
- VALABRÈGUE, Catherine, *Eux, les hommes*, Stock, Paris, 1976.

C. Sources Internet

Research network on gender politics and the State (RNGS) :

- <http://libarts.wsu.edu/polisci/rngs/> (consulté le 5 février 2011). Portail d'accueil du site.

Collectif et réseau féministe Ruptures :

- <http://www.reseau-feministe-ruptures.ras.eu.org/> (consulté le 12 mai 2008), Site du réseau féministe Ruptures.
- <http://maisondesfemmes.free.fr/assoces/coll.rupture.htm> (consulté le 12 mai 2008), Espace du collectif féministe Ruptures sur le site de la Maison des femmes.

Mix-cité :

- <http://www.mix-cite.org/presentation/index.php3> (consulté le 6 avril 2006), « Féministes aujourd'hui », Texte de présentation de l'association, 2001.
- <http://www.mix-cite.org/archive/index.php3> (consulté le 20 janvier 2011), Bilans annuels et comptes rendus des assemblées générales de l'association de 1998 à 2010.

Osez le féminisme ! :

- <http://www.osezlefeminisme.fr> (consulté le 29 septembre 2010), Site d'OLF.
- <http://www.osezlefeminisme.fr/article/compte-rendu-de-lassemblee-generale-dosez-le-feminisme> (consulté le 25 février 2011), Bilan de l'assemblée générale d'OLF, 23 octobre 2010.
- <http://viedemeuf.blogspot.com/> (consulté le 27 novembre 2010), Blog « Vie de meuf ».

Les panthères roses :

- <http://www.pantheresroses.org/Les-pantheres-roses-sont-des.html> (consulté le 10 avril 2006), Tract « Les panthères roses sont des pédégouines », 1^{er} décembre 2002.
- <http://www.pantheresroses.org/Nous-sommes-feministes.html> (consulté le 16 juin 2009), Les panthères roses, « Nous sommes féministes », 2005.

Ni putes ni soumises :

- <http://www.niputesnisoumises.com/la-campagne-laicite-egalite-mixite> (consulté le 12 octobre 2007), Texte de la campagne « Laïcité-égalité-mixité », 2004.

Les indigènes de la République :

- <http://www.indigenes-republique.org/spip.php?article667> (consulté le 5 septembre 2010), Appel des féministes indigènes pour une réunion publique le 17 février 2007.

Initiatives anti-patriarcales :

- <http://grenoble.indymedia.org/2010-03-03-Comment-les-hommes-peuvent-ils> (consulté le 20 septembre 2010), Tract « Comment les hommes peuvent-ils lutter eux aussi contre le sexisme ? », Grenoble, mars 2010.

Documents d'archives :

- <http://www.ina.fr/video/CAF95053716/assises-mlf.fr.html> (consulté le 12 juin 2007), Journal télévisé de la nuit, ORTF, 15 mai 1972, « Assises du MLF ».
- <http://mapage.noos.fr/anne.zelensky/mecs.htm#4> (consulté le 16 novembre 2008), Site personnel d'Anne Zelensky-Tristan, Tract, sans titre, non daté (autour de novembre 1974).
- http://www.europrofem.org/contri/2_07_fr/revuety/6/01_type6.htm (consulté le 6 mars 2005), Site d'EuroPro-Fem, *Types, Paroles d'hommes*, n°6, avril 1984.

Conférences :

- <http://www.institutemilieduchatelet.org/Conferences/conference-Jouannet.html> (consulté le 10 décembre 2010), Conférence de Pierre Jouannet dans le cadre du cycle de conférences « Quarante ans de recherche sur les femmes, le sexe et le genre » (Institut Émilie du Châtelet), 13 février 2010.

Blogs personnels :

- <http://daniel.welzer-lang.over-blog.fr/10-index.html> (consulté le 10 novembre 2009), Texte de Daniel Welzer-Lang, « Léo... », 17 novembre 2007.

BIBLIOGRAPHIE

- ABENSOUR, Léon, *Histoire générale du féminisme des origines à nos jours*, Delagrave, Paris, 1921.
- ACHIN, Catherine et alii, *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris, 2007.
- ACHIN, Catherine et NAUDIER, Delphine, « Les féminismes en pratique », in DAMAMME, Dominique, GOBILLE, Boris, MATONTI, Frédérique et PUDAL, Bernard (dir.), *Mai Juin 68*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2008, p. 383-399.
- ACHIN, Catherine et NAUDIER, Delphine, « Trajectoires de femmes 'ordinaires' dans les années 1970. La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, 2010, 1(1), p. 77-93.
- ADAMS, Elsie et BRISCOE, Mary Louise, « Man's role in women's liberation », in ADAMS, Elsie et BRISCOE, Mary Louise (dir.), *Up against the wall, mother... On women's liberation*, Glencoe press, Beverly Hills, 1974 [1971], p. 375-383.
- AGRIKOLIANSKY, Éric, « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'Homme dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001, p. 27-46.
- AGRIKOLIANSKY, Éric, *La Ligue française des droits de l'Homme et du Citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement civique*, L'Harmattan, Paris, 2002.
- ALBISTUR, Maïté et ARMOGATHE, Daniel, *Histoire du féminisme français*, Éditions des femmes, Paris, 1977.
- ANDRIOCCI, Muriel, « Entre colère et distance : les 'études féministes' à l'université », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 73-91.
- ARENDELL, Terry, « Reflections on the researcher-researched relationship : a woman interviewing men », *Qualitative sociology*, 20(3), 1997, p. 341-368.
- ARONSON, Amy et KIMMEL, Michael S. (dir.), *Men and masculinities. A social, cultural and historical encyclopedia*, ABC-Clío, Santa Barbara, 2004.
- ARTIÈRES, Philippe, « Les cent visages du gauchisme », in ARTIÈRES, Philippe et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 350-357.
- AUTAIN, Clémentine, « Rien n'est jamais acquis », *Travail, genre et sociétés*, 13(1), 2005, p. 188-190.
- « Autour du livre de Françoise Héritier, *Masculin-féminin*, 2. *Dissoudre la hiérarchie* », *Travail, genre et sociétés*, 10, 2003, p. 173-217.
- « Autour du livre de Pierre Bourdieu *La domination masculine* », *Travail, genre et sociétés*, 1, 1999, p. 201-234.
- AVANZA, Martina, « Qui représentent les élus de la 'diversité' ? », *Revue française de sciences politiques*, 60(4), 2010, p. 745-767.

- AVANZA, Martina et LAFERTÉ, Gilles, « Dépasser la 'construction des identités' ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 61, 2005, p. 134-152.
- BADINTER, Élisabeth, *Paroles d'hommes (1790-1793)*, POL éditeur, Paris, 1989.
- BADINTER, Élisabeth, *XY. De l'identité masculine*, Odile Jacob, Paris, 1992.
- BARD, Christine, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes : 1914-1940*, Fayard, Paris, 1995(a).
- BARD, Christine, « La crise du féminisme en France dans les années trente : l'impossible transmission », *Cahiers du CEDREF*, 4-5, 1995(b), p. 13-27.
- BARD, Christine (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, Paris, 1999.
- BARD, Christine, « Pour une histoire des antiféminismes », in BARD, Christine (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, Paris, 1999(a), p. 21-37.
- BARD, Christine, « Les antiféminismes de la première vague », in BARD, Christine (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, Paris, 1999(b), p. 41-67.
- BARD, Christine, « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002) », *Nouvelles questions féministes*, 22(1), 2003, p. 14-30.
- BARD, Christine, « Le lesbianisme comme construction politique », in GUBIN, Éliane, JACQUES, Catherine, ROCHEFORT, Florence, STUDER, Brigitte, THÉBAUD, Françoise et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle (dir.), *Le siècle des féminismes*, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, Paris, 2004(a), p. 111-126.
- BARD, Christine, « Recherche et militantisme (France, 1995-2002) », in BARD, Christine, BAUDELLOT, Christian et MOSSUZ-LAVAU, Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Éditions de La Martinière, Paris, 2004(b), p. 261-276.
- BARD, Christine, *Ce que soulève la jupe*, Autrement, Paris, 2010.
- BARD, Christine, METZ, Annie et NEVEU, Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006.
- BARD, Christine et MOSSUZ-LAVAU, Janine (dir.), *Le planning familial. Histoire et mémoire. 1956-2006*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006.
- BARGEL, Lucie, « La résistible ascension des femmes à la direction du Mouvement des jeunes socialistes », *Genèses*, 67, 2007, p. 45-65.
- BARGEL, Lucie, *Jeunes socialistes. Jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Dalloz, Paris, 2009.
- BATTAGLIOLA, Françoise, « Rencontres entre philanthropie et féminisme à la fin du 19^{ème} siècle en France », *Chronique féministe*, 77/79, 2002, p. 22-25.
- BATTAGLIOLA, Françoise, « Les réseaux de parenté et la constitution de l'univers féminin de la réforme sociale, fin 19^{ème}-début 20^{ème} », *Annales de démographie historique*, 2, 2006, p. 77-104.
- BATTAGLIOLA, Françoise, *Histoire du travail des femmes*, La Découverte, Paris, 2008.
- BAUDELLOT, Christian, « Préface. L'improbable est toujours possible », in FERRAND, Michèle, IMBERT, Françoise et MARRY, Catherine, *L'excellence scolaire : une affaire de famille ?*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 7-10.

- BAUDELLOT, Christian, BENOLIEL Roger, CUKROWIZ, Hubert et ESTABLET, Roger, *Les étudiants, l'emploi, la crise*, Maspero, Paris, 1981.
- BEAUVOIR, Simone (de), *Le deuxième sexe*, Gallimard, Paris, 1949.
- BÉCHARD, Marie-Josée, « La relation entre les hommes et le féminisme : une question de rapports de pouvoir », in MENSAH, Maria Nengeh (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Les éditions du remue-ménage, Montréal, 2005, p. 174-189.
- BECKER, Howard, *Outsiders*, Métailié, Paris, 1985 [1963].
- BECKWITH, Karen, « Beyond compare ? Women's movements in comparative perspective », *European journal of political research*, 37(4), 2000, p. 431-468.
- BÉLIARD, Aude et EIDELIMAN, Jean-Sébastien, « Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique », in Bensa, Alban et Fassin, Didier (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, La Découverte, Paris, 2008, p. 123-141.
- BENELLI, Natalie, DELPHY, Christine, FALQUET, Jules, HAMEL, Christelle, HERTZ, Ellen et ROUX, Patricia (dir.), « Sexisme et racisme : le cas français », *Nouvelles questions féministes*, 25(1), 2006.
- BENELLI, Natalie, DELPHY, Christine, FALQUET, Jules, HAMEL, Christelle, HERTZ, Ellen et ROUX, Patricia (dir.), « Sexisme, racisme, et post-colonialisme », *Nouvelles questions féministes*, 25(3), 2006.
- BERENI, Laure, « La parité, nouveau paradoxe des luttes féministes ? », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 219-226.
- BERENI, Laure, « Les féministes françaises et la 'parité'. Permanences et renégociations des partitions héritées de la décennie 1970 », in COHEN, Antonin, LACROIX, Bernard et RIUTORT, Philippe (dir.), *Les formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique (18^{ème}-20^{ème} siècles)*, PUF, Paris, 2006, p. 123-141.
- BERENI, Laure, *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, Thèse de Doctorat en sociologie, Université Paris 1, 2007(a).
- BERENI, Laure, « Du MLF au mouvement pour la parité », *Politix*, 78, 2007(b), p. 107-132.
- BERENI, Laure, CHAUVIN, Sébastien, JAUNAIT, Alexandre et REVILLARD, Anne, *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*, De Boeck, Bruxelles, 2008.
- BERENI, Laure et LÉPINARD, Éléonore, « La parité, contre-sens de l'égalité ? Cadrage discursif et pratiques d'une réforme », *Nouvelles questions féministes*, 22(3), 2003, p. 12-31.
- BERENI, Laure et LÉPINARD, Éléonore, « 'Les femmes ne sont pas une catégorie'. Les stratégies de légitimation de la parité en France », *Revue française de science politique*, 54(1), 2004, p. 71-98.
- BERENI, Laure et REVILLARD, Anne, « Des quotas à la parité : 'féminisme d'État' et représentation politique (1974-2007) », *Genèses*, 67, 2007, p. 5-23.

- BERSTEIN, Serge, « La culture républicaine dans la première moitié du 20^{ème} siècle », in BERSTEIN, Serge et RUDELLE, Odile (dir.) *Le modèle républicain*, PUF, Paris, 1992, p. 159-171.
- BESSIN, Marc, BRETIN, Hélène, GAUDILLIÈRE, Jean-Paul, JAMI, Irène, MURARD, Numa, SIMON, Patrick et ZAPPI, Sylvia (dir.), « Les hommes en crise ? Le masculin en questions », *Mouvements*, 31, 2004.
- BESSIN, Marc et DORLIN, Elsa, « Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique ? », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 11-25.
- BLAIS, Mélissa et DUPUIS-DÉRI, Francis (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*, Les éditions du remue-ménage, Montréal, 2008.
- BLAIS, Mélissa et DUPUIS-DÉRI, Francis, « Qu'est-ce que le masculinisme ? », in BLAIS, Mélissa et DUPUIS-DÉRI, Francis (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*, Les éditions du remue-ménage, Montréal, 2008, p. 11-31.
- BLANCHARD, Philippe et FILLIEULE, Olivier, « Carrières militantes et engagements contre la globalisation », in AGRIKOLIANSKY, Éric et SOMMIER, Isabelle, *Radiographie du mouvement altermondialiste*, La Dispute, Paris, 2005, p. 157-183.
- BLANCHARD, Soline, FALQUET, Jules et FOUGEYROLLAS, Dominique (dir.), *Transmission : savoirs féministes et pratiques pédagogiques*, Publication Paris 7, Paris, 2006.
- BONNET, Marie-Jo, « Lesbianism and feminism : the stakes of freedom », in HAASE-DUBOSC, Danielle, JOHN, Mary E., MARINI, Marcelle, MELKOTE, Rama et THARU, Susie (dir.), *French feminism. An Indian anthology*, Sage, New Delhi, 2003, p. 45-55.
- BOONE, Joseph Allen, « Of me(n) and feminism : who(se) is the sex that writes ? », in KAUFFMAN, Linda (dir.), *Gender and theory. Dialogues on feminist criticism*, Basil Blackwell, Oxford et New-York, 1989, p. 158-180.
- BOURDIEU, Pierre, *La domination masculine*, Seuil, Paris, 1998.
- BOURDIEU, Pierre et PASSERON, Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Les éditions de minuit, Paris, 2002 [1964].
- BOURSEILLER, Christophe, *Les maoïstes. La folle histoire des gardes rouges français*, Plon, Paris, 1996.
- BRAIDOTTI, Rosi, « Envy : or with your brains and my looks », in JARDINE, Alice et SMITH, Paul (dir.), *Men in feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1987, p. 233-241.
- BRAULT, Éliane, « Maria Deraismes, numéro spécial », *Cahiers Laïques*, 70, 1962.
- BRAULT, Éliane, *La franc-maçonnerie et l'émancipation des femmes*, Dervy, Paris, 1967 [1953].
- BROD, Harry, « To be a man or not to be a man. That is the feminist question », in DIGBY, Tom (dir.), *Men doing feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1998, p. 197-212.
- BROQUA, Christophe et FILLIEULE, Olivier, *Trajectoires d'engagement. AIDES et Act up*, Textuel, Paris, 2001.

- BROQUA, Christophe et FILLIEULE, Olivier, « La défection dans deux associations de luttes contre le sida : Act up et Aides », in FILLIEULE, Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Paris, 2005, p. 189-228.
- BRUBAKER, Rogers, « Au-delà de l' 'identité' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 2001, p. 66-85.
- BUSCATTO, Marie, « Syndicaliste en entreprise. Une activité si 'masculine'... », in FILLIEULE, Olivier et ROUX, Patricia (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences po, Paris, 2009, p. 75-91.
- BUTLER, Judith, *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*, La Découverte, Paris, 2005 [1990].
- CADIOU, Stéphane, DECHEZELLES, Stéphanie et ROGER, Antoine (dir.), *Passer à l'action : les mobilisations émergentes*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- CAILLÉ, Alain (dir.), *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, La Découverte, Paris, 2007.
- CANTON-DÉBAT, Jacques, *Un homme d'affaires lyonnais : Arlès-Dufour (1797-1872)*, Thèse de Doctorat en histoire, Université Lyon 2, 2000.
- CAPDEVILA, Luc, « L'identité masculine et les fatigues de la guerre (1914-1945) », *Vingtième siècle*, 75, 2002, p. 97-108.
- CARDI, Coline, NAUDIER, Delphine et PRUVOST, Geneviève, « Les rapports sociaux de sexe à l'université : au cœur d'une triple dénégation », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 49-71.
- CASTELAIN-MEUNIER, Christine, *Les métamorphoses du masculin*, PUF, Paris, 2005.
- CEFAÏ, Daniel, « Les cadres de l'action collective : définitions et problèmes », in CEFAÏ, Daniel et TROM, Danny (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes politiques*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2001, p. 51-97.
- CEFAÏ, Daniel, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*, La Découverte, Paris, 2007.
- CELIS, Karen, CHILDS, Sarah, KANTOLA, Johanna et KROOK, Mona Lena, « Rethinking women's substantive representation », *Representation*, 44(2), 2008, p. 99-110.
- CHABANET, Didier et GIUGNI, Marco, « Les conséquences des mouvements sociaux », in FILLIEULE, Olivier, AGRİKOLIANSKY, Éric et SOMMIER, Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2010, p. 145-161.
- CHAMPY, Florent et ISRAËL, Liora (dir.), « Professions et engagement public », *Sociétés contemporaines*, 73, 2009.
- CHAPERON, Sylvie, « 1945-1970, reprendre l'histoire du féminisme », in SOHN, Anne-Marie et THÉLAMON, Françoise (dir.), *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Perrin, Paris, 1998, p. 205-215.
- CHAPERON, Sylvie, « Haro sur Le deuxième sexe », in BARD, Christine (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Fayard, Paris, 1999, p. 269-283.

- CHAPERON, Sylvie, *Les années Beauvoir (1945-1970)*, Fayard, Paris, 2000.
- CHAPERON, Sylvie, « Le MFPF face au féminisme (1956-1970) », in BARD, Christine et MOSSUZ-LAVAU, Janine (dir.), *Le planning familial. Histoire et mémoire. 1956-2006*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006, p. 21-25.
- CHARLOT, Jean et CHARLOT, Monica, « Un rassemblement d'intellectuels : la Ligue des droits de l'Homme », *Revue française de science politique*, 9(4), 1959, p. 995-1028.
- CHAUVIN, Sébastien, « Les aventures d'une 'alliance objective' », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 111-130.
- CHRISTIAN, Harry, *The making of anti-sexist men*, Routledge, Londres et New-York, 1994.
- COLLOVALD, Annie, « Reconversion et gestion des fidélités : le cas des polars français », in TISSOT, Sylvie, GAUBERT, Christophe et LECHIEN, Marie-Hélène (dir.), *Reconversions militantes*, Presses universitaires de Limoges, Limoges, 2005, p. 193-199.
- COLLOVALD, Annie et MATHIEU, Lilian, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, 86, 2009, p. 119-143.
- CONNELL, Robert W., « A whole new world : remaking masculinity in the context of the environmental movement », *Gender and society*, 4(4), 1990, p. 452-478.
- CONNELL, R. W., « Men and women's movement », *Social policy*, 23(4), 1993, p. 72-78.
- CONNELL, R. W., « Masculinities, relations among », in ARONSON, Amy et KIMMEL, Michael S. (dir.), *Men and masculinities. A social, cultural and historical encyclopedia*, ABC-Clio, Santa Barbara, 2004, p. 507-510.
- CONNELL, R. W., *Masculinities*, Polity press, Cambridge, 2005 [1995].
- CONNELL, Raewyn (entretien), « Les masculinités et les hommes dans les mouvements féministes », in DEBENEST, Pauline, GAY, Vincent et GIRARD, Gabriel (dir.), *Féminisme au pluriel*, Syllepse, Paris, 2010, p. 59-76.
- CONTAMIN, Jean-Gabriel, « Cadrages et luttes de sens », in FILLIEULE, Olivier, AGRIKOLIANSKY, Éric et SOMMIER, Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2010, p. 55-76.
- « Controverse », *Travail, genre et sociétés*, 13(1), 2005, p. 159-190.
- COOPER, Sandi E., « Pacifism in France, 1889-1914 : international peace as a human right », *French historical studies*, 17(2), 1991, p. 359-386.
- CORBIÈRE, Martine, LE QUENTREC, Yannick, MEIDANI, Anastasia et WELZER-LANG, Daniel, *Les hommes entre résistances et changements*, Aléas éditeur, Lyon, 2005.
- COSSY, Valérie, PANNATIER, Gaël, PERRIN, Céline et ROUX, Patricia (dir.), « Les logiques patriarcales du militantisme », *Nouvelles questions féministes*, 24(3), 2005.
- COTT, Nancy, « Comment on Karen Offen's 'Defining feminism : a comparative historical approach' », *Signs*, 15(1), 1989, p. 203-205.

- COVA, Anne, « De la libre maternité à la désagrégation de la famille », in BARD, Christine (dir.), *Madeleine Pelletier (1874-1939), logique et infortunes d'un combat pour l'égalité*, Côté-femmes éditions, Paris, 1992, p. 73-89.
- COVA, Anne, *Maternité et droits des femmes en France (19^{ème}-20^{ème} siècles)*, Economica, Paris, 1997.
- COVA, Anne, *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille. Femmes catholiques et maternité sous la Troisième République*, L'Harmattan, Paris, 2000.
- DAGENAIS, Huguette et DEVREUX, Anne-Marie (dir.), « Ils changent, disent-ils », *Nouvelles questions féministes*, 19(2-3-4) et *Recherches féministes*, 11(2), 1998.
- DAGENAIS, Huguette et DEVREUX, Anne-Marie, « Les hommes, les rapports sociaux de sexe et le féminisme : des avancées sous le signe de l'ambiguïté », *Nouvelles questions féministes*, 19(2-3-4) et *Recherches féministes*, 11(2), 1998, p. 1-22.
- DAUNE-RICHARD, Anne-Marie et MARRY, Catherine, « Autres histoires de transfuges ? Le cas de jeunes filles inscrites dans des formations 'masculines' de BTS et DUT industriels », *Formation emploi*, 29, 1990, p. 35-50.
- DAUPHIN, Sandrine, *L'État et les droits des femmes. Des institutions au service de l'égalité ?*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2010.
- DAUVIN, Pascal et SIMÉANT, Johanna, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Presses de Sciences po, Paris, 2002.
- DEFRASNE, Jean, *Le pacifisme en France*, PUF, Paris, 1994.
- DELLA SUDDA, Magali, « La politique malgré elles. Mobilisations féminines catholiques en France et en Italie (1900-1914) », *Revue française de science politique*, 60(1), 2010, p. 37-60.
- DELPHY, Christine, « Les femmes et l'État », *Nouvelles questions féministes*, 6-7, 1984, p. 5-19.
- DELPHY, Christine, « Les origines du Mouvement de Libération des Femmes », *Nouvelles questions féministes*, 16-17-18, 1991, p. 137-148.
- DELPHY, Christine, *L'ennemi principal, 1. Économie politique du patriarcat*, Syllepse, Paris, 1998.
- DELPHY, Christine, « L'ennemi principal », in DELPHY, Christine, *L'ennemi principal, 1. Économie politique du patriarcat*, Syllepse, Paris, 1998 [1970], p. 31-56.
- DELPHY, Christine, « Nos amis et nous. Fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes », in DELPHY, Christine, *L'ennemi principal, 1. Économie politique du patriarcat*, Syllepse, Paris, 1998 [1977], p. 167-215.
- DELPHY, Christine, *L'ennemi principal, 2. Penser le genre*, Syllepse, Paris, 2001.
- DELPHY, Christine, « Penser le genre : quels problèmes ? », in HURTIG, Marie-Claude, KAIL, Michèle et ROUCH, Hélène (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, CNRS éditions, Paris, 2002 [1991], p. 89-101.
- DELPHY, Christine, « Le prisme principal », *Travail, genre et sociétés*, 13(1), 2005, p. 161-164.

- DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Christiane, « Un précurseur de la mixité : Paul Robin et la coéducation des sexes », *Clio : Histoire, femmes et sociétés*, 18, 2003, p. 125-132.
- DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Christiane, « Buisson et l'orphelinat Prévost de Cempuis », in LOEFFEL, Laurence (dir.), *Ferdinand Buisson. Fondateur de la laïcité, militant de la paix*, Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie d'Amiens, Amiens, 2004, p. 89-96.
- DESJEUX, Cyril, *Pratiques, représentations et attentes masculines de contraceptions*, Thèse de Doctorat en sociologie, EHESS, Paris, 2009.
- « Devenirs militants », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001.
- DEVREUX, Anne-Marie et FERRAND-PICARD, Michèle, « La loi sur l'avortement. Chronologie des événements et des prises de position », *Revue française de sociologie*, 23(3), 1982, p. 503-518.
- DIGBY, Tom (dir.), *Men doing feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1998.
- DIGBY, Tom, « Introduction », in DIGBY, Tom (dir.), *Men doing feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1998, p. 1-14.
- DORLIN, Elsa, « De l'usage épistémologique des catégories de 'sexe' et de 'race' dans les études sur le genre », *Cahiers du genre*, 39, 2005, p. 83-105.
- DORLIN, Elsa (dir.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, L'Harmattan, Paris, 2008.
- DORLIN, Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, PUF, Paris, 2008.
- DORLIN, Elsa, « Vers une épistémologie des résistances », in DORLIN Elsa (dir.), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, PUF, Paris, 2009.
- DOSSE, François, « Vincennes (1969-1974) : entre sciences et utopies », in ARTIÈRES, Philippe et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle (dir.), *68, une histoire collective (1962-1981)*, La Découverte, Paris, 2008, p. 505-513.
- DRESSEN, Marnix, *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Belin, Paris, 1999.
- DUBAR, Claude, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, PUF, Paris, 2000.
- DUBET, François, TOURAINE, Alain et WIEVIORKA, Michel, *Le mouvement ouvrier*, Fayard, Paris, 1984.
- DUBY, Georges et PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident* (5 tomes), Plon, Paris, 1991/1992.
- DUCHEN, Claire, *Feminism in France. From may'68 to Mitterrand*, Routledge et Kegan Paul, Londres, 1986.
- DUCHESNE, Sophie, « Don et recherche de soi, l'altruisme en question aux Restaurants du cœur et à Amnesty international », *Les cahiers du CEVIPOF*, 33, 2003.
- DUNEZAT, Xavier, « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés et représentations*, 24, 2007, p. 269-283.
- DUPUIS-DÉRI, Francis, « Le féminisme au masculin », *Conjonctures*, 29, 1999, p. 59-65.

- DUPUIS-DÉRI, Francis, « Féminisme au masculin et contre-attaque 'masculiniste' au Québec », *Mouvements*, 31, 2004, p. 70-74.
- DUPUIS-DÉRI, Francis, « Les hommes proféministes : compagnons de route ou faux amis ? », *Recherches féministes*, 21(1), 2008, p. 149-169.
- DUPUIS-DÉRI, Francis, « L'anarchisme face au féminisme. Une comparaison France-Québec », in FILLIEULE, Olivier et ROUX, Patricia (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences po, 2009, p. 187-204.
- DUPUY, Micheline, *Le petit parisien*, Plon, Paris, 1989.
- DURET, Pascal, *Les jeunes et l'identité masculine*, PUF, Paris, 1999.
- DURIEZ, Bruno et SAWICKI, Frédéric, « Réseaux de sociabilité et adhésion syndicale. Le cas de la CFDT », *Politix*, 63, 2003, p. 17-51.
- DURIEZ, Hélène, « Des féministes chez les libertaires. Remue-ménage dans le foyer anarchiste », in FILLIEULE, Olivier et ROUX, Patricia (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences po, 2009, p. 167-186.
- ERGAS, Yasmine, « Le sujet femme. Le féminisme des années 1960-1980 », in THÉBAUD, Françoise, DUBY, Georges et PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 5, Le 20^{ème} siècle*, Plon, Paris, 1992, p. 499-519.
- ÉRIBON, Didier, « FHAR », in ÉRIBON, Didier (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Larousse, Paris, 2003, p. 194-196.
- ERIKSON, Erik, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Flammarion, Paris, 1972 [1968].
- ETHUIN, Nathalie, « De l'idéologisation de l'engagement communiste. Fragments d'une enquête sur les écoles du PCF (1970-1990) », *Politix*, 63, 2003, p. 145-168.
- EWING, Doris W. et SCHACHT, Steven P. (dir.), « Feminism and men: towards a relational understanding of patriarchy and cooperative social change », *International journal of sociology and social policy*, 17(1-2), 1997.
- EWING, Doris W. et SCHACHT, Steven P. (dir.), *Feminism and men : reconstructing gender relations*, New-York university press, New-York, 1998.
- EWING, Doris W. et SCHACHT, Steven P., *Feminism with men. Bridging the gender gap*, Rowman et Littlefield, Lanham, 2004.
- FABRE, Anne-Marie, « La LDH et les femmes au début du 20^{ème} siècle », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 72, 2003, p. 31-35.
- FABRE, Rémi, « Une grande dame du protestantisme : Élise de Pressensé », *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 132, 1986, p. 35-61.
- FABRE, Rémi, *Francis de Pressensé et la défense des droits de l'Homme. Un intellectuel au combat*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004.
- FALCONNET, Georges et LEFAUCHEUR, Nadine, *La fabrication des mâles*, Seuil, Paris, 1975.
- FALUDI, Susan, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, Des femmes, Paris, 1993 [1991].

- FARGE, Arlette, *Le goût de l'archive*, Seuil, Paris, 1989.
- FASSIN, Éric, « Un champ de bataille », *Travail, genre et sociétés*, 13(1), 2005, p. 165-167.
- FASSIN, Éric, *Le sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2009.
- FAYOLLE, Sandra, *L'Union des femmes françaises : une organisation de masse du Parti communiste français (1945-1965)*, Thèse de Doctorat en science politique, Université Paris 1, 2005.
- FERRAND, Michèle, *Féminin masculin*, La Découverte, Paris, 2004.
- FERRAND, Michèle, IMBERT, Françoise et MARRY, Catherine, *L'excellence scolaire : une affaire de famille ?*, L'Harmattan, Paris, 1999.
- FERREE, Myra M. et MUELLER, Carol M., « Feminism and the women's movement : a global perspective », in SNOW, David A., SOULE, Sarah A. et KRIESI, Hanspeter, (dir.), *The Blackwell companion to social movements*, Blackwell publishing, Malden, Oxford et Victoria, 2004, p. 576-607.
- FEUILLETTE, Anaïs, *Internet et l'émergence d'un militantisme personnalisé : le cas des Chiennes de garde*, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Université Paris 5, 2002.
- FILLIEULE, Olivier, « Proposition pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001, p. 199-217.
- FILLIEULE, Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Paris, 2005.
- FILLIEULE, Olivier, « Temps biographique, temps social et variabilité des rétributions », in FILLIEULE, Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Paris, 2005, p. 17-47.
- FILLIEULE, Olivier, « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et sociétés*, 28(1), 2009(a), p. 15-36.
- FILLIEULE, Olivier, « Travail militant, action collective et rapports de genre », in FILLIEULE, Olivier et ROUX, Patricia (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences po, Paris, 2009(b), p. 23-72.
- FILLIEULE, Olivier, « Carrière militante », in FILLIEULE, Olivier, MATHIEU, Lilian et PÉCHU, Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences po, Paris, 2009(c), p. 85-94.
- FILLIEULE, Olivier, « Some elements of an interactionist approach of political disengagement », *Social movement studies*, 9(1), 2010, p. 1-15.
- FILLIEULE, Olivier, AGRIKOLIANSKY, Éric et SOMMIER, Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2010.
- FILLIEULE, Olivier, MATHIEU, Lilian et PÉCHU, Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences po, Paris, 2009.
- FILLIEULE, Olivier, MATHIEU, Lilian et ROUX, Patricia (dir.), « Militantisme et hiérarchies de genre », *Politix*, 78, 2007.
- FILLIEULE, Olivier et PÉCHU, Cécile, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, L'Harmattan, Paris, 1993.

- FILLIEULE, Olivier et PUDAL, Bernard, « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », in FILLIEULE, Olivier, AGRİKOLIANSKY, Éric et SOMMIER, Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2010, p. 163-184.
- FILLIEULE, Olivier et ROUX, Patricia (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences po, Paris, 2009.
- FILLOD-CHABAUD, Aurélie, *Des pères en mal de mères ? (Re)définir, organiser et revendiquer sa paternité suite à une séparation conjugale. Enquête à l'association SOS Papa*, Mémoire de Master 2 recherche en sociologie, ENS/EHESS, Paris, 2009.
- FLOOD, Michael, « Men's collective struggles for gender justice. The case of antiviolence activism », in KIMMEL, Michael S., HEARN, Jeff et CONNELL, R. W. (dir.), *Handbook of studies on men and masculinities*, Sage, Thousand Oaks, Londres et New Delhi, 2004, p. 458-466.
- FLOOD, Michael, KEGAN GARDINER, Judith, PEASE, Bob et PRINGLE, Keith (dir.), *International encyclopedia of men and masculinities*, Routledge, Londres et New-York, 2007.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique, « Le féminisme des années 1970 », in FAURÉ Christine (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, PUF, Paris, 1997, p. 729-770.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique, LÉPINARD, Éléonore et VARIKAS, Eleni (dir.), « Féminisme(s) : penser la pluralité », *Cahiers du genre*, 39, 2005.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique, PLANTÉ, Christine, RIOT-SARCEY, Michèle et ZAIDMAN, Claude (dir.), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, L'Harmattan, Paris, 2003.
- FOURNIER, Gisèle et REYNAUD, Emmanuel, « La sainte virilité », *Questions féministes*, 3, 1978, p. 31-62.
- FRAISSE, Geneviève, « Singularité féministe. Historiographie critique de l'histoire du féminisme en France », in PERROT, Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Rivages, Marseille et Paris, 1984, p. 190-204.
- FRAISSE, Geneviève, « Les femmes libres de 1848 », in FRAISSE, Geneviève, *Les femmes et leur histoire*, Gallimard, Paris, 1998, p. 333-380.
- FRANGUIADAKIS, Spyros, ION, Jacques et VIOT, Pascal, *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 2005.
- FRASER, Nancy, « Pour une politique féministe à l'âge de la reconnaissance : approche bi-dimensionnelle et justice entre les sexes », *Actuel Marx*, 30, 2001, p. 153-172.
- FRASER, Nancy, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, Paris, 2005.
- « Fréquentations militantes », *Politix*, 63, 2003.

- FRIEDMANN, Isabelle, « Le Planning familial depuis le début des années 1980 », in BARD, Christine et MOSSUZ-LAVAU, Janine (dir.), *Le planning familial. Histoire et mémoire. 1956-2006*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006, p. 33-39.
- GADÉA, Charles et MARRY, Catherine, « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, 3, 2000, p. 109-135.
- GALÉRAND, Elsa, « Contradictions de sexe et de classe. La Marche mondiale des femmes de 2000 », in FILLIEULE, Olivier et ROUX, Patricia (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences po, Paris, 2009, p. 225-241.
- GAMSON, William A., « Le legs de Goffman à la sociologie politique », *Politix*, 3-4, 1988, p. 71-80.
- GARCIA, Sandrine, *Le féminisme, une révolution symbolique ? Étude des luttes symboliques autour de la condition féminine*, Thèse de Doctorat en sociologie, EHESS, Paris, 1993.
- GARCIA, Sandrine, « Expertise scientifique et capital militant. Le rôle des médecins dans la lutte pour la légalisation de l'avortement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 158, 2005, p. 96-115.
- GARCIA, Sandrine, « La création du collège des médecins : un coup de force symbolique », in BARD, Christine et MOSSUZ-LAVAU, Janine (dir.), *Le planning familial. Histoire et mémoire. 1956-2006*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006, p. 109-117.
- GARCIA, Sandrine, *Mères sous influence. De la cause des femmes à la cause des mères*, La Découverte, Paris, 2011.
- GARCIA GUADILLA, Naty, *Libération des femmes. Le MLF*, PUF, Paris, 1981.
- GASQUET, Béatrice (de), « Devenir militant(e) à la synagogue », in NICOURD, Sandrine (dir.), *Le travail militant*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2009, p. 83-92.
- GAULEJAC, Vincent (de), « Sociologues en quête d'identité », *Cahiers internationaux de sociologie*, 111, 2001, p. 355-362.
- GAUTHIER, Xavière, *Naissance d'une liberté. Contraception, avortement : le long combat des femmes au 20^{ème} siècle*, Robert Laffont, Paris, 2002.
- GAXIE, Daniel, « Économie des partis et rétribution du militantisme », *Revue française de science politique*, 27(1), 1977, p. 123-154.
- GAXIE, Daniel, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Seuil, Paris, 1978.
- GAXIE, Daniel, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Revue suisse de science politique*, 11(1), 2005, p. 157-188.
- GINZBERG, Lori D., « Men and woman's rights », *Revue française d'études américaines*, 114, 2007, p. 109-119.
- GIRARD, Jacques, *Le mouvement homosexuel en France 1945-1980*, Syros, Paris, 1981.
- GODELIER, Maurice, *La production des Grands Hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Fayard, Paris, 1982.

- GOFFMAN, Erving, *Frame analysis : an essay on the organization of experience*, Harper et Row, New-York, 1974.
- GOLDRICK-JONES, Amanda, « Men and feminism : relationships and differences », in DHURUVARAJAN, Vanaja et VICKERS, Jill (dir.), *Gender, race and nation. A global perspective*, University of Toronto press, Toronto, 2002(a), p. 184-204.
- GOLDRICK-JONES, Amanda, *Men who believe in feminism*, Praeger, Westport, 2002(b).
- GOTTRAUX, Philippe, « Socialisme ou barbarie ». *Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Payot Lausanne, Lausanne, 1997.
- GROULT, Benoîte, *Le féminisme au masculin*, Denoël-Gonthier, Paris, 1977 et Grasset, Paris, 2010.
- GUBIN, Éliane, JACQUES, Catherine, ROCHEFORT, Florence, STUDER, Brigitte, THÉBAUD, Françoise et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle (dir.), *Le siècle des féminismes*, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, Paris, 2004.
- GUÉNIF-SOUILAMAS, Nacira et MACÉ, Éric, *Les féministes et le garçon arabe*, Éditions de l'aube, 2004.
- GUÉRAICHE, William, *Les femmes et la République*, Les éditions de l'atelier, Paris, 1999.
- GUICHARD-CLAUDIC, Yvonne, KERGOAT, Danièle et VILBROD, Alain (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2008.
- GUILLAUME, Cécile, « Le syndicalisme à l'épreuve de la féminisation. La permanence 'paradoxale' du plafond de verre à la CFDT », *Politix*, 78, 2007, p. 39-63.
- GUILLAUME, Cécile et POCHIC, Sophie, « La fabrication organisationnelle des dirigeants. Un regard sur le plafond de verre », *Travail, genre et sociétés*, 17, 2007, p. 79-103.
- GUILLAUMIN, Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Côté-femmes éditions, Paris, 1992.
- HAMIDI, Camille, *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Economica, Paris, 2010.
- HARDING, Sandra (dir.), *The feminist standpoint theory reader. Intellectual and political controversies*, Routledge, Londres et New-York, 2004.
- HAVARD-DUCLOS, Bénédicte et NICOURD, Sandrine, *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Payot, Paris, 2005.
- HAYAT, Pierre, *La passion laïque de Ferdinand Buisson*, Éditions Kimé, Paris, 1999.
- HEATH, Stephen, « Male feminism », in JARDINE, Alice et SMITH, Paul (dir.), *Men in feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1987, p. 1-32.
- HENNERON, Liane, *Les recompositions du mouvement féministe, 1981-2002*, Mémoire de DEA en sociologie, EHESS, Paris, 2002.
- HENNERON, Liane, « Être jeune féministe aujourd'hui : les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 93-109.

- HÉRITIER, Françoise, *Masculin-féminin. La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris, 1996.
- HÉRITIER, Françoise, *Masculin-féminin, 2. Dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, Paris, 2002.
- HILL, Helena, « Political and personal in the Swedish men's movement », communication à l'European conference on politics and gender, Budapest, 14 janvier 2011.
- HONNETH, Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Les éditions du Cerf, Paris, 2007 [1992].
- hooks, bell, *Feminist theory : from margin to center*, South end press, Cambridge MA, 2000 [1984].
- hooks, bell, *Feminism is for everybody*, South end press, Cambridge MA, 2000.
- HOPKINS, MaryCarol, « Is anonymity possible ? Writing about refugees in the USA », in BRETTELL, Caroline B. (dir.), *When they read what we write. The politics of ethnography*, Bergin et Garvey, Westport, 1993, p. 121-129.
- HOPKINS, Patrick D., « How feminism made a man out of me : the proper subject of feminism and the problem of men », in DIGBY, Tom (dir.), *Men doing feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1998, p. 33-56.
- HUGHES, Everett C., « Carrières », in HUGHES, Everett C., *Le regard sociologique* (Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel CHAPOULIE), Éditions de l'EHESS, Paris, 1996 [1967], p. 175-185.
- ION, Jacques, *La fin des militants ?*, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, Paris, 1997.
- JACQUEMART, Alban, « Quand le militantisme trouble l'identité de genre. L'expérience des 'groupes d'hommes' dans les années 70 », *Terrains et travaux*, 10, 2006, p. 77-90.
- JACQUEMART, Alban, « Comment éviter la domination masculine sans éviter les hommes? Les mouvements féministes français face à leurs militants hommes (1870-2010) », in COLLECTIF, *Le genre dans tous ses états*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 2011 (à paraître).
- JACQUEMART, Alban, « Au-delà du paradoxe : l'engagement masculin dans les mouvements féministes (France, 1870-2010) », in Actes du colloque « L'engagement des hommes pour l'égalité des sexes », 2011 (à paraître).
- JACQUES, Catherine, « Construire un réseau international : l'exemple du Conseil international des femmes (CIF) », in GUBIN, Éliane, JACQUES, Catherine, ROCHEFORT, Florence, STUDER, Brigitte, THÉBAUD, Françoise et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle (dir.), *Le siècle des féminismes*, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, Paris, 2004, p. 127-141.
- JARDINE, Alice, « Men in feminism : odor di uomo or compagnons de route ? », in JARDINE, Alice et SMITH, Paul (dir.), *Men in feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1987, p. 54-61.
- JARDINE, Alice et SMITH, Paul (dir.), *Men in feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1987.

- JARRY, Anna, MARTEU, Elisabeth, LACOMBE, Delphine, NAJI, Myriem, FARHAN, Mona et MANN, Carol, « Quelques réflexions de jeunes chercheuses féministes à leur terrain », *Terrains et travaux*, 10, 2006, p. 177-193.
- JASPARD, Maryse, BROWN, Elizabeth, CONDON, Stéphanie, FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique, HOUEL, Annik, LHOMOND, Brigitte, MAILLOCHON, Florence, SAUREL-CUBIZOLLES, Marie-Josèphe et SCHILTZ, Marie-Ange, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, La documentation française, Paris, 2003.
- JEANMICHEL, Lucien, *Arlès-Dufour, un saint-simonien à Lyon*, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, Lyon, 1993.
- JENSON, Jane et SINEAU, Mariette, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Presses de Sciences po, Paris, 1995.
- JOHN, Angela V. et EUSTANCE, Claire (dir.), *The men's share ? Masculinities, male support and women's suffrage in Britain, 1890-1920*, Routledge, Londres et New-York, 1997.
- JOHN, Angela V. et EUSTANCE, Claire, « Shared histories – differing identities », in JOHN, Angela V. et EUSTANCE, Claire (dir.), *The men's share ? Masculinities, male support and women's suffrage in Britain, 1890-1920*, Routledge, Londres et New-York, 1997 p. 1-37.
- JOSSIN, Ariane, « Traversées altermondialistes. Trajectoires de jeunes militants français et allemands », in SOMMIER, Isabelle, FILLIEULE, Olivier et AGRIKOLIANSKY, Éric (dir.), *Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe. Une perspective comparée*, Karthala, Paris, 2008, p. 207-227.
- JOSSIN, Ariane et MATHIEU, Lilian, « Féminisme et altermondialisme. Le cas du Point G au contre-sommet d'Annemasse », communication au colloque « Les féministes de la deuxième vague », Angers, 20-22 mai 2010.
- JUHEM, Philippe, « Entreprendre en politique de l'extrême gauche au Parti socialiste : la professionnalisation politique des fondateurs de SOS-racisme », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001, p. 131-153.
- JURICIC, Marie-Anne, « Transmettre et repenser le féminisme », *Travail, genre et sociétés*, 13(1), 2005, p. 179-183.
- JUTEAU, Danielle, « 'Nous' les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie », *L'Homme et la société*, 176-177, 2010, p. 65-81.
- KAHANE, David J., « Male feminism as oxymoron », in DIGBY, Tom (dir.), *Men doing feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1998, p. 213-235.
- KANDEL, Liliane, « La non mixité comme métaphore », in BAUDOUX, Claudine et ZAIDMAN, Claude (dir.), *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, L'Harmattan, Paris, 1992.
- KAUFMAN, Michael, « Men, feminism, and men's contradictory experiences of power », in BROD, Harry et KAUFMAN, Michael (dir.), *Theorizing masculinities*, Sage, Thousand Oaks, Londres et New Delhi, 1994, p. 142-163.

- KERGOAT, Danièle, IMBERT, Françoise, LE DOARÉ, Hélène et SÉNOTIER, Danièle, *Les infirmières et leur coordination. 1988-1989*, Lamarre, Paris, 1992.
- KIMMEL, Michael S., « Men's response to feminism at the turn of the century », *Gender and society*, 1(3), 1987, p. 261-283.
- KIMMEL, Michael S., « Introduction », in KIMMEL, Michael S. et MOSMILLER, Thomas E. (dir.), *Against the tide : pro-feminist men in the United-States, 1776-1990*, Beacon press, Boston, 1992, p. 1-51.
- KIMMEL, Michael S., « From conscience and common sense to 'feminism for men'. Pro-feminist men's rhetorics of support for women's equality », *International journal of sociology and social policy*, 17(1-2), 1997, p. 8-34.
- KIMMEL, Michael S., « Who's afraid of men doing feminism ? », in DIGBY, Tom (dir.), *Men doing feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1998, p. 57-68.
- KIMMEL, Michael S., « Masculinities », in ARONSON, Amy et KIMMEL, Michael S. (dir.), *Men and masculinities. A social, cultural and historical encyclopedia*, ABC-Clio, Santa Barbara, 2004, p. 503-507.
- KIMMEL, Michael S., *The history of men*, State university of New-York press, New-York, 2005.
- KIMMEL, Michael S., HEARN, Jeff et CONNELL, R. W. (dir.), *Handbook of studies on men and masculinities*, Sage, Thousand Oaks, Londres et New Delhi, 2004.
- KIMMEL, Michael S. et MOSMILLER, Thomas E. (dir.), *Against the tide : pro-feminist men in the United-States, 1776-1990*, Beacon press, Boston, 1992.
- KLEJMAN, Laurence et ROCHEFORT, Florence, *L'égalité en marche. Histoire du mouvement féministe en France 1868-1914*, Thèse de Doctorat en histoire, Université Paris 7, 1987.
- KLEJMAN, Laurence et ROCHEFORT, Florence, *L'égalité en marche : le féminisme sous la Troisième République*, Presses de la FNSP, Paris, 1989.
- KLEJMAN, Laurence et ROCHEFORT, Florence, « Au nom du droit et de la spécificité féminine. Diversité des tactiques et ambiguïté du mouvement suffragiste avant la première guerre mondiale », in VIENNOT, Éliane (dir.), *La démocratie « à la française » ou les femmes indésirables*, Publication de l'université Paris VII, Paris, 1996, p. 223-231.
- LAGRAVE, Rose-Marie, « Introduction », in LAGRAVE, Rose-Marie (dir.), *Celles de la terre. Agricultrice, l'invention politique d'un métier*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1987, p. 11-29.
- LAGRAVE, Rose-Marie, « Recherche féministe ou recherche sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 83, 1990, p. 27-39.
- LAGRAVE, Rose-Marie, « Une émancipation sous tutelle. Éducation et travail des femmes au 20^{ème} siècle », in THÉBAUD, Françoise, DUBY, Georges et PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 5, Le 20^{ème} siècle*, Plon, Paris, 1992, p. 431-463.

- LAGRAVE, Rose-Marie, « Dialogue du deuxième type sur la domination sociale du principe masculin », in JAMARD, Jean-Luc, TERRAY, Emmanuel et XANTHAKOU, Margarita (dir.), *En substances. Textes pour Françoise Héritier*, Fayard, Paris, 2000, p. 457-469.
- LAGRAVE, Rose-Marie, « Se ressaisir », *Genre, sexualité & société* [En ligne], 4, 2010. Mis en ligne le 5 décembre 2010, consulté le 22 janvier 2011. URL : <http://gss.revues.org/index1534.html>.
- LAGROYE, Jacques, *Sociologie politique*, Presses de Sciences po, Paris, 1991.
- LAGROYE, Jacques, « Être du métier », *Politix*, 28, 1994, p. 5-15.
- LALOUETTE, Jacqueline, « Les mouvements de libre pensée », in ANDRIEU, Claire, LE BÉGUEC, Gilles, et TARTAKOWSKY, Danielle (dir.), *Associations et champ politique : la loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2001, p. 441-458.
- LAMBELET, Alexandre, « Engagement distancié », in FILLIEULE, Olivier, MATHIEU, Lilian et PÉCHU, Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences po, Paris, 2009, p. 206-212.
- LAPEYRONNIE, Didier, « Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? », *Revue française de sociologie*, 29(4), 1988, p. 593-619.
- LARROUY, Michèle, « Féminisme/Lesbianisme : refus d'une visibilité politique », in CHETCUTI, Natacha et MICHARD, Claire, *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, L'Harmattan, Paris, 2003, p. 67-81.
- LASVERGNAS, Isabelle, « Contexte de socialisation primaire et choix d'une carrière scientifique chez les femmes », *Recherches féministes*, 1(1), 1988, p. 31-45.
- LAW, Ian, « Adopting the principle of pro-feminism », in ADAMS, Maurianne, BLUMENFELD, Warren J., CATAÑEDA, Rosie, HACKMAN, Heather W., PETERS, Madeline L. et ZÚÑIGA, Ximena (dir.), *Readings for diversity and social justice*, Routledge, Londres et New-York, 2000, p. 254-255.
- LE BROUSTER, Pascale, « La CFDT et les associations féministes de 1970 à nos jours », in TARTAKOWSKY, Danielle et TÉTARD, Françoise (dir.), *Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004, p. 409-418.
- LE BROUSTER, Pascale, « Contribution à l'histoire du Planning familial : le partenariat CFDT-MFPF au cours des années soixante-dix », *Genre & Histoire* [En ligne], 2, 2008. Mis en ligne le 13 juillet 2008, consulté le 22 octobre 2008. URL : <http://genrehistoire.revues.org/index297.html>.
- LE DOEUFF, Michèle, *L'étude et le rouet*, Seuil, Paris, 1989.
- « Le féminisme américain à l'épreuve des hommes », *Revue française d'études américaines*, 114, 2007.
- LE NAOUR, Jean-Yves et VALENTI, Catherine, *Histoire de l'avortement. 19^{ème}-20^{ème} siècles*, Seuil, Paris, 2003.

- LE QUENTREC, Yannick et RIEU, Annie, *Femmes : engagements publics et vie privée*, Syllepse, Paris, 2003.
- LE TALEC, Jean-Yves, « L'éveil d'une nouvelle 'conscience gaie'. Liens entre la problématique profémiste et la question gaie », in WELZER-LANG, Daniel (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000, p. 141-161.
- LECHIEN, Marie-Hélène, « Aider les autres : trajectoires professionnelles, reconversions militantes et valorisation de la 'personne' », in COLLOVALD, Annie (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2002, p. 79-131.
- LECLERCQ, Catherine, « 'Raisons de sortir'. Les militants du Parti communiste français », in FILLIEULE, Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Paris, 2005, p. 131-154.
- LEE DOWNS, Laura, « Si 'femme' n'est qu'une catégorie sans contenu, pourquoi ai-je peur de rentrer seule le soir ? Les politiques de l'identité saisies par le sujet post-moderne », in BONNEMÈRE, Pascale et THÉRY, Irène, *Ce que le genre fait aux personnes*, Éditions de l'EHESS, Paris, 2008 [1993], p. 45-73.
- LEMARCHANT, Clotilde, *Être minoritaire au lycée et en CFA : garçons et filles atypiques dans les filières professionnelles courtes en Haute-Normandie*, Rapport de recherche, 2009.
- LEMERCIER, Élise, « L'association 'Ni putes, ni soumises' : une inflation politico-médiatique démythifiée par le terrain », *L'année du Maghreb*, 2005-2006, p. 499-508.
- LÉPINARD, Éléonore, « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe », *Cahiers du genre*, 39, 2005, p. 107-135.
- LESCOFFIT, Claire, « Quel féminisme pour la Ligue des droits de l'Homme entre 1914 et 1940 ? », *Bulletin archives du féminisme*, 9, 2005, p. 55-62.
- LESCOFFIT, Claire, *Les femmes, les féminismes et la Ligue des droits de l'Homme entre 1914 et 1940*, Mémoire de Maîtrise en histoire, Université d'Évry Val-d'Essonne, 2005.
- LESSELIER, Claudie, « Les regroupements de lesbiennes dans le mouvement féministe parisien : position et problèmes, 1970-1982 », in GROUPE D'ÉTUDES FÉMINISTES, *Crises de la société. Féminisme et changement*, Éditions Tierce, Paris, 1991, p. 87-103.
- LESSELIER, Claudie, « Pour une histoire des mouvements de femmes de l'immigration en France », in COLLECTIF, *Femmes, genre, féminisme*, Syllepse, Paris, 2007, p. 85-104.
- LEVY, Peter B., *Civil war on race street. The civil rights movement in Cambridge, Maryland*, University press of Florida, Gainesville, 2003.
- LIZÉ, Wenceslas, « Imaginaire masculin et identité sexuelle. Le jeu de rôle et ses pratiquants », *Société contemporaine*, 55, 2004, p. 43-67.
- LOEFFEL, Laurence, *Ferdinand Buisson, apôtre de l'école laïque*, Hachette, Paris, 1999.

- LOEFFEL, Laurence (dir.), *Ferdinand Buisson. Fondateur de la laïcité, militant de la paix*, Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie d'Amiens, Amiens, 2004.
- LOUVET-RUEFF, Camille, *Le mouvement Choisir (1971-1983). L'impossible compromis entre la culture de la contestation et la participation au pouvoir*, Mémoire de DEA en science politique, Institut d'études politiques de Grenoble, 2002.
- MARREL, Élodie-Cécile, *Mémoires et histoire des féminismes (Angers, 1965-1985)*, Les cahiers du centre fédéral, Paris, 1999.
- MARRY, Catherine, *Les femmes ingénieurs. Une révolution respectueuse*, Belin, Paris, 2004.
- MARTEL, Frédéric, *Le rose et le noir. Les homosexuels en France depuis 1968*, Seuil, Paris, 1996.
- MARTIN, Jean-Paul, « La Ligue de l'enseignement, la loi de 1901 et la champ politique républicain », in ANDRIEU, Claire, LE BÉGUEC, Gilles, et TARTAKOWSKY, Danielle (dir.), *Associations et champ politique : la loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2001, p. 459-475.
- MARTIN, Jean-Paul, « Ferdinand Buisson et la Ligue de l'enseignement », in LOEFFEL, Laurence (dir.), *Ferdinand Buisson. Fondateur de la laïcité, militant de la paix*, Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie d'Amiens, Amiens, 2004, p. 19-35.
- MARUANI, Margaret, *Les syndicats à l'épreuve du féminisme*, Syros, Paris, 1979.
- MASCLET, Camille, *Mémoire(s) du Mouvement de libération des femmes : quelle transmission, quel héritage chez les militantes et leurs enfants ?*, Mémoire pour le diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon, 2007.
- MASCLET, Camille, *Les trajectoires personnelles des militantes du Mouvement de libération des femmes sont-elles politiques ? Analyse des effets biographiques d'un engagement féministe*, Mémoire de Master 2 recherche en sociologie, Université Paris 8, 2009.
- MATHIEU, Lilian, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de sociologie*, 40(3), 1999, p. 475-499.
- MATHIEU, Lilian, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, 52(1), 2002, p. 75-100.
- MATHIEU, Lilian, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, 77, 2007, p. 131-151.
- MATHIEU, Lilian, « L'intégration du féminisme dans le mouvement altermondialiste », in SOMMIER, Isabelle, FILLIEULE, Olivier et AGRİKOLIANSKY, Éric (dir.), *Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe. Une perspective comparée*, Karthala, Paris, 2008, p. 229-245.

- MATHIEU, Lilian, « Quand la sociologie de l'action collective rencontre les identités. État des lieux et perspectives », in ARNAUD, Lionel, OLLITRAULT, Sylvie, RÉTIF, Sophie et SALA PALA, Valérie (dir.), *L'action collective face à l'imbrication des rapports sociaux. Classe, ethnicité, genre*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 23-47.
- MATHIEU, Nicole-Claude, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Côté-femmes éditions, Paris, 1991.
- MATONTI, Frédérique, « Les intellectuels et le Parti : le cas français », in DREYFUS, Michel, GROppo, Bruno, INGERFLOM, Claudio, LEW, Roland, PENNETIER, Claude, PUDAL, Bernard et WOLIKOW, Serge (dir.), *Le siècle des communismes*, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, 2000, p. 405-424.
- MATONTI, Frédérique et POUPEAU, Franck, « Le capital militant, essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155, 2004, p. 5-11.
- MAY, Larry, « A progressive male standpoint », in DIGBY, Tom (dir.), *Men doing feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1998, p. 337-353.
- MAZUR, Amy G., « Strong State and symbolic reform. The ministère des Droits de la femme in France », in MCBRIDE STETSON, Dorothy et MAZUR, Amy G. (dir.), *Comparative State feminism*, Sage, Thousand Oaks, Londres et New Delhi, 1995, p. 76-94.
- MCADAM, Doug, « Recruitment to high-risk activism : the case of Freedom summer », *American journal of sociology*, 92(1), 1986, p. 64-90.
- MCADAM, Doug, *Freedom summer*, Oxford university press, New-York, 1988.
- MCADAM, Doug, « The biographical consequences of activism », *American sociological review*, 54(5), 1989, p. 744-760.
- MCADAM, Doug, « Gender as a mediator of the activist experience : the case of Freedom summer », *American journal of sociology*, 97(5), 1992, p. 1211-1240.
- MCADAM, Doug, « The biographical impact of activism », in GIUGNI, Marco, MCADAM, Doug et TILLY, Charles, *How social movements matter*, University of Minnesota press, Minneapolis, 1999, p. 117-146.
- MCADAM, Doug, « Pour dépasser l'analyse structurale de l'engagement militant », in FILLIEULE, Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Paris, 2005, p. 49-73.
- MCADAM, Doug et PAULSEN, Ronnelle, « Specifying the relationship between social ties and activism », *American journal of sociology*, 99(3), 1993, p. 640-667.
- MCBRIDE, Dorothy E. et MAZUR, Amy G. (dir.), *The politics of State feminism : innovation in comparative research*, Temple university press, Philadelphie, 2010.
- MCCARTHY, John D. et ZALD, Mayer N., « Resource mobilization and social movements : a partial theory », *American journal of sociology*, 82(6), 1977, p. 1212-1241.
- McKEGANEY, Neil et BLOOR, Michael, « Spotting the invisible man : the influence of male gender on fieldwork relations », *British journal of sociology*, 42(2), 1991, p. 195-210.

- MCMAHON, Anthony, « Lectures masculines de la théorie féministe : la psychologisation des rapports de genre dans la littérature sur la masculinité », *L'Homme et la société*, 158, 2005, p. 27-51.
- MCMILLAN, James F., « In search of citizenship. Feminists and women's suffrage », in MCMILLAN, James F., *France and women 1789-1914*, Routledge, Londres et New-York, 2000, p. 188-216.
- MEAD, George H., *L'esprit, le soi et la société*, PUF, Paris, 2006 [1934].
- MÉLIS, Corinne, « Nanas-Beurs, Voix d'Elles-Rebelles et Voix de Femmes. Des associations au carrefour des droits des femmes et d'une redéfinition de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, 19(1), 2003, p. 81-100.
- MÉLIS, Corinne, « 'Des syndicalistes comme les autres ?' L'expérience syndicale de migrantes et de filles d'immigrés d'Afrique du Nord et sub-saharienne », *L'Homme et la société*, 176-177, 2010, p. 131-149.
- MENNESSON, Christine, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, L'Harmattan, Paris, 2005.
- MENNESSON, Christine, « Sports 'inversés'. Modes de socialisation sexuée des jeunes », in ECKERT, Henri et FAURE, Sylvia (dir.), *Les jeunes et l'agencement des sexes*, La Dispute, Paris, 2007, p. 63-76.
- MESSNER, Michael A., *Politics of masculinities. Men in movements*, Altamira press, Oxford, 2000.
- MICHEL, Andrée, *Le féminisme*, PUF, Paris, 1979.
- MOI, Toril, « Men against patriarchy », in KAUFFMAN, Linda (dir.), *Gender and theory. Dialogues on feminist criticism*, Basil Blackwell, Oxford et New-York, 1989, p. 181-188.
- MONACELLI, Martine, « Introduction. Des hommes féministes ? », in MONACELLI, Martine et PRUM, Michel (dir.), *Ces hommes qui épousèrent la cause des femmes. Dix pionniers britanniques*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2010, p. 25-50.
- MONACELLI, Martine et PRUM, Michel (dir.), *Ces hommes qui épousèrent la cause des femmes. Dix pionniers britanniques*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2010.
- MORGAN, David H. J., *Discovering men*, Routledge, Londres et New-York, 1992.
- MOSSE, George L., *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Éditions Abbeville, Paris, 1997.
- MOSSUZ-LAVAU, Janine, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990)*, Payot, Paris, 1991.
- MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, *D'une révolte à une autre : 25 ans d'histoire du planning familial*, Éditions Tierce, Paris, 1982.
- MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, *Liberté, sexualités, féminisme : 50 ans de combat du Planning pour les droits des femmes*, La Découverte, Paris, 2006.
- MUCCHIELLI, Alex, *L'identité*, PUF, Paris, 2002.

- NAQUET, Emmanuel, « La Ligue des droits de l'Homme dans le premier 20^{ème} siècle. Une association en politique », in ANDRIEU, Claire, LE BÉGUEC, Gilles, et TARTAKOWSKY, Danielle (dir.), *Associations et champ politique : la loi de 1901 à l'épreuve du siècle*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2001, p. 477-491.
- NAUDIER, Delphine, « Sociologie d'un miracle éditorial dans un contexte féministe », *Genèses*, 64, 2006, p. 67-87.
- NEVEU, Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2005 [1996].
- NEVEU, Érik, « Trajectoires de 'soixante-huitards ordinaires' », in DAMAMME, Dominique, GOBILLE, Boris, MATONTI, Frédérique et PUDAL, Bernard (dir.), *Mai Juin 68*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2008, p. 306-318.
- NICOURD, Sandrine (dir.), *Le travail militant*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2009.
- OAKLEY, Ann, *Sex, gender and society*, Temple Smith, Londres, 1972.
- OBERSCHALL, Anthony, *Social conflicts and social movements*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1973.
- OFFEN, Karen, « Sur l'origine des mots 'féminisme' et 'féministe' », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 34(3), 1987, p. 492-496.
- OFFEN, Karen, « Defining feminism : a comparative historical approach », *Signs*, 14(1), 1988, p. 119-157.
- OFFEN, Karen, « Reply to Cott », *Signs*, 15(1), 1989, p. 206-209.
- OFFEN, Karen, « 'Flux' et 'éruptions' : réflexions sur l'écriture d'une histoire comparée des féminismes européens, 1700-1950 », in COVA, Anne (dir.), *Histoire comparée des femmes. Nouvelles approches*, ENS éditions, Lyon, 2009, p. 45-65.
- OFFERLÉ, Michel, « Histoires de protestations », in FILLIEULE, Olivier, AGRIKOLIANSKY, Éric et SOMMIER, Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2010, p. 265-281.
- OLLITRAULT, Sylvie, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001, p. 105-130.
- OLSON, Mancur, *Logique de l'action collective*, PUF, Paris, 1978 [1966].
- PAGIS, Julie, *Les incidences biographiques du militantisme en mai 68*, Thèse de Doctorat en sociologie, EHESS, Paris, 2009.
- PASSY, Florence, *L'action altruiste. Contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Librairie Droz, Genève, 1998.
- PASSY, Florence, « Interactions sociales et imbrication des sphères de vie », in FILLIEULE, Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Paris, 2005, p. 111-130.
- PAVARD, Bibia, *Les éditions des femmes, histoire des premières années, 1972-1979*, L'Harmattan, Paris, 2005.

- PAVARD, Bibia, « Une 'guerre de 20 ans' : les luttes du Planning Familial dans *L'Express* et *Le Nouvel observateur* (1955-1975) », in BARD, Christine et MOSSUZ-LAVAU, Janine (dir.), *Le Planning Familial, histoire et mémoire (1956-2006)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006, p. 119-126.
- PAVARD, Bibia, « Contraception et avortement dans *Marie Claire* (1955-1975). De la méthode des températures à la méthode Karman », *Le temps des médias*, 12, 2009(a), p. 100-113.
- PAVARD, Bibia, « Genre et militantisme dans la Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Pratique des avortements (1973-1979) », *Clio : Histoire, femmes et sociétés*, 29, 2009(b), p. 79-96.
- PAVARD, Bibia, *Contraception et avortement dans la société française (1956-1979). Histoire d'un changement politique et culturel*, Thèse de Doctorat en histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2010.
- PEASE, Bob, « (Re)constructing men's interests », *Men and masculinities*, 5(2), 2002, p. 165-177.
- PEILLON, Vincent, *Une religion pour la République. La foi laïque de Ferdinand Buisson*, Seuil, Paris, 2010.
- PERROT, Michelle, « Genre et histoire du féminisme en France », in BARD, Christine, BAUDELLOT, Christian et MOSSUZ-LAVAU, Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Éditions de La Martinière, Paris, 2004, p. 215-229.
- PICART, Marie-France, *La grande loge féminine de France*, PUF, Paris, 2008.
- PICQ, Françoise, *Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux*, ATP « Recherches féministes et recherches sur les femmes », 1987.
- PICQ, Françoise, « Stratégie de sexe ou destin de classe », in GROUPE D'ÉTUDES FÉMINISTES, *Crises de la société. Féminisme et changement*, Éditions Tierce, Paris, 1991, p. 173-183.
- PICQ, Françoise, *Libération des femmes, les années-mouvement*, Seuil, Paris, 1993.
- PICQ, Françoise, « Le contrôle des naissances : du néo-malthusianisme au féminisme », in BARD, Christine et MOSSUZ-LAVAU, Janine (dir.), *Le Planning Familial, histoire et mémoire (1956-2006)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2006, p. 27-32.
- PICQ, Françoise, « Vous avez dit *queer* ? La question de l'identité et le féminisme », *Réfractations*, 24, 2010, p. 5-13.
- PINÇON, Michel et PINÇON-CHARLOT, Monique, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris, 1989.
- PINÇON, Michel et PINÇON-CHARLOT, Monique, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, PUF, Paris, 1997.
- PIZZORNO, Alessandro, « Sur la rationalité du choix démocratique », in BIRNBAUM, Pierre et LECA, Jean (dir.), *Sur l'individualisme*, Presses de la FNSP, Paris, 1986, p. 330-369.
- PIZZORNO, Alessandro, « Considérations sur les théories des mouvements sociaux », *Politix*, 9, 1990, p. 74-80.

- PLANTÉ, Christine, « Les féministes saint-simoniennes. Possibilités et limites d'un mouvement féministe en France au lendemain de 1830 », in DERRÉ Jean-René (dir.), *Regards sur le saint-simonisme et les saint-simoniens*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1986, p. 73-102.
- PORTER, David (dir.), *Between men and feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1992.
- PORTER, David, « Introduction », in PORTER, David (dir.), *Between men and feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1992, p. 1-10.
- POUJOL, Geneviève, *Un féminisme sous tutelle. Les protestantes françaises, 1810-1960*, Les éditions de Paris, Paris, 2003.
- PRIMI, Alice, « Être fille de son siècle ». *L'engagement politique des femmes dans l'espace public en France et en Allemagne de 1848 à 1870*, Thèse de Doctorat en histoire, Université Paris 8, 2006.
- PROUTEAU, Lionel et WOLFF, François-Charles, « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et statistique*, 352-353, 2002, p. 57-80.
- PRUM, Michel, « Présentation de l'ouvrage. Dix hommes en colère », in MONACELLI, Martine et PRUM, Michel (dir.), *Ces hommes qui épousèrent la cause des femmes. Dix pionniers britanniques*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2010, p. 13-24.
- PRUVOST, Geneviève, *Profession : policier. Sexe : féminin*, Éditions de la MSH, Paris, 2007.
- PUDAL, Bernard, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Presses de la FNSP, Paris, 1989.
- PUIG de la BELLACASA, María, « Scientificité et politique aujourd'hui : un regard féministe », *Nouvelles questions féministes*, 22(1), 2003, p. 48-60.
- RAMEAU, Pauline, *S'engager pour les droits des femmes. Approches genrées du féminisme de la deuxième vague. Dijon – Saint-Étienne*, Mémoire de Master 2 recherche en histoire, Université de Bourgogne, 2010.
- RAUCH, André, *Crise de l'identité masculine. 1789-1914*, Hachette littératures, Paris, 2000.
- RAUCH, André, « Menaces viriles sur les banlieues françaises, 1989-2005 », in REVENIN, Régis (dir.), *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Autrement, Paris, 2007, p. 267-289.
- RAULT, Françoise (dir.), « L'identité masculine. Permanences et mutations », *Problèmes politiques et sociaux*, 894, 2003.
- RÉGNIER, Philippe, « Les femmes saint-simoniennes : de l'égalité octroyée à l'égalité forcée, puis revendiquée », in CORBIN, Alain, LALOUETTE, Jacqueline et RIOT-SARCEY, Michèle (dir.), *Femmes dans la cité, 1815-1871*, Éditions Créaphis, Grâne, 1997, p. 495-513.
- RENAULT, Emmanuel, *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, La Découverte, Paris, 2004.
- RENNES, Juliette, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige, 1880-1940*, Fayard, Paris, 2007.

- REVENIN, Régis (dir.), *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Autrement, Paris, 2007.
- REVILLARD, Anne, *La cause des femmes dans l'Etat : une comparaison France-Québec (1965-2007)*, Thèse de Doctorat en sociologie, ENS Cachan, 2007.
- REYNAUD, Emmanuel, *La sainte virilité*, Syros, Paris, 1981.
- REYNAUD, Emmanuèle, *D'autres problèmes sociaux, d'autres formes d'organisation politique, le cas de la santé*, Rapport pour le CNRS, Centre de sociologie des organisations, février 1978.
- REYNAUD, Emmanuèle, « Le militantisme moral », in MENDRAS, Henri (dir.), *La sagesse et le désordre*, Gallimard, Paris, 1980, p. 271-286.
- RIDDER, Guido (de), *Du côté des hommes*, L'Harmattan, Paris, 1982.
- RILEY, Denise, « Am I that name ? » *Feminism and the category of « women » in history*, Macmillan, Basingstoke, 1988.
- RINGART, Nadja, « Quand ce n'était qu'un début... Itinéraires de femmes à Paris », in GROUPE D'ÉTUDES FÉMINISTES, *Crises de la société. Féminisme et changement*, Éditions Tierce, Paris, 1991, p. 157-171.
- RIOT-SARCEY, Michèle, *Histoire du féminisme*, La Découverte, Paris, 2002.
- ROCHFERT, Florence, « La problématique féministe de la différence des sexes au tournant du siècle », in EPHESIA, *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, La Découverte, Paris, 1995(a), p. 337-341.
- ROCHFERT, Florence, « Démocratie féministe contre démocratie exclusive ou les enjeux de la mixité », in RIOT-SARCEY, Michèle (dir.), *Démocratie et représentation*, Éditions Kimé, Paris, 1995(b), p. 181-202.
- ROCHFERT, Florence, « Réflexions à propos de l'histoire du féminisme », in SOHN, Anne-Marie et THÉLAMON, Françoise (dir.), *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Perrin, Paris, 1998, p. 195-203.
- ROCHFERT, Florence, « Féminisme et protestantisme au 19^{ème} siècle, premières rencontres, 1830-1900 », *Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français*, 146, 2000, p. 67-89.
- ROCHFERT, Florence, « Laïcisation des mœurs et équilibre de genre. Le débat sur la capacité civile de la femme mariée (1918-1938) », *Vingtième siècle*, 87, 2005, p. 129-141.
- REGER, Jo et TAYLOR, Verta, « Women's movement research and social movement theory : a symbiotic relationship », *Research in political sociology*, 10, 2002, p. 85-121.
- RONSIN, Francis, *La grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France. 19^{ème}-20^{ème} siècles*, Éditions Aubier Montaigne, Paris, 1980.
- ROYNETTE, Odile, « La construction du masculin de la fin du 19^{ème} aux années 1930 », *Vingtième siècle*, 75, 2002, p. 85-96.
- RUDE, Fernand, « Eugénie Niobyt », in *Un fabuleux destin : Flora Tristan*, présenté par MICHAUD, Stéphane, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 1985, p. 120-143.

- RUPP, Leila et TAYLOR, Verta, « Forging feminist identity in an international movement : a collective identity approach to twentieth-century feminism », *Signs*, 24(2), 1999, p. 363-386.
- SALLE, Grégory, « Mai 68 a-t-il changé la prison française ? », *Critique internationale*, 16, 2002, p. 183-195.
- SAWICKI, Frédéric, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in LAGROYE, Jacques (dir.), *La politisation*, Belin, Paris, 2003, p. 123-146.
- SAWICKI, Frédéric et SIMÉANT, Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 51, 2009, p. 97-125.
- SCHÜTZ, Gabrielle, *La mixité dans les associations féministes*, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Université Paris X Nanterre, 2004.
- SCHWARTZ, Olivier, « Sur le rapport des ouvriers du Nord à la politique », *Politix*, 13, 1991, p. 79-86.
- SCHWARTZ, Olivier, *Le monde privé des ouvriers*, PUF, Paris, 2009 [1990].
- SCHWEITZER, Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, Odile Jacob, Paris, 2002.
- SCOTT, Joan W., « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les cahiers du Grif*, 37-38, 1988 [1986], p. 125-154.
- SCOTT, Joan W., *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Albin Michel, Paris, 1998 [1996].
- SIBALIS, Michael, « Gay liberation comes to France : the *Front homosexuel d'action révolutionnaire* (FHAR) », in COLLIER, Ian, DAVIES, Helen et KALMAN, Julie (dir.), *French history and civilization. Papers from the George Rudé seminar*, 1, 2005, p. 265-276.
- SIMÉANT, Johanna, *La cause des sans-papiers*, Presses de Sciences po, Paris, 1998.
- SIMÉANT, Johanna, « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de Médecins sans frontières aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, 51(1-2), 2001, p. 47-72.
- SINEAU, Mariette, *Profession, femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Presses de Sciences po, Paris, 2001.
- SIRINELLI, Jean-François, *Les baby-boomers. Une génération 1945-1969*, Fayard, Paris, 2003.
- SNODGRASS, Jon, *A book of readings for men against sexism*, Times change press, Albion, 1977.
- SNOW, David A., ROCHFORD Jr, E. Burke, WORDEN, Steven K. et BENFORD, Robert D., « Frame alignment processes, micromobilization and movement participation », *American sociological review*, 51(4), 1986, p. 464-481.
- SNOW, David A., SOULE, Sarah A. et KRIESI, Hanspeter (dir.), *The Blackwell companion to social movements*, Blackwell publishing, Blackwell, Oxford, 2004.

- SNOW, David A., ZURCHER, Louis A. et EKLAND-OLSON, Sheldon, « Social networks and social movements : a microstructural approach to differential recruitment », *American sociological review*, 45(5), 1980, p. 787-801.
- SOHN, Anne-Marie, *Féminisme et syndicalisme. Les institutrices de la fédération unitaire de l'enseignement de 1919 à 1935*, Thèse de Doctorat en histoire, Paris X Nanterre, 1973.
- SOHN, Anne-Marie, « Les rôles féminins en France et en Angleterre », in THÉBAUD, Françoise, DUBY, Georges et PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 5, Le 20^{ème} siècle*, Plon, Paris, 1992, p. 91-113.
- SOHN, Anne-Marie, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au 19^{ème} siècle*, Seuil, Paris, 2009.
- SOMMIER, Isabelle, « Une expérience 'incommunicable' ? Les ex-militants d'extrême gauche français et italiens », in FILLIEULE, Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Paris, 2005, p. 171-188.
- SOMMIER, Isabelle, « Les gauchismes », in DAMAMME, Dominique, GOBILLE, Boris, MATONTI, Frédérique et PUDAL, Bernard (dir.), *Mai Juin 68*, Les éditions de l'atelier, Paris, 2008, p. 295-305.
- SORIN, Katia, *Femmes en armes, une place introuvable ? Le cas de la féminisation des armées françaises*, L'Harmattan, Paris, 2003.
- SOWERWINE, Charles, *Les femmes et le socialisme*, Presses de Sciences po, 1978.
- STAGGENBORG, Suzanne, « The survival of the women's movement : turnover and continuity in Bloomington, Indiana », *Mobilization*, 1(2), 1996, p. 143-158.
- STAGGENBORG, Suzanne, « Beyond culture versus politics. A case study of a local women's movement », *Gender and society*, 15(4), 2001, p. 507-530.
- STERBA, James P., « Is feminism good for men and are men good for feminism ? », in DIGBY, Tom (dir.), *Men doing feminism*, Routledge, Londres et New-York, 1998, p. 291-304.
- STOLTENBERG, John, *Refusing to be a man. Essays on sex and justice*, Meridian, New-York, 1990 [1989].
- STOLTENBERG, John, « 'I'm not a rapist !' : why college guys are confronting sexual violence », *International journal of sociology and social policy*, 17(1-2), 1997, p. 78-90.
- STRAUSS, Sylvia, « *Traitors to the masculine cause* ». *The men's campaigns for women's rights*, Greenwood press, Westport, 1982.
- STRAUSS, Anselm, *Miroirs et masques*, Métailié, Paris, 1992.
- STUDER, Brigitte et THÉBAUD, Françoise, « Entre histoire et mémoire », in GUBIN, Éliane, JACQUES, Catherine, ROCHEFORT, Florence, STUDER, Brigitte, THÉBAUD, Françoise et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle (dir.), *Le siècle des féminismes*, Les éditions de l'atelier/Éditions ouvrières, Paris, 2004, p. 28-45.
- TARAUD, Christelle, *Les féminismes en questions. Éléments pour une cartographie (entretiens)*, Éditions Amsterdam, Paris, 2005.

- TARRANT, Shira, *Men and feminism*, Seal press, Berkeley, 2009.
- TARROW, Sydney, *Power in movement. Social movements, collective action and politics*, Cambridge university press, Cambridge, 1994.
- TAYLOR, Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Aubier, Paris, 1994 [1992].
- TAYLOR, Judith, « Les tactiques féministes confrontées aux ‘tirs amis’ dans le mouvement des femmes en Irlande », *Politix*, 78, 2007 [1998], p. 65-86.
- TAYLOR, Verta, « La continuité des mouvements sociaux. La mise en veille du mouvement des femmes », in FILLIEULE, Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Belin, Paris, 2005, p. 229-250.
- TAYLOR, Verta et WHITTIER, Nancy (dir.), « Gender and social movements », *Gender and society*, 12(6), 1998 et 13(1), 1999.
- THÉBAUD, Françoise, « La Grande Guerre. Le triomphe de la division sexuelle », in THÉBAUD, Françoise, DUBY, Georges et PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Tome 5, Le 20^{ème} siècle*, Plon, Paris, 1992, p. 31-74.
- THÉBAUD, Françoise, *Écrire l'histoire des femmes*, ENS éditions, Lyon, 1998.
- THÉBAUD, Françoise, « Promouvoir les droits des femmes : ambitions, difficultés et résultats », in BERSTEIN, Serge, MILZA, Pierre et BIANCO, Jean-Louis (dir.), *Les années Mitterrand. Les années du changement (1981-1984)*, Perrin, Paris, 2001, p. 567-600.
- THÉBAUD, Françoise, « Genre et histoire », in BARD, Christine, BAUDELLOT, Christian et MOSSUZ-LAVAU, Janine (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Éditions de La Martinière, Paris, 2004, p. 44-63.
- THÉBAUD, Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, ENS éditions, Lyon, 2007.
- THIERS-VIDAL, Léo, « De la masculinité à l'anti-masculinisme : penser les rapports sociaux de sexe à partir d'une position sociale oppressive », *Nouvelles questions féministes*, 21(3), 2002, p. 71-83.
- THIERS-VIDAL, Léo, *De « L'ennemi principal » aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et conscience masculines de domination*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- TILLY, Charles, *From mobilization to revolution*, McGraw-Hill, New-York, 1978.
- TISSOT, Sylvie, GAUBERT, Christophe et LECHIEN, Marie-Hélène (dir.), *Reconversions militantes*, Presses universitaires de Limoges, Limoges, 2005.
- TOMEI, Samuël, *Ferdinand Buisson (1841-1932). Protestantisme libéral, foi laïque et radical-socialisme*, Thèse de Doctorat en histoire, Institut d'études politiques, Paris, 2004.
- TOPALOV, Christian (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Éditions de l'EHESS, Paris, 1999.
- TOURAINÉ, Alain, *La voix et le regard*, Seuil, Paris, 1978.
- TRAT, Josette, « L'histoire oubliée du courant ‘féministe lutte des classes’ », in COLLECTIF, *Femmes, genre, féminisme*, Syllepse, Paris, 2007, p. 9-32.

- « Trouble dans les féminismes : la parité, et après ? », *Mouvements*, 50(2), 2007, p. 130-142.
- VAHÉ, Isabelle, *Jeanne Mélin (1877-1964), un parcours singulier dans la mouvance féministe et pacifiste en France au 20^{ème} siècle*, Thèse de Doctorat en histoire, Université Paris 8, 2004.
- VAHÉ, Isabelle, « Entre ombres et lumières, le parcours singulier d'une féministe pacifiste, Jeanne Mélin (1877-1964) », *Clio : Histoire, femmes et sociétés*, 24, 2006, p. 231-250.
- VERDIER, Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Gallimard, Paris, 1979.
- VERMEERSCH, Stéphanie, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, 45(4), 2004, p. 681-710.
- VIDAL, Léo, « Anarchisme, féminisme et la transformation du personnel », in MONNET, Corinne et VIDAL, Léo (dir.), *Au-delà du personnel. Pour une transformation politique du personnel*, Atelier de création libertaire, Lyon, 1997, p. 113-125.
- VOEGTLI, Michael, « 'Quatre pattes oui, deux pattes, non !' L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social », in FILLIEULE, Olivier, AGRIKOLIANSKY, Éric et SOMMIER, Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2010, p. 203-223.
- VOLDMAN, Danièle, « Mai 68 ou la féministe refusée », *Nouvelle revue socialiste*, août-septembre 1985, p. 41-47.
- WEBER, Florence, « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, 70, 2008, p. 140-146.
- WEISBROT, Robert, *Freedom bound. A history of America's civil rights movement*, W.W. Norton and compagny, Londres et New-York, 1990.
- WELZER-LANG, Daniel, « Changements de rôles liés aux sexes d'hommes ayant vécu 5 ans de contraception masculine hormonale », *Les cahiers de l'APRE*, 7(2), 1988, p. 257-264.
- WELZER-LANG, Daniel, « Les études ou écrits sur les hommes et le masculin en France », in FILIOD, Jean-Paul et WELZER-LANG, Daniel (dir.), *Des hommes et du masculin*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1992, p. 13-23.
- WELZER-LANG, Daniel (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 2000.
- WELZER-LANG, Daniel, *Les hommes aussi changent*, Payot, Paris, 2004.
- WEST, Candace et FENSTERMAKER, Sarah, « 'Faire' la différence », *Terrains et travaux*, 10, 2006 [1995], p. 103-136.
- WHITEHEAD, Stephen M. (dir.), *Men and masculinities. Critical concepts in sociology* (5 volumes), Routledge, Londres et New-York, 2006.
- WHITTIER, Nancy, « Political generations, micro-cohorts, and the transformation of social movements », *American sociological review*, 62(5), 1997, p. 760-778.

- WILLEMEZ, Laurent, « Un engagement fort pour une institution instable. Militants syndicaux dans les conseils de Prud'hommes », in NICOURD, Sandrine (dir.), *Le travail militant*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2009, p. 27-36.
- WILLIAMS, Christine L. et HEIKES, E. Joel, « The importance of researcher's gender in the in-depth interview : evidence from two case studies of male nurses », *Gender and society*, 7(2), 1993, p. 280-291.
- WITTIG, Monique, « La pensée straight », *Questions féministes*, 7, 1980, p. 45-53.
- YON, Karel, « Modes de sociabilité et entretien de l'*habitus* militant. Militer en bandes à l'AJS-OCI dans les années 1970 », *Politix*, 70, 2005, p. 137-167.
- ZAIDMAN, Claude, « Institutionnalisation des études féministes », *Cahiers du CEDREF*, 4-5, 1995, p. 131-137.
- ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, « Genre et politique : les années 68 », *Vingtième siècle*, 75, 2002, p. 133-143.
- ZANCARINI-FOURNEL, Michelle, « Histoire(s) du MLAC (1973-1975) », *Clio : Histoire, femmes et sociétés*, 18, 2003, p. 241-252.

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 GUIDE D'ENTRETIEN	I
ANNEXE 2 PROFIL DES ENQUÊTÉS	III
ANNEXE 3 MILITANTS DE LA PREMIÈRE VAGUE	VI
ANNEXE 4 GRAPHIQUES FEMMES ET HOMMES DANS LES ASSOCIATIONS FÉMINISTES ..	XII
ANNEXE 5 PART DES HOMMES DANS LES GROUPES UFSF	XV
ANNEXE 6 LÉON RICHER	XVIII
ANNEXE 7 « NOUS NE PENSERONS PLUS POUR ELLES ».....	XIX
ANNEXE 8 « LES BISOUS ».....	XX
ANNEXE 9 LA PILULE POUR HOMMES.....	XXI
ANNEXE 10 RENCONTRE ANTI-PATRIARCALE DE NEUVY, SEPTEMBRE 2003.....	XXII
ANNEXE 11 DÉBAT ANTI-PATRIARCAL À GRENOBLE, MARS 2010.....	XXIV

ANNEXE 1 GUIDE D'ENTRETIEN

PARCOURS DE VIE

D'abord, j'aimerais que vous me racontiez votre parcours personnel :

- votre enfance (lieu, famille, scolarité...)
- vos études
- votre vie professionnelle
- votre vie amoureuse et familiale

Et aujourd'hui :

- votre profession
- votre lieu de vie
- votre situation familiale

PARCOURS MILITANT

Comment avez-vous découvert le féminisme ? (quand, par qui... ?)

Pour quelles raisons avez-vous décidé de vous engager dans le militantisme féministe ?

Quel a été votre parcours militant ? (depuis quand, où, avec qui... ?)

Quelle place avaient/ont les hommes dans votre expérience militante ? (hommes féministes ou anti-féministes... ?)

Est-ce que le féminisme a eu des conséquences sur votre vie personnelle ?

Est-ce que vous avez partagé/partagez votre engagement féministe avec votre entourage ? (famille, ami-e-s, au travail... ?)

AVIS SUR LA PLACE DES HOMMES DANS LE FEMINISME

Pensez-vous que l'existence de mouvements/associations féministes non mixtes soient légitime ? Pourquoi ?

Pensez-vous que les hommes devraient être plus nombreux dans des groupes féministes ? Pourquoi ?

Selon vous, peut-on parler d'hommes féministes ? Ou préférez-vous parler de pro-féministes, d'amis des féministes, d'anti-sexistes... ? Pourquoi ?

Finalement, est-ce qu'un homme peut représenter le féminisme ?

Sexe :
Année de naissance :
Profession :
Niveau de diplôme :
Situation familiale :
Nombre d'enfants :
Positionnement politique :

ANNEXE 2 PROFIL DES ENQUÊTÉS

Nota : Par souci d'anonymisation, chaque prénom est un pseudonyme et nous ne mentionnons que la décennie de naissance, le niveau de diplôme et la PCS d'appartenance (CPIS : Cadres et professions intellectuelles supérieures ; PI : Professions intermédiaire ; ACCE : Artisans, commerçants et chefs d'entreprise). Les lieux d'engagement mentionnés indiquent les groupes féministes dans lesquels les militants étaient le plus impliqués. La période d'engagement est signalée par décennie et nous précisons la tranche d'âge au moment du premier engagement.

PRÉNOM (date de naissance, diplôme, PCS)	LIEUX D'ENGAGEMENT	PÉRIODE (âge)
Alain (1950, bac+5 et plus, CPIS)	Groupe d'hommes ARDECOM	1970 (20-30 ans)
Anthony (1970, bac+5 et plus, CPIS)	Mix-cité	2000 (20-30 ans)
Benjamin (1980, bac+5 et plus, CPIS)	SPSR	2000 (20-30 ans)
Bernard (1950, bac+5 et plus, CPIS)	Groupe d'hommes	1970 (20-30 ans)
Bruno (1970, bac+2 à bac+4, CPIS)	NPNS Insoumis-es	2000 (20-30 ans)
Cédric (1980, bac+2 à bac+4, PI)	NPNS	2000 (20-30 ans)
Christophe (1960, bac+2 à bac+4, CPIS)	NPNS	2000 (30-40 ans)
Clément (1980, bac+5 et plus, Inactifs [étudiant])	Initiatives anti-patriarcales Mix-cité	2000 (moins de 20 ans)
David (1970, BEP-CAP, Ouvriers)	MFPPF	2000 (20-30 ans)
Didier (1950, bac+5 et plus, CPIS)	MFPPF	1970 (20-30 ans)
Dominique (1950, bac+5 et plus, CPIS)	ARDECOM Groupe d'hommes	1970-1980 (20-30 ans)
Éric (1967, bac+2 à bac+4, Inactifs)	Initiatives anti-patriarcales	1990-2000 (20-30 ans)
Fabien (1970, bac+5 et plus, CPIS)	SPSR Parité Chiennes de garde	1990-2000 (20-30 ans)
Florian (1980, bac+5 et plus, Inactifs)	Initiatives anti-patriarcales	2000 (20-30 ans)
Gilles (1940, bac+2 à bac+4, CPIS)	FMA	1960 (moins de 20 ans)

Henri (1940, bac+5 et plus, CPIS)	MLAC	1970 (20-30 ans)
Jean (1940, bac+2 à bac+4, PI)	Ruptures	1990-2000 (50-60 ans)
Jean-Claude (1950, bac+5 et plus, CPIS)	Mix-cité CNDF	2000 (40-50 ans)
Jean-Pierre (1940, bac à bac+2, CPIS)	MFPP MLAC Groupe d'hommes	1960-1970 (20-30 ans)
Jérémy (1980, bac+2 à bac+4, Inactifs [étudiant])	Mix-cité Panthères roses	2000 (20-30 ans)
Jonathan (1980, bac+5 et plus, PI)	Initiatives anti-patriarcales	2000 (20-30 ans)
Ludovic (1970, bac+5 et plus, Employés)	Mix-cité	2000 (20-30 ans)
Marc (1950, bac+5 et plus, ACCE)	MLAC Groupe d'hommes ARDECOM	1970-1980 (20-30 ans)
Michel (1950, bac+5 et plus, CPIS)	ARDECOM Chiennes de garde	1970-1980/2000 (20-30 ans)
Nicolas (1970, bac+2 à bac+4, CPIS)	Chiennes de garde	2000 (30-40 ans)
Philippe (1950, bac+2 à bac+4, CPIS)	MLAC Initiatives anti-patriarcales CCP	1970/2000 (moins de 20 ans)
Pierre (1940, bac+5 et plus, CPIS)	Groupe d'hommes	1970 (30-40 ans)
Pierre Jouannet (1942, Doctorat, Pr. en médecine)	MFPP MLAC	1966-1975 (24 ans)
Rémi (1980, bac+2 à bac+4, CPIS)	NPNS	2000 (moins de 20 ans)
Robert (1940, bac+5 et plus, CPIS)	FMA Groupe d'hommes	1960-1970 (moins de 20 ans)
Sébastien (1970, bac+2 à bac+4, CPIS)	Choisir Parité	1990 (moins de 20 ans)
Serge (1940, bac+5 et plus, CPIS)	MLA	1970 (20-30 ans)
Stéphane (1960, bac+2 à bac+4, PI)	CNDF	2000 (30-40 ans)

Sylvain (1980, bac+5 et plus, Inactifs [étudiant])	Chiennes de garde/La meute	2000 (20-30 ans)
Thierry (1960, bac à bac+2, PI)	Initiatives anti-patriarcales MFPF	1990-2000 (20-30 ans)
Xavier (1970, bac+5 et plus, PI)	Mix-cité	1990-2000 (20-30 ans)

ANNEXE 3 MILITANTS DE LA PREMIÈRE VAGUE

Nota : Les lieux d'engagement mentionnés indiquent les groupes féministes dans lesquels les militants étaient le plus impliqués et/ou dont ils étaient le plus proches. La période d'engagement correspond à la période pour laquelle une activité militante régulière a été relevée. Les militants ont cependant pu participer, sporadiquement, à des activités militantes d'autres groupes et/ou avant ou après la période indiquée.

NOM ET PRÉNOM (Date de naissance et de décès)	LIEUX D'ENGAGEMENT	PÉRIODE
Allix Jules (8 septembre 1818 – 1 ^{er} septembre 1903)	Société de revendication des droits de la femme SASFRD	1870-1903
Andrieux Louis (24 juillet 1840 – 27 août 1931)	Ligue nationale pour le vote des femmes Le suffrage des femmes (président d'honneur) LFDF	1914-1931
Arlès-Dufour François-Barthélémy ¹⁷⁰⁸ (3 juin 1797 – 21 janvier 1872)	ADF	1869-1872
Arnaud Émile (1864 –1922)	LFDF (membre du comité)	1914-1922
Barthélémy Joseph (9 juillet 1874 – 14 mai 1945)	CNNF LFDF (comité d'honneur)	1922-1929
Basch Victor (18 août 1863 – 10 janvier 1944)	LESF (comité) UFSF	1911-1924
Beauquier Charles (19 décembre 1833 – 12 août 1916)	SASFRD (vice-président) UFF (membre d'honneur) LFDF	1882-1914
Bon Jean (18 octobre 1872 – 26 décembre 1944)	LESF (comité) LFDF (comité d'honneur)	1911-1921
Bracke Alexandre (29 septembre 1861 – 25 décembre 1955)	Comité de propagande féministe LFDF	1921-1929
Breuil de St-Germain Jean (du) (30 janvier 1873 – 22 février 1915)	UFSF (comité central) LESF (secrétaire général) Ligue internationale des hommes pour le suffrage des femmes (vice-président)	1911-1915

¹⁷⁰⁸ Voir Encadré 1.

Buisson Ferdinand ¹⁷⁰⁹ (20 décembre 1841 – 16 février 1932)	LFDF UFSF LESF (président)	1908-1914
Busquet Jacques (n.c.)	UFSF (comité central)	1911-1919
Buzelin (n.c. – septembre 1955)	LFDF (comité groupe d'Orléans ; comité central)	1932-1955
Carrère (n.c.)	Fédération féministe du Sud-Ouest (vice-président) Groupe UFSF de Toulouse (président)	1923-1925
Chenevier Albert (n.c.)	LESF (vice-président) UFSF (groupe de Paris et comité consultatif)	1911-1913
Colfavru Jean-Claude (1 ^{er} décembre 1820 – 18 mai 1891)	LFDF	1888-1891
Darnaud Émile (15 mars 1826 – septembre 1914)	Comité ariégeois de progrès féminin (secrétaire-fondateur)	1908-1914
Davenne A. (n.c.)	ADF (président groupe girondin)	1885
Descaves Lucien (18 mars 1861 – 6 septembre 1949)	LFDF (vice-président)	1919-1949
Estournelles de Constant Paul (d') (22 novembre 1852 – 15 mai 1924)	CNFF UFSF (comité consultatif ; membre d'honneur) LESF (comité) LFDF (comité d'honneur)	1908-1924
Fauvéty Charles (1813 – 11 février 1894)	ADF (bureau)	1869-1875
Finet Émile (n.c. – 1928)	LFDF (commission de contrôle)	1921-1928
Fonsèque Georges (n.c.)	SASFRD (conseil d'administration, puis trésorier et membre d'honneur)	1894-1934
Fournière Eugène (31 mai 1857 – 4 janvier 1914)	Campagne suffragiste	1910-1914
Gagneur Wladimir (9 août 1807 – 10 août 1889)	ADF (bureau)	1870-1889
Gasté Joseph (de) ¹⁷¹⁰ (30 août 1811 – 2 septembre 1893)	SASF Le suffrage des femmes Ligue de l'affranchissement des femmes	1881-1893
Gimonnet (n.c.)	LFDF (comité)	1929-1934

¹⁷⁰⁹ Voir chapitre 5, 2.a.

¹⁷¹⁰ Voir Encadré 2.

Giraud Léon (20 janvier 1852 – 23 mars 1893)	Le suffrage des femmes SASFRD	1878-1889
Godart Justin (26 novembre 1871 – 13 décembre 1956)	LESF (comité) Comité de propagande féministe CNFF LFDF (membre d'honneur)	1908-1947
Goron Pierre-Louis (1814 – 1893)	ADF LFDF (président groupe nantais)	1871-1892
Gourju Antonin (11 septembre 1847 – 10 mars 1926)	CNFF	1922-1925
Griess-Traut J. (n.c.)	SASF (archiviste)	1878-1882
Guérault Adolphe (29 janvier 1810 – 21 juillet 1872)	ADF	1869-1872
Guillemonat André (6 novembre 1909 - 18 décembre 1999)	LFDF (comité)	1937-1971
Guyot Yves (6 septembre 1843 – 22 février 1928)	LFDF Le suffrage des femmes	1883-1908
Hérédia Severiano (de) (8 novembre 1836 – 9 février 1901)	SASF LFDF	1878-1893
Jacques (n.c. – 1946)	LFDF (président du groupe de Nîmes ; comité)	1934-1946
Jourdan Louis (1810 – 2 juin 1881)	ADF (bureau)	1870-1875
Laboulaye Édouard (18 janvier 1811 – 25 mai 1883)	ADF	1869-1872
Laisant Charles-Ange (1 ^{er} novembre 1841 – 5 mai 1920)	ADF (fondateur et conseil d'administration du groupe nantais) SASF LFDF (vice-président ; président d'honneur du groupe nantais)	1869-1893
Lallement Édouard (n.c.)	Comité d'action suffragiste Union cantonale de Signy-le-Petit pour le suffrage des femmes (fondateur et président d'honneur)	1917-1931
Le Foyer Lucien (29 juin 1872 – 5 octobre 1952)	SASF (vice-président)	1900-1923
Legouvé Ernest (13 février 1807 – 1905)	ADF	1869-1889
Lemonnier Charles (1806 – 1891)	ADF SASF (bureau)	1869-1881

Lenoble Henri (n.c.)	LFDF (vice-président puis secrétaire général)	1919-1938
Lévrier Antonin (n.c.)	<i>La citoyenne</i> Le suffrage des femmes	1877-1883
Lhermitte Georges ¹⁷¹¹ (n.c. – 14 décembre 1943)	LFDF (vice-président puis président)	1906-1943
Longuet (n.c.)	LFDF (comité)	1912-1913
Marin Louis (7 février 1871 – 22 mai 1960)	LFDF (membre d'honneur) UFSF (comité consultatif) LESF (vice-président)	1908-1924
Martin Antide (1811 – 1882)	ADF (bureau) SASF (comité d'administration)	1870-1881
Martin Georges (9 mai 1844 – 1 ^{er} octobre 1916)	LFDF (bureau) SASFRD (conseil d'administration)	1878-1898
Martin Henri (20 février 1810 – 13 décembre 1883)	ADF	1869
Martin Louis (15 janvier 1859 – 4 mars 1944)	LFDF Comité de propagande féministe	1908-1938
Maurel Henri (2 mai 1867 – 3 avril 1935)	LFDF (comité)	1921-1924
Merlin Fernand (12 février 1868 – 10 décembre 1937)	Comité de propagande suffragiste CNFF	1922
Meurgé Albert (11 janvier 1849 – 5 août 1924)	LFDF (comité)	1919-1924
Moufflet André (n.c.)	LFDF (comité)	1905-1913
Naquet Alfred (6 octobre 1834 – 10 novembre 1916)	ADF LFDF	1872-1911
Nattan-Larrier Pierre (1872 – 1929)	LFDF (vice-président)	1905-1920
Passy Frédéric (20 mai 1822 – 10 juin 1912)	LFDF	1883-1902
Périers ¹⁷¹² (n.c.)	UFSF (groupe des Landes) Fédération féministe du Sud-Ouest (secrétaire général)	1914-1922
Persigout G. ¹⁷¹³ (n.c.)	Fédération féministe du Sud-Ouest (secrétaire archiviste)	1917-1922

¹⁷¹¹ Voir Encadré 4.

¹⁷¹² Voir Encadré 5.

¹⁷¹³ Voir Encadré 5.

Potonie-Pierre Edmond (21 août 1829 – 22 août 1922)	SASF LFDF Fédération française des sociétés féministes (comité central)	1879-1892
Poupin Victor (1838 – 28 juin 1906)	ADF LFDF (bureau)	1872-1893
Pressensé Francis (de) (30 septembre 1853 – 19 janvier 1914)	LESF (bureau)	1910-1914
Rama (n.c. – 1902)	ADF (bureau) SASF (conseil d'administration) LFDF	1873-1884
Rebour Raoul (23 novembre 1879 – 17 mars 1952)	Société féministe du Havre (co-fondateur) UFSF (comité) LESF (bureau)	1908-1928
Recoquillon Walter (n.c.)	UFSF Fédération féministe du Sud-Ouest (conseil fédéral)	1917
Rémond Marcel (7 août 1901 – 1967)	LFDF (comité puis vice-président)	1920-1967
Richer Léon ¹⁷¹⁴ (19 mars 1824 – 15 juin 1911)	ADF (président-fondateur) LFDF (président-fondateur)	1869-1891
Roux Rémi (n.c.)	LFDF (comité)	1924-1928
Scheer Charles (24 avril 1871 – 5 février 1936)	LFDF (comité)	1919-1933
Schoelcher Victor (21 juillet 1804 – 25 décembre 1893)	ADF SASF LFDF (président d'honneur)	1872-1893
Sembat Marcel (19 octobre 1862 – 5 septembre 1922)	UFSF (comité consultatif, président d'honneur) LESF (comité)	1907-1912
Sicard de Plauzoles Justin (12 janvier 1872 – 15 décembre 1968)	LFDF (comité d'honneur)	1906-1949
Siegfried Jules (12 février 1837 – 26 septembre 1922)	CNFF UFSF LFDF (comité d'honneur)	1908-1922
Tarbouriech Ernest (18 avril 1865 – 8 janvier 1911)	LFDF (vice-président)	1900-1911

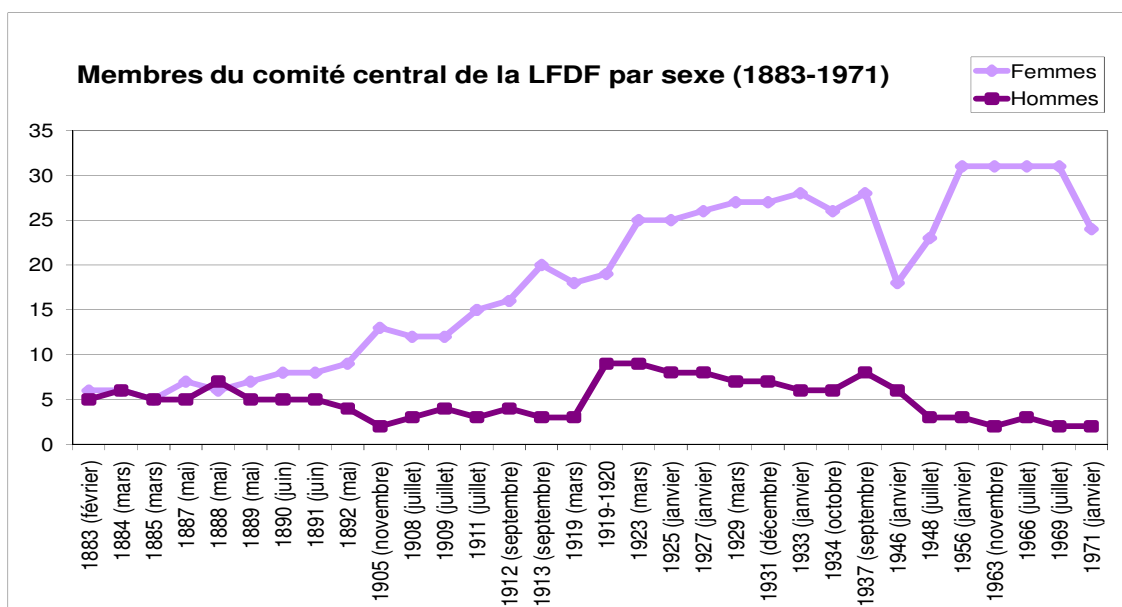
¹⁷¹⁴ Voir chapitre 1, 1.a.

Tixerant Jules (n.c. – 1924)	LFDF (comité)	1919-1924
Viviani René ¹⁷¹⁵ (8 novembre 1863 – 6 septembre 1925)	LFDF (vice-président, président d'honneur) LESF (comité)	1888-1920
Vaisse Jean-Louis (16 août 1816 – n.c.)	Association pour l'affranchissement de la femme à Toulouse (président fondateur)	1873
Vollaëys Maurice (n.c.)	LFDF UFSF	1926-1932
Westphal Alfred (n.c.)	UFSF (comité consultatif, commission de contrôle, membre d'honneur)	1911-1917

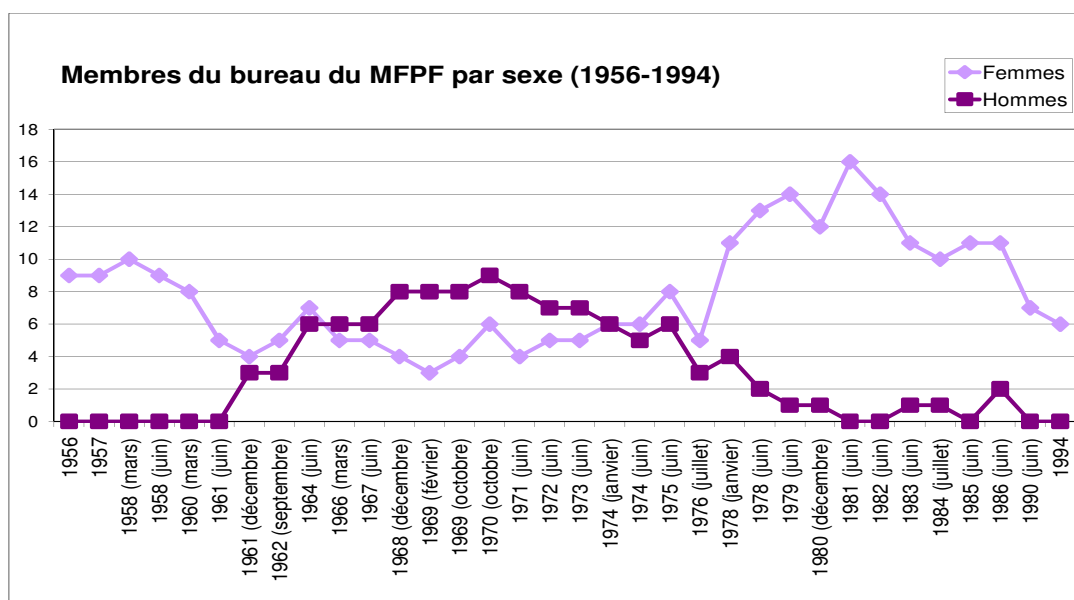
¹⁷¹⁵ Voir Encadré 3.

ANNEXE 4 GRAPHIQUES FEMMES ET HOMMES DANS LES ASSOCIATIONS FÉMINISTES

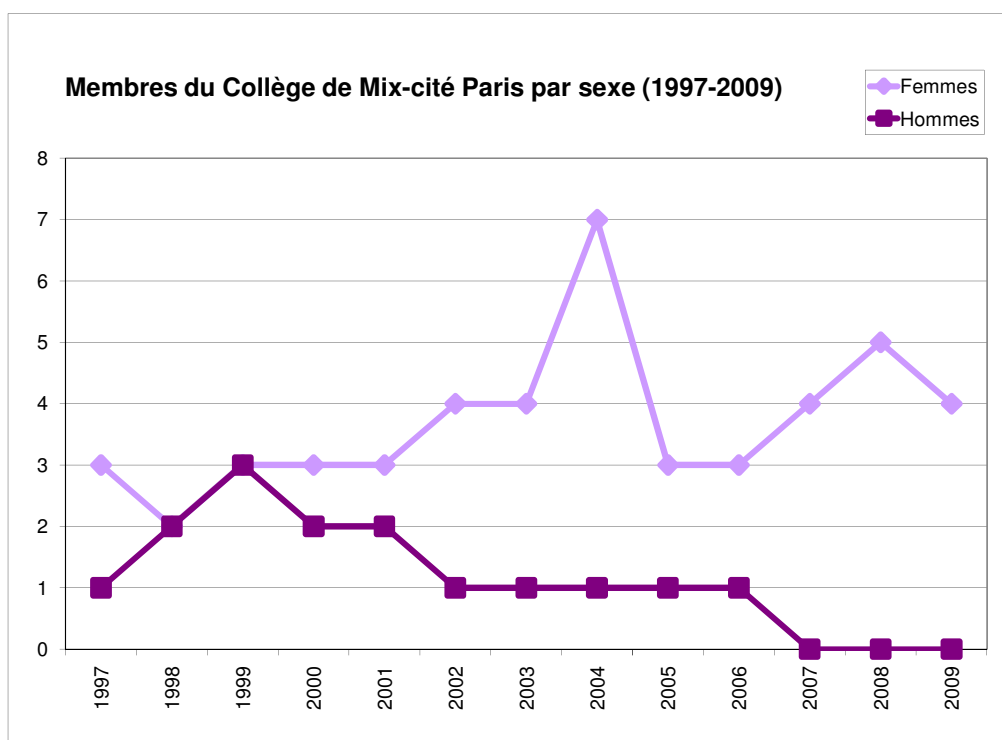
a. LFDF



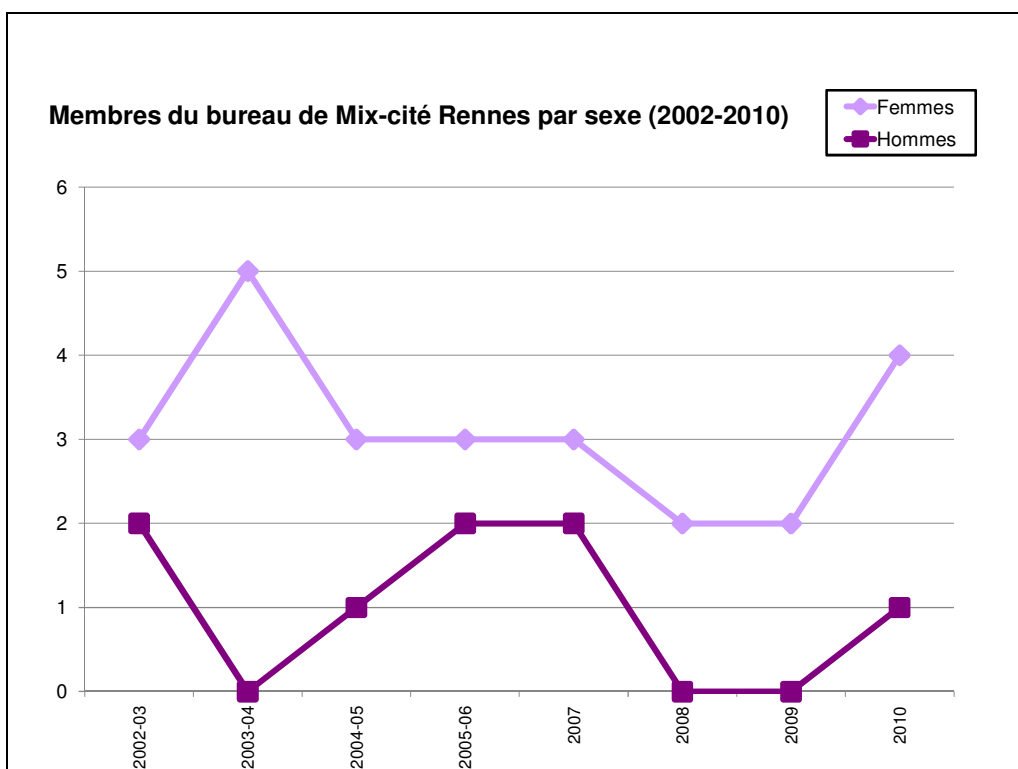
b. MFPP



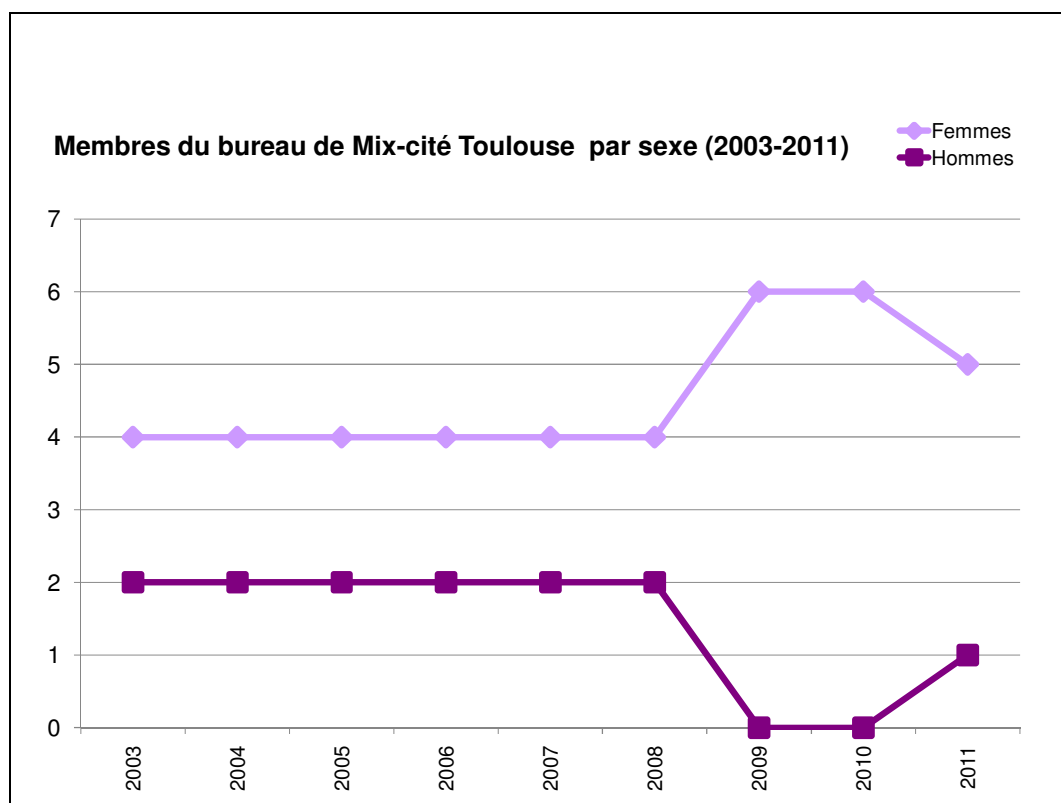
c. Mix-cité Paris



d. Mix-cité Rennes



e. Mix-cité Toulouse



ANNEXE 5 PART DES HOMMES DANS LES GROUPES UFSF

CAF, Fonds Cécile Brunschvicg, 1 AF 45 à 1 AF 133, Listes d'adhérent-e-s, 1912-1939

Groupe	Année	Hommes	Total	%age	M. et Mme
Aix-les-Bains	1928	6	216	2,8%	2
Aix-les-Bains	1932	2	129	1,5%	1
Albertville	1924	16	180	8,9%	7
Albertville	1929	5	175	2,8%	5
Alger	1933	32	548	5,8%	8
Bar le Duc	1929	11	60	18,3%	0
Basse-Pyrénées	1912	110	345	31,9%	n.c.
Bayonne	1929	2	18	11,1%	1
Beaune	1925	2	7	28,6%	n.c.
Bézier	1931	1	14	7,1%	0
Bézier	1923	32	189	16,9%	6
Bézier	1922	17	133	12,8%	5
Blois	1937	20	309	6,5%	2
Boulogne	1925	28	120	23,3%	0
Bourg St-Maurice	1933	3	67	4,5%	0
Bourges	1937	0	19	0%	0
Bourges	1938	3	135	2,2%	2
Carpentras	s.d.	0	26	0%	0
Castres	1932	3	84	3,6%	0
Castres	1935	4	106	3,8%	0
Cette	1922	8	37	21,6%	n.c.
Chalon-sur-Saône	1924	32	131	24,4%	7
Chambéry	s.d.	89	658	13,5%	49
Chambéry	1929	107	716	14,9%	48
Charenton	1913	7	40	17,5%	5
Charenton	1914	2	35	5,7%	1
Chaville	1925	22	79	27,8%	9
Clermont l'Hérault	1928	2	27	7,4%	n.c.
Clermont-Ferrand	1926	70	522	13,4%	24
Condom	1928	29	106	27,3%	9
Constantine	1933	9	67	13,4%	0
Dijon	1925	39	257	15,2%	n.c.
Fédération Région Parisienne	1936	115	1.252	9,2%	34
Gers	1914	25	64	39,1%	n.c.
Haute-Loire	1936	6	60	10%	0
Isère	1938	6	275	2,2%	2

Istres	1918	0	33	0%	0
Jura	1928	2	37	5,4%	0
Jura	1929	5	75	6,7%	1
Jura	1930	14	73	19,2%	3
Jura	1931	11	65	16,9%	2
Jura	1932	0	13	0%	0
La Rochelle	1931	24	148	16,2%	14
Lagny	1932	9	141	6,4%	1
Lannion	1931	4	24	16,7%	0
Le Creusot	1923	18	76	23,7%	5
Les Lilas*	s.d.	1	5	20%	0
Libourne*	1925	0	10	0%	0
Lisieux	1920	3	28	10,7%	2
Lozère	1928	5	57	8,8%	0
Lozère	1929	4	37	10,8%	0
Lozère	1933	0	59	0%	0
Lyon	1912	196	999	19,6%	33
Lyon	1914	103	429	24%	21
Lyon	1915	27	155	17,4%	11
Lyon	1921	24	260	9,2%	10
Lyon	1924	5	61	8,2%	1
Lyon	1929	54	431	12,5%	10
Marseille	1921	5	128	3,9%	1
Mende	1931	1	125	0,8%	0
Mende	1933	5	51	9,8%	0
Mende	1934	1	59	1,7%	0
Mende	1935	0	32	0%	0
Meurthe-et-Moselle	1912	10	30	33,3%	1
Meurthe-et-Moselle	1924	40	195	20,5%	5
Monfort-en-Chalosse*	1936	1	36	2,8%	0
Monfort-en-Chalosse*	1937	1	43	2,3%	0
Montauban	1935	38	176	21,6%	8
Montbard	1925	3	19	15,8%	n.c.
Moutiers	1932	11	120	9,2%	4
Mussidan	1926	2	56	3,6%	1
Nancy	1936	0	40	0%	0
Narbonne	1929	43	150	28,7%	7
Nolay	1925	13	57	22,8%	n.c.
Oise	s.d.	1	53	1,9%	0
Oloron	1922	6	40	15%	4

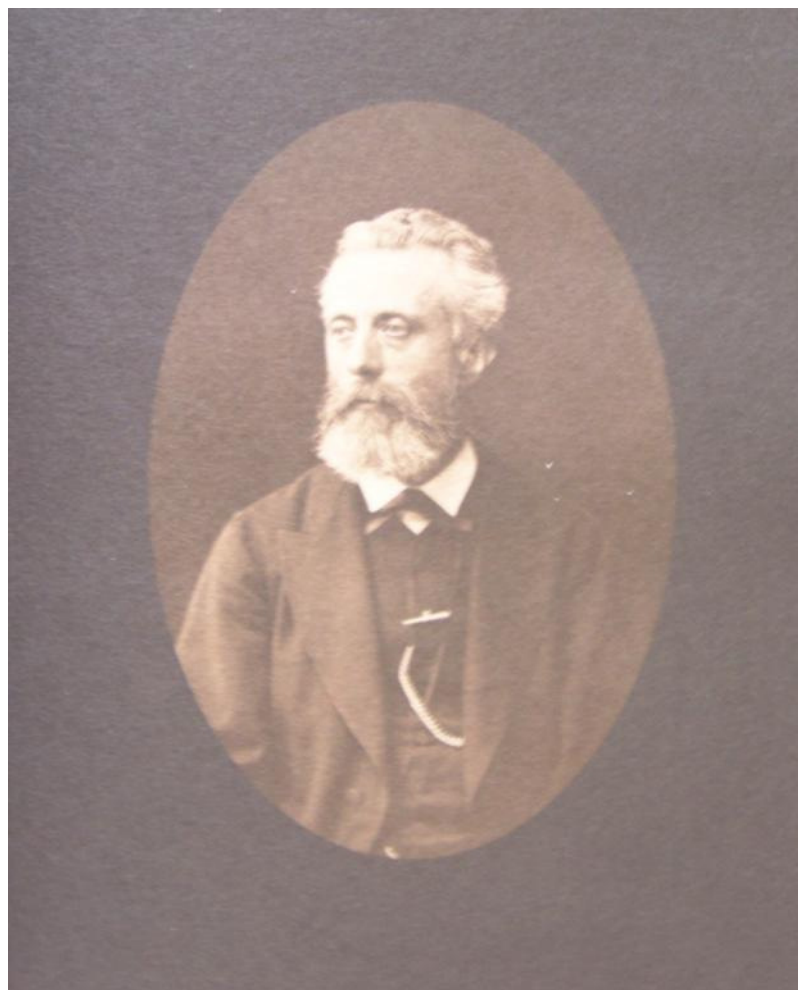
Orléans	s.d.	45	299	15%	25
Orthez	1913	13	71	18,3%	0
Perpignan	1926	8	123	6,5%	5
Poitiers	1937	0	23	0%	0
Poligny	1928	2	51	3,9%	0
Pyrénées Orientales	1928	23	155	14,8%	8
Rambouillet	1934	1	43	2,3%	1
Rambouillet	1936	1	40	2,5%	1
Rambouillet	1937	1	42	2,4%	1
Rambouillet	1939	1	39	2,6%	1
Rochefort	1929	30	116	25,8%	22
Saint-Maixant	1930	3	199	1,5%	0
Saint-Quentin	1934	6	97	6,2%	4
Salins-les-bains	s.d.	47	192	24,5%	10
Salins-les-bains	1928	7	34	20,6%	2
Salon de Provence	1927	4	43	9,3%	n.c.
Saône-et-Loire	1923	34	136	25%	10
Sarrebourg	1936	3	63	4,8%	3
Section ardennaise	1922	4	34	11,7%	0
Setif	s.d.	9	26	34,6%	0
Tanger	1937	0	37	0%	0
Tarbes	1937	7	40	17,5%	0
Toulouse	1930	1	78	1,3%	0
Touraine	1932	3	353	0,8%	0
Tulle	1924	15	159	9,4%	n.c.
Valence	1925	11	89	12,3%	n.c.
Vaucluse	1934	2	60	3,3%	0
Verdun	1925	9	143	6,3%	3
Verdun	1926	4	22	18,2%	2
Verdun	1927	2	44	4,5%	1
Versailles	1933	10	74	13,5%	3
Versailles	1937	3	59	5,1%	0
Total		1.864	14.816	12,6%	474(25,4%)

*carnet à souche d'adhésions.

ANNEXE 6 LÉON RICHER

Portrait de Léon Richer, entre 1870 et 1880.

Annie Metz et Florence Rochefort (dir.), *Photo, femmes et féminisme, 1860-2010*.
Collection de la bibliothèque Marguerite Durand, Paris bibliothèques éditions, Paris, 2010,
p. 37.



ANNEXE 7 « NOUS NE PENSERONS PLUS POUR ELLES »

Le torchon brûle, n°5, sans date (1973), p. 15



ANNEXE 8 « LES BISOUS »

Pas rôle d'homme, n°4, sans date (1979), p. 27.

LES BISOUS

Entre mecs, on ne se fait pas beaucoup de bisous. Dans la famille, il est permis d'embrasser son père, son grand-père, ses frères, ses cousins mais à l'extérieur d'elle les bisous ne sont pas recommandés sauf s'ils sont destinés aux femmes.

En entrant dans les groupes de mecs, j'avais envie de faire des bises aux hommes, désir et symbole de relations différentes entre eux, mais je n'osais pas et puis quelques uns ont commencé, je ne m'en suis pas privé, j'ai fait un ouf de soulagement.

On en a parlé dans le groupe. Certains parlaient de leur peur d'embrasser les mecs liée sans doute à leur peur de l'homosexualité, d'autres trouvaient cela chiant que cela devienne un nouveau rite entre hommes. On en a parlé parce que dans notre groupe, ils étaient rares et que j'en avais besoin et que je me sentais très mal dans le groupe à cause de cela. Pour moi les bisous et la tendresse sont une question vitale. J'aime sentir la chaleur des joues des mecs et leurs baisers sur la mienne, leur main gauche (la main du coeur) plutôt que la droite (la main froide des relations sociales) bref me sentir plus près physiquement et émotionnellement.

Et vous qu'est ce que cela vous fait quand vous embrassez et faites des bisous ?

A bientôt

Grosses bises

François

ANNEXE 9 LA PILULE POUR HOMMES

Contraception masculine, n°1, février 1980, p. 12.



ANNEXE 10 RENCONTRE ANTI-PATRIARCALE DE NEUVY, SEPTEMBRE 2003

Tract d'appel à la rencontre, Archives personnelles.

Appel pour un week-end de réflexion antipatriarcale non-mixte hommes début septembre 2003

Un espace de réflexion, fêtes, moments partagés sur la remise en cause de la masculinité et les luttes antipatriarcales - à la campagne

Depuis de nombreuses années, des initiatives et collectifs féministes, proche des mouvances libertaires, agissent et se structurent. Depuis de nombreuses années, nous autres mecs libertaires, attaqués dans nos privilèges et encore aliénés jusqu'à l'os, leur renvoyons généralement pas mal d'hostilité, beaucoup de désintérêt et parfois un peu de bienveillance paternaliste... Pour ne pas parler de ceux qui ne sentent pas concerné où considèrent qu'il s'agit d'une lutte secondaire.

Au final, un état de fait qui génère un fort et légitime scepticisme de certaines féministes quant à la possibilité d'un réel travail mixte sur la question et "laisse tout un pan du problème, la déconstruction par les hommes de leur rôle d'homme et d'opresseurs, en suspens.

Néanmoins, depuis quelques mois, ils sembleraient que des garçons, au sein des mouvances anticapitalistes et anti-autoritaires francophones, (re)commencent à prendre l'initiative de travailler collectivement sur ces questions :
- en mars dernier, aux tanneries à dijón, un groupe informel d'hommes a organisé une soirée sur la masculinité avec discussions, bouffes, interventions théâtrales et une petite boum.

- une initiative similaire, en vue de créer un groupe de discussion, a eu lieu au squat la charade à grenoble à la fin mai.
Cette initiative fait suite à un moment non-mixte lors d'une soirée organisée à la charade sur les thématiques "patriarcat et capitalisme".

- à rennes et autour du squat l'ekluserie, un séminaire sur la violence masculine se prépare pour la fin du mois de juin et verra des groupes non-mixte hommes et femmes réfléchir en parallèle à ces questions en vue notamment de produire des textes et stratégies de lutte.

- depuis deux ans, il y a eu aussi diverses discussions en non-mixte mecs sur le patriarcat lors des rencontres sans-titre, réseau de groupidues des campagnes et des villes.

- plus largement, une réflexion se construit autour de la préparation d'une journée spécifique et de diverses initiatives sur les thématiques de genre en vue de la prochaine conférence européenne de l'Action Mondiale des Peuples, qui aura lieu à Belgrade dans un peu moins d'un an.

Autant de petites étincelles convergentes qui donnent envie d'approfondir et de renforcer cette dynamique naissante.

Lorsque l'on s'est revu localement, quelques semaines après la soirée à dijón, on était d'un côté assez content de la dynamique de discussion et de confiance qu'avait pu engendrer la soirée entre une bonne partie des garçons présents dans les jours et semaines qui ont suivi, qu'elle ait permis de faire exister ces questions de manière plus intense entre nous et de briser certains tabous. Un autre intérêt non négligeable étant d'avoir pu aborder ces problématiques en public avec un certain nombre de garçons pour qui elles étaient assez nouvelles. Néanmoins, nous nous sentions aussi frustrés de la rapidité des discussions qui avaient survolé parfois un peu trop superficiellement beaucoup de sujets (l'approche matérialiste des rapports de genre, les relations entre garçons, le rapport à la réussite, la sexualité...) sans permettre de creuser ou de prendre le temps de se livrer sur des sujets aussi inhabituels à aborder en collectif.

Conséquemment, on avait envie de remettre ça dans un cadre propice et sur une plus longue durée. Il en est ressorti l'idée d'inviter tout ceux qui le voudrait à organiser collectivement un week-end de trois jours à la campagne, en septembre, pour revenir sur ces thématiques, prendre le temps de mieux se connaître et éventuellement élaborer des stratégies de luttes et de diffusion d'idées. Ce week-end, ce pourrait être des ateliers, des discussions à deux, en petit groupes ou à plein, des repas, du ménage, des fêtes et des promenades... Un moment riche de déconstruction-reconstruction personnelle et politique. Pour l'instant on lance l'invitation. On propose d'utiliser la liste que nous avons créé à dijón pour l'organisation de la soirée "boysdontcry" (en référence ironique à la dureté que devraient afficher les hommes et au film du même nom) et d'y inscrire toutes les personnes intéressées. Ensuite, cette liste pourrait servir d'outil de discussion pour l'organisation de ce week-end: en gros on voudrait y parler de l'organisation logistique du week-end, du lieu, de la date et du contenu (bien sûr)... ainsi qu'y échanger des textes et idées.



Pour vous y inscrire ou faire part de votre intérêt, envoyez juste un petit mot à intrigen@squat.net. Ou passez un petit coup de fil aux 03 80 66 64 81 ou écrivez à boysdontcry – les tanneries – 17 bd de chicago – 21 000 Dijon. Pour la date, on pensait dans un premier temps au deuxième week-end de septembre, en gros du vendredi 12 au dimanche 14.

Pour le lieu il y a d'ores et déjà plusieurs possibilités, mais toutes les propositions sont encore les bienvenues. En gros on chercherait un endroit joli et un peu isolé ou environ 50 personnes puissent se poser et vivre pendant trois jours. Ensuite on choisirait suivant ce que les gens préfèrent ou ce qui est le plus arrangeant au niveau situation géographique.

Pour le contenu, on pense en discuter par le biais de la liste d'ici là. Histoire de donner une petite idée de la manière dont on a amené succinctement le sujet lors des précédentes soirées, nous retransmettons à la fin de ce message les petits textes d'invitation distribués pour les soirées de dijon et grenoble. Il y a aussi une brochure un peu plus longue sur "militantisme anticapitaliste et construction masculine" que vous pouvez recevoir en écrivant à nicolu@no-log.org.

Pourquoi une rencontre non - mixte ?

L'intérêt de moments en non-mixité homme dans un axe de lutte anti-patriarcale suscite des interrogations renouvelées. L'idée de non-mixité homme est très souvent mal acceptée, ou ressentie de manière assez violente par des hommes et même des femmes, qui y voient des objectifs sectaires et excluants. La non-mixité n'est évidemment pas pour nous une finalité, mais un outil parmi d'autres pour tenter de déconstruire le rôle masculin imposé, et l'oppression patriarcale dont sommes acteurs et aliénés. Elle vise à pouvoir construire de nouveaux rapports entre hommes et, hors de l'espace non mixte, avec les femmes. Les cadres mixtes sont trop souvent une arène livrée à la compétition et à la séduction. Ils reflètent des normes sociales et des tabous qui rendent parfois encore plus difficile d'abandonner un temps son rôle de mec, de se mettre en position de fragilité, de confiance ou d'entrer dans des considérations plus intimes, ou personnelles.

Mais ne nous méprenons pas, il s'agit ici bien sûr de créer un cadre de rencontre non-mixte avec des objectifs particuliers et donc aussi différent que possible de la non-mixité homme qui se retrouve par ailleurs parfois largement dans notre société, du club de foot, au groupe militant en passant par un grand nombre de cadres salariés ou amicaux. D'autre part, nous ne cherchons surtout pas à reconstruire une nouvelle masculinité "à visage humain", mais à faire disparaître la différenciation sociale homme/femme. Nous ne voulons pas conforter les réflexes de solidarité masculine qui s'exerce habituellement contre les femmes mais les remettre en cause.

Ces rencontres peuvent, avec toutes les différences impliquées par le rôle joué par les mecs dans le rapport d'oppression patriarcale, accomplir un travail parallèle à celui réalisé dans les groupes non-mixte femmes. Ce travail peut bien sûr s'alterner, quand on le désire, avec des retours et échanges réguliers en mixité. Elles peuvent contribuer à ce que les luttes anti-patriarcales deviennent, pour des hommes, non plus seulement une lutte "en solidarité" (ou pro-féministe), mais une lutte qui nous concerne tout autant et que nous menons aussi pour nous.

Boys dont cry/ dijon – 28/05/03 – quelques garçons

le texte pour la soirée de grenoble:

Dimanche 25 mai 2003 à 19h30, à l'occasion de la fête des mères (fête pétainiste), aura lieu à la Charade... Pourquoi ?

Pour parler de nous ("nous, les hoocoommes"), de ce dont on ne parle pas ou peu habituellement, du patriarcat, des rapports et relations entre hommes, entre hommes et femmes, de nos envies, de nos contradictions, etc. Nous pourrions lors de cette soirée évoquer (et peut-être approfondir) des sujets tonitruants comme par exemple : Nos relations entre hommes, nos relations avec les femmes et là où nous sommes oppresseurs, l'hétéronormalité, la séduction, la pornographie, les pubs sexistes (ou non), la non-mixité, la fête de mères, les groupes de pères, et leurs relents antiféministes, nos rôles de mecs (spécialisations, comportements, postures, etc.), et la part de biologie dans tout ça ? La colère et autres questionnements de notre quotidien...

L'idée avouée de ce rendez-vous est de formaliser un collectif, un groupe de parole(s) entre garçons, pour prendre le temps d'approfondir toutes les questions qui nous turlupinent.

Le texte pour la soirée de dijon:

Genres & masculinités... et si des garçons en parlaient ensemble ? discussion, bouffe, perfos, jeux et fête vendredi 21 mars à partir de 19h aux tanneries.

Sexisme, homophobie, hétéro-normalité, machisme, virilité, voilà des mots qu'on a tous entendus au moins une fois dans notre vie, si ce n'est beaucoup plus... souvent sortis de la bouche des femmes qui en subissent le plus les conséquences.

Aujourd'hui, des hommes ressentent le besoin d'en parler, entre eux, même si, certainement, c'est difficile, même si peut-être, c'est la première fois, même si ça fait peur.

C'est pourquoi nous avons envie de construire un espace où pourraient se tenir des discussions et des échanges différents. Différents de la compétition. Différents de la séduction. Différents de notre masque d'insensibilité.

Bref, des hommes ont envie de se parler et de s'écouter. Pour cette première soirée, nous aimerions, péle-mêle, parler de... comment nous avons été construits, tels des Legos. de... la façon dont nous communiquons entre nous. de... ce qui nous fait peur chez les autres hommes. de... pourquoi j'ai appris à jouer au GI-joe et non à la Barbie ? de... pourquoi je suis amené à préférer la perceuse au balai ? de... pourquoi faut-il toujours que je réussisse ? de... pourquoi j'ai pas le droit de pleurer ? et de... plein d'autres choses !

Alors toi aussi, si tout ça t'évoque quelque chose, ça pourrait être vraiment agréable que tu te joignes à nous, pour en parler, pour en rire, pour s'émuouvoir, pour s'amuser.

Tract « Comment les hommes peuvent-ils lutter eux aussi contre le sexisme ? », Grenoble, mars 2010, <http://grenoble.indymedia.org/2010-03-03-Comment-les-hommes-peuvent-ils> (consulté le 20 septembre 2010).

[illegible]